CENTRE INTERUNIVERSITAIRE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE INTERUNIVERSITAIR CENTRUM
VOOR HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS

Cahiers

60

Bijdragen

HUBERT WOUTERS

DOCUMENTEN BETREFFENDE DE GESCHIEDENIS DER ARBEIDERSBEWEGING TEN TIJDE VAN DE I' INTERNATIONALE (1866-1880)

DEELII

PUBLICATIONS DU CENTRE INTERUNIVERSITAIRE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

UITGAVEN VAN HET INTERUNIVERSITAIR CENTRUM VOOR HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS

ARCHIVES ECCLESIASTIQUES — KERKELIJKE ARCHIEVEN

- A. Simon, Notes sur les archives ecclésiastiques. 1957. (Cahiers-Bijdragen 2.) fr. 60 (abonnement fr. 50)
- A. Simon, Inventaires d'archives. (Papiers Villermont. Archives de la nonciature à Bruxelles. Archives des églises protestantes.) 1957. (Cahiers-Bijdragen 3.)

 fr. 60 (abonnement fr. 50)
- A. Simon, Inventaires d'archives. (Evêché de Namur. Château de Gaesbeek. Famille Van Meenen. Cure de Sainte-Gudule, Bruxelles. Famille Croij. Eglise Evangélique, Verviers) 1958. (Cahiers-Bijdragen 5.) fr. 80 (abonnement fr. 70).
- A. Simon, Inventaires d'archives. (Famille Licot. Papiers de Missiessy. Nonciature de Bruxelles. d'Ansembourg. Rédemptoristes (Bruxelles). d'Anethan. de Béthune. 't Serstevens. Evêche de Liège.) 1960. (Cahiers-Bijdragen 14.)

 fr. 100 (abonnement fr. 85)
- A. Simon, Réunions des Evêques de Belgique, 1830-1867. Procès-verbaux. 1960. (Cahiers-Bijdragen 10.) fr. 260 (abonnement fr. 215)
- A. Simon, Réunions des Evêques de Belgique, 1868-1883. Procès-verbaux. 1961. (Cahiers-Bijdragen 17.) fr. 270 (abonnement fr. 230)
- A. Simon, Evêques de la Belgique Indépendante (1830-1940). Sources d'Archives. 1961. (Cahiers-Bijdragen 21.) fr. 160 (abonnement fr. 135)
- Sources de l'histoire religieuse de la Belgique. Bronnen voor de religieuze geschiedenis van België. 1968. (Cahiers-Bijdragen 54.) fr. 330 (abonnement fr. 280)
- Marc Walckiers, Sources inédites relatives aux débuts de la J.O.C. (1919-1925). 1970. (Cahiers-Bijdragen 61.) fr. 460 (abonnement fr. 390)
- Wouter Rombauts, Het Paasverzuim in het Bisdom Brugge (1840-1911). Bijdrage tot de geschiedenis van het kerkelijk leven in West-Vlaanderen. (Bijdragen Cahiers 62.)

PRESSE - PERS

- A. J. Vermeersch en H. Wouters, Bijdragen tot de geschiedenis van de Belgische Pers, 1830-1848. 1958. (Bijdragen-Cahiers 4.)

 Uitverkocht
- M. De Vroede, De Vlaamse Pers in 1855-1856. 1960. (Bijdragen-Cahiers 12.)

 fr. 120 (abonnement fr. 100)
- Jacques Willequet, Documents pour servir à l'histoire de la presse belge, 1877-1914.

 1961. (Cahiers-Bijdragen 16.) fr. 140 (abonnement fr. 120)
- Romain Van Eenoo en Arthur J. Vermeersch, Bibliografisch repertorium van de Belgische pers, 1789-1914. 1962. (Bijdragen-Cahiers 23.) fr. 140 (abonnement fr. 120)
- J. Lory, Panorama de la presse belge en 1870-1871. 1963. (Cahiers-Bijdragen 32.) fr. 60 (abonnement fr.50)
- J. Leclercq-Paulissen, Contribution à l'histoire de la presse tournaisienne depuis ses origines jusqu'en 1914. 1958. (Cahiers-Bijdragen 6.) fr. 110 (abonnement fr. 95)
- Romain Van Eenoo, De Pers te Brugge, 1792-1914. Bouwstoffen. 1961. (Bijdragen-Cahiers 20.) fr. 370 (abonnement fr. 315)
- Lode Wils, De liberale Antwerpse dagbladen: 1857-1864. 1962. (Bijdragen-Cahiers 26.) fr. 100 (abonnement fr. 85)
- M. De Vroede, De Belgisch-Limburgse pers van 1830 tot 1860. 1963. (Bijdragen-Cahiers 28.) fr. 350 (abonnement fr. 300)
- E. Voordeckers, Een bijdrage tot de geschiedenis van de Gentse pers in de negentiende eeuw. 1964. (Bijdragen-Cahiers 35.) fr. 1020 (abonnement 870 fr.)
- H. Liebaut, Repertorium van de pers in het arrondissement Aalst (1840-1914). 1967.
 (Bijdragen-Cahiers 41.) fr. 290 (abonnement fr. 245)
- Arthur J. Vermeersch, Répertoire de la presse bruxelloise, 1789-1914. Repertorium van de Brusselse pers, 1789-1914. (A-K) 1965. (Cahiers-Bijdragen 42.)

 fr. 740 (abonnement fr. 630)
- Helmut Gaus en Arthur J. Vermeersch, Répertoire de la presse bruxelloise, 1789-1914. - Repertorium van de Brusselse pers, 1789-1914. (II, L-Z). 1968. (Cahiers-Bijdragen 50.) fr. 1150 (abonnement fr. 980)
- E. Voordeckers, Drukkers en pers in het arrondissement Roeselare (1847-1914). 1965.
 (Bijdragen-Cahiers 43.) fr. 320 (abonnement fr. 270)

CENTRE INTERUNIVERSITAIRE
D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

INTERUNIVERSITAIR CENTRUM
VOOR HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS

Cahiers

60

Bijdragen

HUBERT WOUTERS

DOCUMENTEN BETREFFENDE DE GESCHIEDENIS DER ARBEIDERSBEWEGING TEN TIJDE VAN DE I° INTERNATIONALE (1866-1880)

DEELII

COMITE DIRECTEUR DU CENTRE INTERUNIVERSITAIRE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

BESTUURSCOMITE VAN HET INTERUNIVERSITAIR CENTRUM VOOR HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS

- † G. Jacquemyns, Université libre de Bruxelles, président.
 - R. Demoulin, Université de Liège.
 - H. HAAG, Université de Louvain.
 - J. DHONDT, Universiteit Gent, secretaris-penningmeester.

HOOFDSTUK III

ONENIGHEID TAKELT DE EERSTE INTERNATIONALE AF (1874-1875)

808. Losse nota in inkt, 4 januari 1874.

StB., Mt., 5.

Internationale. Section bruxelloise. Séance du 4 janvier 1874 (A la Bourse).

Environ une vingtaine de membres ont assisté à cette séance, qui s'est ouverte à 9 1/2 heures du soir sous la présidence de Laurent Verrycken.

Après lecture du procès-verbal le secrétaire voulut donner communication des travaux du congrès, mais le président fit remarquer que le compte rendu du congrès se trouvant dans le journal, la chose devenait inutile.

Le deuxième objet à l'ordre du jour était le choix des membres correspondants pour le conseil belge. Il fit remarquer que l'un devait habiter Bruxelles et l'autre Verviers. Il signale comme membres actifs les nommés Maigray et Demoulin de Verviers. Depaepe propose de choisir pour Bruxelles le nommé Paterson, mais Standaert s'oppose à ce choix en faisant remarquer que Paterson avait déjà beaucoup de besogne, qu'il est secrétaire, etc., et qu'il ne fallait pas le surcharger si l'on voulait le conserver. Furent proposés alors : Depaepe, Pira, Boningh et Brismée. Le vote se fit par scrutin secret et Dumoulin et Pira furent nommés membres correspondants du conseil fédéral, le dernier pour Bruxelles et l'autre pour Verviers.

Le nommé Bonningh, mécanicien, demanda la parole pour communiquer à l'assemblée qu'un membre dévoué à l'Internationale, le nommé Gendarme, mécanicien, malade depuis trois [?], est à la charge de ses parents, qui ne peuvent lui donner le nécessaire. Il demande qu'on lui vienne en aide. Verrycken propose d'organiser un concert. Dewit fait observer que ce malade est célibataire et qu'il pourrait se faire soigner à l'hôpital, que pareil cas peut se présenter tous les jours et que si l'on s'en occupe, on fera certainement du tort aux pères de familles qui se tirent moins facilement d'affaires. Tout en partageant cette manière de voir, Schoy fait cependant observer que

le malade en question peut avoir contracté des dettes que l'hôpital ne paiera pas.

Verrycken maintient sa proposition et blâma l'idée de vouloir envoyer cet homme dans un établissement institué par nos oppresseurs qui, après avoir extorqué l'argent du pauvre, font l'aumône en le faisant entrer dans un hôpital lorsqu'il est presque mort d'inanition et de besoin. Tous les internationaux connaissent Gendarme, dont le dévouement a dû être apprécié pendant le long espace de temps qu'il a fait partie de commissions.

Mercier dit qu'il est du pays du père de Gendarme, qu'il le connaît particulièrement et qu'il peut affirmer qu'il se trouve dans l'impossibilité de soigner convenablement son fils.

La proposition de Verrycken, mise aux voix, est adoptée. Après quelques pourparlers ce concert est fixé au dimanche, 8 février, et aura lieu *A la Bourse*, Grand'Place. Sont chargés de l'organisation de ce concert : Bonning, Schoy, Mayeu, Cran et Mercier.

Verrycken propose de donner après la saison des concerts un meeting. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. L'objet à l'ordre du jour sera désigné dans la prochaine séance.

La séance est levée à 11 heures.

809. Losse nota in inkt, 5 januari 1874.

StB., Mt., 5.

Solidaires. Séance du 5 janvier 1874 (Au Cygne).

La séance, sous la présidence de Mitchel, s'est ouverte à 9 1/2 heures du soir. Le secrétaire Brismée donne lecture du procès-verbal, qui est approuvé. Il est admis ensuite trois nouveaux membres, savoir : Dewolf, typographe, rue des Sablons n° 12; Kermann, cartonnier, parvis St-Roch à Laeken: Cordier Firmin, tailleur de pierre à St-Gilles. A propos de Cordier, Brismée raconte que le rencontrant il y a quelques jours, Cordier lui demanda ce qui avait été fait de l'argent, qui a été recueilli lors d'un concert donné à son bénéfice, d'après ce qu'on lui avait dit, il y a une couple d'années, et qu'il serait bien aise d'avoir cet argent. Un concert a effectivement été donné au bénéfice de la femme et des enfants de ce Cordier, qui a été lieutenant sous la Commune de Paris et que l'on croyait mort. La prétendue veuve est entrée en possession de cet argent aussitôt après le concert. Ce fait prouve une fois de plus, dit Brismée, combien il est important de faire ces choses en règle et de façon à conserver des preuves de leur complète exécution.

Brismée entretient ensuite l'assemblée de l'affaire Fréon, qui ne pourra se vider ce soir, attendu qu'il a été décidé que cela se ferait dans une assemblée générale, que de plus, ceux qui devaient être jugés n'étant pas présents, il aurait fait imprimer pour remettre à chaque membre le contrat que devait signer Chateau et duquel il résulte que Driesmans est aussi coupable que l'autre. Depaepe dit alors que quoiqu'une décision ne put se prendre, il serait désirable que l'on fasse connaître les conclusions de l'enquête faite à ce sujet par la commission qui a été nommée à cette fin.

Standaert rappelle qu'il avait été dit que la séance de ce jour serait consacrée à cette affaire et que l'assemblée pouvait parfaitement exclure les coupables, quoiqu'ils ne soient pas présents. Schoy, Depaepe et Brismée firent remarquer que ce serait aller à l'encontre du règlement et demandèrent simplement lecture du rapport de la com-

mission. Cette lecture fut donnée par Paterson.

Debock fils ayant demandé que l'assemblée générale projetée ait lieu lundi prochain, Brismée fit remarquer qu'il était question de donner un concert ce jour-là. Seulement, ajoute-t-il, comme il y a dimanche prochain un concert organisé par la société française et qu'il se pourrait que l'un fasse du tort à l'autre, il pense qu'il serait préférable de remettre ce concert à plus tard.

Verrycken est aussi de cet avis et voudrait que l'on finisse le plus tôt l'affaire de ces drôles de *Solidaires*, qui ne viendront pas pour entendre prononcer leur exclusion. L'assemblée générale est

fixée à lundi par un vote provoqué par le président.

La séance est levée à 10 1/2 heures.

810. Losse nota in inkt, 11 januari 1874.

StB., Mt., 5.

Internationale. Section bruxelloise. Société française. Concert au bénéfice de Lesueur, le 11 janvier 1874 (Au Cyene).

Il n'y a pas eu séance à la section à cause d'un concert donné par la *Société française* et auquel assistaient la plupart des internationaux.

Nous avons assisté à ce concert, où nous sommes arrivés assez tard. Un nommé Conder y chantait *Le Poteau de Satory*, récit démocratique faisant allusion à certaines épisodes de la *Commune* de Paris.

Markelle récita une poésie ayant pour titre Le 18 Mars, et le nommé Perrin clôtura le concert par une chansonnette qu'il débita costumé en avocat, qui plaidait au tribunal pour défendre des légumes et des fruits appelés à la barre et qui y représentaient certains députés français.

Le concert fut terminé à minuit.

811. Losse nota in inkt, 12 januari 1874.

StB., Mt., 5.

Solidaires. Séance du 12 janvier 1874 (A la Bourse), je dis (Au Cygne).

On se rappelle que cette séance avait été décidée pour l'exclusion des associés Fréon et Driesmans. Elle a été ouverte à 9 1/2 heures par Brasseur, qui présidait. Une quarantaine de membres y assistaient.

Brismée donna lecture du procès-verbal de la séance précédente. Après quoi, Paterson lut le rapport rédigé par la commission d'enquête.

Il résulte de l'enquête en question que Driesmans, menuisier, a confectionné pour Chateau un tir portatif, qui devait permettre à celui-ci, manchot, de gagner sa vie en exploitant les foires, etc.

Le fabricant lui ayant compté pour ce travail une somme de 83 francs, qui était le double de la valeur réelle de l'objet, Chateau dit un jour à Fréon, qui était un des ouvriers de Driesmans, qu'il ferait expertiser ce travail.

Fréon ayant rapporté ces paroles à son patron, ce dernier refusa de délivrer l'objet sans bonnes garanties pour le paiement.

Chateau se rendit alors chez un sieur Tirrifoque, négociant, rue St-Jean, qui lui délivra un écrit par lequel il déclarait se porter garant du paiement. De plus, il avait souscrit 4 ou 5 billets échéant à un mois d'intervalle, et payable chez lui.

Chateau se rendit chez Driesmans, qui refusa ces garanties. De là, il se rendit chez L. Verrycken, qui se porta également garant, mais Driesmans refusa encore.

Après cela, Driesmans voulut délivrer l'appareil à la condition que Chateau signât une espèce de contrat, rédigé par Fréon. Ce contrat, qui a été imprimé pour distribuer à tous les Solidaires, était conçu comme suit : "Je, soussigné, reconnais que le sieur Driesmans, menuisier, rue Nevraumont, n° 74, a confectionné un tir ayant pour sujet et pour enseigne La mort de Napoléon III, que ce tir, qui lui appartient, il me l'a confié pour l'exploiter dans les kermesses, à charge par moi de lui délivrer le tiers de la recette de chaque jour de travail, et que, dans tous les cas, il est toujours libre de me reprendre le dit tir quand il le jugera convenable. Bruxelles, le... etc."

Chateau alla montrer ce contrat à Verrycken, qui lui fit remarquer que c'était là l'acte d'un fripon et l'engagea à ne pas le signer. Chateau retourne le lendemain chez Driesmans pour lui proposer de changer les conditions de ce contrat, sur lequel serait porté le prix

de l'appareil, qui appartiendrait à Chateau après que celui-ci en aurait parfait le montant. Driesmans refusa encore.

Enfin, voyant qu'il ne parvenait pas à ses fins, ce dernier finit par s'arranger avec L. Verrycken, qui signa cinq effets à son ordre.

Le rapport dit encore que Driesmans a nié avoir reçu les garanties lui données par Tirrifoque et Verrycken, attendu qu'il avait été convenu de payer comptant.

En somme, le rapport conclut à ce que Chateau doit être considéré comme ayant agi en honnête homme, attendu que les sommes ont été payées à leur date, tandis qu'il ne peut en être dit autant de Driesmans et Fréon, dont il propose l'exclusion.

L. Verrycken prend alors la parole et entre dans les plus minutieux détails qu'il connaît de cette affaire.

Plusieurs membres ayant demandé de passer au vote, Depaepe fit remarquer que cela ne serait pas légal vu l'absence des intéressés, que Fréon n'ayant pas de besogne à Bruxelles s'en était procuré à Anvers, que Driesmans, qui se trouvait dans la salle d'estaminet, prétendait ne pas avoir reçu de convocation.

Paterson répond que Driesmans et Fréon savaient fort bien que cette séance avait lieu, qu'une commission de cinq membres avait été nommée pour instruire cette affaire à laquelle elle a sacrifié deux soirées, fait un rapport exact sur ce qui s'était passé, que l'assemblée devait avoir confiance dans la commission qu'elle a choisie et dont le rapport doit lui donner les droits de juger.

Après quelques mots dans le même sens de Verrycken et de Standaert, le président soumet à un vote la question de savoir si la décision serait prise séance tenante. Tous les membres présents à l'exception de Depaepe, se prononcèrent pour l'affirmative. Depaepe formula les motifs qui l'ont empêché de voter pour la proposition et qui sont basés sur la désapprobation qu'il éprouvera toujours, dit-il, pour toute mesure de rigueur prise à l'absence de l'intéressé.

Brismée dit qu'il serait du même avis si l'assemblée admettait l'égorgement de l'accusé pour en être débarrassé totalement dans le cas où il se permettrait encore de calomnier un des membres par des mensonges et des infamies. (Il fait allusion à Fréon).

L'exclusion de Driesmans et Fréon, mise aux voix, est admise à l'unanimité sauf 3 ou 4 abstentions.

Sur la proposition de Brismée une collecte est faite (par Pira) au profit d'un Français, qui vient de quitter sa patrie où il a souffleté un officier, fait pour lequel il est poursuivi. Cette collecte produisit 9 francs.

La séance est levée à 11 1/2 heures.

812. Losse nota in inkt, 12 januari 1874.

StB., Mt., 13.

Un concert a été donné hier soir à 8 heures par les communards au Café du Cygne et a été terminé à 12 1/4 heures. Dans la soirée le cocher portant le n° 73 a parcouru presque tous les faubourgs pour aller chercher des Français. Le n° 158 était chargé de parcourir toute la rue des bouchers, ainsi que les environs. A 8 1/2 heures à peu près 200 Français et un grand nombre d'internationalistes se trouvaient réunis à l'effet d'assister à un concert qui se donnait Au Café du Cygne.

Goetgheluck, ainsi que tous ses locataires s'y trouvaient. A 11 1/2 heures il est sorti avec un acteur et une actrice et s'est dirigé chez lui. J'ai pu remarquer les nommés Tallier, Sellier, Monast, Bienvenu, Bonnemain, Salet accompagné de deux femmes, ainsi qu'une foule d'autres individus dont le nom m'échappe. Parmi les internationalistes: Roggen, Verbruggen, Pellering, Narcisse, Minne et une foule de femmes. Voglet Prosper est entré avec son violon à 11 1/4 heures et la soirée a été terminée à 12 1/4 heures.

813. Losse nota in inkt, 13 januari 1874.

StB., Mt., 5.

Le Cercle populaire n'a pas tenu de séance le 13 janvier 1874, le nombre des membres, qui s'étaient rendus au local de l'Epéronnier étant trop restreint. S'y trouvaient les père et fils Pellering, Coulon, Victor Delsante, Paterson, Rousseau et Roggen.

Nous y avons appris que demain, jeudi, aura lieu l'enterrement du nommé Victor Collette, membre de l'Affranchissement. Ci-joint la lettre de faire-part (1).

814. Losse nota in inkt, 18 januari 1874.

StB., Mt., 5.

Internationale. Section bruxelloise. Séance du 18 janvier 1874 (A la Bourse).

La séance a été ouverte à 9 1/2 heures sous la présidence de L. Verrycken. Une vingtaine de membres y assistaient.

⁽¹⁾ Ontbreekt.

Après lecture du procès-verbal de la séance du quatre, le secrétaire informe que le 11 il s'est présenté seul à la séance, qui devait avoir lieu ce jour-là.

Le président donne lecture d'une lettre de Verviers de laquelle il résulte que le conseil belge y est composé comme suit : Bastin, correspondant pour Liége, Linsé pour le Centre, Flinck pour Anvers, Dumoulin pour Bruxelles, et Toussaint et Malempré pour Verviers. On y a déjà discuté la question de changement du titre du journal Le Mirabeau. Cinq fédérations votèrent pour changer ce titre, quatre votèrent contre et une s'abstint. Parmi les quatre qui votèrent pour le maintien du titre, se trouve la Fédération des Tisserands, composée de deux mille membres. De sorte que, en tenant compte du nombre de membres, Le Mirabeau doit conserver son titre. La lettre ajoute que si le titre de ce journal venait à être changé, il y aurait des divisions à Verviers.

Carion s'étonne qu'il y a encore un aussi fort déficit au journal L'Internationale, en présence de l'imposition forcée de 60 centimes, dont ont été frappés tous les membres. Il y a, dit-il, à Verviers des fédérations de 2000 membres et il eût suffi de ceux-ci pour éteindre la dette.

Le président répond qu'alors ces fédérations n'étaient pas aussi fortes qu'aujourd'hui et que, de même qu'à Bruxelles, plusieurs n'ont pas contribué à ces impositions.

Verrycken émet l'idée de tenir un meeting à Bruxelles, prétextant que l'Internationale ne signifie plus rien ici et qu'il faut absolument la relever. Il faut de l'agitation parmi les membres afin de les ramener aux séances, qui sont actuellement désertes et auxquelles il est fatigué d'assister dans ces conditions.

Pira ayant demandé si les moyens permettaient de tenir un meeting, Verrycken lui répondit que là n'était pas la question, qu'il s'agissait seulement de savoir s'il y avait nécessité d'en tenir un, que dans la séance prochaine les moyens seraient examinés et que dans tous les cas ces moyens pourraient se trouver.

La proposition mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres.

Dumoulin propose de mettre à l'ordre du jour du meeting l'abolition du travail aux pièces, attendu que dans beaucoup de métiers, chez les menuisiers entre autres, l'augmentation dont jouissent depuis quelque temps les ouvriers, leur est généralement retirée, attendu que les patrons les font travailler aux pièces, qui ne leur sont payées que des prix qui leur permettent à grande peine de se faire un modique salaire ordinaire.

Caryon provoque alors un ordre du jour que Verrycken formula comme suit : "Des causes du renchérissement des objets nécessaires à la vie", et auquel Steens fit ajouter : "Et des moyens d'y remédier".

Verrycken propose ensuite de créer au sein de la section un cercle de propagande constitué uniquement pour faire de l'agitation. Il demande aussi que dans la prochaine séance il soit arrêté des mesures pour faire rentrer les cotisations de tous les membres de l'*Internationale*, notamment celles des avocats, qui ne se laissent jamais voir.

Bonning croit qu'il est urgent de tenir un meeting aux environs de la station du Luxembourg, la question des dix heures de travail venant de nouveau d'être soulevée dans les ateliers des mécaniciens de la station.

Sur une observation de Paterson, le président fit remarquer à Bonning que c'était à l'Association des Mécaniciens de prendre l'initiative de ce meeting.

Bonning dit qu'il n'avait parlé de la chose que dans le but de s'assurer s'il y aurait des orateurs pour ce meeting, attendu que chez les mécaniciens ils font totalement défaut.

Le président lui répond que les orateurs n'y manqueraient pas, pourvu que la section soit informée en temps du jour et du lieu, où le meeting aura lieu.

La séance est levée à 10 1/2 heures.

815. Uittreksel uit een particulier verslag, 18 januari 1874.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 184.577.

Le nommé Dewit faisait partie comme délégué de la Fédération des Tailleurs du conseil d'administration du conseil général belge. Il assistait rarement aux séances et y parlait peu. L'Association des Tailleurs a cessé peu après le congrès de La Haye de faire partie de l'Internationale, et comme l'association était affiliée tout entière, Dewit a cessé, en fait, d'être membre de l'Internationale.

Le 18 janvier vers 6 heures du soir a été tenu A la Bourse à Bruxelles un meeting par l'Association fraternelle des Ouvriers Tailleurs. Il y avait 200 tailleurs présents. Entre autres orateurs, Dewit s'est attaché à démontrer combien l'essayage était préjudiciable aux ouvriers tailleurs et a conclu à l'abolition de l'essayage.

816. Losse nota in inkt, 20 januari 1874.

StB., Mt., 5.

Association des Cordonniers. Concert du 19 janvier 1874 (Au Cygne).

Le concert, annoncé pour 8 heures, n'a commencé qu'à 9 heures. Ce retard a été causé par l'absence du docteur Depaepe, qui devait commencer la soirée par une conférence.

Depaepe est arrivé à 9 1/2 heures et n'a plus voulu entamer sa conférence, sous prétexte que l'assemblée ayant déjà goûté aux plaisirs du concert, ne pouvait plus être disposée à écouter de sérieuses paroles.

La plupart des chanteurs sortaient des cafés-concerts des rues du Bouchers, des Dominicains et de la Tête d'Or. Ils ne dirent que des romances. Lesueur et Deneuvillers chantèrent aussi plusieurs fois.

Quelques chants démocratiques furent aussi entendus, entonnés par Mayeu, Paterson, Mme Melchior et une certaine demoiselle Antoinette.

Il y fut vendu une chanson ayant pour titre La Marseillaise de l'Internationale.

Le concert était terminé à 1 heure. Il avait été organisé par Lissens, Debocq fils, Verbruggen et Possé.

817. Losse nota in inkt, 20 januari 1874.

StB., Mt., 5.

Cercle Populaire. Séance du 20 janvier 1874. (A l'Eperonnier). La séance à commencé à 8 1/2 heures. Etaient présents: Van Peteghem, Pellering père et fils, Dewindt, Coulon, Paterson, Delsante frères et deux autres, dont le nom nous échappe.

Van Peteghem passe à Pellering père un projet d'almanach républicain, qui apporterait au calendrier grégorien des changements plus notables que celui de la république française en ce sens qu'il ne se bornerait pas à changer les noms et les époques des mois et des semaines, mais qu'il changerait totalement notre système horaire.

Ces changements furent approuvés par l'assemblée qui convint que les noms des jours, des mois et des saisons devaient être significatifs, afin d'aider à l'instruction du peuple.

Coulon donna ensuite lecture de quelques pages d'un recueil de journaux parus de L'Ami du Peuple, publié en 1785 par Marat.

Après quoi le trésorier reçut les cotisations.

La séance est levée à 10 1/2 heures.

818. Verslag van een officier van politie te Brussel, 20 januari 1874.

StB., Mt., 2.

La conférence donnée par Mr l'avocat Letellier, ayant pour sujet "L'Histoire du travail" qui a eu lieu hier soir A la Cour de l'Univers, ancien Navalorama, rue des Brigittines, n° 11, a commencé à 8 1/4 heures pour finir à 10 3/4 heures.

L'ordre n'a cessé d'y régner pendant tout le temps et l'orateur a été à différentes reprises chaleureusement applaudi.

Le nombre d'assistants se montait de 150 à 200 personnes environ.

819. Losse nota in inkt, 20 januari 1874.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 270.427.

Mr Bazin s'est présenté ce jour à l'administration. Il reconnaît avoir fait partie de l'Union des Travailleurs et de la section des bijoutiers de l'Internationale et était correspondant de journal L'Union des Travailleurs. Il vient de donner sa démission et il a reçu avis qu'elle était acceptée. Quant à l'Internationale, ne partageant pas ses doctrines, il n'en fait pas partie à Bruxelles, n'a pas voulu s'y faire admettre. Après avoir assisté à l'une des séances, il y a trois semaines environ, il n'y a plus mis les pieds et n'a plus eu de relations avec les membres de cette association. Il ne fait de propagande pour aucune société politique et s'engage à s'abstenir de tout ce qui pourrait lui susciter des embarras. Son séjour en Belgique n'a d'autre but que de travailler et de s'y créer une bonne position comme bijoutier, cette profession étant bien rémunérée à Bruxelles.

820. Losse nota in inkt, 25 januari 1874.

StB., Mt., 5.

Internationale. Section bruxelloise. Séance du 25 janvier 1874 (A la Bourse).

La séance a été ouverte à 9 1/2 heures sous la présidence de Lissens. Verrycken et Paterson se trouvaient aussi au bureau. Une trentaine de membres étaient présents.

Six nouveaux membres présentés sont admis.

Verrycken communique que le propriétaire de l'établissement se prétend dans l'impossibilité de continuer de prêter gratuitement sa salle à l'*Internationale* en présence du peu de membres, qui assistent aux séances, et qu'il se voyait obligé de la louer à une autre société. Il propose de payer les frais de gaz jusqu'à ce que les assemblées soient plus nombreuses.

Minne dit que le bourgeois est non seulement sur le point de céder sa salle à une autre société, mais que, dimanche prochain déjà, on allait y donner un concert. Dumoulin propose de ne plus tenir séance si souvent afin de pouvoir payer les frais du gaz. Verrycken et Debauche, qui s'étaient chargés d'arranger cette affaire avec le cabaretier, viennent dire que celui-ci est satisfait de l'arrangement qu'on lui a proposé.

Steens propose une séance extraordinaire avant de faire toucher les cotisations. Verrycken appuie et demande qu'il soit dit aux membres convoqués que si dans la quinzaine qui suit cette réunion, les cotisations ne sont pas payées, elles seront touchées à domicile avec un supplément de frais au profit de l'encaisseur. Ces propositions sont adoptées.

Steens, désigné par Debauche comme convenant le mieux pour la rédaction de la circulaire à adresser aux membres, est prié de se charger de cette rédaction. Il accepte en témoignant du bonheur qu'il éprouve de pouvoir être utile à la section à présent qu'il la voit animée des meilleurs sentiments. Il parle longuement et fait remarquer que ses actions prouvent que, quoique bon nombre d'internationaux aient perdu courage et déserté la section, après avoir épuisé tous leurs movens de propagande, lui est toujours resté fidèle et que, quojqu'il ait manqué à plusieurs séances, il est toujours animé du feu sacré, qui doit, tôt ou tard, faire triompher la cause du socialisme révolutionnaire. Quand donc comprendrons-nous, dit-il, que nous formons la classe des exploités, que nous n'avons aucun droit, que libéraux et catholiques sont nos adversaires, attendu que lorsqu'il s'agit d'écraser les prolétaires, alors que ceux-ci font seulement mine de réclamer quelque droit, ces deux partis s'unissent pour s'en débarrasser par la force armée. Nous qui ne demandons que le droit au travail, une place au soleil et du pain, nous qui le produisons!

Voyez Mr Anspach, ajoute-t-il, il reproche aux chambres d'être réactionnaires et de ressembler à l'assemblée de Versailles et il décore le duc de Broglie du cordon bleu, alors que ce dernier est un tyran, qui travaille constamment à la destruction de notre organisation. Mr Anspach croit nous montrer qu'il marche vers la Commune, alors qu'il en est éloigné de mille lieues, aussi La Chronique, qui s'en occupe, demande-t-elle ce que cela veut dire.

Il poursuit en disant que la classe ouvrière doit se frayer ellemême un chemin à travers ces partis, elle doit s'occuper d'une politique qui la fasse arriver à faire disparaître entièrement cette vieille société. Il faut user de tous les moyens : introduire aux chambres des hommes choisis par nous, qui y mettront le désaccord et feront ainsi éclater la révolution, et tous autres moyens qui nous semblent bons. Alors, dit-il, ces sacs remplis d'or que possèdent nos grands hommes, deviendront des sacs d'ordures, car nous les foulerons aux pieds.

Verrycken demande à Steens s'il est d'avis d'introduire la politique à l'Internationale. Lui est adversaire de la politique en Belgique, car notre pays est incapable de produire quelque chose par ce moyen, attendu que l'intervention des puissances étrangères nous feraient bien vite succomber. Demander le suffrage universel pour envoyer des nôtres aux chambres, c'est reconnaître la société actuelle que nous renions. Quand le moment sera là, nous ne demanderons rien, mais nous prendrons ce qui nous appartient.

Steens répond qu'en parlant de politique il entend dire la politique sociale. Il a fait une proposition dans le but de remettre sur un bon pied l'Internationale, qui a beaucoup perdu à Bruxelles. Il sait bien que nous pouvons nous tromper en envoyant des nôtres à la chambre, nous n'en voulons pour preuve que Mr. Defraene dans lequel nous avions pleine confiance et qui nous a méconnus de la manière la plus formelle.

La chambre, dit-il, est un panier de pommes pourries et il est évident que le plus souvent la pomme mûre que nous y mettrions, perdrait de ses qualités au contact. Nous devons trouver les moyens d'y avoir une majorité pour nous, chose qui ne peut s'acquérir que par le suffrage universel, seule liberté qui nous manque en Belgique, puisque le droit de réunion, de discussion et la liberté de la presse nous sont donnés.

Je n'entends pas, dit-il en terminant, que nous nous occupions de politique gouvernementale, mais d'une politique qui nous appartient et qui peut nous donner les moyens de faire éclater et triompher la révolution, qui peut éclater ailleurs et à laquelle nous ne sommes pas préparés.

La séance est levée à 11 1/2 heures.

821. Losse nota in inkt, 1 februari 1874.

StB., Mt., 5.

Internationale. Section bruxelloise. Séance du 1er février 1874 (A la Bourse).

Les internationaux devaient se réunir le 1^{er} février à l'établissement enseigné A la Bourse.

Les anciens membres du conseil fédéral belge avaient été convoqués à 9 1/2 heures à l'effet de s'entendre sur la remise des documents qui leur avaient été confiés pendant la durée de leurs fonctions. Les sieurs Depaepe, Verryken, Pierron, Brasseur et Standaert, membres de ce conseil, assistaient à la réunion. Parmi les autres membres, on remarquait Limbourg, Lissens, Paterson, Minne, Schoy, Pietertzen, Pira, Dezau, Pellerin père et Melchior Ph.

Dans cette réunion, qui dura une demi-heure, il fut décidé que tout ce qui avait été en possession des membres du conseil pendant la durée de leur gestion, serait expédié immédiatement par les soins de Verrycken au nouveau conseil, qui s'est formé à Verviers.

Verrycken en Standaert se retirent ensuite, disant qu'ils devaient se rendre chez eux pour soigner leur femme malade.

Le sieur Steens, qui avait promis de soumettre à l'examen des membres un projet de circulaire pour la convocation d'une assemblée générale, n'étant pas présent, les autres membres, peu nombreux, décidèrent de lever la séance.

On se sépare à 10 1/2 heures.

822. Losse nota in inkt, 1 februari 1874.

StB., Mt., 5.

La société Les Solidaires. Séance du 1er février Au Cygne.

Le 1^{er} février la société des *Solidaires* a tenu une séance au local du *Cigne*. La séance est ouverte à 9 3/4 heures sous la présidence d'un nommé Lefebre. On constate la présence d'une trentaine de membres. Brismée, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente. Il appelle les noms des nouveaux membres admis dans cette séance.

Lissens prend la parole au sujet de l'un d'eux, le nommé Minet, marchand de journaux à l'aubette de l'ancienne porte de Schaerbeek. Il dit que Minet, dont lui et Verreyken étaient les parains, vient de commettre un acte contraire aux principes de l'association: un malheureux, estropié par suite d'avoir combattu pour la *Commune* de Paris, se trouvant à Bruxelles, avait été recommandé à Minet, qui l'avait

pris à son service comme commissionnaire à raison d'un franc 50 centimes par jour; il ajoute qu'il ne lui a été payé que cinquante centimes pour un travail de plus de dix heures par jour. Pour ces motifs il retire la candidature de Minet, disant que sa conduite est indigne d'un solidaire.

Le président consulte l'assemblée à l'effet de savoir si le parain était en droit de retirer une candidature qu'il avait présentée après que le candidat avait été admis dans la société. L'assemblée émettant un vote affirmatif, il fut décidé qu'il serait exclu de la société.

Brismée donne ensuite lecture d'une lettre de Vuilmet, invitant les Solidaires à prendre connaissance des statuts d'une société de libres penseurs, qui vient de se fonder à Ixelles, et de se mettre en rapport avec elle pour la fédération qu'on a en vue de former et pour laquelle un appel a été fait à toutes les sociétés de libres penseurs de la Belgique par les Solidaires de Verviers. Brismée dit à ce sujet que leur société n'a rien à voir dans les autres sociétés de libres penseurs, qui se fondent à Bruxelles; qu'en ce qui concerne la fédération, chacune d'elles sait que c'est à Verviers qu'on doit s'adresser et que, par conséquent, les Solidaires n'avaient pas à s'occuper des statuts des autres sociétés. L'assemblée consultée à ce sujet, décide que Verviers ayant pris l'initiative du congrès projeté pour la formation de la fédération, les sociétés qui veulent y prendre part n'ont qu'à s'adresser à l'endroit précité.

Le secrétaire donne ensuite lecture d'une lettre adressée aux Solidaires par Puissant, relatant une discussion qu'il a eue avec le bourgeois de l'établissement du Cigne, qu'il avait interpellé en l'appelant citoyen. Celui-ci répondit qu'il n'y avait pas de citoyens en Belgique. À quoi il répondit : "Il n'y a donc que des imbéciles dans votre pays". De là, colère du bourgeois, qui répliqua que ce nom était bon pour Puissant et ses acolites. Puissant lui dit alors qu'il avait été content de les recevoir, que c'est par eux qu'il s'enrichissait. Le bourgeois répondit que s'il les avait connus, il ne les aurait pas reçus. Puissant dit : ..Vous avez été content de nous recevoir, mais vous ne nous garderez pas longtemps". Il termine sa lettre en demandant qu'on quitte ce local le plus tôt possible. Brismée, prenant la parole, dit que Puissant a eu tort de répondre si maladroitement, qu'il aurait dû se contenter de demander quel nom il voulait bien admettre. Nous savons tous, ajoute-t-il, que la plupart des marchands de bières égalent en ignorance les marchands de vins de Paris, que vu la difficulté de se procurer un local, nous devons nous méfier d'eux, et ne nous occuper de nos affaires en laissant le bourgeois pour ce qu'il est.

Lissens prend alors la parole et dit que lorsqu'il a loué la salle, le patron lui avait dit qu'il lui était égal quel genre de société l'occupait. Le président dit qu'il n'y a là qu'une question de personne et on décida d'abandonner cette affaire.

Brismée prie la société de venir au secours de quelques malheureux Français de la Commune, estropiés. Trois lui sont tombés à charge pendant quelques semaines, ainsi qu'à Verrycken. Lissens et autres. Ils les ont envoyés au Prêt mutuel français, qui les a aidé un peu. La société fraternelle, composée de bourgeois, les a renvoyés sans leur donner aucun secours. Les Solidaires ne peuvent laisser mourir de faim ces malheureux défenseurs. Un d'entre eux vit avec 50 centimes par jour, que nous lui procurons. Il loge à raison de 3 sous par nuit Au Postillon, rue des Alexiens, et doit se nourrir avec le reste. De telles situations ne sont pas tenables. Il faut à tout prix chercher à les soulager. Il propose de partager entre ces trois les 30 francs, qui restent du dernier concert et de donner un autre concert dans le courant de février pour les aider s'il v a encore nécessité, ainsi que d'autres, qui pourraient encore se présenter. On donnerait ce concert le 23 février avec le concours de M. l'avocat Degreef, qui pourrait continuer sa conférence; la soirée se prolongeant, on pourrait par la même occasion fêter le 24 février. Le président met aux voix la proposition de partager les 30 fr. aux trois malheureux. Elle est admise à l'unanimité. La question du concert est remise à la prochaine séance.

Brismée annonce ensuite que les Solidaires auront à se réunir sous peu pour assister à l'enterrement d'un des membres les plus dévoués, le nommé Camille Ridouwet, résidant à Saint-Josse-ten-Noode, atteint d'une maladie incurable. Comme il sera enterré au cimetière situé à une lieue de la ville et qu'il sera difficile de le porter jusque là, il propose de se procurer un corbillard. Brasseur propose de demander celui de la ville. Un membre fait observer qu'il ne sert que pour les habitants et propose d'en louer un à Ixelles. Lissens dit que les membres morts antérieurement ont été portés jusqu'au cimetière; que Ridouwet étant un des plus dignes, il doit avoir les mêmes honneurs. Il faut que tous les Solidaires se réunissent pour assister à cet enterrement et dussions-nous le porter encore une lieue plus loin, nous devons le faire, dit-il, c'est notre devoir. Je me charge de le porter autant que mes forces me le permettront. Ces paroles furent appuyées par un grand nombre de membres. Oui! nous le porterons, disent-ils. Brismée est du même avis, tout en ajoutant que la chose ne sera pas facile si le temps est mauvais.

La séance est levée à 11 heures.

823. Losse nota in inkt, 3 februari 1874.

StB., Mt., 5.

Société de l'Affranchissement. Séance du 3 février A l'Eperonnier, rue des Eperonniers.

La séance est ouverte à 8 1/2 heures sous la présidence de Cammaert.

Après perception de la cotisation, Pellering J., secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

Une discussion s'engage sur la proposition qui a été faite pour placer un ornement funéraire sur la tombe des membres décédés.

Van Petteghem, tout en étant partisan de la proposition, dit que ce projet ne peut se réaliser, attendu que la caisse n'est jamais assez pourvue.

Renaix parle en faveur de la proposition, ces monuments doivent être simples et ont pour but de reconnaître la place où reposent les restes des membres.

Spel propose de faire une souscription, seulement pour les membres dont la famille n'est pas en état de payer les frais.

Leto s'oppose à la souscription, car ce seraient toujours les membres les plus assidus aux réunions, qui devraient en supporter les charges.

Delsante V. et Hubert appuient la proposition. Sloots, menuisier, veut présenter un modèle et Grégoire en propose un en fonte. Finalement cette discussion est remise à la prochaine séance.

Dewindt donne lecture d'un passage d'un livre écrit contre le comte de Chambord et le clergé.

Neuf membres nouveaux sont admis dans cette réunion. La séance est levée à 10 1/2 heures.

824. Uittreksel uit een particulier verslag, 6 februari 1874.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 244.270.

A l'enterrement civil de Riduet, un sieur Vaughan, représentant de commerce, rue de la Putterie, ancien Hôtel Groenendael, a dit adieu à l'ami avec lequel il avait combattu pour la Commune et a terminé son discours par un cri de "Vive la Commune!" Ce cri a été répété par l'assistance.

825. Losse nota in inkt, 6 februari 1874.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 114.986.

Le docteur Frappaz assistait aujourd'hui à l'enterrement civil de Riduet.

826. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 10 februari 1874.

ARAB., 1 AM., 306.

J'ai l'honneur de vous informer que les puits n° 18 et 21 du charbonnage des Produits sont en chômage depuis le jeudi 5 courant et le puits n° 23 depuis samedi dernier.

Le mercredi 4 de ce mois dans l'après-midi, presque tous les coupeurs de voies de chacune des fosses de Produits se sont refusés à descendre, les uns et c'est le petit nombre, à cause de changements et de réductions annoncés dans les conditions de travail, les autres sans aucun motif. Le lendemain matin les ouvriers à veine, sous prétexte que les voies n'avaient pas été coupées la veille, ont refusé de travailler aux deux premières fosses, et le 7 ceux du puits n° 23 ont réclamé les prix du mois de décembre, qui depuis ont subi une baisse d'environ 15 %.

Hier la grève a été générale. Une quinzaine d'ouvriers se sont présentés au puits St Louis, mais ils ne sont pas descendus se voyant en si petit nombre. Un nombre égal d'ouvriers se sont montrés à proximité du puits n° 23. Au puits n° 18, on n'a vu aucun ouvrier. Je ne comprends pas dans le chômage d'hier la fosse n° 20 qui chôme tous les lundis depuis 4 semaines pour réparations dans les puits d'extraction.

Aujourd'hui même situation qu'hier; les ouvriers du puits n° 20 sont tous venus à la baraque, mais n'ont pas voulu descendre et sans donner aucun motif. La société a pris la détermination de ne plus attendre les ouvriers demain à aucune fosse et de faire travailler tous les porions au puits Ste Henriette dans la couche Veine à la Pierre.

827. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 11 februari 1874.

ARAB., 1 AM., 306.

Au charbonnage des Produits même situation qu'hier. 70 porions font une petite extraction au n° 18.

Les ouvriers du puits n° 28 de Belle et Bonne se sont mis en grève ce matin.

On travaille au Levant du Flénu.

828. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 13 februari 1874.

ARAB., 1 AM., 306.

J'ai l'honneur de vous informer que ce matin 110 ouvriers se sont présentés au puits n° 20 des Produits et ont repris le travail. Quelques autres, une vingtaine, se sont présentés aux puits n° 18 et 23. Ils sont descendus au n° 18.

Le n° 28 de Belle et Bonne est toujours en grève.

Hier à St Félix des 16 Actions il manquait 80 ouvriers à veine sur 100 que comporte le trait et les coupeurs de voies du puits n° 5 du Couchant du Flénu ont refusé de descendre. Les voies ont été coupées par des ouvriers à journées.

829. Losse nota in inkt, 15 februari 1874.

StB., Mt., 5.

Internationale. Séance du 15 février 1874 au local de La Bourse, Grand'Place.

La séance est ouverte à 10 heures du soir sous la présidence de Standaert. Paterson donne lecture du procès-verbal de la séance du 1^{er} février qui est adopté.

Une vingtaine de membres assistent à la séance. Le secrétaire donne ensuite lecture d'une lettre adressée par Demoulin de Verviers à Pira, membre correspondant du conseil fédéral belge. Il y est dit qu'un congrès s'est réuni à Verviers à l'effet de discuter le vœu émis au congrès de Bruxelles le 25 décembre 1873 pour changer le titre du journal Le Mirabeau. La majorité a décidé que le journal ne changera pas de nom. Une séance se tiendra le 22 courant à 2 heures de relevée chez le sieur Gironbaut à Hodimont-lez-Verviers. Pira est prié d'y assister pour apporter par la même occasion le droit d'affiliation, dû au conseil par la section bruxelloise. Les fédérations de Gand, Anvers et Charleroi ont, jusqu'à présent, négligé de nommer leur membre correspondant au nouveau conseil. Le correspondant doit se munir des questions que la section bruxelloise désire voir figurer à l'ordre du jour du prochain congrès.

Pira dit qu'il ne sait ce qu'il doit aller faire à cette séance,

aucune question n'ayant été discutée en section pour être mise à l'ordre du jour du congrès. En outre, il ne sait où chercher l'argent

pour payer le droit d'affiliation, qu'on réclame.

Standaert dit qu'il y a nécessité que Pira assiste à cette séance; les affaires ne marchent déjà pas trop bien, et quant à la question d'argent, il y aura toujours moyen de faire face aux dépenses. Une quarantaine de membres ont payé cette année. La section ne peut payer pour d'autres. Il ajoute que, si les membres continuent à être si peu assidus aux séances, il sera préférable de les suspendre pendant quelques temps.

Bonningue demande qu'il soit donné suite à la décision prise dans la dernière séance de convoquer tous les membres à une assemblée générale. Standaert fait observer que Steens s'est chargé de faire une circulaire; l'assemblée a eu tort de lui confier cette besogne, dont il ne s'est pas acquitté. Ce travail incombe à l'administration et non

à un membre.

Paterson dit que Steens avait de bonnes intentions pour faire cette besogne, mais que peut-être le temps lui a fait défaut. Il n'est pas partisan de suspendre les séances. Ce cerait une désorganisation complète de l'*Internationale* à Bruxelles. Il fera lui-même le travail dont Steens s'était chargé et ce sera le meilleur moyen de réorganiser la société et de faire rentrer les fonds.

Cette proposition, appuyée par Delhanteur, Standaert et Bonningue, est mise aux voix et adoptée à l'unanimité des membres présents.

Standaert demande que le secrétaire soumette cette circulaire à l'approbation de l'assemblée dans la prochaine séance et que la convocation pour l'assemblée générale soit retardée de quelques semaines, afin que les associations puissent en prendre connaissance. On amènera ainsi un nombre assez considérable de membres.

Pira propose d'augmenter la cotisation pour mettre la société en état de subvenir à ses dépenses. Cette proposition appuyée par Mayeu, Minne et Standaert est prise en considération et sera discutée dans une prochaine réunion.

La séance est levée à 10 3/4 heures.

830. Losse nota in inkt, 22 februari 1874.

StB., Mt., 5.

Internationale. Réunion du 22 février A la Bourse, Grand'Place. A 9 1/2 heures du soir les membres du comité et quelques autres membres se sont réunis pendant une 1/2 heure. Etaient présents: Paterson, Minne, Standaert, Verrycken, Depaepe, Pierron et Melchior. Paterson, secrétaire, donne lecture de la circulaire qu'il avait été chargé de rédiger pour convoquer la société à une assemblée générale. Elle est approuvée à l'unanimité des membres. Standaert propose de retarder cette assemblée de 5 à 6 semaines.

Verrycken s'y oppose, car il faut agir promptement et strictement ou bien dissoudre la société à Bruxelles. Il propose la date du 9 mars pour cette assemblée et de porter la cotisation à 3 francs par an. Avec 0,50 fr. il est impossible de faire quelque chose.

Paterson propose de convoquer pour le 2 mars les membres qui ont déjà payé leur cotisation, afin d'avoir leur consentement à

la majoration. Cette proposition est approuvée.

L. Verryken propose de faire imprimer un certain nombre de circulaires pour les séances extraordinaires et demande que l'assemblée générale se tienne le dimanche, 9 mars, A la Bourse. Les membres quittent la salle pendant que Verrycken parle. Ce dernier se voit donc forcé de les suivre.

831. Losse nota in inkt, 22 februari 1874.

StB., Mt., 5.

Réunion du Cercle populaire, A l'Eperonnier, le 22 février. La séance s'ouvre à 9 1/2 heures sous la présidence de Dewindt. Pellering J. remplit les fonctions de secrétaire.

Hubert Delsante propose de tenir un meeting le 18 mars, pour célébrer l'anniversaire de la Commune de Paris. Ce serait une occa-

sion pour faire de la propagande socialiste.

Van Peteghem, tout en étant favorable au meeting, dit que le moment est inopportun pour célébrer l'anniversaire de la Commune. Il est inutile de faire du zèle dans une société, qui ne fait aucun progrès.

Coulon désire qu'on fasse quelque chose en mémoire de ce jour, mais quoique la société ait les moyens de donner un meeting, elle

n'a pas assez discuté depuis quelques temps.

Pellering J. est du même avis.

Delsante V. propose de tenir une nouvelle séance, dans laquelle on déciderait s'il y a lieu de tenir un meeting ou bien une réunion en célébration du 18 mars.

On convient qu'une séance extraordinaire aura lieu le dimanche, 1^{er} mars, à 8 heures du soir dans le même local. On renouvellera en même temps le comité et on procèdera à la revision des comptes.

La séance est levée à 10 1/2 heures.

832. Uittreksel uit een particulier verslag, 22 februari 1874.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 247.812.

Georges Cavalier collabore, dit-on, au journal L'Europe. Il a donné dernièrement au Cercle symphonique, A la Cour d'Espagne, rue des Bouchers, une conférence, qui a été fort applaudie, et dont le sujet était l'historique de la Commune de Paris.

433. Losse nota in inkt, [23] februari 1874.

StB., Mt., 5.

Solidaires. Conférence et concert.

A 8 1/2 heures M. l'avocat Degreef ouvre une conférence sur les communes et métiers.

L'orateur lit certains passages remarquables de l'histoire de notre pays : il donne une description abrégée de la manière dont les communes et les métiers étaient organisés jadis dans les Flandres, alors que les Flamands s'étaient affranchis du joug de leurs oppresseurs. Il démontre ensuite par où et comment ils s'étaient laissés vaincre : la cause en était pour la plus grande partie, dit-il, le manque de solidarité qui régnait parmi eux, c'est-à-dire que les communes, au lieu de se fédérer, étaient trop intéressées et étaient constamment en lutte, alors que, si elles s'étaient données la main, elles auraient peut-être encore existé aujourd'hui et des améliorations y auraient été apportées. Il cherche à démontrer que si la classe ouvrière veut, il lui sera plus facile d'organiser les corporations maintenant, attendu que l'ouvrier est moins intéressé, que la solidarité est comprise par beaucoup d'entre eux et qu'en grande partie ils ont compris que les libéraux et catholiques sont leurs adversaires et que pour arriver à se créer une position convenable, ils ne doivent se fier qu'à euxmêmes en pratiquant la solidarité. Dans son discours il rappelle également la Commune de Paris, dont la cause de la chute était, dit-il, qu'elle n'avait pas été fédérée avec les autres grandes villes, qui auraient dû proclamer et lutter pour la Commune au même moment. Il n'en causa pas davantage, disant qu'il avait l'intention de démontrer seulement qu'en Belgique l'organisation de la résistance des corps et métiers contre les rois, les princes et seigneurs avait pris une telle extension que ceux-ci étaient obligés de les reconnaître et ont dû avoir recours aux forces des grandes puissances étrangères pour détruire l'union de ces corps de métiers. En somme, dit-il au public, nous voyons qu'il est non seulement nécessaire de se grouper en corps et métiers, mais encore, et principalement, il faut la fédération

de ceux-ci. Il faut que cette union devienne générale afin que, lorsqu'une lutte s'engagera, tout travailleur y prenne part pour défendre unanimement la cause qui doit amener un jour sur le monde entier la liberté et l'égalité. Ici finit sa conférence. L'assemblée l'acclame par des applaudissements prolongés.

Brismée, qui est au bureau, dit que la soirée va se poursuivre par les chants de quelques amateurs. Comme toujours ce seront des chanteurs de profession, employés dans les cafés chantants de la rue des Bouchers, des Dominicains, de la Tête d'Or, etc., entre autres Berot, Lesueur, Amédée, Deneuvillers, etc. Marckelle récita Le 18 mars.

Vers la fin Brismée prend la parole pour annoncer qu'il se trouve de nouveau un malheureux réfugié, qui vient d'arriver à Bruxelles et qui est dans une affreuse misère. Il demande qu'on donne un nouveau concert à son bénéfice dans le courant du mois de février. Mr l'avocat Degreef y prêtera son concours et continuera sa conférence dans cette soirée sur le sujet qu'il a abordé dans la présente. Il termine en invitant le public à faire acte de solidarité en venant en grand nombre assister à ce concert.

La soirée se termine à 12 1/2 heures.

834. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 26 februari 1874.

ARAB., 1 AM., 306.

Ma lettre du 13 février vous faisait prévoir une reprise générale des travaux de la société des Produits; les 13 et 14 les traits étaient à peu près remis. On a chômé pendant les jours du carnaval et depuis le 19 les traits sont complets.

Le n° 28 de Belle et Bonne a repris après les fêtes, ainsi que le puits St Félix.

Cependant certains coupeurs de voies ont encore refusé de descendre dans quelques-uns de ces puits, ainsi que dans ceux du Couchant du Flénu, du Midi du Flénu et des 16 Actions où les voies ont été coupées par des ouvriers à journées.

Je viens d'apprendre que les coupeurs de voies du puits de la société de Bonne Espérance ont cessé leur travail depuis samedi 21 courant et que les ouvriers à veine du même puits sont en grève depuis hier matin à cause de la réduction des salaires qui leur a été faite comme dans les autres sociétés.

J'ai l'honneur de vous faire connaître également les puits qui sont mis hors d'activité par suite de la crise commerciale :

Grande Veine du Bois d'Epinois, n° 4: premiers jours de janvier.

Midi de Dour, St Charles: mi janvier.

Agrappe, n° 2: 17 novembre. Grand Hornu, n° 6: fin janvier.

Grand Hornu, n° 8: fin janvier. Grand Hornu, n° 9: fin janvier.

Couchant du Flénu, n° 2 : mi janvier. Midi du Flénu, St Placide : 9 février.

Produits, St Joseph: commencement de janvier.

Produits, Sentinelle: fin janvier. Produits, n° 21: 5 février.

835. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 27 februari 1874.

ARAB., 1 AM., 306.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'un assez grand nombre d'ouvriers se sont présentés pour reprendre leur travail au charbonnage de Bonne Espérance à Wasmes, mais la société ayant commencé, en présence de la grève, un travail de réparation au guidonnage du puits, n'a pu les recevoir; elle reprendra l'extraction lundi prochain si le nombre d'ouvriers qui se présentent est suffisant.

836. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 28 februari 1874.

ARAB., 1 AM., 306.

J'ai l'honneur de vous informer que la plupart des ouvriers du charbonnage des 24 Actions ont prévenu pour la semaine prochaine, que plusieurs ouvriers des puits St Félix des 16 Actions et Ste Julie du Bas Flénu ont également demandé leur livret pour le courant de la même semaine.

837. Losse nota in inkt, 1 maart 1874.

StB., Mt., 5.

Internationale. Section bruxelloise. Réunion du 1° mars A la Bourse, Grand'Place.

Le 1^{er} mars à 9 1/2 heures il y a eu une séance sous la présidence de Brismée. Tous les membres du bureau furent présent à l'exception du secrétaire, qui est remplacé par L. Verrycken. Une cinquantaine de membres assistent à cette séance.

Après la lecture du procès-verbal de la séance précédente, on entame la discussion de l'augmentation des cotisations. Pira, L. Verrycken, Brismée, Standaert et d'autres démontrent l'utilité de cette majoration. Ils disent que la section n'est pas en état de faire de la propagande avec les 50 centimes que payent annuellement les membres. On ne peut même pas envoyer des délégués aux congrès, etc.

Standaert propose de la porter à 2 francs. L. Verrycken demande qu'elle soit fixée à 3 francs par an, soit 25 centimes par mois. Cette dernière proposition est mise aux voix et adoptée à l'unanimité des membres.

On annonce ensuite qu'une assemblée générale aura lieu dimanche prochain à 8 heures. Berghmans distribue des circulaires.

La séance est levée à 11 heures.

838. Losse nota in inkt, 1 maart 1874.

StB., Mt., 5.

Le Cercle populaire, séance du 1 mars 1874.

La séance s'ouvre à 6 1/2 heures sous la présidence de Coulon. Pellering J., faisant fonction de secrétaire en remplacement de Paterson, malade, lit le procès-verbal de la séance précédente. On constate la présence d'une douzaine de membres.

Ordre du jour :

1° Renouvellement du comité;

2° Vérification des comptes, et

3° Meeting en célébration de l'anniversaire du 18 mars.

Sur la demande de l'assemblée, les deux premiers objets à l'ordre du jour sont remis à une séance ultérieure.

Pellering J. demande la parole sur le 3° objet. Il est partisan d'un meeting à tenir ce jour, mais il craint qu'il ne fasse du tort aux proscrits français. Plusieurs d'entre eux prendront la parole à cette occasion et il y en a qui pourraient s'exalter. A son avis, on pourrait tenir une réunion où les Français auront accès et ce jour pourrait être ainsi célébré avec tranquillité.

Grégoire dit que les craintes de Pellering sont exagérées. Il

avertira les Français et les exhortera à la prudence.

Van Petteghem et Delsante H. sont partisans du meeting; Delsante Victor est d'un avis contraire.

Grégoire soutient que ce meeting est de toute nécessité; il faut dévoiler au public ce qu'était la Commune et ce qu'elle voulait.

Delsante H. appuye Grégoire : il faut donner beaucoup de publicité à ce meeting.

La proposition du meeting est mise aux voix et adoptée à la majorité. Les membres se réuniront le mardi, 3 ct, après la séance de l'Affranchissement pour prendre les mesures nécessaires au meeting. On donne lecture d'une lettre par laquelle René donne sa démission du cercle.

La séance est levée à 8 heures.

839. Losse nota in inkt, 2 maart 1874.

StB., Mt., 5.

Les Solidaires. Séance du 2 mars Au Cygne, Grand'Place.

A 9 1/2 heures la séance est ouverte sous la présidence de L. Verryken. Une trentaine de membres furent présents. Brismée donne lecture du procès-verbal de la dernière séance administrative. Il est procédé à la perception des cotisations.

Brismée donne ensuite lecture d'une demande d'admission d'Emile Haubry. Ce dernier, Chateau, le manchot, et un nommé Masset, mégissier, rue Van Ougaerde n° 2, à Molenbeek-St-Jean, sont admis comme membres. Il donne également lecture d'une lettre de l'avocat G. Degreef, par laquelle il fait connaître qu'il ne peut donner sa conférence que dans un mois : une affaire qu'il plaide actuellement contre un couvent de Dinant lui prend tout son temps.

Brismée demande que la société organise un concert pour la fin du mois de mars. La caisse de prévoyance est en déficit et il faut aider les infortunés qui se présentent chaque jour. Il est de toute nécessité de chercher à alimenter cette caisse, afin de pouvoir soulager les malheureux. Il dit ensuite que notre gouvernement a encore fait une saleté en expulsant de notre pays un malheureux qui avait cru trouver ici de l'hospitalité. En revanche un autre vient de nous arriver de la France, dont le gouvernement arbitraire ne cesse de persécuter ceux qu'il croit avoir un peu d'esprit; en attendant que le peuple se soit décidé à le châtier, il faut soulager ces persécutés. Il propose ensuite d'examiner dans une prochaine séance l'utilité d'avoir au sein de l'association un bulletin ou journal paraissant tous les 15 jours. afin que la société soit en état de répondre aux calomnies de la prêtraille, de dénoncer ses manœuvres et faire connaître aux membres les décisions qu'on prend dans les séances, faire connaître les décès, annoncer les assemblées générales, etc. On ferait ainsi beaucoup de propagande. Il demande le renouvellement du comité de propagande. La plupart d'entre eux sont absents aux séances et ne font nullement leur devoir.

Personne ne demandant plus la parole, il est décidé que l'assemblée aura lieu dans 8 ou 15 jours afin de discuter les propositions faites par Brismée. La séance est levée à 10 1/2 heures.

Il est faite ensuite une collecte qui a rapporté une somme de

8 francs au profit de celui qui est expulsé.

840. Losse nota in inkt, 3 maart 1874.

StB., Mt., 5.

L'Affranchissement. Séance du 3 mars 1874.

La séance est ouverte sous la présidence de Renée. Après lecture du procès-verbal, on procède à la perception des cotisations. L'assemblée admet comme membre le nommé Peret, graveur, rue Gaucheret, 15, à Laeken.

La société décide ensuite de mettre à ses frais des insignes sur les tombes des membres, dont la famille n'a pas le moyen de les payer.

Van Petteghem donne lecture d'une formule testamentaire, créée par la Libre Pensée pour les sociétés rationalistes en vue d'empêcher le clergé dans les manœuvres qu'il emploie pour enterrer les libres penseurs, qui meurent parfois sans être entourés d'amis. Ce testament est fait en triple expédition, dont une est tenue par le membre, une déposée chez un notaire ou un ami et la 3° à la société. Ce testament est approuvé à l'unanimité. Le comité se charge d'en faire autographier un certain nombre pour les distribuer à une prochaine assemblée.

La séance est levée à 10 1/4 heures.

Après la séance, les membres du Cercle populaire sont restés au local pour s'entendre sur l'organisation du meeting à tenir le 18 mars. Il fut décidé de faire une démarche auprès du propriétaire du Cygne pour obtenir sa salle. Ils conviennent ensuite de se réunir le dimanche, 8 mars, à 6 heures du soir, pour se munir d'un certain nombre de circulaires, qui seront distribuées dans les groupes et les ateliers.

Ils se retirent à 11 heures.

841. Losse nota in inkt, 4 maart 1874.

StB., Mt., 5.

Réfugiés français. Société du Prêt mutuel.

Séance obligatoire du 4 mars 1874.

La séance, présidée par le citoyen Debocq, est ouverte à 9 1/2 heures du soir.

Après admission de quelques membres nouvellement présentés,

il est procédé à la perception des cotisations mensuelles.

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion sur le projet d'organiser pour le 18 mars à l'occasion de l'anniversaire de la proclamation de la *Commune*, un banquet par voie de souscription.

L'assemblée décide qu'une commission sera chargée du choix d'un local où le banquet aura lieu, de faire tous les apprêts et de prendre toutes les mesures nécessaires pour l'organisation de la fête.

La commission chargée de faire les préparatifs du banquet, s'est

réunie le 7 courant et a décidé:

1° que la quote-part de chaque participant serait fixée à 3 francs;

2° que nul étranger ne serait admis que présenté par un membre et s'il est agréé par la commission.

Un réfugié ayant demandé s'il pourra y conduire sa femme, le citoyen Donat répond qu'il n'y aura ni femmes, ni musique, mais bien de la politique.

842. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 6 maart 1874.

ARAB., 1 AM., 306.

J'ai l'honneur de vous informer que les puits Vedette et Sentinelle du Bois de Boussu sont en chômage depuis lundi par suite du refus des ouvriers à veine de travailler dans les conditions actuelles des salaires.

Les puits n^{os} 1, 2 et 5 de la société des 24 Actions sont également inactifs depuis mercredi, les ouvriers ne s'étant plus présentés depuis ce jour.

On espère une reprise de tous ces puits pour lundi.

843. Losse nota in inkt, 8 maart 1874.

StB., Mt., 5.

Assemblée générale de l'Internationale, A la Bourse, Grand' Place, le 8 mars 1874.

La séance est ouverte à 9 heures du soir. Beaucoup d'anciens membres de l'association avaient été convoqués à cette assemblée; une cinquantaine seulement ont répondu à l'appel.

Le secrétaire et le trésorier étaient les seuls membres du bureau présents. Mayeu Ferdinand est prié de remplir les fonctions de président. Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente.

Une discussion s'engage ensuite à l'effet de savoir de quelle manière sera perçue la nouvelle cotisation annuelle de 3 francs, ainsi que les arriériés. Brismée dit à ce sujet que la plupart des membres des corporations sont redevables vis-à-vis de la section; pour être considéré comme membre chacun doit commencer par payer. En ce qui concerne les avocats, tels que Robert, Janson, Degreef, Vangoidsenhove, Houzé, Splingard, etc., la section fera toucher à domicile.

Standaert dit que la candidature de Pellering n'a pas encore été ballotée et que la corporation des cordonniers, dont il fait partie, n'est pas en règle vis-à-vis de la section. Ses membres doivent se faire admettre individuellement et payer leur arriéré.

Verbruggen dit à ce sujet que c'est toujours la corporation des cordonniers qui est attaquée. Brismée répond qu'il n'y a pas d'attaque, que Pellering ne connaissant pas les décisions antérieures, est cause de ces discussions et que pour être membre de la section, il suffit de se soumettre à la formalité du scrutin. La corporation des marbriers n'a pas fait connaître sa désaffiliation et si les membres se présentent pour recevoir leur nouvelle carte, ils doivent se soumettre au ballotage et payer les arriérés. Les membres nouveaux seuls ne doivent payer que 25 centimes.

Depaepe dit qu'il a été décidé dans une séance antérieure que les membres des corporations seraient soumis au scrutin pour leur admission individuelle : cette décision a été prise en suite de la désaffiliation de la corporation des tailleurs. Plusieurs membres de cette société, qui se sont fait réadmettre individuellement, ont subi le scrutin. Il demande que cette mesure soit générale. Pellering demande à être soumis à cette formalité.

Standaert dit à ce sujet que la candidature de Pellering a été rejetée il y a deux ans et qu'il parvint à rentrer par suite de l'affiliation des cordonniers. Depaepe dit qu'à cette époque Pellering était ennemi des associations de résistance, de secours mutuel, etc. Il prétendait qu'on ne pouvait arriver à un résultat avec ces corporations, qui doivent admettre dans leur sein des membres n'ayant aucune idée révolutionnaire. Il demandait alors la création des cercles d'études sociales, de propagande révolutionnaire, seul moyen de former des hommes sur lesquels la société pourrait compter. Les candidatures de Pellering, Marion, Verbruggen, Rausschindel, Bonningue, etc., mises aux voix, sont adoptées.

Sur la demande de Brismée, il est décidé qu'une assemblée générale se tiendra dimanche prochain.

La séance est levée à 11 heures.

844. Losse nota in inkt, 8 maart 1874.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 8 mars 1874 par les Solidaires au local du Cygne, Grand'Place.

Une trentaine de membres furent présents. L'assemblée n'ayant aucune question à l'ordre du jour, une conversation s'engage entre les membres.

Brismée fait connaître que les portraits de Varlin sont reminés; mille exemplaires ont été faits pour la somme de cinq cents francs. Il ajoute qu'on peut envoyer en Angleterre et en Suisse, dans chacun de ces pays le nombre de 300 demandé. Standaert s'oppose à ce que ces portraits soient expédiés à l'étranger avant que l'argent ne soit envoyé. Collignon, qui connaît l'individu de Londres qui a demandé les 300 portraits, dit qu'il serait prudent de ne lui envoyer qu'une faible partie à la fois et voudrait qu'on exige même l'argent d'avance. Il est convenu que Standaert ne livrera les portraits qu'après avoir reçu l'argent.

Collignon fait ensuite connaître que Charles-Claude Bontant, qui a reçu l'ordre de quitter le pays, a fait des démarches pour obtenir

le retrait de cette mesure de rigueur.

Brismée porte à la connaissance de l'assemblée que dans une nouvelle société de libres penseurs, dite Les Cosmopolitains, une proposition a été faite dans le but de fonder des écoles laïques et démocratiques. Deux Français, les nommés Smets et Sanglier, se sont même présentés pour offrir un local gratuit et donner des leçons. Il dit que les membres de cette société sont sans expérience et qu'ils se font des illusions en se figurant de fonder des écoles sans ressources. Avant d'entreprendre une semblable affaire, on doit être certain d'avoir le concours matériel et moral de tous les démocrates du pays. Selon lui, les écoles érigées par le denier des écoles, ne sont pas celles qu'ils doivent désirer, car elles ne sont pas plus laïques que les autres et la preuve c'est que le prêtre est admis dans celle de la rue de Ruysbroek. Il demande que la question de la création d'écoles démocratiques soit mise à l'ordre du jour de la séance qui doit avoir lieu dans quinze jours. Cette proposition est admise.

La séance est levée à 11 heures.

845. Losse nota in inkt, 10 maart 1874.

StB., Mt., 5.

Le Cercle populaire. Séance du 10 mars 1874 A l'Eperonnier, rue des Eperonniers.

La séance est ouverte à 9 heures du soir sous la présidence du nommé Grégoire. L'ordre du jour appelle la nomination des président et secrétaires au meeting, qui se tiendra le 18 mars. Sont désignés pour remplir ces fonctions : Delsante Hube*t, président; Grégoire, vice-président; Pellering J., Dupaix et Paterson, secrétaires.

On procède ensuite à la perception des cotisations. Après, Grégoire annonce que les affiches seront placardées dimanche prochain.

La séance est levée à 9 3/4 heures.

846. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 12 maart 1874.

ARAB., 1 AM., 306.

J'ai l'honneur de vous informer que les ouvriers des puits Sentinelle et Vedette du charbonnage du Nord du Bois de Boussu ont repris le travail depuis lundi dernier. Les puits de la société des 24 Actions étaient encore en chômage mardi; cependant quelques ouvriers se sont présentés à ces puits. On a recommencé hier.

Hier les ouvriers du puits n° 17 du Levant du Flénu sont venus jusqu'à la fosse et sont retournés aussitôt sans alléguer aucun motif, mais ils ont repris ce matin.

847. Losse nota in inkt, 15 maart 1874.

StB., Mt., 5.

Internationale. Section bruxelloise. Séance du 15 mars 1874 A la Bourse, Grand'Place.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de L. Verrycken. On constate la présence d'une vingtaine de membres. Après la lecture du procès-verbal, Pira demande qu'il soit modifié et que la cotisation soit portée à 3 francs par an et non à 25 centimes par mois. Il y a toujours eu une année sociale, qui commence dans l'Internationale au mois de septembre. Il demande également que chaque adhérent paie la même cotisation, n'importe à quelle époque il entre dans la société.

Verrycken, Standaert, Demoulin, Brismée et Paterson veulent maintenir la cotisation à 25 centimes par mois. D'après eux, il serait injuste de faire payer 3 francs aux adhérents et cette mesure empêcherait un grand nombre de faire partie de la société. On passe au vote du procès-verbal et la cotisation à 25 centimes par mois est maintenue.

Demoulin demande qu'il soit pris de mesures envers les retar-

dataires. Il propose l'exclusion de la société de ceux qui n'auront pas payé au bout de trois mois.

Standaert demande qu'on leur accorde six mois et émet l'avis qu'il y aurait lieu de faire imprimer des circulaires dans ce sens, qui seraient remises à ceux des anciens membres qu'on rencontre et qui ont brillé par leur absence. Ce sera le seul moyen d'en ramener quelques-uns.

Verrycken appuie cette proposition. La section a toujours été trop tolérante, les sentiments de démocratie dont sont imbus les membres, sont cause de la défaite de l'*Internationale* à Bruxelles. Il faut commencer par être sévère. Il veut qu'au bout de trois mois une circulaire soit envoyée au domicile des retardataires avec mention de la décision prise.

Pierron dit qu'il ne s'agit plus de compter sur ceux qui ont déserté l'Internationale. Ceux-ci ne peuvent être des hommes dévoués, sinon ils ne seraient pas restés des années sans payer leur cotisation et sans venir aux séances. Le seul moyen d'obtenir un résultat serait de tenir des meetings à proximité des établissements industriels, des fabriques, etc., afin de faire de nouveaux adhérents, et si cela ne réussit pas, dit-il, il n'y a qu'à fermer la boutique.

Brismée demande qu'on prenne une décision sur les mesures à prendre à l'égard des retardataires. Le comité devrait se charger de cette besogne et rechercher, d'après les livres, ceux chez qui il y aurait possibilité de percevoir les cotisations, et sur lesquels la section peut encore compter. Il dit qu'il a reçu une lettre de l'avocat Hector Denis, qui promet de paver aussitôt qu'il aura recu son compte. Ce ne sont pas les avocats qui reculeront devant le paiement. Il espère que la section finira par s'organiser. Il ne croit pas que les meetings proposés par Pierron puissent faire prospérer la section. Il ne s'agit pas de s'occuper des grèves, mais bien d'étudier les questions sociales, discuter les principes de l'association, ce qui pourra très bien se faire dans les séances de la section et les rendre ainsi attrayantes. Les trois séances du mois devraient être consacrées à ces discussions et il devrait être permis aux membres d'amener des compagnons, qui voudront également y coopérer. On parviendra ainsi à remettre sur pied ce que des criards ont brisé.

La proposition qui consiste à accorder 3 mois pour le versement des cotisations est adoptée.

On décide que le comité se réunirait le lendemain, lundi, pour vérifier les livres et voir les membres sur lesquels la section pourrait encore compter.

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion des changements à apporter au droit d'affiliation au conseil fédéral belge. C'est la 1^{re}

question à l'ordre du jour du congrès, qui se tiendra dans le Centre le jour de Pâques.

Pira, correspondant, a été appelé à participer à la 1^{ro} séance de ce conseil, tenu à Verviers. Un article du règlement a été adopté au congrès qui s'est tenu à Bruxelles, lequel autorise le conseil à payer la délégation des membres correspondants, qui doivent se rendre 4 fois par an dans la localité où il siège. Cette question n'a pas été discutée à fond, car le conseil n'est pas en état de subvenir à ces frais. Verviers a des grandes difficultés à faire rentrer les cotisations. Gand ne paie rien. Anvers ne paie rien. Le correspondant est même venu demander au conseil de l'argent pour faire de la propagande dans les Flandres. Le conseil étant chargé de cette besogne doit également subvenir aux frais. La section de Liége paiera, mais possède très peu de membres. Dans le Centre le conseil peut compter sur six cents membres. Charleroi ne s'est pas fait représenter, Bruxelles a payé pour 45 membres. Ainsi le conseil se trouve dans l'impossibilité de subvenir aux charges, qui lui sont imposées. Il faudrait donc annuler cet article du règlement ou porter le droit d'affiliation à 50 centimes au lieu de 20.

Verrycken sait par expérience que le conseil a beaucoup de besogne et a des difficultés à subvenir aux frais. Mais le délégué, qui ira au congrès, doit vérifier les comptes et voir si toutes les fédérations paient leur droit d'affiliation, etc. Lorsque le conseil siégeait à Bruxelles, Verviers faisait toujours des observations qu'on dépensait trop d'argent. Maintenant qu'il est transféré dans cette localité, on s'aperçoit qu'on ne peut pas faire face aux dépenses. Il préfèrerait que chaque fédération payât les frais de délégation et celle qui n'est pas en état de le faire pourrait envoyer par écrit les décisions prises chez elle.

Standaert est du même avis.

Brismée dit qu'il s'agit d'établir une question d'égalité. Il serait injuste que Gand et Anvers, qui ne paient rien, obtiennent des frais de déplacement pour les délégués. Anvers dit devoir soutenir son journal De Werker, tandis que ce journal se vend bien. Gand ne représente que quelques individus. Les fédérations, qui ne paient pas, ne doivent pas être considérées comme affiliées. Paterson parle dans le même sens.

Ensuite le délégué est autorisé à voter au congrès l'augmentation des cotisations.

Puis on décide que les articles de l'ordre du jour du congrès seront discutés dans les séances qu'on pourra considérer comme assemblées générales.

La séance est levée à 11 heures.

848. De hoofdpolitiecommissaris te Brussel aan de administrateur van de openbare veiligheid, 18 maart 1874.

StB., Mt., 5.

J'ai l'honneur de vous informer que dans une assemblée générale, tenue hier, les membres de la société *Le Prêt mutuel* ont décidé que le banquet projeté pour aujourd'hui dans le but de fêter l'anniversaire de la proclamation de la *Commune* de Paris, n'aura pas lieu et sera remplacé par une souscription dont le produit servira à venir en aide aux réfugiés français nécessiteux.

Je vous ferai parvenir demain un compte-rendu aussi complet que possible de cette séance.

849. Uittreksel uit een particulier verslag, 18 maart 1874.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 183.157

Mad. Cheval assistait au meeting qui a eu lieu aujourd'hui pour l'anniversaire de la Commune.

850. Losse nota in inkt, 22 maart 1874.

StB., Mt., 5.

Séance de l'Internationale du 22 mars 1874 A la Bourse, Grand' Place.

La séance est ouverte à 9 1/2 heures du soir sous la présidence de Lissens. On constate la présence de 25 membres. Après la lecture du procès-verbal, Bonningue fait connaître que le concert donné au profit d'un membre de la section, le nommé Gendarme, a produit 47 francs.

Brismée prend ensuite la parole sur l'article 3 de l'ordre du jour du congrès, qui doit se tenir au Centre, lequel est la nomination du trésorier et du secrétaire correspondant pour l'extérieur. Il dit que cette question a été traitée à la légère dans la séance précédente. Elle a besoin d'être discutée, car ce sont les membres qui ont besoin de la plus grande confiance de l'association. Il y a des secrets chez l'un et l'autre, qui ne peuvent être dévoilés. Il est nécessaire que toutes les fédérations participent à leur nomination, afin que dans le cas où ils ne seraient pas fidèles, chacune en assume sa part de responsabilité.

Standaert dit que ces fonctionnaires ont toujours été choisis en dehors du conseil et que cette mesure doit être maintenue.

Verrycken a appris à Verviers que Bastin sera proposé par cette localité pour remplir les fonctions de secrétaire correspondant. Brismée demande qu'il soit également proposé par la fédération bruxelloise.

Maigraie de la même ville est proposé comme trésorier par L. Verrycken. Ces candidats sont admis à l'unanimité pour être proposés au congrès.

On décide après de pourvoir dimanche prochain à la nomination d'un délégué.

Depaepe prend la parole sur l'article 4 à l'ordre du jour : "Quel est le moyen le plus propre et le plus rapide de propager nos idées dans les endroits où il n'y a pas de section ?" A son point de vue, le seul moyen c'est de relever d'abord les sections qui sont tombées.

Brismée dit que ce n'est pas là le sens de l'article, qu'il est question de former des sections où il n'y en a pas, et que cette besogne incombe aux membres des fédérations les plus rapprochées des endroits où il est nécessaire d'en établir. Ceux-ci doivent se déplacer et c'est encore de l'argent qu'il faut; le point essentiel est donc d'en faire rentrer le plus possible.

Verrycken demande que le conseil fédéral belge soit autorisé à délivrer des cartes de membres à ceux qui se trouvent dans une localité où il n'y a pas de section. Arrivés au nombre de cinq, ils seraient autorisés à former une section. De cette manière la propagande se ferait pacifiquement, sans beaucoup de frais et avec l'assurance de réussite. Cette proposition est adoptée.

Verrycken prend la parole sur l'article 5: "Des grèves partielles". D'après lui, elles font du tort à des associations qui sont parvenues à réunir un assez grand nombre de membres. Mais il est parfois impossible de les empêcher. Toutefois, il y a des mesures à prendre pour les faire réussir lorsque la nécessité en est prouvée, savoir : les autres associations ne soutiendront celle en grève que lorsqu'elle en aura donné connaissance et qu'il aura été décidé de commun accord que la lutte est inévitable.

D'après Brismée, il faut empêcher une association de se mettre en grève, à moins que tous ceux qui professent le même état dans tout le pays n'y prennent part. Il est absurde de mettre cette question à l'ordre du jour d'un congrès, alors qu'il n'y a pas encore d'associations sérieuses.

Depaepe est d'avis d'empêcher les grèves tant qu'elles pourront se faire par corporation dans le pays entier.

Brismée rappelle qu'un congrès doit se tenir à Bruxelles au mois de septembre. Le délégué devra proposer au congrès du Centre comme ordre du jour : "Des moyens à réaliser pour recevoir convenablement

les délégués étrangers et des moyens de faire le congrès avec plus ou moins de majesté". Il y aura des hommes à entretenir pendant sa durée, il faudra donner au moins un banquet, payer aux délégués du pays les 8 jours qu'ils auront à y assister. Il sera difficile de supporter tous ces frais si les affaires ne marchent pas admirablement d'ici là.

Verrycken dit que le congrès de 1868 a coûté à l'Internationale une somme de cinq cents francs.

La séance est levée à 11 1/2 heures.

851. Gedrukte uitnodiging (1).

StB., Mt., 5.

AUX OUVRIERS MÉCANICIENS
Le dimanche, 22 mars 1874,
à 4 heures du soir
MEETING PRIVÉ,
en la salle de *La Bourse*, Grand'Place.
Compagnon.

La Société des Mécaniciens s'empresse de vous informer qu'il y aura, le dimanche 22 mars 1874, à 4 heures du soir, A la Bourse, Grand'Place, un meeting concernant exclusivement les ouvriers mécaniciens.

N.B. Pour être admis à cette assemblée, on est prié de se munir de cette invitation.

852. Losse nota in inkt, 22 maart 1874.

StB., Mt., 5.

Séance de l'Association des Mécaniciens du 22 mars 1874, A la Bourse, Grand'Place.

La séance est ouverte à 4 1/2 heures de relevée sous la présidence de Bonningue. Une centaine de membres y assistaient.

Le président demande l'autorisation à l'assemblée de faire sortir le nommé Massillon. Invité à motiver cette mesure, il dit que cet homme est indigne de figurer parmi eux. Huchon ajoute qu'il a trahi la société pendant la grève en détournant ses compagnons d'en faire partie. Il a dit à cette époque que l'*Internationale* était la lèpre de la classe ouvrière, en un mot : "C'est un jésuite et un mouchard".

⁽¹⁾ Gedrukt bij Brismée.

Massillon demande à ne quitter la salle qu'après s'être justifié. Prenant la parole, il dit que toutes les calomnies, qu'on lui jette à la face, sont mensongères et infâmes. "Jamais je n'ai trahi la société, au contraire, pendant la grève, j'ai secouru ceux qui en avaient besoin et qui venaient me trouver. On me reproche d'avoir trahi la société, parce que j'ai commencé à travailler avant que la grève ne fut terminée. Cela vient de ce que j'avais lu dans l'Echo du Parlement qu'elle avait cessé."

Huchon lui répond : "J'ai vu une lettre sur votre table, que vous étiez en train d'écrire à un compagnon, dans laquelle vous disiez que l'*Internationale* était la lèpre de l'ouvrier".

Massillon avoue la chose, mais dit être revenu de ses erreurs et la preuve en est qu'il est toujours présent, lorsqu'on fait un appel.

Lefèbre demande qu'il sorte de la salle. En sortant, Massillon dit : "Au revoir, messieurs, quand vous aurez besoin d'argent, vous n'aurez qu'à passer chez moi". Une douzaine de membres crièrent alors : "A la porte, le mouchard".

Huchon fait ensuite un résumé de la société depuis sa fondation : "Lorsqu'elle a déclaré la grève, elle ne possédait que seize cents francs et celle-là en a coûté sept mille. La différence provenait de diverses autres associations, qui ont coopéré au triomphe de la lutte. Elles se sont empressées de vider leurs caisses dans l'espoir de voir marcher la société, après qu'elle aurait gain de cause et qu'ainsi elles auraient été remboursées des prêts, qu'elles avaient faits. Vaines illusions; les mécaniciens ont montré jusqu'ici qu'ils sont indignes de ce que les autres corporations ont fait pour eux. Après avoir obtenu ce qu'ils ont demandé, ils ont abandonné la société sans aucune raison. Heureusement que quelques hommes dévoués ont compris les devoirs qu'ils avaient à remplir. Par leurs efforts continuels, ils sont parvenus à maintenir la société, qui, sans eux, se serait dissoute et aurait laissé à jamais aux autres corporations le triste souvenir d'avoir gaspillé l'argent de leurs confrères et les avoir lâchement méconnus. Ce sont les raisons pour lesquels les mécaniciens seuls ont été convoqués au meeting pour pouvoir laver leur linge sale en famille.

Aujourd'hui les 10 heures de travail que nous avons obtenus par la grève, ne sont plus considérées comme devant être notre journée: les salaires diminuent, alors que tous les objets nécessaires à la vie augmentent de jour en jour. Les patrons, voyant notre indifférence, se moquent de nous et profitent de notre lacheté pour nous rendre encore plus esclaves. Pour terminer, espérons que dès aujourd'hui les mécaniciens auront compris que sans la société, ils ne peuvent rien faire. Par elle ils peuvent se sauver de la triste situation

dans laquelle ils se trouvent et aucun de ceux présents ne quittera la salle sans se faire inscrire.

Lefèbre ne comprend pas comment des ouvriers ont pu lâchement abandonner la société, après avoir obtenu des secours de leurs confrères. Si on ne répare cette faute, on se rendra à jamais indigne et on sera délaissé par les autres associations.

Fidèle Cornet, mécanicien du Centre, a été stupéfait en arrivant à Bruxelles, de ne trouver que quelques hommes dévoués, sans quoi il eût été impossible de maintenir la société. En province, les ouvriers devancent de beaucoup les corporations de Bruxelles, se montrent bien plus convaincus et font preuve d'énergie. Il s'étonne de ce que beaucoup d'étrangers du corps d'état, et notamment des Français, qui ont fait leurs preuves à Paris, soient si indifférents ici, alors que c'est pour la même cause qu'on combat. Ils devraient se mettre à la tête, ayant l'intelligence plus développée. "J'espère, dit-il, qu'ils se rangeront parmi nous, et si nous voulons améliorer notre sort, il est plus que temps de nous ranger sous le drapeau de l'association."

Un Français, du nom de Lefauran, prend la parole et dit que c'est certainement leur devoir de se ranger à l'association, mais ils ne sont point libres et doivent agir avec prudence. Il leur est défendu de se mettre à la tête, mais ils feront tout ce qui est en leur pouvoir; la défaite ne dépendra pas d'eux, mais ils n'ont pas les mêmes droits que les Belges.

Cornet ne demande pas que les Français se mettent à la tête du mouvement, mais au moins ils doivent y prendre part comme les autres.

Pierron et Bonningue parlent dans le même sens que Huchon. On annonce ensuite qu'un nouveau meeting pour les mécaniciens seuls aurait lieu le dimanche suivant. Après la séance beaucoup de personnes se font inscrire.

853. Losse nota in inkt, 23 maart 1874.

StB., Mt., 5.

Réunion des Solidaires du 23 mars 1874.

Une dizaine de membres se sont réunis au local du Cygne, Grand'Place.

Brismée demande que la société vienne au secours d'un réfugié français, nommé Wolf, qui a dû quitter la Belgique et se trouve actuellement à Maestricht dans une affreuse misère. Ce malheureux a écrit à la Société fraternelle française, qui a dit qu'elle ne pouvait rien faire pour lui. Brismée propose de donner un concert et de lui envoyer en attendant une somme de 10 francs.

Lissens fait observer que les réfugiés français s'adressent toujours aux Solidaires, lorsque dans leurs sociétés établies soi-disant pour secourir ceux d'entre eux qui se trouvent dans la misère, ils ne trouvent aucun appui. La preuve en est, dit-il, c'est qu'au concert qu'on a donné dernièrement A la nouvelle Cour de Bruxelles, lorsque j'ai présenté aux membres de la société un réfugié qui se trouvait dans la plus affreuse misère, et demandé qu'on fasse une collecte en sa faveur, il m'a été répondu qu'on n'avait pas le temps de s'occuper de cela. Si c'est ainsi qu'ils entendent la solidarité chez eux, je ne sais trop pourquoi, dit-il, que nous devrions être chargés de secourir les autres, car si nous avions des malheureux parmi nous, nous ne trouverions plus le moyen de les soulager.

Debock dit que ce n'était pas le moment de faire une collecte, parce qu'il s'y trouvait beaucoup de bourgeois. La société française est instituée pour ceux qui en ont besoin et il y en a presque continuellement, de sorte que la caisse est toujours vide, et ce n'est que lorsqu'ils ne peuvent suffire qu'ils s'adressent aux Solidaires.

Sur la proposition de Brismée, on décide d'envoyer une somme de 10 francs.

Les membres se séparent ensuite.

854. Losse nota in inkt, 24 maart 1874.

StB., Mt., 5.

Le Cercle populaire. Séance du 24 mars 1874 (A l'Eperonnier). La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de Pellering père. On constate la présence de 10 membres.

Sur la proposition de Coulon, on décide d'envoyer aux journaux De Werker, L'Ami du Peuple et Le Mirabeau les considérants, dont lecture a été faite au meeting du 18 mars.

Le produit de la collecte, faite au meeting, n'étant que de 24 francs, Vanpetteghem propose d'ouvrir une souscription, afin d'obtenir une somme un peu plus présentable et on décide de prendre une somme de 15 francs de la caisse. Quelques membres ajoutant leur obole, on parvient à réunir une somme de 45 francs.

On convient ensuite de procéder au renouvellement du comité, mardi 31 mars.

La séance est levée à 10 heures.

855. Losse nota in inkt, 29 maart 1874.

StB., Mt., 5.

Séance de l'Internationale du 29 mars 1874 A la Bourse, Grand' Place.

La séance est ouverte à 9 heures du soir sous la présidence de L. Verryken. Une trentaine de membres étaient présents.

Le président demande qu'on fasse des propositions pour des questions à soumettre au prochain congrès international. A cet effet, il propose comme ordre du jour : "Par qui et comment devront être faits les services publics dans la nouvelle organisation sociale?"

Brasseur dit que lorsque la propriété du sol sera devenue collective, il sera nécessaire de voir à qui incombera l'entretien des canaux, des mines, etc. Mais il serait plus urgent de discuter les questions, qui pourront se réaliser immédiatement, tels que la coopération dans la production.

Marion dit qu'il faut discuter les questions pratiques et organi-

ser les forces socialistes.

Verrycken dit que ces questions ont été discutées dans les congrès antérieurs et que cette dernière a même été votée. Selon lui, la coopération doit être traitée dans les congrès régionaux. Toutes les révolutions ont échoué par manque d'organisation. Pour assurer le triomphe il faut savoir comment se feront les choses le lendemain d'une révolution. Pour ces motifs, il maintient sa proposition.

Marion veut rechercher les moyens pratiques pour rendre la

propriété collective.

Brasseur et Depaepe se rallient à cette proposition. Ce dernier ajoute que quoiqu'on dise que l'état devra être aboli, il doute qu'il en soit ainsi, car les services publics devront être exécutés sous la surveillance de l'état, qui ne sera plus politique, mais économique. Tel qu'il est aujourd'hui, l'état devra être détruit, mais il faudra quand même en créer un autre.

La question des services publics est admise.

Paterson est nommé délégué pour le congrès du Centre.

Ce dernier donne ensuite lecture des résolutions prises par la fédération bruxelloise sur l'ordre du jour du congrès. L'article relatif aux grèves partielles n'est pas admis.

Depaepe dit que cette question ne peut être définie d'après l'idée émise par certaines fédérations qui voudraient empêcher les grèves. Cela est impossible et ferait plus de mal que de bien, attendu que les corporations y sont souvent poussées par la force des choses. Le groupement doit être général, mais les grèves partielles auront toujours lieu et doivent être soutenues quand elles sont légitimes.

D'après Standaert, cette question émane de certaines fédérations, qui voudraient empêcher que plusieurs grèves n'éclatent dans le même moment, ce qui les empêche de triompher.

Paterson prétend que les grèves échouent parce que les ouvriers d'un même corps d'état ne sont pas fédérés dans tout le pays et même internationalement. Ce qui empêche leur réussite, c'est que l'un ouvrier prend la place de l'autre. Lorsque tous les corps d'état auront chacun leur fédération, plusieurs pourront entamer une grève sans que l'une puisse nuire à l'autre.

Verryken approuve cette idée. Seulement il faut employer des moyens pour empêcher que plusieurs grèves n'éclatent à la fois.

La séance est levée à 10 1/2 heures.

856. Losse nota in inkt, 30 maart 1874.

StB., Mt., 5.

Les Solidaires. Séance du 30 mars 1874 Au Cygne, Grand'Place. La séance est ouverte sous la présidence de Delporte. Une vingtaine de membres sont présents. Après la lecture du procès-verbal, Brismée exprime son mécontentement du peu d'assiduité des membres, qui ont été convoqués.

L. Verryken, Debocq, Standaert et autres proposent de remettre la séance à huitaine pour la lecture du rapport annuel. Cette proposition est admise. Brismée propose ensuite de faire une collecte en faveur d'un malheureux soldat de la *Commune*, qui se trouve en bas à l'estaminet.

Debocq donne lecture d'une lettre de Dewolf, qui se trouve à Maestricht, misérable et sans souliers. Brismée trouve extraordinaire que n'étant parti que de quelques jours, il n'ait plus de souliers. Il croit qu'il n'en avait pas ici. Il est plus urgent de soigner pour celui qui est sans pain que de réunir de l'argent pour acheter des souliers. Lissens dit que depuis trois ans il y a tous les jours des Français qui viennent implorer le secours des Solidaires sans qu'on sache s'ils sont bien dignes de ce que la société fait pour eux. Merlin, entre autres, a volé ses compagnons. Schoy fait une collecte, qui rapporte 7 francs.

Le président annonce pour le 31 mars l'enterrement du Français Pierret. Ensuite la séance est levée. 857. De administrateur van de openbare veiligheid aan de hoofdpolitiecommissaris te Brussel, 1 april 1874.

StB., Mt., 10.

La Société du Prêt mutuel et de Solidarité fait annoncer par le journal L'Ami du Peuple, organe des sections de l'Internationale du bassin de Liége, qu'elle vient d'ouvrir une souscription pour secourir les familles des détenus politiques et que les dons peuvent être adressés au citoyen Donat, rue du Marché-au-Bois, 3, à Bruxelles.

858. Losse nota in inkt, 6 april 1874.

StB., Mt., 5.

Congrès international des Travailleurs, tenu à Baume (Centre-Hainaut) les 5 et 6 avril 1874.

La réception des délégués des différentes fédérations de la Belgique a eu lieu le 5 avril à 11 heures du matin, au local de la fédération du Centre, situé à Jolimont. Les fédérations étaient représentées par :

Meunier, pour Verviers;

Botson et Henen, pour les bassins de la Vesdre;

Paterson, pour Bruxelles;

Vannes, pour Liége;

Vanzoen et Magermans, pour Anvers;

Doré d'Anvers, pour Gand;

Eliaerts et Massart, pour le Centre;

Romain J., Montigny;

Dricot Noël, Charleroy.

Le bureau fut composé comme suit : Botson, président, et Magermans, secrétaire. La séance s'ouvre à 3 heures de relevée.

Bastin de Verviers prend la parole et explique comment s'est constitué le conseil régional. Six fédérations y sont représentées. Charleroy ne l'est pas encore. Il explique ensuite les tiraillements qui ont eu lieu entre Verviers et les autres fédérations, qui ont voulu changer le titre du journal *Le Mirabeau*. Il en résulte qu'il y a eu au sein même de la rédaction de telles divisions, qu'il a failli ne pouvoir être imprimé. L'administration en est confié actuellement à une personne de l'endroit et ce sous sa responsabilité. Le journal est en déficit depuis les trois mois que le conseil est transféré à Verviers; mais il espère que les affaires vont reprendre comme autre-

fois. Il invite ensuite les fédérations à envoyer le montant du droit d'affiliation.

Chapeau du Centre et Magermans d'Anvers se plaignent de ce que le journal ne reproduit pas le jour des séances, qui se tiennent dans les diverses localités.

Doré et Magermans d'Anvers font observer que Le Mirabeau s'explique parfois dans un sens trop révolutionnaire et qu'il a reproduit dernièrement un manifeste sans autorisation de toutes les fédérations. Ils demandent qu'à l'avenir la rédaction ait, au préalable, cette autorisation. Anvers n'approuve pas ces termes révolutionnaires, qui empêchent les autres fédérations de s'organiser. Magermans ajoute que si la révolution éclatait avant que toute la Belgique soit organisée, elle échouerait et ce serait un crime pour ceux qui en seraient la cause.

Bastin dit que ce manifeste n'était point sorti des principes de l'Internationale. Il faut ouvrir les yeux aux ouvriers et leur démontrer que c'est vers la révolution qu'ils doivent marcher.

Meunier dit que ce manifeste a été fait dans le but de savoir si les autres fédérations sont aussi avancées que Verviers vers la révolution. Il faut démontrer quel est le véritable but de l'Internationale.

D'après Romain, les ouvriers de Charleroy et de Verviers, où il y a crise industrielle, sont poussés à la révolution, mais ils sont loin d'être organisés.

Magermans désaprouve de pousser à la révolution parce que l'Internationale, quoique parfaitement organisée, serait écrasée en Belgique, si elle n'est dévancée dans une grande puissance. La Belgique doit s'organiser, mais avoir la patience d'attendre que le moment soit venu où il lui sera donné d'assurer le triomphe.

On décide que dorénavant aucun manifeste ne sera publié sans le consentement de toutes les fédérations.

Bastin est ensuite nommé secrétaire et Malenpré trésorier pour l'extérieur.

On passe à l'article 3 : "Du changement à apporter concernant le droit d'affiliation". Cette question amène de longues discussions.

Paterson propose, au nom de la fédération bruxelloise, une augmentation de droit d'affiliation et l'annulation de l'article du règlement autorisant le conseil à payer les frais de déplacement des membres correspondants, qui doivent se rendre 4 fois par an à une séance administrative du conseil à Verviers.

Bastin et plusieurs autres membres s'y opposent et prétendent que les fédérations doivent payer ces frais comme par le passé. Le conseil n'est pas en état de payer les frais de délégation et d'après eux, les correspondances doivent se faire comme cela s'est fait antérieurement. Elles peuvent, le cas échéant, envoyer par écrit les questions à soumettre. Il ajoute que pour permettre au conseil de payer les frais de déplacement, il faudra augmenter de 20 centimes le droit d'affiliation. On en prélèvera 10 centimes pour éteindre la dette du journal L'Internationale.

Bastin et Paterson demandent qu'on ne prenne une décision à ce sujet qu'au prochain congrès. Bastin fera connaître le lendemain dans une séance administrative, qui se tiendra à 9 heures du matin, le nombre de membres de l'*Internationale* en Belgique. Cette proposition, mise aux voix, est admise.

La séance est levée à 6 heures.

A 8 heures du soir meeting public dans le même local. Le drapeau est arboré au-dessus de la porte d'entrée de l'établissement. Le meeting s'ouvre sous la présidence de Malenpré. Ordre du jour : "Des grèves partielles et de la révolution sociale".

Chapeau, Vannes, Meunier, Paterson et Magermans prennent successivement la parole. Ils sont unanimes à dire que les grèves partielles sont onéreuses. Elles ne peuvent avoir lieu que lorsqu'il y a impossibilité de les éviter. Ils engagent les ouvriers à s'organiser, à faire partie de l'association et à former des fédérations de chaque corps d'état. Pour réussir plusieurs doivent se déclarer au même moment. Et pour arriver à la révolution, ils doivent étudier les questions sociales. C'est le seul moyen de salut.

Meunier et Vannes tendent à démontrer que l'organisation sociale actuelle est tout à fait instituée contre la classe ouvrière, que les membres de la chambre et du sénat ne sont que des exploiteurs, les lois sont faites au détriment de l'ouvrier afin de le tenir dans la misère, et le clergé tend au même but et tâche de tenir le peuple croupi dans l'ignorance. En un mot, le peuple a pour ennemi la classe bourgeoise entière. Libéraux et catholiques doivent un jour faire place à la classe ouvrière, qui doit chercher à faire ses affaires elle-même et créer un gouvernement populaire, qui seul assurera le triomphe de la révolution.

A la fin du meeting deux gardes champêtres demandent à Chapeau le nom des orateurs, qui se sont succédés à la tribune. Ceux-ci s'y opposent formellement. Leur nom a été annoncé au fur et à mesure qu'ils ont pris la parole.

Chacun d'eux se présente de nouveau à la tribune pour déclarer qu'ils sont en droit de prêcher l'association, de se réunir et dévoiler les perfidies des oppresseurs du peuple, qu'enfin les gardes champêtres eux-mêmes ne sont que des esclaves autorisés à ces choses par leurs maîtres, à qui incombe le reproche et ils invitent le public à ne pas se laisser intimider.

Chacun d'eux donne ensuite son nom à haute voix. Ces fonctionnaires s'excusent en disant qu'ils ne font que leur devoir. L'incident est clos et la soirée se termine par quelques chants démocratiques.

La deuxième séance s'ouvre le 6 avril à 9 heures du matin sous la présidence du Chapeau.

Bastin fait connaître que l'Internationale en Belgique se compose d'environ 3000 membres. Plusieurs délégués démontrent que le conseil à Bruxelles a été mal administré, les livres mal tenus, que c'est de là que provient le déficit du journal L'Internationale. On décide de prendre une détermination au prochain congrès sur l'augmentation d'affiliation. On passe ensuite à la discussion du 4° article : "Quel est le moyen le plus propre et le plus rapide pour propager nos idées dans les endroits où il n'y a pas de section?"

Paterson demande, au nom de la section bruxelloise, que le conseil soit autorisé à délivrer des cartes de membre de l'Internationale à ceux qui en feraient la demande dans une localité où il n'y a pas de section, que ces cartes ne dépasseraient pas le nombre de cinq. Ces membres pourraient prendre l'initiative pour organiser des meetings, où des orateurs envoyés par le conseil prendraient la parole.

Cette proposition est combattue par Vannes, Chapeau, Malempré et Magermans. Ceux qui veulent faire partie de l'*Internationale* doivent s'adresser à la section ou fédération la plus rapprochée, laquelle doit à son tour faire de la propagande dans les localités isolées, et les sections organisées doivent s'affilier à la fédération la plus proche, laquelle, à son tour, affilie le tout en bloc au conseil régional.

Bastin dit que pour faire de la propagande il faut des hommes indépendants. L'Internationale est complètement détruite à Seraing, Charleroi, Gand, etc., parce que les hommes dévoués ont dû fuir ces localités, les patrons les ayant empêchés de travailler. D'après lui, il faudrait créer partout des cercles de propagande.

Aucune décision n'est prise sur cette question.

Vient ensuite la question des grèves partielles, discutée dans le meeting.

Vannes propose que le congrès formule le vœu que dans l'avenir les grèves ne se fassent que sous le contrôle du conseil régional, qui décidera de la légitimité d'une grève quelconque, ce qui empêchera que plusieurs n'éclatent dans le même moment et donnera ainsi les ressources nécessaires pour faire triompher celles qui seront organisées. Cette proposition est adoptée.

Une discussion s'engage au sujet de la localité à choisir pour le prochain congrès. Vannes propose la ville de Liége. Cette ville est fédérée, se fait représenter à tous les congrès et n'en a pas encore eu. Elle en a besoin pour se relever un peu. La fédération y est tellement pauvre que si le congrès se tient ailleurs, elle se verra obligée de s'abstenir d'y envoyer un délégué.

Magermans et Doré proposent la ville de Gand. Les ouvriers y sont très fougeux et sont portés pour les manifestations et voudraient s'assurer de l'entente qui règne parmi les fédérations de la Belgique. Il en sortira une grande fédération à Gand.

Vannes répond que Gand n'est pas une fédération. Il n'y a là que quelques hommes, qui même ne paient pas de droit d'affiliation. Il propose une manifestion à Gand avec le concours de délégués

étrangers.

On passe au vote, qui donne la priorité à Liége et on décide de faire une manifestion à Gand, quand le moment sera opportun.

La séance est levée à 2 heures de relevée et le congrès est terminé.

859. Losse nota in inkt, 12 april 1874.

StB., Mt., 5.

Internationale. Séance du 12 avril 1874 au local de La Bourse, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 heures sous la présidence de Lissens. Une vingtaine de membres sont présents. Le secrétaire donne d'abord lecture du procès-verbal de la séance précédente. Ensuite, comme délégué au congrès du Centre les 5 et 6 avril, il lit le compte rendu de ce qui a été fait.

L. Verrycken propose de lui voter des remerciements. L'assemblée y répond par de longs applaudissements. L'on passe ensuite à l'ordre du jour : "L'organisation de la propagande socialiste dans l'agglomération bruxelloise".

Bonningue propose un meeting aux environs des ateliers du Luxembourg. Le président dit que cela pourra se faire, si la Société des Mécaniciens se charge de payer les frais. Bonningue répond qu'il n'y en aura pas, attendu que le local des Trois Arcades est à leur disposition et qu'il se charge d'y inviter les ouvriers du Luxembourg, qui sont de tous les corps et métiers.

Verrycken appuie cette proposition. Cela rentre dans la propagande socialiste et tous ces ouvriers sont prévenus contre l'Internationale. On devrait donner des meetings dans tous les environs de Bruxelles et tâcher de s'introduire dans les sociétés, qui ne font point partie de l'Internationale et chercher à détruire les sociétés de secours mutuels qui sont menées par l'abbé Renard.

Le président dit que les mécaniciens se chargeant d'organiser le meeting, les orateurs de la section n'y feront point défaut.

L. Verrycken, Standaert, Wilmart, Brasseur, Paterson et Pira se font inscrire pour y prendre la parole. Ce meeting aura lieu le lundi, 20 avril courant, à 6 heures du soir.

Pira propose ensuite de faire de la propagande dans le quartier de la rue Notre-Dame-aux-Neiges à l'occasion du meeting organisé par les électeurs indépendants, qui aura lieu ce jour à 8 heures du soir chez le sieur Desmedt, au n° 55.

Verrycken appuie cette proposition, mais il se peut que ceux qui ne sont pas du quartier, n'y auront pas droit à la parole, puisque le meeting a lieu à cause des démolitions qui doivent s'y faire. Mais il y aura moyen d'y faire quelque chose. Si la parole n'est pas accordée aux internationaux, ils peuvent immédiatement choisir un autre local où le monde se rendra.

L'ordre du jour sera discuté dans une prochaine réunion.

La séance est levée à 10 heures.

860. Losse nota in inkt, 14 april 1874.

StB., Mt., 5.

Assemblée générale du 14 avril 1874, tenu par le Cercle populaire, A l'Eperonnier.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heurs sous la présidence de Rousseau. Une douzaine de membres furent présents.

Après la reddition des comptes on procède au renouvellement du comité. Le secrétaire Paterson est remplacé par V. Delsante. Le secrétaire-adjoint qui n'a rendu aucun service, est remplacé par Rousseau. Le trésorier Coulon veut également donner sa démission, mais sur les instances de Grégoire, Rousseau et Rauchindel, qui ont beaucoup de confiance en lui, il accepte le renouvellement de son mandat. Il dit à ce sujet qu'il ne veut pas que la société souffre à cause de lui, et qu'il continuerait ses fonctions pendant trois mois.

L'ordre du jour étant épuisé, V. Delsante prend la parole et exprime son étonnement d'avoir vu Paterson assister à la réunion de l'association de résistance des ébénistes. Il lui fait un grief de ne pas s'être expliqué dans un sens assez révolutionnaire. On a retiré la parole à Delsante chaque fois, parce qu'il parlait toujours révolutionnairement. N'ayant pas été écouté, la place n'y est plus pour un autre membre.

Paterson dit que lorsqu'il s'aventure à parler, il le fait selon les

circonstances et on ne peut pas lui faire un crime d'avoir voulu faire

de la propagande.

Rousseau approuve Paterson et lui sait gré de son dévouement et comme Delsante prétend que les sociétés de résistance ne font qu'endormir l'ouvrier, il est d'avis que tous les membres du Cercle devraient en faire partie. Selon lui, on doit s'introduire partout où il y a des réunions d'ouvriers. Grégoire dit que ces sociétés sont conduites par quelques hommes influents, qui y dictent leurs volontés, entre autres celle des mouleurs qui s'est presque dissoute parce que les chefs s'étaient partagé la caisse. Il a voulu y implanter le drapeau révolutionnaire, mais sans aucun résultat.

Pellering père dit que ces sociétés n'ont qu'un but, celui de faire augmenter les salaires. Néanmoins, il en fait partie et il conseille aux membres de s'y associer. On a ainsi l'occasion de faire comprendre à l'ouvrier la situation dans laquelle il se trouve. L'on finit par les convaincre que ce n'est pas par les grèves qu'ils aboutiront, mais qu'ils doivent s'organiser pour renverser la société actuelle. Il faut que l'ouvrier parvienne à se créer une position meilleure et digne de lui, et pour y arriver, il n'y a que la révolution.

D'après Coulon, il est inutile de faire partie des sociétés de résistance. Le progrès s'y fait trop lentement. Il suffit d'avoir peu de réunions, mais y parler ouvertement, catégoriquement, parler en tous temps et en tous lieux de la révolution, montrer à l'ouvrier qu'il est l'esclave, l'exploité de nos gouvernants et que le seul salut est la révolution. Toutefois, pour mettre un terme à la discussion, il dit que chaque membre doit avoir sa liberté d'action pour faire de la propagande, comme il l'entend, en ne s'écartant point des principes du cercle.

Paterson fait la proposition suivante comme ordre du jour de la prochaine séance : "Quels sont, pour les membres du cercle, les moyens les plus propres pour faire de la propagande ?". Cette question est adoptée.

La séance est levée à 10 1/2 heures.

861. Losse nota in inkt, 19 april 1874.

StB., Mt., 5.

Internationale. Séance du 19 avril 1874 A la Bourse, Grand' Place.

La séance s'ouvre à 10 heures sous la présidence de Brismée. Une vingtaine de membres sont présents. Ordre du jour : "De l'organisation de la propagande socialiste dans l'agglomération bruxelloise".

Standaert prend la parole. D'après lui, il n'y a qu'un moyen pour faire de la propagande, c'est de donner des meetings dans tous les faubourgs. Après celui du Luxembourg, on pourrait essayer chaussée d'Anvers aux environs des ateliers Everarts et Cie, et aller ainsi d'un faubourg à l'autre.

Brismée prétend qu'il faut viser à d'autres circonstances pour faire de l'agitation. Ces meetings hors ville n'amèneront pas beaucoup d'adhérents à la section. Cependant le mouvement qui s'opère dans la corporation des mécaniciens promet beaucoup de succès. Ils viennent de recevoir une lettre de l'Angleterre, par laquelle les mécaniciens de ce pays consentent à se mettre en relation avec ceux de la Belgique, afin d'organiser une vaste fédération du dit corps de métier dans le monde entier. C'est une raison pour laquelle la section doit se donner du mouvement. Il y a là quelque chose de sérieux.

Verrycken n'est pas partisan de tenir un meeting chaussée d'Anvers, car ce sont les ouvriers de Mr Everarts qui sont cause de la défaite de la corporation des mécaniciens et journellement ils blâment l'association. Il propose un meeting A la Bourse, où l'on recherchera les causes du renchérissement des denrées, etc., et des moyens d'y porter remède.

Après quelques observations entre Verrycken, Lissens et Standaert au sujet du jour à choisir, la majorité décide que le meeting aura lieu le lundi, 4 mai à 6 heures du soir, A la Bourse, Grand'Place. La caisse étant trop pauvre pour faire imprimer des affiches, l'appel au meeting sera fait au moyen de circulaires qu'on distribuera dans les ateliers.

La séance est levée à 11 heures du soir.

Par suite d'un malentendu, le meeting qui devait avoir lieu le lundi, 20 courant, près de la station du Luxembourg, n'a pas été tenu.

862. Losse nota in inkt, 20 april 1874.

StB., Mt., 5.

Le meeting annoncé pour le lundi, 20 courant, Aux trois Arcades, place du Luxembourg, n'a pas eu lieu par suite d'un malentendu. L'individu qui aurait dû se trouver à 6 heures du soir à la porte de sortie des ouvriers travaillant dans les ateliers du Luxembourg, y est arrivé après l'heure, lorsque tous les ouvriers étaient partis.

La plupart des membres de l'Internationale s'étaient rendus Aux trois Arcades, savoir Verrycken, Brismée, Paterson, Brasseur, Pira,

Demoulin, Bonningue, Mercier, Berghmans, Standaert et plusieurs autres. Tous étaient désappointés d'avoir fait cette course inutile.

Les mécaniciens ont résolu de tenir ce meeting lundi prochain, mais il est probable que les orateurs seront peu nombreux, car plusieurs ont manifesté leur mécontentement de s'être dérangés inutilement.

863. Losse nota in inkt, 20 april 1874.

StB., Mt., 5.

Réunion des Solidaires Au Cigne, Grand'Place (le 20 avril 1874). Une vingtaine de membres se sont réunis à leur local. Brismée parla de la nécessité de renouveler les comités de prévoyance et de propagande, dont la plupart des membres assistent rarement aux séances. Il exprime également le désir de voir s'imprimer un bulletin ou organe rationaliste, qui serait d'une grande utilité à la société, vu qu'il servirait à convoquer les membres aux séances, contiendrait les discours qui se prononcent aux enterrements et serait utile à faire de la propagande. On se bornerait à combattre les préjugés de la religion et on pourrait imprimer deux cents numéros pour la vente, ce qui alimenterait la caisse.

On se sépare ensuite.

864. Losse nota in inkt, 26 april 1874.

StB., Mt., 5.

Internationale. Séance du 26 avril 1874 A la Bourse, Grand' Place.

La séance s'ouvre à 10 heures du soir sous la présidence de Standaert. Une douzaine de membres sont présents. Verrycken, secrétaire, donne lecture d'une lettre qu'il a reçue des menuisiers de Genève, par laquelle ils informent qu'ils sont à la veille de faire un grand mouvement dans cette ville. Ils sont décidés à ne plus vouloir travailler que 10 heures par jour et à raison de 50 centimes l'heure et le double du prix pour les heures supplémentaires. Ils demandent s'ils peuvent compter sur l'appui moral et matériel des sections de Bruxelles dans le cas où ils seraient forcés de faire la grève.

La réunion décide que Verrycken devra répondre à cette lettre et inviter les ouvriers de Genève à s'adresser directement au conseil régional belge à Verviers, qui avertira toutes les fédérations du pays. Verrycken devra en même temps donner les adresses des corporations de Bruxelles, auxquels les ouvriers de Genève pourront s'adresser directement, ce qui assurera mieux du succès, la fédération bruxelloise de l'Internationale n'ayant plus de pouvoir sur les associations établies dans la ville.

Standaert et Brasseur sont d'avis que les menuisiers de Bruxelles devraient saisir cette occasion pour faire un mouvement et organiser des meetings.

Paterson répond qu'il fera tout ce qui est en son pouvoir pour en organiser.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre émanant du conseil général de Verviers, qui demande qu'on recule de quelques semaines le congrès, qui doit avoir lieu à Liége le jour de la Pentecôte. Il donne ensuite lecture d'une lettre provenant de Liége, par laquelle l'Internationale de cette ville proteste contre la lettre de Verviers. Ils disent que le conseil général abuse de ses droits et veut poser un acte d'autorité. L'assemblée décide de maintenir le jour de la Pentecôte, fixé pour le congrès.

La caisse n'étant pas en état de payer les frais de déplacement du correspondant, il est décidé qu'on enverra par écrit les observations concernant la séance administrative, qui se tiendra à Verviers le 3 mai prochain.

Brasseur annonce qu'un meeting aura lieu lundi, 27 avril, à 6 heures *Aux trois Arcades*, place du Luxembourg. Il invite les orateurs à s'y rendre. Il porte également à la connaissance de l'assemblée que les mécaniciens donneront un concert *A la Bourse*, Grand'Place, le dimanche 10 mai, à 8 heures du soir.

La séance est levée à 12 1/2 heures.

Les Solidaires se sont réunis le 26 avril Au Cygne, Grand'Place, où ils ont distribué des circulaires pour annoncer le meeting de l'Internationale, qui aura lieu lundi, 4 mai, au local de La Bourse.

865. Losse nota in inkt, 27 april 1874.

StB., Mt., 5.

Séance du 27 avril 1874 tenu par les Solidaires Au Cygne, Grand'Place.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de L. Verryken. Après la lecture du procès-verbal, Brismée prend la parole sur l'ordre du jour : "Renouvellement du comité de prévoyance". Il dit que des 9 membres dont ce comité est composé, un seul, le trésorier, a donné des preuves d'activité. Il doit être moins nombreux, mais composé d'hommes qui assistent régulièrement aux séances. Il fait

remarquer que cette société de prévoyance est d'une grande utilité: il y a constamment des malheureux à soutenir. Les souscriptions et les concerts ont déjà soulagé beaucoup d'infortunes. Maintenant qu'il y a déficit, il s'agit d'organiser de nouvelles fêtes pour alimenter la caisse. On passe ensuite à l'élection du nouveau comité, qui se compose de 5 membres, savoir : Melchior, Ph., Paterson, Saccasin, Pieterzen et Godfurneau.

On passe au 2° article de l'ordre du jour : de la propagande. Standaert est d'avis que la propagande ne peut plus se faire comme par le passé. Ce sont toujours les mêmes membres qui sont présents aux séances et ce sont eux qui supportent toutes les charges. Il faudrait trouver un moyen qui oblige tous les membres de la société à faire de la propagande. Il faudrait créer à cet effet au sein de l'association un bulletin qui paraîtrait mensuellement et pour lequel chaque membre payerait 25 centimes par mois, ce qui lui donnerait

droit à un numéro. Ce serait de la propagande obligatoire.

Brismée développe cette idée, qui vient de lui. Il n'existe à Bruxelles aucun organe socialiste ou rationaliste. La société a perdu beaucoup de membres, dont il ne reste plus aucun souvenir; des discours, qui méritaient l'impression, ont été prononcés sur leur tombe, etc. Par contre, il existe de sales journaux cléricaux, qui n'insèrent que des mensonges et des calomnies contre leurs adversaires. Il faut à tout prix combattre ces gens, les mettre à découvert devant le public, dévoiler leurs iniquités et leur turpitude. Cet organe pourrait aussi servir pour convoquer les membres et la caisse s'alimenterait par la vente des numéros. Mais il faudrait un comité stable, des membres capables de remplir leurs fonctions. On passe au choix du comité, qui se compose comme suit : Standaert, trésorier, Berghmans, Voglet, Glazer, Bertrand et Declercq. Il sera décidé dans une prochaine séance si l'organe se fera et quand paraîtra le 1^{er} numéro.

La séance est levée à 11 1/2 heures.

866. Losse nota in inkt, 3 mei 1874.

StB., Mt., 5.

Internationale. Séance du 3 mai 1874 A la Bourse, Grand'Place. La séance s'ouvre à 9 1/2 heures sous la présidence du L. Verrycken. Apès la lecture du procès-verbal, il fait connaître à l'assemblée qu'il a envoyé au menuisiers de Genève les adresses des corporations de Bruxelles.

L'on passe ensuite à l'ordre du jour, qui a pour objet la question du renchérissement des objets nécessaires à la subsistance et qui sera traitée au meeting du 4 courant.

Paterson désire que cette question soit discutée au préalable, afin que les membres de l'*Internationale* soient d'accord au meeting, afin de pouvoir, le cas échéant, combattre les contradicteurs.

Livin dit que ce renchérissement provient des capitalistes, qui veulent s'enrichir toujours davantage. Il veut y porter remède en organisant les associations dans le but de faire augmenter les salaires.

Lissens et Pira prétendent que l'exploitation des terres en est directement la cause.

Standaert ajoute que les accapareurs et les intermédiaires qui emploient les ouvriers des champs, sont faute du renchérissement des denrées alimentaires. L'augmentation des salaires n'est pas un remède, car les denrées, les loyers, etc., augmentent en proportion.

Demoulin dit que le seul moyen d'y remédier c'est d'organiser les forces ouvrières pour faire diminuer les heures de travail.

D'après Depaepe, les salaires des ouvriers sont beaucoup plus élevés qu'autrefois, mais les métaux précieux ont perdu beaucoup de leur valeur par suite de leur abondance. Le véritable point est de convaincre l'ouvrier que jadis il ne devait pas travailler tant pour avoir son nécessaire. D'après lui, le renchérissement provient directement de la propriété du sol, qui ne devrait pas appartenir à quelques-uns, mais à l'humanité entière. Viennent ensuite la spéculation et les accaparements et en dernier lieu l'accroissement des impôts. Il faut pénétrer l'ouvrier que c'est lui qui supporte toutes les charges, attendu qu'il reçoit tout des dernières mains. En un mot, il est le plus misérable de la société. On doit lui démontrer qu'il travaille aujourd'hui le double d'heures d'autrefois et qu'il peut à peine suffire à son existence.

Verrycken croit que l'Internationale ne doit pas reculer devant la question de la propriété. Il est temps de discuter cette question au point de vue du principe et démontrer au public les moyens d'action.

Depaepe promet de se rendre au meeting. La séance est levée à 11 1/2 heures.

867. Losse nota in inkt, 4 mei 1874.

StB., Mt., 5.

Internationale. Meeting du 4 mai 1874.

Le meeting s'ouvre à 6 1/2 heures sous la présidence de Standaert. On constate la présence d'environ 150 personnes.

Le président expose à l'assemblée que l'Internationale avait décidé de mettre en discussion la question du renchérissement de toutes

choses, parce qu'elle concerne tous les ouvriers indistinctement et même les petits commerçants. Il engage tout homme dévoué à la classe ouvrière de venir discuter ses intérêts. Il fait particulièrement appel à la classe qui souffre depuis plus de 40 ans, exploitée par quelques bourgeois, libéraux et catholiques, qui se disputent le pouvoir et qui font, l'un et l'autre, tous leurs efforts pour la tenir dans l'ignorance et l'esclavage.

Pellering, prenant la parole, dit que dans sa jeunesse le salaire était moins élevé qu'aujourd'hui, mais que l'ouvrier travaillait moins et pouvait se nourrir et se loger convenablement. Aujourd'hui plus il travaille, moins il reçoit. Les exploiteurs cherchent constamment à lui retirer les petits bénéfices qu'il parvient à faire sur son travail. D'un autre côté, il doit payer beaucoup plus cher les denrées alimentaires, parce qu'il est obligé de les acheter par petites quantités, et cela parce que les accapareurs en sont déjà maîtres avant qu'elles soient arrachées de la terre.

On démolit les demeures des ouvriers pour les remplacer par de grandes et belles maisons, on les chasse ainsi de la ville et lorsque les puissants qui ont décrété ces démolitions meurent, la bourgeoisie leur élève des statues pour témoigner sa reconnaissance, et le peuple doit souffrir toutes ces injustices, parce qu'il est ignorant et indifférent. Il faut cependant que ces injustices cessent et que le peuple, qui travaille, puisse vivre et que son existence soit garantie. La terre doit appartenir à celui qui la cultive. Il espère que le moment de réparation ne se fera pas attendre et au premier bouleversement le peuple sera sauvé.

Brismée, prenant ensuite la parole, tend à démontrer que le droit individuel de la propriété est cause de tous les renchérissements. Une foule d'institutions qui vivent aux dépens de la société viennent encore aggraver cette situation: tels sont entre autres le clergé, la gendarmerie, les armées, etc. qui vivent dans la fainéantise et doivent être entretenus par le peuple. L'ouvrier qui croupit dans la misère, doit chercher les remèdes qui peuvent améliorer son existence. Ces moyens existent; malheureusement, ils ne sont pas compris par la masse des travailleurs et ils ne sauront s'en servir que lorsque tous auront conscience et connaissance de leurs droits et de leurs devoirs. Il conjure tous les corps d'état à s'organiser en résistance à l'effet de faire augmenter leurs salaires à mesure que les denrées renchérissent et diminuer les heures de travail, ce qui leur donnera le temps de s'instruire. A force de persévérance on parviendra à amener les propriétaires et les bourgeois à venir offrir d'eux-mêmes au peuple à apporter des changements à l'état social, mais alors il leur montrera qu'il est en état de se gouverner lui-même.

Standaert dit que la principale cause du renchérissement provient des accaparements et de la spéculation. Il rappelle que cela était défendu autrefois et qu'un certain comte de Flandre fit brûler dans l'huile bouillante des accapareurs de blé.

Flahaut dit que l'ouvrier ne veut pas écouter les bons conseils. Pour cette raison il exprime le désir de voir les salaires diminuer encore et la misère devenir de plus en plus grande. C'est alors seulement qu'il sortira de sa torpeur et changera l'état social actuel, qui est basé sur l'injustice et l'iniquité; le meilleur remède sera la force brutale. Des armées de travailleurs doivent s'organiser pour montrer qu'ils sont en état de faire leurs affaires d'eux-mêmes.

Schoy parle dans le même sens.

Brismée combat ces orateurs. Des luttes sans organisation ont eu lieu; on en a de tristes souvenirs et on doit tâcher de ne plus avoir à les déplorer. On doit se mettre en mesure de faire une révolution radicale et empêcher qu'on assassine encore les femmes et les enfants comme les gueux de Versailles l'ont fait.

Flahaut, reprenant la parole, dit qu'on a les moyens violents et les moyens pacifiques, mais il y a trop peu de persévérance pour pouvoir user des derniers. Si les travailleurs s'unissaient pendant deux ans seulement, on serait en état de détruire toutes les boutiques qui font payer le triple de la valeur des objets nécessaires à la vie. On a essayé de faire de la coopération, mais les ouvriers, voyant qu'ils ne pouvaient pas bénéficier cent pour cent, ont préféré retourner chez leurs anciens fournisseurs pour payer davantage de la mauvaise marchandise. Les hommes convaincus doivent se faire un devoir d'instruire leurs compagnons et faire de la propapande active. L'ouvrier de son côté doit s'unir pour la résistance afin d'être un jour en état de mener à bonne fin la révolution qui doit changer de fond en comble la société actuelle.

Verryken proteste contre les paroles prononcées par Flahaut, qui a dit qu'il fallait chercher à rendre la misère de l'ouvrier encore plus affreuse. Il faut, au contraire, s'organiser en résistance. La révolution appelle tous les travailleurs, tous doivent y prendre part parce qu'ils en tireront tous profit. Il cite comme exemple à suivre les Anglais, qui sont en bonne voie d'organisation et qui finiront par la victoire.

Le président donne ensuite lecture d'un considérant à approuver par l'assemblée, dont voici la teneur : "Considérant que la propriété est la plus grande cause de la misère des travailleurs, que le renchérissement provient en premier lieu de l'accaparement du sol, dont la location augmente journellement, le meeting déclare que pour remédier à cet état de choses, il faut que tous les travailleurs s'organisent en associations de résistance, afin de rendre un jour le sol à la collectivité".

Lorsque le président veut mettre cette proposition aux voix, plusieurs assistants demandent un nouveau meeting. Godfurneau fait une collecte pour couvrir les frais occasionnés par le meeting.

La séance est levée à 8 heures.

868. Losse nota in inkt, 5 mei 1874.

StB., Mt., 5.

Séance de l'Affranchissement, tenue le 5 mai 1874 A l'Eperonnier, rue des Eperonniers.

La séance s'ouvre à 9 heures du soir sous la présidence du nommé Nies. On constate la présence d'une trentaine de membres. Après la perception des cotisations, Pellering fils donne lecture du procès-verbal de la séance précédente.

On aborde ensuite la discussion des questions posées par les Solidaires de Verviers et qui doivent être mises à l'ordre du jour du prochain congrès de libres penseurs.

La 1^{re} question est : "L'idée de Dieu est-elle une idée morale ?" Pellering père, prenant la parole, dit que cette idée est immorale, car ce sont les hommes qui l'ont inventée. C'est au nom de Dieu que se fait le bien et le mal et que se commettent les massacres du peuples. La religion en a fait un être tout puissant. Si quelque chose de bien se fait, c'est Dieu qui l'a voulu, dit-on, par sa toute puissance. Il s'en suit que le mal ne peut également se commettre que par lui. En effet, d'après toutes les religions, il possède en lui le pouvoir de faire de l'homme ce qu'il veut. Ce serait un être injuste, si c'était lui qui est cause de la souffrance des peuples travailleurs. Ces raisons suffisent pour démontrer que l'idée de Dieu n'est pas une idée morale.

Renaix parle à peu près dans le même sens. Il ajoute qu'il faut employer tous les moyens pour faire disparaître ce nom, qui abrutit les masses, que la question posée doit être discutée catégoriquement, afin de discréditer complètement les religions et démontrer ouvertement l'idée stupide de l'existence d'un être supprême.

Dewindt demande des explications sur l'admission à l'Affranchissement du nommé Driesmans, qui a été exclu des Solidaires, parce qu'il avait indignement exploité le nommé Chateau, réfugié politique, privé d'un bras. Renaix, Pellering père et fils, et plusieurs autres membres demandent son exclusion. Paterson donne quelques explications: "Driesmans a fait confectionner un appareil pour l'estropié, appareil qu'il lui a fait payer beaucoup trop cher. Ne pouvant solder immédiatement cette somme, Chateau aurait dû signer un contrat qui stipulait qu'il devait payer constamment le tiers de ses journées. Il devenait ainsi à jamais l'esclave de Driesmans. L'assemblée décide qu'une enquête serait ouverte à sa charge. Van Petteghem, Renaix, Cammaert et Léonard sont désignés à cet effet.

Plusieurs membres sont admis, parmi lesquels se trouve un nommé Nazy Edouard, rue de Cureghem, n° 26.

Van Petteghem fait connaître que le nommé Agaton Depotter, auteur, a fait hommage à la société de plusieurs ouvrages socialistes. La séance est levée à 10 1/2 heures.

869. Losse nota in inkt, 11 mei 1874.

StB., Mt., 5.

Séance des Solidaires, tenue le 11 mai 1874 Au Cygne, Grand'

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures sous la présidence de Standaert. Une trentaine de membres sont présents.

Le président fait connaître à l'assemblée que deux comités de propagande sont organisés. Il s'agit d'élaborer un projet de règlement pour chacun d'eux, à soumettre à l'assemblée générale. Il importe de définir le genre de propagande à faire et les devoirs qui incombent au comité de prévoyance. Brasseur prend la parole et dit que le comité de propagande ne sera pas seulement chargé de la rédaction de l'organe, qui doit s'imprimer, mais il aura pour devoir d'organiser des meetings, conférences, etc.

Bertrand croit que les circonstances ne permettent pas de donner des conférences et des meetings. Il s'agit d'abord de faire rentrer des fonds dans la caisse pour permettre la publication de l'organe. Verry-ken prétend, au contraire, qu'il y a des bonnes raisons pour donner des meetings; il propose d'en organiser un à Waterloo le jour de la Pentecôte, à l'occasion du pélérinage, organisé par l'abbé Renard et qui se rendra sur le champ de bataille, en mémoire des martyrs de la liberté. Il croit que ce meeting réussirait à merveille et qu'on y ferait beaucoup de propagande.

Brismée: Oui, pour se faire casser la tête!

Verrycken dit qu'il n'y a aucun danger à courir, car leurs principes sont basés sur la justice et la vérité et il faut profiter des occasions pour démasquer ces êtres infâmes, tels que l'abbé Renard, et au moment même où ils sont en train de faire leur commerce, quelques hommes doivent avoir le courage de s'y rendre. Au besoin il ira tout seul : il ne craint pas les obstacles.

Brismée dit qu'un meeting a été organisé un jour en cet endroit et qu'il a failli être battu avec d'autres compagnons par la masse ignorante, qui y habite. Ce sera encore bien plus dangereux lorsque les crétins, jésuites et mangeurs de bon Dieu y seront réunis. Il croit qu'on fera bien de renoncer à cette idée. Il y a assez de propagande à faire à Bruxelles. Il dit ensuite que les deux comités se chargeront de la rédaction de leur règlement. Il prie ensuite Paterson de prêter son concours au concert du 18 courant et d'y chanter La Marseillaise de l'Internationale. Cette chanson, imprimée à 500 exemplaires, sera vendue au profit du nommé Sève, un des membres actuellement malade.

La séance se termine à 11 heures.

870. Uittreksel uit een brief van de burgemeester van Verviers, 16 mei 1874.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 196.427.

Extrait d'une réponse du bourgmestre de Verviers à une lettre de l'administration de la sûreté publique en date du 4 mai 1874, lui prescrivant d'inviter les membres de la section allemande établie en la dite ville de s'abstenir de participer d'une manière active aux conciliabules de l'Internationale.

Le nommé Cloot a avoué sa participation à l'administration de l'œuvre, mais il prétend que cette section ne s'occupe pas de politique, mais seulement de l'augmentation des salaires et d'une certaine propagande à la frontière prussienne pour amener une entente entre les ouvriers belges et prussiens. Cependant, il n'a pu nier que le principe de la *Commune* a fait l'objet de nombreuses discussions dans les meetings auxquels la section allemande a pris part et que les principes de l'institution mise en application à Paris, n'aient été proclamés, discutés et adoptés dans ces réunions; mais il prétend n'avoir pris aucune part à ces décisions.

871. Losse nota in inkt, 17 mei 1874.

StB., Mt., 5.

Assemblée générale des Ouvriers Menuisiers du 17 mai 1874, Au Cygne, Grand'Place.

La séance, présidée par le nommé Nieuland Pierre, du corps de métier, s'ouvre à 10 heures. On constate la présence de deux cents membres environ. Le secrétaire donne lecture d'une lettre par laquelle les ouvriers menuisiers de Genève demandent s'ils peuvent compter sur l'appui moral et matériel des menuisiers de Bruxelles, pour la grève qu'ils ont l'intention de faire (1).

Il exprime ensuite son regret de voir si peu d'ouvriers présents, alors que la société a mis tout en œuvre pour avoir une réunion compacte. Il fait l'éloge des ouvriers menuisiers de l'Angleterre, de la Suisse, de l'Italie, etc., de leur bonne organisation et de la ténacité avec laquelle ils réclament sans cesse l'augmentation des salaires et la diminution des heures de travail. S'ils continuent ainsi, ils aboutiront à obtenir leur affranchissement complet, tandis que les menuisiers de la Belgique, s'ils continuent à vivre dans l'indifférence, verront le moment, où ils seront méprisés par les autres peuples et considérés comme des égoïstes, indignes de la solidarité, qui règnera à l'étranger. Il engage ensuite les étrangers à la société à demander leur admission comme membres.

Pira fait ressortir les bienfaits déjà obtenus par l'association, tels que l'abolition des heures supplémentaires et l'augmentation des salaires.

Brismée fait un chaleureux appel aux menuisiers pour soutenir de toutes leurs forces les compagnons de Genève dans leur campagne pour l'abolition du travail par pièces. Il fait ressortir que ce système est la ruine de l'ouvrier et l'annéantissement de ses forces. Les hommes d'âge, usés par le travail ne peuvent faire concurrence aux ouvriers jeunes et vigoureux, qui à leur tour deviennent des vieillards à 30 ans. Il dit que l'ouvrier n'est qu'une machine, qui doit fonctionner du matin au soir et se brise au bout d'un certain temps, faute de substances nécessaires à son alimentation. Il parle ensuite des ouvriers typographes qui sont devenus si puissants par l'association, qu'ils n'ont plus besoin de se mettre en grève, lorsque le besoin se fait sentir de réclamer une augmentation de salaire. Tous les ouvriers fidèles à l'association en arriveront à ce point et apprendront à connaître leurs droits. La terre exploitée aujourd'hui par la minorité doit appartenir à la collectivité. Tous les Belges devraient avoir les mêmes droits pour élire ceux par qui ils veulent être gouvernés. Tous ces droits sont méconnus aux véritables Belges, qui sont les producteurs.

Demoulin parle dans le même sens. Il donne lecture d'une lettre de convocation des patrons menuisiers, ayant pour objet la fixation des tarifs et la nécessité de créer une école d'apprentissage. "Vous voyez, dit-il, qu'ils ne dorment point, et qu'ils finiraient par fouetter l'ouvrier dans l'atelier, si la société venait à se dissoudre."

⁽¹⁾ Afschrift van deze brief in het dossier. Zij geven een ganse uiteenzetting van de redenen van de staking, die ze beramen. Deze staking is gericht tegen alle werk per stuk.

Paterson fait connaître à l'assemblée que l'Association des Ouvriers Ebénistes s'est empressée de voter une somme de 500 francs pour venir en aide, le cas échéant, à leurs compagnons de Genève. Il invite les menuisiers à prêter également leur concours. Cette proposition est admise à l'unanimité.

La séance est levée à une heure.

872. Losse nota in inkt, 17 mei 1874.

StB., Mt., 5.

Internationale. Séance de la section bruxelloise A la Bourse, Grand'Place, (17 mai 1874).

La séance s'ouvre à 10 heures sous la présidence de Brismée. Après la lecture du procès-verbal, il prend la parole pour demander l'impression d'affiches pour annoncer le meeting réclamé par le public qui a assisté à celui du 25 mars. Après quelques observations cette proposition est admise et on décide que ce meeting aura lieu le lundi 25 mai à 7 heures du soir. Sur la demande de Lissens, l'assemblée accorde son local au *Cercle médical* (système Raspail), qui y donnera un concert de bienfaisance le 31 mai courant.

Brismée demande ensuite à faire une collecte le jour du meeting afin de couvrir les frais d'affiches, etc. Il dit à ce sujet que tous ceux qui prennent part au développement des questions sociales qui y sont posées, peuvent bien participer dans les frais. Les libéraux imposaient également un droit d'entrée aux meetings qui se tenaient jadis A la Louve. Lissens propose d'ajouter à l'ordre du jour l'article suivant : "De l'accaparement du commerce et de l'industrie par les jésuites". Il lui sera facile d'en démontrer la vérité : l'industrie dentellière, par exemple, dans les couvents des filles rentre dans cette catégorie. Des filles connaissant la fabrication sont attirées pour un certain temps dans les couvents pour mettre les religieuses au courant; elles sont renvoyées ensuite et se trouvent pour la plupart obligées d'entreprendre d'autres métiers.

Brismée dit que ce ne sont pas là des faits des jésuites, mais des petites sœurs ou béguines. Les jésuites se lancent dans des industries plus productives et plus considérables, telles que les grandes maisons de confection, les hôtels, etc. Cette question serait utile à démontrer, mais il faut y ajouter les travaux qui se font dans les prisons et les dépôts de mendicité. Pour cet article Depaepe propose la rédaction suivante : "De la concurrence désastreuse que fait aux ouvriers le travail exécuté dans les couvents, les prisons et les dépôts de mendicité". Cette rédaction est approuvée.

On décide ensuite d'envoyer un délégué au congrès qui se tient à Liége le jour de la Pentecôte. Brismée et Brasseur refusent d'y aller. Verryken est désigné comme délégué.

Brismée propose de donner au délégué le pouvoir de faire valoir les opinions de la fédération bruxelloise, savoir que le conseil a le droit de prévenir les dangers, d'engager les ouvriers à s'abstenir dans certains mouvements contraires à ceux de l'*Internationale*. Le conseil ne doit plus être autorisé à lancer des manifestes qui pourraient compromettre l'*Internationale* en Belgique. Il faut, au préalable, le consentement des fédérations.

Sur l'article "De l'organisation du congrès universel", le délégué devra se rallier aux propositions les plus avantageuses. Pour le reste de l'ordre du jour on s'en rapportera aux décisions du congrès. Brismée se plaint de ce que les Verviétois n'ont encore rien fait pour éteindre la dette laissée par le journal L'Internationale et dont il est le créancier.

La séance est levée à 11 1/2 heures.

873. Losse nota in inkt, (18) mei 1874.

StB., Mt., 5.

Séance des Solidaires, Au Cygne, Grand'Place (le ... mai 1874). La séance s'ouvre à 10 heures sous la présidence de Mitchel. Brismée donne lecture du procès-verbal de la séance précédente et passe ensuite à la perception des cotisations. Quelques nouveaux membres sont admis, entre autres le nommé Debauche, peintre, rue du Marché.

Il fait ensuite connaître à l'assemblée qu'un Français du nom de Laurier, habitant le Luxembourg, demande qu'une collecte soit faite en sa faveur. Il ajoute que la caisse de prévoyance étant en déficit, il n'y a pas lieu de donner suite à cette demande. Il n'est pas partisan de faire des collectes, parce que ce sont toujours les membres assidus aux séances qui doivent payer.

Bertrand est du même avis. On ne doit pas être prodigue en fait de secours, sans que l'on soit certain de ceux à qui on les donne. Paterson annonce le concert et vend quelques cartes.

On lève ensuite la séance.

874. Losse nota in inkt, 25 mei 1874.

StB., Mt., 5.

Meeting donné par la section bruxelloise le 25 mai 1874 A la Bourse, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 8 heures du soir sous la présidence de Standaert. 150 personnes environ étaient présentes.

Le secrétaire Paterson donne lecture du procès-verbal du meeting tenu le 4 courant.

Ordre du jour : Du renchérissement des objets nécessaires à la vie et de la concurrence désastreuse que fait aux ouvriers le travail exécuté dans les couvents, les prisons et les dépôts de mendicité.

Flahaut, prenant la parole, dit qu'on n'arrivera à détruire les prisons et les couvents, qui ne sont que des maisons de corruption, qu'en changeant la société de fond en comble. Toutes les institutions en général sont mauvaises et basées sur l'injustice. Les gouvernements sont institués pour garantir les privilèges de la bourgeoisie; ils tendent à aveugler la classe ouvrière et à tenir le peuple croupi dans l'ignorance et la misère. Tous les moyens sont bons pour faire crouler l'édifice, mais il faut que les travailleurs se groupent et organisent des établissements de consommation. Il faut faire comme les jésuites : tâcher d'attirer les ouvriers par les plaisirs et profiter de leur présence pour les instruire et faire connaître leurs droits. Lorsque tous seront convaincus, il sera facile de renverser la société actuelle.

Pellering tend à démontrer que la position de l'ouvrier ne s'est pas améliorée proportionnellement à l'augmentation des produits. Toutes les misères des peuples proviennent de l'organisation des gouvernements. On fait des emprunts pour embellir les villes et c'est l'ouvrier qui doit supporter indirectement toutes ces charges. Il s'agit de propager les idées démocratiques et faire comprendre à l'ouvrier que la seule forme de gouvernement possible pour lui assurer une existence et garantir le travail, c'est la *Commune* comme elle était instituée à Paris, où chacun avait les mêmes droits. Il n'est pas partisan des établissements préconisés par Flahaut, qui coûteront beaucoup d'argent et tiendront le peuple enchaîné.

Le travail dans les prisons ne fait pas de tort aux ouvriers. Il n'en est pas de même de celui, qui se fait dans les couvents et indirectement par les prêtres et les jésuites, qui s'accaparent les industries. Il ajoute qu'il est plus que temps que les travailleurs ouvrent les yeux, car il n'y a que l'instruction qui peut sauver la société. Il termine en disant que la liberté ne viendra ni de l'Allemagne, ni de l'Angleterre, mais de la France, qui en a jeté les premiers germes.

Verryken dit qu'il n'y a qu'un but contre lequel il faut se diri-

ger: c'est la détention de la propriété du sol entre les mains de quelques-uns. C'est le seul point qui permettra de résoudre toutes les questions. D'après lui, l'organisation de la société est vicieuse. L'ouvrier ne pouvant subvenir à ses besoins s'égare, est mis en prison, où il doit travailler pour peu et enrichit encore les capitalistes. Le seul moyen de salut c'est de s'organiser pour proclamer la propriété collective et alors seulement disparaîtront toutes les iniquités. Le budget de la guerre sera consacré à l'entretien des vieillards et des orphelins et celui des cultes à l'instruction. On obtiendra tout cela par l'association en résistance, d'où sortira une révolution radicale, qui assurera le triomphe.

Brismée parle dans le même sens; il est adversaire du travail dans les prisons et les couvents. Il cite à ce sujet des personnes qui se sont enrichis par le travail des détenus. On doit s'organiser afin de parvenir à balayer cette vieille société qui se gorge aujourd'hui dans l'abondance et les plaisirs au dépens de la sueur des travailleurs. Il fait ensuite connaître à l'assemblée qu'une trentaine d'ouvriers mécaniciens du Centre ont été condamnés pour avoir enfreint les lois telles qu'elles existent aujourd'hui, dans leur réclamation pour obtenir une augmentation de salaire. Ils ont eu chacun deux mois de prison. Ces hommes qui ont cru devoir se révolter contre leurs patrons, sont emprisonnés et pendant ce temps leur femme et leurs enfants, qui sont innocents, sont punis davantage, car ils souffriront de la misère. Il propose de donner un concert à leur bénéfice.

Depaepe s'étend longuement sur la question de l'augmentation des denrées, des loyers, etc. Il conclut que la possession du sol par quelques-uns est cause de tout le mal. Il dit, en terminant, que l'instruction seul apprendra au peuple à connaître ses droits, par lesquels il arrivera à transformer la société qui donnera aux travailleurs ses instruments de travail et tout le fruit qui en provient, c'est-à-dire qu'alors règnera la collectivité.

Le meeting se termine à 10 1/2 heures.

875. Losse nota in inkt, 29 mei 1874.

StB., Mt., 16.

Rapport sur la séance de la Société républicaine démocrate et sociale et de Solidarité, qui à été tenue A l'ancienne Bourse, Grand' Place, à Bruxelles le 27 mai 1874.

La commission était composée de la manière suivante : Peter, président; Rolin 1° assesseur; Buit, 2° assesseur.

Le président fait donner connaissance du procès-verbal de la séance précédente. Le procès-verbal a été adopté à l'unanimité des membres présents. Le nombre des membres présents était de 26.

Marion demande la parole sur le paragraphe de la séance dernière, si les femmes et les enfants des membres de la société ont droit au visite du médecin lorsqu'ils sont malades. Perrachon, rapporteur, répond que quand bien même l'on versera 60 centimes par semaine, l'on n'arrivera pas à pouvoir payer les visites pour les femmes et les enfants. Laville prend la parole et approuve le citoyen Perrachon.

Planpiez demande la parole pour une motion d'ordre et dit que avant d'aller plus loin, que le président fasse sortir les étrangers qui ne sont pas de la société, qu'il croit qu'il y en a. Le président pria les personnes de sortir.

Le président reprit l'article 3 et demande que l'on fasse deux caisses, l'une de 30 centimes pour les secours, l'autre pour la caisse de prêt, qui est de 20 centimes.

Selier prend la parole et dit que 30 centimes, cela suffira. Prud'homme prend la parole et approuve le système du citoyen Selier. Perrachon maintient les 50 centimes par semaine.

La séance a été levée à minuit.

876. Losse nota in inkt, 1 juni 1874.

StB., Mt., 5.

Réunion de l'Association des Solidaires, le 1^{er} juin 1874 Au Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures du soir. Après la perception des cotisations, Brismée donne lecture du procès-verbal de la séance précédente. On passe ensuite à l'admission de 7 à 8 nouveaux membres, entre autres un nommé Godon, impasse Cail-Hallot à Saint-Gilles; Paten, quai des Charbonnages n° 46; Grosjean, peintre en bâtiments, montagne de Sion n° 19.

Aucune discussion n'a eu lieu à cette séance, qui a été levée vers 11 heures.

877. Losse nota in inkt, 2 juni 1874.

StB., Mt., 5.

Séance du 2 juin 1874, tenue par l'Affranchissement, A l'Eperonnier, rue des Eperonniers.

La séance est ouverte sous la présidence du nommé Trouchon. On constate la présence d'une trentaine de membres. Après la lecture du procès-verbal de la séance précédente, on procède à l'admission des membres, dont les noms suivent : Pontien (Français) et Roux, graveur-litographe, rue Delcourt, n° 40, à Saint-Gilles.

Le nommé Wallez prend ensuite la parole et demande qu'on prenne des mesures énergiques à l'égard des membres qui ne paient pas leur cotisation et qui n'assistent jamais aux réunions. De ce nombre est un nommé Deprez, rue Vanderelst, 13, qui fréquente l'église catholique et dont il reçoit l'aumône. Pellering J. demande son exclusion. René dit que conformément au règlement, les membres doivent être en retard de paiement d'un an avant qu'on puisse les exclure.

Pellering père dit que Deprez est un malheureux, incapable de travailler encore, qu'il est secouru de la ville et qu'il doit être considéré comme membre aussi longtemps qu'il observe les principes de l'association.

L'assemblée charge le secrétaire adjoint Cammaert d'écrire à ce membre pour lui demander quelles sont ses intentions à l'égard de la société.

Sur la proposition de Pellering, l'abbé Opzomer, qui vient de commetre un vol, est exclu de l'association.

On se sépare ensuite jusqu'au 3° mardi du mois. Dans cette réunion on discutera les questions à l'ordre du jour du congrès des Rationalistes, proposé par les *Solidaires* de Verviers. Il était 10 1/2 heures du soir.

878. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 3 juni 1874.

ARAB., 1 AM., 306.

J'ai l'honneur de vous informer que les ouvriers des puits n° 18, 21 et 23 du charbonnage des Produits n'ont pas travaillé hier. Ils réclament une augmentation de salaire. Ceux du puits n° 12 ont prévenu qu'ils ne descendront plus aujourd'hui sans augmentation.

Jusqu'ici ceux du puits n° 20 ne disent rien.

D'après les renseignements qui me parviennent, aucune mesure de la part de la société n'a provoqué cette abstention des ouvriers; depuis quelque temps ils ont réduit le nombre d'heures de travail. Les ouvriers à veine donnent maintenant environ 8 heures de travail utile. On comprend que dans ces conditions le salaire est peu élevé.

Aujourd'hui les ouvriers du puits n° 12 sont en grève, ainsi

que ceux des puits n^{∞} 18, 21 et 23. Ceux du puits n° 20 continuent à travailler.

On m'apprend aussi qu'un des puits du Levant du Flénu serait en chômage.

879. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 6 juni 1874.

ARAB., 1 AM., 306.

Les ouvriers du charbonnage des Produits sont rentrés aujourd'hui en grand nombre . . .

Les ouvriers des puits n° 14 et 17 du Levant du Flénu avaient repris le travail hier.

Le puits n° 28 de Belle et Bonne a été en chômage les 5 et 6 juin à cause d'une grève des ouvriers (1).

880. Losse nota in inkt, 7 juni 1874.

StB., Mt., 5.

Séance du 7 juin 1874, tenu par la section bruxelloise de l'Internationale ou local de La Bourse, Grand'Place.

La séance est ouverte à 10 heures du soir sous la présidence de C. Depaepe. On constate la présence d'une vingtaine de membres. L. Verryken rend compte de sa délégation au congrès de Liége les 24 et 25 mai.

Il a d'abord constaté que les comptes sont mal tenus. Il a été convenu qu'on paierait un acompte de 200 francs en déduction à celle de 2000 que l'*Internationale* doit à Brismée, qui a imprimé le journal de la société; mais jusqu'ici ce dernier n'a encore reçu que 90 francs. Il engage la section de Bruxelles à s'occuper de cette affaire. Le congrès a décidé que les manifestes faits au nom des fédérations doivent être approuvés par toutes, à moins que le temps ne manque pour remplir cette formalité.

La proposition qu'il a faite pour offrir un bouquet aux délégués, qui assisteront au congrès international, qui doit se tenir à Bruxelles, n'a pas eu de solution.

Le droit d'affiliation au conseil fédéral belge a été fixé à 25 centimes par an pour chaque membre. Les sections qui seront créées à l'avenir, devront s'affilier à la fédération la plus proche de leur

⁽¹⁾ Bijgevoegd in potlood.

localité. La ville de Gand a été choisie pour tenir le prochain congrès belge. La décision prise au congrès du Centre-Hainaut pour y faire une manifestation, est annulée.

L'assemblée s'est déclarée satisfaite de la délégation, qui a été

confiée à Verryken.

Le président donne ensuite lecture d'une lettre des menuisiers de Genève, par laquelle ils font connaître qu'ils ont essayé de faire une grève partielle. Ils ont mis pour cela 4 ateliers à l'index, mais le 1° juin les patrons leur ont fait connaître par voie d'affiches une grève générale pour le 4 juin. Ils demandent des secours le plus promptement possible, soit à titre de don, soit à titre de prêt.

Standaert propose de réclamer aux mécaniciens de Bruxelles la somme de 350 fr., dont ils sont redevables. Brasseur, membre du comité de cette corporation, répond qu'elle est en état de payer une

partie de cette somme.

Depaepe prend ensuite la parole sur l'ordre du jour proposé pour le congrès international : "Par qui et comment seront faits les

services publics dans la nouvelle organisation sociale".

D'après lui, il faudra remplacer l'état par un autre ou une administration du même genre. Il entend par services publics l'entretien des routes, des chemins de fer, postes, télégraphes, etc. Tout cela ne regarde plus une commune et devra, par conséquent, former une sorte d'état, une administration de la confédération des communes. Il ne veut pas que cela se fasse par des compagnies ouvrières ou autres en particulier, mais doit appartenir à la collectivité. Il faudra une sorte d'état à créer par toutes les communes libres, lequel traitera directement avec tous les ouvriers employés à ses travaux.

Verryken dit que le but de l'Internationale étant de détruire tout gouvernement, tout état quel qu'il soit, tout devra appartenir à la collectivité. Tout travailleur doit être en possession de ses instruments de travail. Ceux qui font les chemins de fer deviendront les maîtres de leur instrument de travail, puisqu'il en sera ainsi pour les autres corps de métier, sinon les uns seraient libres et les autres plus gouvernés que jamais.

La séance est levée à 11 1/2 heures.

881. Losse nota in inkt, 14 juni 1874.

StB., Mt., 5.

Séance du 14 juin 1874, tenue par l'Internationale au local de La Bourse, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 10 heures du soir sous la présidence de Standaert. Une dizaine de membres sont présents.

Après la lecture du procès-verbal le secrétaire fait connaître à l'assemblée que Brismée a reçu un premier acompte sur la dette laissée par le journal *L'International*. D'après les combinaisons des fédérations, qui se sont réunis à Verviers, on parviendra à réunir annuellement une somme de 300 fr. pour éteindre cette dette.

Standaert informe ensuite les personnes présentes que Delesalle et Croisier ont été exclus de l'*Internationale* à Bruxelles pour avoir compromis la société dans le Borinage en excitant les ouvriers à la révolution violente. Ils y ont soutenu que c'était le seul moyen de salut pour la classe ouvrière et que l'organisation des corporations était un moyen illusoire pour parvenir à leur émancipation.

Après, Standaert rend compte qu'il a reçu une somme de 50 francs en acompte sur les prêts faits à la corporation des mécaniciens lors de la grève.

Verryken prend ensuite la parole pour faire connaître qu'il existe une brochure intitulée Les Communeux, émanant de quelques individus qui se trouvent à Londres. Ces individus, qui sont Blanquistes, compromettent par leurs agitations violentes toute l'Association internationale des Travailleurs. Ils ressemblent à ceux que nous venons d'exclure et sont cause de la destruction de l'organisation de la société. Il importe de protester contre cette manière d'agir en répondant par un manifeste à insérer dans les journaux socialistes ou par une brochure. Brismée est chargé de préparer une réponse à cette brochure pour la réunion de dimanche prochain.

La séance est levée à 11 1/2 heures.

882. Losse nota in inkt, 21 juni 1874.

StB., Mt., 5.

Réunion du 21 juin 1874 des membres de l'Internationale, A la Bourse, Grand'Place.

Quelques membres seulement furent présents à cette réunion. La conversation s'est engagée entre eux et a roulé sur la défection de l'Internationale à Bruxelles. Les membres présents désespèrent tous de pouvoir la relever, malgré toutes les peines qu'ils se sont données pour son développement. Lissens propose de désigner une autre ville que Bruxelles pour le prochain congrès, Verviers par exemple, où il y a encore quelques éléments. Il croit que ce congrès fera fiasco et que les réunions du congrès ne seront pas suivies.

Verryken et Standaert croient que les provinces enverront beau-

coup de monde et que les internationaux de Bruxelles se réveilleront à cette occasion.

Ils décident ensuite de faire les démarches pour obtenir soit le local de L'Alcazar ou celui de L'Alhambra pour les délibérations du congrès. Dimanche prochain sera discutée la réponse que Brismée est chargé de faire à la brochure intitulée Les Communeux, qui se trouve reproduite dans les journaux L'Ami du Peuple et Le Mirabeau.

Ils quittent la salle à 11 heures du soir.

883. De inspecteur-generaal der mijnen aan de minister van openbare werken, 27 juni 1874.

ARAB., MW., 1018/2.

Comme vous le savez, un commencement de grève s'est déclaré, il y a quelques semaines au charbonnage des Produits, à Flénu-lez-Jemappes. Le prétexte en était une augmentation intempestive de salaire, ainsi que je m'en suis assuré.

En effet, dès que je fus informé par la voix des journaux de cette tentative de grève, je m'empressai de demander à M. l'Ingénieur principal Arnould, les renseignements nécessaires pour apprécier si la diminution des salaires, dont les ouvriers se plaignaient, était en rapport avec celle bien accentuée de la valeur de la houille.

Cela posé, examinons maintenant ce qui s'est passé à la mine des Produits à l'époque de la grève. La tonne de tout venant s'y vendait journellement 21 frs contre 27,70 fr. en mai 1873. C'est donc une baisse de 6,70 fr. au 1000 K, ou de 24 %. A la même époque, c'est-à-dire en mai 1874, le prix d'abatage de la houille, par mêtre carré, se payait à l'ouvrier à raison de 1,2 fr. contre 1,59 fr. à l'époque correspondante de l'année précédente, c'est donc une diminution de 39 centimes ou de 25 %, donc à peu de chose près dans la même proportion que la dépréciation survenue dans la valeur du combustible minéral. Mais il y a plus, c'est qu'il a été constaté que pendant les quatre premiers mois de 1870, l'ouvrier mineur déhouillait dans sa journée jusqu'à 4,10 m², alors que dans les mois correspondants de 1874, il ne rendait plus que 3,40 m², c'est-à-dire que son effet utile est en raison inverse du prix de l'unité de sa tâche. En effet, au commencement de 1870, le mètre carré d'abatage ne se payait que 89 centimes, tandis qu'en 1874, c'est 1,36 fr., soit 47 centimes ou 53 % en plus. Si donc le mineur avait déhouillé autant de mètres carrés pendant les 4 mois qui viennent de s'écouler, que pendant

ceux de 1870, il eût pu faire une journée dont le taux se fut élevé à 5,58 fr. en moyenne (4,10 m² × 1,36 fr.) ou à 2 centimes près la journée de 5,60 fr., qu'il avait obtenu en mai 1873 à l'époque de la cherté excessive des charbons.

Il résulte donc de ce qui précède, que le rendement de l'ouvrier est un facteur important de son salaire, et qu'il peut ainsi, dans certaine mesure, par sa propre volonté, augmenter son gain ou le diminuer, toutes les autres circonstances égales d'ailleurs. Or, dans les chiffres des tableaux que je consulte, la puissance des veines dans l'ensemble est restée sensiblement la même, ainsi que le plus ou moins de difficultés d'abatage, tandis que, comme nous l'avons vu, le rendement a diminué notablement. Et cependant avec le prix qu'il reçoit au m² d'abatage, il pourrait facilement augmenter son salaire de 1 fr. à 1,50 fr., en produisant le même nombre d'hectolitres qu'il rendait en 1870. Mais l'ouvrier borain, surtout, est imbu de cette idée que s'il produisait davantage et que, par suite, son salaire s'élevait, l'exploitant ne tarderait pas à réduire le prix de sa tâche; or, dit-il, pour gagner la même chose, j'aime mieux me donner moins de peine! Et c'est ce raisonnement qui le retient, et qui fait qu'il cherche toutes les occasions possibles pour augmenter son salaire en surélevant le prix de l'unité. Pour cela, il observe les stocks aux fosses et aux rivages, comme baromètre de l'industrie, il s'informe des prix de vente, il attend le moment où l'extraction est active, et enfin, lorsqu'il se croit indispensable, il commence la grève.

Depuis quelque temps, comme on le sait, les ordres d'achat étaient plus nombreux, les prix de vente étaient plus fermes, l'extraction était plus active, les stocks diminuaient et les ouvriers devenaient plus rares par suite de l'émigration d'un assez grand nombre d'entr'eux vers le Centre et Charleroi, où les salaires sont plus élevés. Ces diverses circonstances réunies expliquent le commencement de la grève dont il s'agit, mais qui, heureusement, n'a pas eu de suite puisque Le Houilleur du 21 de ce mois, n° 510, annonce que toute trace de grève a disparu.

Enfin, si cette tentative de grève avait réussi, les ouvriers auraient peut-être obtenu une r'e augmentation de salaire, et c'était leur but, pour en obtenir une seconde à l'entrée de l'hiver, époque à laquelle, selon toutes les probabilités, la hausse des charbons sera bien accentuée, hausse qui entraînera naturellement et légitimement celle des salaires, au contraire de celle que les ouvriers voulaient provoquer, alors qu'elle n'était pas encore justifiée.

884. Losse nota in inkt, 28 juni 1874.

StB., Mt., 5.

Séance du 28 juin 1874, tenue par l'Internationale, A la Bourse, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures sous la présidence de Brasseur. Paterson lit le procès-verbal de la séance précédente.

Depaepe prend ensuite la parole et fait connaître que depuis quelque temps le journal L'Ami du Peuple insère des poésies signées par un nommé Joineaux; ces poésies sont mal composées et n'ont aucune signification. Il écrit également des articles tout à fait contraires aux principes de l'Internationale; il fait même l'éloge des sociétés de secours mutuels, qui sont sous le patronage de l'abbé Renard et qui ont fait une manifestation au champ de bataille à Waterloo. Il a aussi fait insérer à la 4° page de ce journal une chanson qui a été chantée par les excursionnistes. Debueger et Verbruggen ont connu Joineaux à Paris, où il était membre de l'Internationale et de la Commune; ils l'ont toujours considéré comme un homme sincère et un vrai démocrate.

Sur la proposation de Depaepe l'assemblée décide d'écrire à la rédaction du journal en question et de faire connaître le mal que les articles de Joineaux produisent.

On passe ensuite à la discussion de la brochure intitulée Les Communeux. Verryken dit qu'on a jugé inutile d'y répondre; dans tous les cas on pourra y faire une réponse indirectement lors du congrès, qui doit se tenir à Bruxelles au mois de septembre.

Depaepe dit que ceux qui ont écrit la brochure ne font pas partie de l'Internationale; c'est un groupe isolé qui assume la responsabilité des incendies et du massacre des otages à Paris. Ils prétendent que la révolution violente est le seul moyen pour anéantir le despotisme. Ce sont là les convictions de beaucoup d'internationaux.

Verryken prétend qu'il est du devoir de la société de s'occuper du manifeste, parce qu'il y a des signatures qui ont représenté l'Internationale au congrès de La Haye. Un écrit du même genre y a été présenté par des Blanquistes, qui ne veulent aucune organisation et prétendent n'avoir besoin que des hommes pouvant manier un fusil afin de renverser les gouvernements qu'ils veulent remplacer par une dictature. Ce n'est pas à cent lieues de Paris qu'ils doivent crier pour vendre leurs frères et pendant la Commune le courage leur a manqué pour rester à leur poste.

Sur la proposition du président cette question est écartée.

On continue l'ordre du jour. La question des services publics est entamée. Un comité composé de 5 membres est nommé à l'effet

de faire un rapport sur ce sujet. Brismée, Verryken, Depaepe, Standaert et Brasseur sont désignés.

La séance est levée à 11 heures du soir.

885. Losse nota in inkt, 29 juni 1874.

StB., Mt., 5.

Réunion des Solidaires au local du Cygne, Grand'Place (le 29 juin 1874).

Une quinzaine de membres assistaient à cette réunion. Brismée demande que la société donne un concert au bénéfice d'un réfugié français, palissonneur chez le sieur Heyvaert à Cureghem. Le produit de ce concert servirait à payer les frais de voyage de sa femme et de ses six enfants, qui se trouvent à Paris dans la misère.

Verryken, de son côté, demande l'intervention de la société pour secourir la veuve d'un membre de la Commune, bien connu, qui a été fusillé à Paris. La prudence l'engage à ne pas dire le nom qu'il fera connaître au comité de prévoyance. (Ce membre fusillé est Millière.)

Brismée propose successivement le médecin Depaepe et l'avocat Degreef pour donner une conférence où il serait perçu un droit d'entrée au bénéfice de cette veuve. Sur la proposition de Verryken, on se borne à faire circuler une liste de souscription, qui produit une dizaine de francs. Celui-ci promet de soumettre cette liste à des personnes fortunées et qui s'empresseront de souscrire.

Le concert au profit du réfugié français est fixé au 13 juillet. La séance est levée à 11 heures du soir.

886. Nota van een officier van politie te Brussel, 4 juli 1874. StB., Mt., 2.

D'après des renseignements obtenus d'une personne digne de foi, il doit se tenir ce soir à huit heures précises Au Cygne, Grand' Place, une réunion de Français Communards. Cette personne s'offre à y introduire quelqu'un sous sa responsabilité.

J'ai constaté avec elle la présence à l'Hôtel du Petit Dunkerque de plusieurs étrangers.

VAN EEN ANDERE HAND, 6 JULI 1874

C'est le sieur Lemesle, boulanger, qui prétend pouvoir introduire quelqu'un de la police dans le local des Communards, alors que luimême ne fait pas partie de la société. Une tentative de ce genre n'aurait d'autre objet que de faire connaître celui des vérificateurs ou agents, qui voudrait s'y introduire, aux réfugiés, qui les connaissent toujours trop tôt.

887. Uittreksel uit een particulier verslag, 4 juli 1874.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 216.131.

On assure que Henri Rochefort est arrivé avant-hier soir à Bruxelles pour s'y occuper de l'impression de *La Lanterne*. C'est l'imprimeur Vanderauwera, rue de la Sablonnière, 8, qui la fera paraître sous le nom de son ouvrier Wittmann, demeurant rue des Secours, 48. On prétend que Rochefort garde l'incognito et repartira pour Londres.

888. Losse nota in inkt, 5 juli 1874.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 5 juillet 1874 par l'Internationale, A la Bourse, Grand'Place.

La séance s'ouvre sous la présidence de Verrycken. On constate la présence de 35 membres.

Après l'admission de deux nouveaux membres, on passe à la discussion de l'ordre du jour : "De l'action politique des classes ouvrières".

Paterson, prenant la parole, dit que cette question, jusqu'à présent n'a aucune signification, parce que jusqu'à ce jour l'Internationale n'a pas engagé ses membres à s'occuper de politique gouvernementale. Mais il s'agit de savoir quelle sorte de politique les travailleurs doivent employer pour parvenir à s'organiser.

Verryken dit que cette question émane de la fédération jurassienne, mais qu'en Belgique où l'on n'a pas le suffrage universel, où l'Internationale ne cherche même pas à l'obtenir, cette question n'a pas de motif d'être posée. En Belgique l'ouvrier n'a qu'une politique négative. Le seul but qu'on doit poursuivre c'est de s'organiser à l'effet de parvenir à être un jour en état de pouvoir renverser la société actuelle.

Marion dit que la classe ouvrière doit s'organiser afin de pouvoir seconder, un jour, soit la France, soit l'Allemagne, lorsqu'un de ces pays fera une révolution.

Brismée dit que de tout temps les efforts ont échoué, parce que les hommes n'étaient pas convaincus et se sont laissés tromper par de bonnes promesses, qui n'ont jamais été tenues. Il cite à ce sujet les révolutions de 1830, 1848 et 1871. Les Napoléon, les Jules Favre,

Jules Simon, Thiers, etc. ont trompé le peuple.

L'Internationale doit étudier les questions sociales pour ne pas être prise au dépourvu quand la révolution arrivera. Il blâme Delesalle et Spehl, qui ont fait des tentatives pour désorganiser les forces de l'Internationale, en faisant croire au peuple qu'il suffisait d'un fusil pour renverser les gouvernements despotiques et qui croient transformer en athées, du jour au lendemain, des gens fanatiques. Le triomphe de leur cause se trouve dans l'organisation des sociétés de résistance. Brasseur dit qu'on doit parvenir à s'organiser en écartant les questions révolutionnaires et attirer les ouvriers par la discussion et tâcher de les convaincre.

Brismée convie les membres capables à se rendre dans la section, qui est un cercle d'études sociales et de propager leurs lumières dans les corporations afin d'éclairer les masses.

Verryken propose de discuter dans une séance administrative l'utilité qu'il y aurait d'avoir une bibliothèque renfermant des ouvrages traitant de l'organisation, de la société future, comptes rendus des congrès antérieurs, etc.

La séance est levée à 11 1/2 heures.

889. Losse nota in inkt, 6 juli 1874.

StB., Mt., 5.

Seance des Solidaires tenue le 6 juillet 1874 Au Cygne, Grand' Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures sous la présidence de Delporte. Après la lecture du procès-verbal, Brismée rappelle qu'une liste de souscription est ouverte en faveur de la femme d'un fusillé sous la Commune. Il recommande également aux personnes présentes de prendre des cartes pour le concert, qui aura lieu le 13 courant au bénéfice du mégissier Gondeau à l'effet de procurer à sa femme les moyens de faire le voyage de Paris à Bruxelles. Il engage ensuite les membres à souscrire pour le portrait photographié de Varlin, membre de la Commune, qui a donné sa vie pour la cause sociale. Des Français, qui craignent de se faire connaître, vont s'occuper à faire cette photographie en différentes couleurs, mais il faut qu'ils puissent réunir une somme d'environ 200 francs avant de pouvoir commencer le travail. Il fait la biographie de Varlin et dit qu'il était connu dans tous les pays. Des listes de souscriptions ont été envoyées en France, en Italie, en Angleterre, en Espagne, en Suisse et dans différentes

villes du pays. Il espère que toute personne qui partage ses idées, voudra posséder la photographie de cette grande figure révolutionnaire. Les propositions de Brismée sont admises à l'unanimité.

Ce dernier propose ensuite d'organiser une fête à l'occasion de l'anniversaire de la fondation de la société. Deux commissions sont nommées pour chercher un local pour tenir un banquet. Ce local devra se trouver hors ville, afin qu'ils puissent s'amuser à bon marché et sans être inquiétés.

La séance est levée à 11 heures du soir.

890. Losse nota in inkt, 12 juli 1874.

StB., Mt., 5.

Séance tenue par l'Internationale le 12 juillet 1874 au local de La Bourse, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 10 heures sous la présidence de Brismée. Une quinzaine de membres sont présents.

Depaepe prend la parole sur la question des services publics. Depaepe, rapporteur, demande un délai de 8 jours pour présenter son rapport. Dans la discussion, qui a eu lieu en comité, il s'est trouvé en désaccord avec Verryken, qui veut qu'une partie de ces services soit exécutée par des compagnies d'ouvriers. Depaepe veut que ces services soient exécutés en commun, et il compte parmi ces services l'entretien des routes, des canaux, des voies ferrées, etc. Il veut la décentralisation des pouvoirs, la destruction des états, en un mot, la suppression de toute autorité; car ce serait créer un monopole en laissant à certaines compagnies d'ouvriers la faculté d'exécuter certains services sans que la commune entière y participe. En effet, une corporation plus puissante qu'une autre pourrait exécuter à sa manière certains services, qui intéressent une commune où le pays entier. Elle deviendrait par là un état, un pouvoir. Verryken voudrait que les travailleurs qui y sont employés en deviennent les maîtres et les possesseurs. Cela n'est pas logique, parce qu'il n'en serait pas de même pour d'autres travaux. Ce service incombe donc à toutes les communes qui y trouvent leurs intérêts.

Martelet est du même avis.

Sur la proposition de Brismée, il est décidé qu'un manifeste sera adressé à tous les ouvriers, ayant pout but de leur faire connaître les bases fondamentales de l'association et de leur expliquer la nature des luttes, qui ont eu lieu dans l'Internationale.

La question de choisir une langue uniforme pour les correspon-

dances entre les fédérations régionales est rejetée comme n'étant pas applicable pour le moment.

Jeudi 23 courant, Depaepe développera son rapport sur les services publics. Dans cette séance on s'occupera également du banquet à offrir aux délégués, qui se rendront au congrès, et des moyens pour couvrir leurs frais de séjour.

La séance est levée à 11 heures 1/4.

891. Losse nota in inkt, 23 juli 1874.

StB., Mt., 5.

Séance du 23 juillet 1874, tenue par l'Internationale, A la Bourse, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures sous la présidence de Brismée. 24 membres sont présents à cette réunion, entre autres : Depaepe, Standaert, Paterson, Berghmans, Possé, Griselle, Debuyger, Godfurneau, Saccasyn, Debauche, Mayeu, Lissens, Rousseau et Pira.

Le président donne lecture de l'ordre du jour : 1° Réélection du comité; 2° Rapport sur les services publics, et 3° Communications concernant le congrès universel (1).

Il demande la remise à une séance ultérieure de la lecture du rapport et qu'on s'occupe spécialement du congrès.

Depaepe demande à pouvoir commencer la lecture de son rapport sur les services publics, qu'il ne veut pas garder en poche, afin de ne pas être obligé, plus tard, de le lire pour les quatre murs.

Ce rapport, qui est très long, donne les détails sur presque tous les services publics en général, ceux des communes, des villes, des pays, des chemins de fer, des canaux, des postes, etc. Il est difficile de suivre la lecture de ce rapport, qui sera imprimé lorsqu'il y aura un nombre de souscripteurs suffisant pour couvrir les frais d'impression. Il veut que tous les services publics en général deviennent une œuvre commune dans la société future et qu'il soit créé un état qui n'aura aucune analogie avec celui existant aujourd'hui. Il veut l'absence de tout pouvoir, de toute autorité.

Il n'a pas parlé de l'entretien des églises, car on doit détruire tous les préjugés et tous les privilèges. Il n'a pas touché à la question de l'enseignement, parce que l'on devra détruire la plupart des institutions existantes aujourd'hui et qui ne tendent qu'à abrutir les masses. On devra également détruire les hôpitaux et hospices, qui

⁽¹⁾ Een bij Brismée gedrukte uitnodiging tot deze vergadering geeft dezelfde dagorde.

sont aujourd'hui des lieux d'infection, ainsi que les prisons, lieux de torture pour ceux qui, par misère, ont eu la faiblesse de toucher au bien d'autrui.

Les prisons seront remplacées par des colonies où l'homme égaré pourra produire pour sa propre existence et redevenir honnête homme.

La réunion décide que la continuation de la lecture se fera le dimanche suivant. La séance est levée à 11 1/2 heures.

892. Losse nota in inkt, 26 juli 1874.

StB., Mt., 5.

Réunion du 26 juillet 1874 des membres de l'Internationale au local de La Bourse, Grand'Place.

La séance annoncée n'a pas eu lieu, une dizaine de membres seulement se trouvant réunis vers 10 1/2 heures du soir à l'estaminet. Néanmoins ils se sont alors rendus au local.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de Depaepe par laquelle il fait connaître qu'il ne peut assister à la séance; il propose de continuer la lecture de son rapport sur les services publics le jeudi 30 juillet.

Brismée, qui montre du découragement, propose de renouveler le comité tout en engageant Standaert à retirer sa démission. Il ajoute que si eux donnent leur démission du comité, l'Internationale sera dissoute à Bruxelles au moment où elle a besoin de montrer le plus d'énergie.

Les membres qui avaient été désignés pour chercher un local pour les délibérations du congrès, avouent qu'aucun d'eux n'avait encore fait aucune démarche dans ce but. On se sépare après avoir décidé qu'une nouvelle réunion aurait lieu le jeudi 30 juillet à 9 heures du soir.

893. Losse nota in inkt, 29 juli 1874.

StB., Mt., 5.

Séance du 27 juillet 1874, tenue par les *Solidaires* au local du *Cygne*, Grand'Place.

Une vingtaine de membres furent présents à cette réunion. Paterson inscrit les noms des membres qui désirent assister au banquet en mémoire de l'anniversaire de la société, qui aura lieu le 16 août à l'estaminet des *Trois Rois* à Etterbeek.

Brismée demande aux membres combien de portraits de Varlin ils désirent acheter. Il fait ensuite connaître aux personnes présentes qu'une assemblée générale aura lieu le 3 août pour la discussion du règlement du comité de propagande. A cette assemblée on continuera à recueillir les souscriptions pour le banquet et les portraits photographiés.

On se sépare ensuite.

894. Losse nota in inkt, 30 juli 1874.

StB., Mt., 5.

Séance du 30 juillet de la section bruxelloise de l'Internationale, A la Bourse, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures sous la présidence de Brasseur. Une vingtaine de membres sont présents. Après l'adoption du procès-verbal, Brismée donne lecture d'une lettre d'un membre correspondant du conseil fédéral belge, le nommé Demoulin de Verviers;

respondant du conseil fédéral belge, le nommé Demoulin de Verviers; il écrit qu'aucun membre d'une autre localité que Verviers n'avait assisté à la séance du conseil fédéral. Vannes de Liége a donné sa démission et demande la revision du règlement de la fédération.

Depaepe continue la lecture de son rapport sur les services publics, commencée le 23 ct. Lorsqu'il finit à 11 3/4 h., plusieurs membres étaient partis, tandis que la plupart des autres s'étaient endormis; ceux éveillés applaudirent.

Standaert propose ensuite de discuter dans la prochaine séance les questions à l'ordre du jour du congrès de Gand et de nommer un délégué, s'il y a lieu.

Verbruggen demande qu'on fasse imprimer le rapport de Depaepe. Celui-ci s'y oppose par le motif qu'il n'a pas été discuté et ensuite la section ne possède pas les moyens pécunières pour les frais d'impression. Brismée est du même avis; il propose d'attendre que la caisse soit en état de pourvoir à cette dépense.

Verbruggen, Debuyger et Rousseau proposent de donner un concert et d'en consacrer le produit aux frais d'impression. Cette proposition est rejetée.

La séance est levée à minuit.

895. Losse nota in inkt, 2 augustus 1874.

StB., Mt., 5.

Réunion de la section bruxelloise de l'Internationale le 2 août 1874 au local de La Bourse, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 10 heures sous la présidence de Brismée.

Celui-ci propose de modifier la rédaction du procès-verbal et d'annuler la proposition faite par Verbruggen dans la séance précédente, tendante à donner un concert pour couvrir les frais d'impression du rapport de Depaepe. Il ne veut pas qu'on puisse dire que le public est exploité au bénéfice de la société. Cette proposition est acceptée. Il propose ensuite de remplacer quelques membres du bureau, qui ne rendent aucun service et ne donnent pas signe de vie; tels sont Lissens et Pierron. Il propose de maintenir Paterson et Standaert, qui sont des fonctionnaires exacts et dévoués. On met ensuite en discussion les questions à l'ordre du jour du congrès de Gand:

1° Rapport du congrès de Gand;

2° Revision de certains articles des statuts proposée par la fédération liégeoise; cette proposition qui a déjà été rejetée par la fédération anversoise l'est également par celle de Bruxelles.

On décide ensuite de laisser à la fédération verviétoise la lattitude de nommer un secrétaire pour l'extérieur en remplacement de

Bastin, démissionnaire.

Parlant de l'organisation du congrès universel, Brismée dit qu'il ignore si Verryken, secrétaire du bureau fédéral, a déjà fait quelque chose, ce dernier n'assistant plus aux séances.

Paterson est désigné pour s'informer auprès de Verryken de ce qu'il a déjà fait pour cette organisation et de le remplacer le cas échéant. Jeudi prochain il y aura séance extraordinaire pour prendre une décision sur l'impression du rapport de Depaepe. On procèdera également à la nomination d'un délégué au congrès de Gand.

La séance est levée à 11 1/2 heures.

896. Losse nota in inkt, 3 augustus 1874.

StB., Mt., 5.

Séance du 3 août 1874 tenue par les Solidaires.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures sous la présidence de Brasseur. Une quarantaine de membres y assistaient. On procède d'abord à la perception des cotisations, savoir : celle des membres adhérents et effectifs, celle de la propagande (devant servir à la création d'un

organe rationaliste) et celle du comité de prévoyance. Les inscriptions pour le banquet terminées, Brismée donne lecture du procès-verbal

de la séance précédente.

Une douzaine de nouveaux adhérents sont présentés. La candidature de Joineaux donna lieu à une longue discussion: Standaert s'oppose à son admission, alléguant pour motif que c'est un homme faible, sur lequel l'association ne peut compter. Il y a un mois il fesait encore partie d'une des sociétés conduites par l'abbé Renard, avec lequel il était très lié. Il est l'auteur des couplets, qui ont été chantés au champ de bataille de Waterloo lors d'une récente excursion, faite par une de ces sociétés. Il s'est aussi permis de tromper la bonne foi de la rédaction de L'Ami du Peuple en y faisant insérer un article par lequel il engageait tous les ouvriers à faire partie de ces sociétés. Debocq fils prend la parole pour défendre cette candidature. Il connaît Joineaux depuis un grand nombre d'années pour être un ardent démocrate et républicain, très dévoué à la cause sociale. Lissens parle dans le même sens. Il ajoute qu'il s'est introduit dans la société de Renard dans le but d'y combattre les principes religieux. Brismée s'oppose à cette admission. Il trouve en lui un homme faible et ambitieux, qui a voulu tromper la démocratie en faisant insérer l'article dont il a été question. Vannes de Liége, attaché à la rédaction de L'Ami du Peuple, croit que c'est un honnête citoyen, qui a agi sans mauvaise intention. Pira dit qu'on doit recevoir les bras ouverts ceux qui reviennent de leurs erreurs. Il ajoute que Joineaux est à l'hôpital et sur le point de mourir. Cette candidature est rejetée.

On passe ensuite au choix d'un local pour le banquet. Malgré une vive opposition de plusieurs Français, entre autres Humbert, Cellier, Gaudon, Godfurneau, etc., il est décidé que le banquet aura

lieu le 30 août Aux trois Rois à Etterbeek.

La séance est levée à minuit.

897. Gedrukte uitnodiging, 6 augustus 1874. (1).

StB., Mt., 5.

Association Internationale des Travailleurs LA FÉDÉRATION. (Section Bruxelloise)

Compagnons,

Nous vous prions d'assister à la séance extraordinaire qui aura lieu le jeudi 6 août 1874, à 9 heures du soir, en notre local, A la

⁽¹⁾ Eén bladzijde gedrukt bij Brismée.

Bourse, Grand'Place.

Ordre du jour :

- 1° Nomination d'un délégué au congrès de Gand.
- 2° Complément des membres du bureau.
- 3° Des moyens de propager le rapport qui sera présenté au congrès universel prochain, sur la question des services publics.

Pour le Comité, Le Secrétaire, D. PATERSON.

898. Verslag van een officier van politie te Brussel, 9 augustus 1874.

StB., Mt., 5.

Rapport sur la séance tenue le 9 août 1874, Au Cygne, Grand' Place, par l'Association des Tailleurs de Pierres et Ouvriers Marbriers.

La séance, où se trouvaient environ cent personnes, a été ouverte à 4 3/4 heures et a été clôturée à 6 heures. Elle était présidée d'un certain Vandenval.

Le nommé Flaot, après avoir expliqué et détaillé les articles insérés dans le journal ci-joint (1), a fait un chaleureux appel pour continuer et persévérer dans les conditions existantes. Il a déclaré que la double cotisation était nécessaire pour venir en aide les ouvriers actuellement en grève et a menacé d'exclure de la société ceux qui s'y refuseraient.

Le nommé Vandenval s'est expliqué de la manière suivante : "Je suis un des grévistes de la maison Tainsi et ne pouvant trouver de l'ouvrage ailleurs, je me demande où je chercherai mes moyens d'existences, si mes confrères ne consentent pas à doubler la cotisation".

Le nommé Libeton, qui s'est expliqué à peu près de la même façon, a engagé les ouvriers tailleurs de pierres à se joindre à la Société des Ouvriers Marbriers, invoquant que de cette façon ils deviendraient plus forts et pourraient mieux aviser aux inconvénients futurs. Flaot a donné communication d'une lettre que lui avait envoyée l'Association de Menuisiers de Genève, actuellement en grève, l'informant que douze patrons avaient déjà consenti aux prétentions de ces derniers.

Le but de la réunion était pour engager les ouvriers marbriers à continuer à travailler à la journée et non par pièces. Samedi 15 ct

⁽¹⁾ Ontbreekt.

à 8 heures du soir, concert populaire Au Cygne, Grand'Place, aux bénéfices des ouvriers marbriers actuellement en grève à Genève.

Aujourd'hui en quinze, réunion à Etterbeek, à la même heure, rue St-Pierre, à l'estaminet enseigné A l'Empereur.

899. Losse nota in inkt, 10 augustus 1874.

StB., Mt., 5.

Réunion du 10 août 1874, tenue par les Solidaires ou local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 du soir sous la présidence de Delporte. Le nommé Cats est délégué à l'effet de louer le local des *Trois Rois* à Etterbeek pour le banquet de la société.

Brismée donne lecture de la lettre des Solidaires de Verviers, qui invitent toutes les sociétés du même genre à y envoyer un délégué pour assister au congrès rationaliste, qui se réunit le 15 août. Il dit à ce sujet que ce congrès avait à son ordre du jour la question suivante : "De l'idée de Dieu. Est-ce une idée morale?" et ajoute que c'est là une question absurde. Le but que nous devons d'abord poursuivre est de combattre les préjugés de la religion, dévoiler les abus de ses soi-disant ministres et nous affranchir de leur exploitation. Mais en combattant ceux qui ont des croyances, on s'écarte du but qui est de laisser à chacun la pensée libre.

Possé répond qu'il s'agit de rallier tous les libres penseurs et que ce n'est pas parce que Brismée a des ennemis dans d'autres sociétés rationalistes, qu'on doit reculer devant la fédération.

Brismée serait partisan de la fédération, mais cela est impossible avec certaines sociétés, telles que la *Libre Pensée*, qui ne compte dans son sein que des bourgeois, des exploiteurs. D'autres sociétés recrutent des membres exclus des *Solidaires* comme indignes. On décide enfin d'envoyer un délégué à Verviers sans mandat. Standaert est désigné.

La séance est levée à 11 1/2 heures.

900. Losse nota in inkt, 16 augustus 1874.

StB., Mt., 5.

Réunion des délégués de différentes corporations dans le but de soutenir la grève des menuisiers de Genève (16 août 1874).

Quatre corporations se sont fait représenter à cette réunion, à laquelle toutes avaient été invitées par le journal La Persévérance. Ce sont :

Les Cordonniers, représentés par Lissens;

Les Menuisiers, par Paterson;

Les Marbriers, par Flahaut et Baudouin;

et les Ebénistes, par Schmidt et Devalck.

Flahaut donne lecture d'une lettre de Genève, par laquelle on fait connaître que 11 patrons ont adhéré aux conditions des menuisiers. Ils expriment l'espoir de triompher complètement et ils demandent le concours de toutes les corporations, auxquelles ils sollicitent des secours le plus promptement possible.

Après la lecture de cette lettre, Flahaut dit qu'il est désolé de voir que 4 corporations seulement ont répondu à l'appel; mais qu'on ne doit pas se décourager et chercher immédiatement à réaliser des moyens pour soutenir les grévistes, car s'ils échouent, tout l'argent déjà prêté sera perdu et le découragement s'emparera des autres corporations, qui s'organisent dans le même but.

Devalck fait connaître que les ébénistes ont voté une somme

de 200 francs, de sorte qu'ils ont déjà prêté 700 francs.

Paterson annonce que les menuisiers ont voté une somme de 100 francs.

Flahaut propose de faire un nouvel appel aux corporations par voie d'affiches. Cette proposition est adoptée.

Les délégués se séparent à 5 heures.

901. Losse nota in inkt, 19 augustus 1874.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue A la nouvelle Cour de Bruxelles le 19 août 1874 dans le but de créer une nouvelle société socialiste.

Vers 10 heures du soir 16 personnes, la plupart appartenant à l'Internationale, se sont réunis à l'établissement susdit.

Brismée, Standaert, Depaepe, Brasseur, Paterson, Saccasyn, Maetens, Aubry, Mondee, Calseau, Verryken et Glaezer étaient du nombre.

Maetens, nommé président, donne lecture de l'article 1° du projet de règlement, qui dit que l'association portera pour titre Le Phare et sera constituée en vue de propager la publication des ouvrages socialistes, rationalistes et républicains. Cet article est admis sans discussion, mais il n'en fut pas de même de l'article 2, où il est dit que chaque membre versera un franc par mois, ce qui lui donnerait l'avantage de devenir actionnaire au bout de huit ans et quatre mois; il recevrait aussi un exemplaire de chaque ouvrage qui paraîtrait; enfin, il toucherait une partie des bénéfices et l'autre partie servirait

à soutenir les journaux socialistes. La société serait constituée en nom collectif.

Calseau conseille la prudence, car il se peut que des personnes tâcheront de s'introduire dans la société dans le but de la faire crouler.

Brismée dit qu'on nommera un membre responsable, un gérant, de sorte que les autres membres n'auront rien à signer et ne se compromettront pas. D'autre part, le règlement d'ordre intérieur sera rédigé de telle sorte qu'aucun candidat, dont on ne sera pas sûr, pourra être admis.

Depaepe demande qu'on attende la présence d'un avocat, soit Degreef, soit Denis, pour prendre une décision au sujet de la forme légale à donner à la société.

Aubry ne veut pas que le mot actionnaire figure dans le règlement, parce qu'il ne veut pas y avoir d'actionnaires dans le socialisme. Une discussion s'élève à propos de ce mot et du partage des bénéfices.

Glaezer propose de rayer ces passages et ajoute qu'il ne faut pas compter sur des bénéfices.

Brismée tend à démontrer que des bénéfices sont réalisables et qu'il fallait donner une garantie aux ouvriers qui viendraient s'adjoindre à la société, le but étant de réunir les membres les plus intelligents des corporations. Il soutient qu'il y aurait moyen de réaliser des bénéfices en publiant des ouvrages tombés dans le domaine public.

On décide de se réunir de nouveau le mercredi suivant. La séance est levée à minuit.

902. Losse nota in inkt, 23 augustus 1874.

StB., Mt., 5.

Séance tenue par l'Internationale le 23 août 1874 au local de La Bourse, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures sous la présidence de Brismée. On constate la présence d'une vingtaine de membres.

Pira rend compte de sa mission au congrès de Gand. Ce compte rendu se trouve dans L'Ami du Peuple et Le Mirabeau.

Il parle ensuite longuement de l'expulsion du nommé Chapeau de la section du Centre pour divers détournements et escroqueries commis au préjudice de cette section. Chapeau à écrit une lettre très menaçante à Paterson et Brismée, qui ont dit la vérité lors d'une enquête, qui a été faite au sujet des faits qui lui étaient reprochés. Il y a écrit que Brismée, Paterson et d'autres passeront les armes au premier soulèvement qui aura lieu. Brismée prend la parole et fait connaître que cet individu s'est associé à deux escrocs de son espèce,

les nommés Warnotte et Meuter; qu'ils sont en train de former une fédération des mineurs du Centre pour détruire celle de tous les corps d'états réunis, qui y existe. Cette fédération n'aura qu'une existence de courte durée, car on s'apercevra bientôt à qui on a à faire. Il ajoute que Chapeau lui a volé une forte somme, ainsi qu'à Pira et Verryken.

Sur la proposition de Brismée, on vote la somme nécessaire pour

recevoir les délégués qui viendront assister au congrès.

On décide ensuite qu'une séance extraordinaire aura lieu le jeudi 27 août, afin de nommer les délégués et de prendre toutes les mesures pour le prochain congrès.

La séance est levée à 11 1/2 heures.

903. Losse nota in inkt, 24 augustus 1874.

StB., Mt., 5.

Meeting tenu le 24 août 1874 par l'Internationale, A la Cour de l'Univers, rue des Brigittines.

La séance est ouverte à 8 heures du soir sous la présidence de Paterson. Environ 500 personnes furent présentes à ce meeting. Flahaut prend la parole. Il insiste sur la nécessité d'organiser fortement les associations et les fédérations de tous les corps d'état. Il engage surtout les différentes sociétés de venir en aide aux menuisiers de Genève, qui sont en grève depuis trois mois, afin qu'ils n'échouent point dans la lutte qu'ils ont entreprise contre leurs patrons, qu'il traite d'exploiteurs, de tyrans et de buveurs de sang. Il donne les mêmes épithètes à tous nos gouvernants.

L'ouvrier doit avoir une diminution des heures de travail à l'effet de pouvoir employer le temps pour inculquer à ses enfants leurs droits de citoyen, que les gouvernements ne veulent pas reconnaître aujourd'hui. Il doit avoir le droit de nommer ceux par qui il veut être gouverné; alors on ne dépensera plus des millions pour entretenir des fainéants tels que les rois, les ministres, les évêques et les prêtres, qui vivent de la sueur du peuple, qui produit tout. Lorsqu'une grève se déclare, les gouvernants envoient des troupes pour exciter le prolétaire à la révolte. Alors ces fils du peuple armés sont forcés de tirer des coups de fusil contre leurs frères, leur père, etc., qui se sont réunis pour réclamer une partie de leurs droits.

Les rois, les ministres, les armées permanentes, les prêtres, etc., dont le seul but est d'entretenir la haine entre les peuples, doivent disparaître pour faire place à l'ouvrier, le seul moteur du monde. Ceux qui travaillent ont seul droit de vivre.

Pellering prend ensuite la parole. Il parle dans le même sens. Il s'attaque particulièrement au pape, aux évêques, aux couvents, comme étant nuisibles à la société. Ces individus implantent à nos enfants, dit-il, dès leur jeune âge, des mensonges, l'idée d'un dieu qui n'a jamais existé, dans le but de tenir le peuple sous sa domination. Il conseille l'union du prolétaire à l'effet de pouvoir balayer toutes ces inégalités du monde pour faire place au travail et à la liberté.

Flahaut reprend la parole pour s'attaquer à l'abbé Renard, qu'il compare à une vipère rampant dans les sociétés de secours mutuels, donnant des douceurs aux ouvriers malades afin de les attirer dans les congrégations et les préparer à en faire des soldats, le jour où le peuple voudra faire disparaître de la société la prétraille, ces êtres rapaces qui ne vivent que de mensonges et de voluptés au dépens de la sueur du peuple. Il engage les ouvriers à se méfier de toutes ces sociétés de secours mutuels, telle que la Fraternelle, dont tous les membres sont des traîtres capables de tuer leurs père et mère, de vendre leurs frères pour recevoir une aumône de ce dangereux Renard. Il engage encore les ouvriers à s'associer, à se fédérer et à établir des sociétés coopératives; cette dernière mesure donnera déjà une garantie instantanée.

Un membre de l'assemblée propose de prendre séance tenante une décision pour la formation d'une société coopérative de production. Le président répond que des réunions spéciales auront lieu dans ce but et que la séance actuelle avait pour but de renforcer les associations de résistance et de porter secours aux menuisiers de Genève; il ajoute qu'il y a des sociétés qui n'ont encore rien donné pour leurs compagnons de la Suisse. Il engage ces sociétés à prêter leur concours le plus tôt possible, afin qu'ils puissent sortir victorieux de la lutte, dont les effets de bien-être se feront sentir à Bruxelles.

Les orateurs ont été souvent interrompus par de bruyants applaudissements. La séance est levée à 10 1/2 heures. Une collecte faite au profit des ouvriers de Genève produit 34,50 fr.

904. Verslag van een officier van politie te Brussel, 25 augustus 1874.

StB., Mt., 5.

Rapport concernant la réunion d'ouvriers, qui a eu lieu hier, 24 août 1874, au local de la *Cour de l'Univers*, rue des Brigittines.

Les orateurs inscrits étaient les nommés Flahau, Pellerin et

Paterson.

Le but de la réunion était un appel en aide aux ouvriers menuisiers de Genève, actuellement en grève.

Leurs discours ont roulé sur les quatre points suivants :

- 1° Suppression du travail aux pièces qu'ils considèrent comme l'exploitation et la ruine du prolétaire.
- 2° Création d'associations coopératives au moyen de versements hebdomadaires, qui permettraient à l'ouvrier d'établir des magasins de denrées alimentaires et autres.
 - 3° La séparation de l'état avec l'église.

4° Protestation contre la création du quartier de Notre-Dameaux-Neiges, dont l'établissement aurait pour effet d'éloigner l'ouvrier du centre et de le reléguer dans des cités ouvrières comme des parias.

Les orateurs ont parlé dans l'ordre observé plus haut. Flahaut a été très violent en s'attaquant au gouvernement, à l'armée et à la police et Pellerin, comme d'habitude, s'est montré hostile à la royauté, en disant que nous n'avions pas besoin de roi, que les gouvernants étaient déjà assez voleurs. Enfin, leur péroraison a été une longue diatribe contre la royauté, le sénat, la chambre des représentants, l'aristocratie, l'armée et la police, imprécations haineuses, menaces contre l'autorité, rien n'y manque.

Ils ont vivement insisté sur la nécessité d'être unis dans les efforts qu'ils sont disposés à tenter pour imiter leurs frères de l'étranger et secouer le joug de l'obéissance dans laquelle on les maintient ici en Belgique.

En un mot, toutes les utopies de l'Internationale ont été rappelées dans ce meeting, qui s'est terminé aux cris de Vive la Commune! Vive l'Internationale!

L'auditoire comptait environ quatre cents personnes et se composait principalement d'ouvriers; sauf quelques curieux, la blouse y dominait. J'ajouterai que cette séance, qui a commencé à 7 1/2 heures et a été terminée à 9 1/2 heures, n'aurait pu continuer plus longtemps, car de tout l'auditoire, il restait à peine quatre-vingts personnes lorsqu'on a prononcé la clôture.

Une nouvelle séance sera tenu sous peu, mais on n'a pas fixé le lieu, ni la date. Ce sera affiché ultérieurement.

N.B. On remarquait à cette réunion le nommé Guillemoy Louis, qui doit habiter rue du Chemin-de-fer, 35, à St-Josse-ten-Noode, exsecrétaire-général au ministère des finances pour la commune et actuellement membre correspondant de la société révolutionnaire de Londres. Il faisait partie, à cette séance, du comité d'organisation, mais il n'a pas pris la parole.

905. Losse nota in inkt, 27 augustus 1874.

StB., Mt., 5.

Séance tenue par l'Internationale, le 27 août 1874.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures sous la présidence de Berghmans.

Après la lecture du procès-verbal de la séance précédente, on procède à la nomination de deux délégués pour assister au congrès universel. L'assemblée insiste auprès de Depaepe pour qu'il accepte ces fonctions. Celui-ci refuse sous le prétexte qu'il lui est impossible d'assister aux séances du jour. Il promet cependant d'assister à celles du soir aussi souvent qu'il lui sera possible et particulièrement lorsqu'on discutera son rapport sur les services publics. Paterson et Brismée sont désignés comme délégués au congrès.

On décide ensuite que la section Bruxelloise payera la somme nécessaire pour recevoir les délégués et on choisit le local des *Trois Rois* à Etterbeek pour les y réunir en banquet le 13 septembre.

Depaepe donne lecture d'une lettre du nommé Vannes au nom de la section liégeoise au sujet de contestations ayant trait à la propriété du journal L'Ami du Peuple. Cette lettre dit que cet organe a été créé par quatre membres de la fédération, savoir Mayeu, Mathaiwe, Emile Pierre et Vannes, que les deux derniers en étant les propriétaires veulent rentrer en possession de leur bien, tandis que les deux premiers prétendent qu'il est l'organe de la fédération.

Sur la proposition de Brismée et Depaepe, l'assemblée décide qu'elle n'a pas à intervenir dans ce conflit.

La séance est levée à 11 heures du soir.

906. Losse nota in inkt, 30 augustus 1874.

StB., Mt., 5.

Banquet donné par les *Solidaires* en mémoire de l'anniversaire de la société, le 30 août 1874, *Aux trois Rois* à Etterbeek.

Soixante-deux personnes étaient réunis à ce banquet, qui a commencé à 5 heures du soir. Une quarantaine d'individus appartenant à la section internationale de Gand, sous la conduite du nommé Pira, sont venus à Bruxelles à cette occasion et se sont rendus au local, où ils ont chanté des chansons démocratiques en langue flamande pendant que les convives étaient à table.

Brismée et Depaepe, qui se sont rendus un instant auprès d'eux, ont été acclamés. Une vingtaine de Gantois ont quitté l'établissement pour se rendre à la station au train de 8 1/2 heures. Avant leur

départ, ils ont traversé la ville en chantant La Marseillaise. Arrivés devant le palais du roi, ils ont entonné cette chanson révolutionnaire, qu'ils ont fait suivre des cris de : "Vive la Commune! A bas Léopold II! Roi de carton!" etc. Ils ont ensuite visité plusieurs estaminets, où ils ont distribué des journaux démocratiques, dont ils étaient largement pourvus et notamment le journal De Werker. Un individu marchait en tête de la bande et était porteur d'une branche d'arbre à laquelle il avait attaché trois mouchoirs rouges. Ils étaient tous très surexcités et la plupart d'entre eux se trouvaient en état d'ivresse.

Après le départ des Gantois, les *Solidaires* se sont rendus à leur local, *A la Bourse*, Grand'Place, où ils ont tour à tour entonné des chants démocratiques et républicains. Les nommés Cats, Brismée, Paterson, Mitchel, Marion, Vandenbroek, Berghmans, Mondée et Saccasyn se sont fait entendre.

Ils ont quitté la salle à 11 1/2 du soir.

Noms des Solidaires, qui ont assisté au banquet: Berghmans, Paterson, Malcorps, Saccasyn, Godfurneau, Poffé, Bouffé, Melchior Pierre et sa dame, Declercq, Neyen, Coulon, Parin et sa fille, Metterou et sa compagne, Depaepe et sa dame, Humbert, Cellier, Caberghs, Debocq père, Mitchel, Gaudon, Brasseur, Vanderstok père et fils, Pontière, Mme Delattre, fils et fille, Martelet et sa dame, Delporte Ferd., Helt et sa dame, Demoulin et sa fille, Melchior Ph. et sa dame, Mme Stans et son fils, Debauche et sa dame, Kistemakers et sa femme, Brismée, Cats, Charton, Rosa Henri, Caselin, Vanneau, Louvigny, Bravet, Maetens et sa dame, Mondée et sa compagne, Schoy, Voglet Jules, Lefebvre Contstant et sa dame, Desruers.

907. Losse nota in inkt, 2 september 1874.

StB., Mt., 5.

Une affiche émanant de l'Internationale se trouve affichée et est ainsi conçue :

Association internationale des Travailleurs.

Lundi 7 septembre, ouverture du septième congrès international. Les séances administratives se tiendront au local de la section bruxelloise, *A la Bourse*, Grand'Place, et les séances publiques auront lieu les 7, 9 et 10 septembre à 7 heures du soir *A la Cour de l'Univers*, rue des Brigitines.

Pour le comité fédéral, Le secrétaire correspondant, L. VERRYCKEN. 908. Losse nota in inkt, 4 september 1874.

StB., Mt., 5.

Séance du 4 septembre 1874, tenue par l'Internationale au local de La Bourse, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures sous la présidence de Standaert. On constate la présence d'une quarantaine de membres.

Sur la proposition de Brismée, il est décidé que le banquet à offrir aux délégués du congrès aura lieu Aux trois Rois à Etterbeek.

Standaert fait connaître aux membres présents que la caisse contient 56 francs en tout.

Verryken a reçu un rapport des résolutions prises par la fédération de l'Espagne. Cette fédération a envoyé un mandat autorisant Depaepe, Brismée et Verryken à la représenter au congrès pour le cas où les délégués ne pourraient arriver. Il déclare avoir reçu la visite d'un nommé Cornélis, qui s'est dit le mandataire de la fédération hollandaise pour le congrès. Il dit à ce sujet que cet homme habite Bruxelles depuis dix ans et qu'il n'a pendant ce temps jamais été inscrit aux registres de l'Internationale. Verryken écrira en Hollande à l'effet de prendre des informations.

Depaepe donne ensuite lecture d'un résumé de son rapport sur les services publics, qui est finie à 11 1/2 heures.

Verryken prenant la parole, s'oppose de toutes ses forces au maintien du mot "état", qui est répété plusieurs fois dans ce document. Le nom de gouvernement, qui n'engendre qu'autorité, pouvoir et despotisme, doit disparaître. Tous les services publics devront être faits par les groupes de travailleurs, les corps de métiers, soit par des engagements, soit à tour de rôle. Les ustensiles doivent appartenir aux travailleurs et maintenant qu'on est lancé dans le mouvement, il ne s'agit plus de reculer. Il veut détruire toutes les formes de gouvernement possibles, de manière qu'il n'en reste plus de trace et afin de donner à la révolution la certitude du triomphe, on devra sacrifier au besoin des édifices. Il veut enfin une anarchie, une commune véritable.

Verbruggen dit que d'après le rapport de Depaepe, l'état ne sera pas autoritaire, mais fédéraliste, et d'après lui, l'anarchie ne sera possible que lorsque le peuple sera plus instruit.

Depaepe proteste contre les paroles de Verryken, quand il a parlé de destruction; rien ne doit être détruit, dit-il, on doit, au contraire, construire le plus possible.

Debueger et Martelet parlent dans le même sens. Borremans tout en trouvant la brochure parfaite dans son ensemble, aurait désiré que les moyens y soient indiqués pour arriver à des résultats immédiats de bien-être après une révolution. Le rapport parle d'un avenir encore lointain et le peuple n'a pas la patience d'attendre. Il faut obtenir un bien-être instantané après une révolution.

Verbruggen dit qu'un moyen déjà serait de chercher à obtenir le

suffrage universel.

Verryken riposte qu'on ne doit rien demander, mais qu'ils prendront ce qui leur appartient.

Le rapport de Depaepe est admis par l'assemblée, sauf l'abstention de Verryken.

La séance est levée à une heure du matin.

909. Uittreksel uit een particulier verslag, 7 september 1874.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 247.812.

Georges Cavalier, dit Pipe-en-Bois, assistait avec d'autres communards à la séance publique de ce soir du congrès de l'Association internationale des Travailleurs.

910. Uittreksel uit een particulier verslag, 9 september 1874.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 147.812.

Georges Cavalier a assisté aujourd'hui à la séance du congrès, distribuant des poignées de main et semblant être aux mieux avec tout le monde.

911. Een reeks verslagen over het congres van de Internationale te Brussel, 7 - 13 september 1874.

StB., Mt., 5.

La 1^{ro} séance a eu lieu le 7 septembre 1874. Vers 10 heures du matin les délégués se sont réunis au local de l'*Internationale*, A la Bourse, Grand'Place, où Verryken a procédé à l'inscription des mandats.

A 3 heures de relevée, ils se sont réunis de nouveau. Depaepe, Verryken et Standaert prennent place au bureau.

Verryken donne lecture des noms des délégués, qui sont : Fédération du Jura : Adhémar Schwitgebel, graveur, à Senvillier; Fédération anglaise : Eccarius, tailleur, à Londres;

Fédération allemande de Liége: Karl Frome, littérateur, à Liége;

Allemagne: Paul Kersten, sculpteur, à Bruxelles; Fédération belge: Demoulin, tisserand, à Verviers; Bassin de la Vesdre: Bastin, tisserand, à Verviers;

Fédération gantoise: Jules Debley, peintre, à Gand;

Fédération anversoise: Philippe Coenen, cordonnier, à Anvers;

Fédération bruxelloise : Paterson et Brismée, le 1^{er} menuisier et le second imprimeur, à Bruxelles;

Fédération liégeoise: Mayeu Richard, éditeur de L'Ami du Peuple; Fédération de Palerme (Italie): Verryken, libraire, à Bruxelles;

Bassin de Charleroy: Dricot Noël, mineur, à Châtelineau;

Fédération Espagnole : Vignas, typographe, présenté sous le faux nom de Gommes, pelletier (Espagne). Les délégués mêmes ne le connaissent que sous ce dernier nom;

Pour la section de Paris : Martelet, dessinateur, à Bruxelles, désigné sous le nom de Van Werdeneer.

Un Russe venant d'Astrakan a été présenté par Depaepe, qui déclare que son nom ne sera pas divulgué, parce qu'il ne pourrait plus retourner dans son pays, s'il était connu.

Après vérification des mandats ces délégués sont acceptés. On passe ensuite à la nomination des membres du comité, qui sera composé à raison d'un membre pour chaque pays et deux pour la Belgique. Ces membres nomment à leur tour le bureau, qui est composé comme suit : Eccarius, Frome, Demoulin, Schwitgebel et Coenen.

Gommes propose qu'il soit fait un rapport sur la marche de l'Internationale dans chaque pays. Bastin et Vanniewerdeneer émettent l'avis qu'on ne rendra public de ces rapports que ce qui est absolument nécessaire et ne pouvant nuire à la marche de l'Internationale. Cette proposition est adoptée.

Il est décidé que le congrès aura trois séances par jour :

1° Les séances administratives privées;

2° Les séances de discussions, auxquelles auront seuls accès les membres de l'Internationale, et

3° Les séances publiques, qui auront lieu respectivement à 9 heures du matin, à 2 heures de relevée et à 8 heures du soir.

Sur la proposition de Frome, on décide de discuter dans un meeting la question suivante : "La révolution du 4° état et les conséquences des crises industrielles".

La séance est levée à 6 heures. Une dizaine de membres de la section de Bruxelles y assistaient.

La 1^{ro} séance du 7° congrès de la fédération des travailleurs socialistes a commencé vers 7 3/4 heures et s'est terminée vers 10 1/2 heures. L'auditoire était peu nombreux, il pouvait y avoir 150 personnes (1). Le bureau était composé des délégués étrangers. Le sieur N..., délégué de Verviers avait la présidence. Sur le côté se trouvaient Brismée, Flahaut, Paterson. Cavalier dit Pipe-en-bois, Brébant, Breton, Guillemois se trouvaient dans l'auditoire (2).

Le délégué de Verviers prend la parole. Il dit que par suite d'agissements secrets, on a transféré le siège principal de l'Internationale à Verviers. Il s'étend longuement sur la réforme sociale et une révolution universelle, qui puissent donner à l'ouvrier les droits qui lui sont dus. Il cite comme exemple de la force de l'Internationale, qu'à Dison où un attroupement considérable s'était formé, la police n'a pu le disperser, et c'est grâce à une démarche que celle-ci avait faite près du comité de l'Internationale, que celui-ci a fait rentrer tout le monde chez lui. Il dit que quoique l'Internationale ne fasse aucun progrès, on constate qu'elle reste la même. Il fait un appel à tous les ouvriers pour se coaliser et en finir une bonne foi.

Le sieur Gerber, délégué suisse, s'exprime à peu près dans le même sens. Il dit que l'Internationale est arrêtée en Suisse par suite d'un grand nombre d'ouvriers bourgeois, qui ne partagent pas leurs idées. Il espère par la suite, c'est-à-dire dans quelques années, lorsque ces ouvriers bourgeois auront compris les sages mesures que prend l'Internationale (sic) envers les ouvriers, ils se rallieront au noyau central. Il ajoute que quoique n'étant pas très nombreux, les compagnons étrangers pourront compter sur leur concours énergique, au 1° signal qu'ils feront pour conquérir leurs droits par une révolution universelle.

Le sieur Georges Carrius, délégué anglais, s'exprime en ces termes (cet orateur s'exprime en allemand, son discours est traduit par le délégué suisse): "L'Internationale a fait beaucoup de progrès en Angleterre, beaucoup d'affiliés se sont joints à nous, mais nous sommes paralysés par la richesse des grands propriétaires et industriels. Dans la grève que les ouvriers agricoles ont faite il y a quelque temps, 2000 sur 3000 ont été secourus par la société. Le but de la Société internationale des Ouvriers agricoles est de pouvoir avoir en exploitation les immenses terrains incultes, qui se trouvent dans l'Ecosse et l'Irlande. De cette manière ils pourront envoyer au parlement un des leurs pour sauvegarder leurs intérêts. Dans une récente élection les internationalistes ont donné 400.000 voix à un membre du parle-

⁽¹⁾ Een verslag van een officier van politie geeft 400 à 500 aanwezigen.
(2) Waren ook aanwezig, volgens datzelfde verslag, De Paepe en Coumont.

ment." L'orateur dit qu'en tous temps on pourra compter sur les

compagnons anglais.

Le sieur Frohmen, délégué allemand, s'exprime dans cette langue. Il parle avec véhémence et ses paroles, quoique les 3/4 de l'auditoire ne les comprennent pas, sont couvertes par des applaudissements frénétiques. Il dit que l'Allemagne doit vénérer Lasalle, qui a introduit l'Internationale dans ce pays. Toute sa vie n'a été que sacrifices pour cette cause. Il dit que cette institution n'a pas la liberté de paroles, ni de rassemblements comme en Belgique, qu'ils sont obligés de se réunir secrètement parce que la police, quand bon leur semble, fait dissoudre leurs réunions. Depuis 2 mois la police a fait condamner plusieurs compagnons à 208 mois de prison. La guerre avec la France a arrêté les travaux de la société. Cette guerre a été faite contre leur [gré], qu'attendu qu'ils devaient se battre contre des compagnons qui avaient les mêmes idées qu'eux. Mais que depuis les travaux avaient été repris avec une nouvelle vigueur, et qu'à l'heure présente, ils comptent plus d'un million d'adhérents. Il espère d'ici à quelque temps faire une révolution universelle, afin d'avoir les droits qui leur sont dus.

Le président fait donner lecture d'un rapport envoyé par le comité espagnol. Dans ce rapport il est dit que l'Internationale est obligé de se tenir cachée. Plusieurs des compagnons ont été tués par la guerre, et que pour se venger des persécutions, dont ils ont été l'objet, les compagnons usent de représailles en tuant et incendiant tout ce qui appartient à leurs persécuteurs. Ils espèrent d'ici peu être maîtres et diriger l'Espagne dans le sens du règlement de la société.

Le président donne ensuite lecture d'un rapport italien, dont ci-joint un exemplaire (1).

Le délégué suisse prend la parole au nom des travailleurs français, qui n'ont pu se faire représenter au congrès. Son discours est dans le même sens que celui qu'il a prononcé pour ses compagnons. Il ajoute que si on ne voit personne envoyée par le comité français, c'est parce que le gouvernement français les surveille. Au moindre ...(2).

2° séance du congrès internationale des travailleurs du 8 septembre 1874.

La séance est ouverte à 10 1/2 heures sous la présidence de Schwitgebel. A l'appel nominal des délégués, on constate l'absence

(1) Ontbreekt.

⁽²⁾ Het vervolg ontbreekt.

de Gommes, Eccarius et Brismée. Mayeu de Liége est également absent, la fédération de cette ville n'ayant pas les ressources pour payer son séjour pendant trois jours. Un nouveau délégué, le nommé Loriaux de Charleroy, est présenté. Martelet est admis comme délégué de Liége afin de pouvoir communiquer au journal L'Ami du Peuple le compte rendu de la séance de mardi.

Schwitgebel donne ensuite lecture du procès-verbal de la séance de lundi. Sur la proposition du président, on décide qu'il sera dressé des procès-verbaux des séances publiques, mais seulement au point de vue de la propagande et qu'il ne sera pas donné connaissance au public de la divergence d'opinions, qui existe dans l'Internationale. Les orateurs qui prendront la parole, s'engagent à faire croire à l'assemblée qu'il y a plus d'union qu'il n'en existe réellement. Le meeting annoncé pour le samedi aura lieu jeudi et la séance publique se tiendra le jour suivant.

Le président donne lecture d'un article de *L'Etoile belge*, qu'il dit être mensonger. Il invite les orateurs qui prendront la parole au meeting de donner une leçon aux rédacteurs de ce journal.

Le rapport sur les services publics sera discuté dans la séance publique de mercredi.

Sur la proposition de Frome, la réunion décide d'envoyer à Brême un télégramme de félicitations aux membres de l'association générale de l'Allemagne à l'occasion d'une manifestation qui a eu lieu en cette ville en mémoire de Delasalle, qui a été le premier propagateur des principes de la démocratie dans ce pays.

Schwitgebel remplissait les fonctions de traducteur du français en allemand et de l'allemand en français.

Cette séance est levée à midi.

3° séance (8 septembre 1874).

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures A la Bourse, Grand'Place, sous la présidence de Schwitgebel. Tous les délégués, sauf Brismée, sont présents. Ordre du jour : "Rapports officiels des fédérations régionales".

Dumoulin fait un rapport sur la situation de l'Internationale en Belgique. Il parle des grèves qui ont surgi pendant l'année dans les bassins de Verviers et du Centre. Elles ont fait perdre beaucoup de membres à l'Internationale. Une division a surgi dans le bassin du Centre. Des membres ont été condamnés à la prison pour avoir voulu faire eux-mêmes justice dans un atelier. Enfin, la mauvaise conduite d'un secrétaire a amené son exclusion de l'association. Il en est sorti une grande division au point d'avoir réduit la fédération de ce bassin à ne pouvoir se faire représenter au congrès. Toutes les sections de

Verviers ont reconnu que les grèves étaient onéreuses et qu'il est de leur devoir de les empêcher autant que possible. Elles reconnaissent qu'il est nécessaire de s'organiser afin de hâter la révolution, qui seule peut assurer un bien-être à la classe ouvrière. Le Borinage et le bassin de Charleroy ne signifient plus que très peu de chose. Bruxelles commence à s'organiser un peu. Anvers a fait beaucoup de progrès durant l'année : cette fédération a créé plusieurs sections dans les localités avoisinantes et son journal fait un progrès immense; il est très répandu dans les Flandres. La fédération de Gand vient de se reconstituer et promet de donner bientôt un bon nombre d'adhérents à l'Internationale. Il termine en disant que le conseil fédéral belge, d'accord avec toutes les fédérations, ont résolu d'organiser les forces de l'association et d'aller prêcher l'Internationale dans les localités où il n'existe pas de sections et où elles n'existent presque plus. Le conseil belge, qui a été réélu pour un an à Verviers, fera tout son possible pour remplir exactement la tâche qui lui est dévolue.

Schwitgebel fait un rapport sur la situation de l'Internationale dans le Jura. La non-réussite de la Commune de Paris et l'Internationale autoritaire a fait beaucoup de tort à l'Association internationale autonome. Le groupement ouvrier ne signifie que fort peu de chose et ce sont pour la plupart des sections mixtes. Il espère néanmoins que les conclusions du congrès actuel amèneront de bons résultats pour la fédération jurassienne.

Gommes donne quelques détails sur la situation de l'Internationale en Espagne. La police, aidée de la bourgeoisie, a fait des violences dans un congrès, qui s'y est tenu dans le courant de l'année. Ils
ont battu les membres réunis à ce congrès. Ils ont eu à déplorer la
mort de quelques-uns d'entre eux. Leurs magasins de production et
leur local ont été pillés et incendiés. Le secret de toutes leurs correspondances est violé par la police, de sorte que les relations sont
très difficiles. Il existe 411 associations de résistance, 120 sections
mixtes, total 537 sections, formant ensemble 183 fédérations.

Frome donne des renseignements sur la marche de l'association générale en Allemagne. Il parle de Delasalle, qui a donné le germe de la démocratie, qui a fait un progrès rapide et a donné aux Allemands le suffrage universel. On a dû y agir contrairement à ce qui se fait dans les autres pays : on a nommé un chef, un président, à l'effet d'imposer à la masse pour les amener sous le drapeau de l'association et réunir les différentes sections. Il parle des persécutions et des arrestations que la police allemande a faites parmi les membres dévoués de cette association, qui ne se déclare pas ouvertement internationale, mais qui l'est en réalité. Toutes ces persécutions n'aboutiront à aucun résultat : le peuple allemand s'est déclaré démocratique

et luttera jusqu'à la fin. Il conseille au peuple belge d'agir de la même manière: les sections devraient choisir un chef pour opérer la centralisation.

On passe à la discussion du manifeste à adresser aux associations ouvrières pour leur expliquer la nature des luttes, qui ont eu lieu dans l'internationale, et les bases fondamentales sur lesquelles repose l'organisation de l'association.

Bastin veut que ce manifeste soit fait surtout au point de vue de la propagande. Schwitgebel veut qu'on y explique la propriété collective vers laquelle on marche et les moyens d'y arriver. Verrycken veut qu'on y touche la question d'antagonisme, qui s'est déclarée au congrès de La Haye et dont la bourgeoisie a profité. Il faut expliquer ce qu'on entend par autonomie.

Bastin dit que l'autonomie a jeté la division dans les camps;

c'est elle qui a arrêté les forces de l'association. Il propose de bien détailler dans le manifeste que l'autonomie a une limite. Gommes dit que ce mode de centralisation est bien compris en Espagne et pour qu'il le soit également en Belgique et ailleurs, il s'agit de démontrer clairement la forme des luttes qui ont eu lieu dans l'Internationale depuis sa fondation à Genève. L'association a pris une toute nouvelle forme. L'autonomie y a été démontrée d'une manière claire et nette. Il propose de mettre cette question aux voix. Tous les délégués sont d'accord à ce sujet.

Vanderwerdeneer demande que le but de l'Internationale soit bien expliqué car la section parisienne, qui n'est pas bien au courant, ne parvient pas à faire des adhérents.

Schwitgebel, Demoulin et Gommes sont désignés pour la rédaction.

La séance est levée à 6 heures du soir.

Séance du soir du 8 septembre 1874 (1).

Cette séance s'ouvre à 8 1/2 heures sous la présidence de Demoulin. Tous les délégués sont présents.

Schwitgebel donne lecture du rapport de la section de propagande révolutionnaire de Genève.

Brismée, prenant la parole, dit qu'il ne s'agit pas de s'occuper de ce rapport, attendu que cette section ne fait pas partie de l'Internationale. Quelques individus se sont introduits dans cette section pour la détourner.

Demoulin, Frome, Kersten, Bastin, Paterson et Depaepe donnent quelques détails sur la question des services publics. Ils expli-

⁽¹⁾ Volgen twee nogal uiteenlopende verslagen.

quent de quelle manière leur fédération entend cette organisation dans la société future.

Steens s'oppose à l'adoption de cet état dont il est question dans ce rapport. Il ne voit aucun changement pour la société future. Il y voit toujours cette hydre, cette autorité, ce maintien de privilèges bourgeois.

L'Internationale en veut la destruction et doit le remplacer par une organisation nouvelle, qui ressortira du groupement ouvrier. La séance est levée à 10 1/2 heures.

La séance est ouverte à 7 3/4 heures. Le bureau se compose de Demoulin de la section de Verviers, faisant fonction de président, de Coene de la section d'Anvers, Zwitzgebel, délégué suisse, Eccarius, délégué anglais, et de Frohmen, délégué allemand. Environ 200 à 300 personnes assistent à cette séance. Les nommés Brismée, Paterson, Pelerin, Vereeken, De Paepe, Pierron, internationalistes belges, Flahaut, Goyn, Cavalier dit Pipe-en-Bois, Justin, demeurant rue de la Putterie, 42 ou 44, Camus, Français, sont confondus dans l'auditoire.

Le délégué Demoulin donne lecture de la brochure ci-jointe (1). Cette épître dure environ 30 minutes. La parole est donnée ensuite à César De Paepe, médecin et auteur de la brochure, dont il explique le contenu. Il énumère quelques détails oubliés dans son travail. Ils concernent les ouvriers de carrières, ardoisiers, mineurs, etc., ainsi que de l'association des secours mutuels établie dans la capitale. Son discours dure environ 1 1/2 heures. Il est couvert d'applaudissements.

Le délégué Switzgebel traite le même sujet. Il s'étend longuement sur l'organisation des services publics, police, gendarmerie, etc. L'orateur parle difficilement et lentement, ce qui prend environ 3/4 d'heure. Il termine son discours, en espérant que sous peu ils pourront mettre ces mesures en pratique.

Vers 11 heures la foule s'écoule lentement. La séance a été froide et sans animation, aucune manifestation n'a eu lieu.

Séance du 9 septembre 1874.

La séance s'ouvre à 3 1/2 heures sous la présidence de Schwitgebel. Il donne lecture d'un télégramme de Berlin, dans lequel on fait des vœux pour la réussite du congrès. Sur la proposition de Verryken, il est décidé d'écarter la question soulevée par Brismée au sujet de la section de Genève, qui n'est pas affiliée à l'Internationale.

⁽¹⁾ Brochure van De Paepe over de openbare diensten. Zij ontbreekt in deze bundel.

Martelet ajoute que ce sont la plupart des Français qui en font partie, des hommes qui ont combattu pour la *Commune* de Paris, des hommes très intelligents et nécessaires dans la société.

Demoulin donne lecture d'un rapport de la section de propagande de Genève sur la question de la politique ouvrière. Ce rapport est signé par Denivelle, Gerbert et Salin. Cette section est d'avis que la politique dans ce pays doit être une abnégation absolue pour la classe ouvrière, mais qu'elle doit par le suffrage universel chercher à s'emparer des municipalités, des administrations, ce qui lui donnera le moyen de faire davantage quand elle aura atteint une force due aux fonctionnaires qu'elle aura pu placer dans les administrations communales.

Bastin dit que cette manière de faire ne peut se pratiquer que dans certains pays. Demoulin ajoute que les Belges doivent faire une abstention complète de politique, vu qu'ils ne peuvent s'en servir. Frome dit qu'il faut quand même chercher à habituer les ouvriers dans les affaires politiques, afin qu'ils soient en état de les gérer dans l'avenir. Il cite l'Allemagne où les ouvriers arrivent par le suffrage universel à se créer une force dans les pouvoirs. La démocratie allemande parviendra, tôt ou tard, à s'emparer de tout. L'association générale marche complètement dans la voie créée par l'Internationale.

Schwitgebel dit que la fédération du Jura croit qu'il faut que la classe ouvrière participe à toutes les actions de l'état, en attendant qu'elle soit assez forte pour en détruire toutes les institutions.

Kersten dit que la démocratie en Allemagne suit une autre route que celle de l'Angleterre, qui n'aboutira jamais à un résultat favorable pour opérer la transformation sociale. On ne peut y parler ouvertement, car la réaction est trop forte et si le gouvernement apprenait le véritable but que poursuit l'association générale en Allemagne, il s'empresserait de prendre des mesures pour la suspendre.

Gommes est d'avis que la politique est une science qui appartient aux gouvernements. Le suffrage universel n'amènera aucun résultat, car dans ces derniers temps des ouvriers nommés dans les communes, tournèrent à la bourgeoisie, et ceux qui voulaient poursuivre le but de la démocratie, durent abandonner le terrain et donner leur démission. Les Espagnols ont compris qu'ils doivent continuer à s'organiser et profiter de la 1° occasion pour faire une insurrection et s'emparer d'un seul coup de leurs biens en déclarant la propriété collective.

Coenen donne lecture d'un mandat d'une section d'Utrecht, donnant son adhésion à l'action politique du Socialdemokrat.

Paterson dit que le prolétariat belge doit continuer son groupement ouvrier sans se mêler aux luttes des libéraux ou des progressistes et profiter des circonstances dans l'avenir pour opérer la transformation sociale.

La séance est levée à 6 heures du soir.

Rapport sur la réunion internationale, qui a eu lieu hier, 9 septembre, A la Cour de l'Univers, rue des Brigittines.

La séance, qui devait commencer à 7 heures, n'a été ouverte qu'à 8 1/2 heures par la lecture d'un rapport du comité suisse concernant les ouvriers grévistes de Genève, dans lequel il est démontré les progrès faits jusqu'à ce jour par la persévérance que ces ouvriers montrent dans la lutte. C'est ainsi que plusieurs patrons ont déjà donné satisfaction aux grévistes et que l'on compte pouvoir annoncer, sous peu, que la totalité des patrons aura suivi le même exemple, ce qui amènera la fin de la grève. Ce sera encore une preuve que l'union fait la force. Il termine en disant que la cause des ouvriers de Genève est légitime et d'un intérêt universel.

A ensuite pris la parole l'orateur De Paepe, délégué du comité bruxellois, qui a donné quelques explications sur l'organisation des services publics dans la société future. Il a été suivi dans la même voie par plusieurs autres orateurs, dont les discours se trouvent résumés dans la brochure ci-jointe, que l'on vendait hier dans le local de l'assemblée.

Un délégué français du comité de Marseille a confirmé la teneur des discours prononcés par les orateurs belges.

Le délégué allemand Fromer, en commentant les discours de ses collègues, a fait observer que l'organisation des services publics n'était possible qu'à la condition formelle d'un mouvement révolutionnaire ayant pour conséquences la suppression radicale des représentants de l'ordre depuis le ministre jusqu'au simple policier. Il a ajouté qu'il était regrettable de voir les mouchards et les policiers se faufiler dans les assemblées et les réunions de l'Internationale et paralyser par leur présence les efforts des orateurs de l'association.

La séance a été levée vers 10 1/2 heures.

Ci-joint une brochure comportant tout ce qui s'est dit à la séance d'hier. Une autre réunion doit avoir lieu ce soir (1).

Séance du 10 septembre 1874 (Cour de l'Univers).

La séance est ouverte à 3 heures de relevée sous la présidence de Schwitsgebel. Verrycken propose la nomination d'un comité pour faire une déclaration au sujet de la question des services publics. Bastin, Schwitsgebel et Gommes s'opposent à la nomination de ce

⁽¹⁾ Op 10 december. De brochures ontbreken.

comité, le congrès ne pouvant prendre une résolution, parce que cette question n'est pas suffisamment étudiée par toutes les fédérations et qu'il ne pouvait être voté sur des questions de principe. Verrycken et Depaepe disent que le désaccord qui existe sur cette question se rapporte à certains mots employés dans le rapport, ainsi la mauvaise entente existe, parce que le mot "état" y est employé, tandis que d'autres voudraient donner à ce dernier une autre signification. On pourra démontrer par cette discussion, qui n'est pas assez approfondie, que le peuple ne sera nullement avancé en possédant le suffrage universel et les Allemands auront l'occasion de démontrer pourquoi ils s'en servent, ce qui est une politique à eux.

Gommes engage les orateurs à ne pas dire ces choses en public, afin de ne pas compromettre le mouvement allemand. Gommes demande ensuite à dire quelques mots sur les services publics. Il ne peut dire grand chose sur cette question, les Espagnols étant poursuivis, ont eu beaucoup de peine à se réunir de temps en temps en séances secrètes. Les sections espagnoles ne sont pas d'accord avec le rapport de la section bruxelloise, qui est d'avis de maintenir une institution qui existe actuellement et qui se nomme l'état. Ils s'opposent catégoriquement à l'adoption de ce système. Le jour où la révolution sociale triomphera, toutes les institutions devront être remplacées. On tomberait dans un gachis complet en admettant un état, une autorité, qui sont les maintiens des privilèges. Le conseil général de Londres a été aboli parce qu'il s'arrogeait un pouvoir sur les autres fédérations. Il appartient à l'Internationale de créer des institutions toutes nouvelles. Les communes étant constituées par le groupement des corps de métiers, formeront entre elles une administration, un pacte, par lequel chaque commune s'engagera pour l'exécution des lois votées en congrès. Le suffrage étant permanent, les administrations des communes auront tout intérêt de saufgarder l'exécution de ce pacte, et par ce moyen l'état disparaîtra complètement.

Le président donne lecture du manisfeste élaboré par le comité nommé à cet effet. Gommes n'approuve pas tout à fait ce manifeste; il croit qu'il serait utile d'y développer la nature des luttes, qui ont existé au sein de l'Internationale, d'expliquer pourquoi elle a dû se mêler aux grands mouvements, malgré le devoir qu'elle s'était imposé de lutter pacifiquement. Elle n'a pu se contenir dans cette voie tracée, par suite des évènements produits par la bourgeoisie, qui ne veut pas céder un pouce de terrain et qui a cherché en tout temps à persécuter les membres de l'Internationale. Il faudrait démontrer dans ce manifeste que les luttes violentes auxquelles on sera appelé à participer, proviendront toujours de la bourgeoisie, qui rend de jour en jour

la situation du prolétariat plus difficile. C'est ainsi qu'on sera appelé sous peu en Espagne à faire une insurrection, une révolution à main armée pour reconquérir les droits et abattre les persécutions brutales, dont les membres de l'*Internationale* sont victimes. Il en sera de même partout, car la réaction lève la tête dans tous les pays et on ne se rendra maître de la bourgeoisie que par la force des armes.

Tous les délégués approuvent la motion de Gommes et il en sera fait mention au manifeste. Ce document sera traduit en anglais par Eccarius et en allemand par Frohme.

Le président propose l'ordre du jour suivant pour la réunion du lendemain : "N'y a-t-il pas lieu de choisir une langue unique pour l'échange des correspondances entre les fédérations régionales ?"

Bastin lit à ce sujet un rapport présenté par la Vallée de la Vesdre. Cette fédération a jugé utile de poser cette question, vu la difficulté qu'elle rencontre à correspondre avec les pays où la langue française n'est pas en usage. Elle les force de confier tous les écrits à des bourgeois. Il propose la langue française comme étant la plus répandue.

La séance est levée à 6 heures du soir.

La 3° séance du VII° congrès international des travailleurs, tenue le 10 courant A la Cour de l'Univers, rue des Brigittines, a commencé à 8 1/2 heures. 100 à 150 personnes y assistaient. Le bureau se composait de Standart, faisant fonction de président, Brismée, Paterson, Zwitzgebel, délégué suisse, Frohmen, délégué allemand, Eccarius, délégué anglais. Demoulin, délégué verviétois, Pierron, Flahaut, Pelerin sont dans la salle mêlés aux groupes; ils donnent le signal des applaudissements.

Le baron Coppens, Guillemois, Goyn et plusieurs autres Français sont également dans l'auditoire. M. Marchot de Tombeeken est assis près du bureau en compagnie d'un monsieur qui prend des notes.

Le délégué Zwitzgebel donne lecture d'une petite brochure relative à la réforme sociale. Le délégué Frohmen prend la parole en allemand. Son discours est traduit par Zwitsgebel. Frohmen parle longuement de la révolution du 4° état. Il dit que l'ouvrier doit secouer le joug qui le pèse, que tout est par l'ouvrier et que l'ouvrier est tout. Il demande l'abolition du prolétariat et le gouvernement par la commune. Son discours est plusieurs fois couvert d'applaudissements.

Un nommé Brantes, compagnon allemand, s'exprime en allemand. Après avoir traité pendant quelques minutes le même sujet et parlé des ouvriers allemands, il est interrompu par les cris : "En français!". Une motion d'ordre du président termine son discours.

Le nommé Gorju (1), communard, prend la parole. Il veut la révolution, la commune. "Si on ne veut pas une révolution, dit-il, nous ferons une révolution sanguinaire pareille à celle du 18 mars 1871." Il engage les compagnons à secouer la torpeur, qui les engourdit et en cas de révolution à ne plus être si humain [qu']en 1871. Il prêche le vol, l'abolition des lois, de l'armée, de la gendarmerie et de la police, prendre les capitaux qui vont mouvoir le travail et le partage de la terre, qui appartient à tout le monde. Il termine son discours par une excitation de marcher en avant. Son discours est couvert d'applaudissements et par les cris "Vive la Commune!"

Le compagnon Flahaut parle avec véhémence. Son discours n'est qu'une diatribe communiste, poussant à la révolution et au soulèvement des masses. Il dit que le dédain des bourgeois envers les ouvriers doit ouvrir les yeux à ceux-ci. Pourquoi, dit-il, sommes-nous comme des moutons? Parce que depuis notre enfance on nous a contraints à l'obéissance. Le forçat, qui est au bagne, est plus heureux que nous. Il a à manger, tandis que nous, mourant de faim, lorsque nous demandons ce qui nous est dû, on nous arrête et on nous met en prison. Il n'est pas partisan d'une révolution pacifique. D'après lui, il ne croit pas le moment très proche pour l'émancipation de l'ouvrier.

Le compagnon Pelerin traite le même sujet. Il n'est pas aussi exalté que Flahaut. Il veut une réforme sociale pacifique. Il ne croit pas, non plus, la possibilité d'arriver maintenant à cette fin.

Brismée prend la parole, parle d'abord d'une voix forte, mais calme. Petit à petit, il élève la voix, parle avec feu et forces gestes. Son discours est rempli d'expressions ordurières. Il parle de révolution du 4° état, critique les journaux L'Echo de Bruxelles et L'Etoile pour les articles de Verviers et du compte rendu de la 1° séance du VII° congrès. Il dit que les journalistes sont des crèves de faim, des bons à rien. Il attaque le gouvernement, la religion, toutes nos institutions. Par une révolution nous abolirons tout cela et nous nous gouvernerons nous-mêmes. Il dit qu'on devrait abolir les couvents, il cite le cas de la condamnation des trappistes à Mons et les paroles de l'accusateur public à ce sujet. "Comment, dit-il, n'a-t-on pas encore aboli une institution où il se passe de tels forfaits?" L'orateur est écouté; pendant qu'il parle des murmures d'approbation se font entendre et des salves d'applaudissements frénétiques couvrent plusieurs fois sa voix.

Un Français, De Buegère, obtient la parole. Il parle du progrès de l'Internationale. Il dit que dans le principe, on n'en avait pas peur. Il cite des mesures prises contre elle en France. L'Internatio-

⁽¹⁾ In de rand: C'est Coulon. Een ander verslag duidt ook Coulon aan.

nale, dit-il, est comme un nuage orageux, qui grossit toujours. Dès le principe on n'y fait pas attention, on ne le craint pas. Bientôt il se charge d'électricité. Au moindre petit choc avec un autre nuage, il éclate. Alors pour le conjurer on place des paratonnerres. Eh bien! messieurs, le gros nuage c'est notre association; le petit, c'est le despotisme, le crétinisme; les paratonnerres placés par nos adversaires, ce sont les lois qui ont été décrétées pour nous museler, pour empêcher de nous réunir, pour nous arrêter et nous déporter. L'orateur engage les ouvriers à se coaliser et en finir une bonne fois.

Brismée se lève et annonce comme on n'a pas eu le temps de le faire savoir par voix d'affiches, il y aura séance publique vendredi

à 8 heures.

La séance s'est bien passée à part les cris de "Vive la Commune!" et quelques individus qui chuchotaient entr'eux et qui disaient qu'il y avait des mouchards dans la salle. Il désignaient à cette effet l'agent Hurtjens (1), qui s'y trouvait; celui-ci était en tenue civile.

Séance du 11 septembre 1874.

La séance s'ouvre à 3 heures sous la présidence du Schwitgebel. Les délégués, dont les noms suivent, furent présents à cette séance, savoir : Eccarius, Verryken, Demoulin, Paterson, Frome, Kersten, Bastin, Gommes et Coenen.

Verryken donne lecture d'un passage du compte rendu du congrès de l'Imier sur la question de l'action politique des classes ouvrières.

Bastin n'approuve pas la résolution prise dans ce congrès. Aucune fédération de l'*Internationale* n'est appelée à s'occuper de politique. Il y a certains pays où elles y sont forcées.

Le président appelle la discussion sur l'ordre du jour : "Sur la

langue unique pour l'échange des correspondances".

Coenen donne lecture d'un mandat de la section d'Utrecht proposant la langue française. Switgebel dit que la section genèvoise ne voit pas la possibilité de prendre une résolution sur cette question. Verryken dit que ce serait créer un privilège en faveur de quelques personnes, qui ont eu l'occasion d'étudier la langue qui serait choisie, car la fédération dont ils feraient partie, aurait toujours besoin de leur intermédiaire. Il demande que le congrès prenne la résolution que les fédérations doivent employer autant que possible la langue en usage dans le pays où elles écrivent. Demoulin est de l'avis de la fédération de la Vesdre à ce sujet.

Bastin croit que l'antagonisme qui existe entre les différents

⁽¹⁾ In potlood in de rand : l'ex-agent pensionné.

peuples provient directement des différentes langues qu'ils parlent et qu'il est urgent de rechercher les moyens pour admettre une langue unique et que des efforts soient faits pour instruire les classes ouvrières dans cette langue. La langue française proposée par Verviers, est la langue diplomatique et est la plus répandue sur le globe.

Gommes dit qu'il faudra des siècles pour obtenir une langue unique. Il croit qu'il s'agit de rendre les correspondances plus faciles. L'Espagne forme le vœu que les correspondances se fassent en Français.

Coenen d'Anvers veut que les fédérations s'engagent à écrire la langue du pays auquel les correspondances sont adressées. Frome veut une langue unique, le français ou l'allemand.

Passant au vote, les délégués de l'Allemagne et de l'Espagne votent pour une langue unique. Les Belges, les Italiens, les Anglais et les Suisses votent pour la proposition d'écrire dans la langue du pays avec lequel on correspond. Cette dernière proposition est adoptée.

La séance est levée à 6 heures du soir.

La 4° séance du VII° congrès internationale des travailleurs, tenue le 11 courant A la Cour de l'Univers, a commencé à 8 3/4 heures. Deux cents personnes environ y assistaient.

Le bureau se compose de Demoulin, délégué verviétois, faisant fonction de président, Coene, délégué anversois, Zwitzgebel, délégué suisse, Eccarius, délégué anglais et le médecin De Paepe. Les compagnons, Brismée, Standart, Verycken, Pelerin, Pierron, Paterson, Voglet, Bastin de Verviers, les communards Goyn, Guillemois, Flahaut, Liberton sont dans l'auditoire. Le citoyen Bochart assiste également à la séance. Il y prenait des notes. Cette séance offre peu d'intérêt. Elle a été très calme. Tous les orateurs ont à peu près traité le même sujet.

Le délégué Coene prend la parole en flamand. Son discours est traduit par De Paepe. L'orateur combat la possibilité d'organiser le 4° état. Comme l'instruction est si peu répandue dans la classe des travailleurs, il faudrait pour les gouverner nommer plusieurs degrés, c'est-à-dire d'après l'instruction. Pour la commune on désignerait ceux qui ont une instruction suffisante, pour la province il faudrait une instruction supérieure et pour le contrôle de l'état ceux qui sont les plus instruits. Il parle pendant quelques instants de la répartition des emplois. L'orateur parle difficilement. C'est à peine qu'on le comprend et le compagnon De Paepe a toute peine à faire la traduction.

Brismée prend la parole. Contrairement aux autres jours, il parle avec calme, ses expressions sont nettes. Il commence en disant que les compagnons ne comprennent pas le sens du mot état. D'après eux ils croient que ce sera un gouvernement comme celui actuel. L'orateur leur dit que le pouvoir sera exercé par le peuple lui-même. Chaque corps de métier nommera son délégué à la commune, à la province et à la chambre des représentants, qui sera une véritable chambre de travail, attendu que tous ceux qui la composeront seront des travailleurs. Contrairement à ce qu'on a dit dans la 2° séance, concernant la police, il croit que la police permanente est nécessaire. L'ouvrier, dit-il, après avoir travaillé toute la journée n'est pas toujours disposé à faire la patrouille. Il approuve le système de police actuelle. Si elle rend des services à nos adversaires, c'est parce qu'ils sont les plus forts et je ne doute nullement, lorsque nous serons au pouvoir, ils ne demanderont pas mieux que de venir à nous. Ils gagnent maintenant à peu près 3 francs par jour et nous leur donnerons 7 à 8 francs, de manière qu'ils puissent vivre convenablement. Son discours est couvert d'applaudissements.

Bastin, délégué de Verviers, combat le système de police du compagnon Brismée. Il veut que la police soit volontaire. Il donne comme moyen que l'ouvrier, au lieu de travailler 7 jours, n'en travaillera que 6, mais ils feront une heure de plus, et le 7º jour, ils feront la patrouille. Qui provoque la guerre, dit-il, ce sont les armées; qui provoque les délits, c'est la police. Si on met beaucoup de police dans une ville et si elle veut faire voir qu'elle gagne son argent, elle dresse beaucoup de contraventions. Donc, il nous faut pas de police; nous apprendrons à nos enfants, au lieu de catéchisme, les lois que nous aurons simplifiées et quand ils arriveront à se trouver en présence d'un délit quelconque, ils pourront le juger eux-mêmes. L'orateur combat les armées permanentes et s'étend longuement sur la répartition des emplois. Il veut que chaque corps de métier s'occupe de ce qui lui est propre. Pour la gestion des intérêts dans la commune, au lieu de déléguer, comme le propose Brismée, plusieurs membres, il demande qu'on fasse cela en raison du nombre d'habitants. Au lieu que chaque commune se gouverne elle-même, il demande que lorsqu'elles sont très petites, que plusieurs se réunissent. Son discours est couvert d'applaudissements.

Verycken, secrétaire, traite le même sujet. Il veut qu'on supprime les avocats, car dit-il, ils ne servent qu'embrouiller les choses. Comme nos enfants seront mis au courant des lois, ce tas de fainéants ne sera plus nécessaire (sic). Il parle du gouvernement des masses. Il approuve la brochure du compagnon De Paepe. A cet effet, il donne lecture de plusieurs passages de cette brochure.

Zwitzgebel, délégué suisse, propose que le gouvernement soit fait par les délégués de corps de métier. Il développe la réforme

sociale d'après les moyens de son pays et les difficultés qu'ils auront à surmonter.

Le compagnon De Paepe explique encore plusieurs passages de sa brochure. Il veut le groupement des corps de métier et la collectivité. Il combat le système du compagnon Bastin. Il dit que si un cataclysme comme celui de l'invasion des Barbares au 8° siècle, devrait encore avoir lieu, alors on pourrait et on devrait reconstituer la société, mais que maintenant et dans les générations futures cela est impossible, parce que la société est trop enracinée pour parvenir à faire un changement radical complet. (Applaudissements.)

Le délégué Coene prend la parole. Il confirme en quelques mots son discours d'ouverture.

Le faisant fonction président Demoulin clôture la séance et donne rendez-vous à l'auditoire à la séance qui aura lieu aujour-d'hui (1) 8 heures A l'ancienne Bourse, Grand'Place.

Tout est resté calme; tous les orateurs ont été écoutés avec attention. Aucuns cris, ni murmures d'approbation ou d'improbation ne s'est fait entendre à part quelques rares applaudissements.

Séance du 12 septembre 1874.

La séance est ouverte à 3 1/2 heures sous la présidence de Schwitgebel. Les délégués présents sont : Demoulin, Verryken, Paterson, Coenen, Frome, Bastin, Kersten et Eccarius. Gommes est retourné clandestinement en Espagne dans la nuit du 11 au 12 septembre. Schwitgebel propose que les orateurs de la séance publique de vendredi, 11 septembre, fassent eux-mêmes un rapport des discours qu'ils ont prononcés, le bureau n'étant pas en état d'expliquer convenablement leur pensée sur les questions, qui ont été traitées. Cette proposition est adoptée. Le président invite les délégués à se prononcer sur l'endroit où se tiendra le congrès prochain.

Coenen, mandataire d'Utrecht, désigne Bruxelles; Bastin le Jura; Coenen la Hollande; Frome dit que l'Espagne est trop éloignée, il faudrait que tous les délégués apprennent l'espagnol s'ils veulent tenir un congrès dans ce pays. Les délégués passent au vote. La majorité

décide que le prochain congrès se tiendra dans le Jura.

Switgebel donne lecture du manifeste. Eccarius et Frome n'approuvent pas la rédaction. Le premier dit qu'il est trop long et demande l'annulation du passage où il est question des divisions qui existent dans l'*Internationale*; il ajoute qu'il y a divergence d'opinion sur la conduite politique à suivre par la classe ouvrière et qu'il faut laisser à chaque pays le choix de l'attitude politique à tenir vis-à-vis du gouvernement.

^{(1) 12} september.

La majorité décide que les passages signalés par Eccarius et Frome seront annulés. Le compte rendu du congrès et le manifeste seront publiés par le journal *Le Mirabeau*.

Le président donne ensuite lecture d'une lettre du nommé Grisel, reproduite par L'Ami du Peuple, n° du 6 septembre. Cette lettre fait un appel aux ouvriers mécaniciens pour la formation d'un atelier coopératif des produits de la mécanique. Les délégués étrangers s'engagent à donner à cette lettre de la publicité dans leur pays.

Le président déclare les séances administratives terminées. La séance est levée à 6 heures du soir.

La 5° séance du VII° congrès international des travailleurs, tenue le 12 courant au local de *L'ancienne Bourse*, Grand'Place, a commencé vers 8 3/4 heures du soir.

L'auditoire se composait de 150 à 200 personnes; la salle était comble. Beaucoup d'ouvriers français, employés aux travaux des nouveaux boulevards, y assistaient et en formaient la majeure partie.

Le bureau se compose de Demoulin, délégué verviétois, faisant fonction de président, Frohnen, délégué allemand, Zwitzgebel, délégué suisse, Eccarius, délégué anglais et Coene, délégué anversois. Standaert, Brismée, Flahaut, Pelerin, Pierron, De Paepe, Wilmet, Bastin, Vereeken, les communards Mangé, Guillemois, Libreton, Justin, Brébant, Mathieu dit le colonel, sont mêlés aux groupes.

Le délégué Zwitzgebel ouvre la séance en lisant un rapport fait par la commission siègeant au congrès. Il dit que l'Internationale a commencé en 1864 à la suite d'un meeting tenu à Londres, qu'en 1867 un 1^{er} congrès est tenu en Suisse. Dans le principe les gouvernements, surtout en Angleterre, protégeaient l'Internationale, mais que sentant sa puissance, ils ont fini par la persécuter. Beaucoup d'actes de la société, tels que grèves, émeutes, etc., ont fait donner quelques avantages aux travailleurs. Mais ce n'est pas assez, ils veulent le suffrage universel, le partage des capitaux et la gestion des pays par eux. L'orateur donne l'histoire de la Commune de 1871 à Paris. Il dit que c'est par l'Internationale qu'elle a eu lieu et que si elle n'a pas réussie, c'est par la division des partis. Il termine en disant que tous les peuples doivent concourir en masse au but principal. (Applaudissements.)

Le délégué Demoulin dit qu'il a vu à maintes reprises, lors des élections, les luttes entre partis. Comme pour le moment l'Internationale n'est pas assez instruite, ils ne veulent plus se mêler d'élections et d'affaires politiques. Il dit que les sociétés de la vallée de la Vesdre se sont engagées à rester jusqu'à nouvel ordre en dehors de toutes manifestations politiques. L'orateur bégaie et peut à peine se faire entendre. Voyant le peu de succès qu'il obtient, il dit que n'ayant

pas l'habitude des séances publiques et l'usage du français, il ne peut exprimer nettement ses pensées, mais il croit que l'auditoire aura suffisamment compris ce qu'il voulait dire.

Le compagnon Vereecken partage l'avis de Demoulin. Il dit qu'il est inutile de se mêler de politique en Belgique, parce que le gouvernement à tout à sa disposition pour défaire ce que l'*Internationale* aurait pu faire. Il engage plutôt d'éclairer les masses, afin qu'à un moment donné tout le monde fait ce qu'il a à faire. L'orateur parle ensuite de l'*Internationale* en Allemagne. Il dit que les socialistes sont persécutés. Ils ont pour ennemi Bismarck, qui au moindre petit succès qu'ils obtiennent dans le parlement, il fait arrêter leur délégué. C'est ainsi qu'il [y] a deux jours, on a arrêté en Allemagne le compagnon Flaschmann, qui siégeait au Reichsraet. (Applaudissements.)

Le délégué Frohmen prend la parole en allemand. Son discours est traduit par Zwitzgebel. Il dit qu'en Allemagne, l'ouvrier se mêle de politique, d'élections; qu'aux dernières élections ils ont donné 400.000 voix aux socialistes. Mais lorsqu'ils obtiennent un petit succès, de suite le gouvernement s'en mêle et on tâche de l'étouffer. Il parle de la politique de Bismarck. Il dit qu'il se maintient au pouvoir par la division qu'il met entre les partis, et que si un jour ils parviennent à s'entendre, Bismarck et tout le gouvernement aura fini son règne. (Applaudissements.)

Le compagnon Bastin trouve qu'on ne doit pas se mêler de politique. Quand on demande quelque chose au gouvernement, il vous donne le contraire. C'est ainsi, dit-il, qu'en 1867 nous demandions l'abolition des armées permanentes. On nous répond par une augmentation du budget de la guerre. Une autre fois, nous demandions à ce que les armes soient faites par nous au lieu des arsenaux. En réponse, on double les arsenaux. L'orateur ne veut pas le suffrage universel. Il dit que la classe ouvrière n'est pas assez instruite pour se mêler de politique. C'est bon en Allemagne où l'instruction est obligatoire, tout le monde est instruit. On doit commencer en Belgique par instruire le peuple et quand il sera instruit, nous aviserons. (Applaudissements.)

Le délégué Frohmen répond que malgré que le peuple ne soit pas instruit en Belgique, il doit se mêler de politique, qu'il n'y a pas d'autres moyens pour parvenir.

Le président commence par donner lecture d'une lettre des compagnons de Vevey et des bords du Leman. Comme il n'en sort pas, Zwitzgebel en continue la lecture. Les ouvriers de Vevey s'associent, malgré la distance qui les sépare, à tout ce que le congrès fera dans l'intérêt des travailleurs. Cette lettre est signée Finix.

Zwitzgebel prend la parole. Il dit qu'en Suisse les ouvriers ont

le suffrage universel, qu'ils sont parvenus à envoyer quelques ouvriers aux grands conseils de Berne et de Genève, que par leur petit nombre ils ne pouvaient rien faire et qu'ils étaient forcés de voter avec les radicaux, qui leur fesaient de belles promesses, qu'ils n'ont pas tenues. Il parle longuement sur la nécessité de s'occuper de politique. L'orateur est applaudi à plusieurs reprises.

Le compagnon Flahaut demande la parole. Le président Demoulin dit qu'en raison de l'heure avancée, la parole n'est plus qu'aux membres du congrès. Flahaut proteste; on lui répond que ce n'est pas un meeting, mais une séance publique. Enfin, après plusieurs pourparlers, Flahaut se rassied.

Un délégué allemand, Frohne, prend la parole. Il parle avec feu. Aussi sa voix est à plusieurs reprises couverte d'applaudissements. Son discours est traduit par Zwitzgebel. L'orateur parle du socialisme en Allemagne. Il dit que le peuple doit s'occuper de politique. Dans le principe nous avons agi avec modération. Nous voulions liberté, égalité et fraternité. On nous répond par infanterie, cavalerie et artillerie. Depuis lors nous travaillons en silence et nous nous occupons de tout ce que regarde le gouvernement. Il parle du gouvernement de Bismarck. Nous avons chassé les jésuites, dit-il; la Belgique est toute heureuse de les recevoir. Nous faisons la guerre au clergé; en Belgique on les protège. Il engage les Belges à secouer le joug du cléricalisme et de se gouverner eux-mêmes et de commencer par s'occuper de la politique. Le délégué Frohmen, parce qu'il voit que les différents délégués ne sont pas d'accord si oui ou non on doit s'occuper de politique, propose la motion suivante : "Chaque pays a la faculté de se mêler de politique en vue de leurs intérêts et de ceux de l'Internationale". Cette mention est adoptée à l'unanimité.

Le compagnon Vereecken parle encore en ces termes: "Il nous faut la révolution. Pour ma part je ne broncherai pas. Tous les moyens sont bons pour parvenir au pouvoir. S'il faut du sang, il y aura du sang, mais il faut agir et parvenir. Il y a, dit-il, en Belgique un chef qu'on appelle Frère-Orban. Jamais, dit-il, nous aurons le suffrage universel." L'orateur continue: "A quoi nous servira-t-il, ce suffrage? En France, par exemple, on avait le suffrage universel et pendant les 20 ans qu'a duré l'empire, qu'ont fait les Français avec leur suffrage? Ils sont restés dans l'ignorance, qui a été cause de tant de fléaux pour la société. Si les Français auraient éclairé les masses au lieu de s'amuser à combattre la politique de Napoléon III, lors du 4 septembre, ils auraient pu mettre sur les ruines de la monarchie une république bien formée et qui existerait encore; l'ouvrier serait émancipé et le plus grand pas de notre but serait fait." L'orateur est applaudi.

Le délégué Demoulin dit que le prochain congrès se tiendra à

Bâle et invite le public à se retirer. Le bureau et plusieurs membres se réunissent en comité secret. La séance est terminée à 11 heures. Tout est resté calme. Aucune manifestation n'a eu lieu.

Banquet donné le 13 septembre 1874 Au trois Rois, chaussée de Wavre.

Une soixantaine de personnes (y compris les femmes) assistaient à ce banquet. Voici les noms d'une partie des convivves : Brismée, Standaert, Paterson, Depaepe et sa femme, Melchior et sa femme, Pira, Demoulin et sa nièce, Schwitgebel, Demoulin de Verviers, Frome, Kersten, Eccarius, Verryken, Coenen, Glaezer et sa dame, Mettewie, Debocq père, Debuyger, Brasseur, Schoy, Constant Lefebvre, Martelet, Debauche, Désiré Voglet, Kistemaekers et sa dame, Bergmans, Malcorps, Saccasyn, Godfurneau, Mercier. Arrivés de la province : Magermans et sa dame, Doré (d'Anvers), Kerviser fils, Mathaiwe, Meunier. Aucun Français n'y assistait.

Brismée présidait le banquet. Brismée, Depaepe, Kistemaekers, Debuyger, Magermans, Meunier, Pira, Frome, etc. ont pris tour à tour la parole. Des toasts furent successivement portés à l'Internationale, à la Commune de Paris, aux déportés à la Nouvelle-Calédonie, etc.

Avant son départ Schwitgebel chanta des couplets élogieux pour la Commune de Paris. Une députation l'a conduit à la station du Luxembourg. Pendant l'absence de la députation, plusieurs délégués exprimaient leur mécontentement sur diverses résolutions prises par le congrès. Son retour mit fin à ces discussions animées. On se rendit ensuite au local de La Bourse, Grand'Place, où l'on continua la soirée par des chants démocratiques et révolutionnaires. On se sépara vers 11 heures du soir.

912. Losse nota in inkt, 12 september 1874.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 114.986.

Le docteur Frappaz assistait le 10 courant à la séance du congrès de l'Internationale.

913. Verslag van de Brusselse politie, 13 september 1874. StB., Mt., 11.

Enterrement du communard Daviod François, contre-maître mécanicien, né à Bourbon Laney (Fr.) en 1831, ayant demeuré à Cureghem, rue Brogniez n° 43, décédé à l'hôpital St-Jean le 11 septembre

1874(1).

La levée du corps a eu lieu vers 5 1/2 heures à l'hôpital St-Jean. Le cortège, composé de 150 personnes au plus, dont un grand nombre de femmes, s'est dirigé directement vers le cimetière de St-Josseten-Noode en parcourant la rue de Schaerbeek, le boulevard de l'Observatoire et la chaussée de Louvain jusqu'au cimetière.

Le deuil était porté par la veuve Daviod, son enfant et une

autre Dame encore.

Un seul discours a été prononcé sur la tombe de Daviod par l'internationaliste Paterson (jeune). Ce discours fit ressortir que Daviod avait fait partie de la Commune en qualité de lt.-colonel de la 10° légion, que lors des évènements il avait en sa qualité d'officier supérieur et de soldat du droit, fait le plus de mal possible aux Versaillais, que peu connu par ses compatriotes, il était quand même de leur devoir de venir rendre un dernier hommage à cette victime du despotisme et de la révolution. Paterson rappela à la générosité d'eux tous la veuve et l'orphelin délaissés par Daviod.

Personne autre n'a pris la parole.

Dans le nombre nous avons pu reconnaître : Brismée, Cavalier, Chateau, De Varvennes, Paterson, Barbas et Cammaert.

P.S. Un agent de la 4° division a dû intervenir à deux reprises pour empêcher les cochers de vigilantes de couper de force le cortège en marche pour le cimetière.

914. Verslag van Verschueren, verklikker, 14 september 1874. StB., Mt., 5.

Samedi soir j'ai remarqué à l'estaminet de *La Bourse*, Grande Place, Lissens et Berghmans, internationalistes, Lubatti, Perret, Sellier, Gellynck, Bellamy, Bienvenu et Chateau, communards. J'ai lieu de croire que ces derniers devaient avoir également une séance, car une partie sont venus payé leur mensuel à Sellier, qui était assis à la même table que moi. Il doit être le trésorier de leur club, attendu qu'il était en possession du cachet avec lequel il acquittait leur livret. Ayant entendu dans leur conversation que plusieurs d'entre eux devaient assister au concert de la société française de *Solidaire*, qui a eu lieu hier 13 courant *A la nouvelle Cour de Bruxelles*, rue des Sœursnoires n° 35, tenu par le sieur Motke, je m'y suis rendu vers 10 heures du soir et dans l'interval d'une demi heure que je m'ai trouvé

⁽¹⁾ In het dossier: een doodsbrief van Les Solidaires.

dans l'estaminet, j'ai vu descendre de la salle du concert les communards Bienvenu, Delorière, Gérard, Béon, Debailleu et Taillet. C'est en voyant entré ce dernier, qui m'avez de suite en vue, que je me suis décidé à me retirer quelques instants après.

915. Verslag van een officier van politie te Brussel, 17 september 1874.

StB., Mt., 5.

Un concert et après un bal ont été donnés le 13 courant par la société française dite de solidarité. Ces fêtes, qui étaient autorisées par l'administration communale, ont eu lieu au local de *La nouvelle Cour de Bruxelles*, chez le sieur Motke, rue des Sœurs-noires. Elles ont cessé à 3 heures précises du matin.

Rien d'insolite ne s'y est passé. L'agent Descamps y a été pendant tout le temps de service. Ces fêtes ont été organisées dans un but philantropique et ne présentaient aucun caractère politique. La plupart des membres de cette société sont des ouvriers marbriers et sculpteurs, qui sont employés aux constructions du nouveau boulevard.

916. Losse nota in inkt, 21 september 1874.

StB., Mt., 5.

Séance tenue par les *Solidaires* le 21 septembre 1874 au local du *Cygne*, Grand'Place.

Pira préside la séance, qui s'ouvre à 9 heures du soir. L'ordre du jour, qui comprend la discussion du projet de règlement de la propagande, est remis à une autre séance, le rapporteur, Berghmans, n'étant pas présent.

Brismée donne ensuite lecture d'une lettre de la société L'Affranchissement, par laquelle elle demande des délégués pour l'organisation du congrès rationaliste, qui devrait se tenir à Bruxelles. Brismée ne sait ce que les Solidaires devront y aller discuter. Il faudrait qu'ils se décident au préalable, s'ils ont l'intention de se fédérer avec les autres sociétés rationalistes.

Standaert donne alors lecture de l'ordre du jour de ce congrès, qui devra se tenir au mois de décembre. Il lit aussi un projet de règlement présenté par les Solidaires de Verviers pour la formation de la fédération. Ce projet a été inséré dans un des derniers numéros du journal L'Ami du Peuple. Brismée dit que les Solidaires ne peu-

vent admettre ce règlement par ce qu'il y a un article, entre autres, qui autoriserait chaque société à verser entre les mains du bureau fédéral un somme de 25 centimes par an et par membre à l'effet de payer les frais de bureau et des conférences. Un autre article dit qu'une société nouvelle de libres penseurs venant à se former dans une localité et ayant atteint le nombre de vingt membres serait reconnue par la fédération et la société rationaliste la plus proche devrait fournir à la nouvelle tout le matériel nécessaire à l'enterrement de ses membres. L'admission de ce règlement ruinerait les sociétés rationalistes déjà constituées. Il parle ensuite des individus, qui ont déjà été enterrés par les *Solidaires* sans faire partie de la société, des concerts qui ont été donnés en faveur de leurs femmes et enfants. Ces enterrements amènent beaucoup de frais et la caisse se vide insensiblement. Il demande que le comité de prévoyance prenne des mesures pour organiser un concert en faveur de la veuve et des enfants de Puissant.

Un nommé Huchon, étranger à la société, dit que le règlement présenté par Verviers ne doit pas être admis sans discussion. Chaque société peut en présenter un et celui qui conviendra le mieux deviendra celui de la fédération.

Brismée serait partisan de la fédération pour autant que chaque société conserve son autonomie et qu'elle ne prélève qu'une minime cotisation pour payer les frais de bureau. Il parle ensuite du congrès international, qui s'est tenu à Bruxelles. Les journaux bourgeois ont tourné cela en ridicule, et il dit quelques paroles malsonnantes à l'égard des rédacteurs. La Gazette surtout a publié des méchancetés contre l'Internationale. Ce journal recevra une réponse qui sera publiée par L'Ami du Peuple et qui fera connaître la conduite honteuse et la vie qu'a menée l'auteur de l'article avant de se faire rédacteur du journal. On enverra un numéro à toutes les administrations des journaux de Bruxelles. Kistemakers est l'auteur de cette réponse à Lagaye.

La séance est ensuite levée.

917. Losse nota in inkt, 27 september 1874.

StB., Mt., 5.

Réunion de l'Internationale du 27 septembre 1874 A la Bourse, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures du soir sous la présidence de Standaert. Furent présents : Standaert, Paterson, Kerkhoven, Pira, Limbourg, Demoulin, Lissens, Berghmans, Melchior, Ph. Voglaer, Godfurneau, Bertrand, Puissant et Saccasyn.

Après la lecture du procès-verbal le secrétaire présente quelques nouveaux membres. Sur la proposition du président, on décide de remettre leur admission à une autre séance.

Vu la difficulté qu'on rencontre de se réunir à ce local, on décide d'en chercher un autre. Lissens dit qu'il y a une salle disponible Aux Armes d'Allemagne.

Le président lève la séance et on se rend en corps à cet estaminet, dont le propriétaire accorde immédiatement la salle. La société sera convoquée pour le dimanche suivant au nouveau local.

918. Losse nota in inkt, 28 september 1874.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 28 septembre 1874 par les Solidaires au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures sous la présidence de Pira. Une trentaine de membres furent présents.

Après la lecture du procès-verbal, Brismée donne de nouveau communication de la lettre émanant de l'Affranchissement et dont on a déjà pris connaissance dans la séance du 21 courant, par laquelle cette société demande la nomination d'un délégué pour assister au congrès rationaliste. Brismée ajoute qu'il n'y a pas lieu de se presser pour ce congrès. Il s'agit d'abord de savoir s'il y a lieu de créer une fédération. Je vais vous faire connaître, dit-il, comment certains individus entendent la fédération. A cet effet il donne lecture d'une lettre de faire part de l'enterrement de Puissant, émanant des Libres Penseurs d'Ixelles et signée Vuilmet. Ce sont les Solidaires qui ont fait les frais d'enterrement et la société d'Ixelles veut faire semblant d'avoir tout fait. Les Français sont poursuivis et persécutés en Belgique comme en France et voici un individu, un Mr Vuilmet, dans un discours qu'il lit sur la tombe de Puissant, insulte le président de la République française et les gouvernements. Il finit en criant : "Vive la république !" et n'est nullement inquiété. A son avis, il est impossible que les libres penseurs fassent partie de plusieurs sociétés de ce genre, surtout avec des jongleurs et des paillasses comme celui qu'il vient de citer. Il ajoute que Vuilmet est un filou et le prouvera à l'occasion.

Paterson lit ensuite le projet de règlement concernant la prévoyance. Lorsqu'on veut passer à la discussion des articles la salle se vide insensiblement. Brismée engage les membres à souscrire pour le portrait de Varlin. Il annonce ensuite qu'un meeting donné par les cordonniers, aura lieu le lundi suivant. Debocq fils demande qu'à l'avenir les orateurs se découvrent.

La séance est levée à 11 heures.

Nouvelles admissions: Vienne, bronzier, rue du Damier, 39; Bertrand L., rue Gaucheret, 82; Kistemakers et sa dame, libraire, rue de Brabant, 176; Gourdeau, passage quai Allo, 15, Molenbeek.

919. Losse nota in inkt, 4 oktober 1874

StB., Mt., 5.

Séance du 4 octobre 1874, tenu par l'Internationale, Aux Armes d'Allemagne, Grand'Place.

La séance s'ouvre sous la présidence de Brismée. Après la lecture du procès-verbal on procède à l'admission de nouveaux membres.

Rulleman, délégué, avec quatre membres de l'association des mégissiers, demande des renseignements au sujet de 500 francs qu'ils ont prêté aux mécaniciens du Centre, lors de la grève l'année dernière. Il a écrit plusieurs fois au secrétaire Chapeau sans avoir reçu de réponse.

Standaert répond que Chapeau, ex-secrétaire de la fédération du Centre, a trompé et volé cette association. C'est à Cornet, secrétaire actuellement, qu'on devra s'adresser. Il ignore si les mécaniciens pourront rembourser immédiatement, car ils ont perdu un grand nombre de membres qui ont quitté l'endroit pendant la grève pour ne pas tomber à charge de l'association. En tous cas les mégissiers peuvent être sûrs de rentrer dans leurs fonds, et si l'association des mécaniciens ne se trouvait pas en état de le faire, au besoin le conseil fédéral belge en entier s'imposera ce devoir.

Brismée demande à pouvoir déposer entre les mains de Mr Frappaz la somme de 34 francs, produit de la collecte faite au banquet du congrès au profit des déportés de la Nouvelle-Calédonie. Pira demande que les souscripteurs, qui n'ont pas assisté au banquet, soient autorisés à verser un franc pour combler le déficit. Ces demandes sont admises.

Brismée propose de discuter dans une prochaine séance la conduite du gouvernement belge à l'égard des étrangers. Il dit que le gouvernement se permet des saletés en vertu de la loi de 1835; il abuse de son pouvoir par des abominations, dont il n'est pas étonné. Il demande qu'on y mette un terme. Les nommés Schol et Taburios, qui avaient été condamnés pour délits politiques, ont été livrés au gouvernement français. Il s'agit de prendre des mesures pour empêcher ces faits. Il demande qu'on fasse de l'agitation, qu'on tienne des meetings afin de flétrir la conduite de nos gouvernants. Il propose

comme ordre du jour : "Devons-nous permettre au gouvernement belge de poser des actes contraire à la loyauté ?"

Lissens appuie cette proposition. Il ajoute qu'en Suisse le gouvernement avait autrefois violé les lois du pays. Il livra des individus, disant qu'ils avaient volé, mais la lumière s'est bientôt faite. Un parti a pris fait et cause pour ces derniers, des procès ont eu lieu où leur innocence a été démontrée. Le gouvernement français a dû rendre ceux qu'il aurait voulu châtier et le gouvernement suisse a été couvert de honte. La proposition de Brismée est adoptée.

Rullemans demande à qui les mégissiers doivent payer leurs cotisations de l'*Internationale* et qu'on envoie de temps en temps un délégué dans leur corporation, où il est toujours bien accueilli. Brismée répond que les versements se font directement au conseil fédéral belge. Standaert se rendra à la prochaine réunion de cette corporation.

La séance est levée à 11 heures du soir.

920. Verslag van twee speciale agenten te Brussel, 6 oktober 1874.

StB., Mt., 5.

Meeting donné par le comité des Solidaires, signé Milot, Au

Cygne, Grand'Place, le 5 octobre 1874.

La séance a été ouverte à 8 3/4 heures du soir et terminée à 11 heures précises. Il y avait un petit nombre d'assistants, 75 au plus, parmi lesquels se trouvaient des gens de divers métiers (peu de Français).

Les personnes mentionnées en marge du présent (1), ont pris la parole aux fins d'engager les ouvriers cordonniers à faire partie de la société de résistance et de secours mutuels.

921. Losse nota in inkt, 6 oktober 1874.

StB., Mt., 5.

Impossible de donner un rapport bien détaillé sur la séance publique (meeting) donné hier au local du Cygne, Grand'Place. La séance s'ouvre à 9 heures moins quelques minutes. Il y a environ 50 personnes, parmi lesquels Depaepe, Brismée, Flahaut et quelques Français, dont je ne connais pas le nom, je ne les connais que de vue.

⁽¹⁾ Brismée, Lissens, Flahaut, Rousseau, Pellering, Verbruggen, Standaert en Elsault.

Le bureau est composé de 5 membres, parmi lesquels se trouve Rousseau et un nommé Linssen (je ne sais pas si c'est bien son nom).

Après lecture de 3 rapports dont je n'ai pu comprendre, Brismée prend la parole. Il s'étend longuement sur le but de la réunion, qui est de former une association ou corporation et par là forcer les patrons cordonniers d'augmenter le prix à façon. Ce discours qui a duré environ 3/4 d'heure, est couvert plusieurs fois d'applaudissements.

Le président, qui a habité longtemps à Paris, ensuite Flahaut et Rousseau prennent la parole. Leur discours a le même but : augmentation de salaire, que dans la situation actuelle ils ne peuvent donner à leurs femmes et enfants que du pain sec et pommes de terre. Ces discours ont été plusieurs fois applaudis. Rousseau se plaint qu'il y a dans la salle des personnes, qui causent beaucoup entre'eux et qu'ils n'osent répondre (en me regardant). Je causais avec Depaepe. J'ai demandé la parole en leur disant qu'ils n'avaient qu'à faire comme ont fait à Paris en 1870 les garçons de nouveautés (calicots) en cotisant mensuellement une somme de . . . ou par souscription et former une société, qu'ils seront de cette manière patrons eux-mêmes et gagneraient ce que les patrons profitent à leurs dépens.

Flahaut prend la parole, qui demande toujours la même chose. Ensuite le président répond à mon argument et prétend que ma proposition ne peut être acceptée et que cette association n'est pas possible. Il y a encore deux discours; je ne sais pas leur nom.

La séance est levée à 11 heures moins quelques minutes.

922. Losse nota in inkt, 11 oktober 1874.

StB., Mt., 5.

Séance du 11 octobre courant tenu par l'Internationale, Aux Armes d'Allemagne.

La séance est présidée par Brismée. Une trentaine de membres furent présents. Kerviser et Delfosse de Liége et D'hondt d'Anvers y assistaient.

Le président donne lecture de l'ordre du jour comme suit : "Continuerons-nous de permettre au gouvernement belge de poser des actes contraires à la dignité du peuple ?". Il dit à ce sujet que cette question avait été soulevée à la dernière séance parce que le gouvernement belge, d'accord avec celui de Versailles, livrait à ce dernier des réfugiés politiques, et comme il n'a pas ce droit, il cherche des moyens d'accuser ces derniers de vols ou autres crimes, qu'ils n'ont pas commis.

Il parle d'un nommé Scholl, qui est accusé d'avoir volé des milliers de francs, alors qu'il avait eu cet argent en mains pendant la Commune de Paris à l'occasion de ses fonctions qu'il y exerçait et que cet argent avait eu sa destination. Il ajoute que Scholl n'avait pas toutes les sympathies des membres de l'Internationale et des communards qui résident ici, parce qu'il n'avait pas trop bien agi envers quelques-uns pendant son séjour en Belgique, mais ce ne sont pas des raisons pour qu'on laisse aller les choses. Il dit qu'un nommé Tabaraud a été également livré à la France sous l'accusation d'avoir volé 40.000 francs, alors que cet argent a été également employé sous la Commune. Il ajoute qu'un nommé Ravoi se trouve dans le même cas. Il est du devoir du peuple belge de protester énergiquement contre les actes de notre gouvernement contraires à la loi, et lui le premier ose la violer. Il est content que des amis de Liége et d'Anvers assistent à la séance. Ils pourront donner connaisance à leurs sections de ce qui se passe à Bruxelles. Il les engage à faire du mouvement à propos de cette affaire pour aboutir à faire une démonstration monstre; et pour arriver à ce résultat, il propose de charger le secrétaire de donner connaissance de ces faits en province, afin que les internationaux de tout le pays y prête son concours. (Applaudissements.)

Standaert demande que le conseil fédéral belge en soit informé, qui donnera le signal de la manifestation. D'hondt d'Anvers dit qu'il faut saisir cette occasion et que cela fera de la propagande dans l'Internationale. Il promet que les Anversois feront leur devoir. Il importe de ne pas mettre trop de précipitation dans l'exécution et que le signal parte de Bruxelles. Il ne s'agit pas de réclamer, ni de faire des pétitions. Nous ne voulons pas de notre gouvernement, ditil, nous ne devons donc rien lui demander, mais protester contre ses actes.

Kerviser de Liége dit que la section de Liége ne demande pas mieux que de profiter de cette occasion pour faire de l'agitation. Sur la demande de Verbruggen, cette question est mise aux voix et adoptée à l'unanimité. D'Hondt croit que si une démonstration se fait à Bruxelles seul, les provinces ne pourront y envoyer des délégués. D'après lui, elle devrait se faire le même jour dans les différents endroits. Kerviser dit que chaque chef-lieu de province pourrait faire une démonstration auprès du gouverneur. Standaert dit qu'un comité devra être organisé à Bruxelles pour donner le mot d'ordre. Dewit veut que des meetings soient organisés partout, ce jour.

On décide que cette question sera mise en discussion dans toutes les provinces et que le signal partira de Bruxelles. Le président propose de faire des démarches pour reconstituer une fédération à Bruxelles et d'écrire aux sociétés indépendantes des mécaniciens, des mégissiers, ébénistes, menuisiers, tailleurs et marbriers pour les inviter à la prochaine séance. On profitera de leur présence pour parler de la manifestation.

La séance est levée à 11 heures.

923. Losse nota in inkt, 12 oktober 1874.

StB., Mt., 5.

Séance du 12 octobre 1874 tenue par les *Solidaires* au local du *Cyene*, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures sous la présidence de Mercier. Une trentaine de membres sont présents. Brismée constate qu'un grand nombre de membres ne paient plus la cotisation. Il ajoute que lorsqu'un de ces membres vient à mourir, la société procède néanmoins à son enterrement et que par là la caisse diminue fortement. Il désire qu'on exclue les membres qui ne paient pas leur cotisation. Il parle ensuite du congrès des rationalistes, qui doit avoir lieu à Bruxelles au mois de décembre pour la constitution d'une fédération. Il ne veut pas qu'on écrive à la Libre Pensée pour demander son adhésion pour cette fédération. Les Solidaires ne peuvent pas marcher avec cette société, parmi laquelle se trouvent un grand nombre d'exploiteurs, qui voudraient voir crouler la Société des Solidaires. Toutefois il est d'avis qu'il y a lieu de nommer un délégué pour prendre part au congrès. Brismée est nommé à l'unanimité.

Sur la demande de Paterson de mettre en discussion le projet de règlement du comité de prévoyance, il est décidé qu'on le discutera dans une séance ultérieure.

La séance est levée à 11 heures du soir.

Membres admis dans l'Internationale: Hanssens Léon, mécanicien, rue Nuit-et-Jour, 25; Joseph Legrand, peintre sur porcelaine, rue des Chiens, 89; Carlier J.-R., tailleur, chaussée d'Ixelles, 174; Kistemaekers, libraire, rue de Brabant, 176; Emile Verlaine, rue du Collège, 3; Hector Denis, avocat, rue Goffart, 79; Marc Baudou, modeleur, rue du Théâtre, 20, à Molenbeek-St-Jean; Ad. Gilsoul, tailleur, rue du Char, 4.

924. Uittreksel uit een particulier verslag, 12 oktober 1874.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 114.986.

Le docteur Frappaz est président d'un comité composé de Français résidant à Bruxelles et formé pour recueillir des fonds destinés au soulagement des déportés à la Nouvelle-Calédonie. Au banquet du dernier congrès une collecte a été faite dans ce but et a produit 34 fr., qui ont été remis à Frappaz.

925. Losse nota in inkt, 16 oktober 1874.

StB., Mt., 5.

Le 16 octobre courant vers 9 heures du soir Depaepe, Brismée, Paterson, Goffin et l'avocat Degreef attendaient dans l'estaminet Aux Armes d'Allemagne, Grand'Place, en vue de tenir une séance. Peu d'instants après arrivèrent les avocats Arnould et Féron. Ce petit groupe s'est entretenu à voix basse d'un article que ces avocats avaient rédigé à propos de l'extradition de Tabaraud et qu'ils avaient envoyé à La Chronique il y a une quinzaine de jours. Ils étaient désapointés de ce que cet article n'avait pas encore paru.

Ils demandèrent à Brismée quelle était l'attitude des corporations ouvrières et si elles avaient l'intention de faire une manifestation à propos de cette expulsion. Brismée répondit que certaines corporations étaient convoquées pour assister à la séance de l'Internationale où il sera parlé de cette affaire. Le conseil fédéral belge a été invité

à mettre cette question en discussion dans les provinces.

Les avocats manifestèrent leur mécontentement de l'apathie qui existe dans la classe ouvrière; ils disaient qu'ils ne feraient rien sans son concours. Brismée dit à son tour qu'il ne fallait rien précipiter, que les corporations s'en occupaient et qu'il leur fera savoir lorsqu'ils seront en mesure de faire la manifestation. Il ajoute qu'on devra se réunir toutes les semaines jusqu'à ce que tout soit organisé. Arnould propose de ne plus se réunir avant que l'article n'ait paru dans La Chronique et que Brismée soit autorisé à convoquer ensuite.

Degreef dit avoir vu Vrebos, qui lui a dit que l'article paraîtra

dans un jour ou deux.

Féron demande des nouvelles de Hector Denis. Arnould croit qu'il est arrivé à Bruxelles ce jour.

Ils se sont ensuite séparés à 10 1/2 heures, après avoir engagé Brismée à faire la convocation lorsqu'il jugera le moment opportun.

926. Losse nota in inkt, 18 oktober 1874.

StB., Mt., 5.

Séance du 18 octobre 1874 tenue par la section bruxelloise de l'Internationale, Aux Armes d'Allemagne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures sous la présidence de Standaert. Une quarantaine de personnes furent présentes, parmi lesquelles se trouvaient les délégués de diverses corporations : Devalk et Maas de la corporation des ébénistes, Rulleman des mégissiers, Flahaut et Bertrand des marbriers, Brasseur des mécaniciens, Paterson et Pira des menuisiers, Seghers des tailleurs, Lissens des cordonniers.

Le président informe l'assemblée que l'ordre du jour appelle la discussion au sujet de la manifestation et l'utilité de constituer une fédération à Bruxelles.

Brismée, prenant la parole, dit que certaines corporations ont été invitées à se faire représenter à cette réunion afin de discuter sur la nécessité de constituer à Bruxelles une fédération ne comprenant dans son sein que des sociétés ouvrières n'ayant aucun rapport avec la section bruxelloise.

Rulleman est d'avis que cette question doit rester à l'ordre du jour pendant plusieurs semaines pour laisser le temps aux sociétés d'examiner cette question dans leurs séances. Zeghers demande quel sera le but de cette fédération. Brismée s'étonne de cette question, alors que Zeghers en a fait partie lorsqu'elle existait. Elle sera la même que celle qui existait jadis, avec cette différence que la section bruxelloise n'y interviendra plus. Avant la dissolution, des individus s'v sont faufilés à seule fin de la détruire, but qu'ils ont atteint. Maintenant c'est à vous, quelques hommes intelligents, dit-il, de la reconstituer sur une vaste échelle. Commencez entre vous et ne vous occupez pas des corporations qui ne sont pas représentées ici. Elles seront forcées d'y arriver, sauf les typographes sur lesquels on ne doit jamais compter, car vous ne voudrez pas chez vous des sociétés, qui vont déposer des couronnes sur une charogne royale et auxquelles le conseil communal permet de tenir leurs séances à la maison du roi ou à l'hôtel de ville, et dont monsieur Anspach se fait président d'honneur et va leur offrir des médailles. Il en est de même des bijoutiers sur lesquels on ne doit jamais compter, car ce sont des messieurs, qui gagnent un peu d'argent, ce qui les pousse à se mettre au rang des aristôts. Il rappelle ensuite aux nouveaux venus l'affaire de Tabaraud et dit que les corporations devraient s'entendre pour discuter cette question chez elles afin d'arriver à faire une manifestation.

Flahaut est d'avis que cette dernière question doit avoir la priorité et il croit qu'il est plus que temps de s'en occuper, car le gouvernement ne cesse de faire des siennes, et afin de garantir la tranquillité de ceux qui restent, la protestation est de toute nécessité.

Brismée dit que c'est encore une preuve qu'il faut une fédération, car si elle existait, il n'y aurait qu'à convoquer et tout serait dit. Il faut cependant que la chose se fasse, car il y a des Français, qui font partie de chaque corps de métier et si le gouvernement touche à l'un d'eux, lui fait subir des peines qu'il n'a point méritées, il faut que toute l'association et même la fédération se lève pour protester et empêcher que ces abus ne se commettent encore.

Pellering croit que l'une ou l'autre société doit prendre l'initiative pour la constitution d'une fédération et qu'il ne doit pas en être question dans la section bruxelloise. Quant à la manifestation elle est de toute nécessité et pour qu'elle soit compacte il s'agirait de lancer des circulaires dans tout le pays.

Flahaut croit qu'il sera difficile de faire sortir les ouvriers de chez eux, lorsqu'ils sauraient d'avance que c'est pour faire une manifestation en vue de protester contre des actes arbitraires du gouvernement. Ils sont trop lâches pour cela. Il faut, d'après lui, employer des moyens jésuitiques, faire du charlatanisme pour les réunir. Ce moyen serait de convoquer toutes les corporations à une assemblée générale sans faire connaître le motif de la convocation. Après les avoir échauffés, ils seront forcés de marcher et c'est ainsi seulement qu'on aura du monde pour la manifestation.

Pellering n'est pas de cet avis. Tout en constatant que les affaires ne marchent pas à souhait, il dit que les démocrates sont nombreux à Bruxelles, et en placardant des affiches en ville, on les verrait se réunir en masse et prêts à agir. Il ignore si le cas est flagrant et si l'on est certain d'être en droit, il ne craint pas pour le monde. Il rappelle à ce sujet la manifestation pour Leluelle, lors des affaires de Pologne, et qu'alors on était des milliers.

Lissens n'est pas de cet avis. Il s'agissait alors d'un républicain et tout le monde l'était, tandis qu'il s'agit aujourd'hui de socialisme et le nombre de ses adversaires est considérable. Si on ne peut réussir à réunir un assez grand nombre d'ouvriers, il suffirait de faire une protestation, qui serait signée par les comités des diverses corporations, lesquels y opposeraient également les cachets de leur société. Cette protestation serait portée au ministère de la justice et la chose serait toujours faite au nom de la masse ouvrière.

Rulleman veut que des délégués fassent le tour des corporations et les anciens membres de l'Internationale ne doivent pas se mêler à cette démarche, car les ouvriers supposaient autrefois que ces membres y voyaient un intérêt personnel.

Verrycken pense qu'on se trouve dans l'impossibilité de faire cette manifestation : on se trouve ici devant un acte politique et il serait bon d'attendre l'ouverture des chambres où la question d'expulsion et d'extradition va être soulevée. Et si après avoir consulté des avocats, on croit pouvoir faire la manifestation, il ne reste qu'à

mettre à exécution la proposition de Lissens. Le seul moyen de s'assurer de l'opinion des masses serait de faire des réunions auxquelles assisteront tous les corps de métier.

Brismée dit qu'on ne doit pas se décourager, mais faire des réunions, donner des meetings pour y discuter les moyens de faire une manifestation, et si après cela on se voit dans l'impuissance, il est encore temps de suivre le conseil de Lissens; car si on n'est pas nombreux à Bruxelles, il n'en sera pas de même à Verviers et ailleurs et messieurs les gouvernants verront bien qu'on est capable de faire quelque chose.

Maas et Devalk disent qu'ils sont convaincus que l'association des ébénistes ne participera pas à la manifestation. Le premier ajoute que cette société n'a pas voulu faire partie de la fédération locale, parce qu'il y avait là des individus décorés. Il dit que leur premier devoir est de donner du pain à leurs enfants.

Verrycken veut attendre l'ouverture des chambres. Lissens n'approuve pas la conduite des ébénistes en cette occasion; il faut prouver que la fraternité existe parmi la classe ouvrière. Pellering pense que les représentants n'oseront pas faire une interpellation. Verrycken est d'avis que les radicaux interpelleront le gouverenement et puis tout sera dit.

Brismée ne veut pas que la protestation ait l'air de sortir de l'Internationale. La classe ouvrière toute entière doit en assumer la responsabilité. Il n'est pas question d'attaquer le gouvernement, comme le pensent les ébénistes, mais bien de protester contre ses actes, qui sont contraires à la dignité du peuple. Il dit que la loi d'extradition est faite pour les criminels et les voleurs et elle n'est pas toujours appliquée contre tous les gens de cette espèce. Il cite comme preuve Langrand-Dumonceau, Bazaine, qu'on a laissés se promener librement, tandis qu'on l'applique aux réfugiés politiques, ce qui est arbitraire.

La réunion s'est séparée sans avoir pris une résolution au sujet de la manifestation.

927. Losse nota in inkt, 19 oktober 1874.

StB., Mt., 5.

Séance du 19 octobre 1874 tenue par les Solidaires au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 10 heures sous la présidence de Saccasyn. 16 membres sont présents. Paterson donne lecture du projet de règlement pour le comité de prévoyance. Le but que la société se propose est de venir en aide aux membres qui se trouvent dans l'adversité.

Brismée propose d'étendre les secours aux rationalistes, qui ne font pas partie de la société, mais qui se trouvent dans le malheur. Cette proposition est admise. La question de savoir si l'argent sera remis à titre de don ou de prêt, donne lieu à une longue discussion entre Brismée, Demoulin, Colliot, Paterson et Pira.

Sur la proposition de Brismée, il est décidé que cet article dira que dans le cas où un membre ayant emprunté de l'argent et ne pouvant pas rembourser à la date fixée par le comité, ce dernier pourra après informations prises, convertir l'emprunt en don. Le règlement est admis dans son ensemble et sera soumis à l'assemblée générale.

La séance est levée à minuit.

928. Verslag van de politie te Brussel, 20 oktober 1874.

StB., Mt., 9.

Buurmans Victor, né à Anvers, membre de l'Internationale, a quitté Anvers le 6 septembre 1870 pour se mettre garde national et, disait-il, pour défendre la république. Il a été armé le 9 septembre et faisait partie du bataillon quartier du Jardin-des-Plantes, où il habitait avec sa femme et son enfant. Je l'ai perdu de vue pendant quelques mois et lors de la réélection des officiers et sous-officiers, il a été nommé adjudant sous-officier au bataillon (compagnie de marche). Il était l'ami intime de Varlin, membre de la Commune, et je ne suis pas certain s'il n'était pas du comité central. Lors de la sortie du 4 et 5 avril (jour où Gustave Flourens et le général Duval furent tués), Buurmans a été fait prisonnier et amené aux pontons, où il est resté 10 mois. Pendant sa captivité la section d'Anvers a envoyé des fonds, ainsi que quelques amis, à sa femme, qui se trouvait dans la misère la plus complète à Paris. Lorsqu'il est venu à Paris, il écrivait de jour à autre des lettres concernant le mouvement de Paris au journal Le Précurseur d'Anvers et au Werker, journal internationaliste. De là il a eu beaucoup de soutien pour sa famille. Sa famille, quoique aisée à Anvers ne le voyait plus à cause de sa conduite. Il avait une place de 75 fr. par mois chez un nommé Salomon, courtier en huiles et farines à Anvers, et c'est cette place qu'il a quittée pour venir à Paris.

A son retour des pontons, il est venu à Anvers pour se rendre en Amérique, où il est resté pendant un an environ. De là, il s'est rendu à Paris et n'ayant pu se caser, il est venu à Bruxelles. Il est descendu chez le nommé Hymans, rue Thery à Schaerbeek. Aujourd'hui il a une place de 1200 fr., mais j'ignore dans quelle maison.

Je viens d'apprendre que Jourde, ex-ministre des finances et compagnon d'évasion de Rochefort, est en ville depuis 3 jours. Il compte y rester une douzaine. Il est descendu rue St-Jean (m'a-t-on dit) et vient se faire raser chez Thirion, 11, rue des Brasseurs. Sa mission est soi-disant pour venir chercher des livres pour Rochefort. J'espère le voir aujourd'hui et ferai mon possible de connaître le vrai motif de son séjour à Bruxelles.

La Société des Solidaires (Cygne, Grand'Place) est composée de beaucoup de Belges, tous internationalistes et Français, dont une grande partie communards. N'ayant pas été admis à cause de la négligence de mes 2 parains, je n'ai pu assister à la séance d'hier.

929. Verslag van een officier van politie te Brussel, 20 oktober 1874.

StB., Mt., 8.

A St-Josse-ten-Noode, rue du Marché, 7, demeure un nommé Beauchery Auguste, né à Paris, âgé de 43 ans, ex-comptable de la société anonyme *Le Crédit bruxellois*, actuellement en faillite.

Il est l'ami intime du nommé Maris Maximilien, demeurant actuellement boulevard du Midi, n° 9, ex-associé du nommé De Becqueval, rédacteur du *Capitaliste* et directeur du *Crédit bruxellois*, actuellement à Londres, où il est allé rejoindre son ancien associé Paul Bourdiol que nous recherchons.

Ce Beauchery a été condamné en 1870 par le 17° conseil de guerre siégeant à Versailles à deux années de prison pour usurpation de fonctions publiques sous la *Commune* de Paris. Il a subi cette peine et neuf mois de prison préventive.

Il professe des idées très avancées et a écrit pendant qu'il était en prison plusieurs projets de réformes dans l'avenir. Ces différents projets manuscrits se trouvent placés chez lui dans un petit cabinet, et sous enveloppe sur laquelle on lit l'inscription: "En prison!".

Il projette actuellement l'exploitation des mines de plomb argentifère dans la vallée de Loetschen, en Suisse, de concert avec un nommé Pennezzi Louis, aventurier très intelligent, né à Parme en 1838, qui a vécu pendant trois ou quatre mois d'expédients à Anvers et à Bruxelles, se disant comte et portant un ruban bleu à la boutonnière, et que j'ai mis le 29 septembre dernier à la disposition de monsieur le procureur du roi sous diverses préventions (escroqueries, port illégal d'insigne, etc.). Ils ont pris pour associé et bailleur de

fonds un nommé Chamon-de-St-Hubert, qui doit avoir quelqu'intérêt à cacher son véritable nom, et qui a logé pendant deux ou trois jours en septembre dernier à l'Hôtel du Grand Monarque, rue des Fripiers. Ce Chamon-de-St-Hubert est actuellement à Londres et, je pense, qu'il pourrait bien y avoir identité entre lui et Paul Bourdiol, auquel il ressemble.

930. Losse nota in inkt, 25 oktober 1874.

StB., Mt., 5.

Séance tenue par l'Internationale le 25 octobre 1874, Aux Armes d'Allemagne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures sous la présidence de Brismée. Devalk et Maes, délégués des ébénistes, et Flahaut, délégué des marbriers, y assistaient.

Brismée informe les personnes présentes qu'une assemblée générale des corporations aura lieu le 2 novembre à 8 heures du soir A la Cour de l'Univers, rue des Brigittines. Il demande si l'on y parlera d'abord de la manifestation ou de la fédération. Standaert demande si toutes les corporations ont été averties.

Maes demande qu'on s'occupe en premier lieu de la formation de la fédération. Il fait remarquer que celle qu'on voulait former autrefois était conduite par des salariés de l'abbé Renard et des messieurs qui voulaient obtenir une décoration. Verbruggen est d'avis qu'on doit être d'accord pour le jour où on la discutera en assemblée générale.

Le président regrette que si peu de sociétés soient représentées, alors que toutes ont été convoquées. Maes propose de placarder des affiches. Le président veut une réunion privée des corporations afin d'éviter que toute la sequelle des bourgeois et des mouchards ne s'y introduisent. D'après Flahaut, il faudrait distribuer un certain nombre de circulaires à des ouvriers des corps de métier, car il y a des sociétés sur les comités desquelles on ne peut pas compter et qui sont mal intentionnés. Il s'agit de faire connaître les traîtres, qui sont à leur tête, et par ce moyen on détruira leur influence. Cats n'a plus aucune autorité chez les typographes; il en est de même pour Narcisse chez les bijoutiers. Avec de l'adresse on fera quelque chose de bon, car dans chaque société il y a un noyau de socialistes. Flahaut se charge de distribuer des circulaires aux bijoutiers, C. Lefèvre aux typographes et Devalk aux ébénistes.

Verbruggen dit que pour arriver à une vaste fédération, il ne faut tenir compte ni des internationaux, ni des adhérents de l'abbé

Renard, ni de ceux placés sous la protection du conseil communal. On doit les recevoir tous, et lorsqu'on sera bien organisé on les

démasquera et on les compromettra dans leurs groupes.

Standaert demande qu'on parle ouvertement pour éclairer l'assemblée, lundi 2 novembre. Brismée est de l'avis de Flahaut, qu'il faut démasquer les comités, car ceux qui dirigent les typographes et les bijoutiers sont des êtres immoraux qui doivent être flétris. Il dit à ce sujet que ces misérables se voyant condamnés pour avoir sali ce tricornard de Renard, ils consultent des avocats de leur trempe, lesquels les engagent à aller déposer une couronne sur la tombe de la femme de Léopold I, afin que ces faits soient relatés devant le tribunal pour prouver par là que ce sont d'honnêtes gens sur lesquels monsieur Anspach et sa clique peuvent compter lorsque le peuple voudra revendiquer ses droits.

Verbruggen dit qu'on doit user de malice et avant de flétrir les comités, les corporations de l'Internationale et autres doivent d'abord être unis. Brismée dit qu'il n'y a plus à Bruxelles de société qui appartient à l'Internationale. La section bruxelloise dans sa réorganisation a décidé de rester neutre et de ne s'occuper que de propagande et d'études sociales. Il est décidé qu'à l'assemblée générale on discutera d'abord la question de la fédération.

Delfosse fait ensuite connaître ce qui s'est passé au cimetière de Laeken lors de l'enterrement de l'épouse Grégoire. Brismée dit qu'on s'occupera à l'assemblée générale de la protestation au sujet des extraditions. On invitera un des rédacteurs de *La Chronique* à y assister.

La séance est levée à 11 heures du soir, après quelques explications données par Delfosse relatives à un différend survenu entre la rédaction du journal L'Ami du Peuple de Liége et le conseil fédéral de Verviers.

931. Losse nota in inkt, 26 oktober 1874.

StB., Mt., 5.

Séance tenue par les Solidaires le 26 octobre 1874 au local du

Cygne, Grand'Place.

Avant l'ouverture de la séance, Brismée fait connaître que l'Internationale a convoqué en assemblée générale les différentes corporations le 2 novembre A la Cour de l'Univers. Il y sera question d'une manifestation à organiser à propos de la violation des lois d'extradition. Il engage les citoyens français à s'abstenir de cette réunion, afin de ne pas donner l'occasion à la bourgeoisie de dire que ce sont eux qui protestent, mais bien la classe ouvrière belge.

La séance s'ouvre sous la présidence de Standaert. Brismée propose d'organiser un concert pour venir en aide aux membres qui se trouveraient dans le besoin.

Berghmans donne lecture du projet de règlement de propagande. Il y est stipulé que chaque membre payera une cotisation mensuelle de 25 centimes au comité. Cette cotisation est destinée à la publication de brochures rationalistes, à l'organisation de meetings, de conférences et à la création d'un journal, organe de l'association, qui paraîtra mensuellement et qui sera distribué à chaque membre.

Pira demande qu'on prenne des mesures afin de ne pas laisser crouler cet organe comme d'autres journaux socialistes, tels que La Tribune du Peuple et L'Internationale. Brismée répond qu'il y aura des ressources suffisantes et propose de faire paraître le journal pour

le 1^{er} janvier 1875.

Colliot (1) prend la parole au sujet du dernier article qui donne le droit à la rédaction du journal de rejeter les articles, qui pourraient lui être envoyés par un membre. Tout en ayant confiance dans le comité, il ne veut pas qu'il y entre une certaine autorité. Pira est du même avis.

Brismée dit qu'il faut éviter que certains membres se servent du journal pour jeter la discorde dans leurs rangs, comme cela s'est encore pratiqué. Il faut laisser au comité le droit de refuser l'insertion d'articles provenant d'individus étrangers à la société.

Brasseur propose de laisser, le cas échéant, aux membres le droit d'en appeler à l'assemblée, qui prendra une décision. Cette proposi-

tion est adoptée.

La séance est levée à 11 heures du soir.

932. De hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de minister van openbare werken, 29 oktober 1874.

ARAB., MW., 1018/2.

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-après les renseignements que j'ai reçus de Mr l'Ingénieur principal du r° arrondissement des Mines, concernant la grève qui vient de se déclarer dans deux charbonnages importants du Borinage.

Vendredi dernier, 23 octobre, les ouvriers à veine du puits n° 17 du charbonnage du Levant-du-Flénu ont refusé de descendre, réclamant une augmentation de salaire (ce salaire est en moyenne de

près de 5,50 fr. et serait plus élevé si l'ouvrier le voulait).

⁽¹⁾ Een bijgaande nota vermeldt dat het Colliaux is.

Le lendemain samedi, les ouvriers du puits n° 19 ne se sont pas rendus à leur travail.

Lundi, la grève s'est étendue au puits n° 14. Depuis hier matin, tous les puits du Levant-du-Flénu sont en chômage.

Au charbonnage des Produits, les puits nº 20, 21 et 23 chôment depuis le 27, et au puits n° 18 depuis le 28.

Au puits n° 12, un tiers du trait avait encore travaillé hier; mais aujourd'hui, aucun ouvrier ne s'y est présenté.

On peut évaluer à plus de 5000 le nombre d'ouvriers actuellement en grève.

933. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 30 oktober 1874.

ARAB., 1 AM., 306.

Même situation qu'hier pour les charbonnages du Levant et des Produits. Les ouvriers du puits Sentinelle de cette dernière société ont annoncé ce matin qu'ils ne descendront plus demain sans augmentation de salaire.

Les fosses n^{os} 21 et 28 de Belle et Bonne sont également en chômage depuis ce matin.

934. Losse nota in inkt, 31 oktober 1874.

StB., Mt., 5.

Extrait d'une séance secrète de l'Internationale du 31 octobre 1874 [Aux Armes d'Allemagne]: question de l'expulsion et de l'extradition de réfugiés français (1).

Depaepe dit que les affaires vont bien, que les associations ouvrières à l'exception de quelques-unes sont convoquées à une assemblée générale, qui aura lieu lundi deux novembre à 8 heures du soir *A la Salle de l'Univers*, rue des Brigittines, mais que la plupart des convoqués ne savent pas de quoi il est question.

Il a été convenu avec les délégués des différentes corporations de tenir caché le but de la réunion, parce que beaucoup d'ouvriers craignent de s'immiscer dans les affaires politiques. On a donné à cette réunion des corporations deux prétextes différents : d'abord l'utilité de grouper les corporations afin d'arriver à constituer une fédération,

⁽¹⁾ Volgens een ander verslag was ook Paterson aanwezig.

ensuite lorsqu'on sera parvenu à surexciter les esprits, on entamera la question de la manifestation. S'il y a lieu, on donnera un ou plusieurs meetings et à la suite de l'une de ces réunions on se rendra au ministère de la justice, si le nombre de manifestants est assez considérable. Arnould et Goffin approuvèrent cette manière de voir.

Brismée engage ces derniers à prendre la parole à l'assemblée. Degreef dit que si le gouvernement continue à faire la sourde oreille et s'il continue à extrader et à expulser les étrangers, il faudra prendre des mesures et agir de l'une ou l'autre manière, car Berden n'est pas homme à plier facilement. Goffin et Arnould répondent qu'il n'y a pas moyen de descendre dans la rue, que les Belges n'ont pas assez de sang dans les veines pour cela. Degreef dit que les corporations doivent s'entendre et admettre dans leur sein les ouvriers français, et, dans le cas où l'on expulse l'un d'eux, ces corporations doivent se mettre en grève et agir de la sorte à chaque occasion. En agissant ainsi le gouvernement serait vite fatigué de ces petites émeutes et finirait par céder.

Brismée dit que ce moyen est bon. Il pense qu'il y aura beaucoup de monde à la réunion. Il conseille d'entamer la question de manifestation avec prudence. Il faut dépeindre clairement la situation dans laquelle se trouvent les réfugiés français, et démontrer aux ouvriers belges que l'on en viendra à leur appliquer les mêmes rigueurs. Il faudra tâcher de les convaincre insensiblement qu'il est du devoir de tout Belge de protester contre des actes posés par le gouvernement. Gossin et Arnould promettent de parler en ce sens. Féron et Hector Denis leur ont promis d'assister à la réunion du 2 novembre.

935. Losse nota in inkt, 1 november 1874.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue par l'Internationale le 1^{er} novembre 1874, Aux Armes d'Allemagne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 10 heures du soir sous la présidence de Berghmans. Une vingtaine de membres furent présents. Limbourg et Lissens vérifient les comptes qu'ils trouvent en règle; il y a une encaisse d'une vingtaine de francs.

Paterson parle d'un différend qui existe entre la fédération liégeoise et le conseil fédéral belge. Il dit que le conseil ne voulant pas correspondre avec cette fédération, abuse de ses droits et pose par là un acte arbitraire. Pira dit à ce sujet que Vannes et un autre membre de la rédaction de L'Ami du Peuple de Liége avaient voulu s'approprier cet organe. Delfosse et Mathaive s'y étant opposés, ils ont été

convoqués devant un conseil d'arbitrage, qui a exclu Vannes de la rédaction. Il fait observer que le journal *Le Mirabeau* de Verviers n'a pas voulu publier les explications de Mathaive et Delfosse, alors qu'il consacre cinq colonnes pour publier une conférence de Delesalle, membre exclu de l'*Internationale*. Standaert et Lissens disent qu'on doit faire observer au conseil fédéral qu'il doit respecter le règlement et avant d'agir comme il le fait, il aurait dû en appeler à un congrès.

Standaert fait ensuite connaître que des mesures sont prises pour empêcher l'entrée à l'assemblée générale des policiers ou des individus à mine suspecte. Des membres de chaque corporation se tiendront à l'entrée du local afin de reconnaître leurs membres.

La séance est levée à 11 1/4 heures du soir.

936. Losse nota in inkt, 2 november 1874.

StB., Mt., 5.

L'assemblée générale des corporations ouvrières a eu lieu le 2 novembre A la Cour de l'Univers, rue des Brigittines. Environ 800 personnes y assistaient. A l'ouverture de la salle quelques chefs de sociétés et de l'Internationale se sont placés à l'entrée pour ne laisser entrer que les personnes connues. La corporation des marbriers et tailleurs de pierres, qui s'était formée en cortège à la salle du Cygne, Grand'Place, a fait son entrée en chantant la Marseillaise. La séance s'est ouverte à 8 1/2 heures du soir.

Sur la demande de Flahaut les différentes sociétés nomment leurs délégués pour siéger au bureau; sont désignés : Pellering, Zeghers, Paterson, Devalk, Cats, Rulleman et Flahaut. Paterson est nommé secrétaire et Flahaut président.

Ce dernier, prenant la parole, fait connaître que l'assemblée a été convoquée spécialement pour les ouvriers belges. Il prie les ouvriers de voir s'il ne se trouve pas parmi eux des policiers et, le cas échéant, de les mettre à la porte, s'ils ne s'en vont pas d'euxmêmes. Il ajoute qu'ils n'ont pas besoin parmi eux des journalistes ou des écrivailleurs quelconques, qui ont prouvé, lors du congrès international, que ce sont des ennemis. Il dit ensuite que l'ordre du jour porte sur la question de fédération des corps et métiers et qu'on s'occupera de l'expulsion et de l'extradition des ouvriers français, qui se sont réfugiés en Belgique.

Brismée engage les ouvriers à s'associer et à fédérer tous les corps de métiers, afin d'arriver à avoir une force avec laquelle ils pourront un jour détruire les iniquités de la société actuelle, remplie de vices et d'injustices. Les travailleurs doivent se considérer comme

frères et apprendre à connaître leurs droits. Ils doivent s'organiser pour être prêts à agir lorsqu'un gouvernement quelconque les traitera injustement.

Cats parle de la situation de l'ouvrier : celui qui produit et travaille a seul le droit de vivre et la concurrence de la bourgeoisie l'empêche de rester honnête et lorsqu'il se révolte on emploie des canons et des bayonnettes pour le faire taire. Cependant, s'il voulait se pénétrer de la devise "L'Union fait la Force", inscrite sur nos pièces de monnaie, il saurait bien empêcher ces massacres et organiser la société sur des bases plus solides. Quand nous sommes seuls, dit-il, les gouvernements rient de nous, mais ils trembleront lorsque nous seront fédérés.

Pellering dit que tous les moyens sont employés pour désorganiser leurs forces et empêcher de faire valoir leurs droits; c'est pour cela qu'on a institué les armées permanentes, les prêtres, etc. La guerre franco-prussienne n'a été faite qu'en vue de détruire les corporations ouvrières, qui avaient atteint une force colossale. Nous devons réorganiser nos forces, dit-il, et lorsque nous serons puissants, nous casserons des assiettes, s'il le faut, pour obtenir nos droits.

Le président fait connaître que les ouvriers ont été réunis en assemblée parce qu'on ne peut avoir confiance dans certains comités de corporations, qui trament avec des abbés et quelquefois avec des autorités pour vendre leurs confrères, soit pour obtenir une médaille ou une place plus élevée dans la société. Ces gens doivent être flétris et remplacés par des hommes dévoués. Il ajoute que c'est une lâcheté de la part des travailleurs de ne pas s'organiser, alors qu'ils savent qu'ils ne peuvent pas donner à leur famille le nécessaire pour leur existence. Si les révolutions violentes sont parfois nécessaires, c'est parce que les ouvriers ne sont pas unis.

Brismée dit qu'il est indispensable de constituer une fédération parce qu'en réalité le peuple n'est rien en Belgique. C'est le commerçant qui fait les lois et le travailleur n'a pas le droit de se plaindre. Pour tromper le peuple la bourgeoisie a inventé une sorte de division qu'elle appelle les catholiques et les libéraux, qui ont l'air de se disputer et s'entendent comme des frères lorsqu'il s'agit de dompter le peuple. C'est ainsi que lorsque les libéraux sont au pouvoir, ils s'empressent d'augmenter les appointements de la prêtraille, et lorsque le peuple réclame du pain, il lui présente des bayonnettes et du plomb. Il ajoute que le militarisme, qui est nuisible, doit être aboli. Les hommes en grade y vivent dans l'aisance au détriment de la classe ouvrière. Il engage les sociétés à se réunir afin de parvenir à abolir toutes ces inquités et on n'y arrivera que par la fédération des corps de métier. Le président ayant mis aux voix la question de la formation

d'une fédération, l'assemblée fut unanime pour y donner son adhésion.

Brismée prend ensuite la parole. Il dit que notre gouvernement agit comme il l'entend, qu'il enfreint les lois et particulièrement celle de 1835, qui interdit au gouvernement de poursuivre ou d'extrader un étranger réfugié dans notre pays pour délit politique. Il s'en moque comme de Collin Hampon et il livre le premier Français venu, réclamé par le gouvernement de Versailles sans motif justifié, alors que des voleurs tels que Langrand-Dumonceau, qui a ruiné tant de personnes, finit paisiblement ses jours en Angleterre. Il est du devoir de tout Belge de protester contre ces actes et de chercher les moyens d'y mettre un terme.

Grégoire fait la proposition suivante : que chacun de nous prenne sous sa protection les communards, qui seraient sur le point d'être expulsés et si la police veut à tout prix s'en emparer, nous prendrons les armes pour les défendre.

Liberton demande si l'on continuera à permettre au gouvernement belge d'expulser et d'extrader sans motif les réfugiés français. Il demande qu'on prenne une décision le soir même. Brismée cite comme exemple l'expulsion de Baillère, qui a passé paisiblement une quinzaine de jours à Bruxelles et a dû partir.

Lissens dit qu'il faut se mettre en garde contre la police et l'envoyer promener lorsqu'elle vient prendre des informations. Elle n'a rien à voir de ce qui se passe à l'intérieur des habitations.

Le président demande à plusieurs reprises que des personnes capables viennent se présenter au bureau pour éclairer l'assemblée. Il voulait par ce moyen engager Arnould, Goffin ou Degreef à prendre la parole. Mais ces messieurs avaient été blessés des paroles prononcées par le président à l'ouverture de la séance. Personne ne se présentant, le président dit à l'assemblée : "Des personnes capables s'étaient engagées à nous donner des éclaircissements, mais comme elles refusent, nous sommes une fois de plus persuadés que nous ne pourrons compter que sur nos propres forces".

Standaert prend la parole pour expliquer l'expulsion de Scholl. Il est muni du journal La Chronique. Depaepe entame la même question. Il donne lecture d'un article de La Chronique du 29 octobre. Il dit que si le gouvernement n'a pas été représenté au congrès de Vienne, il ne fait qu'exécuter ce que les représentants de certains pays ont adopté. Il propose la nomination d'un comité, qui serait en permanence pour connaître les expulsions qui auront encore lieu. Il cite l'expulsion de Dodo, dont la police a guetté la sortie de l'hôpital pour agir. Il propose aussi une seconde réunion à la suite de laquelle

on pourrait faire une protestation écrite, qu'on pourrait porter d'une manière quelconque au ministère de la justice.

Desmet affirme que Janson et Robert s'occuperont de l'affaire à la prochaine réunion. Il ajoute que les protestations n'auront aucun résultat et alors il faut arriver à d'autres moyens et agir comme ont fait les frères de Paris en 1871. Prouvons, dit-il que le peuple est le seul mandataire, saisissons un fusil rouillé et agissons, c'est le seul moyen de réussir. Liberton n'est pas d'avis qu'il faut employer des moyens violents; une pétition ou une protestation est plus désirable.

Depaepe dit que les révolutions violentes sont parfois utiles, mais il n'approuve pas les paroles de Desmedt, qui ne sont pas sérieuses. Quand on veut entreprendre des choses pareilles ont doit être préparé et être certain du triomphe. Il n'est pas d'avis de faire une pétition, car le peuple n'a rien à demander au gouvernement, qui est en défaut. Il abuse de ses droits et il faut le forcer par des protestations à rester dans la légalité. Donnons des meetings, dit-il, écrivons une protestation, réunissons-nous en masse pour la porter au ministère de la justice et si nous arrivons à faire une manifestation comme celle qui a été faite en 1857, lors des affaires de la Pologne, où il s'agissait de porter des remerciements à Leluez, je suis certain que le gouvernement ne fera pas la sourde oreille et se verra bien forcé de faire ce que nous lui demandons. Il préconise un autre moyen d'action : c'est d'engager les Français à faire partie des associations ouvrières belges; et si l'un d'eux est menacé d'expulsion, ce corps de métier doit se déclarer en grève et alors la fédération est encore de toute nécessité, car il faut que ceux qui travaillent soutiennent leurs frères, qui lutteront pour sauver la situation de leurs membres.

La plus grande partie des auditeurs ayant quitté la salle, la séance est levée à 11 heures.

937. Een politieofficier te Brussel aan een politiecommissaris, 3 november 1874.

StB., Mt., 5.

Conformément à vos ordres, j'ai l'honneur de vous informer que je me suis rendu hier soir à la Salle de l'Univers, rue des Brigittines, afin d'assister à la réunion internationale, qui y a eu lieu. Cette séance ayant été privée, il m'a été impossible d'entrer dans la salle. Une commission se trouvait à la porte d'entrée et recevait la convocation de chaque membre entrant, car des invitations avaient été envoyées

à chacun d'eux (1). La séance a commencé vers 8 1/2 heures pour finir vers 11 heures. J'ai pu compter environ 150 personnes, qui sont rentrées.

Le nommé Kroner, dont j'ai déjà parlé dans mes rapports précédents, en était. On m'a assuré que Pellerin, Depaepe et Brismée avaient pris la parole sans pouvoir me dire de quoi ils se sont occupés. Un meeting public aura lieu prochainement.

Le sieur V.M.T.G. (2) avait sans doute jugé à-propos de me laisser ignorer qu'une séance secrète avait lieu hier, car je n'ai été prévenu que hier dans la soirée, trop tard pour qu'il me fut permis d'user de stratagème.

938. Losse nota in inkt, 3 november 1874.

StB., Mt., 5.

Séance tenue par les Solidaires le 3 novembre 1874 au local du Cyene, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures du soir sous la présidence de Delporte. Environ 30 membres furent présents. Après la lecture du procès-verbal de la séance précédente, le secrétaire Brismée fait connaître à l'assemblée qu'il avait assisté à une séance du bureau fédéral, nommé provisoirement pour la fédération des rationalistes. Il dit qu'il a donné connaissance aux délégués présents que les Solidaires voulaient se fédérer à condition de conserver leur autonomie; qu'ils étaient disposés à payer un droit d'affiliation le plus minime possible; qu'il ne devait y avoir d'autres frais que ceux occasionnés par le bureau fédéral et non pour l'organisation de conférences ou autres réunions de ce genre. Il s'est également opposé à ce qu'on fasse de grands frais pour le congrès, qui se tiendra en décembre. Ce congrès se réunira au local de La Bourse, Grand'Place. Il a été également décidé à cette séance que le projet de règlement de la fédération sera mis en discussion dans une quinzaine de jours. Il fait ensuite connaître que le comité de prévoyance organise un concert pour le lundi 9 courant, qui aura lieu à 8 heures du soir au local du Cygne. Il exprime son mécontentement du peu d'empressement que mettent les membres à assister aux séances. Il y en a environ 300 inscrits et 20 ou 30

⁽¹⁾ In het dossier twee uitnodigingen, gedrukt bij Brismée, beide getekend door Paterson. Een eerste, tweetalig, vanwege de Maatschappij der Schrijnwerkers en Timmerlieden van Brussel en zijn omstreken, geeft als dagorde:

1. belangrycke vraeg; 2. gewigtige mededeelingen; een tweede ging uit van de Internationale.

⁽²⁾ In potlood in de rand: Van Montaigu.

sont ordinairement présents. Il veut qu'on prenne des mesures énergiques pour faire cesser cet état de choses. Les comités de propagande et de prévoyance ont élaboré des projets de règlement, qu'il s'agit dorénavant de mettre à exécution. Celui qui ne payera pas, ne sera plus considéré comme membre. Il ne suffit pas qu'on paie un franc pour que l'association se charge des frais d'enterrement en cas de décès de ces membres. Il dit qu'il existe une apathie qui fait pitié. Lors de l'enterrement de Hanssens Léon, sept ou huit Solidaires y assistaient. Il dit que c'est une honte. S'il n'y avait pas eu une vingtaine de mécaniciens, on n'aurait pas été en état de porter son cadavre au cimetière. Il dit qu'à l'avenir on demandera le corbillard de la commune pour chaque enterrement.

Berghmans donne ensuite lecture du projet de règlement du comité, qui est adopté à l'unanimité. Paterson donne lecture de celui du comité de prévoyance, qui obtient également l'adhésion de tous les membres présents.

La séance est levée à 11 heures du soir.

939. De hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de minister van openbare werken, 3 november 1874.

ARAB., MW., 1018/2.

Comme suite à ma lettre du 29 octobre 1874 (1), j'ai l'honneur de vous faire connaître que le 30 du mois dernier, les ouvriers des puits n⁰⁶ 21 et 28 du charbonnage de Belle-et-Bonne se sont également mis en grève, mais que dès le 31, un certain nombre d'ouvriers du charbonnage des Produits a repris le travail.

Aujourd'hui tous les traits sont complets à cette mine.

Au Levant-du-Flénu, les ouvriers se sont présentés ce matin sur les dommages; mais 24 seulement se sont décidés à descendre à l'un des puits (le n° 14).

A Belle-et-Bonne, il n'y a plus qu'un puits en chômage. J'estime, Monsieur le Ministre, que d'ici à 2 ou 3 jours au plus, la grève aura cessé entièrement (2).

⁽¹⁾ Zie nr. 932.

⁽²⁾ Dit wordt later bevestigd.

940. Losse nota in inkt, 8 november 1874.

StB., Mt., 5.

Séance tenue par l'Internationale le 8 novembre 1874 Aux Armes d'Allemagne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures du soir sous la présidence de Standaert. 18 membres sont présents. Après que Paterson eut donné lecture du procès-verbal de la séance précédente, Maas fait connaître que la corporation des ébénistes est réunie en assemblée au local du Cygne, Grand'Place. Il demande que le secrétaire leur écrive une lettre pour les prier de nommer des délégués pour discuter la question de fédération à une prochaine assemblée. Standaert répond que l'Internationale n'a plus rien à y voir, qu'elle a fait son devoir comme groupe de propagande et que les sociétés, qui se trouvaient à la réunion de lundi dernier, ont toutes donné leur adhésion pour la formation d'une fédération; il leur appartient donc de prendre l'initiative pour provoquer des réunions.

Maas croyait que la fédération serait constituée au sein de l'Internationale. Flahaut dit que ce n'est pas avec 4 ou 5 corporations qu'on peut constituer une vaste fédération et leur faire accepter un drapeau quelconque. Il s'agit d'abord de créer une fédération isolée et lorsque les fédérations, restées isolées jusqu'ici, verront qu'on fait des progrès, elles s'empresseront de se joindre à eux et quand on sera assez fort on s'occupera de savoir si elle sera Internationale ou non.

Brismée demande qu'une seconde réunion ait lieu sous le même prétexte que la première; dans cette réunion serait discutée à fond la fédération et l'association de résistance et on reviendrait ensuite sur la question ayant trait à la manifestation.

Delfosse fait connaître que la fédération liégeoise demande à rentrer dans les fonds qu'elle a avancés pour le congrès international qui s'est tenu en septembre dernier. Le président répond qu'il faut s'adresser au conseil fédéral, qui a été transféré en Suisse. Il fait remarquer qu'il sera difficile pour le moment de rentrer en possession de ce qui a été versé, vu qu'il n'y a que la Suisse, l'Espagne et la Belgique, qui étaient véritablement représentées et qui seuls devront supporter les frais. Après quelques observations entre Flahaut et Delfosse au sujet d'un différend entre la fédération de Liége et le conseil fédéral, Standaert revient à la manifestation : il veut qu'elle se fasse à Bruxelles seul et que les provinces y envoyent des délégués. On organiserait un grand meeting et la manifestation se ferait immédiatement après.

Brismée voudrait convoquer les corporations pour lundi pro-

chain et s'arranger de manière qu'il y ait le plus de monde possible. On y parviendrait en convoquant les corporations pour sept heures du soir au moyen de circulaires et d'affiches, et si l'on est en nombre, rien n'empêche de se rendre au ministère de la justice et y crier : "A bas les expulseurs!"

Flahaut est du même avis, mais avant de fixer le jour il faut convoquer les délégués pour dimanche prochain; il promet de se rendre personnellement à l'assemblée des ébénistes. Les personnes présentes sont d'accord sur ces propositions.

La séance est levée à 11 heures.

941. Losse nota in inkt, 15 november 1874.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue par l'Internationale le 15 novembre 1874 Aux Armes d'Allemagne, Grand'Place.

Les délégués des différentes corporations étaient convoqués à cette réunion, mais ils n'ont pas répondu à l'appel. Neuf membres de la section bruxelloise étaient présents, savoir : Standaert, Melchior Ph., Paterson, Brismée, Lefèvre, Vanhalst, Berghmans, Voglet et Seghers.

Ils décidèrent de convoquer de nouveau les délégués pour le dimanche, 22 courant, afin de prendre les dispositions pour la 2° réunion qui devra se tenir le 30 courant et où sera élaboré le projet de fédération.

Il est décidé ensuite que les différentes corporations représentées au meeting qui a eu lieu A la Cour de l'Univers, seront convoquées pour le 30 courant à 7 heures du soir.

Des affiches seront placardées annonçant un meeting public à 9 heures du soir pour protester contre les expulsions et extraditions arbitraires.

942. Losse nota in inkt, 16 november 1874.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue par les Solidaires le 16 novembre 1874 au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 heures du soir. Standaert donne lecture d'une circulaire des organisateurs du congrès rationaliste, qui doit avoir lieu à Bruxelles le 25 et 26 décembre. Articles à l'ordre du jour de ce congrès : "Constitution d'une fédération des sociétés rationalistes en Belgique. Quels sont les moyens de propagande propres à employer en ce moment ? L'idée de Dieu est-ce une idée morale ? Des moyens de créer un code moral pour les rationalistes, etc." Cette circulaire, signée par Cammaert, Vuilmet et Brismée, invitait en outre les sociétés à nommer leurs délégués pour ce congrès. Brismée fait connaître que le comité de prévoyance a accordé des secours aux nommés Martelet et Geoffroi. Il dit aussi que les mécaniciens donneront un bal le 6 décembre au profit d'un membre estropié par suite d'un accident au chemin de fer. Les menuisiers, de leur côté, organisent un concert au profit d'un des leurs, qui s'est cassé le bras.

Il engage ensuite les membres à assister au meeting de protestation contre les expulsions et extraditions, qui doit avoir lieu le 30 novembre.

Pira fait connaître à l'assemblée que le nommé Tabareau, récemment livré au gouvernement français, vient d'être mis en liberté.

La séance est levée à 11 heures du soir.

943. De hoofdpolitiecommissaris te Brussel aan de administrateur van de openbare veiligheid, 17 november 1874.

StB., Mt., 13.

J'ai l'honneur de vous informer que le nommé Grisel Jean-Eugène . . . a fait appel aux ouvriers mécaniciens pour la formation d'un atelier coopératif au moyen d'une lettre insérée au journal Le Mirabeau du 13 septembre dernier (1).

Cette lettre a été lue lors du congrès international des travailleurs, pendant la séance du 12 du même mois par le président Schwitgeubel.

944. Losse nota in inkt, 18 november 1874.

StB., Mt., 13.

Les réunions de la rue de Spa (2) ont ordinairement lieu le mardi de chaque semaine. Cinq membres de la Société fraternelle française,

⁽¹⁾ Volgens een ander verslag ook in L'Ami du Peuple.

⁽²⁾ Nr. 47, bij M. Gérard thuis. Van september tot december 1874 bewaakte de politie het huis en stelde talrijke vergaderingen van een tiental personen vast.

dont un président, un secrétaire et trois membres y discutent le meilleur moyen à employer pour rentrer en France en masse à un moment donné et s'entendre à cet effet avec les compatriotes actuellement en Suisse et dans les autres pays.

Le comité actuel d'action se compose de : Gérard, président, Deselier, secrétaire-trésorier, Acona, Cordonnier, membres. Nous n'avons pu obtenir le nom du cinquième membre de cette commission.

945. Losse nota in inkt, 22 november 1874.

StB., Mt., 5,

Séance tenue par la section bruxelloise de l'Internationale le 22 novembre 1874, Aux Armes d'Allemagne, Grand'Place.

Les délégués des différentes corporations avaient été convoqués à cette réunion. Les cordonniers étaient représentés par Vanhalst, les mécaniciens par C. Lefebvre, les ébénistes par Devalke, les teinturiers en peaux par Roelands, les marbriers par Flahaut, les mécaniciens par Paterson. Il y avait, en outre, une quinzaine de membres de la section présents.

Cette séance est ouverte à 9 1/2 heures du soir sous la présidence de Brismée. Il rappelle aux assistants les motifs de cette réunion : il s'agit de réunir les diverses corporations à une assemblée générale pour y examiner l'association de la fédération sous toutes ses formes et de tenir un meeting pour protester contre les expulsions et les extraditions. Cette réunion aura lieu le 30 novembre courant à 7 1/2 heures du soir A la Cour de l'Univers, rue des Brigittines, et les affiches n'annonçant que le meeting, qui s'ouvrira à 9 heures, seront placardées en ville. De cette manière on est certain d'avoir du monde.

Baudou, délégué du Cercle populaire, propose de ne pas mettre des noms sur les affiches, mais d'y désigner les titres des groupes, qui prendront l'initiative du meeting, afin de rendre la convocation plus imposante. Brismée répond que les délégués n'ayant pas reçu cette autorisation de leurs associations, devront signer personnellement. Devalk dit qu'il a reçu un blâme dans sa corporation pour avoir convoqué ses membres pour la prochaine réunion sans en avoir reçu l'ordre. Il ne peut donc pas signer au nom de l'association.

Schoy fait connaître que les tailleurs se retireront complètement de l'Internationale si le nom de leur association figure sur l'affiche, et dans ce cas aucun d'eux n'assistera au meeting. Baudou maintient sa proposition; il ajoute que les signatures des groupes, ainsi que celles

de l'Internationale et du Cercle populaire, attireront beaucoup de monde. Brismée soutient que si les titres des deux derniers groupes figurent sur l'affiche, personne ne répondra à l'appel. Il n'y a plus de révolutionnaires à Bruxelles; selon lui, il faut agir avec prudence. Flahaut dit qu'il faut attirer les hommes dans un piège et si l'on met les noms des associations sur les affiches, les ouvriers n'en faisant pas partie n'oseront pas y assister. Depaepe croit que les signataires peuvent ajouter leur profession.

Brasseur prétend que si l'on veut avoir un peu de monde, il faut écarter autant que possible les titres du Cercle populaire et de l'Internationale. Huchon veut qu'un seul signe au nom de toutes les corporations. Brismée désire quelques signatures individuelles et surtout des noms nouveaux. L'assemblée consultée décide de mettre sur l'affiche les noms des délégués, qui voudront signer. Vanhalst et Baudou votent contre.

Le président dit ensuite qu'on rappellera au meeting l'affaire Tabareau, que le gouvernement français a dû acquitter. On s'arrangera de manière que le meeting ait l'air de donner l'idée de la protestation (1).

Le secrétaire prend les noms de ceux qui signeront l'affiche; ce sont : Paterson et Demoulin, menuisiers; C. Lefebvre, mécanicien; Roelands, teinturier, et Flahaut, marbrier. Baudou dit que le *Cercle populaire* désignera son signataire. Vanhalst ne peut signer pour les cordonniers. Devalk ne tient pas à ce que son nom figure sur une affiche.

Avant de clôturer la séance, le président rappelle qu'un bal sera donné le 6 décembre à la Salle du Kiosque, Grand'Sablon, au profit d'un mécanicien qui s'est estropié. Les menuisiers, de leur côté, organisent un concert pour le 7 décembre au profit de deux autres personnes, victimes d'un accident.

La séance est levée à 10 1/2 heures du soir.

⁽¹⁾ De centrale en de 5° divisie van de Brusselse politie werd de 30° vanaf 7 uur volledig gemobiliseerd. De andere afdelingen moesten versterking zenden. De agenten mochten echter niet weten waarom dit buitengewoon machtsvertoon voorgeschreven werd. (Bevel van de hoofdpolitiecommissaris op 27 november.) Ook de pompiers moesten zich klaar houden en 30 rijkswachters te paard werden aangevraagd.

946. Losse nota in inkt, 23 november 1874.

StB., Mt., 5.

Séance tenue par le Cercle populaire le 23 novembre 1874, Aux Armes d'Allemagne, Grand'Place.

La séance s'est ouverte à 9 heures du soir. Furent présents : Pellering, Coulon, Grégoire, Delsante Hubert et Victor, Dupaix, Dewindt et Marc Baudou.

Il a été décidé dans cette réunion que les membres assisteront au meeting du 30 novembre et qu'ils payeront leur part dans les frais. Maas et Lissens signeront l'affiche du meeting.

947. Losse nota in inkt, 23 november 1874.

StB., Mt., 5.

Séance du 23 novembre 1874 tenue par les Solidaires au local du Cygne, Grand'Place.

À l'ouverture de la séance Brismée présente à l'assemblée une liste de souscription en faveur d'un nommé Trabucos, condamné à mort pour avoir attenté à la vie de l'ex-empereur Napoléon et grâcié ensuite. En 1871 il a été capitaine sous les ordres de Garibaldi et se trouve actuellement à Bruxelles sans ressources. En tête de cette liste figurent les noms des avocats Emile Féron, Paul Janson, Eugène Robert, etc. On décide de prélever une somme de dix francs de la caisse de prévoyance.

Le nommé Barère, membre de l'ex-commune de Paris, a été présenté par Brasseur.

On passe ensuite à la discussion du projet de règlement de la fédération des rationalistes. L'article 1° parle de centraliser les groupes et d'établir une caisse générale. Brismée s'oppose avec force contre cet article, qui vise à la centralisation. Delfosse, Maurice Melchior et Lissens prennent tour à tour la parole et demandent également le rejet de cet article. Ces propositions sont admises.

Il est décidé ensuite qu'un délégué de chaque groupe assistera aux enterrements et la société la plus proche prêtera le drap mortuaire pour la cérémonie funèbre.

La séance est levée à 10 1/2 heures.

948. De hoofdpolitiecommissaris te Brussel aan de adminisnistrateur van de openbare veiligheid, 24 november 1874.

StB., Mt., 5.

J'ai l'honneur de vous informer qu'il résulte de renseignements particuliers que dans une séance du 22 courant la section bruxelloise de l'*Internationale* a décidé de réunir en assemblée générale les diverses corporations sous prétexte de s'occuper d'association et de fédération.

Cette assemblée qui aura lieu le 30 courant à 7 1/2 heures du soir A la Cour de l'Univers, rue des Brigittines, sera suivie d'un meeting public, ouvert à 9 heures du soir, dont le but sera de protester contre les expulsions, que les orateurs de la proposition prétendent avoir lieu à la demande du gouvernement français (1). Le meeting terminé, l'assistance sera invitée à se rendre au ministère de la justice, où une manifestation se ferait sous les fenêtres des appartements occupés par monsieur le ministre.

J'ai eu, au sujet de ce dernier point, une conférence avec M. le bourgmestre et il a été décidé que des mesures de police seraient prises en temps opportun pour prévenir et réprimer tout désordre.

949. De hoofdpolitiecommissaris te Brussel aan de administrateur van de openbare veiligheid, 26 november 1874.

ARAB., Vreemdelingenpolitie., 285.995

. . .

Par le même canal j'ai appris que le nommé Baré, un membre de la Commune de Paris, est arrivé à Bruxelles le même jour (2) et a été présenté le lendemain au Cercle des Solidaires par M. Brasseur, membre de cette société.

. . .

⁽¹⁾ Er werden grote affiches uitgehangen, gedrukt bij Brismée: A la Cour de l'Univers, Ancien Navalorama, rue des Brigittines, lundi, 30 novembre 1874, à 9 heures du soir: grand MEETING PUBLIC. Ordre du jour: Protestation contre les expulsions et les extraditions. Roelands, teinturier en peaux; Lefèvre, mécanicien; Maes, ébéniste; Lissens, cordonnier; Flahaut, marbrier; Demoulin et Paterson, menuisiers.

^{(2) 22} november.

950. Losse nota in inkt, 29 november 1874.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 29 novembre 1874 par la Société internationale, Aux Armes d'Allemagne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 10 heures sous la présidence de Brismée.

Après la lecture du procès-verbal, le président demande si aucun membre n'a de communication à faire au sujet du meeting. Personne ne répondant, il engage les délégués des corporations à s'entendre pour prendre place au bureau. Pellering fait connaître que Coulon et Delsante représenteront le *Cercle populaire*, Pellering et Standaert la section bruxelloise. Debueger et Pellering promettent de prendre la parole au meeting.

Brismée dit alors qu'après le malentendu de l'assemblée générale du 2 novembre, on ne peut plus compter sur les avocats, qu'il n'a plus revus. Pira se tiendra à la porte avec un plat pour la collecte.

On s'occupe ensuite du congrès qui doit se tenir à Verviers les 25 et 26 décembre, où il sera question de reviser les statuts de la fédération belge.

L'article 2 dit que la fédération tiendra quatre congrès régionnaux par an. La fédération propose de n'en tenir que deux. Pellering et Lissens sont de cet avis parce que ces congrès sont trop coûteux et n'ont pas assez d'importance. Pira dit que ces congrès font toujours du bien et sont des puissants moyens de propagande. Lissens de son côté, dit que si les membres ne payent pas régulièrement leur cotisation, il sera impossible d'envoyer des délégués. Les membres de Bruxelles ont toujours dû payer d'avance leur cotisation pour subvenir à ces frais. Brismée et Standaert et Baudou veulent le maintient de quatre congrès annuels.

La réunion est d'avis que l'article 8 devra être modifié en ce sens qu'à l'avenir les secrétaires pourront s'adresser directement au conseil, s'ils doutent de la fidélité des correspondants.

Ils accueillent favorablement la proposition d'autoriser les groupes à s'affilier directement au conseil sans passer par la fédération la plus proche.

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 13 décembre.

La séance est levée à 11 heures et 1/4.

951. Rapport van een speciaal agent te Brussel, 30 november 1874.

StB., Mt., 5.

Meeting de l'Internationale, qui a eu lieu le 30 novembre 1874 en la Salle de l'Univers, rue des Brigittines, n° 11.

A huit heures du soir une cinquantaine de membres se réunissent en comité secret et traitent de la manière la plus commode de faire connaître leurs protestations contre l'expulsion et l'extradition au ministre de la justice.

Brismée, Desmedt, Standaert proposent de choisir parmi les compagnons trois hommes dévoués, qui exposeraient les griefs des travailleurs étrangers aux yeux de monsieur le ministre.

Pelerin, Flahaut, Depaepe et d'autres encore veulent un appel au peuple, se rendre en masse 1° chez monsieur le bourgmestre, 2° chez monsieur le ministre de la justice, et s'opposer énergiquement contre toute expulsion au extradition du chef de délit politique.

Vainement le bureau demande le choix des assistants. Aucun d'eux ne se prononce. Personne, même de ceux qui ont fait la proposition, ne veut se charger de porter une adresse au ministère de la justice.

A neuf heures quinze minutes l'audience est rendue publique. Deux cent cinquante personnes environ envahissent la salle. Le bureau est composé. On commence par la lecture de quelques articles du journal *La Chronique*, traitant de l'expulsion et de l'extradition.

La parole est au citoyen Standaert. Plus d'expulsions, ni d'extraditions. Prendre chez lui et protéger l'étranger sous le coup de ces peines. Loue l'énergie de l'ancien bourgmestre De Brouckère, qui a défendu d'expulser un étranger. Partisan de la levée en masse.

Les nommés Coulon, Brismée, Depaepe, Pelerin, Van Nieuwenhuyze et Desmedt prennent la parole tour à tour; tous traitent des mêmes sujets. Pelerin propose de promener par la ville des commissionnaires porteurs d'affiches, faisant appel aux honnêtes gens pour se porter en masse au ministère et imposer par la foule la canaille dorée, surtout le chef des mouchards, monsieur Berden. Pourquoi une adresse, dit-il. Ces gens seront bientôt informé de ce qui se passe ici par leurs mouchards, qui se trouvent dans cette salle.

A la fin de la réunion les divers projets sont mis aux voix. On adopte à l'unanimité de porter une adresse au ministère, de remercier le conseil communal parce qu'il s'est occupé de cette cause. La protestation en masse est rejetée pour le moment. A la première expulsion ou extradition illégale tous sont d'accord de s'y opposer par la force.

La salle a été évacuée à 11 heures 35 minutes. On peut évaluer le nombre d'assistants à quatre cents personnes.

952. Twee uiteenlopende verslagen over een protestmeeting te Brussel, 30 november 1874 (1).

StB., Mt., 5.

Assemblée générale des corporations, tenue le 30 novembre 1874 A la Cour de l'Univers, rue des Brigittines.

Cette assemblée s'ouvre à 8 heures du soir sous la présidence de Roelands. Les délégués présents au bureau étaient Flahaut, Paterson, C. Lefebvre, S. Cats, Vannieuwenhuyse, Bonningue, Lissens, etc.

Paterson donne lecture du procès-verbal de l'assemblée du 2 novembre, dont la rédaction est approuvée. Le président fait connaître que les questions à l'ordre du jour sont : 1° la fédération et 2° la protestation contre les expulsions et extraditions.

Flahaut prenant la parole, dit que la mise en pratique de la 1^{ro} question a toujours échouée parce que les comités traitaient entre eux et que les présidents de plusieurs sociétés, au lieu de chercher le bien-être de l'ouvrier, travaillaient pour les désorganiser afin d'obtenir une médaille du gouvernement ou tâchaient d'avoir Mr Anspach pour leur président d'honneur dans le but d'obtenir quelques places. On doit balayer de nos rangs tous ces adversaires et ne traiter à l'avenir qu'avec les associations, organiser de temps à autre des assemblées générales afin d'arriver à constituer une vaste fédération où les ouvriers ne s'occuperont pas seulement des questions de salaire, mais où ils apprendront à connaître leurs droits et se mettre en mesure d'empêcher le gouvernement de violer les lois et de poser des actes arbitraires. Il termine en disant que l'indifférence est tellement grande chez les ouvriers et que la faim seule pourra les en retirer.

Brismée prend ensuite la parole. D'après lui, il est du devoir de l'ouvrier de s'occuper de politique à l'effet de remédier à l'état vicieux de la société actuelle. Les armées permanentes doivent être abolies, les prêtres qui servent les gouvernements, doivent être supprimés. Une fédération bien organisée mettra fin à toutes ces misères.

Le nommé Hartgens, ouvrier marbrier, demande pourquoi la fédération n'empêche pas certain patron de renvoyer des ouvriers de ses ateliers pour leurs opinions.

⁽¹⁾ Daarbij nog een kleine nota in inkt: "Livré pour le compte de la police de Bruxelles 35 verres de faro à 12 centimes le verre: 4,20 fr. le 30 novembre 1874. [Get.] Z. Chrispiels. Bruxelles, 11 février 1875."

Cats dit qu'il y a dix ans qu'on a cherché à former une vaste fédération à Bruxelles et que l'ambition de quelques ouvriers en a empêché la réussite. C'est ainsi que les typographes et les bijoutiers, qui ont obtenu un salaire plus élevé, ne veulent plus s'en occuper. Ils ne se rendent pas compte des crises qui peuvent surgir et s'écartent de la solidarité. Les premiers principes de l'ouvrier sont l'égalité et la solidarité. Nous devons chercher que l'un soit aussi heureux que l'autre et c'est la fédération qui doit procurer ce bien-être.

Demoulin demande que les délégués prennent une décision pour avoir une réunion, afin de constituer la fédération le plus tôt possible.

Le président informe l'assemblée qu'on passe à la 2° question de l'ordre du jour. Standaert donne lecture de plusieurs articles de La Chronique.

Debueger dit qu'il résulte de ces articles que le gouvernement a illégalement expulsé du pays des personnes, qui n'ont commis aucun délit, tandis que les grands voleurs, les banqueroutiers ne sont nullement inquiétés: il cite à ce sujet Clément Duvernois. Tabaraux a été livré à la France par la police belge et il fut acquitté par la suite. Tout ceci prouve que la police ne remplit pas ses formalités et il est du devoir de tout Belge de protester. Il donne ensuite lecture d'un passage de La Lanterne de Rochefort, qui traite également des expulsions. Il demande ensuite de quelle manière on protestera. On n'est pas en nombre pour faire une manifestation; une manifestation de quelques centaines d'hommes nous rendrait ridicules et il vaut mieux de s'abstenir si on ne peut réunir une force imposante de quelques milliers d'hommes. Il propose de nommer une commission chargée d'élaborer une protestation à envoyer aux journaux et au ministère de la justice.

Pellering dit que l'égalité de tous les Belges devant la loi n'est vraie que pour ceux qui paient. Aujourd'hui l'ouvrier ne peut plus compter sur personne. Autrefois De Brouckère était plus logique que nos conseillers communaux, lorsqu'il a accordé sa protection aux nommés Picart, Albert et Debianqui. Il ajoute que notre gouvernement est à la remorque des puissances étrangères, qui cherchent à tenir le peuple dans l'abrutissement et l'esclavage. Il dit que tout Belge doit se révolter contre le gouvernement, qui pose des actes arbitraires et la Belgique se soulevant dans de telles circonstances, pourrait ouvrir les yeux à bien des puissances en Europe. Il propose de provoquer une réunion sur la Grande Place pour faire ensuite une manifestation au ministère de la justice.

Brismée parle d'un congrès tenu par quelques grandes puissances à l'effet de prendre des mesures contre tout homme qu'elles appellent dangereux. La Belgique n'a pas été représentée à ce congrès,

parce qu'il est assez connu qu'on fait ici une chasse atroce aux hommes intelligents qu'elle craint. Il parle de Scholl et de Tabaraux. Il dit que la loi sur les étrangers est une saleté, qui ne devrait pas exister. L'Angleterre seule comprend ses devoirs envers les réfugiés politiques. On chasse aujourd'hui les révolutionnaires, dit-il, et Mr Rogier, qu'est-il autre que cela, lui qui voulait chasser les Hollandais du pays; et Louis Blanc, arrêté un jour et mis en prison à Gand, se trouve actuellement à l'assemblée de Versailles. Les gouvernements feraient beaucoup mieux de faire la chasse aux tricornes, qui commettent tant de saletés qu'on n'oserait nommer dans nos sociétés, que d'expulser les honnêtes gens, qui se réfugient chez nous et qui sont en état d'éclairer les travailleurs.

Debueger demande qu'on fasse une protestation écrite. Standaert est indigné des actes posés par le gouvernement, qui sont pour lui des crimes. Flahaut propose d'accompagner le premier Français, qui sera expulsé, en chantant *La Marseillaise* et en criant : "Vive la Compune!"

Brismée dit qu'un bourgmestre qui veut prouver qu'il est le père de ses administrés, ne doit pas donner deux ou trois jours à un expulsé pour faire ses apprêts, mais doit le défendre et empêcher que son expulsion ait lieu. Coulon dit que lorsqu'on expulse un Français, c'est nous-mêmes qu'on frappe et pour ce motif il n'y a plus d'autre moyen que de répondre par des actes.

Debueger propose d'afficher la protestation dans tout le pays. Cette proposition est admise à l'unanimité. Lissens, Lefebvre, Paterson, Flahaut, Roelands, Vannieuwenhuyse, Cats, Bonningue, Pellering

et Delsante sont désignés pour élaborer la protestation.

La séance est levée à 11 heures. Une collecte faite à la porte a produit 10 francs.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai appris par une personne digne de foi, qui a assisté à la séance de l'*Internationale*, qui a eu lieu hier vers 8 heures du soir à la *Salle de l'Univers*, rue des Brigittines, que cette séance s'est passée de la manière suivante:

Vers 8 heures et 20 minutes les personnes affiliées à l'Internationale, qui seules avaient accès dans la salle, se sont réunies en séance. L'assistance était composée d'environ une cinquantaine de membres, parmi lesquels on remarquait: Maes, Flahaut, Pelerin, Desmedt, Van Nieuwenhuysen, Brismée, Coulon, Depaepe, Standaert et Kats. Le bureau était composé de Maes, Standaert et Depaepe, le premier à titre de président.

Maes ouvre la séance par les propos suivants : "Citoyens, avant de rendre la séance publique, j'ai à vous proposer de faire les préparatifs nécessaires pour une manifestation monstre. Si il y a des op-

posants, je les prie de se faire connaître." Personne n'ayant répondu, Brismée prit la parole et déclara qu'il s'opposait à la motion. Selon lui, il ne convenait pas de faire une protestation en masse au sujet des expulsions et des extraditions, dont le pays avait été le théâtre depuis quelque temps. A son avis, il y avait lieu de rédiger un manifeste, qui serait présenté d'abord à monsieur Anspach, le gouverneur de la cité (sic), et ensuite à monsieur le ministre de la justice. Ce manifeste devait être présenté, selon lui, par trois membres de l'association, délégués à cet effet. Aucun membre ne s'étant présenté pour se charger de cette mission, Brismée se leva et dit que puisque personne ne se présentait pour s'acquitter de cette tâche, il s'en chargerait lui-même, mais à condition que tous les membres du bureau et tous les chefs des corporations signassent le manifeste.

Après une discussion obscure et confuse aucune mesure définitive ne fut adoptée et à 9 heures et 15 minutes ils passèrent à la

séance publique.

Lors de l'ouverture de la séance privée les chefs de corporation se trouvaient à l'entrée de la salle et ne laissaient entrer que les membres appartenant à l'association, qu'ils connaissaient personnellement.

Comme de coutume, les nommés Pelerin et Flahaut se sont faits remarquer par la violence de leurs discours, invectivant le gouvernement, les ministres et l'autorité communale et malgré leurs tendances à provoquer une manifestation, l'assemblée s'est montrée froide et indifférente.

953. Losse nota in inkt, 1 december 1874.

StB., Mt., 16.

Meeting qui a eu lieu le 30 novembre dernier A la Cour de l'Univers, rue des Brigittines au sujet des expulsions et extraditions. Président Depaepe. Membres de la commission : Flahaut, Brismée, Pellering père et fils, Lissens, Paterson, secrétaire.

Standaert a donné lecture des articles insérés à La Chronique

concernant Prevost, son expulsion, etc., etc.

Picard n'était pas partisan de faire une manifestation hostile. Il désire la faire par la voix des journaux, faire porter des affiches et se réunir sur la place par des milliers de personnes et se porter ensuite vers le ministère et non pas avec le peu de monde qu'on était momentanément. Il a lu quelques articles de La Lanterne de Rochefort.

Pellering père, même avis que le précédent, a tenu des propos

blâmant le gouvernement.

Picard et Standaert ont encore pris la parole.

Coulon, il veut nommer une commission chargée de porter directement au ministre la protestation écrite.

Flahaut a proposé qu'à l'avenir, lorsque les compagnons apprendraient l'expulsion d'un réfugié politique, qu'ils accompagneraient celui-ci jusqu'à la frontière et qu'alors ils feraient ce qu'on a voulu faire maintenant.

954. Losse nota in inkt, 3 december 1874.

StB., Mt., 14.

Il résulte de renseignements recueillis à bonne source que la brochure intitulée Rouge et Noir (1), publiée par le sieur Lissagaray Hippolyte, est éditée à Londres et envoyée ensuite en Belgique. C'est le sieur Debock Louis, libraire, demeurant rue Allard, 2, à St-Josseten-Noode, qui en est le dépositaire pour Bruxelles et les faubourgs.

955. Losse nota in inkt, 6 december 1874.

StB., Mt., 5.

Bal donné par les mécaniciens, le 6 décembre 1874, au local du Kiosque, place du Grand-Sablon.

Les organisateurs de ce bal étaient Grisel, Brasseur, Pierron, Boningue, etc. Beaucoup de membres de l'*Internationale* et la plupart de ceux du *Cercle populaire* s'y étaient donné rendez-vous. Beaucoup de personnes avaient à leur boutonnière des cocardes rouges, qui étaient distribuées gratuitement.

Environ deux à 300 personnes assistaient à ce bal. On y a parlé du meeting qui a eu lieu le 30 novembre dernier, dont on n'avait pas l'air satisfait. En revanche, ils parlaient avec éloges des articles publiés à cette occasion par Les Nouvelles et La Chronique. La commission nommée à ce meeting pour la rédaction d'une protestation contre les expulsions et extraditions a l'intention de se réunir le dimanche, 13 décembre.

Les délégués des diverses corporations se réuniront le même jour à 10 heures du matin au local du Cygne, à l'effet de discuter la fédération.

Le bal s'est terminé à minuit.

⁽¹⁾ In het dossier: nr. 2, 20 november 1874.

956. Losse nota in inkt, 7 december 1874.

StB., Mt., 13.

Bal donné hier, 6 courant, à la salle du Kiosque, Grand'Sablon, par les Mécaniciens réunis au profit du sieur Veuillot, victime d'un accident survenu au pont de la porte de Ninove.

Ce bal a commencé vers 8 heures sous la direction de Jean-Eugène Grisel, mécanicien, demeurant place Ste-Cathérine, 33. Environ 300 personnes y assistaient. A la porte d'entrée se trouvait le dit Veuillot, bénéficiaire de la fête dansante. Le buffet était tenu par Donnay, rue de la Fortune, 6.

Vers 9 heures j'ai remarqué la présence des nommés Standaert, Dumoulin, Pelering fils, Maes, Paterson, Flahaut, des communards Taillade, Marcilly et Paccard. Voici le signalement d'un individu qui serrait amicalement la main aux personnes ci-devant précitées et qui semblait faire partie de la commission et se nommant Desmedt: ... Probablement le même que celui présent au meeting du 30 novembre dernier. Je me suis retiré vers minuit. Quelques jeunes gens, beaucoup de Bruxellois, sont restés dans la salle encore environ au nombre de 80 personnes. Le prix d'entrée était fixé à 0,50 fr. (1).

957. Losse nota in inkt, 10 december 1874.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue par les *Solidaires* le 10 décembre 1874 au local du *Cygne*, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 10 heures du soir sous la présidence de Brismée. On continue la discussion du projet de règlement pour la fédération des rationalistes. A cette discussion prirent part les nommés Debocq père et fils, Martelet, Paterson et Brismée. Ce règlement est rédigé dans le même sens que celui de la fédération belge de l'Internationale et sera soumis à l'assemblée extraordinaire du 14 décembre.

La séance est levée à 11 heures.

⁽¹⁾ Een programma in het dossier, getekend: Le président E. Grisel.

958. Losse nota in inkt, 13 december 1874.

StB., Mt., 5.

Réunion de la section bruxelloise de l'Internationale le 13 décembre 1874 Aux Armes d'Allemagne, Grand'Place (1).

La séance s'ouvre à 10 heures du soir sous la présidence de Brismée. Paterson lit le procès-verbal. Pira ne veut pas que ce procèsverbal mentionne qu'il existe un désaccord entre la fédération liégeoise et le conseil fédéral belge. La rédaction en est modifiée.

Debuyger demande ce que le comité nommé pour élaborer une protestation à propos d'expulsions, a déjà fait. Il y a eu une interpellation à la chambre, mais tout cela est oublié et c'est à nous à relever cette question pour que le gouvernement prenne d'autres décisions.

Lissens s'est rendu Au Cygne jeudi dernier, pour assister à la réunion du comité, mais il n'a vu personne. Il est de l'avis de Debuyger et l'on ne doit cesser que lorsque cette loi arbitraire aura disparu. Paterson s'engage à convoquer le comité.

On passe ensuite à la discussion des articles soumis au congrès de Verviers. Le secrétaire donne lecture de l'article 11, qui stipule qu'il y aura 4 congrès par an. Après une discussion à laquelle prennent part Pira, Lissens, Kistemaekers, Brismée, Debuyger, Pierron, Brasseur et Demoulin, il est décidé que l'article 11 sera maintenu.

Après le vote de divers articles, Brismée prend la parole et dit que la section a à décider sur la question de savoir si le conseil a le droit de s'initier dans les affaires personnelles qui surgissent au sein d'une fédération comme il l'a fait à Liége. Cette fédération ayant jugé opportun de nommer un autre correspondant, le conseil a refusé de correspondre avec ce dernier. C'est là un abus d'autorité qui ne doit pas se reproduire. Il dit aussi que ce conseil ne fait pas tout ce qu'il doit faire et le délégué, qui se rendra à Verviers, doit faire des observations. Ainsi en 1873 le journal L'Internationale avait 3000 francs de dette. Le conseil promit de liquider cette somme avec Le Mirabeau, qui reçut les 300 abonnés de L'Internationale, ce qui devait rapporter un bénéfice de 500 fr. par an. Cette promesse n'a pas été tenue et il a reçu seulement 90 francs cette année. Il est décidé que le délégué appuiera au congrès les observations faites par Brismée.

Barrère est entré au commencement de la séance et est resté jusqu'à la fin.

⁽¹⁾ Hierbij gevoegd een bij Brismée gedrukte uitnodiging. In de dagorde was ook de aanduiding van een afgevaardigde voor Verviers voorzien.

959. Losse nota in inkt, 13 december 1874.

StB., Mt., 5.

Réunion des délégués de diverses corporations dans le but de constituer une fédération. (Cette réunion a eu lieu le 13 décembre 1874 au local du Cygne, Grand'Place.)

Flahaut représentait les marbriers; Cats les teinturiers en peaux; Bellemans, Bazain et deux autres les bijoutiers; Pira et Paterson les menuisiers; Constant Lefebvre et Doyen les mécaniciens; Poffé les cordonniers; Pieterzen, Malcorps et Debueger ne représentaient aucune association.

Bellemans fut nommé président.

Flahaut, prenant la parole, dit que les associations ne peuvent plus marcher isolément, comme elles le font depuis quelque temps. Chaque fois qu'on a besoin de se prêter un mutuel concours, soit pour soutenir une grève, soit pour provoquer une assemblée générale, nous devons nous réunir et nous consulter et c'est avec beaucoup de peine que nous parvenons à faire quelque chose. Il est de toute nécessité que nous prenions immédiatement la résolution de marcher. Nous ne devons plus entrer en discussion à propos de règlement. Ces statuts doivent être le plus concis possible. Si nous sommes nombreux, nous aurons peu de frais à supporter. Doyen est du même avis. Il veut qu'il soit perçu un droit d'affiliation par mois et par membre.

Paterson dit à ce sujet que c'était précisément le droit d'affiliation et l'imposition de 50 centimes par membre en cas de grève, qui ont empêché la fédération locale de s'aggrandir et ont même été cause de sa dissolution. Il ajoute que l'engagement moral suffit, et en cas de grève aucune société ne refusera son appui moral et matériel. Ainsi chaque groupe conservera son indépendance.

Les bijoutiers répondent qu'ils sont prêts à se fédérer dans ce sens. Lefebvre en dit autant pour les mécaniciens. Pira est du même avis, sauf à revenir plus tard au droit d'affiliation.

Flahaut propose que la cotisation soit de 3 francs par mois pour chaque société affiliée, et que cet argent soit destiné à tenir une assemblée générale de toutes les corporations une fois par mois. On doit en venir aux séances publiques et s'entretenir des questions sociales. On doit occuper les ouvriers de politique, non pas de catholiques et libéraux, mais une politique qui apprendra aux ouvriers à connaître leurs droits et leurs devoirs et qui les mettra en état de les conquérir un jour.

Les délégués consultés adoptent les deux dernières propositions.

Les ébénistes étant sans mandat, se sont engagés à faire part des décisions, qui ont été prises.

Il est décidé ensuite qu'une réunion aura lieu le 1^{er} et le 3^e lundi de chaque mois au local du Cygne.

La séance, commencée à 10 1/2 heures du matin, est levée à midi.

960. Losse nota in inkt, 14 december 1874.

StB., Mt., 5.

Assemblée générale tenue par les Solidaires le 14 décembre 1874 au local du Cygne, Grand'Place (1).

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures sous la présidence de Mitchel. Après la lecture du procès-verbal, Brismée fait connaître les noms des candidats nouveaux. Parmi eux se trouve un nommé Delfosse, rue Notre-Dame-aux-Neiges, 34; Vanhollebeek, portier à la station de Malines; Cammaert, cigarier, rue du Trône, 164⁶; Poirier Louis et Maindorge, rue du Comte de Flandre, 31; Gille ou Galle, rue Heyvaert, 34. Ces candidats sont admis.

Brismée donne lecture d'une circulaire qu'il a reçue de l'Affranchissement pour assister à une séance de cette société. Il dit que cette société ne s'est nullement occupée du règlement pour la fédération des rationalistes; elle prétend n'en avoir pas besoin.

Standaert prend la parole pour demander qui a rédigé la lettre adressée aux diverses sociétés rationalistes et insérée dans *Le Mira*beau et dont la rédaction est pitoyable et ridicule. Brismée répond

⁽¹⁾ Gedrukte uitnodiging in het dossier: Brussel, 8 december 1874. Nous avons l'avantage de vous informer qu'une assemblée extraordinaire se tiendra lundi 14 décembre 1874, à 8 heures du soir, au local, *Le Cygne*, Grand'Place.

Ordre du jour : 1. Perception des cotisations. 2. Admission des candidats. 3. Communications. 4. Nomination d'un délégué au congrès rationaliste.

Il serait aussi d'une grande nécessité de vous voir assister à une séance qui se tiendra jeudi prochain, 10 décembre, pour discuter le projet de règlement fédéral.

Nous croyons devoir vous rappeler que, d'après la décision prise dans l'assemblée générale du 27 avril dernier, le versement de 25 centimes par mois, au profit de la propagande, est obligatoire pour tous les membres indistinctement (l'épouse de l'associé seule est dispensée de payer cette imposition). En conséquence, nous vous prions de régulariser votre position, si vous ne voulez pas tomber sous l'application d'une mesure sévère mais utile; car, sachez-le, l'argent seul mettra le Comité de propagande dans la possibilité de commencer, dès les premiers jours de l'année prochaine, la publication mensuelle en projet.

Recevez nos salutations. Pour le Comité, le secrétaire, D. Brismee.

que cette lettre est signée par Cammaert, secrétaire de l'Affranchissement

Dans le projet de règlement approuvé à cette assemblée, il est stipulé que les séances seront publiques pour tous les membres appartenant à une société rationaliste, porteurs d'une carte de membre.

La séance est levée à 11 1/2 heures.

961. Petitie van mijnwerkers van Charleroi aan de minister van openbare werken; Dampremy, 16 december 1874 (1).

ARAB., MW., 1018/2.

Nous prenons la respectueuse liberté de venir vous informer au nom d'un grand nombre d'ouvriers charbonniers, que les patrons se sont entendu dans le bassin de Charleroi.

1° L'on ne peut plus changer de société, ni même de fosse; en changeant l'on ne veut plus vous donner de besogne.

2º Réduction de salaire, qui n'est même pas trop élevé, vue la cherté des denrées alimentaires, les patrons, Monsieur le Ministre, par ce moyen à attirer des révoltes, et nous, ouvriers, nous ne demandons pas à faire rebelle. Ce que nous demandons, c'est la liberté du travail, et gagner notre vie en travaillant, comme nous la gagnons actuellement et dont vous le savez mieux que nous, le pays est très tranquille dans le bassin de Charleroy.

962. Losse nota in inkt, 17 december 1874.

StB., Mt., 5.

La commission nommée pour élaborer un projet de protestation contre les expulsions et extraditions, s'est réunie le 17 décembre 1874 à 9 heures du soir au local du Cygne, Grand'Place.

Etaient présents: Paterson, Cats, Roelands, Bonningue et Pellering. Plusieurs membres étant absents, ils ont décidé d'attendre que l'Internationale ait pris une décision. Cette dernière société examinera cette question dans sa séance du 20 décembre.

⁽¹⁾ Verschillende petities met ongeveer dezelfde inhoud werden naar koning en ministers verzonden.

963. De Procureur des konings te Charleroi aan de procureur-generaal te Brussel, 18 december 1874.

ARAB., PG., 219.

l'ai l'honneur de vous faire connaître qu'une grève d'ouvriers a éclaté dans les environs de Charleroi parmi les ouvriers houilleurs. Restreinte d'abord aux Charbonnages-Réunis, faubourg de Charleroi, elle s'étend aujourd'hui au Grand-Mambourg, Pays-de-Liége, sous Montigny-sur-Sambre. Les ouvriers demandent la liberté du travail, mots par lesquels ils désignent la suppression de certaines énonciations que les directeurs de Charbonnages insèrent dans les livrets des ouvriers qu'ils veulent mettre au ban des industries, et sur le vu desquelles tout travail est refusé à l'ouvrier qui en est marqué. Ils sont, les patrons, liés sous ce rapport par des engagements non écrits, mais formels et très bien observés. Ces mesures prises en temps de grève contre les grévistes et pour faits relatifs à la grève, ont eu leur utilité, et l'ouvrier les a subis sans murmurer. Aujourd'hui ces marques d'ostracismes sont appliquées à toute espèce d'infraction et même de résistance aux prétentions des subalternes, et c'est de cela que l'ouvrier s'indigne.

Jusqu'ici aucun désordre n'a eu lieu. Ce matin cependant, un ouvrier s'est mis à la tête d'une bande d'environ 150 hommes, femmes et enfants, et s'est rendu au charbonnage du Pays-de-Liége pour y couper les cordes, éternelle menace qu'ils n'exécutent jamais. Cependant, ils y ont commis des actes éminemment repréhensibles. Sur la plainte faite par monsieur le président du tribunal qui est, en même temps, président du conseil d'administration de ce charbonnage, j'ai requis l'arrestation de Wauquière; cette arrestation est opérée et Wauquière est détenu.

Jusqu'à ce moment la situation ne paraît pas périlleuse; mais avec nos ouvriers on doit s'attendre à tout et nul ne saurait prévenir l'avenir.

Dans tous les cas les autorités locales veilleront, je l'espère; et j'aime à croire que les autorités supérieures ne nous laisseront pas, comme à présent, sans défense possible.

964. Losse nota in inkt, 20 december 1874.

StB., Mt., 5.

Séance du 20 décembre 1874 tenue par la section Internationale Aux Armes d'Allemagne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures du soir sous la présidence de Brismée. 18 membres étaient présents.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de la section liégeoise, traitant du conflit survenu dans la rédaction de L'Ami du Peuple. Cette lettre blâme le conseil belge pour avoir voulu s'immiscer dans la rédaction et pour avoir pris le parti du nommé Vannes, qui a voulu s'emparer de la propriété du journal pour en faire une spéculation personnelle. Le conseil prend la défense de Vannes et Chapeau, deux membres exclus de l'Internationale. Le conseil doit s'arrêter dans cette mauvaise voie, sinon on sera obligé de soumettre la question au congrès avec toutes les pièces à l'appui.

Pira dépose au bureau une lettre du représentant de la fédération bruxelloise au congrès de Verviers. Il y est dit que les membres de la rédaction du journal en question ont refusé de se rendre à la séance administrative, et que des mesures doivent être prises, car il s'agit de l'existence de la fédération liégeoise. Sur la proposition de Standaert, Pira et Brismée, il est décidé que Debueger, délégué pour le prochain congrès, doit interpeller et blâmer le conseil général pour les abus commis et proposer la défense au conseil de s'immiscer dans l'administration d'une fédération, pour le cas où il résisterait demander qu'un nouveau congrès se tienne à Anvers.

Paterson fait ensuite connaître que rien n'a été fait concernant la protestation au sujet de l'expulsion d'étrangers. Brismée est d'avis qu'il y a lieu d'attendre la réunion du congrès des rationalistes pour prendre une décision.

La séance est levée à 10 1/2 heures.

965. Gedrukte oproep; Brussel, 20 december 1874.

StB., Mt., 5.

Citoyen,

Nous vous invitons à assister aux séances du congrès rationaliste qui auront lieu le vendredi et samedi, 25 et 26 du courant, l'aprèsmidi, à 3 heures, et le soir, à 8 heures.

ORDRE DU JOUR :

- 1. Organisation d'une fédération entre toutes les sociétés rationalistes de la Belgique;
- 2. Y a-t-il lieu d'élaborer un code moral à l'usage des libres penseurs;
- 3. Quels sont les principaux moyens de propagande dont nous puissions disposer en ce moment;
 - 4. L'idée de Dieu est-elle une idée morale;

5. Le progrès de la moralité humaine ne peut-il s'opérer que sous la tutelle des ministres d'un culte quelconque;

6. Ne peut-on garantir la moralité de l'enseignement public sous

le régime d'une liberté de conscience absolue;

7. L'athéisme est-il le but poursuivi par les libres penseurs.

Les trois premières questions seront discutées en séances privées, les quatre dernières en séances publiques.

Agréez, citoyen, l'expression de nos salutations fraternelles.

Au nom des sociétés rationalistes de l'agglomération bruxelloise, chargées de l'organisation du congrès :

Pour l'Affranchissement : le secrétaire-adjoint, E. CAMMAERT; pour les Solidaires: le secrétaire, D. Brismée; pour les Libres Penseurs d'Ixelles: le secrétaire, V. Vuilmet.

966. Een hoofdingenieur der mijnen te Charleroi aan de directeur te Bergen, 20 december 1874.

ARAB., 1 AM., 306.

Hier au matin, j'ai appris que le jeudi 17 et le vendredi 18, la grève s'était étendue en grande partie aux charbonnages du Paysde-Liége et de Bonne-Espérance où elle s'est arrêtée en conservant beaucoup de calme. Hier samedi, elle avait plutôt diminuée qu'aug-

mentée. On craint qu'aujourd'hui, dimanche, les ouvriers ne soient excités dans des meetings et que demain lundi, le chômage ne s'étende à un plus grand nombre de puits. Les ouvriers, paraît-il, prétendent que les exploitants veulent porter atteinte à la liberté du travail par la décision qu'ils ont prise naguère de refuser les travailleurs venant

des charbonnages voisins.

967. Losse nota in inkt, 21 december 1874.

StB., Mt., 5.

Séance tenue par les délégués des corporations ouvrières le

21 décembre au local du Cygne, Grand'Place.

Paterson préside la séance. Maas, Borger et Devalk représentent les ébénistes; Flahaut et Bertrand les marbriers; Paterson, Van Nuelandt et Vanwezemael les menuisiers; Lissens les cordonniers; Cats les teinturiers en peaux; Mayeu les peintres et Lefevre les mécaniciens.

Flahaut rappelle les décisions prises dans la séance précédente et que la cotisation était fixée à 3 fr. par association. Après que Lissens, Cats et Paterson eurent pris tour à tour la parole, on revient sur cette décision et la cotisation est fixée comme suit : un franc pour les sociétés comptant moins de 20 membres; trois francs pour les sociétés comptant plus de 20 membres.

Devalk dit que les ébénistes sont décidés à s'affilier. Lefevre fait connaître que les mécaniciens ont adhéré. Flahaut en dit autant pour les marbriers. Bazain demande qu'on élabore les statuts et que la société porte pour titre La Chambre du Travail. Ce titre est adopté.

Flahaut veut que cette Chambre du Travail ne soit composée que de sociétés de résistance ou démocratiques et qu'on y discute des questions sociales et philosophiques, afin de développer l'intelligence des ouvriers et leur apprendre à connaître leurs droits et devoirs de citoyen. On emploiera tous les moyens pour améliorer leur position.

Lissens et Cats parlent dans le même sens. Bazain est d'avis qu'il faut y admettre toute société coopérative, ainsi que cela se fait à Genève. Paterson s'oppose à cette dernière proposition. Il donne pour motif que les sociétés de secours ont à leur tête des présidents d'honneur, qui sont des patrons ou des commerçants et parfois même des personnages très haut placés dans la société. Comme nous luttons, dit-il, contre ces gens, ils ne peuvent être avec nous.

Flahaut, Demoulin et Cats sont de l'avis de Paterson. Il est enfin décidé que toute société coopérative pourra faire partie de *La Chambre du Travail* aussi longtemps qu'elle suivra les principes de cette dernière. Une assemblée générale aura lieu tous les deux mois. Bellemans, Lissens et Bazain sont chargés d'élaborer les statuts.

Sur la proposition de Flahaut, la question d'avoir un local sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

La séance est levée à 8 heures.

968. Losse nota in inkt, 21 december 1874.

StB., Mt., 5.

Séance tenue par les *Solidaires* le 21 décembre 1874 au local du *Cyene*, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures sous la présidence de Delporte. Brismée donne lecture d'une circulaire pour le congrès des rationalistes. Steens est nommé délégué à ce congrès. Depaepe promet d'assister aux séances publiques et de prendre part aux discussions. Lissens et Pira sont désignés comme délégués supplémentaires.

Cammaert fait connaître que l'Affranchissement a nommé trois délégués. Lissens informe l'assemblée de la présence à l'hôpital St.-Pierre, salle n° 1, d'un rationaliste, défenseur de la Commune, qui est tourmenté par la sœur de charité. Depaepe, invité à se rendre à l'hôpital, répond que les opinions des malades ne seront respectées aussi longtemps qu'on n'aura pas fait disparaître les sœurs. Il ajoute que l'administration des hospices ne demande pas mieux que de conserver les sœurs, notamment parce qu'elles font la besogne à très bas prix. Il conseille aux libres penseurs, qui entrent aux hôpitaux, de déclarer qu'ils sont protestants. Il promet néanmoins de se rendre à l'hôpital.

969. De hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de minister van openbare werken, 21 december 1874.

ARAB., MW., 1018/2.

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-après les renseignements que j'ai reçus ce matin de Mr l'Ingénieur principal du 2° Arrondissement, au sujet de la grève, qui a éclaté dans le bassin de Charleroi.

Le 16 du courant, au matin, les ouvriers mineurs ont refusé de descendre aux puits n° 1 et 2 des Charbonnages réunis de Charleroi.

Le jeudi 17 et le vendredi 18, la grève s'était étendue en grande partie aux charbonnages du Pays-de-Liége et de Bonne-Espérance, où elle s'est arrêtée en conservant beaucoup de calme. Hier, samedi, elle avait plutôt diminué qu'augmenté. On craint qu'aujourd'hui dimanche, les ouvriers ne soient excités dans des meetings et que, demain lundi, le chômage ne s'étende à un plus grand nombre de puits.

Les ouvriers, paraît-il, prétendent que les exploitants veulent porter atteinte à la liberté du travail, par la décision, qu'ils ont prise naguère de refuser les travailleurs, venant des charbonnages voisins.

Un télégramme du même fonctionnaire me parvient à l'instant (3 hrs de relevée). Il porte que la grève continue et grandit et que l'on chôme aux Charbonnages-réunis de Charleroi, au Pays-de-Liége, à Bonne-Espérance, à Montigny-sur-Sambre, au Poirier, au Centre-de-Gilly, à Rochelle-et-Charnois et à Sacré-Madame.

970. De hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de minister van openbare werken, 23 december 1874.

ARAB., MW., 1018/2.

Hier matin le nombre d'ouvriers ayant cessé le travail, était de 7.000; aujourd'hui il monte à 12.000.

971. Een hoofdingenieur der mijnen te Charleroi aan de directeur te Bergen, 24 december 1874.

ARAB., 1 AM., 306.

Comme je l'avais laissé pressentir dans mon rapport de dimanche 20 courant, la grève des ouvriers mineurs du bassin de Charleroi a commencé à prendre plus d'extension à partir de lundi 21. Voici les renseignements que je vous ai déjà transmis en substance chaque jour par télégraphe.

Lundi 21:

Charleroi: 3 puits en chômage complet, 1 en partie nº 12.

Pays-de-Liége: n° 1 en chômage complet, n° 3 en partie.

Bonne Espérance : St Auguste en chômage complet, Ste Zoé et l'Epine en partie.

Poirier: St Charles en chômage en grande partie.

Sacré Madame : Fonds des Piches en chômage en grande partie.

Centre de Gilly: St Bernard en chômage en grande partie.

Rochelle : complètement en chômage.

Mardi 22:

Charleroi: tous les puits en chômage.

Pays-de-Liége: quelques ouvriers seulement au puits Résolu.

Bonne Espérance : même état que la veille. Poirier : St Charles chômage au complet.

Sacré Madame : fort peu d'ouvriers à chaque puits. Réunion à Gilly : fort peu d'ouvriers à chaque puits. Centre de Gilly : fort peu d'ouvriers à chaque puits.

Bois Delville: chômage complet.

Amercœur: il manque assez bien d'ouvriers.

Mercredi 23:

Charleroi, Pays-de-Liége, Bonne Espérance et Poirier: même état que le 22.

Sacré Madame, Réunion à Gilly, Centre de Gilly, Viviers Noël, Bois Delville, Amercœur chôment presque complètement.

Marcinelle et Trieu Kaisin peu d'ouvriers.

Jeudi 24:

A cette liste il faut encore ajouter Bayemont et Bordia. Jusqu'à présent une grande tranquillité règne partout.

Ce matin une députation d'ouvriers doit être partie pour Bruxelles où, dit-on, cinq d'entre-eux seront reçus en audience par le Roi.

Hier a eu lieu une réunion de l'Association charbonnière, mais j'ignore la décision qui a été prise. Les exploitants, paraît-il, prétendent que la résolution qui avait été prise de ne plus accepter les ouvriers des charbonnages voisins, ne devait s'appliquer qu'aux mauvais ouvriers et qu'elle a été mal comprise.

972. Verslag van een verklikker, 26 december 1874.

StB., Mt., 5.

Rapport sur la réunion des rationalistes, qui a eu lieu hier au local de La Bourse.

La séance ouverte à 8,45 heures, a été clôturée vers 11 1/2 heures.

Les orateurs inscrits étaient les nommés Piqueray, deux Verviétois, dont je ne connais pas les noms, Wuilmet, Pelerin, Cammaert, Depaepe, Coulon, Brismée. Standaert, Desmet et Flahaut se trouvaient parmi la foule, mais n'ont pas pris la parole (1). Deux questions étaient à l'ordre du jour, savoir : 1° L'idée de Dieu est-ce une idée morale ou immorale; 2° La négation.

Ces deux questions ont été discutées de différentes manières et ont eu pour résultat que l'idée de Dieu était immorale et qu'il était grand temps de détruire les tendances du parti catholique et d'anéantir le clergé. Ils ont dépeint à l'appui de leurs conclusions la vie du Christ, de St-Joseph, de la Vierge, des apôtres, de certains papes, de la papesse Jeanne, etc. La foule pouvait s'élever à 250 personnes.

Ce soir continuation de la discussion et mesures à prendre.

973. Losse nota in inkt, 27 december 1874.

StB., Mt., 5.

Séance du 27 décembre 1874 tenue par l'Internationale, Aux Armes d'Allemagne, Grand'Place.

⁽¹⁾ Namen nog het woord: Delsante, Dethaire en Hornast uit Verviers. Waren nog aanwezig: Barbes, Delesalle, Dumoulin, Lissens, Lucas, Martelet, Paterson en zoon Pellering.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures sous la présidence de Berghmans.

Debueger, délégué au congrès de Verviers, demande que la section soit convoquée pour dimanche 3 janvier 1875 à l'effet de présenter son rapport sur les travaux de ce congrès. Cette demande est admise.

Sur la proposition de Standaert et Limbourg, il est décidé qu'on discutera prochainement la grève de Charleroy et des moyens à rechercher pour faire entrer les mineurs dans le droit chemin.

La séance est levée à 10 1/2 heures.

074. Verslag van een verklikker, 27 december 1874.

StB., Mt., 5.

Rapport sur la réunion des rationalistes, qui a eu lieu hier, 26 courant, au local de *La Bourse*, Grand'Place.

La séance a été ouverte à 9 heures et clôturée à 11 1/2 heures.

Les orateurs inscrits étaient les nommés : Brismée, Piqueray et Ornest (2 verviétois), Flahaut, Rousseau, Pellerin, Kats, Katch et Verbruggen (1).

Les sieurs De Coster et Depaepe étaient parmi la foule, mais

n'ont pas pris la parole.

Deux questions figuraient à l'ordre du jour : 1° L'athéisme est-il le but poursuivi par les libres penseurs; 2° Des entraves apportées à la liberté de conscience.

Ces questions ont été discutées très piètrement.

Le nommé Ornest, qui est un pauvre petit orateur, prêche la révolution et la république et engage tous ses compagnons à ne laisser pierres sur pierres lorsque le jour sera venu. Il a été relevé immédiatement après par Brismée. Ils ont parlé des écoles qu'ils seraient intentionnés de faire construire pour l'instruction des leurs et ont rappelé l'incident survenu au cimetière de Laeken lors de l'enterrement d'une libre penseuse. Ils en ont déduit que l'autorité n'ayant pas fait droit à leurs justes réclamations, tout le monde leur jettait la pierre et que les libéraux étaient pour eux des ennemis mille fois plus dangereux que les catholiques. Que sur le compte de ceux-ci on savait à qui l'on avait affaire, parce que c'était des ennemis déclarés, tandis que pour ceux-là il n'en est pas ainsi. Tel qu'ils croient ami, est leur ennemi et leur fait plus de tort à lui seul que plusieurs catholiques réunis.

⁽¹⁾ Namen nog het woord: Camps en Liberton. Waren ook aanwezig: Wiel, L'Heureux, Lucas, Barbas, Marcuna, Frappatz en Delesalle.

Il y avait environ quatre-vingts personnes dans la salle.

Une prochaine réunion aura lieu ultérieurement. Pour l'année prochaine, il s'organise un grand congrès international, qui se tiendra dans le bassin de Charleroy.

975. Losse nota in inkt, 28 december 1874.

StB., Mt., 5.

Concert donné par les Solidaires le 28 décembre 1874 Au Cygne, Grand'Place.

Saccasyn présida. Debocq Georges, Landa fils, Amedée [Cadout], Abresson, Berneau, Charles [Minne], Pitoi, Godon, Mme Melchior, Rodes et Cellier y ont chanté des chansons démocratiques et républicaines. Brismée a chanté une chanson marollienne et a récité La Capucinade. Malien a récité La Commune et Les Orphelins.

Environ 150 personnes étaient présentes, parmi lesquelles on remarquait une grande partie des membres des *Solidaires* et un grand nombre de Français. La soirée s'est terminée à minuit.

976. De hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de minister van openbare werken, 28 december 1874.

ARAB., MW., 1018/2.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'entente ayant été rétablie samedi dernier entre les patrons et les ouvriers charbonniers du Bassin de Charleroi, le travail y a repris partout ce matin.

977. Een hoofdingenieur der mijnen te Charleroi aan de directeur te Bergen, 29 december 1874.

ARAB., 1 AM., 306.

Je viens d'apprendre, sans en connaître les motifs, que les ouvriers de Masse St François et de Roton à Farciennes sont en grève depuis hier.

978. Verslag van een officier van politie te Brussel, 31 december 1874.

StB., Mt., 2.

Hier au soir une réunion des communards a eu lieu dans la grande salle de l'estaminet de *La Bourse*, Grand'Place. La séance a commencée à 9 heures, elle a été terminée à 11 1/2 heures. Les membres étaient au nombre de 20 à 25. Après la séance une partie est sortie sans passé par l'estaminet, tandis que les [autres] y ont pris une consommation. Parmi ces derniers, j'ai reconnus:

- 1° Lescure Louis,
- 2° Lucas Léon,
- 3° Taillaide François,
- 4° Bellamy Jean-Victor,
- 5° L'heureux Désiré-Antoine,
- 6° Viel Pierre-Hippolyte et
- 7° Sellier Casimir-Charles.

N.B. Bellamy est actuellement domestique et au service du Sr Fontaine Léon.

979. Losse nota in inkt, 3 januari 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 3 janvier 1875 par la section bruxelloise de l'Internationale, Aux Armes d'Allemagne, Grand'Place.

La séance s'ouvre sous la présidence de Berghmans. Une trentaine de membres furent présents.

Debueger, délégué au congrès de Verviers les 25 et 26 décembre 1874, donne lecture d'un rapport qu'il a rédigé au sujet de cette réunion. Ce rapport contient entre autres : Un nommé D'Hondt d'Anvers et Flinck de Verviers remplissaient respectivement les fonctions de président et de secrétaire. Le secrétaire, à l'ouverture de la séance, donna lecture d'un rapport relatif au congrès de Gand. Venait ensuite une discussion qui n'a pas durée moins de 8 heures, au sujet de la propriété du journal L'Ami du Peuple de Liége. Dans cette discussion ont pris la parole les nommés Perié, Mathaiwe, Debueger, Vannès et Pierre. Vannès, accusé d'avoir voulu s'emparer de la propriété du journal, demande une réparation et sa réhabilitation, car il prétend avoir été considéré comme un voleur. Les délégués l'accusent, en outre, qu'en tout temps sa conduite a été blâmable. Après avoir été exclu de la rédaction, il s'est associé à un nommé Chapeau (exclu de la fédération du Centre) pour former une société à Seraing et à

Charleroi. Après une discussion orageuse, le congrès a adopté la proposition suivante, présentée par Bastin: "Considérant que le compagnon Vannès renonce à la propriété du journal d'une part, considérant que la fédération s'est appropriée le journal pour en sauvegarder les intérêts, je propose que le journal reste tel qu'il est et portera dans deux numéros la déclaration suivante: Nous reconnaissons que les compagnons Vannès et Pierre ont bien géré L'Ami du Peuple, mais à partir de ce jour le journal devient la propriété de la fédération liégeoise." Les délégués de Gand, Anvers et Verviers votèrent pour cette proposition; ceux de Bruxelles, du Centre et du Borinage se sont abstenus. A la suite de ce vote les délégués de Liége déclarent se retirer du congrès.

A la séance qui s'ouvre le 26 décembre, il est procédé à la vérification des comptes, qui donne le résultat suivant :

encaisse et recettes de l'année : 252,47 fr. dépenses : 316,45 fr. déficit : 63,98 fr.

Tous les délégués regrettent cette situation et chacun d'eux s'engage à faire un pressant appel aux sections à l'effet de faire rentrer les cotisations. Le délégué de Bruxelles rappelle le déficit du journal L'Internationale, dont Brismée n'a encore reçu que 90 fr. Bastin dit à son tour que la fédération belge est en dette vis-à-vis de la Suisse, qui a envoyé 290 exemplaires du compte rendu du congrès de Bâle. Il est décidé que l'Internationale ne tiendra plus que deux congrès par an.

Le congrès a composé comme suit le conseil pour le 1° semestre 1875: Demoulin, correspondant pour Bruxelles; le Centre est réservé; Gerombaut correspondant pour Anvers; Bodson, pour la vallée de la Vesdre; Bastin pour le Borinage; Piette pour Charleroy; Liége est réservé: Bodson est nommé trésorier et Gerombaut secrétaire.

Un nouveau congrès se tiendra dans le Borinage le jour de la Pentecôte.

980. Losse nota in inkt, 4 januari 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 4 janvier 1875 au local du Cygne, Grand'Place, par les Solidaires.

La séance s'ouvre à 10 heures sous la présidence de Delporte. Brismée donne quelques renseignements sur le congrès des rationalistes, tenu les 25 et 26 décembre 1874 au local de *La Bourse*. Il fait connaître qu'on a abouti à la formation d'une fédération et le règlement présenté par les *Solidaires* de Bruxelles a été admis. Il ajoute que Lodelinsart a été disigné pour y tenir le prochain congrès. Brismée porte également à la connaissance de la réunion que le lendemain on aurait à procéder à l'enterrement du nommé Joseph Tiffonet, ex-soldat de la *Commune* de Paris.

Sur la demande de Lissens, Debocq et Delarue, il est décidé que les frais en seront supportés par la caisse de prévoyance. Standaert propose de demander à l'avenir le corbillard de la ville pour les enterrements.

La séance est levée à 11 heures.

981. Nota van Verscheuren, verklikker, 6 januari 1875. StB., Mt., 5.

Lundi soir les internationalistes ont tenu une séance Au Cygne, Grand'Place. Parmi eux se trouvaient quelques Français communards, notamment L'Heureux, Colliaux et Lescure. En fait des membres de l'association, j'ai reconnu ceux dont les noms suivent: 1° Flahaut, 2° Lissens, 3° Pellering, 4° Coulon, 5° Pira, 6° Berghmans, 7° Brismée, 8° Paterson.

Il paraît que la présence de L'Heureux à cette séance avait pour but principal de demander un secours pour frais de route et provoquer les membres à protester contre les mesures que monsieur l'administrateur venait de prendre à son égard. L'Heureux, entouré d'un groupe de 5 ou 6, parmi lesquels se trouvaient Flahaut et Lescure, qui ont engagé l'intéressé à ne pas quitté la Belgique. Brimée lui a fait comprendre que toute protestation ou refus de sa part était inutile et qu'il n'y avait rien à faire contre les mesures prises à son égard.

982. Verslag van een officier van politie te Brussel, 7 januari 1875. StB., Mt., 2.

Hier au soir les communards ont tenu une réunion à l'estaminet de La Bourse, Grand'Place, et ce dans la salle du 1^{er} étage. Ils étaient au nombre de 25 environ. La séance a commencé à 9 heures et a été terminée à 11 1/4 heures. Les membres que j'y ai reconnus sont les mêmes que les fois précédentes, sauf que L'heureux n'y était pas, par contre Bienvenu s'y trouva.

Comme j'ai déjà signalé, Sellier auquel je peux ajouter Taillade, doivent faire partie de la commission.

983. Uittreksel uit een particulier verslag, 7 januari 1875.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 301.246.

Il y a deux ans Vandeven a été exclu de l'*Internationale* (section d'Anvers) à cause de sa sotte ambition; cette exclusion a été ratifiée par le conseil général.

Peu de temps après, il s'est associé avec quelques ambitieux comme lui pour la formation d'une ligue internationale ayant son siège à Amsterdam. Le but principal était de se créer un journal, mais ils n'ont pas trouvé d'écho.

. . .(1).

984. Losse nota in inkt, 14 januari 1875.

StB., Mt., 10.

Dans la séance des *Solidaires* le 21 décembre 1874 l'internationaliste Lissens a parlé d'un rationaliste, défenseur de la *Commune*, qui se trouvait en traitement à l'hôpital St-Pierre, tourmenté par les sœurs de charité sur la question des soins religieux.

Cet individu n'était autre que le nommé Chatain Paul-Marie-Hippolyte, demeurant Vieille-Halle-aux-Blés, 31. Il est sorti de l'hôpital il y a 2 jours et compte attaquer en dommages et intérêts le garçon-brasseur, auteur de ses blessures ayant accompagné son entrée au dit établissement (2).

985. Losse nota in inkt, 17 januari 1875.

StB., Mt., 5.

Séance du 17 janvier 1875 tenue par l'Internationale, Aux Armes d'Allemagne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures du soir sous la présidence de Brismée. Le secrétaire Paterson donne lecture de l'ordre du jour : Examen de la dernière grève des mineurs de Charleroi et des moyens de les ramener dans la bonne voie.

Brismée prenant la parole, dit qu'il est très important de s'occuper de cette question, mais il craint qu'on n'aboutira pas, car Chapeau,

⁽¹⁾ Nadien ging hij zich met de Vlaamse kwestie bezighouden als redacteur van enkele kranten onder pseudoniem Jac. Rademacher.

⁽²⁾ Hij was door een brouwerskar aangereden.

exclu de l'Internationale, a semé la discorde dans le Centre et séparé les mineurs des mécaniciens. Il ne sait pas si on trouvera encore parmi les mineurs des hommes en lesquels on peut avoir confiance. Cependant le journal La Conscience a publié un petit article d'un ouvrier qui blâme la conduite de ses compagnons au sujet de la lâcheté et de l'erreur qu'ils ont commises en s'adressant à Léopold pour implorer son appui dans le différend qu'ils avaient avec leurs patrons. Le journal même a désapprouvé la conduite des mineurs.

Paterson donne lecture de l'article en question. Schoy dit que la presse belge est du même avis que le journal La Conscience. Paterson constate que c'est le seul journal bourgeois qui a parlé en leur faveur. Standaert propose d'élaborer un manifeste pour être répandu dans le bassin de Charleroy. Brismée croit que cela ne portera aucun fruit. Il ajoute que les mineurs ne méritent même pas qu'on s'occupe d'eux. Il propose d'ajourner au dimanche suivant la discussion de cette

question. Cette proposition est admise.

Paterson demande qu'on constitue un conseil d'arbitrage à l'effet de juger le différend entre Vannès, rédacteur de L'Ami du Peuple et la fédération liégeoise. Pira, Standaert et Pellering sont d'avis qu'il n'y a pas lieu d'intervenir dans l'administration d'une autre fédération. Paterson croit que le conseil général n'aurait pas dû désapprouver la conduite de la fédération liégeoise à l'égard de Vannès, lorsqu'elle l'a exclu de la société. Il ajoute que les délégués présents au congrès auraient dû blâmer ces actes. Deux Verviétois, présents à la séance, s'efforcent à défendre le conseil régional, ainsi que Vannès, et accusent un autre membre attaché à la rédaction, le nommé Delfosse, d'avoir dépensé une partie de l'argent de la caisse du journal. Brismée dit que cet argent a été restitué il y a déjà longtemps. Il pense qu'il serait utile de constituer un conseil de réconciliation, car la destruction de l'Internationale est déjà complète en Belgique. Le secrétaire écrira à Liége dans le sens de l'idée émise par Brismée.

La séance est levée à 11 1/2 heures.

986. Losse nota in inkt, 18 januari 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion de la Fédération des associations de résistance tenue le 18 janvier 1875 au local du Cygne, Grand'Place.

Sept sociétés adhérentes y étaient représentées, savoir : les bijoutiers, les mécaniciens, les cordonniers, les mégissiers, les teinturiers en peaux, les marbriers et les menuisiers. Il y avait en outre des

délégués de sociétés non encore affiliées, savoir : des passementiers, des bronziers, ciseleurs, monteurs en bronze et typographes.

La séance s'est ouverte à 7 heures du soir sous la présidence de Paterson. Le secrétaire Bellemans donne lecture du procès-verbal

de la séance précédente.

Le président fait ensuite connaître que l'ordre du jour comprend le vote du règlement et la discussion d'une proposition faite par Flahaut, de la nécessité d'avoir un local exclusivement destiné à la *Chambre de Travail*, titre de la fédération. Une commission est nommée à l'effet de chercher un local convenable. Elle est composée comme suit : Flahaut, Paterson, Lefevre, Vanhulst, Bertrand et Nieuwland.

Le nommé Doyen donne ensuite lecture du règlement. Ce règlement sera imprimé pour être discuté dans les différentes associations. Il est décidé qu'une assemblée générale aura lieu dans un mois, où ce règlement sera définitivement adopté.

La séance est levée à 9 heures du soir.

DIT REGLEMENT (1)

Projet de règlement de la Chambre de Travail.

Article premier. Il est fondé dans l'agglomération bruxelloise une union des corporations ouvrières, ayant pour titre *Chambre de Travail*.

Art. 2. La Chambre du Travail a pour but :

De développer les sentiments de solidarité chez tous les membres du prolétariat.

D'encourager les associations déjà existantes.

De provoquer, par l'exemple et les résultats obtenus, la propagation de l'association dans toutes les branches de métiers.

De développer l'instruction et l'intelligence de tous par les ressources à sa disposition.

Le soutien mutuel dans la défense des intérêts généraux.

Elle tiendra un registre où seront inscrits les offres et demandes de travail.

Enfin de prendre l'initiative de toutes les réformes pouvant écarter les entraves apportées au travail.

Art. 3. Pourront faire partie de la Chambre du Travail toutes les sociétés ou groupes corporatifs.

Chaque association ou groupe sera représenté par trois délégués.

⁽¹⁾ Gedrukt bij Brismée.

- Art. 4. La cotisation se paie mensuellement; elle est de un franc par association jusqu'à 25 membres et de 3 francs au-dessus de ce nombre.
- Art. 5. Les réunions de la *Chambre du Travail* se tiendront tous les premier et troisième lundis de chaque mois, à 6 heures du soir; ses réunions sont ouvertes à tous les membres des associations ou groupes corporatifs adhérents; il peut leur être accordé voix consultative.
- Art. 6. La Chambre du Travail convoquera en assemblée générale tous les trois mois les membres des associations adhérentes.
- Art. 7. Il est nommé un secrétaire et un trésorier pour six mois; ils sont rééligibles.

Les fonctions du secrétaire consistent à rédiger les procès-verbaux et à conserver les archives.

Les fonctions du trésorier consistent à recevoir les cotisations mensuelles, de les inscrire sur un registre à souche et d'acquitter toutes les dépenses signées par une commission de contrôle.

- Art. 8. Chaque association adhérente est engagée à établir des relations de solidarité avec les associations de sa corporation à l'extérieur.
- Art. 9. Les présents statuts ne sont révisibles que dans six mois.

987. Losse nota in inkt, 18 januari 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue par les *Solidaires* le 18 janvier 1875 au local du *Cygne*, Grand'Place.

Une vingtaine de membres furent présents. Brismée donna lecture d'une lettre qu'il avait reçue de Cammaert, secrétaire de l'Affranchissement. Il y est question des frais occasionnés par le congrès.

Il parle ensuite de la nécessité de remplacer dans la prochaine assemblée générale plusieurs membres des comités de propagande et de prévoyance, parce qu'ils ne fonctionnent pas convenablement. On prend ensuite les dispositions pour l'enterrement d'un nommé Mercier, d'origine française, ex-commandant au 184° bataillon fédéré sous la Commune. Un nommé Delarue et le frère du défunt assistaient à cette réunion, qui a été levée à 10 1/2 heures.

988. Losse nota in inkt, 24 januari 1875.

StB., Mt., 5.

Assemblée générale tenue par l'Internationale le 24 janvier 1875 Aux Armes d'Allemagne, Grand'Place (1).

Cette assemblée était convoquée pour 8 heures du soir, mais la séance n'a pu s'ouvrir qu'à 9 1/2 heures, vingt-cinq membres seulement ayant répondu à l'appel. Brismée remplit les fonctions de président.

Ce dernier recommande un ouvrier français sans ouvrage et sans ressources. Une collecte est faite qui produit 3,50 fr. Ce Français est introduit pour recevoir cette somme. Interrogé par Brismée, il dit qu'il avait fait partie des turcos de la *Commune* et déclare se nommer Auguste Gillet, né à Avesne en 1840, demeurant actuellement rue de la Machoire, 14. Kistemaekers l'invite à passer chez lui, si dans deux jours il n'a pas trouvé de l'ouvrage. Cet individu sort ensuite de la salle.

Pellering fait connaître à l'assemblée qu'un nommé Marc Baudou se trouve actuellement à l'hôpital St-Jean atteint du typhus et prie Depaepe à lui rendre visite. Ce dernier promet de se rendre à cette invitation en ajoutant qu'il ne pouvait y faire plus qu'un autre membre.

Ces communications faites, le secrétaire donne lecture du procèsverbal et de l'ordre du jour concernant le renouvellement du comité. Il fait connaître qu'il y a aussi à pourvoir au remplacement de Saccasyn, qui est allé habiter Louvain et de Poffé, qui n'assiste plus aux séances depuis longtemps et ne paie plus les cotisations. Sur la proposition de Debueger les autres membres sortants sont réélus par acclamation. Bertrand et Debueger sont désignés pour remplacer Saccasyn et Poffé. Le comité est composé comme suit : Paterson, secrétaire, Standaert, trésorier, Brismée, Depaepe, Brasseur, Bergmans, Mercier, Bertrand, Debueger, membres remplirant à tour de rôle les fonctions de président.

La question ayant trait à la grève de Charleroy fut mise ensuite en discussion. Standaert prenant la parole, dit que cette question a été posée en vue de reconstituer internationalement l'association de cette localité. Il propose la publication d'un manifeste ayant pour but de démontrer l'erreur que les mineurs ont commise en demandant le roi pour arbitre entre eux et les patrons et de leur prouver que la force de l'association seule est en état de leur assurer une existence

⁽¹⁾ In de doos bevindt zich een bij Brismée gedrukte uitnodiging tot deze vergadering.

meilleure. Il ajoute qu'on doit s'efforcer ainsi de les ramener dans la voie citée ci-dessus.

Debueger demande quel a été le résultat de leur démarche auprès de Sa Majesté. Standaert répond que le roi leur a dit qu'ils n'avaient qu'à faire comme les Anglais en ayant eu soin de ne pas ajouter le mot : "S'associer". Pellering demande s'ils sont parvenus à être d'accord avec leurs patrons.

Brismée répond qu'ils leur ont peut-être fait quelques concessions afin de les empêcher de faire un mouvement formidable. Il ajoute qu'ils ont été menés par quelques farceurs, membres exclus de l'Internationale, qui par esprit de vengeance, les ont induits en erreur pour leur prouver, si c'était possible, qu'il fallait avoir recours à d'autres moyens que ceux que nous préconisons pour défendre leurs droits. Aujourd'hui la loi contre les coalitions est abolie, ils peuvent prendre et refuser le travail, mais ils ne parviennent pas à comprendre leur force et se laissent conduire par le premier venu. Autrefois ces gens travaillaient pour un salaire très minime. L'Internationale, qui était alors florissante, envoya des hommes dans le bassin de Charleroi. Une formidable association fut constituée. Ils se mirent en grève et obtinrent une forte augmentation de salaire. Quelques temps après, voyant leur existence améliorée, ils désertèrent l'association sans songer que leurs patrons, plus raffinés qu'eux, s'empresseraient de profiter de leur relâchement pour les ramener à un état plus misérable encore que celui dans lequel ils se trouvaient avant la grève. Cela n'empêche pas, ajouta-t-il, que nous les laissions s'abrutir totalement. Il espère qu'ils reviendront à une association sérieuse. Les causes de leurs misères doivent être bien stipulées dans le manifeste. Si le manifeste produit quelque fruit, on pourra leur envoyer des délégués aux meetings, s'ils consentent à supporter les frais de ces réunions.

Sur la proposition de Kistemaekers, un comité de trois membres est nommé pour élaborer un manifeste. Depaepe refuse d'en faire partie, n'étant pas assez éclairé sur le mouvement dans lequel les mineurs se sont lancés. Des journaux prétendent qu'ils se sont adressés au roi. Et il a vu dans le journal Le Mirabeau une protestation contre ces accusations. Les ouvriers prétendent s'être rendus à Bruxelles pour présenter leurs protestations au gouvernement contre les concessionnaires. On ne peut les empêcher d'agir de la sorte, le gouvernement devant intervenir dans les concessions des mines et les autres grandes industries. A son avis cette protestation n'est blâmable sous aucun rapport, et si les résultats n'ont pas été favorables, on a pu constater au moins qu'il y a encore des hommes d'énergie dans le bassin de Charleroy. La preuve qu'ils sont encore imbus des

sentiments de l'Internationale, c'est qu'ils sont venus au local de La Bourse dans l'espoir d'y rencontrer des membres de l'association.

Kistemaekers répond que c'est bien au roi qu'ils se sont adressés, qui n'en a admis que trois à l'audience des quatre cents, qui s'étaient rendus au palais. Il en trouve la preuve dans tous les journaux bourgeois et réactionnaires, qui ont applaudi à l'idée de ces ouvriers. Nous ne leur en faisons pas un crime, dit-il, mais la publication d'un manifeste, lancé par milliers d'exemplaires dans le bassin de Charleroy et ailleurs, réveillera l'association et on leur prouvera que de pareilles démarches n'aboutiront à aucun résultat, mais que la force de l'association leur donnera la puissance de revendiquer les droits auxquels ils aspirent.

Pellering rappelle une émeute qui eut lieu à Gand en 1846, lorsque 501.000 ouvriers étaient sans ouvrage. C'est à la suite de la publication d'un pamphlet, dont il était collaborateur que ces ouvriers s'étaient décidés à la révolte. Malheureusement, un orage terrible a éclaté au moment où ils étaient assemblés sur la place de Vendredi en train de lancer des pierres dans les carreaux de l'hôtel de ville. Ils se sont tous mis en fuite et l'affaire fut terminée.

Kistemaekers, Debueger et Brismée sont désignés pour élaborer un manifeste.

La séance est levée à 11 1/4 heures.

989. Uittreksel uit een particulier verslag, 24 januari 1875.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 247.812.

Georges Cavalier est l'un des auteurs de La Chaudière, revue de 1874, représentée au Théâtre des Délassements.

990. Losse nota in inkt, 25 januari 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue par les *Solidaires* le 25 janvier 1875 au local du *Cygne*, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 10 heures sous la présidence de Delporte. Brismée annonce la mort d'un citoyen français, nommé Jean-Ernest Huet. Il dit que les amis de ce dernier s'étaient rendus chez lui afin de demander aux Solidaires de se charger de son enterrement. Cette demande a été admise à condition que la famille en paie les frais. Il dit que cet homme est mort à l'hôpital et que les employés de cet établissement ont trouvé sur lui une reconnaissance du mont de piété pour une montre qui y a été engagée. On n'a voulu restitué

cette reconnaissance à ceux qui la réclamaient qu'à la condition de payer les frais de son entretien pendant le temps qu'il a été en traitement. La femme du défunt ne peut faire cette réclamation, se trouvant elle-même à l'article de la mort. D'autre part, d'après les lois de notre pays, sa demande ne serait pas admise, parce qu'elle n'était pas mariée devant la loi. Il dit que cela est ignoble et demande jusqu'où vont les droits des administrateurs de ces établissements. Il dit ensuite qu'on doit trouver un moyen pour soulager des infortunés. Il propose d'organiser des soirées familières au moins tous les quinze jours et de prélever 10 centimes par assistant. De cette manière on pourrait venir en aide à ceux qui attendent avec anxiété le moment de renouveler leur tentative pour la délivrance du prolétariat.

Un nommé Smets, récemment revenu de l'Amérique, prend alors la parole. Il dit qu'il a travaillé dans ce pays à recruter des adhérents aux principes du rationalisme et du socialisme. Il vient de recevoir du Canada une liste de trente-sept membres, qui se déclarent des parfaits rationalistes et s'abonnant au journal Le Mirabeau. (Cet individu habitait en 1872 la rue de l'Abricot.) Il propose d'organiser, comme en Amérique, des soirées de discussion auxquelles seraient admis les personnes de toutes les opinions. On y discuterait des questions attrayantes à l'ordre du jour. On augmenterait le nombre de membres et on parviendrait à faire des mouvements formidables. Brismée répond que tous ces moyens ont déjà été employés en vain. Il croit qu'il vaut mieux d'organiser des concerts et des soirées familières, qui ont déjà produit de bons résultats.

La séance est levée à 11 heures.

991. Verslag van een officier van politie te Brussel, 26 januari 1875.

StB., Mt., 2.

Samedi soir une trentaine de communards se sont réunis à l'estaminet de *La Bourse*, Grand'Place, parmi lesquels se trouvaient cinq femmes. Dans le nombre j'ai reconnu ceux dont les noms suivent : Sellier, Taillade, Bellamy, Lucas, Colliaux, Viel, Lescure et Bienvenu. Sellier et Taillade procédaient à la perception du mensuel.

L'établissement enseigné A la Distillerie de Hasselt, rue des Bouchers, tenu par le sieur Malpas, continue à être fréquenter vers l'heure du midi par un certain nombre de communards. Hier lundi 25 courant, j'y ai remarqué Cord'homme, Frappaz docteur, François dit Justin, Martelet, Frappatz Ferdinand, Aconin, Gellynck, Béon, Chataux et Taillet.

992. Losse nota in inkt, 27 januari 1875.

StB., Mt., 13.

Funérailles du réfugié politique Huet dit Camus, décédé à l'hôpital St-Pierre.

La réunion avait lieu à 4 heures rue aux Laines, à la porte de derrière de l'hôpital St-Pierre.

Le corps porté à bras est sorti de l'hôpital vers 4 h. 20 minutes. Le cercueil était couvert d'un drap rouge. Le nombre des assistants étaient de cent à cent cinquante personnes, hommes et femmes et en grande partie des réfugiés politiques, parmi lesquels j'ai pu remarquer les nommés Devarenne, Hutinet jeune, Bardoux, Taillet et Frappat Ferdinand.

Le cortège s'est mis en marche dans le plus grand silence possible, a pris par la rue Evers, le boulevard de Waterloo et ainsi par la chaussée de Charleroi jusqu'au cimetière.

Arrivé à la tombe tout le monde s'est empressé de l'entourer et le sieur Paterson, secrétaire de l'Internationale, a prononcé un discours dans lequel il expliquait le passé de Huet, notamment son service pendant la Commune de Paris. Il recommandait également à la bienveillance des Solidaires, amis et connaissances sa veuve ainsi que celle d'un nommé Mercier, qui est mort il y a quelques jours.

Un second individu bien mis, causant parfaitement le français, et qui doit être un réfugié politique, dont il m'a été impossible de connaître le nom, a prononcé quelques paroles pour recommander également les deux veuves. Ensuite tout le monde s'est retiré et à la sortie du cimetière se trouvait Lucas et un autre individu, casquettes en main et faisant la quête en faveur de la veuve Hutinet (!) et pour les frais d'enterrement.

993. Losse nota in inkt, 31 januari 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion de la section bruxelloise de l'Internationale du 31 janvier 1875 Aux Armes d'Allemagne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 10 heures sous la présidence de Brismée. Une dizaine de membres furent présents.

Paterson, secrétaire, donne lecture du procès-verbal. Il lit ensuite un projet de manifeste élaboré par Kistemaekers pour être distribué dans les centres industriels. Ce manifeste rappelle les différentes grèves que les mineurs ont faites antérieurement et dans lesquelles la force armée est presque toujours intervenue. Il qualifie cette inter-

vention de massacres. Il parle ensuite du roi qu'il dit être celui qui donne ces ordres arbitraires, et reproche au mineurs de Charleroi de s'être adressés à lui pour obtenir plus facilement ce qu'ils avaient demandé à leurs patrons. Il dit que ce roi doit être compté comme nul dans la société, qu'il ne règne pas et qu'il est tout simplement placé sur le trône pour dépenser 3.500.000 fr. par an, produit de la sueur de la classe ouvrière; que les intermédiaires, les privilégiés de la société, ceux qui lui fournissent cet argent, qu'il tient à conserver le plus longtemps possible, sont précisément leurs patrons. Ils n'ont donc rien à attendre de lui qu'un nouvel envoi de la soldatesque pour les mitrailler, s'ils persistent dans leurs justes réclamations de la liberté du travail. C'est à la personne du roi que se rattache le résumé du manifeste. Il termine par un appel aux mineurs, en les engageant à s'associer et à se fédérer à l'Internationale, seul moyen pour aboutir à des résultats favorables pour la revendication de leurs droits.

Debueger avait également préparé un projet de manifeste, dont il donna lecture. Il n'y était pas question du roi. C'était une exhortation de la section bruxelloise aux mineurs pour qu'ils s'organisent fortement afin qu'ils ne soient pas forcés d'avoir recours à d'autres personnes que des travailleurs, quand ils seront appelés à revendiquer leurs droits. Il dit en terminant qu'il n'avait pas jugé opportun de mettre en jeu la personne du roi, mais qu'il avait cru plus utile de démontrer aux mineurs quels sont les moyens en leur pouvoir pour réussir dans leurs entreprises.

Après une discussion à laquelle prennent part Standaert, Lissens et Brismée, il est décidé que ce dernier, Debueger et Kistemaekers se réuniront le jeudi suivant pour fondre les deux projets en un seul, afin de le rendre bien intelligible aux Wallons.

Brismée prenant la parole, ajoute: "On n'a pas à s'occuper de monsieur Léopold, qui n'a pas appelé les mineurs au palais et qui ne demande pas mieux que de ne pas être dérangé. Il n'est pas de l'avis des Anversois, qui le considèrent comme un être nul et ne gouvernant pas. Est-ce que ces bons hommes voudraient le faire disparaître et en choisir un qui gouvernait, un roi absolu ou un chef de république, comme l'exécuteur de hautes œuvres de la réaction, qui a nom Thiers, ou un sabreur comme Mac-Mahon. On n'a pas à s'occuper de ces gens-là. Le salut du travailleur doit être l'œuvre du travailleur lui-même. C'est par l'organisation qu'on parviendra à balayer de la société tous ceux qui sont contraires à nos principes.

Il est ensuite décidé que le manifeste de Kistemaekers sera inséré dans les journaux.

La séance est levée à 11 heures.

994. Losse nota in inkt, 1 februari 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 1^{er} février 1875 par l'association de résistance, dite *Chambre du Travail*, au local du *Cygne*, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 7 heures du soir sous la présidence de Bazain. Les sociétés suivantes étaient représentées par deux ou trois délégués, savoir : les ébénistes, les menuisiers, les bijoutiers, les cordonniers, les mécaniciens et les marbriers.

La question à l'ordre du jour était la location d'un local pour la Chambre du Travail et qui servirait en même temps pour les réunions des sociétés adhérentes. Le choix de ce local donne lieu à une longue discussion. Finalement Flahaut propose le local des marbriers, situé rue St-Ghislain, qu'on pourra obtenir gratuitement pourvu que toutes les sociétés adhérentes y tiennent leurs séances. Un comité est désigné pour aller visiter ce local.

On passe ensuite à la nomination d'un comité chargé d'élaborer un projet de règlement d'intérieur pour la fédération. Sont désignés : Bazain, Doyen, Paterson, Maes et Bellemans.

Maes communique ensuite à l'assemblée la démission qu'on a donné au secrétaire des ébénistes, accusé d'avoir détourné des fonds. Il demande à ce sujet qu'on lui refuse l'accès des réunions. Cette proposition n'est pas accueillie.

Flahaut fait connaître que l'association des marbriers avait organisé une fête à l'occasion de son anniversaire le 10 février, et que les membres se réuniraient à 8 heures du soir à la Maison des Brasseurs, chaussée de Louvain, pour de là se rendre au local du Cygne, Grand'Place.

Il est ensuite décidé que les séances s'ouvriront à l'avenir à 6 heures du soir.

La séance est levée à 8 1/2 heures.

995. Losse nota in inkt, 1 februari 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue par les Solidaires le 1° février 1875 au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 10 heures du soir sous la présidence de Pira. Une trentaine de membres furent présents. Le secrétaire Brismée donne lecture du nom des nouveaux membres proposés, au nombre de huit. Entre autres, il y avait : Heugens et sa femme, rue du Vautour; Paul Abraham, rue Haute, n° 238; Laureys, rue d'Isabelle;

Paul Vanden, lithographe, rue Rollebeek, 21. L'admission de Coghen Charles, demeurant chaussée de Mons, 294, donne lieu à une observation. Un membre demande l'ajournement de son admission, parce que son père avait mal agi dans une société. Brismée répond que le fils n'est pas responsable des actes de son père. Son admission est approuvée. On passe ensuite à la nomination d'un directeur des funérailles en remplacement de Verryken, qui ne s'occupe plus de rien et n'assiste plus aux séances.

Paterson est désigné pour ces fonctions et il est également décidé

qu'il sera payé pour le temps qu'il doit perdre.

On décide ensuite qu'une assemblée générale aurait lieu le 15 février. Le comité de prévoyance organise des concerts de bienfaisance, dont le premier aura lieu le 22 février. Il est décidé qu'il sera perçu un droit d'entrée de 25 centimes par personne et 10 centimes par demoiselle ou enfant.

La séance est levée à 11 heures du soir.

996. Losse nota in inkt, 1 februari 1875.

StB., Mt., 10.

Le bal donné hier soir à la salle du Kiosque, Grand Sablon, par les mécaniciens du Luxembourg au profit d'une veuve et de ses enfants (restée inconnue) a commencé vers 8 heures, quoiqu'annoncé pour 7 heures.

La salle était comble pour la plupart de mécaniciens du Luxembourg, beaucoup de Flamands et bon nombre de Bruxellois des environs du Sablon. L'ordre le plus complet n'a cessé de régner, grâce aux membres de la commission qui se dévouait beaucoup à faire observer les règlements.

Le buffet restaurant était tenu par l'internationaliste Boningue Séraphin-André, tourneur en fer, demeurant rue des Mécaniciens, 27. Le communard Colliaux Louis-Eugène, ouvrier bijoutier, rue du Canon, 28, faisait le service de garçon. A par cela, je n'ai rien vu qui aurait pu fixer mon attention. Le tout était terminé vers 2 heures.

997. Nota van Verschueren, verklikker, 5 februari 1875.

StB., Mt., 5.

Le 4 février courant 12 à 15 internationalistes se sont réunis chez le sieur Vancutsem, rue des Eperonniers, n° 40, où ils ont tenu une séance dans une salle du premier étage, qui a commencé à 9 heures et terminée à 11 1/2 heures. Parmi eux j'ai reconnu ceux dont les noms suivent : Lissens Georges, Pira Edouard et Pellering fils.

998. Losse nota in inkt, 7 februari 1875.

StB., Mt., 5.

Assemblée générale tenue le 7 février 1875 par l'Internationale, Aux Armes d'Allemagne, Grand'Place.

Les membres qui avaient été convoqués pour 8 heures, ne sont montés au local que vers 10 heures, lorsqu'ils se trouvaient au nombre de 40, y compris les femmes. Brismée présida l'assemblée.

Paterson donne lecture d'une lettre de la fédération liégeoise et signée par Mathaiwe. Elle fait connaître que cette fédération est d'avis de ne plus correspondre avec le conseil régional, attendu qu'il ne tient aucun compte de ses avis, comme le prouve le compte rendu de la séance fédérale publié par Le Mirabeau (n° 31). Elle dit encore que la demande pour réunir un conseil d'arbitrage pour juger le conflit qui existe entre la fédération liégeoise et le conseil régional, avait été adressée à toutes les fédérations. Celle de la vallée de la Vesdre y a adhéré ainsi que la fédération bruxelloise. Celle du Centre ne se reconnaît pas le droit de s'immiscer dans les affaires administratives d'une autre fédération. Celle d'Anvers s'en rapporte aux décisions prises par le congrès. Celle de Gand n'a pas répondu, dit la lettre, et celle du Borinage est introuvable. La fédération liégeoise s'étonne de ce qu'une fédération inconnue figure dans le compte rendu comme ayant adhéré aux décisions prises par le congrès. La lettre se termine en demandant à la fédération bruxelloise de faire connaître si elle accepte le conseil d'arbitrage. Brismée propose d'écrire à Liége pour proposer un conseil de reconciliation. Cette proposition est admise.

Le secrétaire Paterson lit ensuite le manifeste, rédigé et corrigé par Debueger. A l'article r^{or} Standaert, prenant la parole, dit qu'il fallait y ajouter que les mineurs auraient dû faire leurs protestations à la chambre des représentants. Au paragraphe suivant le manifeste demande aux mineurs quel a été le résultat des démarches auprès de celui, qui est nommé le chef de l'état. La protestation auprès de l'état avait sa raison d'être, dit-il, vu que les mines lui appartiennent et que les patrons n'en sont que concessionnaires. Il ne fallait pas vous adresser au roi, attendu que constitutionnellement ce dernier n'a pas de pouvoir en cette matière et n'est lui-même qu'un serviteur de l'état. Il ajoute que si les mineurs étaient venus en masse protester

à Bruxelles, la manifestation aurait eu un autre caractère et ils auraient obtenu l'approbation unanime des ouvriers belges.

Pellering, prenant la parole, dit qu'il aurait fallu indiquer aux mineurs la voie à suivre et que leurs protestations auraient dû s'adresser au gouvernement. Il faudrait leur démontrer aussi que le roi n'est pas une machine, qu'il est plus puissant qu'on ne le suppose, attendu que c'est par lui ou par ses prédécesseurs que les mines et d'autres industries sont entre les mains de ceux qui les exploitent. D'après lui, le sous-sol ne peut être la propriété de personne, mais doit appartenir à la collectivité.

Brismée dit que les démarches auprès de la chambre des représentants n'auraient eu aucun résultat, attendu qu'elle n'est rien à côté du sénat. Lissens demande qu'il soit donné lecture du manifeste élaboré par Kistemaekers pour le fondre avec celui de Debueger. Aucun des deux auteurs n'est présent à la séance. Vandenacker et Brismée proposent de continuer la discussion à une prochaine séance. Standaert propose de faire imprimer immédiatement le manifeste de Debueger à corriger par Brismée. Cette proposition est admise. Celui de Kistemaekers sera inséré dans les journaux démocratiques.

Brismée propose ensuite de s'occuper à la prochaine réunion d'une question qui amènera, sans doute, à faire un autre manifeste. Il s'agit de choses faites par le misérable gouvernement de Versailles contre Garibaldi, comme vous devez l'avoir lu, dit-il. Felix Piat a adressé une lettre à ce dernier dans laquelle il vante très haut, comme il en a l'habitude, l'énergie et le courage qu'il a déployés dans la guerre franco-prussienne. Seulement, il n'attaque aucun de ces bandits, qui sont à l'assemblée de Versailles et qui ont maltraité ce vaillant défenseur. Il y a d'autres hommes, dit-il, plus fermes et plus francs que Félix Piat, lesquels sont à Genève, qui tout en prônant la vaillance de Garibaldi, adressent quelques paroles bien senties à ces représentants du despotisme, qui siégent à Versailles, sur lesquels la malédiction doit être jetée en premier lieu par tous ceux qui se chargent d'écrire et se disent les défenseurs du prolétariat.

La séance est levée à 11 heures.

999. Losse nota in inkt, 10 februari 1875.

StB., Mt., 5.

Anniversaire des Marbriers, le 10 février 1875.

L'Association des Marbriers a profité de cette fête pour faire une manifestation. Au nombre de six cents environ, ils ont quitté La Maison des Brasseurs, chaussée de Louvain, vers huit heures du soir, et ont traversé différentes rues de la ville et des faubourgs, musique en tête. Un membre portait une pancarte éclairée sur laquelle était écrit *Union syndicale des Ouvriers Marbriers* et un autre était également porteur d'une pancarte sur laquelle était écrit *La Persévérance*. Plusieurs membres de l'*Internationale* et quelques Français faisaient partie du cortège, entre autres: Brismée, Vandenacker, Paterson, Pira, Grisel, Calliot, Albin (1), Liberton, Mornaes et Flahaut. Ils se sont rendus à la salle du *Cygne*, Grand'Place, qui était décorée pour la circonstance. Flahaut y a pris le premier la parole. Il engage d'abord toute personne étrangère à la société à se retirer. Il engage les membres à s'assurer s'il n'y a pas de mouchards.

Il parle ensuite de la grève que la corporation a eu à soutenir. Il entre dans de longs détails sur la marche et la durée de cette grève: il cite les divers travaux que divers membres ont exécuté pendant la lutte pour éviter de se rendre dans les ateliers des marbriers avant d'avoir obtenu la victoire. Il dit qu'une telle grève était une révolution en petit. Mieux éclairés aujourd'hui, on doit éviter ces luttes et se borner à l'avenir à étudier les questions sociales pour en arriver à une véritable révolution, telle que firent les Français en 1871, lorsqu'ils ont proclamé la Commune. "On mettra de côté, dit-il, les pioches et l'on prendra des fusils pour faire sauter les têtes de tous ceux qui vivent actuellement de la sueur des travailleurs. La Commune seule doit être leur but, et lorsque le moment sera venu où la France et l'Allemagne se soulèveront, nous devons être prêts à les seconder et en finir une bonne fois avec tous ces gros bonnets, qui ont si salement égorgé nos frères à Paris. Je suis certain, dit-il, que tous les membres partagent ses idées et ne sentent que le désir de crier: "Vive la Commune". Ces cris furent répétés par l'assemblée.

Albin prenant la parole, rappelle la guerre franco-prussienne, qui d'après lui, a été préparée par les monarques en vue d'empêcher les peuples d'arriver à faire la révolution, comme l'entend l'Internationale. Beaucoup d'Allemands, comme les Français s'y préparaient et s'entendaient admirablement. Il en donne pour preuve qu'il a reçu de l'Allemagne une somme de 4000 francs pour aider les fondeurs de Paris à triompher dans leur grève. Il ajoute qu'il y a fait son devoir pour l'Internationale. Il a été le fondateur de la dernière section à Paris; il dit qu'il était membre de la Commune. Il récita ensuite une poésie intitulée Les Pélérinages, dont il est l'auteur.

Brismée prit ensuite la parole. Il n'est pas de l'avis de Flahaut. Selon lui, la grève est une arme, dont doivent se servir les ouvriers

⁽¹⁾ In de rand in potlood : Il se nomme Jean Jean-Louis, dit Albin; c'est un Français, qu'on dit être réfugié politique.

lorsqu'il s'agit de faire augmenter les salaires ou diminuer les heures de travail. C'est surtout pour atteindre ce dernier but que la grève est nécessaire. Les ouvriers doivent arriver dans l'avenir à ne travailler que six heures par jour. Alors ils auront le temps de s'instruire et la révolution ne sera triomphante que le jour où les peuples seront unis par les liens de la solidarité. Il ne s'agira pas de dictature, mais la décentralisation des pouvoirs est la plus grande force qui puisse assurer le triomphe de la révolution.

Paterson chante ensuite La Marseillaise de l'Internationale.

Mornaes, Flahaut, Albin et Brismée chantèrent à tour de rôle des chansons démocratiques.

Lorsque le monde s'apprêta à partir, Flahaut monta sur un banc et engagea le public à terminer la soirée au cris de "Vive la Commune". Ces cris furent plusieurs fois répétés.

La fête était terminée à 11 1/2 heures.

1000. Rapport van verschillende agenten te Brussel, 11 februari 1875.

StB., Mt., 2.

Hier au soir les ouvriers marbriers se sont réunis à l'estaminet enseigné Au Brasseur, chaussée de Louvain, à St-Josse-ten-Noode, d'où ils sont sortis musique en tête à 8 heures pour se diriger vers la chaussée d'Haecht, rue royale extérieure et différentes rues des faubourgs, puis sont entrés en ville, se dirigeant vers leur local, Grand'Place, où ils sont entrés à 9 1/2 heures.

Le cortège composé de 100 membres environ, était conduit par Flahaut et celui-ci était précédé d'un ouvrier portant une lanterne transparante avec inscription: Union syndicale des Ouvriers Marbriers, 3^{me} année sociale. A la queue marchait entre Brismée et Colliaux un ouvrier portant une pancarte avec inscription La Persévérance. Sur leur parcours deux individus colportaient le journal La Persévérance, dont ci-joint un numéro.

Le but de la sortie a été pour fêter leur 3^{me} anniversaire et de profiter de la circonstance pour passer devant les demeures de quelques grands maîtres-marbriers.

1001. Losse nota in inkt, 15 februari 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 15 février 1875 par les délégués de la Chambre du Travail Au Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 6 1/2 heures du soir sous la présidence de Paterson. Les associations représentées étaient : les marbriers, les menuisiers, les ébénistes, les mécaniciens, les teinturiers en peaux, les bijoutiers et les cigariers. L'ordre du jour fut l'admission définitive du règlement.

Bellemans, secrétaire, en donne lecture. Janssens présente des observations au sujet de la cotisation. Ces observations sont combattues par Bazain qui propose d'admettre le règlement pour un terme de six mois à titre d'essai. Tous les délégués sont de cet avis à l'exception de Robyns, délégué des cigariers. Ce dernier demande que le règlement soit imprimé en flamand, qui est la langue de la majeure partie des membres de cet état. Pira, Pellering et Janssens s'y opposèrent parce que la langue française doit devenir un jour universelle. Sur la proposition de Paterson il est décidé que le règlement sera imprimé en flamand.

Borger, secrétaire des ébénistes, fait connaître à l'assemblée qu'il a été délégué à un meeting qui s'est tenu à Anvers. Il y a parlé de la nouvelle fédération établie à Bruxelles. Les ouvriers anversois vont faire leurs efforts pour y établir une chambre de travail comme à Bruxelles.

A la fin de la séance un délégué d'Anvers, le nommé... (1), demande aux corporations bruxelloises de venir en aide aux ardoisiers, qui se sont mis en grève il y a trois semaines. Le secrétaire s'engage à donner toutes les adresses des corporations de Bruxelles.

La séance est levée à 8 heures du soir.

1002. Losse nota in inkt, 15 februari 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 15 février 1875 par les Solidaires au local du

Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures sous la présidence de Mitchel. Brismée donne d'abord lecture du rapport annuel. Il annonce ensuite la présence dans la salle d'un nommé Mitcholet, qui avait été banni de la France pour trois ans. Ce terme étant expiré, cet homme allait retourner dans son pays, mais il est sans ressources. Il propose, en conséquence, de faire quelque chose pour ce malheureux. Brismée s'oppose toutefois de faire une collecte dans la salle, parce que les membres les plus dévoués sont toujours mis à contribution. Sur la

⁽¹⁾ De naam is afgescheurd.

proposition de Paterson, il est décidé qu'on prélèvera une somme de 5 francs sur la caisse de prévoyance.

On passe ensuite à la r° question à l'ordre du jour, celle de faire contracter par les associés un engagement testamentaire pour leur enterrement civil. Lissens dit à ce sujet que cela est très nécessaire, parce que les opinions des membres ne sont pas toujours respectées, soit par la famille ou par l'administration des hôpitaux.

Brismée croit qu'il n'est pas nécessaire de faire signer ce testament par les membres des *Solidaires*, qui ont tous assez de caractère pour conserver leurs opinions jusqu'à l'article de la mort. Il ajoute que, le cas échéant, si la mère ou la famille d'un membre décédé exigeait absolument qu'il fut enterré par l'église, on irait disputer son cadavre. Il veut que cette mesure soit facultative aux membres. Grisel appuie la proposition de Lissens. La société des *Libres Penseurs* à Paris a ainsi recueilli 3000 signatures de testament. Un Français du nom de Debric, est de l'avis de Brismée; mais il désire que la société fasse imprimer des formules testamentaires uniformes, et le secrétaire serait chargé de conserver celles que les membres voudraient signer. Cette dernière proposition est adoptée à l'unanimité.

Brismée propose ensuite de ne plus payer les frais d'enterrement de personnes ne faisant pas partie de la société. Lissens demande qu'il soit fait exception pour les membres de l'*Internationale*. Brismée s'y oppose parce que la caisse ne peut supporter ces frais. Finalement la proposition de ce dernier est admise.

Standaert demande ensuite qu'on ne se serve plus de la civière pour porter le cercueil. Il voudrait qu'on prenne des mesures à avoir toujours un corbillard lorsque celui de la ville n'est pas disponible.

Brismée dit que le char de la ville n'est pas toujours libre. Le cas s'est présenté à l'enterrement du nommé Vandelaer. Il dit que cela doit les réjouir, car c'est un signe de progrès dans le rationalisme, qui prouve que le peuple commence à voir clair et ne veut plus de la boutique cléricale. On en arrivera à devoir écrire au bourgmestre pour obtenir un second corbillard. Il désire que les soldats et membres de la *Commune*, qui viennent à mourir, soient portés et le cercueil recouvert du drap rouge. Cette dernière proposition est adoptée.

Brismée donne ensuite lecture d'une lettre d'un nommé Poissier de Lodelinsart, qui propose un secrétaire et un trésorier pour le conseil régional des rationalistes de cette localité. De son côté, Brismée propose le nommé Duchène, un homme très connu. Cette candidature est adoptée.

La séance est levée à 11 heures du soir.

1003. Losse nota in inkt, 21 februari 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 21 février 1875 par l'Internationale au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures sous la présidence de Debueger. Standaert et Brismée étaient absents. Paterson donne le nom d'un nouveau membre, le nommé Frix, tailleur, rue du Mouton, n° 10, à Molenbeek-St-Jean. Ce candidat fut admis.

On passe ensuite à l'examen du manifeste à envoyer aux mineurs du bassin de Charleroi. Ce manifeste est adopté et sera tiré à mille exemplaires. Sur la demande de Pira, Paterson et Brismée se chargent de l'expédition de ces imprimés.

Paterson donne ensuite lecture d'une lettre de Verviers, donnant un court résumé de la séance administrative du conseil régional tenu en cette localité. Il y est parlé de la fédération liégeoise, qui a demandé la réunion d'un conseil d'arbitrage pour juger le différend entre elle et le conseil. La fédération verviétoise consent à cette proposition, celles d'Anvers, du Borinage et du Centre s'y opposent, n'ayant pas à intervenir dans les affaires administratives d'une autre fédération.

Le secrétaire donne ensuite lecture d'un manifeste adressé à Garibaldi par les communards de Genève. Sur la proposition de Zeghers et Debueger, il est décidé que l'Internationale de Bruxelles ne suivra pas cet exemple. Ils savent ce qui est arrivé lors de la guerre et comment Garibaldi a été reçu à Bordeaux et l'attitude que le gouvernement de Versailles a pris à son égard, mais il n'y a là qu'une question de nationalité et de patriotisme, qui doit être exclue de l'association.

Depaepe est du même avis, car tout en ayant quelques éloges à adresser à cet homme, on aurait de dures vérités à lui dire. On aurait à le blâmer de ce qu'il n'a rien fait en faveur du prolétariat de son pays. La réunion décide de s'abstenir sur cette question.

Sur la proposition de Paterson, l'assemblée met à l'ordre du jour de la prochaine séance la question ayant trait aux services publics.

La séance est levée à 11 heures du soir.

1004. Verslag van een officier van politie te Brussel, 22 februari 1875.

StB., Mt., 2.

Samedi soir 25 à 30 communards se sont réunis à l'estaminet de *La Bourse*, Grand'Place. Dans une communication que j'ai entendu entre Lescure, Viel, Taillade et Lucas, une séance générale doit avoir lieu au même établissement le 3 du mois prochain pour délibérer sur une discution qui s'est soulevée au sein de leur société.

1005. Losse nota in inkt, 28 februari 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue par l'Internationale le 28 février 1875 Aux Armes d'Allemagne, Grand'Place.

Berghmans ouvre la séance vers 10 h. du soir. Furent présents: Paterson, Depaepe, Standaert, Debueger et Brismée. Paterson donne lecture de deux lettres provenant du conseil régional de Verviers. La 1⁷⁶, écrite par un nommé Demoulin, fait connaître que le conseil avait tenu une séance administrative le 21 février. Dans cette séance il a été donné lecture de plusieurs lettres de différentes fédérations, qui s'excusent de n'avoir pu envoyer de délégués. Un nommé Pynda de Genève avait également écrit au conseil pour demander combien il fallait envoyer d'Almanachs du Peuple. Ce correspondant termine sa lettre en faisant connaître que le conseil avait fait un relevé des comptes du congrès tenu en septembre 1874 à Bruxelles. La fédération jurassienne et la fédération belge devaient seuls en supporter tous les frais.

La seconde lettre, dont il est donné lecture à la séance, émane de Bastin, qui se dit chargé par le conseil de la liquidation des comptes rendus du congrès tenu à Genève en 1874. Il en a envoyé 100 à Bruxelles avec prière de les vendre le plus tôt possible et de lui envoyer l'argent à Genève dans le plus bref délai.

Depaepe dit que ces brochures qui se vendent à raison de 0,75 fr., doivent être remis au comité qui doit se charger de la vente. Brismée dit qu'on ne doit pas mettre trop d'empressement pour les vendre. Quelques exemplaires auraient suffi à Bruxelles. Ils auraient dû être envoyées à ceux qui ont fait la commande, parmi lesquels se trouve Verrycken, qui en a demandé 300 en qualité de libraire. C'était donc pour son propre compte qu'il les a demandés. Aujourd'hui il n'en a pris que 50, dont il ne sait pas se débarrasser. Il ne serait pas juste que la société devrait en subir les conséquences. Il

est décidé que Berghmans les mettra à la bibliothèque des Solidaires, dont il est chargé. Depaepe, Brismée, Cammaert et Mettewie s'engagent à en prendre chacun quelques exemplaires.

Il est décidé ensuite que les membres en retard de payer leur

cotisation seront exclus de la société.

Brismée fait ensuite connaître qu'un nommé Ch. Maindorge, ouvrier mécanicien, vient encore d'être expulsé du pays et s'est rendu à Londres. Il est décidé qu'outre une somme de 15 francs, qui lui a été donnée par les *Solidaires*, on organisera le 13 mars un concert à son bénéfice. On imprimera son nom sur les cartes avec la mention: "expulsé de notre libre et hospitalière Belgique". Cela prouvera au public, dit-il, de quelle manière la sûreté agit presque journellement envers les proscrits français, auxquels elle ne laisse aucune tranquillité. Il ajoute qu'il a reçu la visite d'un nommé Bontant, qui a également reçu l'ordre de quitter le pays. Il s'engage à dire quelques mots à ce sujet au prochain concert.

Paterson dit qu'il a envoyé un certain nombre d'exemplaires du manifeste adressé aux ouvriers mineurs, savoir à Fayt-lez-Manage, à Lodelinsart, à Jemappes, à Châtelineau et à Liége.

Brismée s'engage à en envoyer encore 200 au nommé Herrebrandt à Lodelinsart. Les autres trouveront sous peu leur destination.

La séance est levée à 11 heures du soir.

1006. Uittreksel uit een particulier verslag, 1 maart 1875.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 255.618.

Dans le meeting tenu le 28 février dans la Salle Rossius, rue Collard-Trouillet, par les nommés Pellering et Mataive au profit des déportés à la Nouvelle-Calédonie, un nommé Pierre Imbert, houilleur, né à Ricamarie (France) et demeurant à Seraing chez le nommé Remy, rue du Puits, 45, a pris la parole. Il a cherché à montrer les différences dans l'usage de la prestation du serment devant la justice. Cet individu est très exalté; à un moment il s'est emporté et a blasphémé. A la suite de ses violences de langage, la moitié des assistants est sortie.

Le commissaire ajoutait : "Je vais m'assurer si le nommé Imbert travaille constamment, et s'il ne travaille pas, je le mettrai à la disposition, c'est-à-dire je le ferai transférer par la gendarmerie à la frontière qu'il aura choisie (1)."

⁽¹⁾ Administrateur Berden merkt hierop aan: "Avant d'agir, attendre mes instructions au sujet de Imbert".

1007. Losse nota in inkt, 1 maart 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue par la Chambre de Travail le 1^{er} mars 1875 Au Cygne, Grand'Place.

Flahaut ouvre la séance vers 7 heures du soir. Une douzaine de délégués étaient présents. Bellemans donne lecture du procèsverbal de la séance précédente.

On passe à la discussion de la proposition faite par Robyns, délégué de la corporation des cigariers, tendante à faire les procèsverbaux en français et flamand et à discuter les questions dans ces deux langues. Vu l'absence de ce délégué, le président propose d'écarter cette question qui, d'après lui, est un parti-pris ayant pour but de porter des entraves dans la marche de la fédération. Roelands est d'avis d'employer la langue française seule.

Paterson s'y oppose. La Chambre du Travail est la représentation de tous les travailleurs et comme il y a en Belgique autant d'ouvriers flamands que de Wallons et de Français, ils doivent avoir tous les mêmes droits. Les Flamands étant les plus ignorants, ils ne pourraient rien comprendre et encore moins faire connaître leurs opinions. Il serait donc inutile de les admettre et ce serait manquer le but de la Chambre. D'après lui, on doit laisser à chacun la liberté de s'exprimer dans la langue qui lui est la plus familière. Bazain et Bellemans sont de cet avis. La proposition de Paterson est admise.

Bazain est d'avis d'attendre quelque temps avant de faire appel à la province, la société n'étant pas encore solidement constituée.

Flahaut rappelle un article des statuts qui dit qu'une assemblée générale de toutes les corporations aura lieu tous les trois mois. D'après lui, il serait temps de s'en occuper. Bellemans est du même avis, mais il propose de faire avant un dernier appel aux corporations, qui n'ont pas encore adhéré. D'autres ont adhéré, mais ils ne sont pas d'accord pour le local.

Flahaut appuie cette proposition parce qu'il ne sait pas si le trésorier est en état de payer les frais qu'occasionnera l'assemblée générale qui devrait avoir lieu sous peu. Le trésorier Lefevre désirerait voir rentrer les cotisations des sociétés adhérentes. Il n'y en a encore que trois qui ont satisfait à un seul mensuel. Roelands (des teinturiers) demande que le trésorier envoie un avertissement aux retardataires. Bazain s'y oppose parce que les associations sérieuses doivent connaître la date à laquelle elles doivent payer. Il est décidé que les paiements pour l'affiliation commenceraient à la date du 1^{er} janvier 1875.

La séance est levée à 8 heures.

1008. Losse nota in inkt, 1 maart 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 1^{er} mars 1875 par les Solidaires, Au Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 10 heures du soir sous la présidence de Brasseur. Une trentaine de membres étaient présents. Admissions nouvelles : Heusel et sa femme, Frix, tailleur. Ce dernier a été admis à l'Internationale le 21 février dernier.

Lissens demande qu'on envoie aux nouveaux membres une lettre faisant connaître leur admission et la date à laquelle ils sont tenus de payer leur cotisation. Il y en a beaucoup, dit-il, qu'on ne voit plus après leur admission. Brismée répond que les nouveaux venus paient leur cotisation, mais que ce sont les anciens qui ne sont pas exacts. Il propose d'imprimer des circulaires, plutôt que d'envoyer des lettres. Ce serait moins coûteux.

Delarue demande quelle est la situation de la caisse du comité de propagande. Standaert en donnera un détail exact à la prochaine séance. Toutefois, il peut affirmer que sur 250 membres inscrits, il n'y en a que 60 qui sont à peu près en règle. Brismée répond qu'on doit exécuter le règlement, car il y en a beaucoup qui n'ont encore fait aucun versement, ce qui n'empêche pas qu'ils prétendraient être intéressés par les Solidaires, lorsqu'ils se verront sur le point de mourir. Il faudra en arriver à les exclure de la société. Il parle ensuite de l'enterrement de la femme d'Albin. D'après lui, cet enterrement a été une véritable manifestation antireligieuse. Il profite de la présence de Mathaive de Liége pour annoncer que le compte rendu de ces funérailles sera inséré dans le journal L'Ami du Peuple. Mathaive répond qu'à l'avenir les colonnes de L'Ami du Peuple seront ouvertes aux Solidaires, soit pour l'insertion d'articles rationalistes, socialistes et républicains.

Brismée rappelle ensuite que la rédaction du journal Le Mirabeau avait refusé d'insérer les comptes rendus d'enterrements rationalistes. Il parle ensuite de l'expulsion de Th. Maindorge. Degreef et Hector Denis n'ont rien pu obtenir, malgré leurs démarches en sa faveur. Un concert sera donné à son bénéfice et quelqu'un se chargera de demander à La Chronique de l'annoncer dans ses colonnes. Il rappelle que deux concerts auront lieu A la Cour de Bruxelles les 20 et 29 mars, le 1^{er} au bénéfice des déportés de la Nouvelle-Calédonie et le second organisé par l'Association des Tailleurs au profit d'un de leurs associés, qui a eu la jambe cassée.

La séance est levée à 11 heures.

1009. Verslag van een officier van politie te Brussel, 4 maart 1875.

StB., Mt., 2.

Hier 3 mars courant 30 à 35 communards se sont réunis à l'estaminet enseigné A la Bourse, Grand'Place. Ils ont tenu une séance dans la salle au premier étage, qui a commencé à 9 heures et terminée à 11 heures du soir. Après la séance Félix Sellier et Taillade, porteurs d'un registre et un petit cahier, se sont installés dans un coin du dit établissement et ont écrit pendant 3/4 d'heure. J'ai eu lieu de croire qu'ils ont résumé et enregistré ce qui a été dit en séance.

1010. Losse nota in inkt, 6 maart 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue par la société dite Les Cosmopolitains, le 6 mars 1875, A la Renommée, Grand'Place.

Les membres avaient été convoqués à cette séance à l'effet de souscrire à un banquet, qui aura lieu le 13 mars ct Au Tonneau, rue de Ligne.

Une quarantaine de membres ont souscrit à ce banquet, organisé pour fêter la fondation de la société.

Une discussion s'y est engagé au sujet d'une proposition faite antérieurement par Liberton, tendante à faire de la propagande par la création d'écoles laïques et démocratiques. Cette idée a été fortement appuyée par Revers et Sanglier.

Smets ne croit pas cette idée réaliste parce que les ressources en argent manquent. Sanglier est d'un avis contraire. Une chambre ou un quartier suffit pour recevoir deux heures par jour les enfants que les parents voudraient y envoyer. On trouvera des professeurs dévoués, qui se sacrifieront volontiers quelques heures par jour pour donner une instruction démocratique. Il veut commencer à donner place chez lui à une quinzaine d'enfants.

Smets, dont la femme est institutrice communale à Schaerbeek et demeurant Vanhaelensweg, veut en faire autant pour les filles. Sa femme voudra bien se charger de cette besogne. Il est décidé que la discussion de cette question sera continuée dans la séance du 9 mars.

Smets a été nommé secrétaire pour les séances administratives. La séance est levée à 10 1/2 heures du soir. 1011. Losse nota in inkt, 7 maart 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue par l'Internationale le 7 mars 1875 Aux Armes

d'Allemagne, Grand'Place.

La section bruxelloise n'a pas tenu de séance. Plusieurs membres se sont réunis vers 9 1/2 h. du soir à l'établissement susdit. Parmi eux se trouvaient : Standaert, Pira, Paterson, Godfurneau, Bertrand et Zuintgen. Ils y sont restés pendant une heure environ et se sont quittés ensuite.

1012. Losse nota in inkt, 13 maart 1875.

StB., Mt., 5.

Banquet donné le 13 mars 1875 par Les Cosmopolitains à l'occasion de la fondation de la société de socialistes-démocratiques.

Ce banquet a eu lieu Au Tonneau, rue de Ligne. Il y avait 56 convives, parmi lesquels on comptait une dizaine de femmes. Voici les noms des principaux membres : Vanhaelen père et fils, Van Pettegem, Smets-Massart, Revers, Van den Acker, Brismée, Paterson, Sanglier, Debueger, Devarenne, Claeskens, Poffé, Spehl, Verbruggen, Erstens, Renaix, Rodde, Minart et un Américain du nom de Paterson, etc.

Après le repas, Revers prit la parole. Il rappelle que la société s'est constituée à la suite d'un conflit survenu au sein de l'Affranchissement; certains membres ne voulaient pas faire partie de la Fédération rationaliste, tandis que les autres, voulant faire de la propagande, ont constitué la société actuelle. On ne doit pas se borner à fédérer les rationalistes et les démocrates en Belgique, mais dans le monde entier, pour arriver à exterminer un jour tout ce qui porte entrave à l'affranchissement du prolétariat. Il rappelle ensuite qu'un concert aura lieu le 20 mars au profit des déportés à la Nouvelle-Calédonie. Il porte un toast à la nouvelle société, qui compte déjà 70 membres. Il demande à faire une collecte au bénéfice des déportés, dont il a été question.

Brismée désapprouve cette demande parce qu'il y a aussi des martyrs de la Commune, qui souffrent en Belgique, pays qui prétend être hospitalier. Ces valeureux défenseurs de la révolution de 1871 sont tracassés par le chef de la sûreté publique, qui éprouve un plaisir à expulser ceux qu'il paraît craindre. A peine Maindorge est expulsé, qu'un autre, nommé Bontant, doit le suivre. Ce dernier doit

partir sans ressources et laisser sa femme et ses enfants dans la misère. Il demande à faire une collecte au profit de celui-ci.

Une collecte, faite par Revers et une demoiselle, produit 15 francs. Cette somme est remise à Rodde, qui était porteur d'une liste de souscription.

Smets-Massart parle de la révolution de 1871, qui aurait dû sauver le monde entier, si ceux qui étaient à la tête de la Commune, n'avaient pas manqué d'énergie. Les Cosmopolitains, dit-il, seront socialistes, démocrates et libres penseurs; ils formeront des hommes en état de conduire à bonne fin la prochaine révolution, qui doit sauver le prolétariat. Seulement, dit-il, mettons-nous en garde contre ceux qui, comme Paul Janson, se disent démocrates, lorsqu'ils sont dans la peine et oublient leurs confrères, quand ils se sont fait une position; ce dernier, comme tant d'autres, n'ont rien fait pour le prolétariat. (Un grand murmure de mécontentement se lève dans la salle.) Il termine en exprimant l'espoir que la révolution ne se fera pas attendre et espère qu'elle se fera en 1876.

Renais porte également un toast à la réussite de la société, où l'on voit déjà arriver les femmes, jalouses de s'affranchir du joug de la prêtraille.

Brismée répond à Smets qu'il a commis une grande erreur en prononçant le nom de Paul Janson et en le signalant à la méfiance des membres. Il dit qu'il est regrettable que de pareilles paroles soient prononcées, alors qu'il ne faudrait citer que les misérables de Versailles, etc. Il demande de relever l'injure à l'adresse d'un citoyen, tel que Paul Janson, qui a prouvé un jour ce qu'il était et ce qu'il ne cesse d'être. C'est ainsi que lorsque les catholiques un jour cherchèrent à le faire entrer à la chambre, il se découvrit entièrement et déclara être membre de l'Internationale. Chaque fois qu'il s'agit d'aider un martyr de la Commune ou l'un des nôtres, enfin chaque fois qu'on a besoin du concours de ce citoyen, il ouvre sa porte à deux battants.

Smets n'obtient pas la parole pour répondre. Van Peteghem demande qu'on passe au chant.

Sanglier commença par entonner un chant démocratique; viennent ensuite Vanhaelen, Vandenacker, Revers, Brismée, Erstens, Vanderdonck, Vancalck, Paterson, Devarenne, Minart et Poffé.

Le banquet, commencé à 9 heures du soir, a duré jusqu'à deux heures du matin.

Smets va signaler à la prochaine séance le nommé Minart, comme faisant partie de la police secrète, et plusieurs membres vont tâcher d'éliminer Van Petteghem, qui les gêne.

1013. Begin van staking in de borstelfabriek Legras-de-Saint-Germain te Neder-over-Heembeek, 13 maart 1875.

ARAB., CRB., 714.

I. DE AANKLACHT: LEGRAS-DE-SAINT-GERMAIN AAN DE POLITIE-COMMISSARIS VAN ST-GILLIS, 15 MAART 1875

Cinq ouvriers qui sous aucun rapport ne me convenaient, ont été renvoyés de mes ateliers samedi dernier.

Ce matin, j'appris indirectement qu'une attaque aurait eu lieu, lorsque vers une heure et demie de relevée, je me trouvais à la porte de ma demeure et je remarquais l'un de ces ouvriers rôdant aux abords de l'atelier. C'était le nommé Deneef Jean-Baptiste, ouvrier brossier, demeurant à Bruxelles, rue du Chemin-de-Terre, n° 15.

Après avoir attaqué deux de mes ouvriers actuellement à mon service, disant que s'ils osaient rentrer pour travailler, ils auraient reçu des coups, il s'est adressé à moi et en s'approchant, il m'a lancé un soufflet sur la figure. Voyant qu'il allait doubler d'ardeur, je l'ai empoigné et je lui ai porté plusieurs coups. L'ayant lâché il est revenu peu après devant ma porte pour me provoquer de nouveau.

Je crois que c'est une méchanceté, qui existe en lui, parce qu'il a dû cesser de travailler samedi dernier et que c'est pour ce motif qu'il a voulu empêcher les autres ouvriers de prendre leur travail.

II. DE VERKLARINGEN

A. SPELTINCKX, 20 JULI 1875

J'ai travaillé chez Legras. Comme notre patron nous faisait faire journellement des courses à la station pour y porter des marchandises sans nous allouer de ce chef un salaire supplémentaire, et que cela constituait une véritable perte pour nous, attendu que nous travaillions à la pièce, nous avons résolu, quelques camarades et moi de quitter l'atelier. Deneef et Harzé (1) était des nôtres. Cela se passait un samedi . . .

B. DENEFT, 22 MAART 1875

Le nommé Detiège Philippe et son frère, tous les deux ouvriers brossiers chez le sieur Legras-de-Saint-Germain, avaient proposé aux nommés Speltinckx, Vangenecht et moi de ne plus travailler chez le sieur Legras-de-Saint-Germain parce que notre salaire n'était pas assez élevé. Nous devions tous quitter l'atelier le samedi 13 mars ct. (2). Le 15, je suis allé chaussée de Forest et je me suis tenu en

⁽¹⁾ Lees: Deneft et Haché.

⁽²⁾ Op 17 juli verklaart Deneft dat hij buitengezet was omdat hij geen boodschappen meer wou doen.

face de la demeure de notre patron et ce aux fins de demander à Detiège Philippe le motif pour lequel il avait repris de l'ouvrage alors que c'était lui qui nous avait proposé de ne plus travailler. J'ai vu Detiège vers une heure de relevée, je me suis approché de lui et lui ai demandé pourquoi il nous avait joué un pareil tour. Avant d'avoir reçu sa réponse, le sieur Legras-de-Saint-Germain m'a empoigné et m'a repoussé. Après cette violence, je lui ai donné un soufflet, puis sa femme et son frère sont intervenus; tous trois m'ont empoigné et m'ont porté des coups sur la tête et sur le corps.

Mon oncle, le nommé Haché, n'était pas avec moi; il est arrivé lorsque cette scène était terminée et n'a fait aucune menace aux ouvriers (1).

III. DE UITSPRAAK

Op 28 januari 1876 veroordeelt de boetstraffelijke rechtbank van Brussel Deneft tot 26 fr. boete wegens slagen en spreekt Haché vrij.

1014. Losse nota in inkt, 14 maart 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue par l'Internationale le 14 mars 1875, Aux Armes d'Allemagne, Grand'Place.

Cette séance s'ouvre à 10 heures du soir sous la présidence de Berghmans. Paterson donne lecture d'une lettre adressée à la section bruxelloise par l'Union des Mineurs de Charleroi en réponse au manifeste adressé aux dits ouvriers. Cette lettre constate que le manifeste a été reçu avec satisfaction et que les membres de l'Internationale du bassin de Charleroi savaient fort bien que la démarche faite à Bruxelles n'aboutirait à aucun résultat, qu'il a été reconnu que ceux qui avaient inspiré cette idée aux mineurs sont intéressés à détourner le courant socialiste. L'Internationale, malgré son influence, n'était pas parvenue à empêcher cette démarche. L'erreur a été comprise par les mineurs qui s'organisent sérieusement de manière à acquérir bientôt une force qui les fera triompher, lorsqu'ils se verront forcés

⁽¹⁾ Op het eerste proces, 25 juni 1875, verklaart Detiège, getuige ten laste, dat hij op verzoek van zijn meester aan de onderzoeksrechter een valse verklaring aflegde en hij geeft een relaas dat ongeveer overeenstemt met dit van Deneft. Een proces voor meinedige verklaring ten voordele van de beschuldigden wordt op 2 augustus wegens onvoldoende bewijzen stopgezet. Op 28 januari 1876 blijft hij bij deze laatste getuigenis.

d'entreprendre la lutte contre leurs exploiteurs. Cette lecture fut bien accueillie.

L'ordre du jour appelle la discussion des services publics. Paterson, porteur de la brochure traitant ce sujet, s'apprête à en donner lecture. Lissens s'oppose à cette lecture qui est sans attrait. Paterson répond que cette question n'ayant pas été résolue par le congrès de 1874, sera représentée à celui de cette année. Il ajoute qu'elle doit être mûrement étudiée. Steens et plusieurs autres membres en demandent la lecture. Paterson lit 5 ou 6 pages, puis Steens propose de discuter l'article second à la prochaine séance.

Standaert établit les comptes des assemblées générales tenues l'année dernière à propos des expulsions. 4 sociétés ont consenti à payer leur cote-part, savoir : les mécaniciens, les menuisiers, les ébénistes et le *Cercle populaire*, chacun 11 fr. Comme les frais se sont élevés à 64 francs la section bruxelloise devra intervenir pour la somme de 20 francs.

La séance est levée à 11 1/2 heures.

1015. Losse nota in inkt, 18 maart 1875.

StB., Mt., 5.

Meeting donné le 18 mars 1875 par le Cercle populaire, Au Cygne, Grand'Place.

Il s'ouvre à 8 1/2 heures sous la présidence de Rousseau. Delsante Hubert et Dupaix remplissaient les fonctions de secrétaires. Grégoire, Delsante Victor, Coulon, Pellering et Dewindt se trouvaient au bureau (1).

Coulon prenant la parole, lit un résumé de l'histoire des révolutions françaises de 1789, 1848 et 1871. Il fait connaître les causes qui ont amené la population parisienne à se soulever contre ceux qu'il appelle les oppresseurs de la classe travailleuse.

C'est après avoir vu à l'œuvre l'assemblée de Bordeaux, qui était la plus atroce et la plus misérable de toutes (et qui est encore celle de Versailles), que le peuple parisien éprouva l'idée de vengeance et résolut de proclamer la commune. Il explique de quelle manière se fit le mouvement du 18 mars et termine par des injures contre l'assemblée de Versailles, qui par la force et par la ruse parvint à se rendre maîtresse de Paris et fit massacrer ensuite tous ceux que l'armée rencontra sur son passage.

⁽¹⁾ Een ander verslag vermeldt 500 aanwezigen. Rousseau werd tot president verkozen. Iedereen mocht het woord nemen, ook tegensprekers.

Pellering parle également de 1789, 1848 et 1871. D'après lui, la guerre franco-prussienne a été faite lorsque les monarques se sont aperçus que l'organisation des travailleurs prenait de jour en jour plus d'extension. Ils craignaient de voir leurs trônes s'écrouler sous leurs pieds. Ils imaginèrent de rétablir la haine entre les peuples en les armant les uns contre les autres. Il lance des imprécations contre le gouvernement de Versailles. Il termine en disant que la réaction ne parviendra pas à arrêter le courant socialiste dans lequel se sont jetés une grande masse d'ouvriers intelligents, qui ont compris qu'il n'y a pour l'avenir que la Commune, dont les Parisiens ont donné l'exemple, qui puisse assurer au peuple la liberté et l'égalité (1).

Rousseau prit ensuite la parole. Il donna lecture de notes écrites. On n'entendait qu'injures et imprécations contre le gouvernement de Versailles, dont les membres furent traités d'assassins. (Le public commence à murmurer.) Rousseau tâche ensuite de tenir l'attention du

public en éveil.

Pellerin prononce de nouveau quelques paroles et toujours sur le même ton.

Grégoire demande que l'assemblée permette de faire une collecte

à la porte pour les déportés de la Nouvelle-Calédonie.

Pellering donne lecture d'une brochure, qui traitait aussi du mouvement insurrectionnel de 1871. Voyant que la salle se vidait, il demande à remettre à une prochaine occasion le second objet à l'ordre du jour: "Solidarité révolutionnaire". Le président, étant d'avis de mettre cette question en discussion, consulta l'assemblée, qui était d'un avis contraire. Il leva alors la séance. Il était 10 1/2 heures su soir.

1016. Verslag van een officier van politie te Brussel, 21 maart 1875.

StB., Mt., 2.

Grand concert suivi de bal, donné par la Société française de Prêts mutuels et de Solidarité, A la Cour de Bruxelles, rue des Sœursnoires, 35, le 20 mars 1875.

Le concert à commencé à 8 1/2 heures et cessé vers minuit. On

⁽¹⁾ Volgens het aangehaald verslag: Pellerin prit également la parole et expliqua comme quoi le drapeau roupe, drapeau de la *Commune*, signifie égalité et fraternité, tandis que les drapeaux à différentes couleurs signifient encore différence de castes et de classes.

y a chanté quelques romances politiques qui sont indiquées sur le programme ci-joint (1).

Vers 12 1/2 heures a commencé le bal et cessé à 3 heures précises. Tout le monde s'est retiré paisiblement et l'ordre a régné pendant toute la durée de la fête. Sur la porte de la salle était placardé 2 listes portant en tête l'inscription suivante : "Souscription permanente en faveur des déportés".

Parmi les personnes qui s'y trouvaient j'ai remarqué les communards dont les noms suivent :

Cavalier dit Pipe-en-bois, Huart, Market, Lucas, Marcuna, Couder, Paterson, Bellamy, Cruchon, Albin, Barberouse, Courey, Hospital, Thiolier, Maublanc, Chauvaux, Salaum, Jacquet, Taillade, Besombés, Béon, Bourbon, Bougadier, Oppillard et Gourdon et beaucoup d'autres que je ne connais pas de noms. Plusieurs d'entre eux se trouvaient avec des dames.

La salle contenait environ 500 personnes, en grande partie des ouvriers et quelques personnes qui me paraissent vivre dans l'aisance. Il y avait très peu de Belges, à part la société chorale Le petit Cercle.

Pendant toute la durée de la fête, je n'ai entendu aucune conversation politique; tous s'amusaient à chanter, danser et boire.

1017. Losse nota in inkt, 22 maart 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 22 mars 1875 par les Solidaires au local du Cygne, Grand'Place.

Brismée prend la parole. Il propose de convoquer tous les membres de la société à une assemblée générale administrative le 5 avril. On profiterait de la présence d'un grand nombre de membres pour discuter la question de la fondation d'écoles laïques et démocratiques. On en ferait mention dans la circulaire et on ajouterait à l'ordre du jour que Bauchiri donnera à cette réunion une causerie sur la comptabilité. On pourrait en même temps pourvoir au remplacement de plusieurs membres du comité de propagande, qui n'ont plus fait acte de présence depuis leur nomination. Ces derniers sont : Glaezer, Bertrand, Leclerc et Joseph Mettewie. Il ajoute qu'on a préféré des Belges pour ne pas mettre en évidence des citoyens français et ces Belges n'ont rien fait. D'après lui, on ne doit pas faire attention à ce que les Français puissent être tracassés parce qu'ils feraient partie

⁽¹⁾ Dit ontbreekt. Wel is er een ingangskaart, 0,50 fr. per persoon.

du comité, attendu que les Belges signeront toutes les pièces qui pouraient être lancées.

Smets croit que ce serait un grand danger pour eux de faire partie du comité, quand même ils ne signeront rien. Ils seront toujours tracassés et Mr Berden ne se gênera nullement pour les expulser, puisqu'il le fait déjà avec ceux qui ne donnent aucun signe de vie.

Stibulkoesky est d'avis qu'il y a lieu de nommer des Français aussi bien que des Belges. Ceux qui craidront d'être tracassés, n'accepteront pas de fonctions et un célibataire peut très bien en faire partie. S'il est expulsé, il en est quitte pour un changement de résidence et ne laisse après lui personne pour souffrir.

Brismée ne voit aucun danger pour eux d'accepter des fonctions. Il n'en sera plus de même lorsqu'on publiera un journal. Mais, ajoute-t-il, nous sommes encore loin d'entamer cette besogne, la société ne voulant pas se mettre en dette.

Smets demande la parole pour répondre à Brismée au sujet de la fondation d'écoles laïques. Il dit que l'allégation de celui-ci est inexacte. Les *Cosmopolitains* n'ont pas été convoqués pour discuter cette question, mais l'ordre du jour portait : Les meilleurs moyens de faire de la propagande. J'avais proposé, dit-il, la fondation de bibliothèques, mais d'autres membres ont prétendu qu'on devait en arriver à créer des écoles laïques et démocratiques, ce que j'ai combattu, vu qu'on n'a pas assez de ressources. Brismée interrompant : "Vous n'allez pas contester ce que j'ai vu et imprimé".

Stibulkoesky lit la circulaire, qui porte : "De l'utilité de fonder des écoles laïques et démocratiques." Brismée répond que cette question émane des Libres Penseurs de Liége, qui l'ont proposée au congrès, qui s'est tenu à Bruxelles. Elle devra être discutée au congrès, qui se tiendra à Lodelinsart au mois d'août prochain. Il combattra la fondation de ces écoles, d'abord parce qu'on n'a pas les ressources, ensuite parce que la création d'écoles laïques, démocratiques et même athées est impossible. Car, dit-il, nous ne pouvons forcer personne à admettre de telles principes, alors que c'est la raison seule qui affermit l'esprit de l'homme. Il nous est encore moins permis d'élever des enfants dans l'athéisme seul. Tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour était basé sur la religion. Les guerres et les massacres en proviennent. Il est nécessaire que l'enfant apprenne à connaître l'histoire, ce qu'est la religion, et qu'en sortant de nos écoles il ne soit pas corrompu le lendemain. Les écoles doivent être rationalistes seulement, et ceux qui les fréquenteront deviendront par la suite socialistes et même révolutionnaires.

Smets est du même avis et c'est dans ce but qu'il a offert un

local. Il rappelle ensuite que la société des Cosmopolitains avait été formée parce que l'Affranchissement ne voulait pas accepter le règlement de la fédération rationaliste. Il demande quelle attitude les Cosmopolitains devront prendre à ce sujet au prochain congrès.

Vandenacker prenant la parole, dit qu'il n'est pas appelé à rendre compte aux Solidaires de ce qui se passe chez les Cosmopolitains. Brismée dit qu'il appartient au congrès de résoudre toutes les questions et que l'Affranchissement ayant adhéré à la fédération, doit se soumettre au règlement.

La séance est levée à 11 heures.

1018. Uittreksel uit een particulier verslag, 30 maart 1875.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 251.333.

Le Sr Charlemont, professeur de boxe, d'escrime, etc., a donné le 20 ct un assaut au *Casino de Bruxelles*. Comme il prévoyait qu'un de ses concurrents de Liége se présenterait pour lutter, il avait convoqué un très grand nombre de communards à cette séance.

C'est Lepourcq fils, de Lize-Seraing, élève de Petit, professeur à Liége, qui s'est mesuré avec Charlemont. Ce dernier a été battu à la boxe anglaise.

Les communards ont alors fait chorus pour accabler les Liégeois. Ceux-ci ont fait bonne contenance et la séance s'est terminée sans coups de poing, mais non sans un immense vacarme, fait par une foule de Français.

Ce sieur Charlemont, qui est aussi un communard, va tous les soirs au Café de l'Opéra, près du passage, à Bruxelles. Ce café est, paraît-il, le rendez-vous de tous les communards réfugiés.

1019. Losse nota in inkt, 4 april 1875.

StB., Mt., 5.

Séance du 4 avril 1875 tenue par la section bruxelloise de l'Internationale, Aux Armes d'Allemagne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 10 1/2 heures du soir. Brismée, prenant la parole, exprime son découragement au sujet de la situation de la société et du peu de zèle de la part des membres pour fréquenter les réunions. Il dit qu'on doit chercher à rendre celles-ci attrayantes. On doit commencer, pour obtenir ce but, par chercher un local plus convenable. On pourrait ensuite se réunir l'un soir en réunion parti-

culière, un autre à la discussion de questions reproduites par les journaux socialistes. De cette manière on ne fatiguerait pas les esprits et les réunions seraient plus fréquentées. Il regrette que les Français ne peuvent pas venir discuter avec eux. Mais comme la guerre leur est ouverte par la police de Mr Berden, qui veut prouver aux étrangers la manière de pratiquer l'hospitalité en Belgique, ces personnes n'osent pas venir aux réunions parce qu'ils seraient immédiatement

expulsés du pays.

Sur la demande de Steens on passe à la présentation de nouveaux membres. Parmi ceux-ci on remarque un nommé Petersen, pelletier, rue de l'Empereur, 31, présenté par Depaepe et Brismée. Un nommé Luytgarens, négociant, rue de Cologne, 59, présenté par Steens, donne lieu à quelques observations de la part de Debueger et Frix, qui veulent la remise à huitaine de cette admission. Debueger trouve extraordinaire qu'un négociant, un bourgeois, se fasse présenter à l'Internationale. Brismée répond que cet argument n'a pas de valeur. Autrefois, dit-il, lorsque l'Internationale triomphait, lorsqu'elle était composée d'associations ouvrières, il y aurait eu peut-être des objections; mais aujourd'hui que la masse des travailleurs a déserté la société on aurait tort de repousser un homme dont les sentiments peuvent être très élevés et qui veut marcher avec nous à la conquête de nos droits en sacrifiant peut-être sa position.

Steens dit que Luytgarens est un honnête homme et quoiqu'il ait été déclaré en faillite, ce n'est pas un motif de le repousser. Ce sont là des infortunes auxquelles tout commerçant est exposé. Il est libéral et progressiste et n'a perdu son mandat de conseiller communal qu'à cause de ses opinions rationalistes. Il ne faut pas rechercher ce que l'homme a été, mais voir ce qu'il veut être.

Depaepe demande à Debueger et Frix s'ils ont l'intention de prendre des informations. Sur leur réponse négative, Brismée soumet cette candidature à l'assemblée. Luytgarens est admis à l'unanimité des membres présents.

La séance est levée à 11 1/2 heures.

1020. Verslag van een officier van politie te Brussel, 5 april 1875.

StB., Mt., 2.

Samedi soir dès 8 heures du soir jusqu'à 1 1/4 heures du matin, 35 à 40 communards se sont réunis à l'estaminet de *La Bourse*, Grand'Place. Contre leurs habitudes plusieurs d'entr'eux étaient accompagnés des femmes.

Dans le nombre j'ai remarqué ceux dont les noms suivent : Chaudey, Bienvenue, Bellamy, Gérard, Platt, Rivière, Colliaux, Lucas, Bigot, Lescure, Viel, Taillade, Sellier et Grosjean Hortense (1), également C.

1021. Losse nota in inkt, 5 april 1875.

StB., Mt., 5.

Assemblée générale tenue par les Solidaires le 5 avril 1875 au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 10 heures du soir sous la présidence de Delporte. Une cinquantaine de membres furent présents. Après la lecture du procès-verbal on procède à l'admission des nouveaux membres, dont les noms suivent : Amédée Cadout, tourneur en cuivre, rue Nuit-et-Jour, n° 18; Mercier Louis, tailleur de pierres, rue Sans-Souci, 82 à Ixelles; Damerie Victor, tailleur, rue du Viaduc, 20 à Ixelles; un quatrième habitant la maison portant le n° 104 de la chaussée de Mons et que Brismée cite comme un communard dévoué.

Brismée demande ensuite qu'on pourvoie au remplacement des 4 membres du comité de propagande, qui depuis leur nomination ont brillé par leur absence. Ce sont Glaezer, Declercq, Joseph Mettewie et Bertrand. Il engage l'assemblée à choisir des membres capables de rendre des services à la société, soit à la rédaction de l'organe de la société, qui paraîtra lorsqu'il y aura de l'argent, soit par des conférences, etc.

Depaepe, Debocq, Mettewie, Charles et Frix sont nommés membres du comité de propagande. Kistemaekers et d'autres membres promettent de prêter leur concours au comité.

Brismée donne lecture du second article à l'ordre du jour : de l'utilité et de la possibilité d'établir des écoles rationalistes. Cette question, qui émane du délégué de la société des Libres Penseurs à Liége, a été posée également à la réunion des Cosmopolitains et à celle des Solidaires. Sur la demande de Debocq il est décidé que cette question figurera à l'ordre du jour du prochain congrès.

Brismée dit ensuite qu'il a fait imprimer sur la circulaire la formule testamentaire que les membres ont la faculté de signer. Il rappelle ensuite que Baucherie donnera une conférence le 12 avril. Il parle ensuite du concert qui aura lieu le 19, annoncé comme étant la dernière soirée d'hiver. Cependant si de nouvelles victimes et de nouvelles infortunes se présentent, il est de notre devoir, dit-il, de

⁽¹⁾ In potlood: concubine de Viel.

leur venir en aide. On a secouru Maindorge et Bontant; on devra encore trouver l'argent pour expédier les outils de ce dernier à Londres. On devra aussi venir en aide au combattant de la Commune Chateau, qui ne possède plus qu'un bras. Il est nécessaire qu'on reste sur la brèche pour secourir tous ceux que ce misérable Mr. Berden se plaît à pourchasser. En été, on donnera des bals champêtres et on fera connaître au public par voie d'affiches les atrocités de ce soidisant chef de la sûreté.

La séance est levée à 11 1/2 heures.

1022. Losse nota in inkt, 6 april 1875.

StB., Mt., 5.

Hier au soir les *Solidaires* ont tenue une séance à l'estaminet enseigné *Au Cygne*, Grand'Place. La séance a commencé à 8 heures et a été terminée vers 11 heures. J'ai constaté la présence de ceux dont les noms suivent: Brismée, Pira, Bigot, Lescure, Colliaux, Martelet, Berghmans, etc.

1023. Verslag van een officier van politie te Brussel, 9 april 1875. StB., Mt., 2.

Hier au soir une quinzaine d'individus d'origine française et flamande se sont réunis à l'estaminet enseigné A l'Eperonnier, rue de ce nom, 40, chez Vancutsem. Ils y ont tenu dans la salle particulière une séance qui a commencé à 9 heures et terminée vers 11 1/2 heures. Parmi eux j'ai pu reconnaître ceux dont les noms suivent : Voglet fils, Lissens et Pira, Belges; Colliaux et Lescure, Français.

1024. Losse nota in inkt, 11 april 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 11 avril 1875 par la section bruxelloise de l'Internationale, Aux Armes d'Allemagne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures du soir sous la présidence de Brismée.

Paterson, secrétaire, donne lecture du procès-verbal et d'une lettre du conseil régional de Verviers, par laquelle celui-ci demande le paiement des cotisations ou droit d'affiliation à l'Internationale.

Il fait connaître qu'une séance administrative aura lieu à Verviers le dimanche 18 courant et engage la section à formuler l'ordre du jour qu'elle désire voir figurer au congrès, qui se tiendra dans le Borinage le jour de la Pentecôte. Le conseil engage la section bruxelloise à envoyer un délégué à la séance administrative. La lettre se termine par une pressante invitation à faire rentrer dans le plus bref délai les fonds recueillis par la vente des brochures donnant le compte rendu du congrès de Genève. Cette invitation est motivée de ce que la fédération jurassienne, qui s'est chargée de faire l'impression, s'est engagée par des effets de commerce, dont l'échéance est prochaine. Standaert prenant la parole, dit que la caisse ne contient pas assez de fonds pour payer les frais de voyage à Verviers.

Pira demande si la section n'a pas une question à formuler pour l'ordre du jour du congrès. L'assemblée répond en chœur qu'il n'y

avait rien à présenter.

Brismée prenant ensuite la parole, dit qu'il serait très urgent de faire un appel de fonds aux membres, qui sont en retard de paiement de leur cotisation, sinon il sera impossible d'envoyer un délégué au prochain congrès. Ensuite pour être en mesure de payer au conseil le droit d'affiliation, le secrétaire devra écrire aux membres retardataires pour les mettre en demeure de payer sous peine d'exclusion. Standaert nomme les membres suivants à qui on devra écrire: Minne, Sterckx, Revels ou Kevels, Daelemans, Lecapitaine, Carlier, Mercier, Verbruggen, Poffé, Carien, Craen, Dewit, Dezon, Lissens, Rauschindel, Vandenbroeck, Leto, Gaunoit, Deroo, Desaulnier, Pierron, Puissant, Verlaine, Peeterzen, Vanumschott et L. Verryken.

Plusieurs membres ayant manifesté le désir de se rendre au bal des mécaniciens, qui se donnait dans la salle du Kiosque au Grand-

Sablon, la séance fut levée.

1025. Losse nota in inkt, 11 april 1875.

StB., Mt., 5.

Bal donné par les mécaniciens le 11 avril 1875 à la salle du Kiosque, Grand-Sablon, au profit d'un membre qui a eu la jambe cassée.

La plupart des membres de l'Internationale assistaient à ce bal. Les organisateurs et les membres de la commission portaient une cocarde rouge à la boutonnière. A minuit, au moment du repos, quelques membres ont couronné Grisel, en reconnaissance du zèle qu'il avait apporté à l'organisation de cette fête et de la propagande qu'il ne cesse de faire.

Une collecte pour le bénéficiaire a été faite par Mettewie et madame Melchior. Aucun incident n'a marqué cette fête.

1026. Losse nota in inkt, 12 april 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 12 avril 1875 par les Solidaires au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 10 heures du soir. Une quarantaine de membres s'étaient rendus à cette séance. Une causerie sur la comptabilité par Baucherie était à l'ordre du jour. Brismée exprime son mécontentement de voir si peu de membres présents.

Baucherie se résigne à faire sa conférence, qui a été très courte. Il cite d'abord quatre formes de sociétés existantes : 1° la société en nom collectif, 2° la société en commandite, 3° la société anonyme et 4° la société coopérative. Il définit brièvement le but des trois premières, qu'il désigne comme bourgeoises. En arrivant à la société coopérative, il dit que c'est la forme que doivent choisir les travailleurs comme étant la plus équitable, la plus juste et qui devra un jour primer toutes les autres associations.

Brismée engage le conférencier à donner une nouvelle séance sur le même sujet, qu'il prie de développer plus amplement. Baucherie promet de faire une nouvelle causerie le 26 avril. Il distribue ensuite gratuitement des brochures ayant pour titre : *Critique de la Révolu*tion dans la comptablité. On distribue après le portrait de Varlin aux souscripteurs.

La séance fut ensuite levée.

1027. Losse nota in inkt, 18 april 1875.

StB., Mt., 5.

Les internationaux n'ont pas tenu séance le 18 avril 1875. Une dizaine de membres, parmi lesquels on remarquait Depaepe, Paterson, Standaert et Berghmans, se sont attablés de 9 1/2 à 10 1/2 h. du soir Aux Armes d'Allemagne, Grand'Place.

Un Italien du nom de Washington Mazorati se trouvait parmi eux. Ce dernier faisait l'historique de la marche de l'Internationale en Italie. Il énuméra les divers groupes qui s'y sont constitués. Il parle ensuite des émeutes qui y ont été provoquées prématurément par l'Internationale et sans y être préparée, et dans une desquelles il a perdu un œil d'un coup de feu. Il a dû se réfugier ensuite en

Allemagne d'où il a dû s'enfuir pour Londres. Il était revenu de cette dernière ville il y a 5 ou 6 jours et s'était rendu directement chez Brismée.

Mazorati est âgé de 25 ans et travaille comme graveur chez un bijoutier de la chaussée d'Anvers.

Leur conversation a ensuite roulé sur l'incident prusso-belge. Ils se sont réjouis de la sévérité de Bismarck à l'égard du clergé de son pays et de la note qu'il a envoyé au gouvernement belge à cause des journaux catholiques. L'un d'eux prétendait qu'une séance secrète de nuit avait eu lieu à la chambre des représentants.

Ils se sont quittés vers 11 heures du soir.

1028. Losse nota in inkt, 19 april 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue par la fédération des associations de résistance ou Chambre du Travail le 19 avril 1875 Au Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 7 heures du soir sous la présidence de Bazain. A l'ouverture il n'y avait que 4 sociétés représentées. A 8 1/2 heures il y avait des délégués de toutes les sociétés adhérentes. Il y avait environ une cinquantaine de personnes présentes. On procède d'abord à la distribution de circulaires. Le président fait ensuite connaître à l'assemblée qu'il s'agit de choisir une des questions de la circulaire pour être soumise à la discussion.

Flahaut, prenant la parole, rappelle la grève des ouvriers ardoisiers d'Anvers et dit qu'il serait urgent que la chambre s'en occupe pour les soutenir dans la lutte. Le président croit inutile de recommencer cette discussion qui a déjà occupé plusieurs séances et chaque société sachant ce qu'elle a à faire en cette circonstance. Le délégué des ébénistes appuya fortement Flahaut. Les ardoisiers, dit-il, sont en grève depuis 3 mois et en train d'écraser leurs patrons. Ils ont besoin d'une somme de 1200 francs pour se constituer en coopération et il est de notre devoir, dit-il, de les soutenir. Le président consulta l'assemblée sur cette question. Les bijoutiers, les menuisiers, les cigariers et les mécaniciens votèrent pour la continuation de cette grève.

Kats, prenant la parole, cherche à écarter l'idée de soutenir les grévistes d'Anvers. Il dit que l'argent qu'on enverra à Anvers pourrait bien être perdu comme celui qui fut envoyé autrefois aux ouvriers voiliers, qui le dépensèrent et n'organisèrent point d'association. D'après lui, il serait plus urgent de soutenir les sociétés constituées, qui ont besoin du concours de la chambre, que celles qui ne peuvent

donner aucune garantie. Il cite à ce sujet les teinturiers en peaux, dont il fait partie, et qui sont en train d'établir un atelier coopératif. Ceux-ci ont aussi demandé le concours de la *Chambre du Travail* et cette demande est restée sans suite, alors qu'ils sont constitués depuis longtemps en association et qu'ils ont soutenu toutes les grèves qui ont eu lieu en Belgique.

Flahaut déclare que tout en n'étant plus amateur de la coopération pour le moment, parce que les ouvriers, dont l'instruction n'est pas forte, ne comprennent pas les sacrifices à faire pour obtenir un résultat, il est d'avis qu'il y a lieu de soutenir les ardoisiers d'Anvers, parce qu'ils luttent avec énergie et courage. Ensel, des ébénistes, est du même avis. Il termine en demandant que la chambre détermine

les devoirs que les corporations auront à remplir.

Paterson dit que Flahaut est en contradiction avec lui-même, d'un côté il se déclare l'adversaire de la coopération et d'un autre côté il veut la soutenir. Lui, il est d'avis de soutenir plutôt une association constituée que de jeter l'argent dans les mains d'un groupe d'hommes, qui peut-être se moqueront de nous lorsque leur situation sera faite. Les teinturiers ont plus de droits de demander des secours que les ardoisiers, ces derniers ne donnant aucune garantie. La Chambre du Travail ne peut imposer son autorité à aucune société pour soutenir une grève quelconque. Les sociétés sont libres d'agir comme elles l'entendent. La solidarité doit nous guider, dit-il, et chacun agit selon ses moyens et ses sentiments. Il annonce ensuite à l'assemblée qu'un concert de solidarité, organisé au bénéfice de quelques infortunés, a lieu dans la salle au premier étage et engage les personnes présentes à y assister.

La séance est levée à 9 1/2 heures du soir.

1029. Verslag van een officier van politie te Brussel, 19 april 1875. StB., Mt., 2.

Samedi soir 35 à 40 communards sous la présidence de Sellier se sont réunis à l'estaminet de *La Bourse*, Grand'Place. La réunion a commencé vers 9 heures et n'a été complètement terminée que vers 1 1/4 heures du matin. Dans le nombre j'ai remarqué ceux dont les noms suivent: Taillade, Viel, Bellamy, Bienvenue, Platt, Pierron, Lubatti, Perret, Lucas, Colliaux, Lescure, Hutinet et Bigot.

1030. Verslag van een officier van politie te Brussel, 23 april 1875.

StB., Mt., 2.

Le Cercle médical a tenue hier au soir sa première séance à l'estaminet enseigné A l'Eperonnier, chez Vancutsem. Ils étaient au nombre de 10 et parmi lesquels se trouvait le fils Voglet et Pira, tous deux internationalistes. La séance a commencé à 9 heures 20 minutes et a été terminée à 10 1/2 heures.

A la Distillerie Française se trouvaient quelques Français réunis, en outre les communards Marcuna, Bert, Jasmin, Gellinck et Liverani.

1031. Losse nota in inkt, 25 april 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue par l'Internationale le 25 avril 1875 Aux Armes d'Allemagne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 10 heures du soir sous la présidence de Bergmans. Paterson remplit les fonctions de secrétaire. Une dizaine de membres furent présents; deux Anversois, dont un s'appelle Coenen, assistèrent à la séance.

Standaert fait l'appel des membres, qui avaient été convoqués pour payer l'arriéré de leurs cotisations; trois seulement répondirent à l'appel.

Aucune question n'étant à l'ordre du jour, sur la demande de Standaert, Paterson donne lecture d'un article du journal La Cloche, intitulé: "L'Internationale vit encore". Après cette lecture Standaert fait observer que cet article n'intéressait aucunement l'association, qu'il était publié en vue de salir les libéraux, que les catholiques qualifient d'internationaux afin de les faire passer comme dangereux aux yeux du monde.

Il est décidé ensuite qu'une assemblée générale sera convoquée pour dimanche prochain afin de discuter les questions à l'ordre du jour du congrès, qui doit se tenir le 16 à Jemappes et de nommer le délégué pour y assister.

La séance est levée à 10 1/2 heures.

1032. Losse nota in inkt, 26 april 1875.

StB., Mt., 5.

Conférence donnée par Bauchery le 26 avril 1875 au local du Cygne, Grand'Place.

Une cinquantaine de membres de l'association des *Solidaires* furent présents à cette causerie, mais la plupart d'entre eux n'arrivèrent que fort tard dans la soirée, de sorte que la séance n'a pu s'ouvrir qu'à 10 heures.

L'objet de la conférence était la sténographie. Le conférencier énuméra d'abord les divers modes, qui furent employés autrefois pour prendre note des discours des orateurs dans les assemblées et en arriva à celui qui est employé aujourd'hui. Il engage les secrétaires d'associations à étudier la sténographie, qui leur sera d'une grande utilité.

Pendant la causerie plusieurs assistants quittèrent la salle, d'autres s'étaient endormis et d'autres parlaient entre eux sans faire attention. La fin fut accueillie par quelques applaudissements.

Le comité de prévoyance se réunit ensuite dans le but de venir en aide au nommé Cadout, tourneur en cuivre, d'origine française, sans ouvrage depuis 5 à 6 semaines. Il résulta des renseignements fournis par Melchior, Paterson, Peetersen et Godfurneau, que la caisse était en dette. Ils citèrent le nom de plusieurs membres, qui ont reçu de l'argent à titre de prêt et ne s'empressent nullement à le rembourser. Parmi ceux-ci on cita trois Français: Martelet, Landa et Collignon. On nomma aussi des membres qui avaient vendu des cartes de concert sans en rembourser le prix de vente. Le comité décida d'organiser un bal champêtre en vue d'alimenter la caisse.

La séance est levée à 11 heures du soir.

P.S. Brismée se rendra à Gohissart jeudi 29 pour assister à une réunion de la fédération des mineurs.

1033. Verslag van een officier van politie te Brussel, 26 april 1875. StB., Mt., 2.

Samedi soir une réunion d'une quarantaine de communards a eu lieu à l'estaminet de *La Bourse*, Grand'Place. Les membres sont arrivés successivement à partir de 9 heures et les derniers ne sont partis que vers une heure du matin. Dans le nombre j'ai reconnus ceux dont les noms suivent : Sellier, Lucas, Bonnemain, Lescure, Martinet, Viel, Gellinck, Taillade, Delorrière, Bellamy, Platt, Bienvenu, Bochard, Marcuna et Bouchard Léon, objet de mon rapport ci-joint. Henri ne s'y trouvait pas.

1034. Een hoofdingenieur der mijnen te Charleroi aan de directeur te Bergen, 29 april 1875.

ARAB., 1 AM., 306

J'ai l'honneur de vous informer que la grève partielle, qui s'était déclarée aux charbonnages du Poirier et de Grand Mambourg Liége, à Montigny-sur-Sambre, paraît être terminée.

Cette grève avait commencée le 22 au charbonnage du Poirier et le 23 au charbonnage du Grand Mambourg Liége (1).

1035. De procureur des konings te Charleroi aan de procureurgeneraal te Brussel, 1 mei 1875.

ARAB., PG., 219.

En réponse à votre lettre en date du 30 avril, j'ai l'honneur de vous faire connaître que jusqu'à ce moment la grève d'ouvriers n'a donné lieu qu'à un seul fait tombant sous l'application de la loi pénale. C'est immédiatement après qu'il a été commis que je vous ai envoyé un télégramme.

Le 26 avril dernier, une bande d'environ 150 ouvriers venant du n° 8 du charbonnage du Gouffre sous Châtelineau, s'est rendue à la fosse dite du Résolu, dépendant de la concession du Mambourg-Pays-de-Liége sous Montigny-sur-Sambre, et a, d'une part défendu aux ouvriers de descendre, de l'autre exigé la remonte de la partie du trait déjà descendu, ce qui fût exécuté. Cette bande était conduite par un nommé Sandrap et j'ai requis à sa charge mandat d'amener. Le lendemain, c'est-à-dire le 27, le mandat fût exécuté par un peloton de huit gendarmes à cheval. Les ouvriers étaient tout disposés à s'opposer à l'exécution de ce mandat, mais en présence de l'attitude énergique de la gendarmerie, qui, armes chargées, se montrait prête à faire son devoir coûte que coûte, l'opposition se borna à quelques cris ou huées inoffensifs.

Comme Sandrap est connu pour être à la tête de toutes les résistances, et qu'il se dit publiquement que lundi la grève sera générale, je crois que l'ordre public est intéressé à ce qu'un pareil meneur ne soit point laissé en liberté, et j'ai demandé aujourd'hui même la confirmation du mandat d'arrêt décerné contre lui. Au surplus, l'affaire est instruite et Sandrap sera jugé à l'une des audiences de la semaine prochaine.

⁽¹⁾ Bijgevoegd in potlood.

Si, ultérieurement, quelque fait ressortissant de votre haute juridiction vient à se produire, j'aurai soin de vous en prévenir dans le plus bref délai possible.

1036. Losse nota in inkt, 2 mei 1875.

Stb., Mt., 5.

Assemblée générale tenue le 2 mai 1875 par la section bruxelloise de l'Internationale, Aux Armes d'Allemagne, Grand'Place.

La séance annoncée pour 8 heures du soir s'ouvre à 9 1/2 heures seulement, à cause du peu d'empressement des membres. Une quarantaine de membres furent présents. Bertrand préside l'assemblée. Paterson, secrétaire, donne lecture de l'ordre du jour qui portait : "Discussion des articles à l'ordre du jour du prochain congrès et nomination d'un délégué."

Plusieurs membres en retard de paiement de leur cotisation ayant été convoqués, Standaert demande s'ils n'ont pas d'observations à présenter. David prit alors la parole en flamand. La colère sur les lèvres, il fit part de son mécontentement, parce que la lettre portait qu'ils seraient exclus s'ils ne s'étaient mis en règle avant le 15 mai, alors que les statuts disaient que les membres ont un délai de deux ans pour ce paiement. Il ajoute que la cotisation se payait antérieurement à raison d'un francs par an, qu'elle avait été augmentée arbitrairement quelques temps avant le congrès de 1874. Il avait eu l'intention de donner sa démission parce que la section ne faisait pas son devoir, en ce sens qu'elle organisait des meetings pour protester contre les lois d'expulsion afin de garantir la tranquillité des étrangers, alors qu'elle reste muette lorsqu'il s'agit de protester contre le gouvernement pour sauvegarder les intérêts des ouvriers belges, notamment en ce qui concerne la milice. Il termine en disant qu'il ne veut pas être exclu de la société et qu'il viendra régler son compte le dimanche suivant.

Paterson dit que David n'avait pas compris le sens de la lettre de convocation, qui portait : "Des mesures d'exclusion seront prises envers ceux qui ne règleront pas leur compte ou ne se justifieront pas avant le 15 mai". Mais la lettre ne dit pas que les membres seront exclus. Il ajoute que ce serait la faute de ceux qui négligent leur devoir si la section bruxelloise n'était pas en mesure d'envoyer un délégué au congrès, ce qui serait une honte. Standaert dit que pour ce qui concerne les meetings organisés en faveur des Français, que le gouvernement expulsait, David ne comprend pas l'Internationale, sinon il saurait qu'il n'y a plus d'étrangers pour eux. Steens s'étonne

de ce que les membres les moins assidus sont toujours les premiers à protester contre les actes du comité. Mais il n'admet pas le mot d'exclusion: on ne peut exclure qu'un voleur ou un traître. Standaert propose ensuite l'admission des mineurs du Centre et des ouvriers de Seraing. Debueger dit qu'il n'y a pas lieu de discuter cette question parce qu'un article du règlement s'y oppose, à moins que la fédération la plus proche ne l'approuve.

On passe ensuite à la question de choisir un délégué pour le congrès universel, qui doit avoir lieu en Suisse. Standaert, Debueger et Brismée prennent tour à tour la parole. Il est décidé que chaque fédération présentera ses candidats, dont les noms seront réunis sur

une liste et celui qui réunira le plus de voix, sera désigné.

Debueger et Standaert proposent de transférer le siège du conseil régional à Anvers, afin de mettre un terme au désaccord qui existe entre les fédérations verviétoise et liégeoise. Pira et Demoulin s'y opposent parce que la fédération avait un organe en flamand, tandis que la grande force existe dans le pays wallon. Brismée est du même avis. Le conseil n'y ferait rien de bon, les anversois ne connaissent qu'une personne qu'ils injurent du premier au dernier jour de l'année, c'est le roi. Ils n'abordent jamais la question de la calotte et de la religion. C'est assez dire que le conseil serait mal placé à Anvers.

Standaert propose d'envoyer le conseil dans le Centre, dans le cas où cette fédération serait en mesure de réunir les éléments nécessaires, sinon de le maintenir à Verviers. Cette dernière proposition est adoptée.

La séance est levée à 11 1/2 heures.

1037. Losse nota in inkt, 3 mei 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 3 mai 1875 par les Solidaires au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures du soir sous la présidence de Delporte. Brismée donne lecture du procès-verbal de la séance précédente.

Il fait ensuite connaître à l'assemblée qu'un membre de la société, le nommé Vandeweyer, avait été enterré par les prêtres sur l'intervention de la famille du défunt. Il donne ensuite lecture d'un article de protestation qu'il avait adressé aux journaux La Chronique, La Conscience et L'Ami du Peuple. La Conscience ayant cessé de paraître à ce moment, n'a pu l'insérer.

Il dit ensuite que l'enterrement d'un nommé Carlier avait eu lieu par les soins de la société. Ce dernier avait deux fils adoptifs, du nom de Peeters, qui faisaient partie de la société avant l'admission du père. Lors de la présentation de celui-ci, des observations furent faites parce qu'on le croyait en relation avec la calotte. Les fils firent alors observer que les convictions du père étaient aussi sincères que les leurs, ce qui décida de son admission. Mais lors de son agonie, un des fils est allé chercher un prêtre, qui a été chassé de sa demeure par le nommé Domry. Il propose de convoquer les fils à une prochaine réunion pour se défendre. Il est convaincu qu'ils ne se présenteront pas, car s'ils en ont l'audace, ils recevront le pied dans le faubourg du dos.

Un nouveau membre, le nommé Mettewie Pierre, tailleur, demeurant rue d'Or, 37, a été admis dans cette réunion.

La séance est levée à 10 1/2 heures.

1038. Verslag van een officier van politie te Brussel, 3 mei 1875.

StB., Mt., 2.

Samedi soir une quarantaine de communards se sont réunis à l'estaminet de *La Bourse*, Grand'Place. Dans le nombre j'ai remarqué ceux dont les noms suivent : Sellier, Gerard, Chaudey, Bouchard, Collignon, Trouchon, Bellamy, Bienvenu, Mathieu, Lescure, Viel, Grosjean Hortense, Marcuna, Taillade, Lucas et Henri.

Ces individus sont arrivés successivement à partir de 8 heures et les derniers n'ont quitté le dit établissement que vers minuit et demi.

1039. Losse nota in inkt, 9 mei 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 9 mai 1875 par l'Internationale, Aux Armes d'Allemagne, Grand'Place.

Neuf membres se trouvaient réunis à leur local à 10 heures du soir. On y remarquait Paterson, Brismée, Standaert, Ph. Melchior, Steens, Depaepe, Luytgaerens, Peetersen et deux provinciaux.

En attendant l'ouverture de la séance, Brismée présente en vente des cartes d'entrée à une conférence, qui sera donnée le 15 mai à 8 heures du soir A la nouvelle Cour de Bruxelles par Cavalier et ayant pour objet : Gambetta. Brismée dit que le conférencier se propose de le démasquer. Luytgaerens approuve la conduite de Gambetta, qui est

un homme de progrès et, dit qu'il serait imprudent de lui jeter la pierre.

Steens s'en déclare l'adversaire : c'est lui, d'accord avec Thiers, qui a annéanti la révolution et tué l'*Internationale* en France et a prouvé qu'il n'était pas républicain socialiste, mais conservateur et réactionnaire comme ceux qui l'entourent à l'assemblée de Versailles. Brismée parle dans le même sens. Il dit que Cavalier connaît particulièrement Gambetta et engage les membres, qui désirent connaître la vérité, à se rendre à la conférence.

L'assemblée procède ensuite à la nomination d'un délégué pour

assister au congrès de Jemappes; Paterson est désigné.

Depaepe communique une lettre par laquelle Verryken a été informé que l'Internationale de l'Espagne ne pourra envoyer un délégué au congrès universel, qui se réunira en Suisse au mois de septembre prochain. Depaepe ajoute que ni la France, ni l'Italie n'enverra de délégué. L'Allemagne, la Belgique et l'Angleterre y seront représentées.

Brismée dit que ce serait de la farce que de tenir un congrès en présence de l'abstention de l'Espagne, de la France et de l'Italie. Eccarius de l'Angleterre ne peut être considéré comme délégué, mais bien comme correspondant de la presse. De l'Allemagne il n'y aura personne, à moins que ce ne soit un résidant de Genève, ce qui ne signifie rien. Il n'y a rien à espérer de la Hollande et il n'est pas certain que la Belgique sera en mesure de se faire représenter. Brismée propose, afin de ne pas attirer le ridicule sur l'association, de se borner pour cette année à tenir un congrès privé. De cette manière la réaction ne saura rien de ce qui s'y passera et le conseil rédigera un manifeste dans lequel il dira que l'Internationale a suspendu ses congrès jusqu'à ce que la classe ouvrière ne soit plus tracassée, ni emprisonnée à cause de ses opinions. Cette proposition est adoptée.

La séance est levée à 11 1/2 heures.

1040. Losse nota in inkt, 10 mei 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 10 mai 1875 par l'association des Solidaires au local du Cygne, Grand'Place (1).

La séance commence à 9 1/2 heures du soir. Brismée prit d'abord la parole pour annoncer que le 15 courant une conférence aurait lieu

⁽¹⁾ Waren aanwezig, volgens een ander verslag: Brismée, Berghmans, Voglet, Bellemans, Pellering, Pira, Bigot, Colliaux.

A la Cour de Bruxelles. Il donne ensuite lecture d'une lettre du nommé Cammaert, secrétaire de l'Affranchissement. Cette lettre fait connaître que les nommés Grégoire, Delfosse et Rousseau étaient cités devant le tribunal correctionnel le 22 courant pour les faits qui se sont passés au cimetière de Laeken lors de l'enterrement de la femme de Grégoire. L'Affranchissement a pris la résolution de faire une manifestation à cette occasion et invite tous les rationalistes à y assister pour protester contre les actes arbitraires de la justice. Elle tiendra à cette fin une assemblée générale le 18 mai courant. Brismée ne comprend pas ce que la société a envie de faire et dit que les Solidaires ne peuvent s'engager dans cette manifestation. Il propose d'envoyer un délégué à cette assemblée pour rendre compte des intentions de la société en question. Depaepe et Standaert sont désignés.

Il donne ensuite lecture d'une lettre d'Ensival, par laquelle on demande d'y envoyer quelqu'un pour y donner une conférence.

Depaepe accepte cette mission.

A la demande de Brismée, on fait une collecte au bénéfice du nommé Albin, qui vient d'être expulsé du pays. Il propose également de donner un concert au profit de la veuve Carlier. A ce sujet une discussion s'engage entre Brismée et Debocq, parce que ce dernier voulut y introduire des artistes du *Casino* et d'autres cafés concerts. Il est décidé qu'on fera des démarches pour obtenir la salle du *Morian* à St-Gilles.

On se sépare ensuite.

1041. Verslag van een officier van politie te Brussel, 10 mei 1875. StB., Mt., 2.

Samedi soir 20 à 25 communards se sont réunis à l'estaminet de *La Bourse*, Grand'Place. Dans le nombre j'ai reconnus ceux dont les noms suivent : Sellier, Lucas, Lescure, Viel, Taillade, Bouchard, Bellamy, Bienvenu, Trouchon et Henri.

A 11 1/4 heures est sorti un des sociétaires que j'ai suivi et qui s'est rendu quai au Bois-à-Brûler, n° 1.

...(1).

1042. Twee uittreksels uit particuliere verslagen, 16 mei 1875. ARAB., Vreemdelingenpolitie, 247.812.

La salle de La nouvelle Cour de Bruxelles était assez remplie

⁽¹⁾ Het was Henri-Ernest-Alphonse Dupont.

hier soir pour la conférence que Georges Cavalier devait donner sur Gambetta. L'assistance était composée en majorité de Français, parmi lesquels Vaughan, Coliau, Frappaz, Vuilmet père. Brismée, Depaepe, Delesalle, Speller, Grégoire, Oppenheim, Eug. Steens y assistaient également.

La conférence commencée à 8 1/2 heures, a duré une heure environ.

Georges Cavalier a débuté en disant qu'il ne fallait pas se méprendre sur son but, qui n'était pas d'élever un piedestal à Gambetta, mais de faire connaître la vérité sur l'homme, qui s'est acquis une grande popularité dans le parti républicain démocratique. Il a montré les qualités de Gambetta, son zèle infatigable et surtout son acte de grand citoyen, lorsque, pour organiser l'armée de la Loire, il a quitté Paris en ballon au risque de tomber sur les bayonnettes prussiennes. Il a parlé de ses attaques contre l'empire, soutenu par la corruption. Il n'y a rien de changé dans le régime actuel de la France, dit-il, il n'y a qu'un empereur de moins.

Le conférencier n'a fait qu'effleurer la Commune. Il a dit seulement qu'on lui devait d'avoir conservé la république. Il se sépare de Gambetta là où celui-ci ne s'en tient pas rigoureusement aux principes. Il lui reproche surtout d'être trop parlementaire et de faire appel aux hommes de toutes les opinions. Quand, dit-il, on appelle dans ses rangs des ennemis, ils viennent pour vous combattre et non pour vous appuyer. Je respecte toutes les opinions, dit-il encore, ce qu'il faut, ce sont des citoyens convaincus. Il y en a qui se disent républicains, et qui, au moment du danger, ne sont nulle part (applaudissements).

L'orateur dément formellement que Gambetta se soit enrichi au pouvoir. Il a quitté le pouvoir les mains vides.

En parlant du socialisme dont le problème est encore à résoudre (?), ce qu'il faut, dit-il, c'est une république radicale, basée sur la justice, qui assure à chacun la jouissance du produit de son travail. Je suis révolutionnaire, dit-il, pour la réalisation du problème social et je vous engage tous à travailler en commun à l'avènement de cette idée. Des applaudissements éclatent à la fin de la conférence.

Ce discours a été lu et l'orateur se fait difficilement comprendre.

La conférence donnée hier soir par Georges Cavalier au local de La nouvelle Cour de Bruxelles, a commencé à 8 1/2 heures. Cavalier a lu une biographie de Gambetta, examinant l'homme, la politique, le républicain, et accompagnant sa lecture de digressions d'un caractère purement politique. Les seuls passages à signaler sont ceux-ci:

Parlant de l'état où la guerre a laissé la France, il a parlé de l'abaissement où est tombée notre patrie, mais qui n'est que passager et cette insinuation de la revanche a été applaudie par tout l'auditoire.

Plus tard, en parlant de l'attitude de la France vis-à-vis de la Belgique, il dit que ce n'est pas la France, quoiqu'on l'en ait toujours accusée, qui a tenté l'annexion de notre pays. Qu'avait-elle besoin d'agrandir son territoire? Etait-ce pour posséder des ports de mer? Non. Il faut renvoyer la responsabilité de ces idées d'annexion à ceux qui, n'ayant pas de ports de mer, voudraient se jeter sur notre pays, afin d'avoir Anvers. Cette allusion à la Prusse a été applaudie.

L'auditoire était composé d'environ 250 personnes, dont la moitié au moins étaient Belges, et qui avaient pris des billets d'avance. On y reconnaissait à leurs costumes bon nombre de tailleurs de pierres. Frappaz Alexandre, le directeur failli de l'*Alhambra*, Vaughan et Comte, qui a tenu quelque temps le buffet à l'*Alhambra*, y assistaient également. Au contrôle, faisant la recette, se trouvait Delesalle, marchand de poudre insecticide et de fausse bijouterie, petite rue des Bouchers.

La réunion a été fort calme. Les applaudissements ont éclaté quelquefois, mais sans enthousiasme. A la sortie on quêtait pour les écoles.

1043. Losse nota in inkt, 16 mei 1875.

StB., Mt., 5.

Meeting tenu à Jemappes le 16 mai 1875 à l'occasion du congrès. Le meeting s'ouvre à 7 heures du soir sous la présidence de Delait de Jemappes.

Paterson y prend d'abord la parole. L'ordre du jour portait : "Fédération des sociétés ouvrières; la garantie dans les mines; ce qu'est et ce que peut être le travailleur". L'orateur développa l'utilité de la fédération, telle que l'Internationale la voudrait. Il tend à démontrer que la garantie dans les mines est de toute nécessité, que les ouvriers devraient s'organiser pour obtenir ce droit et pourraient le prendre par la force s'il leur était refusé. Il cherche également à établir que les travailleurs sont traités pire que ne l'étaient les esclaves de l'antiquité et que leur position ne pourra s'améliorer que par l'Association internationale.

Degase, Piette, Delait de Seraing, Deketelaere, Selvais et Cornet prennent tour à tour la parole. Ils parlent à peu près dans le même sens.

Le meeting se termine à 8 1/2 heures et l'on continue la soirée jusqu'à 10 heures par des chants démocratiques.

1044. Losse nota in inkt, 17 mei 1875.

StB., Mt., 5.

Congrès tenu à Jemappes les 16 et 17 mai 1875 par l'Internationale.

1° séance.

La 1° séance s'ouvre le 16 à 2 heures de relevée dans la salle du sieur Trigolet-Goffaux. Piette représente le conseil régional de Verviers, Degase J. les tisserands de Verviers, Delait J. une section de mineurs de Lise-Seraing, Coenen Philippe la fédération anversoise, De Ketelaere Jean la section gantoise, Cornet Fidèle la fédération du Centre, Abel Massart le Groupe d'Etude sociales de Fayt, Selvais les mineurs du Centre, Burléon Jean-Baptiste idem, Grappin Alfred une section de Jolimont, Paterson D. la fédération bruxelloise, Fabien Gérard une section boraine, Delaie J. une section de Jemappes.

Bureau : Cornet remplit les fonctions de président, Degase de secrétaire, Piette représente le conseil régional.

Après la lecture d'une lettre d'un nommé Vannès de Liége, relatif à un conflit entre lui et un nommé Mathaive et où ce dernier est accusé d'être un homme immoral et vil, indigne de figurer parmi les membres de l'*Internationale*, le congrès décide d'écarter toute personnalité dans leurs discussions.

Piette donne lecture du rapport du conseil régional. Il est donné lecture du procès-verbal du dernier congrès. Cornet demande s'il y a lieu d'admettre, outre celle des mécaniciens, une deuxième fédération du Centre, celle des mineurs, qui s'étaient retirés il y a quelque temps. Cette proposition est admise.

On passe ensuite à l'examen de la demande d'admission comme fédération de la section de Lise-Seraing. Après une discussion, à laquelle prennent part Paterson, Coenen, Piette, Cornet, Massart et Delait, il est décidé que cette question sera ajournée au prochain congrès.

On passe ensuite au vote sur la proposition faite pour le transfert du conseil régional dans une autre ville. Paterson propose de transférer le siège dans le Centre. Degase de Verviers en demande la dissolution et la suppression pour le remplacer par un conseil fédéral. Cornet dit que le Centre se trouve dans une situation trop fâcheuse pour l'accepter. Coenen propose Anvers comme siège du conseil régional. Ce transfert est décidé pour la date du rer janvier 1876. Le Mirabeau restera l'organe des sections françaises et le Werker celui des sections flamandes.

La séance est levée à 5 1/2 du soir.

2º séance.

Cette séance s'ouvre à 9 1/2 heures du matin. Après l'admission d'un nouveau délégué, le nommé Vequier, représentant de la section de Cuesmes. Piette donne lecture du rapport sur la situation financière de l'Internationale en Belgique. Le conseil a reçu comme affiliation pendant l'année une somme de 102,52 fr.; les dépenses se sont élevées à 72,50 fr. Bruxelles paie 12,50 fr. et Anvers 20 fr. Le conseil a été obligé d'emprunter aux tisserands de Verviers une somme de 100 fr. et à ceux de Dison 50 fr., afin d'envoyer à Genève une partie de l'argent dû sur les 700 brochures du compte rendu du congrès, qui a été tenu en 1873. La plupart de ces brochures n'ont pu être vendues. Paterson propose de régler les comptes avec la fédération suisse, qui doit également de l'argent à celle de la Belgique. Cette proposition est admise. Piette constate que si l'on peut s'entendre avec la Suisse pour les paiements, il reste en caisse une somme de 143,32 fr. On remet à Paterson une somme de 57,32 fr. pour être remise à Brismée pour amortir la dette laissée par le journal L'Internationale.

La séance est un moment interrompu par l'entrée dans la salle du commissaire de police, qui demande au président les noms de ceux qui ont pris la parole dans le meeting. Celui-ci lui répond qu'il remettra les noms au propriétaire de la salle, chez lequel il pourra en prendre connaissance.

On passe à la question de nommer un délégué pour le congrès universel, qui doit avoir lieu en Suisse. Paterson, prenant la parole, dit qu'avant de passer à cette nomination, il fallait d'abord savoir si ce congrès pourrait avoir lieu cette année. L'Espagne, l'Italie, la France, l'Allemagne et la Hollande se trouvent dans l'impossibilité d'y envoyer des délégués par suite des persécutions, dont l'Internationale est en butte dans ces pays. Cornet du Centre parle dans le même sens. Piette dit que le nommé Gerombon avait été choisi comme délégué par la vallée de la Vesdre. Paterson constate que l'Internationale en Belgique elle-même n'aura pas les ressources pour y envoyer un représentant. Il est décidé que ce congrès n'aura pas lieu, mais afin de tromper la bourgeoisie et les adversaires de l'Internationale, on fera accroire qu'elle tiendra un congrès privé. On donnerait ainsi plus d'embarras aux gouvernements que lorsque les séances étaient publiques. On décide que la question des services publics reste à l'ordre du jour pour le prochain congrès.

La discussion d'un programme socialiste, présenté par la fédération gantoise, fut la dernière question à l'ordre du jour. Ketelaere donne lecture de ce programme. Voici quelques passages : "Le suffrage universel représenté par le travail; l'instruction gratuite, obliga-

toire, laïque et socialiste; l'abolition de l'impôt du sang et de l'armée permanente; suppression des frontières; république démocratique et sociale; séparation de l'église et de l'état; abolition des privilèges et pensions pour les personnes possédant quelques moyens d'existence; élection des candidats pour tous les emplois par le suffrage du peuple avec mandat impératif de tous les gouvernants; les emplois mis au concours dans toutes les classes des travailleurs; règlement du travail, qui ne pourrait dépasser huit heures par jour; une loi sur l'amélioration et l'assainissement des fabriques, ateliers et habitations; l'instruction supérieure accessible à tous; formation de chambres syndicales en remplacement des gouvernements et ministères, etc., etc.; règlement sur les fêtes populaires." Paterson, prenant la parole, dit que l'Internationale et principalement celle de la Belgique ne peut admettre un programme socialiste dans la situation actuelle de la société, parce qu'elle ne pourrait en profiter; le suffrage universel serait la destruction de l'Internationale en Belgique, les idées de la masse des travailleurs étant encore trop arriérées. Il propose d'écarter ce programme. Cornet et Coenen sont du même avis.

Ketelaere insiste pour faire adopter son programme. Coenen dit qu'on doit se borner aux études sociales en se basant sur l'économie politique. Cornet ajoute que le résultat d'un mouvement spontané de vengeance n'assurerait pas la fidélité des hommes, qui seraient mis au pouvoir parce qu'ils ne ressortiraient pas des masses éclairées.

Le président fait observer qu'un tel programme demande de longues études et dit qu'il est impossible au congrès d'entamer une seule des questions, qui y sont posées. Sur la proposition de Piette et Ketelaere, il est décidé qu'il sera inséré dans *Le Mirabeau* avec les observations auxquelles il a donné lieu.

Après avoir pris la décision que le prochain congrès aura lieu à Verviers, l'assemblée déclare ses travaux terminés. Il était 2 1/2 heures.

1045. Verslag van een officier van politie te Brussel, 18 mei 1875.

StB., Mt., 2.

Samedi soir l'estaminet de *La Bourse*, Grand'Place, où se réunit la société des communards est resté jusqu'à 10 heures avec 8 sociétaires, et de 10 à 10 1/2 heures le nombre s'est grandi jusqu'à environ 40, parmi lesquels se trouvaient les noms suivant : Sellier, Trouchon, Taillade, Viel, Bienvenu, Chaudey, Bellamy, Platt, Lescure, Lucas,

Guillet, Dupont, Bouchard, Doubleau et l'individu, objet de mon rapport du 14 du courant et demeurant rue de l'Etuve, n° 14.

A 10 3/4 heures, je me suis rendu vers la Nouvelle Cour de

Bruxelles, mais la conférence venait de finir...

1046. Losse nota in inkt, 24 mei 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 24 mai 1875 par les *Solidaires* au local du *Cygne*, Grand'Place.

Une trentaine de membres se sont rendus au local, mais il n'y a pas eu de séance. Depaepe lit un article du journal *La Cloche*, qui accuse les étudiants et les libres penseurs d'être les auteurs des troubles du 23 mai.

Brismée propose de donner un bal ou un concert au bénéfice de la veuve Carlier. Voglet propose à cette fin le local du *Petit Paris*, à Etterbeek, et demande qu'on fixe le 4° dimanche du mois de juin. Cette proposition est admise.

On se sépare à 10 1/2 heures.

1047. Losse nota in inkt, 25 mei 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion du comité de la *Chambre du Travail* le 25 mai 1875 à l'estaminet enseigné *A l'Eperonnier*, rue des Eperonniers.

Ce comité est composé des cinq membres, dont les noms suivent : Bazain, Bellemans, Bertrand, Paterson et Pellering. Le but de cette réunion était l'organisation d'une assemblée générale des corporations ouvrière et la fixation des dates des différentes conférences, qui seront données aux ouvriers affiliés à la susdite chambre.

Trois membres de l'Affranchissement s'y trouvaient également, savoir : Rousseau, Staatje et Delsante Victor.

Après quelques observations échangées entre Bellemans et Bazain, ce dernier fait connaître à Paterson qu'il a été nommé président de l'assemblée générale et que la *Chambre du Travail* doit se réunir le 31 mai pour discuter l'ordre du jour. Paterson est désigné pour prononcer le discours d'ouverture de l'assemblée générale.

Depaepe donnera la 1^{re} conférence le 10 juin au local du Cygne. Les autres auront lieu chaque jeudi suivant, en français et en flamand, sur différents sujets. Depaepe, Pellering, Delesalle, Robyns et Bauchery y prêteront leur concours. 2500 circulaires-convocations seront imprimées.

On se sépare à 10 1/2 heures.

1048. Losse nota in inkt, 30 mei 1875.

StB., Mt., 2.

Assemblée générale tenue par l'Internationale le 30 mai 1875 au local des Armes d'Allemagne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures du soir sous la présidence de

Brismée. Une vingtaine de membres furent présents.

Paterson donne lecture du compte rendu des séances du congrès tenu à Jemmappes. Debueger constate avec regret qu'il n'a pas été question à ce congrès du rapport sur les services publics et demande qu'elle soit examinée d'urgence lors du congrès universel. Brismée répond que ce congrès ne pourra avoir lieu cette année.

Pira fait connaître que le conseil régional a reçu le droit d'affiliation d'une section de Seraing, qui n'avait pas encore été reconnue par la fédération liégeoise. Brismée dit à ce sujet que les Verviétois ont abusé de leurs pouvoirs et qu'ils ont tout fait pour désorganiser l'Internationale en Belgique et c'est grâce à eux que la fédération de Liége ne donne plus signe de vie. Pira dit que cette fédération se fera représenter lorsque le conseil sera transféré à Anvers, mais qu'elle ne veut avoir aucune relation avec celui de Verviers.

Paterson rappelle d'après son compte rendu que la situation financière de l'*Internationale* en Belgique est très déplorable. Après une discussion entre Debueger, Brismée, Depaepe et Pira, il est décidé que le congrès universel n'aura pas lieu cette année.

La séance est levée à 10 1/2 heures.

1049. Losse nota in inkt, 31 mei 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion des délégués de la Chambre du Travail tenue le 31 mai

1875 au local du Cygne, Grand'Place.

Cette réunion avait pour but de faire les préparatifs pour l'assemblée générale des corporations, qui doit avoir lieu le 7 juin. La plupart des corporations y étaient représentées. P. Roelands remplit les fonctions de président. L'ordre du jour de cette assemblée générale est de l'organisation ouvrière.

Paterson, qui a été désigné pour présider cette assemblée, demande à donner lecture du discours qu'il a préparé pour la circonstance. Flahaut s'oppose à cette lecture, tandis que Bazain, Roelands, Bellemans. Cooremans et Borger sont d'un avis contraire.

Paterson fait la lecture de son discours qui est approuvé par tous les délégués sauf Bellemans, qui demande qu'il remplace le mot de citoyen par celui de compagnon. La séance fut ensuite levée.

Les Solidaires dans leur réunion du 31 mai ont décidé de donner un concert le 14 juin au bénéfice de la veuve Carlier.

1050. Verslag van een officier van politie te Brussel, 31 mei 1875. StB., Mt., 2.

Samedi soir 35 à 40 communards se sont réunis à l'estaminet de *La Bourse*, Grand'Place, parmi lesquels j'ai reconnus ceux dont les noms suivent : Taillet, Sellier, Dupont, Bigot, Bouchard, Doubleau, Bellamy, Bienvenu, Delorière, Trouchon, Chaudey, Grenier, Lucas, Guillet, Lescure et Taillade.

Ces individus sont arrivés dans le dit établissement par groupe de 2 et 3, à partir de 8 heures et les derniers n'ont quitté qu'à minuit 3/4.

1051. Verslag van een officier van politie te Brussel, 3 juni 1875. StB., Mt., 2.

Hier au soir la société des communards a tenu une séance dans la grande salle de *La Bourse*, Grand'Place. La séance a commencé à 9 heures et a été terminée à minuit. Il y avait environ 50 membres présents parmi lesquels j'ai pu remarqué ceux dont les noms suivent : Chaudey, Lescure, Marcuna, Viel, Taillade, Lucas, Thiolier, Bienvenue, Guillet, Bouchard, Taillet, Platt, Dupont, Doubleau, Grenier, Bellamy, Delorière et François dit Justin. Ce dernier est resté en bas à l'estaminet.

Il est à remarquer que cette société qui déclinait il y a quelques temps, reprend actuellement; le nombre des membres ne fait qu'augmenter.

J'ai entendu que quelques membres que je crois de la commission (Sellier, Guillet et Taillade) ont demandé à la patronne de la maison, s'ils pouvaient obtenir la salle pour vendredi prochain. D'après la réponse qu'ils ont obtenue, la salle sera mise à leur disposition pour le jour indiqué ci-dessus.

1052. Losse nota in inkt, 6 juni 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion de la Société internationale le 6 juin 1875 Aux Armes d'Allemagne, Grand'Place.

Vers 9 1/2 heures du soir plusieurs membres se sont réunis au susdit établissement. On y remarquait Paterson, Berghmans, Pira, Malcorps, Cammaert, Demoulin, Depaepe, Peetersen, Le Danois, Minne, Verbruggen, Roggen et un Allemand du nom de Zeh David. Le local ayant été occupé jusqu'à 10 heures par une société hollandaise, les internationalistes dirent qu'il était trop tard pour tenir une séance.

Les nommés Depaepe, Berghmans, Paterson, Peetersen et Zeh se rendirent ensuite dans un établissement de la rue de l'Escalier, tenu par le Sr König. Peetersen fait part de son départ pour Copenhague.

David Zeh, ouvrier relieur, fait connaître que le socialisme fait de grands progrès en Prusse et y prend une grande extension. Il dit que la noblesse et la bourgeoisie y seront écrasées et que les socialistes parviendront à tenir les rênes du gouvernement. Zeh fait des efforts pour faire de la propagande à Bruxelles et dans ce but il s'est fait admettre comme membre d'une société de chant.

1053. Losse nota in inkt, 7 juni 1875.

StB., Mt., 5.

Assemblée générale des corporations ouvrières le 7 juin 1875 au local du Cygne, Grand'Place (1).

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures sous la présidence de Paterson. Deux cents personnes environs étaient présentes.

Le président lit un discours dans lequel il rappelle les efforts et le dévouement de ceux qui ont coopéré à l'organisation de la Chambre du Travail et l'activité qu'ils ont déployée par la constitution d'associations ouvrières et de fédérations ayant pour but de sauver les travailleurs de la position où ils sont plongés par l'ignorance et l'abrutissement. Si ceux-là ne sont pas encore parvenus à affranchir le prolétariat, la cause doit en être attribuée aux nombreux adversaires qui craignent de perdre leurs privilèges et faire du tort à leurs sordides intérêts. Cependant les hommes qui se sont dévoués

⁽¹⁾ Bijgevoegd een tweetalige uitnodiging tot deze bijeenkomst, bij Brismée gedrukt en door E. Bellemans, secretaris, getekend.

à la cause des ouvriers doivent se réjouir de voir partout se constituer des associations de résistance et aujourd'hui la Chambre du Travail peut espérer de pouvoir bientôt résister aux efforts des plus puissants adversaires. Il fait ensuite connaître à l'assemblée que des conférences en français et en flamand auront lieu tous les jeudis à 9 heures du soir, ayant pour but d'émanciper la classe ouvrière. Tous les efforts de la chambre doivent tendre à diminuer les heures de travail afin que l'ouvrier puisse consacrer une partie de la journée à l'étude et à la vie de famille. Il termine en faisant un appel aux ouvriers pour les engager à s'unir pour propager les tendances de cette chambre et les exhorte à ne cesser de lutter que lorsqu'ils seront parvenus à changer de fond en comble la société dans laquelle nous vivons. Il déclare ensuite la discussion ouverte sur l'organisation ouvrière.

Pellering, prenant la parole, s'exprime à peu près dans le même sens. Il engage ensuite l'assemblée à ne pas confondre la Chambre du Travail avec la Fédération générale ouvrière. La 1^{ro} est la représentation directe du travail, c'est une masse d'ouvriers, réunis pour conquérir leurs droits méconnus, luttant contre le capital et l'exploitation. La seconde a un but contraire aux principes démocratiques et de solidarité et tend à endoctriner les travailleurs aux fins de sacrifier un jour leur vie pour le triomphe d'un parti ennemi du progrès.

Cooremans parle en flamand. Il s'élève contre les sociétés religieuses, dont le but est de maintenir l'ouvrier dans l'ignorance, afin de laisser à ceux qui les exploitent et les gouvernent la faculté de vivre dans l'opulence aux dépens de ses sueurs. Il parle des pélérinages qu'ils organisent en vue de semer la discorde dans les partis et à faire massacrer le peuple pour conserver leur domination. Si l'on est réellement décidé à sauver la situation, on doit chercher à interdire le travail des enfants et des femmes dans les fabriques. L'homme doit être suffisamment rétribué pour pouvoir entretenir la famille, mais il sait à peine gagner de quoi vivre, tandis qu'un tas de paresseux, trop fainéants de s'habiller eux-mêmes, ont besoin de domestiques pour cette besogne. Il espère que les conférences auront pour résultat de faire disparaître tous ces privilèges.

Une discussion s'élève ensuite entre Grisel, Brasseur et Pellering au sujet de savoir si les ouvriers doivent être appelés citoyens ou compagnons. Pellering fait encore une fois appel aux ouvriers pour les engager à s'organiser.

Bellemans lit un discours écrit par Bazain. Il tend à démontrer que les groupes mixtes sont contraires aux intérêts de l'ouvrier et que les associations doivent être composées d'ouvriers d'un même corps de métier. Flahaut désespère pour la revendication des droits du travailleur. Il veut que les ouvriers refusent le service militaire et demande l'abolition du militarisme, qui fait massacrer tant de peuples. Il ajoute que le prolétaire ne devra jamais compter que sur soi-même pour triompher de la révolution sociale.

La séance est levée à 11 heures du soir.

1054. Losse nota in inkt, 10 juni 1875.

StB., Mt., 2.

Conférence donnée le 10 juin par le docteur Depaepe au local

du Cygne, Grand'Place.

Cette conférence, qui était annoncée pour 8 1/2 h., n'a pu commencer que vers 9 1/2 heures tellement le public était restreint. La moitié des délégués de la *Chambre du Travail* étaient absents. Très peu d'ouvriers y assistaient. Le public était composé de membres de l'*Internationale* et de quelques étrangers.

La conférence qui avait pour objet "La physiologie", a duré

environ deux heures.

A la fin de la séance Paterson, qui se trouvait au bureau, cherche à faire croire au public qu'il y avait si peu de monde présent parce que les comités des sociétés affiliées à la Chambre du Travail n'avaient pas mis assez de régularité dans l'envoi des circulaires. Après que la séance fut levée, Paterson communique aux délégués un projet de lettre à envoyer à La Chronique en réponse à celle qui y a figuré et émanant de Devroc, président de la Fédération des sociétés de secours mutuels. La rédaction de cette lettre fut approuvée.

On se sépare ensuite.

1055. Losse nota in inkt, 11 juni 1875.

StB., Mt., 12.

Enterrement du nommé Henri Filleau-de-Saint-Hilaire par les

soins des communards, le 11 juin 1875.

Une quarantaine de personnes, la plupart des communards et quelques rédacteurs de journaux assistaient à cet enterrement. Filleau ayant exprimé le désir qu'aucun discours ne fut prononcé sur sa tombe, Tabaraud et Cavalier se sont bornés à prononcer quelques paroles par lesquelles ils ont fait connaître à l'assistance que le defunt était républicain et dévoué à la cause du prolétariat. Après l'enterrement plusieurs personnes ont exprimé leur mécontentement de ce

qu'aucun discours n'avait été prononcé et de ce que la bière n'avait pas été recouverte du drap rouge.

1056. Uittreksel uit een particulier verslag, 13 juni 1875.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 277.983.

En donnant des conférences, Tabaraud n'a pas d'autre but que

de gagner de l'argent.

Il évite, dit-il, autant qu'il lui est possible, de traiter des questions brûlantes, mais malgré lui sa nature de Limousin le fait quelquefois aller trop loin. Ainsi, l'objet de sa dernière conférence était le panégyrique de la *Commune* à une époque reculée, et il avoue s'être servi à cette occasion d'expressions trop violentes.

1057. Uittreksel uit een particulier verslag, 18 juni 1875.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 247.812.

Georges Cavalier collabore avec Vaughan et Tabaraud à La Gazette de Hollande (1).

1058. Losse nota in inkt, 21 juni 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 21 juin 1875 par la Chambre du Travail, Au Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre vers 6 1/2 heures sous la présidence de Borger. Une douzaine de délégués furent présents. On y remarquait Bellemans, Bazain, Bertrand, Paterson, Lefevre, Poirier, Cammaert, Doyen, Cooremans, etc. Poirier est nommé secrétaire en remplacement de Bellemans.

La chambre accorde ensuite une indemnité de cinq francs au journal La Persévérance pour le préjudice qu'il a eu dans la vente par suite de l'impression de circulaires, qui auraient dû être insérées dans le journal et qui ont été distribuées gratuitement.

Plusieurs membres se plaignent d'avoir reçu leur convocation non affranchie et qu'ils ont dû payer 20 centimes de port.

On passe à la discussion de la question soulevée par Flahaut

⁽¹⁾ Cavalier ontkent dit echter op het bureel van de vreemdelingenpolitie.

qui a blâmé la nomination d'un président à la Chambre du Travail, la présidence constituant un privilège, ce qui est contraire aux principes démocratiques. Bazain, prenant la parole, trouve que cela constitue l'établissement d'un chef, d'un supérieur, mais il faut que l'ordre règne dans une assemblée et si on prenait le premier venu, il pourrait arriver que celui-ci ne fut pas à hauteur de sa position momentanée. La chambre maintient la nomination de Paterson comme président.

On passe à la proposition faite par Poirier ayant pour objet d'examiner l'organisation des prud'hommes et de voir s'il n'y a pas lieu de s'occuper des élections du conseil. Doyen, Poirier et Lefevre sont désignés à l'effet d'élaborer un rapport à ce sujet

sont désignés à l'effet d'élaborer un rapport à ce sujet.

Bazain se plaint de ce que les conférences sont si peu fréquentées. Cependant les membres ont fait tant d'efforts pour les organiser et prier des hommes dévoués à prêter leur concours dans le but d'instruire les membres des associations. Il exhorte les délégués à redoubler d'efforts pour engager les ouvriers à en profiter et pour y amener le plus de monde possible, sinon les conférenciers si bien intentionnés pour les intérêts de la démocratie, vont se décourager. Paterson parle dans le même sens.

Après la distribution des circulaires, les membres se retirent. Il était $8\ r/2$ heures du soir.

1059. Losse nota in inkt, 21 juni 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 21 juin 1875 par les Solidaires au local du

Cvene, Grand'Place.

Vers 10 heures du soir une dizaine de membres se sont réunis au local. Brismée donne connaissance d'une lettre du conseil fédéral des sociétés rationalistes, contenant les questions qui seront discutées au congrès rationaliste, qui se tiendra au mois d'août. La principale question est la création d'écoles athées et il faudra plusieurs réunions pour l'examen de ces questions.

Schoy demande la situation de la société. Il dit que beaucoup de membres ne remplissent pas leurs devoirs. Standaert répond qu'il y a 260 membres, dont une centaine environ sont en règle vis-à-vis

de l'association.

Brismée propose de tenir une assemblée le 28 juin et une séance administrative le lundi, 5 juillet. Dans cette dernière on pourrait prendre une décision au sujet de la fête à organiser à l'occasion de l'anniversaire de la fondation de la société, qu'on est habitué à célébrer le 23 (29?) juillet, et nommer un comité organisateur. Cette proposition est admise.

La séance est levée à 11 heures du soir.

1060. Verslag van een officier van politie te Brussel, 21 juni 1875.

StB., Mt., 2.

Samedi soir une trentaine de communards se sont réunis à *La Bourse*, Grand'Place. Parmi le nombre j'ai remarqué ceux dont les noms suivent : Taillade, Lucas, Bellamy, Dupont, Grenier, Bouchard, Doubleau, Chaudey, Thiolier, Guillet, Viel, Lescure, Platt et Constant Martin, le soi disant Robinet...

Sellier n'étant pas à la société samedi soir, Taillade l'a remplacé pour la perception du mensuel des membres présents.

1061. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 21 juni 1875.

ARAB., 1 AM., 306.

J'ai l'honneur de vous donner les renseignements suivants sur la grève actuelle des ouvriers des charbonnages du Levant du Flénu, des Produits et de Belle et Bonne.

Levant du Flénu. Le 9 juin on avait opéré une diminution de 10 % sur les salaires aux ouvriers des puits nº 15 et 17 et le 8 de ce mois on avait prévenu ceux des puits nº 19 et 14 qu'une diminution semblable leur serait appliquée à partir du 16.

Le lundi 14 courant les ouvriers ont refusé de travailler au puits n° 14 et 19. Le lendemain la grève s'est étendue au n° 15 et le mercredi tous les puits étaient en chômage. La situation n'a pas changé depuis lors et les ouvriers n'ont pas encore prévenu de leur intention de reprendre le travail.

Produits. Le mardi 15 de ce mois une diminution de 10 % a été annoncée à partir du 22 juin aux ouvriers des puits nº 18 et 23, qui se sont mis en grève le mercredi 16. Le jeudi, la grève s'est étendue partiellement aux puits nº 12 et 21. Le vendredi, elle était complète, sauf le puits n° 20, qui a continué à travailler et qui est le seul encore en activité aujourd'hui même.

On espère à ce charbonnage que les ouvriers reprendront le travail cette semaine.

Belle et Bonne. Le puits n° 28, le seul qui était resté en activité

aux environs de ceux du Levant, a chômé depuis vendredi; la diminution avait été opérée successivement et était complète.

1062. Losse nota in inkt, 22 juni 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 22 juin 1875 par les Cosmopolitains, au local de La Renommée, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 heures du soir sous la présidence de Milot.

Van Petteghem donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. Il y est question de l'enquête faite sur le nommé Petch, rue Steenport, n° 2, négociant en vins et liqueurs, qui aivait été présenté à cette séance. Il résulte des informations prises par les nommés Verbruggen, Roggen et Poffé, que le fait mis à sa charche d'avoir arboré un drapeau du pape lors de la procession de la chapelle est controuvé. Petch a congédié un locataire, qui s'était permis cette exposition sans son consentement. Petch a, en conséquence, été admis comme membre de la société, ainsi que les suivants: Heugels, adresse inconnue jusqu'à maintenant, Montaigne, id., Baert, demeurant rue des Chapeliers, Demares, demeurant rue de Ruysbroeck, 43. Vuilmet, libraire, rue du Collège, à Ixelles, a été admis dans la précédente séance.

Candidats présentés: Paterson, rue Haute, 106, et Lerck, rue Dupont, n° 25, à Molenbeek-St-Jean.

Les nommés Rousseau père, Revers et Stibulkovski ont été nommés délégués au congrès rationaliste, qui doit se tenir à Lodelinsart, au mois d'août prochain.

Parmi les questions à l'ordre du jour de ce congrès se trouve celle de la formation d'écoles d'athées et de rationalistes. Stipulkovski ne croit pas cette création pratique, parce qu'il s'en trouve parmi les libres penseurs, qui croient à un être suprême. On effraierait par ce système beaucoup de personnes; il vaudrait mieux, d'après lui, de leur donner la dénomination de rationalistes et démocratiques. Van Petteghem est du même avis.

Stibulkovski, Spehl, Vandenacker et Verbruggen sont d'avis que ces écoles doivent être gratuites, afin de permettre à l'ouvrier d'y envoyer ses enfants.

La question des écoles et les moyens de les créer feront l'objet de la prochaine séance. La séance est levée à 10 1/2 heures.

Le nommé Van Haelen, rue des Vierges, n° 46. fait également partie des Cosmopolitains.

1063. De hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 22 juni 1875.

ARAB., 1 AM., 306.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir les renseignements que j'ai pu obtenir ce matin sur l'état présent de la grève, dont je vous ai informé hier.

Le chômage continue aux 4 puits du Levant du Flénu et au puits n° 28 de Belle et Bonne.

Au charbonnage des Produits la situation a peu varié. Cependant 8 ouvriers travaillent au puits n° 12 et 27 au puits n° 23. Le trait est, au puits n° 20, complet comme précédemment.

Les ouvriers sont venus près des fosses ce matin et ont demandé à ne faire que cinq jours par semaine et à ne pas être diminués. Il est propable que demain ils reprendront leur travail à tous les puits des Produits.

1064. Losse nota in inkt, 24 juni 1875.

StB., Mt., 2.

Conférence sur la comptabilité, donnée le 24 juin 1875 au

local du Cygne, Grand'Place par le sieur Bauchery.

La conférence commence à 9 1/2 heures. Une quarantaine de personnes furent présentes. L'orateur dit qu'il cherchera à démontrer que la connaissance de la comptabilité est utile et de première nécessité à tous ceux qui veulent le progrès, qu'elle est surtout indispensable aux ouvriers qui, par la coopération, la production ou toute autre forme de société qu'ils établissent, cherchent à s'affranchir du joug de l'exploitation. Il fait remarquer qu'il voudrait traiter cette question au point de vue du socialisme, mais comme étranger il ne peut abuser de l'hospitalité qui lui est donnée en Belgique. D'après lui la comptabilité est la base de toute organisation. Il parle pendant une heure et demie sans donner aucune instruction de comptabilité. Il la compare à une foule de questions sociales et cherche à démontrer qu'elle développe l'intelligence et qu'elle prouve le côté juste et injuste de toute organisation. Le capital, qu'il dit être un ensemble de produits accumulés, n'est aucunement productif par la raison que ceux qui le possèdent n'y touchent jamais pour en faire rentrer une partie dans le commerce. Il conclut de là qu'il doit disparaître, parce qu'il arrête le progrès et devient, par ce fait, inutile à la société. Il parle ensuite de l'injustice de l'impôt qui se prélève sur le travail. Il entre même dans les questions de communisme dont il dit n'être pas partisan en ce qui a trait à donner à la femme les mêmes droits qu'à l'homme, ses aptitudes n'étant pas les mêmes que celles de l'homme.

Il a soulevé une foule de questions qu'il a laissées sans solution. La séance est levée vers 11 heures.

Le nommé Robyns qui avait promis son concours pour donner des conférences à la *Chambre du Travail*, a donné sa démission de cette société.

1065. De politieprefect te Parijs aan de administrateur van openbare veiligheid, 24 juni 1875.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 247.812.

J'ai d'honneur de vous informer, en réponse à votre lettre du 15 de ce mois, que Mr le ministre de l'intérieur a effectivement, par décision du 6 juin courant, interdit l'entrée et la circulation en France de la brochure de Georges Cavalier, intitulée Gambetta, imprimée chez Lefebvre, rue St-Pierre, 9, à Bruxelles.

1066. De hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 24 juni 1875.

ARAB., 1 AM., 306.

Tous les ouvriers de la société des Produits, sauf quelques rares exceptions, sont remis au travail. Ceux du puits Ste Henriette, qui chôme pour trois semaines à cause de réparations à exécuter dans le puits, seront occupés aux autres puits s'ils ne parviennent pas à trouver de l'occupation dans les autres charbonnages.

On ne travaille ni au Levant du Flénu, ni au n° 28 de Belle et Bonne, ni à la Petite Sorcière.

1067. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 26 juni 1875.

ARAB., 1 AM., 306.

Le travail a été repris ce matin aux différents puits de la Société du Levant du Flénu. Il manque seulement une 40¹⁰ d'ouvriers à veine au puits n° 19.

On a repris également au puits n° 28 de Belle et Bonne; déjà hier il y avait 2/3 des ouvriers.

Je n'ai pas de nouvelles de la Petite Sorcière.

1068. Verslag van een officier van politie te Brussel, 28 juni 1875.

StB., Mt., 2.

Une quarantaine de communards se sont réunis samedi soir à La Bourse, Grand'Place. Dans le nombre j'ai remarqué ceux dont les noms suivent : Sellier, Taillade, Dupont, Bouchard, Dubleau, Grenier, Viel, Guillet, Lucas, Bellamy, Trouchon, Chaudey, François dit Justin, Platt, Bienvenu, Thiolier père, Coliaux et Lescure.

1069. Losse nota in inkt, 4 juli 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue par l'Internationale le 4 juillet 1875 Aux Armes d'Allemagne, Grand'Place.

Le secrétaire avait convoqué les membres du comité à l'effet de prendre des mesures pour réorganiser les séances qui n'ont plus eu lieu depuis quelque temps à cause de l'indifférence des membres et aussi parce que la salle ne fut pas disponible les jours de réunion. Furent présents: Paterson, Godfurneau, Standaert, Pira, Brismée, Schoy, les frères Melchior, Zeghers, Bertrand, Bonningue, Debueger et Cammaert.

Il était question de chercher un autre local et d'en chercher un où la bière est bonne, afin d'avoir plus d'assiduité parmi les membres. On s'est décidé à faire des démarches pour obtenir le local du Cygne le 2° et le 4° lundi de chaque mois.

Les internationaux se sont séparés vers 11 h. du soir.

1070. Losse nota in inkt, 5 juli 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 5 juillet 1875 par la Chambre du Travail au local du Cygne, Grand'Place.

Six corporations étaient représentées par un ou deux délégués. La séance s'ouvre à 6 1/2 heures du soir. Bertrand est désigné pour remplir les fonctions de président.

Poirier donne lecture du procès-verbal de la séance précédente.

Il dit ensuite que le rapport qu'il devait élaborer avec Lefevre et Doyen sur le conseil des pud'hommes n'est pas achevé et qu'il sera soumis à la prochaine séance. Roelands propose de nommer un nouveau secrétaire en remplacement de Bellemans, qui vient de se marier et qui a donné sa démission pour un certain temps. Roelands, Bazain, Poirier, Hansel et Paterson sont proposés. Paterson fut nommé à l'unanimité, les autres ayant refusé à cause de leurs occupations. Après un échange de paroles entre Paterson, Maes, Bazain et Cooremans, il est décidé qu'on procédera à la réélection du trésorier Lefevre après que la commission de contrôle aura fait un rapport sur sa gestion.

Roelands prend la parole pour expliquer la composition du conseil des prud'hommes. Il lit quelques passages du code de ce conseil pour démontrer sa composition. Il cherche à démontrer que le patron y a tous les droits et que l'ouvrier y compte pour peu de chose, qu'il y règne beaucoup d'injustices et que ce conseil a été institué à l'effet d'alléger la besogne du juge de paix et du tribunal de commerce. Il dit qu'il a fait partie de ce conseil à Molenbeek-St-Jean et que les ouvriers, qui y ont été nommés, ont donné leur démission le lendemain de leur élection, parce qu'ils sont certains de ne pouvoir rien faire en faveur de la classe des travailleurs. Il propose de tenir un meeting à l'occasion des élections du conseil à Molenbeek-St-Jean à la salle du *Prado*, qui est donnée gratuitement pour les réunions de l'espèce.

Maes n'est pas de cet avis. Il démontre que le patron n'est pas cru sur parole et que l'ouvrier a les mêmes droits que celui-là. Il ajoute que les premiers sont toujours en majorité et que c'est la faute aux ouvriers qui nomment toujours des commerçants. Il voudrait qu'ils nommassent de leurs hommes compétents et qu'ainsi les jugements seraient toujours en leur faveur. Il appuie toutefois l'organisation d'un meeting. Roelands prétend que le conseil n'admet pas tous les ouvriers proposés et que le conseil provincial approuvant les nominations, il est impossible que des ouvriers, véritables défenseurs du droit, puissent former une majorité dans le conseil.

Cooremans appuie de toutes ses forces l'organisation d'un meeting au faubourg de Molenbeek afin de faire de la propagande en faveur de la *Chambre du Travail*. Bazain propose d'attendre pour prendre une décision jusqu'à ce que le comité ait fait son rapport sur cette question.

L'assemblée décide que la discussion sera continuée le 19 juillet ct. Roelands consent à donner une conférence sur les droits et les devoirs en remplacement de Robyns, qui a donné sa démission.

La séance est levée à 8 1/2 heures du soir.

1071. Losse nota in inkt, 5 juli 1875.

StB., Mt., 5.

Séance du 5 juillet 1875 tenue par les *Solidaires* au local du *Cygne*, Grand'Place.

Brasseur remplit les fonctions de président. Une quarantaine de membres furent présents. Brismée donne lecture du procès-verbal de la séance précédente. Deux nouveaux membres furent ensuite admis : les nommés Tits Joseph, demeurant place Communale, n° 25 à Molenbeek-Saint-Jean et Chapelier, rue de l'Epargne, n° 4 à Bruxelles.

Le secrétaire donne lecture de deux lettres émanant de l'Affranchissement. Par la 1°, le secrétaire de cette association demande à connaître les noms et adresses de tous les membres composant le comité des Solidaires, afin de pouvoir leur envoyer les communications qui intéressent toutes les sociétés rationalistes. Brismée ne comprend pas l'intérêt que peut avoir le secrétaire de l'Affranchissement à connaître ces adresses, à moins que cette demande ne cache quelque chose de suspect.

Depaepe ne voit pas l'utilité qu'il y aurait à donner les adresses, celle du secrétaire et du directeur des funérailles doit suffire. Stipulkoesky croit que c'est par animosité contre la société *Les Cosmopolitains*, afin de rendre celle-ci insignifiante pour l'exclure ensuite de la fédération bruxelloise. Comme il est impossible aux *Solidaires* d'assister à tous les enterrements de toutes les sociétés de libres penseurs, Brismée demande à pouvoir répondre à la lettre des affranchis et leur faire connaître qu'il n'y a pas lieu d'y faire droit et que l'adresse du secrétaire seul soit donnée. Bauchery est du même avis. L'assemblée approuve cette manière de voir.

Le secrétaire donne ensuite lecture d'une circulaire de cette même société, par laquelle on invite les *Solidaires* à la réunion du 6 juillet, qui avait pour ordre du jour : Fixation de la date à laquelle se tiendra un meeting au sujet de l'affaire survenue à la suite de l'enterrement de la femme Grégoire à Laeken.

Brismée dit qu'on ne peut encore rien faire, attendu que le prononcé du jugement n'a pas eu lieu. Depaepe répond que tout est terminé, puisqu'ils ont été condamnés à 20 francs d'amende. Il ajoute qu'il est du devoir des membres d'apporter leur obole pour le paiement de cette amende. Pour le meeting il serait préférable d'attendre la réunion du congrès, afin que tous les rationalistes du pays puissent y assister. L'assemblée est du même avis.

Brismée demande qu'on organise un banquet le rer août pour fêter l'anniversaire de la fondation de la société. Pira, Saccasyn, Mettewie, Paterson et Cadout sont désignés pour l'organisation de

ce banquet. Brismée dit que l'Internationale a demandé à pouvoir disposer de leur local deux fois par mois, le 2° et le 4° lundi. Cette demande est accordée.

La séance est levée à 11 1/4 heures du soir.

1072. Verslag van een officier van politie, 5 juli 1875.

StB., Mt., 2.

Samedi soir il n'y avait que 17 membres de la Société des Communards présents à l'estaminet de La Bourse, Grand'Place, et quelques-uns d'entre eux sont partis assez tôt. Ce fait ne peut être attribué qu'au concert qui a eu lieu à La nouvelle Cour de Bruxelles. Parmi le nombre j'ai remarqué: Sellier, Taillade, Bellamy, Lucas, Tallier, Bouchard, Bienvenu, Chaudey et Thiolier père.

Dans le courant de la soirée j'ai passé par La nouvelle Cour de Bruxelles d'où j'ai vu sortir le petit accompagné d'un Français.

1073. Règlement de la Société de l'Union philantropique des Approprieurs-Chapeliers de Bruxelles (1).

ARAB., CRB., 714.

UNION, PHILANTHROPHIE, SOLIDARITE

Les ouvriers chapeliers de Bruxelles, voulant se prémunir des craintes et des besoins que provoquent le chômage et la maladie, et sous les principes d'union, de philanthropie et de solidarité, ont adopté le règlement dont la teneur suit, et se sont engagés à en observer fidèlement toutes les clauses.

TITRE PREMIER.

Art. 1°. Tout récipiendaire devra, pour se présenter dans les fabriques, se procurer préalablement une carte au siège de la Société.

Art. 2. Le terme du noviciat est fixé à quarante semaines de travail.

TITRE II.

Art. 3. Ne pourront être admis:

r° Ceux qui auraient subi une condamnation portant atteinte à l'honneur;

⁽¹⁾ Brussel, Jamin en Coosemans, 1875, 13 pp. in 8°.

2° Ceux qui auraient été exclus d'autres Sociétés pour des motifs compromettant soit leurs camarades, soit leur patron, attendu que la probité est la première garantie pour l'admission;

3° Ceux qui ont atteint l'âge de 45 ans. Toutefois, sera excepté de cette mesure tout candidat qui se présenterait à la Société porteur

d'un certificat en règle d'une autre société.

TITRE III

Art. 4. Le bureau est composé comme suit :

D'un Secrétaire, de deux Trésoriers, d'un Trésorier adjoint et de deux Commissaires.

TITRE IV.

Art. 5. Le bureau est chargé de la gestion générale de la Société.

Art. 6. Lorsque les réclamations porteront sur deux cas non prévus par le règlement, elles seront renvoyées devant la Commission, qui statuera.

Art. 7. Le Secrétaire est chargé de la comptabilité de la Société, de rédiger les procès-verbaux des séances, d'en faire la lecture, de délivrer les certificats et de signer les procès-verbaux.

Art. 8. Il se rendra au siége de la Société tous les dimanches, de 10 à 11 heures, pour recevoir les cotisations des sociétaires.

Art. 9. La Société délègue la signature sociale au Secrétaire.

Art. 10. Les Trésoriers signeront les livres de dépenses et de recettes, et verseront immédiatement dans la caisse les fonds qu'ils auront reçus pour la Société. Ils sont responsables et solidaires des mécomptes et des erreurs qui pourraient se glisser dans les recettes.

Art. 11. Ces Trésoriers sont pris à tour de rôle, et la durée de

leur fonction est de trois mois.

INDEMNITÉ.

Art. 12. Le Secrétaire reçoit annuellement, à titre d'indemnité, la somme de cent cinquante francs, payable par trimestre.

V. DE LA COMMISSION.

Art. 13. L'industrie des chapeliers (approprieurs) comprend quatre catégories :

Tournuriers.

Monteurs.

Feutriers.

Galetiers.

Chacune d'elles nomme deux délégués.

La réunion de tous les délégués forme la Commission de la Société.

La présence de la majorité des membres de la Comission aura voix délibérative.

- Art. 14. 1° La durée de ses fonctions est de trois mois; elle ne pourra se séparer qu'après avoir rendu ses pouvoirs à la Commission qui lui succédera;
- 2° Elle a pour mission d'administrer la Société à l'extérieur et à l'intérieur:
- 3° Elle doit avoir connaissance de toutes les correspondances verbales ou écrites;
- 4° Elle aura un registre numéroté, coté et paraphé par un de ses membres et tenu à la disposition des sociétaires.
- 5° Elle se réunira tous les mercredis et chaque fois qu'il y aura urgence, et tiendra ses séances au local de la Société;
- 6° Elle vérifiera la caisse et les comptes de toute nature tous les mois;
- 7° Un procès-verbal de ses travaux sera dressé et soumis à l'assemblée générale tous les trois mois.
- Art. 15. La Société autorise la Commission à placer ou à retirer les fonds, soit au Trésor, soit à la Caisse d'épargne.

VI. DÉMISSIONS.

Art. 16. Le Secrétaire ne pourra quitter ses fonctions sans en avoir prévenu la Société trois mois d'avance; il serait passible d'une amende de 15 francs, s'il ne se conformait pas à cette prescription.

Si, toutefois, le Secrétaire se trouvait empêché de continuer ses fonctions, la Commission y pourvoirait en convoquant une assemblée générale.

Art. 17. Toute démission devra être adressée au bureau, qui la communiquera à la Commission, qui statuera sur les motifs qui l'auront provoquée.

VII. RÉUNIONS.

Art. 18. La société tiendra une assemblée générale tous les trois mois; néanmoins, la Commission pourra convoquer les sociétaires en assemblée générale lorsqu'elle en jugera l'urgence.

Art. 19. L'assemblée sera présidée par le Président de la Commission. Les sociétaires devront être avertis un jour d'avance et être invités à présenter des candidats pour remplir les diverses fonctions de membres de la Commission.

Art. 20. Les travaux de l'assemblée auront lieu dans l'ordre suivant :

- 1° Lecture et vote du procès-verbal de la dernière assemblée générale;
 - 2° Communication de la correspondance;

- 3° Reddition des comptes et constatation de l'état de la caisse;
- 4° Elections générales:
- 5° Réclamations, communications et propositions qui seront déposées sur le bureau par la Commission.
- Art. 21. Aucun sociétaire ne pourra prendre la parole sans y être autorisé par le Président, qui l'accorde dans l'ordre où on la lui demande, et la retire immédiatement à quiconque s'écarte de l'objet mis en délibération ou manque aux égards dus à l'assemblée.
- Art. 22. Le sociétaire qui prendrait la parole sans y être autorisé ou celui qui la conserverait de son autorité privée, sera passible d'une amende de dix centimes; après une première injonction, de vingt centimes en plus à la seconde, et, enfin, il sera exclu de la séance à la troisième injonction, sans préjudice de l'amende fixée à l'article ci-dessous.
- Art. 23. Celui qui, en séance, s'entretiendra d'affaires politiques encourra une amende de cinq francs, et sera exclu de la Société en cas de récidive.
- Art. 24. Tout sociétaire qui n'assisterait pas aux assemblées trimestrielles sera amendé de un franc et de cinquante centimes pour les assemblées de Commission.
- Art. 25. Personne ne pourra quitter la séance sans l'autorisation de l'un des Commissaires, sous peine d'une amende de dix centimes.
- Art. 26. Les absences aux services funèbres, ainsi qu'aux assemblées, ne seront admissibles que pour affaire de famille.

VIII. DES RECETTES.

- Art. 27. Les trésoriers se trouveront régulièrement, tous les dimanches, de 10 à 11 heures, au bureau, à l'effet de faire les recettes ordinaires et extraordinaires, sous peine d'encourir l'amende de vingt centimes, cinq minutes après 10 heures, 50 centimes à 10 heures et demie, et deux francs s'ils ne s'y trouvaient pas du tout.
- Art. 28. Les sociétaires sont tenus d'apporter leur cotisation, tous les dimanches, au bureau, sous peine d'une amende de dix centimes; ils pourront néanmoins en envoyer le montant par une autre personne, contre un reçu signé par les Trésoriers sur un petit livre que la Société fournira à chaque fabrique.
- Art. 29. Tout associé en activité de travail qui laissera écouler plus de trois semaines sans payer ses cotisations ordinaires et supplémentaires, s'il y a lieu, payera, à la quatrième semaine, 25 centimes en plus pour chaque semaine, jusqu'à la septième semaine, et, à la huitième, il devra payer tout ce qu'il doit, et faire deux mois de noviciat; s'il s'y refuse, il sera exclu de la Société et ne pourra prétendre à aucune restitution.
 - Art. 30. Les amendes sont les mêmes pour les fondations.

- Art. 31. La cotisation est fixée à 3 pour cent du salaire, et varie selon les besoins de la Société.
- Art. 32. La dernière semaine du trimestre, les sociétaires doivent se mettre en règle avec la caisse sous peine d'une amende de cinq francs.

IX. DES SECOURS.

- Art. 33. Tout sociétaire malade recevra 14 francs par semaine pendant toute la durée de sa maladie, jusqu'à concurrence d'un an et six semaines. Si, après ce terme, il se trouve dans le cas de travailler et de payer ses cotisations, il pourra, après six semaines de travail, dans le cas d'une rechute ou d'une autre maladie, recevoir encore pendant un an et six semaines les secours de la Société.
- Art. 34. Ces secours lui seront remis à son domicile ou à l'hôpital par un des Trésoriers, contre un reçu qui sera porté en compte à la fin de chaque trimestre.
- Art. 35. Lorsqu'un sociétaire devient malade, il doit en avertir le Secrétaire en lui envoyant un certificat du médecin qui constate sa malatie. Il ne recevra de secours qu'à partir du jour de sa déclaration.
- Art. 36. Le sociétaire qui, devenant malade, aurait plus de deux semaines de cotisations en arrière, n'aura droit à aucun secours.
- Art. 37. Si un sociétaire, tombant malade, était redevable à la caisse, il lui serait fait la retenue de ce qu'il doit au moyen d'un franc par semaine.
- Ârt. 38. Tout sociétaire malade ne pourra reprendre ses travaux qu'après avoir reçu du médecin un certificat constatant qu'il peut le faire sans danger.
- Art. 39. Tout sociétaire sera considéré comme travaillant aussi longtemps qu'il n'aura pas envoyé sa déclaration de maladie, et payera, par conséquent ses cotisations comme les autres sociétaires.
- Art. 40. Tout sociétaire qui, après avoir quitté volontairement sa besogne ou refusé de travailler, deviendrait malade, ne recevrait aucun secours.
- Art. 41. Les maladies causées par excès de boissons, les blessures reçues en duel ou par suite de rixes volontaires, n'ont droit à aucun secours.
 - Art. 42. Les accidents sont assimilés aux maladies.
- Art. 43. Un médecin et un pharmacien sont attachés à la Société pour donner les soins et les médicaments aux malades.
- Art. 44. Il est loisible à un malade de se faire traiter par un médecin de son choix; mais, en tout cas, il devra se faire délivrer, toutes les semaines, par celui de la Société, un certificat constatant son état.

- Art. 45. Les sociétaires qui se feront traiter par un autre médecin n'auront droit qu'aux secours pécuniaires.
- Art. 46. Les déclarations de maladie et celles pour reprendre le travail devront toujours être délivrées par le médecin de la Société.
- Art. 47. Le malade entrant en convalescence ne pourra sortir de chez lui sans autorisation, et par écrit, du médecin qui le traite, lequel marquera les heures de sortie et de rentrée.
- Art. 48. Le malade surpris par un des membres du bureau n'étant pas rentré à son heure sera immédiatement privé de secours.
- Art. 49. Le Trésorier chargé de porter les secours aux malades, et de faire tout autre payement, qui négligerait de s'exécuter au jour indiqué, sera amendable de cinq francs pour chaque journée de retard.

X. SOCIÉTAIRES SANS OUVRAGE.

- Art. 50. Tout sociétaire sans ouvrage recevra, après huit jours de chômage, la somme de douze francs jusqu'à concurrence de treize semaines.
- Art. 51. Le sociétaire qui épuiserait ses trois mois de secours devra cotiser pendant vingt-six semaines pour recouvrer de nouveau ses droits.
- Art. 52. Tout sociétaire, recevant de la caisse la somme fixée quand on est sans ouvrage, et qui deviendrait malade, aura droit au supplément de deux francs, fut-ce même que sa maladie ait lieu pendant les treize semaines de chômage; à cet effet, il sera considéré comme malade, et continuera de jouir de l'indemnité allouée à l'art. 33.
- Art. 53. Tout sociétaire sans ouvrage devra, le mercredi, en faire sa déclaration au Secrétaire, qui en prendra note, et lui procurera du travail s'il y a lieu.
- Art. 54. Si, pendant qu'un sociétaire chôme, il se présentait une place dans un des ateliers de la ville, il devra la prendre sous peine de perdre ses droits aux secours, et de refaire un noviciat de trois mois.
- Art. 55. Tout sociétaire qui quitterait Bruxelles, étant sans ouvrage, aura droit à deux semaines de secours en sus de la semaine courante; dans le cas où ce sociétaire reviendrait dans l'intervalle de six mois, la Société ne lui accorderait de nouveaux secours que jusqu'à concurrence de treize semaines et après un délai de quinze jours.
- Art. 56. Ceux dont le voyage serait payé en vertu d'un engagement n'auront droit à aucun secours.
- Art. 57. Tous sociétaires appelés par la loi au service militaire étant à l'ouvrage, et qui, à leur retour, seraient renvoyés par le patron

chez qui ils travaillaient à leur départ, recevront des secours comme étant sans ouvrage.

XI. RADIATIONS.

- Art. 58. Seront rayés des registres ceux qui emploieraient des moyens illicites pour obtenir des secours qui ne leur seraient pas dus, ou chercheraient, par des artifices, à soustraire leur cotisation à la Société. Un sociétaire qui aurait été rayé par la Commission pourra en appeler à l'essemblée générale.
- Art. 59. Les autres cas d'exclusion, prévus par les présents statuts, devront être prononcés à la majorité des voix; il devra y avoir au moins les deux tiers des membres présents.

XII. ABSENCES.

- Art. 60. Après huit années d'absence, tout sociétaire perdra ses droits et ne pourra rentrer qu'à titre de novice.
- Art. 61. Tout sociétaire qui quitterait volontairement la Société, ou qui s'en ferait rayer par des actes contraires à l'esprit du règlement, ou qui se rendrait coupable des faits prévus par l'art. 58 n'aura droit à aucune restitution.
- Art. 62. Sont considérés comme absents ceux qui s'établissent ou changent de corporation.
- Art. 63. Toutefois, ceux dont l'établissement serait dans la chapellerie, et qui continueraient à cotiser, n'auront droit qu'aux secours de maladie.
- Art. 64. Tout sociétaire, appelé par la loi au service militaire, devra en faire la déclaration au Secrétaire qui lui fera son compte, payable avant son départ; à son retour, il reprendra son numéro d'ordre. Si son absence dépassait le terme de huit années révolues, il sera considéré comme candidat, et devra payer une nouvelle souscription.
- Art. 65. Le sociétaire qui s'absentera sans en faire la déclaration sera considéré comme travaillant et devra cotiser.
- Art. 66. Tout associé, avant de quitter la ville, devra se mettre en règle avec la caisse, sous peine d'une amende de cinq francs. S'il partait sans payer, et qu'à son retour il refusât de solder son amende, il sera exclu de l'Association.

XIII. APPRENTIS.

- Art. 67. Personne ne peut être admis à la Société sans avoir fait un apprentissage en règle.
- Art. 68. La Société, voulant, dans l'intérêt des apprentis, le moins de chômage possible, se charge de lui enseigner au moins deux

parties de l'état. La durée de l'apprentissage est de dix-huit mois dans chacune de ces parties.

Art. 69. L'apprenti n'aura droit qu'à la moitié de l'ouvrage qui revient à l'ouvrier.

Art. 70. Celui qui sortira de l'apprentissage devra, pour se faire recevoir membre de la Société, se faire présenter par deux sociétaires de sa fabrique, qui attesteront que rien ne s'oppose à son admission.

XIV. DES DÉCÈS.

Art. 71. En cas de décès d'un sociétaire en règle, sa femme, ses enfants, ou sa famille, recevront 100 francs à titre de secours.

Art. 72. La bière ainsi que l'enterrement seront payés par la Société.

Art. 73. Chaque membre cotisera, outre la cotisation ordinaire, un franc pour frais d'enterrement.

Art. 74. La moitié des sociétaires sont tenus d'assister à l'enterrement et de suivre le défunt jusqu'à sa dernière demeure.

Art. 75. Un appel se fera à la maison mortuaire; ceux qui ne se trouveront pas à la levée du corps seront amendables d'un franc.

Art. 76. Un second appel se fera au cimetière : ceux qui ne s'y trouveront pas seront passibles de la même amende qu'à l'article précédent.

XV. VOYAGEURS.

Art. 77. Tout voyageur qui profiterait des secours qui lui sont accordés par la Société, doit être muni d'un certificat de voyage, par lequel il peut prouver qu'il faisait partie d'une société rendant les mêmes services.

Art. 78. Tout arrivant sera nourri et couché aux frais de la caisse pendant 24 heures; si toutefois, il arrivait un dimanche ou un jour férié, il aurait droit à 48 heures.

Art. 79. Si toutefois, l'arrivant ne trouve pas d'ouvrage à Bruxelles, la caisse lui allouera 5 francs comme secours de route.

Art. 80. Tout arrivant ayant reçu son tour devra rester parti pendant trois mois pour recevoir de nouveaux secours.

Art. 81. Les membres de l'Association déclarent accepter les présents statuts et promettent de s'y conformer; à cet effet, ils apposent leur signature sur le registre des statuts le jour de leur réception.

Fait et arrêté en séance générale, le 5 juillet 1875.

Pour la Société l'Union philanthropique:

Le Secrétaire.

E. Decroué.

1074. Verslag van een officier van politie te Brussel, 8 juli 1875. StB., Mt., 2.

Hier au soir la Société des Communards a tenu une séance dans la grande salle de La Bourse, Grand'Place. Le nombre des membres présents étaient d'environ 40, parmi lesquels j'ai remarqué ceux dont les noms suivent : Sellier, Taillade, Lucas, Bellamy, Bienvenu, Grenier, Bouchard, Doubleau, Dupont, Thiolier, Delorière, Chaudey, François dit Justin, Guillet, Lescure, Viel et Constant.

1075. Uittreksel uit een particulier verslag, 8 juli 1875.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 277.983

Tabaraud demeure place Ste-Gudule, au coin de la rue des Paroissiens, dans un débit de liqueurs tenu par le sieur Dubois.

Il néglige ses conférences, d'abord parce qu'il est très occupé de la rédaction du journal *La Gazette de Hollande*, et comme il est paresseux, il ne lui faut que peu de besogne, ensuite parce que Cavalier a trouvé que ces conférences font du tort aux siennes.

Tabaraud va se marier avec une demoiselle De la Rocca, dont le père tient l'établissement Le Pierrot, Galerie des Princes à Bruxelles.

1076. Losse nota in inkt, 10 juli 1875.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 244.270.

Ce jourd'hui, le 10 juillet 1875, a comparu sur invitation le Sr Vaughan Joseph-Richard-Ernest.

Interpellé sur le point de savoir s'il fait partie de la rédaction du journal La Gazette de Hollande, il répond :

"Je n'ai pas à m'expliquer sur ce point. Il y a un gérant responsable de cette feuille et c'est à lui de répondre des articles qu'elle contient. L'adresse de ce gérant, qui s'appelle Plater de Willebroot, est inscrite en tête du journal. J'avoue cependant être employé du propriétaire-gérant."

Ayant fait observer au comparant qu'il ne s'agit pas ni de discuter la responsabilité légale et qu'il s'agit simplement de constater sa participation à la rédaction au point de vue administratif, à raison de sa qualité d'étranger, il répond :

"A aucun titre je ne me crois obligé de sortir de ma réserve. Si des articles insérés dans la gazette sont tels qu'il y aurait lieu de la poursuivre judiciairement ou administrativement, on n'a qu'à

s'adresser au gérant."

Nous faisons remarquer au comparant que le droit de l'administration est de rechercher les auteurs d'articles intéressant l'ordre, alors que les auteurs sont présumés étrangers et dans cet ordre d'idées nous interpellons catégoriquement le comparant sur la question de savoir si oui ou non il se reconnaît l'auteur des couplets, signés du pseudonyme Baron Puck ou d'autres articles.

Le comparant répond qu'il n'est pas l'auteur d'aucun de ces cou-

plets ou articles.

Nous faisons remarquer au comparant que l'administration a néanmoins des raisons sérieuses de croire qu'il est au moins l'auteur des couplets parus dans les 4 numéros parus, et nous lui faisons observer qu'au cas où la preuve de sa participation à la rédaction de quelques-uns de ces articles serait apportée, sa position en serait aggravée.

Le comparant, auquel lecture du présent procès-verbal a été donnée par nous, refuse de le signer bien qu'il reconnaisse la parfaite

exactitude de son contenu.

1077. Losse nota in inkt, 12 juli 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 12 juillet 1875 par l'Internationale au local du Cygne, Grand'Place.

Une quarantaine de membres, parmi lesquels on remarquait quelques Solidaires, furent présents. Brismée remplit les fonctions de

président. Paterson et Standaert se trouvent au bureau.

Le président fait connaître que les *Solidaires* pourront assister à leurs séances. Mais il engage les Français, dans leur intérêt, à ne jamais prendre la parole, attendu qu'ils sont poursuivis et traqués par la police bruxelloise, qui paraît avoir trouvé dans nos rangs des êtres assez vils, dit-il, rampant parmi nous comme des vipères pour découvrir ce qui se passe, afin d'en rendre compte à la police, qui ne sait que faire de son temps et s'amuse à persécuter et à chasser les honnêtes gens du pays.

Le secrétaire donne ensuite lecture de deux procès-verbaux de séances, qui ont eu lieu au mois de mai. Brismée exprime l'espoir

que les séances seront suivies avec plus d'assiduité à l'avenir.

Le secrétaire Paterson donne lecture d'un programme socialiste, présenté par la fédération gantoise au congrès de Jemappes. Standaert demande ce que le délégué a répondu lors de la présentation de ce programme. Paterson répond qu'il s'est opposé à son admission, la plupart des articles étant en désaccord avec les tendances de l'Internationale, à commencer par l'article 1^{er}, qui demande le suffrage universel, ce qui anéantirait le mouvement socialiste dans la situation actuelle de la classe ouvrière, celle-ci n'étant pas assez éclairée. D'autres délégués ont également fait comprendre qu'un programme ne serait d'aucune utilité et qu'il était préférable d'étudier les questions sociales et économiques.

Brismée croit qu'un programme véritablement socialiste pourrait être de quelqu'utilité. Verryken est du même avis, mais celui de Gand est tout simplement progressiste. Standaert dit que le congrès aurait dû se borner à consulter les fédérations et qu'il n'avait pas le droit de mettre ce programme en discussion. Paterson répond que le délégué gantois a été autorisé à en donner lecture et que le congrès n'a pris aucune décision. Pierron et Debueger approuvent les observations faites par le délégué de Bruxelles.

A la lecture du second article, qui demande l'instruction gratuite, obligatoire, laïque et socialiste, le président trouve le mot laïque ridicule, car le prêtre ne peut figurer dans les institutions socialistes. Il dit ensuite que l'instruction doit être obligatoire parce qu'on trouverait toujours assez d'individus, qui ne se soucieraient que fort peu de leurs enfants.

L'art. 3 porte abolition de l'impôt du sang et des armées permanentes. Brismée dit à ce sujet qu'on n'aura plus besoin des armées, telles qu'elles sont organisées actuellement, mais qu'il faudra armer un groupe de défenseurs des droits, qu'ils auront acquis par la révolution; sans cela il arriverait ce qu'on a vu à Paris après la proclamation de la *Commune*, que des individus chercheraient à rétablir les privilèges abolis. Il faudra donc des hommes prêts à faire justice lorsque des scélérats voudront porter atteinte à la liberté. Pellering dit qu'il faudra un armement général, dont le seul but serait la défense pour la *Commune*. Puissant dit que lorsque les frontières seront supprimées, il ne faudra plus d'armement et ceux qui voudront la guerre devront être pendus ou fusillés.

On passe à la lecture des articles suivants. Brismée, Verryken et d'autres veulent une république fédérative et la suppression de l'église et de l'état.

L'art. 7 stipule d'augmenter tous les ans de 2 % le droit de l'héritage au profit de l'état, qui deviendrait ainsi propriétaire du sol en 45 ans. Pira dit à ce sujet que la propriété collective a été décrétée dans le congrès et qu'on n'obtiendra rien que par la violence. Standaert répond qu'ils n'ont pas la classe ouvrière avec eux et afin d'arriver à leur but ils doivent avoir l'air de faire des arrangements avec

la bourgeoisie. Verryken est aussi de l'avis qu'on n'obtiendra rien que par la révolution violente. Le président fait connaître que les autres articles seront discutés dans la prochaine séance.

Eugène Hins, ancien secrétaire de la section bruxelloise, venant de Russie pour rendre visite à Brismée, assistait à cette séance, qui

a été levée à 11 heures du soir.

1078. Verslag van een officier van politie te Brussel, 12 juli 1875. StB., Mt., 2.

Samedi de 8 heures du soir jusqu'à vers minuit une quarantaine de communards se sont réunis à l'estaminet de *La Bourse*, Grand' Place, parmi lesquels se trouvaient ceux dont les noms suivent : Taillet, Sellier, Taillade, Colliaux, Lescure, Viel, Lucas, Guillet, Trouchon, Chaudey, François dit Justin, Bellamy, Bienvenu, Platt, Thiolier, Béon, Bouchard, Doubleau, Dupont et Grenier.

1079. Losse nota in inkt, 13 juli 1875.

StB., Mt., 5.

Séance du 13 juillet 1875, tenue par les Cosmopolitains, au local de La Renommée. Grand'Place.

Cette séance, qu'ils appellent philosophique, a commencé à 9 heures du soir. Une dizaine de membres étaient présents.

Un nommé Moreau donna lecture d'une brochure intitulée Périsse Dieu et la Prêtraille, par Emile Lebeau, ex-délégué au Journal officiel de la Commune.

Il lit ensuite l'ouvrage intitulé Les Crimes des Jésuites dévoilés ou les Mystères du Vatican.

Ces ouvrages avaient été apportés par un nommé Couski, aubergiste, demeurant rue Godefroid de Bouillon, n° 46.

Les membres se sont séparés à 10 heures.

1080. Losse nota in inkt, 19 juli 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 19 juillet par la Chambre de Travail, Au Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 7 heures du soir sous la présidence de Lefevre.

Cinq corporations étaient représentées par un ou deux délégués. On y remarquait Bertrand, Flahaut, Paterson, Bazain, Poirier, Lefevre,

Demoulin, Vandenacker, Pellering et Rauchindel.

Après la lecture du procès-verbal, Paterson demande à être déchargé des fonctions de secrétaire, attendu qu'il remplit ces fonctions à l'Internationale, et la chambre ayant été instituée en vue d'attirer à eux les corporations, qui ne veulent pas de l'Internationale, le public saura qu'il fait partie de cette société. Bertrand est choisi pour le remplacer.

Poirier donne lecture d'un long rapport qui n'est autre chose qu'une copie du code des prud'hommes. Il conclut à l'abstention dans les élections des membres, vu que le patron y a plus à dire que

l'ouvrier et que c'est le seul moyen d'anéantir ce conseil.

Pellering, Lefevre et Paterson proposent de tenir un meeting à Molenbeek-St-Jean en vue d'éclairer les travailleurs de ce faubourg et pour leur apprendre qu'ils n'ont aucun intérêt à s'occuper du conseil des prud'hommes. Paterson ajoute que les cigariers, les ébénistes et les mégissiers désirent que ce meeting ait lieu. Cette proposition a été rejetée.

Flahaut fait connaître qu'un congrès des marbriers et tailleurs de pierres aurra lieu le 1^{et} août *Au Cygne*, Grand'Place. (Une réunion des délégués à 10 heures du matin et une réunion publique à 3 heures de relevée.) Paterson et Lefevre sont désignés pour y assister en qualité de délégués.

La séance est levée à 8 1/2 heures du soir.

1081. Losse nota in inkt, 19 juli 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 19 juillet 1875 par les *Solidaires* ou local du Cyone. Grand'Place.

La séance est présidée par Pira. Brismée, Brasseur, Delporte et Standaert se trouvaient au bureau. Après la lecture du procès-verbal on passe à la nomination de délégués au congrès rationaliste. Brismée, Paterson, Depaepe, Standaert et Grisel sont proposés. Les deux premiers ayant obtenu la majorité des voix, sont désignés.

Amedée Cadout, Stipulkoesky et Vandenacker proposent ensuite de tenir leur banquet anniversaire au restaurant du *Tonneau*, rue de Ligne. Cette proposition est admise et il est décidé que ce banquet aura lieu le 1^{er} août à 5 heures de relevée. Brismée demande si des étrangers à la société peuvent faire partie du banquet. Il dit à ce sujet qu'il y a dans la *Société du Prêt mutuel français* des individus,

dont il ne voudrait pas supporter la présence, entre autres un nommé Pottel, qui est un escroc. Il y a d'autres membres de cette société, qui ne partagent nullement nos convictions, dit-il. C'est ainsi qu'un ex-capitaine de la *Commune* a été enterré par les prêtres.

Après une longue discussion, à laquelle prennent part les nommés Cadout, Standaert, Brasseur, Brismée, Stipulkoesky, Bauchery, Depaepe, Mondée et Berneau, il est décidé que les membres faisant partie d'une société rationaliste pourront seuls y prendre part.

Brismée propose ensuite l'exclusion du nommé Peeters, qui avait appelé un prêtre au lit de mort d'un nommé Carlier. Cette exclusion est admise à l'unanimité des membres présents.

La séance, qui était composée d'une cinquantaine de membres, est levée à 11 3/4 heures.

1082. Losse nota in inkt, 26 juli 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion de la section bruxelloise de l'Internationale du 26 juillet 1875 Au Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 10 heures du soir sous la présidence de Debueger. Paterson et Debueger se trouvaient au bureau. Pira remet une lettre au secrétaire, émanant du conseil régional de Verviers, qui demande s'il y aura cette année un congrès en Suisse. Paterson dit que cette question a été résolue négativement depuis plusieurs mois.

Brismée rappelle les motifs qui ont été donnés à cet égard : l'Espagne, l'Italie, la France, l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre ne peuvent s'y faire représenter, l'un pays à cause des persécutions contre l'Internationale et l'autre parce que cette société y est en quelque sorte anéantie. La Belgique et la Suisse ne peuvent pas se mêler de faire une révolution. Il est d'avis qu'il est préférable de publier dans les journaux socialistes que le congrès annuel n'aura pas lieu à cause des dangers auxquels les délégués des pays étrangers seraient exposés. Debocq père dit que cette publicité donnerait une arme à la bourgeoisie, qui se réjouirait de leur défaite. Debueger croit qu'il serait préférable d'annoncer simplement que le congrès international est remis à une date non déterminée. Bertrand propose d'engager la fédération jurassienne de publier un manifeste. La proposition de Debueger est admise.

Paterson donne ensuite lecture d'une lettre du secrétaire du Centre, qui lui demande son concours à un meeting de l'Internationale, qui aura lieu à La-Hestre le 15 août prochain. Paterson devant assister le même jour au congrès rationaliste, il est décidé que Brismée

et Melchior feront une démarche auprès de Depaepe et Verrycken, afin de décider ces derniers à se rendre à La-Hestre.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre du nommé Zeghers, qui donne sa démission de l'Internationale.

Brismée propose de chercher un autre local, parce que les *Solidaires* se réunissent également le lundi dans cette salle; ceux-ci comptant beaucoup de Français parmi leurs membres, il ne veut pas assumer la responsabilité de compromettre ces étrangers. Debocq promet de chercher un autre local.

La séance est levée à 11 1/4 heures.

1083. Losse nota in inkt, 27 juli 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 27 juillet 1875 par les Cosmopolitains, A la Renommée, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 heures du soir sous la présidence de Moreau. Une quarantaine de membres furent présents.

Van Peteghem donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Les personnes suivantes sont admises en qualité de membre : Arteau, rue Botanique, 46; V. Montagu, rue des Grands-Carmes, 26; la femme Paterson, passage de la Monnaie; un nommé Leval et sa femme; un nommé Maes; Paterson, rue Haute, n° 106 et un ébéniste, rue du Damier, 5.

Le trésorier Ed. Leto, (demeurant rue du Billiard, 29, à Molenbeek-St-Jean), expose la situation du 1^{er} trimestre : il reste une vingtaine de francs en caisse. Liberton, Deprez et 7 ou 8 autres membres doivent être rayés pour cause de non-paiement et le nommé Smets-Massart à été exclu.

Sur la proposition de Stipulkovsky, Spehl et Revers, la radiation des membres retardataires est remise jusqu'après le congrès rationaliste.

Le secrétaire-correspondant Meert donne lecture d'un projet de lettre à envoyer à Lodelinsart. Il y est d'abord question d'écarter la question de créer des écoles d'athées, ensuite de la modification de l'article 19 du règlement de la fédération, ainsi conçu : "Le conseil pourra admettre des groupes nouveaux, si celui ou ceux qui sont établis dans l'endroit ou les environs du lieu, où un nouveau groupe se forme, est ou sont de cet avis." Van Peteghem appuie la modification proposée afin de donner au conseil fédéral le pouvoir d'admettre de nouveaux groupes. Debueger s'oppose à cette modification, parce

qu'il est impossible de donner de pareils droits au conseil fédéral. Spehl et Stipulkovski sont de l'avis de ce dernier, qui reçoit l'approbation de l'assemblée.

Stipulkovski rappelle ensuite qu'il avait été question dans une assemblée des Cosmopolitains de s'adresser à la Ligue de l'Enseignement pour obtenir son concours à l'effet d'établir des écoles rationalistes. Il ajoute que la Société des Solidaires a fait observer qu'il appartient au congrès de décider, si l'on peut demander le concours de la Ligue.

L'assemblée décide également qu'il y a lieu de s'opposer à l'article de l'ordre du jour du congrès, ayant pour but l'organisation d'une association de secours mutuels, parce qu'il existe déjà à Bruxelles des sociétés de ce genre, dont tous les corps de métier font partie.

Le secrétaire donne lecture d'une question à ajouter à l'ordre du jour du congrès : "Afin de pouvoir activer la propagande, il serait désirable d'instituer un fonds fédéral".

Revers dit à ce sujet que la fédération est à peine constituée et qu'il y a des sociétés qui n'ont pas encore fait parfait leur droit d'affiliation et qu'on parle déjà d'établir des écoles, d'organiser des secours mutuels et d'instituer un fonds fédéral. Dumont pense qu'un organe rationaliste pourrait faire beaucop de propagande. Stipulkovski répond qu'on a déjà assez de journaux pour le moment. Spehl est d'avis qu'un fonds fédéral serait utile, afin d'établir des bibliothèques et de distribuer gratuitement des brochures.

On passe ensuite à la nomination d'un délégué au congrès. Sont proposés : Revers, Debueger, Stipulkovsky, Van Peteghem et Desteeger. Ce dernier est nommé.

La séance est levée à 11 1/2 heures.

1084. Losse nota in inkt, 29 juli 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion du 29 juillet 1875 tenue par les Solidaires, Au Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures sous la présidence de Brismée. Paterson remplit les fonctions de secrétaire. Standaert et Brismée se trouvaient au bureau. Cette réunion, qui avait pour but l'organisation du banquet anniversaire du r^{er} août, se composait d'une quarantaine de membres.

Berghmans donne lecture d'une lettre qui a été adressée à Brismée par le secrétaire du conseil fédéral des rationalistes à Lodelinsart. Par cette lettre celui-ci demande les noms des délégués, qui

se rendront au congrès et communique les questions à l'ordre du jour. Une nouvelle question y était ajoutée, celle de savoir si la femme a une part assez grande dans le mouvement rationaliste. Brismée propose d'écarter cette question, la femme étant mise à la hauteur de l'homme, il ne dépend que d'elle de participer à tous les mouvements. Sur la proposition de ce dernier, la réunion émet l'avis qu'il y a lieu de transférer le conseil fédéral dans le Centre, qui a besoin de propagande.

Le président donne lecture des autres questions à l'ordre du jour, en premier lieu modification à l'article 19 du règlement. Brismée propose la modification suivante : "Le conseil ne pourra admettre de nouveaux groupes que pour autant que ceux établis dans l'endroit ou dans les environs du lieu où ces derniers se forment, y donnent leur consentement. En cas d'opposition, le nouveau groupe pourra

s'adresser au congrès." Cette proposition est admise.

Depaepe prend la parole au sujet de l'organisation d'une association de secours mutuel dans la fédération. Tout en reconnaissant le grand service qu'une association de l'espèce pourrait rendre, il dit que l'établissement pour tout le pays serait fort difficile. Brismée, qui est du même avis, n'admet pas le mot de secours, mais bien celui d'assurance mutuelle. Brismée et Standaert proposent d'écarter la question de l'établissement d'un fonds fédéral et de s'attacher d'abord à la création d'écoles rationalistes.

La séance est levée à 11 heures.

La conférence que devait donner ce même jour le docteur Depaepe, n'a pas eu lieu à cause de l'absence du public. Cinq auditeurs étaient présents, parmi lesquels se trouvaient Bazin, Paterson et Bertrand.

1085. Losse nota in inkt, 1 augustus 1875.

StB., Mt., 5.

Banquet donné par les Solidaires à l'occasion de l'anniversaire de la fondation de la société (1^{er} août 1875).

Ce banquet a commencé vers 6 heures du soir. Après le repas, Debocq propose Brismée pour présider la société, ce qui fut admis.

Ce dernier monte sur une chaise pour lire un discours dans lequel il fait l'historique de la société, sa fondation, son but, ses tendances, qui sont d'affranchir le peuple de la prétraille et de tout despotisme, en vue d'arriver au triomphe du prolétariat par l'étude des questions philosophiques, économiques, politiques et sociales. Il cite le nom de quelques révolutionnaires de 1789, qui tentèrent les premiers efforts pour récolter le fruit de la semence, qui avait été jetée longtemps avant eux par quelques philosophes. Il arrive ainsi à la Commune de Paris, dont il cite les noms des principaux membres, et notamment Varlin. Il porte ensuite un toast à ces martyrs, qui se sont sacrifiés pour le bien-être des travailleurs.

Depaepe et Stipulkoesky portent un toast à la prospérité de l'association. Les chanteurs se firent ensuite entendre. Frix, Dubrey, Cadout et sa dame, Farin, Kermann, Pierron et Mondée entonnèrent des romances. Des chansons démocratiques et républicaines furent chantées par David, Sanglier, Berneau, Paterson, Poutrel, Debocq et Mme Melchior.

Un incident a marqué cette fête : Paterson s'était mis au piano pour accompagner les chanteurs. Brismée et une partie des personnes présentes s'y sont opposés, tandis que l'autre partie s'est rangée du côté de Paterson, ce qui a amené un moment de trouble et de discorde, qui ont produit un tel vacarme, qu'il était impossible d'entendre les chanteurs.

A minuit la plupart des membres sont retournés à leur domicile. Un petit groupe s'est installé dans l'arrière-place, où ils ont chanté à tour de rôle des chanchons démocratiques et obscènes. On y remarquait Brismée, Mettewie, Frix, Dubrey, Briard, Guilhelmus, Brasseur, Pira, Saccasyn, Paterson, Sanglier, David, Berghmans, Cadout, Debocq, Bazin et Poutrel.

Une collecte a été faite au banquet au profit d'un nommé Mortier, expulsé du pays. Cette collecte a produit une somme de 11,70 fr.

1086. Losse nota in inkt, 2 augustus 1875.

StB., Mt., 5.

Séance du 2 août 1875 tenue par la Chambre du Travail, Au Cvane. Grand'Place.

La séance s'ouvre à 7 heures du soir sous la présidence de

Cooremans. Cinq corporations étaient représentées.

Un nommé Mathaiwe de Liége demande la parole pour rendre compte d'une mission dont il est chargé de la part de l'administration du journal L'Ami du Peuple. La rédaction ayant appris que la chambre avait l'intention de créer un organe, fait observer qu'il n'est pas facile d'assurer une existence à un journal de l'espèce et qu'on ferait du tort aux journaux socialistes existantes, sans être sûr de maintenir le nouvel organe. Il engage plutôt la chambre à propager L'Ami du Peuple, dont la rédaction est à sa disposition à condition de faire écouler une partie de ce journal. Il prie la chambre de lui donner une réponse par écrit.

Paterson propose de faire droit à cette demande. Bazin dit que la chambre ne peut pas prendre un engagement officiel, la plupart des socialistes de Bruxelles étant déjà abonnés à ce journal. La réunion décide qu'on répondra en ce sens, que la chambre regrette de ne pouvoir prendre un engagement officiel avec L'Ami du Peuple, attendu que, quoiqu'elle poursuive le même but et les mêmes principes de l'Internationale, elle ne peut l'avouer ouvertement parce que la plupart des corporations de Bruxelles ont peur de ce nom et principalement celles qui ne sont pas encore affiliées; que la chambre remercie la rédaction de ce qu'elle veut bien insérer des articles et qu'elle fera des efforts pour propager le dit journal. Bertrand est chargé de faire la rédaction de la réponse.

L'ordre du jour appelle la révision du règlement. Bazin propose de remettre cette question, qui porte sur le droit d'affiliation, à l'approche de l'hiver, afin de ne pas mettre davantage le désarroi dans leurs rangs. Verbruggen demande que cette question soit vidée à bref délai. Il propose de ne pas exiger de droit d'affiliation et d'alimenter la caisse par des bals, etc. Paterson demande qu'on conserve l'article avant trait aux cotisations. Betrand est du même avis.

Verbruggen demande à développer dans la prochaine séance le moyen de faire marcher et prospérer la chambre sans que les sociétés soient mises à contribution. Cette proposition est admise.

Sur la proposition de Bazin, il est décidé que le secrétaire écrira aux menuisiers, ébénistes, cordonniers, bijoutiers, mécaniciens et mégissiers, qui ne sont généralement représentés que par un seul délégué et parfois pas du tout.

Il fut décidé ensuite que des circulaires seront distribuées spécialement pour la dernière conférence que doit donner Depaepe le 19 de ce mois sur l'économie sociale.

La séance est levée à 8 1/2 heures.

1087. Losse nota in inkt, 2 augustus 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion du 2 août 1875 tenue par les *Solidaires* au local du *Cyene*, Grand'Place.

Cette séance administrative s'est ouverte à 9 1/2 heures du soir sous la présidence de Brasseur. Après la lecture du procès-verbal, on admet un nouveau membre du nom de Bazin. Paiement des cotisations.

Demoulin recommande un citoyen allemand, qui se trouve dans la salle pour l'obtention d'un emploi. Cet homme a dû quitter Paris. Brismée répond qu'il y en a encore d'autres qui cherchent à se caser et engage ceux qui ont connaissance d'un emploi vacant à le faire savoir au bureau.

Stipulkoesky fait connaître que le citoyen François Mortier, pour lequel une collecte a été faite au banquet des *Solidaires*, avait provisoirement refusé de l'accepter, disant qu'il n'en aura pas besoin s'il obtient un délai d'un mois pour quitter le pays. Brismée dit que Mortier à une femme et deux enfants et propose au comité de prévoyance d'y ajouter une somme jusqu'à concurrence de 25 fr. Cette proposition est approuvée.

La séance est levée à 10 1/4 heures.

1088. Verslag van een officier van politie te Brussel, 5 augustus 1875.

StB., Mt., 2.

Hier au soir 40 à 50 communards se sont réunis à l'estaminet de La Bourse, Grand'Place, où ils ont tenu une séance dans la grande salle, qui a commencé à 9 heures et a été terminée à 11 heures 3/4. Dans le nombre des membres présents, nous avons remarqué ceux dont les noms suivent : Sellier, Bouchard, Doubleau, Grenier, Constant, Dupont, Lescure, Viel, Colliau, Lucas, Taillade, Guillet, Bellamy, Platt, Bienvenu, Platt, Thiolier père, Delorière, Trouchon et Chaudey.

1089. Uittreksel uit een particulier verslag, 6 augustus 1875. ARAB., Vreemdelingenpolitie, 247.812.

La Comédie politique, journal satirique illustré, paraîtra demain. Les rédacteurs en sont Georges Cavalier et Lesage, ce dernier bailleur de fonds.

1090. Losse nota in inkt, 9 augustus 1875.

StB., Mt., 5.

Séance du 9 août 1875 par l'Internationale au local du Cygne, Grand'Place.

Une quinzaine de membres furent présents. Il y avait aussi quelques membres des *Solidaires* à cette réunion, entre autres : Poutrel, Kersmann, Cadout, Delporte, Bourgin et Bazin. Un nommé Vivequin Alexandre était également présent. Il dit entre autres qu'il avait quitté la ville de Roubaix de crainte d'être expulsé de la France à cause de ses opinions politiques; il ajoute qu'il a préféré prendre les devants pour rentrer dans le pays.

Brismée fait connaître qu'un nommé Dumont, communard, vient encore d'être expulsé du pays. Brismée et Melchior proposent de lui donner une somme de quinze francs. Cette proposition est admise.

Paterson informe la réunion qu'il est parvenu à trouver un local convenable pour leurs réunions à l'estaminet enseigné A l'Escalier, situé dans la rue de ce nom. Brismée dit que le changement de local est nécessaire parce que des Français assistaient à leurs séances, ce qui était très dangereux pour ces derniers. Bourgin ajoute qu'il est même dangereux pour les Belges de faire partie de l'Internationale, parce qu'il a dû quitter un atelier pour ce motif. Brismée répond que chacun doit s'attendre à ces sortes de choses de la part de la bourgeoisie, qui a une peur atroce d'eux.

Il est décidé que la 1° réunion au nouveau local aura lieu le lundi, 23 courant, à 9 heures du soir. On termine la soirée par quelques chants démocratiques. Frix chante la chanson composée par Voglet: Guerre au ciel. Se firent ensuite entendre: Cadout, Paterson, Brismée et Poutre (ce dernier est parti pour Philadelphie).

La société quitte le local à 11 1/2 heures.

1091. Losse nota in inkt, 10 augustus 1875.

StB., Mt., 5.

Conférence donnée le 10 août 1875 par le sieur Moreau au cercle des Cosmopolitains, A la Renommée, Grand'Place.

La conférence commence à 8 1/2 heures du soir. Il y avait environ une quarantaine d'auditeurs. Le sujet de la conférence était la philosophie. L'orateur a consulté tour à tour plusieurs ouvrages. Il a parlé particulièrement d'un auteur du nom de Lanner, qu'il ne considère pas comme un véritable révolutionnaire et dont il déconseille même la lecture aux jeunes rationalistes, parce qu'il s'occupe trop de religion et invoque le nom de Dieu en toute circonstance. Cette conférence a duré environ une heure.

Van Peteghem demande ensuite la parole et consulte l'assemblée aux fins de savoir si elle était satisfaite de la soirée. Celle-ci répond par quelques applaudissements. Sur la demande de celui-ci, Moreau promet de donner de nouvelles conférences.

Les assistants quittent le local à 9 1/2 heures.

1092. Losse nota in inkt, 16 augustus 1875.

StB., Mt., 5.

Congrès des rationalistes, tenu à Lodelinsart les 15 et 16 août 1875.

Les délégués au nombre d'une vingtaine, sont réunis le 15 vers 3 1/2 heures Au Café de l'Egalité, à une fenêtre duquel flotte un drapeau rouge. On remarquait Coulon et Rousseau, représentant l'Affranchissement de Bruxelles; Brismée et Paterson, délégués des Solidaires; Hubert, id. de la Libre Pensée d'Ixelles et Desteiger, représentant les Cosmopolitains.

Le bureau fut composé comme suit : Coulon, président, Dourmont et un autre membre de Lodelinsart, assesseurs; Hubert d'Ixelles et Piette de Verviers, secrétaires.

On passe à la révision du règlement adopté à Bruxelles en décembre 1874. Rousseau, Brismée, Hubert, Coulon, Herrebrand et Desteiger prennent tour à tour la parole. Sur la proposition de ce dernier, un article nouveau y est ajouté, savoir : "Qu'aucun groupe ne pourra avoir droit de vote dans les congrès, s'il n'a pas satisfait au paiement de son affiliation". Piette, délégué de Verviers, s'abstient du vote. La séance est levée à 7 1/2 heures.

A 8 1/2 heures, séance publique à l'estaminet Au Cheval arabe pour la discussion de questions concernant le rationalisme.

La séance est présidée par Coulon.

Ont pris la parole : Coulon, Duchene de Dampremy, Brismée, Hubert et Rousseau.

La question à l'ordre du jour était l'athéisme. Un contradicteur protestant prit la parole pour combattre les opinions émises par les orateurs. Un communard du nom de Bissier, peintre, habitant Lodelinsart, dit également quelques mots, notamment qu'il ne pouvait avoir confiance dans aucune religion, même dans les citoyens qui se disent libres penseurs, parce qu'il avait vu à Paris ce dont ils étaient capables.

La séance est levée à 10 heures du soir.

Séance tenue le 16 août à 10 heures du matin.

A l'appel nominal on constate l'absence de Brismée et Paterson; Hubert était retourné à Bruxelles et Denisson à Anvers. La 2° question à l'ordre du jour était : "Ne peut-on créer des

écoles d'athées en Belgique?".

Cette question donne lieu à de longs débats, auxquels prirent part Coulon, Rousseau, Herrebrand et Desteiger. Cette question a été rejetée par 6 voix contre 5.

On passe ensuite à la discussion de la question : "De l'utilité

d'établir des écoles rationalistes et démocratiques".

Les mêmes orateurs prennent la parole pour démontrer l'utilité de ces écoles.

Cette question est admise à l'unanimité des délégués présents. La question concernant l'institution d'associations de secours mutuel est laissée à l'initiative des groupes.

La séance est levée à midi.

La dernière séance s'ouvre à 3 1/2 heures.

La question du fonds fédéral fut d'abord abordée. Rousseau propose l'établissement du denier des rationalistes; il ajoute que l'argent provenant de ce denier pourrait servir à la propagande, soit pour fonder des écoles rationalistes, soit pour lancer des brochures ou fonder des journaux. Brismée combat cette proposition, disant que ce serait un moyen de centraliser les pouvoirs du conseil fédéral, qui doit au contraire avoir le moins d'attributions possible. Il admettrait toutefois cette institution à la condition que l'argent aurait une destination fixe, par exemple l'établissements d'écoles rationalistes. Il ajoute qu'aucun délégué ne peut voter sur cette proposition, qui est nouvelle et qui n'a pas été discutée au sein des groupes.

Herrebrand essaie de la faire admettre. Rousseau dit qu'il est impossible d'attendre encore une année pour mettre cette question en pratique et qu'il est urgent d'employer tous les moyens de propagande.

Brismée, Desteiger et Coulon répondent que ce serait outrepasser les pouvoirs de leur mandat s'ils votaient pour une affaire dont les groupes n'ont aucune connaissance.

Il est décidé que cette question sera discutée au congrès l'année

prochaine.

Brismée propose de transférer le conseil fédéral dans le Centre; il est urgent, dit-il, de placer le conseil fédéral dans les campagnes, qui n'ont pas les moyens de propagande des grandes villes.

Wart et Duchesne prennent la parole sur cette proposition, qui est admise, mais le conseil n'entrera en fonctions qu'au mois de

janvier 1876.

Sur la proposition de Brismée, il est décidé que le transfert de ce conseil sera voté annuellement dans chaque congrès.

La séance est levée à 6 heures du soir.

1093. Uittreksel uit een particulier verslag, 17 augustus 1875.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 247.812.

Hier a eu lieu l'enterrement du réfugié Vial Philibert-Laurent. Au cimetière, Cavalier a prononcé un discours et a profité de la circonstance pour jeter quelques nouvelles pierres à son ex-ami Gambetta (1).

Hier a eu lieu l'enterrement du réfugié Vial Philibert-Laurent. Au cimetière, Tabaraud a exalté la nouvelle victime des Versaillais (2).

1094. Losse nota in inkt, 23 augustus 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 23 août 1875 par l'Internationale à son local rue de l'Escalier, n° 39 (3).

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures sous la présidence de Bertrand. Une trentaine de membres furent présents.

Le président donne lecture du programme socialiste inséré dans Le Mirabeau et qui avait été proposé par les Gantois au congrès de Jemappes le 16 mai dernier. Il s'arrête à l'article 11, ainsi conçu : "L'enseignement supérieur accessible à tous". Debueger dit à ce sujet qu'on est d'accord sur ce point et que tous les parents désirent de voir leurs enfants acquérir une bonne instruction. L'article 12 porte que la durée du travail ne pourra jamais excéder 8 heures par jour. Puissant dit que le seul programme qu'on puisse admettre, c'est de faire travailler tout le monde.

Brismée, prenant la parole, dit qu'il est impossible de discuter un programme de cette manière. Il ajoute que celui présenté par les Gantois a été fait au point de vue du radicalisme et du doctrinarisme, et que pour en élaborer un, il s'agit de réunir les diverses questions résolues dans les congrès internationaux. De cette manière on pourrait en posséder un de quelque valeur; d'autres questions se présenteront successivement, telles que l'assurance des citoyens, qui est une des premières choses qu'on devrait posséder. Il ne suffit pas que tout le monde travaille, mais il faut encore assurer l'existence à chacun. Il n'est pas juste que celui qui a le malheur d'avoir beaucoup

⁽¹⁾ Volgens Ranc zou Cavalier nog pas 300 fr. gekregen hebben van Gambetta.

⁽²⁾ ARAB., Vreemdelingenpolitie, 277.983.

⁽³⁾ In de bundel: een bij Brismée gedrukte uitnodiging tot deze vergadering. Het was de eerste bijeenkomst in dit lokaal.

d'enfants, ne puisse leur donner à tous une bonne instruction et gagner suffisamment pour les élever tous d'une manière convenable. Il propose de charger un comité de réunir les questions discutées dans les congrès.

Debueger demande que l'assemblée se prononce pour savoir s'il y a lieu de faire un programme socialiste. Paterson dit que cela est nécessaire afin de démontrer en toute circonstance le but et les principes de l'Internationale. Un comité est nommé à cette fin; il est composé de Brismée, Paterson, Saccasyn, Standaert et Depaepe et se réunit le 30 août Au Cygne, Grand'Place, à 8 heures du soir.

Paterson donne ensuite lecture d'une lettre du nommé Demoulin de Verviers, qui demande qu'un congrès privé se réunisse en Suisse. Brismée dit que le conseil régional abuse de ses pouvoirs et qu'il ne se rend pas compte des vœux émis par les groupes et que l'impossibilité de ce congrès a été démontrée à Jemappes. Il est décidé qu'on répondra en ce sens au conseil régional.

La séance est levée à 10 1/2 heures.

1095. Losse nota in inkt, 24 augustus 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue par les Cosmopolitains le 24 août 1875, A la Renommée, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 heures du soir sous la présidence de Dejuman.

Van Peteghem, secrétaire, rend compte de la situation du 1^{er} trimestre; il en résulte que la recette a été de 99,27 fr. et la dépense de 69,54 fr.: encaisse: 29,73 fr. Vandenacker demande à examiner les détails des comptes, à l'effet de savoir si l'enterrement de Dumarteau avait été payé par la société.

Le procès-verbal est adopté.

Quelques membres effectuent leur cotisation. On décide ensuite de rayer de la société les nommés Boulanger, Leroy et Liberton, trois communards, appartenant à la goguette française et qui n'ont encore effectué qu'un seul versement.

On admet ensuite comme nouveaux membres: Charles Minet, petite rue de la Madeleine, 18; Loucause Alexandre et Vinck, chaussée d'Anvers, n° 141.

Desteger rend compte de sa mission au congrès de Lodelinsart.

Meert donne connaissance de la mort d'un sociétaire, le nommé
Vanmeerbeeck, demeurant rue T'Serclaes, et dont l'enterrement a eu
lieu par les soins du clergé; il saisit cette occasion pour engager les

membres à signer une formule testamentaire, ajoutant qu'il n'y avait que quatre ou cinq membres qui avaient rempli cette formalité.

Il fait connaître que Vuilmet vient de terminer une brochure

ayant pour titre Les Cosmopolites.

Van Peteghem annonce qu'une conférence aura lieu le 14 septembre, donnée par le nommé Rocher. Il engage l'assemblée à faire acte de présence.

Il distribue ensuite le discours de réception de Mr Littré à la Franc-Maçonnerie. Il vendait, en outre, une chanson intitulée Le Chant des Cosmopolitains.

La séance est levée.

1096. Losse nota in inkt, 26 augustus 1875.

StB., Mt., 2.

Conférence donnée le 26 août 1875 par le docteur Depaepe au local du Cygne, Grand'Place.

La conférence commence à 9 1/4 heures du soir. Il y avait environ 200 personnes présentes, parmi lesquelles on remarquait les membres de l'Internationale, ceux du Cercle populaire et beaucoup de communards, parmi lesquels se trouvaient Davoust, Sellier, Beauchery, Liberton, Grisel, Tabaraut, Cavalier, Colliot, Mondée, etc., etc.

Il y avait aussi quelques délégués de la Chambre du Travail. Le reste du public, étranger aux associations, s'était rendu à cette conférence, sans doute à la lecture de La Chronique, qui l'avait annoncée.

Un socialiste allemand, expulsé de France parce qu'il était soupconné d'avoir pris part à la Commune y assistait; ce dernier a été rencontré plusieurs fois à l'estaminet du Cygne avec Brismée, Depaepe et autres.

La conférence avait pour objet l'économie sociale. L'orateur critique plusieurs auteurs qui ont traité cette question.

Il tend à démontrer au public comment les socialistes (dont il fait partie) entendent l'économie sociale, qui est composée de trois points essentiels, qui sont : la production, la distribution et la consommation. Il développe, en socialiste et comme il l'entend, ces trois points qui formeront à son point de vue, la base de toutes sociétés à un moment donné. Il démontre l'erreur de beaucoup d'ouvriers qui n'ont fait qu'effleurer ces questions sociales et emploient parfois des formules contraires à la raison et en contradiction avec ces sciences, dont ils se croient les partisans. Il parle du capital, de sa source, de sa définition. C'est ainsi qu'on peut appeler capital l'argent, les

substances, les outils, les machines, etc., etc. Il dit que beaucoup d'ouvriers se recrient contre le capital sans savoir ce qu'ils entendent par ce mot. Il rappelle d'autres formules employées par eux et dont ils ne se sont pas fait une juste idée, telle que celle-ci: "La vie ne peut appartenir qu'aux producteurs", alors qu'il faut aussi dans la société des distributeurs; il y aura aussi à pourvoir à l'entretien des consommateurs, qui ne peuvent produire, tels que les aliénés, les infirmes, etc.

Il faut que tout le monde travaille, soit de l'esprit, soit du corps; il engage les ouvriers à s'unir pour étudier les questions sociales, afin d'être en état de résister aux exigences de leurs oppresseurs, chercher à conquérir les droit qui leur sont méconnus et les maintenir par l'union.

Il termine en engageant les ouvriers à s'associer afin d'arriver un jour à être en état de faire leurs propres affaires par la collectivité. La séance est levée à 11 1/2 heures.

1097. Losse nota in inkt, 30 augustus 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 30 août 1875 par les Solidaires au local du Cygne, Grand'Place.

Vers 9 1/2 heures du soir ils montent au local où des conversations particulières s'engagent. A l'arrivée de deux communards, qui travaillent chez le fabricant de pianos Berden, Brismée et Vaughan leur demandent s'ils ne connaissent pas un Français, qui a reçu l'ordre de quitter la Belgique et qui avait demandé des secours. Un des communards répond que l'individu en question avait travaillé chez Mr Berden et qu'il y avait tenu une mauvaise conduite, ce qui est cause de sa misère. Il ajoute qu'il est indigne d'être secouru par l'association, dont il n'avait pas voulu faire partie.

Le comité de prévoyance, composé de Paterson, Melchior, Petersen, Godfurneau et Saccasyn, se réunissent à une table à part où ils s'entretiennent de l'organisation d'un concert pour alimenter la caisse, qui paraît être vide. Ce concert sera donné le 20 septembre.

Cadout s'adresse à Brismée pour lui faire connaître qu'il s'est rendu plusieurs fois Au Cygne pour remettre un livre au bibliothécaire Berghmans, mais qu'il ne l'avait jamais trouvé. Brismée répond que Berghmans est presque toujours absent des séances et propose Frix et Beauchery pour le remplacer; ceux-ci acceptent.

Ils quittent la salle à 11 heures du soir.

1098. Losse nota in inkt, 1 september 1875.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 294.299.

. . .

Schlesinger s'est rencontré à Paris avec Kersten, dont il a été question lors du congrès de l'Internationale, qui a eu lieu à Bruxelles au mois de septembre 1874, et qui lui a donné une lettre de recommandation pour De Paepe.

A Bruxelles, il n'a pas assisté aux réunions de l'Internationale.

1099. Verslag van een officier van politie te Brussel, 1 september 1875.

StB., Mt., 2.

Il m'a été dit que demain, 2 du courant, à l'occasion de la bataille de Sedan la société *La Germania*, qui a son siège rue St-Jean, n° 36, à la *Taverne du Rhin*, donnera un banquet dans son local.

On craint qu'une manifestation ne se produise devant cet établissement de la part des Français habitant la capitale (1).

1100. Losse nota in inkt, 4 september 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue par la Chambre du Travail le 4 septembre 1875 Au Cygne, Grand'Place.

Les délégués avaient été convoqués pour 6 heures, mais la séance n'a pu s'ouvrir qu'à 7 heures à cause des retardataires. Cooremans présida l'assemblée.

Bertrand donne d'abord lecture du procès-verbal de la séance précédente, ensuite des questions à l'ordre du jour, savoir : 1° rapport de la commission de contrôle; 2° des sections mixtes; 3° de la fédération corporative à l'extérieur; 4° de la nouvelle loi sur les sociétés coopératives et 5° proposition de faire un rapport annuel.

Lefèvre demande à rendre ses comptes et à cet effet il désire que la commission de contrôle présente son rapport, séance tenante, parce qu'il ne peut pas rester longtemps à la réunion. Bazain demande à remettre cette vérification à une prochaine séance, le rapport n'étant pas terminé.

⁽¹⁾ Dit banket ging niet door.

Lefèvre ne veut pas attendre davantage. Bazain répond que le trésorier doit rendre ses comptes quand la chambre le désire. Il dit qu'il a négligé de remplir convenablement ses fonctions et qu'à cause de ses absences réitérées des réunions, les cotisations ne sont pas rentrées et que les délégués ont à différentes reprises dû rapporter leur argent. Lefèvre demande si c'est un blâme qu'on veut lui infliger. Cette discussion amène des propos inconvenants entre ces deux individus et finalement Lefèvre jette sur la table ses livres et l'argent qui lui reste et quitte la salle.

Bazain prend ensuite la parole sur l'admission des sections mixtes. Il a soumis cette question parce qu'il y a des corporations qui n'ont pas adhéré à la *Chambre du Travail*, soit par opposition de leurs comités, soit que la majorité de leurs membres n'en soit pas partisan. Le seul moyen de les attirer serait d'accepter une section mixte, composée d'ouvriers de divers corps de métier non représentés et qui aurait également ses trois délégués. On parviendrait ainsi à constituer de nouvelles associations dans les corps où elles n'existent pas encore et dans celles existantes, on trouverait des ouvriers qui partagent nos idées et qui feraient à leur tour de la propagande. Pour terminer il dit qu'il ne pourra y avoir qu'une seule section de l'espèce et qu'elle devra être composée exclusivement d'ouvriers. Cette proposition est admise.

La séance est levée à 8 3/4 heures.

1101. Losse nota in inkt, 6 september 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 6 septembre 1875 par la Chambre du Travail au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 7 heures du soir sous la présidence de Bazin. Sept corporations étaient représentées, savoir : Bazin pour les bijoutiers, Borger pour les ébénistes, Vanhaelst et Verbruggen pour les cordonniers, Paterson pour les menuisiers, Doyen et Poirier pour les mécaniciens, Bertrand pour les marbriers, Cammaert et Cooremans pour les cigariers. Quelques autres membres de ces corporations étaient présents, ce qui porta l'assemblée à une trentaine de personnes.

Verbruggen prend la parole pour développer sa proposition de faire de la propagande sans mettre les corporations à contribution et sans faire payer un droit d'affiliation à la chambre. On pourrait obtenir ce résultat en donnant des bals et des concerts. Au moyen du produit on pourrait donner des meetings et attirer ainsi les corporations qui se sont tenues à l'écart. D'après lui, ces sociétés se tiennent à l'écart à cause de la cotisation qu'elles considèrent comme ne rapportant aucun intérêt.

Paterson répond qu'il n'est nullement de cet avis. La chambre doit avoir un but plus sérieux que celui que propose Verbruggen, on doit plutôt s'occuper d'études sociales et chercher des adhérents. D'abord, dit-il, nous sommes en révolution contre la bourgeoisie et nous ne pouvons demander leur concours pour atteindre le but que nous poursuivons. Il croit que les bals et les concerts coûteront beaucoup d'argent, plutôt que d'en rapporter. Bazin en Doyen sont du même avis.

Verbruggen soutient que tous les moyens sont bons pour augmenter le nombre d'adhérents et qu'il n'est pas nécessaire d'organiser ces fêtes au nom de la chambre. Le président veut que la chambre travaille au grand jour. Revers n'est pas du même avis que ce dernier. Paterson, Doyen, Borger, Cammaert, Bertrand, Bazin et Revers demandent qu'on passe au vote de la proposition de Verbruggen, qui a été rejetée.

Verbruggen, Schleesinger (Allemand), et Paterson demandent qu'on nomme un trésorier adjoint, le nommé Lefèvre (trésorier) manquant toujours aux réunions. Cette proposition est admise et on décide, en outre, que Lefèvre sera convoqué à la prochaine séance pour rendre ses comptes.

Bazin propose la nomination d'un comité chargé de se rendre dans les corporations non affiliées, afin de leur démontrer le but de la chambre et de les attirer dans son sein. Cette proposition est adoptée.

La séance est levée à 8 1/2 heures.

Dumont, typographe, (cosmopolitain) demeure rue des Alexiens.

1102. Losse nota in inkt, 6 september 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue par les Solidaires le 6 septembre 1875 au local

du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures du soir sous la présidence de Delporte. Une trentaine de membres furent présents. Après la lecture du procès-verbal de la séance précédente, Brismée rend compte de sa délégation avec Paterson au congrès rationaliste de Lodelinsart. Il dit à ce sujet que le compte rendu inséré dans *Le Mirabeau* est inexact. Passant en revue les questions qui y ont été traitées, il fait connaître que la seule de quelqu'importance a été la création d'écoles

rationalistes. Il demande ce que les Solidaires entendent verser pour atteindre ce but.

Il fait ensuite connaître à l'assemblée qu'il a assisté à un meeting de mineurs au Borinage, où les ouvriers ont compris la nécessité de se fédérer internationalement et ont pris des mesures immédiates pour former une vaste fédération en ce sens. On passe ensuite à l'admission de deux nouveaux membres, savoir : Corneille Britgein, ouvrier tailleur, rue Notre-Dame-de-Grâce, n° 6 et François ou Ferdinand Samel, même profession, demeurant rue des Alexiens, n° 4. On décide ensuite de donner un concert le 4 octobre prochain.

1103. Losse nota in inkt, 9 september 1875.

StB., Mt., 5.

Enterrement du nommé Cammaert Emile par les soins de l'Affranchissement, le 9 septembre 1875.

Cammaert avait fait un testament par lequel il déclarait vouloir être enterré civilement. Les parents ayant commandé l'enterrement par l'intermédiaire du clergé, l'exécuteur testamentaire obtint un jugement du tribunal, qui fit respecter les dernières volontés du testateur.

Etaient présents à cet enterrement : Delsante frères, Coulon, Rousseau, Grégoire, Driesmans, Staatge, Dupaix et Eberaert, etc.

Pellering père et fils, dépositaires de la civière et du drap mortuaire de la société, ont mis de l'opposition à la remise de ces objets et n'ont cédé que sous les menaces. Leur exclusion de la société est décidée.

Les nommés Rodde, Staatge, Paterson, Dupaix, Delsante, Heinemann et Vuilmet ont porté le cercueil tour à tour.

Delsante Pierre a lu d'abord sur la tombe la formule testamentaire signée par le défunt. Il a prononcé ensuite quelques paroles pour protester contre les actes posés par les parents.

Coulon, Dupaix et Rousseau ont lu chacun un discours dans lequel ils blâment également la conduite des parents de Cammaert. Les paroles de "Vive la Commune" furent prononcées par Coulon et Rousseau.

Rodde demeure rue Camusel, n° 38; Mareau, id.; Delsante Hubert, rue de la Chaumière, 19; Heinemann, rue Vanderschrick, à l'estaminet Vanhoek. (Ils sont tous cosmopolitains.)

1104. Uittreksel uit een particulier verslag, 11 september 1875.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 247.812.

Cavalier doit donner le 17 de ce mois une conférence à Verviers. Il y traitera la question de l'enfant devant la famille et la société.

1105. Losse nota in inkt, 13 september 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 13 septembre 1875 par l'Internationale à l'estaminet de L'Escalier, rue du même nom.

Vers 9 1/2 heures du soir une quinzaine de membres se trouvaient réunis dans la salle. Avant la séance Brismée, Brasseur, Depaepe, Standaert, Melchior et Paterson ont pris la résolution de convoquer les *Solidaires* à une assemblée générale le 20 courant, afin de leur proposer d'organiser une manifestation à faire et de se réunir un dimanche pour se rendre en corps au cimetière sur la tombe de Cammaert, ex-secrétaire de l'*Affranchissement*. Brismée ouvre ensuite la séance.

Après la lecture du procès-verbal de la séance précédente, Paterson fait connaître que les nommés Amédée Cadout et J. Borgé, rue de Cologne, 134, sont présentés comme candidats. Ces derniers sont admis à la société.

Il est décidé ensuite qu'on procédera à une prochaine séance au renouvellement du comité actuellement composé de : Standaert, Brismée, Depaepe, Brasseur, Berghmans, Paterson et Mercier. Pira de mande aussi à être remplacé dans ses fonctions de secrétaire correspondant.

Sur la proposition de Depaepe, ils est convenu d'attendre le renouvellement du comité pour s'occuper de la rédaction d'un programme socialiste.

La séance est levée à 11 1/2 heures.

1106. Losse nota in inkt, 14 september 1875.

StB., Mt., 2.

Conférence donnée le 14 septembre 1875 par le sieur Desteger à la Société des Cosmopolitains à La Renommée, Grand'Place.

La conférence commence à 9 h. du soir. Une trentaine de personnes, parmi lesquelles on remarque plusieurs femmes et enfants, assistent à la réunion.

Vanpeteghem, secrétaire de la société, se trouve au bureau.

Le conférencier parle sur la géologie. Il explique les différentes phases de la formation du globe et démontre qu'il n'a pu être créé en 6 jours, ainsi que le dit la *Genèse*, mais qu'il a fallu un nombre incalculable d'années à sa composition. Il parle ensuite des phénomènes qui se passent à l'intérieur et à la surface de la terre.

Il interrompt la conférence à 9 1/2 heures et profite de ce repos pour recommander la nommée Ceber ou Seber (Française), qui se trouve dans une situation malheureuse. Vanpeteghem fait circuler une liste de souscription qui produit une somme de dix francs.

Desteger continue ensuite sa conférence, qu'il termine en engageant tant les déïstes que les matérialistes, etc. à étudier ce sujet, afin d'être, le cas échéant, en mesure de combattre les mensonges employés par tous les chefs des cultes pour maintenir ou attirer dans leur cercle tous les esprits faibles.

La soirée se termine à 11 heures.

Meert, le secrétaire correspondant des Cosmopolitains, demeure rue du Marais, n° 37.

1107. Losse nota in inkt, 20 september 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue par la *Chambre du Travail* le 20 septembre 1875 au local du *Cygne*, Grand'Place.

Toutes les corporations adhérentes y étaient représentées à l'exception de celle des cordonniers. Pira remplit les fonctions de président. Bertrand, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente.

L'ordre du jour appelant la question du paiement des cotisations, Cooremans prend la parole pour proposer le droit d'affiliation par membre. Kats et Peetersen sont du même avis. Betrand et Ringault, marbriers, s'y opposent, alléguant que leur corporation a des frais considérables à supporter : l'impression du journal La Persévérance leur coûte 40 francs par mois et la location de leur salle 35 fr. Ils demandent le maintien du mode actuel de paiement afin d'engager les petites corporations à augmenter le nombre de leurs membres.

Bazin trouve qu'il serait logique de payer par membre, mais les grandes corporations demanderaient à se faire représenter par un plus grand nombre de délégués, ce qui est inadmissible puisque les délégués représentent la corporation. Toutefois, il est d'avis que ce mode de paiement fera sortir de la chambre les sociétés les plus nombreuses. Il propose de prélever la somme d'un franc

des sociétés ayant moins de 20 membres, 3 fr. de celles qui en ont

50, et 4 fr. de celles qui possèdent plus de cent membres.

Sur la proposition de Doyen, il est décidé qu'on attendra encore quelque temps avant d'apporter des modifications aux statuts. Demoulin propose de donner un bal comme moyen de propagande à l'occasion de l'anniversaire de la fondation de la chambre. Flahaut répond que les principes démocratiques et sociaux de la chambre lui interdisent de donner des bals, ce qui est immoral. Il propose avec Bazin de tenir un meeting. Seulement, il reconnaît qu'il n'y avait pas d'orateurs à la première assemblée générale présidée par Paterson. Sur sa proposition, il est décidé qu'on tiendra un meeting, suivi de concert et qu'on fera payer une entrée au public.

Cooremans, Bazin, Lefevre, Bertrand et Flahaut sont nommés comme délégués afin de se rendre dans les autres corporations pour y faire de la propagande. Bazin, Cooremans et Paterson sont désignés

pour contrôler le livre du trésorier.

Kats prend la parole et demande que la chambre s'occupe prochainement de la question ayant trait aux ateliers coopératifs. Les teinturiers en peaux, qui ont constitué une société de ce genre, sont sur le point de se faire reconnaître par le gouvernement. Cette question sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

La séance est levée à 9 heures du soir.

1108. Losse nota in inkt, 20 september 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 20 septembre 1875 par les Solidaires au local

du Cygne, Grand'Place.

Cette séance, qui avait pour objet l'organisation d'un concert à donner le 4 octobre, s'ouvre vers 10 heures du soir sous la présidence de Delporte. Une quarantaine de membres furent présents.

Brismée propose les nommés Beauchery et Frix comme bibliothécaires en remplacement de Berghmans, qui montre beaucoup de négligence. Standaert demande qu'on diffère cette nomination jusqu'au jour où on renouvellera le comité. Brismée s'y oppose et désire que Beauchery soit nommé. Ce dernier, qui est Français, ne peut sans danger s'occuper de propagande, tandis qu'il peut sans crainte remplir les fonctions de bibliothécaire. Frix et Beauchery sont désignés pour cet emploi.

Brismée propose ensuite une contribution annuelle de 15 centimes au profit d'une école rationaliste à créer, attendu qu'il n'existe encore aucune école de ce genre où ils puissent envoyer leurs enfants. On demandera à placer des boîtes dans les estaminets qu'ils fréquentent et on désertera ceux dont les chefs refuseront d'accepter les troncs en question. Il veut que les femmes des membres paient également un droit d'affiliation de 25 centimes.

Brismée répond à une demande de Standaert que chaque association est appelée à faire connaître au conseil fédéral la contribution qu'elle pourra payer et qu'il a proposé les sommes susdites. La proposition de Brismée est adoptée. Brismée et Paterson vendent des cartes pour le concert du 4 octobre.

Ce dernier propose de donner une partie du produit de ce concert à la veuve de Daviod, qui se trouve dans la misère. Brismée dit qu'il a été embarassé lorsqu'il a dû convoquer les membres à l'enterrement de Daviod, parce qu'il avait eu l'imprudence de prêter le livre d'adresses à Pirifoque pour convoquer la société à l'enterrement de la femme de celui-ci. Il ajoute qu'une imprudence semblable, qui pourrait faire tomber les livres entres les mains de Mr Berden, ne lui arrivera plus.

L'assemblée reconnaît que Brismée n'a pas rempli son devoir en cette circonstance et décide que les livres ne peuvent plus être confiés à qui que ce soit. Parlant de l'enterrement de Dufrasne, Standaert se plaint que le plus grand nombre de membres y manquait et qu'il devient impossible de porter les cercueils. Il demande qu'à l'avenir on se serve d'un corbillard. Il est décidé que dorénavant Paterson, directeur des funérailles, se rendra à l'hôtel de ville à chaque décès d'un membre pour s'informer du jour et de l'heure où le corbillard sera disponible.

La séance est levée à 11 1/2 heures.

1109. Losse nota in inkt, 25 september 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 25 septembre 1875 par les Solidaires, Au Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 10 heures du soir. Brismée donne lecture d'une lettre émanant du bureau de rédaction de L'Ami du Peuple, par laquelle il fait connaître la situation gênante de ce journal et demande à ouvrir des listes de souscription en sa faveur.

Standaert répond qu'il n'y a pas lieu pour les Solidaires de souscrire, parce que ces mesures n'ont pas été prises pour d'autres journaux, tel que L'International. Brismée, tout en partageant le même avis, croit qu'il y a quelque chose à faire en faveur de cet organe pour qu'il puisse continuer à paraître. Mais on n'a aucune obligation envers son administration, qui a refusé d'insérer les comptes rendus des discours prononcés sur la tombe des *Solidaires*. Il est décidé qu'on prendra une décision à cet égard dans la prochaine assemblée administrative.

Sur la demande de Trappeniers, Paterson, Godfurneau, Vaughan, Standaert et d'autres membres, on passe outre sur une réclamation de nommé Bauchery, qui prétend avoir à se plaindre de la dame de l'établissement.

Brismée engage les membres à faire preuve de solidarité en achetant des cartes pour le concert, qui sera donné le 6 novembre par la proscription française au profit de la veuve Vial. Ce concert aura lieu A la nouvelle Cour de Bruxelles et Colliot est en possession des cartes.

Paterson fait connaître que le comité de prévoyance organise également un concert au bénéfice du nommé Thits Joseph, ouvrier tailleur, demeurant place communale, n° 25 à Molenbeek-St-Jean.

Brismée propose de faire une manifestation sur la tombe de Cammaert, qui a été enterré civilement à l'intervention de la justice. Il ajoute que ce serait un moyen de faire de l'agitation et demande qu'on choisisse le 25 décembre, jour de la Noël, pour faire cette manifestation avec le concours d'autres groupes. Debueger se charge d'en donner connaissance aux Cosmopolitains.

La séance est levée à 11 heures.

1110. Losse nota in inkt, 27 september 1875.

StB., Mt., 5.

Assemblée générale tenue le 27 septembre 1875 par la section Internationale, rue de l'Escalier, n° 39.

Les membres étaient convoqués pour 9 heures du soir, mais la séance n'a pu s'ouvrir que vers 10 heures sous la présidence de Bertrand. Paterson donne lecture du procès-verbal, puis de l'ordre du jour, qui portait : 1° perception des cotisations; 2° renouvellement du comité.

Le scrutin pour ce renouvellement donne le résultat suivant : Brismée, Paterson, Standaert, Pira et Depaepe obtiennent la majorité des voix. Brasseur, Berghmans et Mercier sont remplacés par Frix, Godfurneau et Ph. Melchior. Bertrand et Debueger continuent leurs fonctions pendant 6 mois. Paterson est nommé secrétaire, Bertrand secrétaire correspondant et Standaert trésorier.

Brismée, prenant la parole, dit qu'il est nécessaire de faire une démarche auprès de Berghmans, afin qu'il rende compte du resultat de la vente des brochures du congrès de Genève, dont il a été chargé. Ces brochures lui ont été confiées depuis longtemps et il ne donne plus signe de vie. Le secrétaire est chargé de lui écrire pour l'informer qu'il est autorisé à rendre compte du résultat de la vente en question.

Brismée dit ensuite qu'il arrive fréquemment que les sections de l'Internationale des provinces demandent des orateurs pour les meetings. Il y en a quelques-uns parmi nous, dit-il, et je me compte du nombre, qui ont prêté leur concours à ces réunions. Ils ne peuvent pas toujours se sacrifier. Moi, entre autres, je me sens usé, ajoute-t-il, pour faire encore souvent cette besogne. Il engage de plus jeunes à s'habituer à prendre la parole dans les discussions publiques. Il engage ensuite les membres à prendre des cartes d'entrée pour le concert des Solidaires et d'en distribuer le plus possible, afin que cette première soirée d'hiver ait quelque succès. Paterson, Frix et Melchior promettent de placer des billets.

La séance est levée à 11 heures.

1111. Losse nota in inkt, 28 september 1875.

StB., Mt., 5.

Séance du 28 septembre 1875, tenue par les Cosmopolitains, A la Renommée, Grand'Place.

Cette séance administrative s'ouvre à 9 heures du soir sous la présidence d'un nommé Casse ou Kats. 25 membres furent présents.

Vanpeteghem donne lecture du procès-verbal. Après la perception des cotisations, le président donne lecture des noms de quelques nouveaux candidats, qui sont admis. Parmi ceux-ci se trouve un nommé Fr. Simonin, rue des quatre-Fils-Aymon, n° 6.

Meert donne lecture d'une lettre du conseil fédéral à Lodelinsart, qui annonce qu'une séance administrative devait avoir lieu le 26 septembre, à laquelle les *Cosmopolitains* étaient invités à se faire représenter. Cette séance n'ayant pas eu lieu à cause d'une hémoragie, dont a souffert le secrétaire Herrebrandt, Meert propose le nommé Moinin, habitant de la localité, à les représenter, ce qui est admis.

Van Peteghem prend la parole au sujet de la formule testamentaire. Il rappelle aux membres la nécessité de remplir cette formalité en présence des entraves que mettent les prêtres et les membres de famille aux enterrements civils. (Il rappelle à ce sujet l'affaire Cammaert).

Spehl demande que cette formule soit imprimée et distribuée aux membres.

Vanpeteghem parle ensuite de la liberté de conscience dans les

hôpitaux. Il a fait un mémoire sur cette question et demande à l'envoyer à l'administration des hospices et des bureaux de bienfaisance, qui administrent ces établissements. Il donne lecture de cette pièce, qui contenait des plaintes à l'adresse de cette administration, contre les sœurs de charité et les prêtres, qui sont en quelque sorte les chefs dans les hôpitaux et qui tourmentent les malades, qui se déclarent rationalistes. On oblige ceux-ci à faire des prières et à se confesser, on leur administre les saintes huiles, etc. Il rappelle dans ce document des faits, qui se sont produits au sein de l'Association des Solidaires, de l'Affranchissement, de la Libre Pensée, etc. depuis l'année 1853. Après la lecture du mémoire, Spehl demande la parole. Il désire qu'il y soit spécifié plus de preuves à l'appui : il y a bien d'autres rationalistes, que ceux mentionnés, qui ont été tourmentés dans les hôpitaux; il cite quelques noms. Il ajoute que les réclamations à adresser aux hospices auraient beaucoup plus d'importance, si elles provenaient de la fédération toute entière. Ce à quoi nous devons surtout viser, dit-il, c'est de faire disparaître les sœurs des hôpitaux.

Vanpeteghem répond que les réclamations proviennent de plusieurs groupes, que le mémoire sera signé par des personnes qui en font partie, et par certains membres de la Libre Pensée, lesquels ont beaucoup d'influence. Il y a aussi des internes et des médecins, qui

ont assisté à ces scènes; il cite entre autres Depaepe.

Spehl insiste pour que le mémoire soit complété afin de lui donner plus d'importance. Poffé est du même avis; lui aussi possède des preuves de l'intolérance des sœurs de charité. Il cite un communard Lucas, qui est actuellement à l'hôpital St-Jean.

Debueger dit que les réclamations commencent à porter des fruits; ensuite des réclamations adressées au directeur par Lucas, Grosjean et autres libres penseurs en traitement à l'hôpital St-Jean, contre les agissements des prêtres et des sœurs de charité, il a fait enlever le Christ, qui était accroché au mur de la salle et a interdit de parler religion aux malades qui ont d'autres opinions.

Plusieurs membres applaudirent à ces paroles. Vanpeteghem annonce à l'assemblée que Louis Paterson, concierge du passage de la Monnaie, où il demeure au n° 5, est dangereusement malade. Il dit que c'est un des membres les plus ardents et les plus dévoués du

rationalisme.

La séance est levée à 10 1/2 heures.

1112. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 1 oktober 1875.

ARAB., 1 AM., 306.

J'ai l'honneur de vous informer qu'une grève s'est déclarée au charbonnage des Produits et qu'elle menace de prendre de l'extension.

Mardi dernier les ouvriers à veine du puits n° 21 des Produits ont refusé de descendre, réclamant une augmentation, mercredi la grève s'est étendue aux puits n° 18, 23 et St Louis n° 12, c'est-à-dire à tous les puits en activité, sauf le n° 20.

Hier les ouvriers de ce dernier puits se sont abstenus également. La situation reste la même aujourd'hui, mais j'apprends qu'un certain nombre d'ouvriers du charbonnage du Nord du Bois de Boussu ont protesté contre une diminution de salaire, qui leur avait été annoncée et se sont abstenus de descendre ce matin.

Aujourd'hui, même situation à Produits, rien dans les environs.

1113. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 2 oktober 1875.

ARAB., 1 AM., 306.

J'ai l'honneur de vous adresser les nouvelles de la grève que je reçois à l'instant.

Au charbonnage des Produits les puits nº 12, 20 et 23 continuent à chômer. 70 ouvriers à veine ont repris les travaux aux puits Ste Henriette n° 18, et 40 au puits n° 21.

Demain ont lieu les kermesses de Jemappes, Genly et Eugies. Il est donc probable que lundi et mardi très peu d'ouvriers se présenteront au charbonnage des Produits et qu'il y aura chômage partiel dans les charbonnages voisins.

L'absence de nouvelles de Boussu me fait augurer que la situation ne soit pas modifiée.

Voici en ce qui concerne les Produits les salaires moyens des quatre principales catégories d'ouvriers pour la semaine finie le 23 septembre dernier :

Ouvriers à veine Sclonneurs (grands) Remueurs terres	n° 12 4,41 4,54 3,96	nº 18 4,36 4,21 4,17	n° 20 4,48 4,56 4,56	nº 21 4,35 4,20 3,78	n° 23 4,69 4,00 4,12	4,43 4,43 4,43
Coupeurs de voies	4,26	4,17	4,38	3,70	4,20	4,21

1114. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 5 oktober 1875.

ARAB., 1 AM, 306.

Les ouvriers de la société des Produits, à l'exception de ceux du puits n° 20, ont repris les travaux hier matin. Par contre une partie de ceux du charbonnage du Levant du Flénu se sont mis en grève. Les puits n° 14, 17 et 4 étaient hier en chômage complet. Un petit nombre d'ouvriers à veine étaient descendus aux puits n° 15 et 19. Aujourd'hui la grève est complète au Levant du Flénu.

Au Nord du Bois de Boussu les deux tiers des ouvriers ont repris hier les travaux en acceptant la diminution de 10 %, qui leur avait

été annoncée; les autres devaient reprendre ce matin.

Je n'ai pas de nouvelle directe ce matin de la société des Produits ce qui me porte à croire que la situation est restée la même.

1115. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 7 oktober 1875.

ARAB., 1 AM., 306.

J'ai l'honneur de vous informer que la grève continue à tous les puits du charbonnage du Levant du Flénu, mais un assez grand nombre d'ouvriers se sont présentés ce matin et ont annoncé leur désir de reprendre demain les travaux.

Les ouvriers à veine du puits n° 28 de Belle et Bonne, par

contre, ne se sont pas présentés ce matin.

Quant à Produits, tous les puits sont complets y compris le n° 20, dont les travaux ont été repris hier matin.

1116. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 9 oktober 1875.

ARAB., 1 AM., 306.

J'ai l'honneur de vous informer que les ouvriers du puits n° 14 du Levant du Flénu ont repris le travail complètement. Hier déjà 76 ouvriers à veine étaient descendus.

On reprendra probablement lundi aux autres puits du Levant. Au puits n° 28 de Belle et Bonne, on a profité du chômage pour exécuter certains travaux dans le puits, qui ne pourra être remis en activité que mardi.

1117. Losse nota in inkt, 11 oktober 1875.

StB., Mt., 5.

Séance du 11 octobre 1875, tenue par l'Internationale au local enseigné A l'Escalier, rue du même nom.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures sous la présidence de Depaepe. Une vingtaine de membres étaient présents. On y remarquait entre autres : Voglaer, Debocq, Mayeu, Lefèvre, Mettewie, etc., membres qui avaient manqué depuis quelque temps aux réunions. Un Français du nom de Vaughan et Eug. Colen, qui demeure rue du Lait-battu, 49, membre des Solidaires, assistaient à cette séance.

Paterson commence par la lecture du procès-verbal. Il fait ensuite connaître qu'il s'est rendu chez Berghmans pour l'inviter à rendre compte du résultat de la vente des brochures contenant le compte rendu du congrès de Genève. Ce dernier lui a promis de se rendre à la présente réunion. Le président ayant constaté son absence, invite le secrétaire à le convoquer de nouveau par lettre chargée.

Depaepe donne lecture d'un article d'un journal danois (Social Demokraten), qui signale la façon d'agir du gouvernement français à l'égard des prisonniers communards de la Nouvelle-Calédonie, qui y sont traités de manière à faire honte à tout le peuple français. Il dit que les ouvriers danois ont pris l'initiative d'envoyer au consul de la république française à Copenhague une protestation contre ces agissements, en le priant de porter ces faits à la connaissance de son gouvernement, afin d'arriver à améliorer le sort des déportés. Il ajoute que la démocratie de l'Allemagne a également commencé par s'émouvoir de cet état de choses, ainsi que celle de l'Italie. Il est à prévoir que les Anglais s'en mêleront également lorsqu'ils verront que tous les peuples du monde s'indignent et protestent contre ces atrocités. La Belgique ne doit pas rester en arrière en cette circonstance et les démocrates doivent en profiter pour faire de la propagande.

Paterson est d'avis que l'Internationale doit prendre l'initiative et réveiller ainsi l'association endormie depuis quelques années. La démocratie belge ne peut rester sourde aux cris de vengeance de l'humanité entière contre les agissements d'un gouvernement arbitraire. Standaert formule le désir de voir s'organiser quelques meetings par l'Internationale.

Depaepe répond que l'Internationale a trop d'adversaires pour commencer ce mouvement, mais on doit chercher à ce qu'il se fasse par la classe ouvrière et par les associations libres, qui constituent la Chambre du Travail. Debocq et Schoy engagent les membres de la section bruxelloise, délégués à cette Chambre, à faire leur possible

pour l'entraîner dans le mouvement. Paterson promet de travailler dans ce sens.

La section bruxelloise a été invitée par le conseil régional à assister à une séance administrative, qui a eu lieu le 10 courant, mais Paterson a cru inutile de dépenser de l'argent à cette fin. Celui-ci dit ensuite qu'au dernier congrès la question restée sans solution est celle d'un programme socialiste. La section bruxelloise avait nommé un comité chargé d'en élaborer un et il demande qu'il s'en occupe le plus tôt possible. Depaepe répond qu'il vient seulement d'apprendre qu'il avait été désigné pour faire partie de ce comité. Il ajoute que ce travail est l'affaire de la fédération belge toute entière et qu'il ne peut se faire qu'en réunissant les questions résolues dans les congrès universels.

Paterson dit que ce n'est pas un programme qu'il faut, mais une déclaration de principes, un ensemble des questions résolues avec une partie des discussions, qui ont eu lieu, et ce afin de donner aux membres de l'Internationale les connaissances nécessaires pour défendre, le cas échéant, les principes de l'association. Depaepe promet de se joindre au comité le 17 courant à 8 heures du soir Au Cygne pour commencer ce travail.

La séance est levée à 11 heures du soir.

1118. Staking in de hoedenfabriek Vimenet te Anderlecht, 12 oktober 1875.

ARAB., CRB., 714.

- I. DE AANKLACHT
- A. ADMINISTRATEUR BOTTEAU AAN DE PROCUREUR DES KONINGS, 19 OKTOBER 1875

Nous venons porter à votre connaissance des faits dont la gravité nous inquiète et que nous craignons de voir se renouveler.

Mardi dernier 12 courant, deux de nos ateliers se sont mis en grève, les approprieurs et les tournuriers; les premiers parce qu'ils n'ont pas voulu admettre auprès d'eux quelques-uns de leurs camarades pour faire le même travail qu'eux, sous le prétexte qu'ils ne faisaient pas partie de leur société, les seconds, parce que étant de leur société, ils étaient, disaient-ils, obligés de faire cause commune avec les premiers. Tous furent d'accord pour déclarer qu'ils étaient satisfaits de leur salaire et n'avoir aucun sujet de mécontentement autre que le fait signalé plus haut.

Nous ne pouvions admettre que des ouvriers par des exigences aussi absurdes, vinssent nous dicter des lois et limiter notre production; nous avons donc passé outre et fait afficher samedi le règlement et l'ordre du jour ci-annexés.

Nous constatons qu'un système d'intimidation et de menaces va s'exercer sur les ouvriers qui travaillent, par ceux qui font partie de la société et qui se sont mis en grève et nous venons réclamer, Monsieur le Procureur du Roi, votre appui, espérant que par votre haute intervention, vous ferez cesser un état de choses qui pourrait amener de funestes conséquences.

B. DE POLITIECOMMISSARIS VAN ANDERLECHT AAN DE PROCU-REUR DES KONINGS, 22 OKTOBER 1875

... J'avais déjà pris des mesures lors de la paie de samedi dernier dans la prévision de quelque désordre, qui aurait pu s'y produire, mais jusqu'à présent la grève n'a eu d'autre effet que deux ateliers d'environ 50 hommes, qui ne sont plus représentés au travail le mardi 12 ct et après-midi. Tous ont été congédiés, ce qui mit fin à tout. Ce sont en général des Français d'origine, faisant partie d'une espèce de société de secours, organisée à leur guise, pour venir en aide aux camarades sans travail, qui en sont les meneurs et dont quelques-uns auraient déjà quitté le pays depuis.

Ce qui m'étonne en cette circonstance, Monsieur le Procureur du Roi, c'est que Monsieur Vimenet m'a laissé ignorer tous les détails utiles à connaître, alors qu'à une récente entrevue, je lui ai demandé de me tenir au courant de tout ce qui se passerait, lui offrant mes

services dans l'occurence.

C. DE VERENIGING VAN MEESTERS-HOEDENMAKERS TE BRUSSEL AAN VIMENET, 20 OKTOBER 1875

Je m'empresse de vous donner le résultat de la séance extraordinaire, qui a eu lieu hier à votre occasion. Tous ces messieurs ont décidé de ne prendre aucun de vos ouvriers qui s'étaient mêlé de la grève; en outre, où ils pourront vous aider, ils sont tout disposés. Nous avons décidés également de mettre tous les chapeaux en tournure, qui nous seront envoyés par chacun de vos clients. Donc, envoyez, (si vous êtes gênés) à vos clients les chapeaux garnis et non mis aux plis et que ces Mrs les remettent à leur fabriquant et de suite ils seront servis. Vous pouvez le leur dire que nous nous sommes entendus à cet effet.

D. ADMINISTRATEUR BOTTEAU AAN DE PROCUREUR DES KONINGS, 16 NOVEMBER 1875

Une grande partie de nos ouvriers grévistes s'étant soumis à notre règlement et ayant demandé à rentrer, nous croyons ne pas devoir donner suite à la plainte que nous avions portée contre quelques meneurs, qui doivent s'apercevoir qu'ils ont fait fausse route.

Maintenant que les ouvriers, qui ont repris leur travail, ne sont plus menacés ni inquiétés, nous ne voyons plus l'opportunité d'aucune poursuite; nous venons donc vous prier de ne pas continuer celles qui seraient commencées.

II. DE VERKLARINGEN

A. ADMINISTRATEUR BOTTEAU, 21 OKTOBER 1875

La plainte adressée à Monsieur le Procureur du Roi émane de moi et voici le motif de cet envoi : Le mardi douze octobre ct. vers dix heures du matin, quatre délégués ouvriers approprieurs se sont présentés au bureau, pendant l'absence de Mr Vimenet pour me déclarer qu'ils ne pouvaient tolérer qu'on fit travailler six ouvriers parmi eux, parce qu'ils ne faisaient pas partie de leur société. Sachant que je remplaçais Mr Vimenet, ils se sont adressés à moi pour qu'on fit cesser les six hommes de travailler, disant qu'ils se retireraient tous pour se mettre en grève. Je leur ai demandé s'ils n'avaient pas d'autres plaintes à formuler. Ils ajoutèrent qu'on leur avait rapporté que leur contre-maître Brisac fils voulait en mettre d'autres au courant pour les renvoyer ensuite. Faisant observer que cela était absurde et que cependant nous devions nous arranger de manière à achever le travail pressé, d'autant plus que cela ne diminuait pas leur salaire. dont ils ne se plaignaient du reste pas. Ils écoutèrent donc mes bons conseils, leur promettant d'adresser une dépêche télégraphique à Mr Vimenet à Paris en ce moment et tous les quatres s'engagèrent au nom de leurs camarades de rester à leur travail jusqu'au lendemain, mercredi 13 ct au soir. A la rentrée de la cloche à 1 1/2 heure de relevée, je fus très étonné de ne voir revenir aucun de tous les ouvriers, faisant partie de leur société, qui se sont mis en grève, pour reprendre leur travail. Je fis demander les quatre délégués pour leur reprocher d'avoir manqué à leur parole, disant que Mr Vimenet avait répondu à mon télégramme qu'il serait à l'usine le lendemain à deux heures de relevée. Ils me répondirent que le mal était fait et que, du reste, la société leur défendait de continuer leur travail et qu'au surplus, ils avaient une nouvelle assemblée à quatre heures de relevée. Un autre atelier composé de vingt hommes environ, ne sont également pas venus au travail. Les deux contre-maîtres de ces deux ateliers,

les nommés Verheylewegen et Gachet, que je fis appeler, me dirent que ces hommes agissaient d'après les statuts de leur société et euxmêmes, qui en faisaient partie, tout en avouant que ces hommes avaient tort, m'avouèrent qu'ils étaient obligés de les suivre et de se retirer aussi, ce qu'ils ont fait, car dans le cas contraire, ils seraient exposés à des grands ennuis, qu'ils-ne m'ont pas voulu faire connaître et qu'ils seraient rayés de la société.

C'est donc à la suite de cette affaire que le samedi 16 ct le règlement et l'ordre du jour, dont ci-joint copie, ont été affichés dans

l'usine et qu'une cinquantaine d'ouvriers ont reçu leur congé.

- B. RÈGLEMENT DE LA MANUFACTURE DE FEUTRES ET CHAPEAUX, 16 OKTOBER 1875
- 1. Il n'a jamais été établi à l'usine aucune distinction entre les ouvriers, qu'ils fassent ou non partie d'une société quelconque, c'està-dire qu'ils ont et qu'ils auront toujours le même accès dans l'usine et au même titre.
- 2. Lorsque dans un atelier, les ouvriers qui en font partie ne pourront suffire pour exécuter les commandes, c'est au chef seul qu'il appartiendra de juger, s'il est utile ou non d'en augmenter le nombre et d'y mettre ceux qu'il lui conviendra d'y introduire sans avoir aucun compte à rendre à cet égard.

3. C'est à lui seul qu'appartient le droit de juger quel travail

doit être appliqué à chaque genre de chapeau.

- 4. Nous n'admettons qu'un seul cas où les ouvriers seraient en droit de nous adresser une réclamation collective, c'est alors qu'ils ne gagneraient pas suffisamment leur vie et où ils pourraient nous prouver qu'ils gagnent moins que dans n'importe quel autre usine.
 - C. ORDRE DU JOUR DE LA MANUFACTURE DE FEUTRES ET CHA-PEAUX, 16 OKTOBER 1875

Sont exclus à tout jamais de l'usine.

- r° Les deux contre-maîtres Gachet et Frantz pour avoir fait cause commune avec les ouvriers et manqué ainsi à leur devoir de chef d'atelier.
- 2° Tous les ouvriers Français qui font partie de la grève, car eux moins que tous les autres ne devaient prêter la main à aucun désordre et ne pas oublier que non seulement ils sont sur un sol hospitalier, mais encore, qu'ils avaient un salaire largement rémunérateur, qui leur permettait d'y vivre honorablement.
 - D. PLOEGBAAS BRISSAC, 21 OKTOBER 1875

J'ai été obligé de placer des ouvriers de la partie souple avec

ceux de la partie imperme parce qu'il y avait beaucoup de besogne et qu'ils savaient déjà bien travailler. Les nommés Haguais et Bertin, deux délégués, m'ont fait observer que les ouvriers supplémentaires n'étant pas de leur société, ils ne pouvaient continuer à travailler. J'ai répondu que leur société ne me regardait pas, ni ne regardait pas non plus l'usine, que ce qu'il faisait était pour le bien-être de tous. Jamais je n'ai parlé de renvoyer les anciens dès que les apprentis seraient au courant, ainsi que cela a été dit au directeur Mr Botteau.

E. PLOEGBAAS VERHEYLEWEGEN, 21 OKTOBER 1875

Nous n'avons pas été appelés par le patron, Mr Botteau, mais nous y avons été de notre propre chef, car comme contre-maître nous ne pouvons pas fraterniser avec les ouvriers, et nous lui avons fait comprendre que les ouvriers n'étaient pas dans leurs torts et en effet aucune accusation ne peut peser ni sur nous, ni sur nos hommes; nous avons tous agi avec modération, sachant qu'une grève est toujours préjudiciable aux ouvriers et aux patrons. Nous n'avons fait que suivre les statuts du règlement de notre société, dont tous les chapeliers du royaume à exception rare, font partie et d'après lesquels il est dit que nul ne sera admis comme ouvrier avant d'avoir fait un apprentissage de trois ans. Avant d'abandonner le travail, tout ce qui était entre nos mains a été achevé et les ouvriers ont poliment demandé par tous les moyens possibles à ne pas leur adjoindre des apprentis (dans le métier appelé la partie des souples), qui n'avaient pas fait d'apprentissage dans l'article appelé imperme, alors que dans cette dernière partie on chôme déjà une grande partie de la journée. Mais enfin, l'effet contraire s'est produit. Le contre-maître Brisack fils, chargé de la répartition de l'ouvrage, a voulu nous donner un défi, cherchant à nous irriter pour nous pousser à bout, continuant ces mêmes manœuvres, disant qu'avec des manœuvres maçons et des machines à vapeur, on aurait quand même fait des chapeaux. Voyant qu'il n'y avait rien à faire, que c'était un moyen indirecte de diminuer notre salaire et par la suite nous mettre à la porte de l'usine, tous ont cessé de travailler mardi à midi pour chercher de l'ouvrage ailleurs et le samedi, ils ont été chercher leur salaire, qui leur a été remis, accompagné du livret signé pour congé. Aucune menace, aucune manifestation, en un mot rien n'a été fait qui soit de nature à être reprimandé. Quant à nous, c'était inutile de retourner à l'usine, sachant que nos hommes ne revenaient plus (1).

⁽¹⁾ Verschillende stakers, vooral de Fransen, hadden het land verlaten.

F. PLOEGBAAS ALLASLUQUETAS, 21 OKTOBER 1875

N'ayant pas voulu suivre mes camarades parce que, marié et père de trois enfants, j'ai besoin de travailler, j'avais déjà été prévenu par mon camarade Parsal, qu'à ma place il ne serait pas sorti sans être armé, attendu que les grévistes m'avaient assuré une raclée. A cette époque, le 17 ct (dimanche), j'habitais encore la même maison, rue de la Tête de Mouton, n° 48, que les grévistes Haguais et Peltier. Tous deux étaient en rage et crièrent, le premier qu'il allait nous tuer tous, le second que j'étais un mouchard et que c'était ma faute si la grève n'avait pas le même succès que si j'avais fait cause commune avec eux. Je crois qu'ils étaient sur le point de venir m'attaquer chez moi, mais ils doivent avoir été maintenus par leur femme, tandis que la mienne a fermé la porte à clef. Un vannier, Joseph Dumoulin, peut témoigner ces faits (1). C'est depuis lors que nous avons changé de demeure, car nous étions journellement injuriés par les époux de ces deux ménages. J'ai également appris par Maurice, ouvrier chapelier à Bruxelles, que les ouvriers de la fabrique Vimenet avaient convoqué une assemblée pour le lundi 17 ct, afin de provoquer une grève et d'obtenir un secours de vingt francs par semaine pour les ouvriers sans ouvrage. Je lui ai répondu que j'étais étonné de ne pas être convoqué, attendu que j'étais aussi sociétaire. Le lendemain plusieurs sociétaires . . . m'observaient que je serais rayé de la société et qu'ils imposeraient à l'usine de me mettre à la porte lorsqu'ils y rentreraient.

III. DE UITSPRAAK

Op 18 november 1875 werd er van vervolging afgezien.

1119. Losse nota in inkt, 18 oktober 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 18 octobre 1875 par la Chambre du Travail au local du Cygne, Grand'Place.

Toutes les associations adhérentes, à l'exception des cordonniers et des teinturiers en peaux, y étaient représentées par un ou deux délégués, qui choisirent un président pour la séance. Cammaert fut

⁽¹⁾ Deze verklaart dat hij ruzie hoorde, meer niet. Beide anderen loochenen. Verschillende arbeiders, die aan het werk bleven, maakten hun beklag over baldadigheden.

désigné à cette fin. Bertrand donne lecture de l'ordre du jour de la dernière séance.

Paterson fait rapport sur la situation de la société. Il en résulte que plusieurs corporations ont négligé de payer leurs droits d'affiliation, notamment les teinturiers en peaux et les mécaniciens, qui sont fort en retard, ainsi que les peintres qui n'ont encore rien versé jusqu'à ce jour. Il résulte du bilan de la recette et de la dépense qu'il reste une encaisse de 20 francs. Ce rapport approuvé est signé par Bazin et Cooremans.

La seconde question à l'ordre du jour est l'adoption d'un article concernant l'admission d'une section mixte dans la chambre. Borger, délégué des ébénistes, absent à la dernière réunion, demande des explications à cet égard. Bazin répond que cette proposition avait été faite parce qu'il y a encore à Bruxelles beaucoup de corporations non adhérentes à la chambre et qui ont cependant dans leur sein des membres professant des opinions sociales et démocratiques, qui étant en minorité ne peuvent parvenir à faire adhérer leur corporation. En acceptant un groupe composé de ces ouvriers de toutes les catégories, cela les permettra de poursuivre leur but, de s'éclairer davantage dans les discussions de la chambre, ce qui engage tôt ou tard tous les corps de métier à y adhérer. Après quelques observations faites par Bazin, Paterson et Pira, cet article est adopté en ce sens que la Chambre de Travail acceptera dans son sein une section mixte composée exclusivement d'ouvriers des corporations non encore adhérentes à la chambre, ainsi que d'ouvriers dont il n'existe pas d'association et que dix de ces derniers y étant réunis d'un même corps de métier, devront constituer entre eux une nouvelle association.

On donne lecture du 3° article à l'ordre du jour conçu comme suit : "De la fédération corporative à l'extérieur". Bazin dit que cette question avait été mise à l'ordre du jour à seule fin d'engager toutes les corporations à se fédérer avec les associations en province et à l'étranger. C'est le grand moyen, dit-il, d'arriver à posséder des forces pour les jours de revendications. Il termine en disant que les bijoutiers viennent d'adopter des statuts fédératifs avec ceux de la Suisse, qu'une fédération est constituée entre eux, laquelle promet d'acquérir sous peu une grande force. Borger dit que les ébénistes sont aussi en train d'élaborer des statuts fédératifs, qu'ils ont constitué des associations à Anvers, Gand, Liége, etc. et que sous peu ils seront définitivement constitués en fédération. Bertrand en dit autant des marbriers et Cammaert des cigariers.

Paterson de son côté, dit que les menuisiers se sont réunis à Liége pour se constituer en fédération et qu'ils y ont adopté des statuts, mais il ajoute que les menuisiers de cette dernière ville ont dissous depuis leur association de sorte qu'il ne reste que les ouvriers de Bruxelles. Ceux-ci seront donc obligés de se rendre en province pour arriver à une fédération. Il demande le concours des orateurs de la chambre et particulièrement des orateurs flamands pour se rendre à Gand et à Anvers. Borger répond que les ébénistes d'Anvers possèdent des orateurs très capables, qui prêteront volontiers leurs concours aux menuisiers.

On écarte la question qui a trait aux nouvelles lois sur les sociétés coopératives jusqu'à ce que l'avocat Degreef ait été consulté, aux fins de donner une conférence sur ce sujet.

Bazin, Paterson, Bertrand, Cooremans et Herwegh sont ensuite désignés pour faire un rapport annuel. Un certain nombre d'exemplaires de ce rapport sera envoyé à toutes les corporations afin de faire de la propagande. Ce rapport fera connaître la situation de la chambre, ses travaux et les progrès qu'elle a faits depuis sa fondation.

Paterson donne lecture d'une protestation adressée par les ouvriers danois au ministre de la république française près la cour du Danemark contre les atrocités commises à l'égard des communards de la Nouvelle-Calédonie. Il engage la chambre à protester également, ainsi que le font les Allemands, les Italiens et d'autres peuples. Bazin et Borger, tout en partageant les sentiments d'indignation de Paterson, sont d'avis que cette manifestation ferait du tort à la Chambre de Travail. Bertrand, tout en déclarant que les marbriers sont d'avis d'imiter les ouvriers danois par l'intermédiaire du journal La Persévérance, croit que la chambre doit rester en dehors du mouvement. Poirier et Doyen veulent que la chambre soit plus radicale et qu'elle donne des preuves de son existence. La chambre décide d'écarter cette question.

Paterson, Bertrand, Bazin, Cooremans et Doyen sont ensuite désignés pour élaborer un modèle de statuts fédératifs.

La séance est levée à 9 heures du soir.

1120. Losse nota in inkt, 18 oktober 1875.

StB., Mt., 5.

Séance du 18 octobre 1875 tenue par les *Solidaires* au local du *Cygne*, Grand'Place.

La séance s'ouvre vers 10 heures du soir. Une quinzaine de membres furent présents. Royer et Paterson remettent à la veuve Daviot une somme de 35 fr. pour l'aider à retourner à Paris.

Brismée dit ensuite que les Français ayant pris l'initiative de donner un concert au bénéfice de la veuve Vial, les Solidaires ne

doivent pas s'en occuper. Ce concert aura lieu le 6 novembre A la nouvelle Cour de Bruxelles.

Il est décidé qu'à l'avenir on tiendra séance tous les lundis, pour l'Internationale à 7 1/2 heures du soir A l'Escalier et à 9 heures Au Cygne pour les Solidaires.

Les Allemands Zeh et Schlezinger se trouvaient à l'estaminet

avec Depaepe.

Le nommé Hubert, concierge, rue St-Bernard, n° 13 à St-Gilles, délégué des *Libres Penseurs d'Ixelles*, s'est rendu au congrès de Lodelinsart.

1121. Losse nota in inkt, 25 oktober 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 25 octobre 1875 par l'Internationale à l'estami-

net enseigné A l'Escalier.

La séance s'ouvre à 8 heures du soir sous la présidence de Brismée. Le secrétaire donne d'abord lecture du procès-verbal. Il rend ensuite compte des démarches faites auprès de la *Chambre du Travail*, afin d'engager celle-ci à prendre l'initiative d'une protestation à faire contre la manière d'agir du gouvernement français à l'égard des déportés à la Nouvelle-Calédonie. Il dit que la *Chambre* a complètement écarté cette question.

Standaert dit que la *Chambre* doit laisser à chaque corporation le droit de discuter dans son sein sur la communication qui lui a été faite, et qu'elle ne peut écarter la question qu'après que les délégués viendront au nom de leur corporation faire savoir à la

Chambre qu'elles ne veulent pas entrer dans le mouvement.

Cammaert croit qu'il est du devoir de chaque délégué d'engager sa corporation à participer à une manifestation et il fera son possible pour décider les cigariers à l'entreprendre. Brismée est du même avis, mais ce n'est pas de Bruxelles seul, que doit émaner la protestation, mais bien des ouvriers de toute la Belgique. Il est décidé que le secrétaire écrira en ce sens au conseil fédéral, qui engagera toutes les sections à s'occuper de cette protestation et de la mettre à l'ordre du jour du prochain congrès.

Paterson dépose au bureau un mémoire de la section liégeoise, exposant le différend survenu entre cette section et les nommés Vannes et Pierre, qui avaient voulu s'approprier le journal L'Ami du Peuple. Ce mémoire ayant été adressé par l'intermédiaire du nommé Delesalle, il demande s'il doit en donner lecture.

Brismée propose de répondre à Liége que la section bruxelloise

n'entend pas s'occuper de ce dossier, qui est parvenu par un membre exclu de l'Internationale, qui en a d'abord pris connaissance. Il demande ensuite de tenir une séance tous les lundis à la même heure.

Paterson, Bertrand et d'autres membres s'y opposent par le motif qu'ils devraient négliger d'autres associations. Il est décidé qu'une assemblée générale aura lieu le lundi, 8 novembre à 8 heures du soir, dans le même local, pour prendre une résolution à cet égard.

La séance est levée à 9 1/2 heures.

1122. Losse nota in inkt, 26 oktober 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 26 octobre 1875 par les Cosmopolitains, A la Renommée, Grand'Place, n° 13.

La séance s'ouvre à 9 heures du soir sous la présidence de Nazy Edouard.

Van Petteghem donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Verbruggen donne lecture du rapport de la commission d'enquête sur la conduite des membres du comité, de leur présence aux réunions, etc., etc. Il en résulte que lui, Vanhaelen, Leeuw et Roggen sont très assidus aux séances, tandis que Defrasne et Poffé les négligent assez souvent.

114 membres font partie de la société et la caisse contient une somme de 60 francs. Ce rapport est approuvé.

Sont présentés comme candidats, entre autres : Cauchetut (Belge), demeurant chez Coustry, rue Godefroid de Bouillon, n° 46; Buls, rue des Coteaux, n° 16; Huybrechts, rue des Pierres, n° 15 et Kickelborg, cordonnier, rue des Chandeliers. Leur admission aura lieu à la prochaine assemblée.

Vanpetteghem propose de remplacer Verbruggen et Leeuw, les deux plus anciens membres du comité, par les nommés Moreaux et Deiumont; ces derniers sont nommés.

Meert donne lecture d'une lettre de l'administration du journal L'Ami du Peuple, par laquelle elle fait connaître qu'elle a été trompée par un grand nombre d'abonnés, de vendeurs, etc., au point qu'elle se trouve réduite à demander le concours de tous les groupes rationalistes et démocratiques pour que cet organe puisse continuer à exister. Cette lettre ajoute que les noms des débiteurs seront insérés dans le n° 44 et qu'une liste de souscription y sera ouverte. Elle engage tous les révolutionnaires à souscrire, attendu qu'un pareil organe ne peut disparaître dans le moment actuel, où il y a tant de

luttes de partis, où tous les peuples attendent de jour en jour le signal de la révolution.

Vanpetteghem partage l'opinion des auteurs de cette lettre. D'après lui il serait regrettable pour la démocratie belge que L'Ami du Peuple disparaisse et il est du devoir des Cosmopolitains et des autres groupes de réunir leurs forces à l'effet de soutenir pendant quelque temps cet organe. Il propose d'ouvrir une liste de souscription et d'organiser avec le concours des Solidaires, des Libres Penseurs d'Ixelles et de l'Affranchissement une fête, dont le produit serait partagé entre ce journal et le Werker, qui ouvre également une liste de souscription sous la dénomination de De Strijdpenning. Debueger veut que cette souscription soit permanente. Verbruggen est du même avis; il veut que le produit de la fête soit attribué à L'Ami du Peuple. L'existence du Werker n'est pas en danger.

Sur la proposition de Dupont et Rodde, il est fait séance tenante une collecte, qui produit 6,50 fr. (Cette collecte est faite par la veuve Cheval.) Possé, demeurant rue Nuit-et-Jour, 37, se charge de prendre les abonnements

Debueger donnera connaissance aux Solidaires de l'organisation d'une fête, Vanpeteghem aux Libre Penseurs d'Ixelles et Rodde à l'Affranchissement. Meert fait connaître que Vandenacker, directeur des fêtes, se trouve à Paris.

Dupont annonce la fête au profit de la veuve Vial.

Simonin a recueilli une somme de 5 fr. pour être remise à Louis Paterson, qui se trouve en traitement à l'hôpital. Vanpetteghem dit qu'il n'a pas besoin de secours, puisque son patron le paie comme auparavant.

Debueger prenant la parole, fait connaître à l'assemblée que les Solidaires avaient l'intention d'organiser une manifestation le 25 décembre sur la tombe de Cammaert et que tous les groupes seraient invités à se réunir à cet effet. Vanpetteghem s'oppose avec violence contre cette proposition par la raison que cette manifestation ne doit pas avoir lieu sur la tombe de Cammaert, plutôt que sur celle d'un autre membre. Il ajoute qu'il s'en est rendu indigne dans sa vie parce qu'il l'avait calomnié et que Cammaert a fait un réquisitoire abominable contre lui à l'Affranchissement. Plusieurs voix demandent le rappel à l'ordre, parce que Vanpetteghem ne respectait pas les morts, etc. Verbruggen est d'avis que les Cosmopolitains auraient tort de laisser échapper cette occasion pour faire de la propagande. Debueger dit que les Solidaires écriront une lettre aux différents groupes pour les inviter à assister à la manifestation.

Bartholomée propose l'organisation d'une fête au profit de L'Ami du Peuple, ce qui est approuvé.

Vanpetteghem annonce que Debueger donnera une soirée philosophique le 9 novembre et qu'il développera la question de la production.

La séance est levée à 11 heures du soir. 36 membres furent présents, parmi lesquels on a remarqué un nommé Schleezinger, socialiste allemand.

1123. Losse nota in inkt, 1 november 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 1^{er} novembre 1875 par la Chambre du Travail, Au Cygne, Grand'Place.

Les différentes sociétés étaient représentées comme suit : les ébénistes par Borger et Lerner J.-B., les bijoutiers par Bazin, les menuisiers par Paterson, les marbriers par Bertrand, les cigariers par Cooremans et Cammaert et les peintres par Peterzen. Les mécaniciens, cordonniers et teinturiers en peaux n'étaient pas représentés. Borger fut désigné comme président pour la séance, qui s'ouvre à 6 1/2 heures.

Après que Bertrand eut donné lecture du procès-verbal, Cooremans prit la parole pour désigner quatre individus qui étaient venus d'Anvers et de Gand pour représenter leur corporation de cigariers à un congrès qu'a tenu cette corporation dans la journée.

La parole fut donnée au délégué d'Anvers. Celui-ci fait connaître qu'une réunion de quelques délégués de corporations a eu lieu en cette ville dans le but de créer une *Chambre du Travail* dans le genre de celle qui existe à Bruxelles. Cette première réunion a donné l'espoir aux Anversois de réussir dans leur entreprise.

Le délégué gantois exprime le même espoir pour cette ville, mais il est indispensable d'y organiser des meetings auxquels la chambre de Bruxelles devra envoyer des orateurs flamands et il fera connaître le jour où ce meeting aura lieu. Borger et Cooremans sont désignés pour se rendre à Gand et y prendre la parole.

Bertrand informe l'assemblée que l'avocat Degreef a promis de donner dans 5 ou 6 semaines une conférence sur les sociétés coopératives. Bazin fait connaître que Janson, Haak, Bauchery et Depaepe ont également promis de donner des conférences et ce dernier fera un cours sur l'économie sociale.

Bazin propose de mettre à l'ordre du jour de faire une statistique générale sur l'état des ouvriers de l'agglomération bruxelloise, de leur salaire et des heures de travail et ce afin d'avoir l'occasion de faire de la propagande et d'avoir l'occasion de se présenter dans les assemblées des corporations non encore adhérentes. Il est décidé que le secrétaire écrira aux corporations étrangères à la chambre pour demander le jour où des délégués pourront se présenter dans leurs réunions sous prétexte de faire quelques communications importantes.

Bertrand propose comme ordre du jour pour la prochaîne séance la question suivante : "Quel est le moyen le plus pratique pour émanciper les travailleurs?" Cette proposition est admise.

La séance est levée à 8 heures.

1124. Losse nota in inkt, 1 november 1875.

StB., Mt., 5.

Séance du 1^{er} novembre 1875 par les *Solidaires*. La séance s'ouvre vers 9 1/2 heures du soir sous la présidence de Brasseur. On remarquait à cette séance : Paterson, Standaert, Briard, Dubrie, Melchior, Frix, Godfurneau, Cammaert, Farin, Delporte, Landa, Schoy, Bazin, Bertrand, Brasseur, Depaepe, Demoulin, etc.

Brismée se plaint du peu d'assiduité des membres. Il donne ensuite lecture du procès-verbal de la séance précédente. Schoy prend la parole et demande qu'on change le mode de paiement du médecin et veut qu'on lui alloue une somme globale au lieu de le payer par visite. Il propose également d'infliger une amende aux membres, qui manquent aux réunions.

Brismée, prenant la parole, dit que c'est au médecin à fixer son prix et le mode de paiement. Il proteste également contre l'institution des amendes et dit qu'on veut faire de l'Association des Solidaires un bureau de police. Il continue en disant qu'on a éloigné des membres parce qu'on a trop sacrifié aux autres sociétés et notamment à l'Internationale. Il est d'avis que les Solidaires doivent se réunir tous les lundis.

Depaepe ayant été invité à donner son avis quant aux secours médicaux et du mode de paiement, dit qu'il serait de l'intérêt de l'association de payer le médecin comme cela se pratique dans d'autres associations de secours mutuel, qui paient 2 et 3 francs par année et par membre, mais il se contentera d'une somme de 1,50 francs.

Brismée soutient que le médecin doit avoir au moins 3 francs par an et par membre. Il est décidé que le comité administratif fixera la somme à payer. Frix ne veut pas des amendes proposées par Schoy. Paterson est du même avis, mais il donne tort à Brismée d'accuser les autres groupes d'être cause de la défaillance des Solidaires. Il ne croit pas que l'Internationale puisse être accusée d'avoir mis des entraves au développement de l'association. D'après lui la cause de

l'absence des membres est l'insignifiance des réunions d'une part et l'apathie du comité de propagande, qui au lieu de faire de l'agitation, de mettre en discussion des questions palpitantes et de donner des conférences, ne donne pas signe de vie. On devrait tâcher de rendre les réunions attrayantes.

Il propose la revision du règlement et de rayer de la liste ceux qui ne paient pas et d'afficher leurs noms. Standaert propose de choisir un local où les membres pourraient se réunir tous les lundis pour jouer à différents jeux et discuter entre eux. Brismée s'y oppose en disant que ce n'est pas là une proposition d'un homme sérieux. Il maintient contre Paterson que les Solidaires ont beaucoup sacrifié pour l'Internationale. Il peut prouver que les Solidaires ont fait tous les grands mouvements dans la Belgique. Ce sont quelques hommes. qui appartiennent encore à l'association, qui ont réuni 200,000 hommes et ont jeté la panique dans le gouvernement. Ces hommes infatigables sont : Depaepe, Hins, Steens, Standaert et lui (Brismée). Quant au comité de propagande, il est d'accord avec Paterson qu'il montre de la négligence et est d'avis qu'on doit l'interpeller et le renouveller jusqu'à ce qu'on trouve des hommes qui prendront à cœur de bien remplir leurs fonctions. Dubrie, Demoulin et Paterson demandent à tenir une assemblée générale le 15 novembre, dans laquelle une interpellation serait faite au comité. Cette proposition est admise.

Un concert est organisé par le comité de propagande pour le 29 ct. La séance est levée à 11 1/2 heures.

1125. Losse nota in inkt, 8 november 1875.

StB., Mt., 5.

Assemblée générale de la section bruxelloise de l'Internationale, tenue le 8 novembre 1875 à l'estaminet enseigné A l'Escalier.

La séance s'ouvre à 9 heures sous la présidence de Frix. Une

vingtaine de membres furent présents.

Après la lecture du procès-verbal faite par Paterson, Brismée prend la parole sur la question à l'ordre du jour ayant trait au changement du jour et de l'heure des séances. D'après lui, on doit changer l'heure afin de permettre aux *Solidaires*, qui font également partie de la section, d'assister à leurs séances, qui se tiennent les lundis à 9 heures du soir. Il ajoute que si l'on se réunit un autre jour, par exemple le mardi, il se verra dans l'obligation de se retirer.

Paterson ne voit pas la nécessité de se réunir le mardi; mais il est impossible d'assister à 2 séances le lundi, ainsi que le propose Brismée et ce serait un moyen de faire disparaître la section, qui ne

signifie plus grand chose, parce qu'il y a beaucoup de membres qui ne pourraient plus assister aux réunions. Il espère que la section bruxelloise, pas plus que d'autres groupes rationalistes ou démocratiques, ne disparaîtra pas. Pour éviter ce danger il propose de tenir les réunions le samedi.

Depaepe, tout en partageant la manière de voir de Paterson, est d'avis qu'il serait préférable de tenir les réunions le dimanche, comme cela se faisait autrefois et propose de ne tenir qu'une ou deux réunions par mois. Brismée ne partage pas la manière de voir de Paterson et Depaepe; il est nécessaire qu'une société peu nombreuse, telle que la section, se réunisse souvent afin de se tenir au courant de ce qui se passe, à moins qu'on ne veuille la laisser crouler. Il ajoute qu'elle ne signifie plus grand chose. Momentanément l'existence des *Solidaires* est plus nécessaire, car aussi longtemps qu'on permettra aux membres de manger du bon Dieu, on ne fera rien de bon. Il est décidé qu'à l'avenir la section se réunira le dimanche.

On passe ensuite à la vérification des recettes et dépenses de l'année. Il en résulte que les recettes s'élèvent à 123,50 fr. et les dépenses à 94,50 fr. Il y a donc une encaisse de 28,95 fr.

Le président met en discussion la question à l'ordre du jour au sujet des protestations contre la façon d'agir du gouvernement français à l'égard des déportés.

Brismée s'étonne de ce que cette question n'est pas à l'ordre du jour du congrès, qui doit avoir lieu à Verviers le 25 décembre prochain. Il engage le secrétaire correspondant à écrire au conseil régional, afin de mettre cette question en discussion pour qu'un vote puisse avoir lieu au congrès. Il regrette que la *Chambre du Travail*, qui remplace la fédération bruxelloise de l'*Internationale*, a refusé de s'occuper de cette question. Si l'on désire que les ouvriers bruxellois fassent ce que ceux de la province refuseront de faire, le meilleur moyen est de mettre cette question en discussion dans tous les groupes rationalistes. Les hommes intelligents, dont ces groupes sont composés, ne craignent pas de discuter ces questions purement humanitaires. Ce gouvernement arbitraire finira par être forcé à arrêter les procédés infâmes qu'il emploie à l'égard de ses prisonniers.

Depaepe est d'avis que, s'il y a des corporations qui refuseront de s'occuper de cette affaire, il y en a d'autres d'un avis contraire. Il voudrait que cette question soit discutée dans toutes les corporations où il y a quelqu'espoir de réussite, afin d'obtenir les signatures des présidents et des secrétaires pour donner de la valeur à la protestation. Ce serait un déshonneur pour la classe ouvrière belge toute entière, si elle ne protestait, comme l'ont déjà fait les Danois et les Allemands et comme le feront les Suisses, les Italiens, les Espagnols

et même les Anglais. Sur la proposition de Brismée, il est décidé que cette question sera mise en discussion le 23 novembre dans une séance à laquelle les personnes étrangères à la société seront admises.

Depaepe donne lecture de deux articles de La Cloche et de La Gazette ayant trait à la vente d'armes dans le bassin de Charleroi. Il dit que ces journaux parlent encore de l'Internationale, tandis qu'eux ils croient la société morte.

Vaughan, Baert et Colliot arrivent à la fin de la séance, qui est levée à 10 1/2 heures.

1126. Losse nota in inkt, 9 november 1875.

StB., Mt., 5.

Conférence donnée par Debueger aux Cosmopolitains, A la Renommée, Grand'Place, le 9 novembre 1875.

Une vingtaine de membres furent présents. On remarquait Vanpeteghem, Rodde, Revers, Paterson, Poffé, Meert, Coustry, Leuw et Schleezinger (Allemand).

Le sujet de la conférence était "La Production", qui d'après l'orateur, est constituée par trois éléments, qui sont : l'intelligence, le travail et le capital. Il tend à démontrer que le capital seul dans la société actuelle est considéré comme avant de l'importance. L'intelligence et le travail, qui ont créé le capital, constituent deux parts qui reviennent aux travailleurs et ne sont rien aux yeux de ceux qui possèdent. L'ouvrier qui apporte ces deux éléments indispensables, ne jouit pas dans la société des droits et des ressources, dont profite celui qui n'apporte que le capital.

Il termine en engageant le prolétaire à développer son intelligence, afin de pouvoir un jour revendiquer ses droits méconnus dans la société actuelle.

Il termine sa causerie à 9 1/4 heures.

Vanpeteghem promet de donner une conférence sur l'épargne. Schleezinger, qui a recu un avis d'expulsion, regrette de ne plus pouvoir donner une séance à la société.

1127. Uittreksel uit een particulier verslag, 9 november 1875.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 244.270.

Vaughan assistait hier soir à la séance de la section bruxelloise de l'Internationale, mais il s'est abstenu de parler et de voter.

1128. Losse nota in inkt, 15 november 1875.

StB., Mt., 5.

Séance du 15 novembre 1875 tenue par la Chambre du Travail, Au Cvene. Grand'Place.

La séance s'ouvre à 7 heures du soir sous la présidence de Colliau. Les corporations suivantes y étaient représentées, savoir : les bijoutiers, les teinturiers en peaux, les ébénistes, les marbriers, les menuisiers, les peintres et les cigariers. Les mécaniciens et les cordonniers étaient absents.

Bertrand donne lecture du procès-verbal de la séance précédente. Paterson fait remarquer que les cordonniers et les mécaniciens restent seuls en retard de paiement des cotisations. Pira répond que l'association des cordonniers venait de se dissoudre.

Paterson dépose sur la table un paquet de livres contenant les ouvrages suivants: L'Economie sociale, L'Instruction obligatoire, La Souveraineté, Qu'est la Guerre et la Paix? M. Poulin et le Socialisme rationnel, La Science sociale, ouvrages offerts à la chambre par l'auteur, le sieur Agathon Depotter. La chambre vote par acclamation d'écrire une lettre de remerciements à l'auteur.

Borgé, secrétaire des ébénistes, fait connaître à l'assemblée que les ardoisiers d'Anvers, constitués en atelier coopératif, lui ont écrit qu'ils faisaient de grands bénéfices et qu'ils avaient du travail assuré pour tout l'hiver.

Paterson et Bertrand expriment l'espoir que d'autres personnes feront don à la chambre de livres afin de constituer une bibliothèque.

Différents membres communiquent à la chambre des renseignements pour établir une statistique de la classe ouvrière à Bruxelles. Bertrand dit qu'il y a 800 marbriers et tailleurs de pierres à Bruxelles, dont 650 font partie de l'association; leur journée de travail est de 12 heures et le salaire varie entre 3,50 fr. et 5 fr. par jour. Paterson fait connaître qu'il y a dans l'agglomération bruxelloise 12.000 menuisiers; durée de travail 12 h.; ils gagnent de 40 à 50 centimes par heure. Kats informe la réunion que les teinturiers sont au nombre de 100, dont 22 font partie de l'atelier coopératif; 10 h. de travail et ils gagnent en moyenne 5 fr. par jour. Cammaert dit qu'il y a 400 cigariers; 300 font partie de l'association; 10 heures de travail; le salaire varie de 2 à 6 francs. Mayeu dit qu'il y a 8.000 peintres, dont 7 font partie de l'association; 12 h. de travail en été et 7 h. en hiver; le salaire varie de 35 à 60 centimes l'heure. Lerner fait connaître qu'il y a 2.000 ébénistes; 250 font partie de l'association; 11 heures de travail; 40 à 50 centimes l'heure. Bazin a trouvé 276 ouvriers bijoutiers et 18 patrons.

Après une discussion, à laquelle prennent part Paterson, Bertrand, Kats, Cooremans et Bazin, il est décidé que la question concernant la statistique sera poursuivie dans la prochaine séance. Le second article à mettre en discussion sera: "Des moyens les plus pratiques à émanciper les travailleurs". A la prochaine séance, Paterson fera rapport du résultat de l'élaboration des statuts fédératifs.

La séance est levée à 9 heures du soir.

1129. Losse nota in inkt, 15 november 1875.

StB., Mt., 5.

Séance du 15 novembre 1875 tenue par les Solidaires Au Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures sous la présidence de Delporte. Une cinquantaine de membres furent présents. Brismée distribue aux membres un exemplaire du règlement de l'association.

Il donne ensuite lecture de différentes lettres qu'il a reçues : la première émane de Bauchery, qui fait connaître qu'il s'abstiendra de se rendre aux séances aussi longtemps qu'elles se tiendront Au Cygne, par le motif que la dame de l'établissement l'a froissé dans sa susceptibilité. La 2° lettre vient de l'administration du journal L'Ami du Peuple. La rédaction fait connaître la situation gênée dans laquelle elle se trouve et invite les Solidaires à faire une souscription. La 3° lettre, écrite par Herrebrandt, secrétaire du conseil fédéral des rationalistes, fait connaître que les Solidaires seuls parmi les associations affiliées s'étaient prononcés sur la contribution, qu'elle se décidait à verser pour la création d'écoles rationalistes.

Brismée engage les membres à soutenir autant que possible L'Ami du Peuple. Pour satisfaire à la demande de Beauchery, il propose de choisir pour local l'établissement du St-Michel, rue d'Or.

Parmi les nouveaux candidats admis à la société, on remarque les nommés: Martin Pierre, mécanicien, passage Cail-Vallot, n° 8, à Molenbeek-St-Jean et Joseph Charlomont, professeur d'escrime, galerie de la Reine, n° 5.

Debuyger fait connaître à l'assemblée que le groupe des Cosmopolitains, qui avait également reçu une lettre de la rédaction
de L'Ami du Peuple, avait pris la résolution de soutenir ce journal de tout son pouvoir. Il ajoute que ce groupe l'avait délégué auprès
des Solidaires, afin de porter à leur connaissance qu'il avait pris la
résolution d'organiser un concert au bénéfice de ce journal avec le
concours des autres groupes rationalistes de Bruxelles.

Trappeniers appuie cette proposition due à l'initiative des Cos-

mopolitains. Standaert fait observer que ce journal a été créé juste au moment où le journal L'Internationale était en déficit et qu'à cette époque les Liégeois ne songèrent nullement à soutenir ce dernier.

Brismée dit à son tour que L'Internationale était l'organe de la fédération belge, que tout membre était appelé à soutenir, ce que la plupart des associations se sont empressées de faire, tandis que celle de Liége a profité de la circonstance pour créer L'Ami du Peuple. A la tête de celui-ci se trouvaient Vannes de Liége et Chapeau de la fédération du Centre, deux hommes qui, doués de mauvais sentiments, ont conspiré pour faire tomber L'Internationale et Le Mirabeau, devenu depuis l'organe des fédérations belges. Néanmoins, il approuve l'idée des Cosmopolitains d'organiser une fête, mais les Solidaires ne peuvent prendre une détermination avant d'avoir été convoqués spécialement à une assemblée générale. La question est remise à une réunion ultérieure.

Brismée se plaint du comité de propagande, qui ne donne aucune preuve de son existence. Il distribue ensuite des cartes pour le concert, qui doit avoir lieu le 29 courant. Il propose ensuite de déléguer des membres auprès des autres groupes rationalistes, afin de les engager à faire une manifestation sur la tombe de Cammaert. Cette proposition est admise. Trappeniers, Brismée, Standaert et Paterson, désignés comme délégués, se réuniront le lundi suivant à 7 heures du soir Au Cygne, Grand'Place. Brismée dit que Grisel ne trouvant plus d'ouvrage, allait quitter le pays pour se rendre à Londres. Brasseur commence à parler d'une protestation au sujet des mauvais traitements infligés aux détenus de la Nouvelle-Calédonie, mais la salle se vide en ce moment. Il est 11 1/4 heures.

1130. Uittreksel uit een particulier verslag, 20 november 1875.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 250.595.

Une conférence ouvrière doit avoir lieu demain dimanche dans la soirée chez Florent Louvrier, cabaretier à Gohyssart (Jumet). On désigne comme devant y prendre la parole les nommés Mouls, exchanoine, De Paepe et Vereycken de Bruxelles.

La conférence a eu lieu, mais a été fort insignifiante. Depaepe et Verrycken de Bruxelles ont fait défaut. Mouls a été le seul orateur. Il a donné une série de recettes de magnétisme pour guérir les maladies et les infirmités. Cette conférence avait attiré 50 à 60 personnes; elle n'avait aucun but politique.

Une autre conférence sera donnée par Mouls le 5 décembre prochain.

1131. Losse nota in inkt, 21 november 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue par la section bruxelloise de l'Internationale, le 21 novembre 1875 A l'Escalier.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures sous la présidence de Bertrand. Une vingtaine de membres furent présents. Le secrétaire donne lecture de l'ordre du jour, qui a trait à la manifestation à faire.

Cammaert prenant la parole, déclare que les cigariers se sont engagés à prendre part à la protestation. Il remet au bureau une lettre du secrétaire de cette association, qui confirme cette décision.

Sur la proposition de Bertrand il est décidé que le secrétaire écrira à la rédaction des journaux socialistes pour les inviter à annoncer que la section bruxelloise tient ses séances le dimanche.

A la demande de Paterson, on convient de prendre 25 brochures contenant le compte rendu du congrès universel de 1874, qui a siégé à Bruxelles.

Le président exprime son étonnement de ne voir aucune personne étrangère à l'association quoique d'autres groupes avaient été invités à assister à la séance. Le secrétaire répond qu'il a remis personnellement ces invitations : à Dufraene pour les Cosmopolitains; à Dupaix, secrétaire de l'Affranchissement et membre du Cercle populaire. Brismée fait observer que ces groupes n'avaient pas encore pu se réunir pour prendre une décision en ce qui concerne la manifestation. Standaert propose d'écrire aux groupes pour les engager à faire partie de la manifestation. Brismée répond que les corporations suivantes ont adhéré au mouvement, savoir : les cigariers, les marbriers. les menuisiers et les mécaniciens.

On nomme ensuite des délégués qui devront se rendre aux séances des différents groupes. Sont désignés : Depaepe, Standaert, Verryken, Brismée, Frix, Bertrand, Pierron et Brasseur. Ils devront se rendre chez les marbriers, les ébénistes, les brasseurs, les bronziers, les ciseleurs, les bijoutiers, les typographes, les passementiers, les teinturiers en peaux, les tailleurs, les serruriers, les mégissiers et les gantiers.

La séance est levée à 11 heures du soir.

1132. Losse nota in inkt, 22 november 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 22 novembre 1875 par les Solidaires, Au Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre vers 10 heures du soir sous la présidence de Brasseur. Une vingtaine de membres sont présents. Paterson fait connaître qu'un nommé Bienvenu, membre de la Société française du Prêt mutuel, venait de mourir et que les Solidaires s'étaient chargés de procéder à son enterrement, qui aura lieu le 24 courant à 4 heures de relevée.

Brismée donne lecture d'une lettre du secrétaire de l'Affranchissement, par laquelle cette société remercie les Solidaires pour la décision qu'ils ont prise de faire une manifestation sur la tombe de Cammaert. L'Affranchissement demande d'ajourner cette manifestation jusqu'à ce que les tribunaux aient prononcé dans l'affaire, qui a eu lieu au cimetière de Laeken lors de l'enterrement de Grégoire.

Brismée dit qu'il écrira à cette association que la date reste irrévocablement fixée au 25 décembre. Il invitera les autres associations à nommer leurs délégués, qui devront se réunir le lundi suivant à 7 heures du soir Au Cygne. Brismée parle ensuite de modifications à apporter au règlement et notamment à l'article 24, qui donne aux femmes et aux enfants des associés les mêmes droits qu'à ces derniers pour les frais médicaux en cas de maladie. Il propose également une augmentation de cotisation pour les membres adhérents. Ces modifications se feraient en vue d'avoir une encaisse suffisant pour pourvoir au service du journal qu'ils se proposent de créer. Il ajoute qu'ils doivent prendre des mesures à l'égard des membres adhérents, qui spéculent sur les concerts qu'on donne à leur bénéfice. Il dit que ces observations ne s'adressent pas à celui pour lequel un concert est organisé. Ce citoyen est un Belge, qui s'est sacrifié pour la Commune et un compagnon digne de toutes leurs affections.

Standaert et Delarue proposent de séparer la caisse de propagande de celle d'assurance mutuelle. De cette manière les membres adhérents en profiteront d'après leurs versements.

La séance est levée à 11 heures du soir. Schleezinger quitte le pays le 25 courant pour se rendre à Londres.

1133. Losse nota in inkt, 23 november 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 23 novembre 1875 par les Cosmopolitains, A la Renommée, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 heures du soir sous la présidence de Dumont (demeure rue de l'Etuve, n° 3).

Vanpeteghem donne lecture du procès-verbal de la séance précédente. Les personnes dont les noms suivent, sont ensuite admis comme membres, savoir : Demonpré, rue de Mérode, 65; Roseau ou Rogeau, rue de Spa, n° 90 et Claes, graveur, boulevard central, n° 37. Deux candidats en traitement à l'hôpital, sont ajournés jusqu'à leur guérison.

A la demande de Revers un comité est constitué pour l'organisation d'une fête démocratique. Sont désignés pour faire partie de ce comité : Revers, Vanhaelen et Dugimond.

Debueger fait connaître à l'assemblée que les *Solidaires* prêteront leur concours à cette fête, dont le produit est destiné au journal L'Ami du Peuple.

Vanpeteghem donne lecture d'une lettre de Dupaix, secrétaire de l'Affranchissement, qui demande les adresses des membres du comité, afin de pouvoir correspondre avec eux.

Meert et Vuilmet (ce dernier des *Libres Penseurs d'Ixelles*) se plaignent de ne jamais recevoir aucune communication de Brismée, qui est secrétaire des *Solidaires*.

Paterson, Vanpeteghem, Vuilmet, Verbruggen et Rodde demandent à envoyer un délégué à cette société pour demander des explications à ce sujet. Debuyger est désigné.

Meert donne lecture d'une lettre du secrétaire fédéral de Lodelinsart, qui porte à la connaissance du groupe que les *Solidaires* de Bruxelles étaient les seuls qui avait soumis au conseil fédéral une proposition tendant à imposer tous les membres d'une contribution de 15 centimes par année pour la création d'une école laïque.

Cette question souleva une discussion animée, à laquelle prennent part Leto, Vanpeteghem, Paterson, Spehl, Verbruggen, Roddé, Debueger, Dupont, Meert et Revers. La plupart d'entre eux tendent à démontrer l'impossibilité de créer une école de ce genre avec les ressources des groupes rationalistes. Ils s'élèvent contre les impositions incessantes des contributions aux membres.

Les Cosmopolitains décident qu'ils tâcheront de réunir de l'argent dans ce but par des dons volontaires.

Vanpeteghem fait connaître qu'à la suite de la protestation qu'ils avaient adressée à l'administration des hospices contre les abus qui se commettaient dans les hôpitaux à l'égard des rationalistes, le conseil avait pris des mesures pour que des faits de l'espèce ne se reproduisent plus. Les directeurs ont reçu l'ordre de s'informer auprès des malades, plusieurs fois par semaine, s'ils ne sont pas tourmentés à cause de leurs opinions. Cette nouvelle fut bien accueillie.

La séance est levée à 11 1/2 heures.

Vanpeteghem a distribué le rapport de la Ligue de l'Enseignement. Moureau donnera une conférence sur le christianisme, le 14 décembre.

1134. Losse nota in inkt, 24 november 1875.

StB., Mt., 9.

Funérailles du nommé Bienvenu Théophile-Charles, employé de commerce, né à Corbeil (France) en 1833, qui ont eu lieu le 24 courant à 4 heures de relevée au cimetière de Saint-Josse-ten-Noode.

Nous y avons remarqué que le cortège se composait d'environ trois à quatre cents personnes, dont une trentaine de femmes.

Le cercueil a été porté à bras depuis la demeure, rue aux Choux n° 4, jusqu'au cimetière. Il était recouvert d'un drap rouge; sur les côtés se touvaient deux pancartes portant l'inscription suivante : ,,1857. Les Solidaires. Association pour les enterrements civils".

Pendant le parcours le calme le plus complet a été observé. A l'arrivée au cimetière, et quand le corps fut descendu dans la fosse les cris de *Vive la Commune* ont été répétés à trois reprises différentes. Une personne, qui nous est inconnue, a pris la parole en ces termes : que le citoyen à qui l'on rendait les derniers devoirs avait manifesté l'intention qu'aucun discours ne soit prononcé sur sa tombe.

A la sortie tous se sont retirés avec le même calme qu'au commencement, et à la porte se trouvaient deux personnes collectant, le chapeau à la main (1). En un mot, nous n'y avons remarqué aucune personne notable, la plupart étaient des ouvriers.

. . .

1135. Losse nota in inkt, 28 november 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion du 28 novembre 1875 tenue par l'Internationale, A l'Escalier.

Neuf membres se sont réunis à cet établissement vers 9 heures du soir, savoir : Godfurneau, Bonningue, Standaert, Paterson, Cammaert, Sève, Bertrand, Harck ou Arcq et Depaepe. Il n'y eut pas de séance.

Une discussion s'engage entre Paterson, secrétaire et Bertrand, secrétaire correspondant de la société. Aucun des deux ne veut écrire aux autres corporations pour leur demander d'accepter une délégation

⁽¹⁾ Paccard en Vanmale. Deze bracht 24 fr. op. Randnota in potlood: "A monsieur le Bourgmestre. Pouvons-nous tolérer de pareilles manifestations dans les cimetières? Ces faits se représentent à chaque enterrement de réfugié communard." En als antwoord: "Cela nous est indifférent tant qu'ils ne troublent pas l'ordre".

de la section bruxelloise, afin de les engager à participer à la manifestation pour protester contre les actes du gouvernement français. Ces deux membres prétendent que cette besogne ne leur incombe pas. Pour mettre fin à cette discussion Standaert commence la lecture à haute voix du journal La Cloche.

Bertrand fait ensuite la distribution des brochures contenant le compte rendu des séances du congrès de Bruxelles.

On se sépare vers 10 1/2 heures.

1136. Losse nota in inkt, 2 december 1875.

StB., Mt., 2.

Conférence donnée le 2 décembre 1875 sur l'économie sociale par le docteur Depaepe au local du Cygne, Grand'Place.

La conférence a commencé vers 9 1/2 heures du soir. Une trentaine de personnes y assistaient. A la fin de la séance, vers 11 1/4 h., Depaepe a été félicité par de longs applaudissements.

On y remarquait l'avocat Hector Denis, Haack, Vaughan, Pater-

son, Bazain, Bertrand, etc.

Haack se prépare a donné également une conférence.

A la demande de la Chambre du Travail, l'avocat Hector Denis a promis d'en donner une au mois de mars de l'année prochaine.

1137. Losse nota in inkt, 5 december 1875.

StB., Mt., 5.

Le 5 décembre 1875 vers 8 1/2 heures du soir les nommés Paterson, Standaert, Mayeu, Mercier, Peterzen, Melchior Ph., Rothmayer, Frix et Zeh se trouvaient réunis à l'estaminet de *L'Escalier* pour assister à une séance de l'*Internationale*. Aucun autre membre n'arrivant pas, ils ont décidé de ne pas tenir de réunion.

Paterson propose de ne pas tenir séance le dimanche suivant, vu que les menuisiers donnaient ce jour-là un bal à la Salle des Brigittines. Il dit aussi qu'il serait nécessaire de convoquer la société à une assemblée générale le 19 décembre, afin de discuter les questions à l'ordre du jour du congrès, qui doit se réunir à Verviers le 25. Les autres membres appuyèrent ces propositions.

Zeh informe ses collègues que Schleezinger est à Cologne et que lui-même va partir le lendemain pour Huy où il a trouvé un emploi.

1138. Losse nota in inkt, 6 december 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 6 décembre 1875 par la Chambre du Travail au local du Cygne, Grand'Place.

Les délégués, qui avaient été convoqués pour 6 heures, ne se trouvaient réunis que vers 7 h. du soir. Bazain dépose sur la table une affiche annonçant les conférences de Depaepe et Degreef. Peeterzen est désigné pour présider la réunion. Bazain fait l'appel des corporations: Bazain, Bertrand, Peeterzen, Borgé, Leerner, Paterson, Pira et Cooremans étaient présents comme délégués. Les mécaniciens et les teinturiers en peaux étaient absents. On charge le secrétaire d'écrire une lettre aux mécaniciens, afin de leur demander si oui ou non ils font encore partie de la chambre.

Bertrand informe l'assemblée qu'il s'est rendu avec Bazain à une réunion de la corporation des chapeliers, afin de l'engager à adhérer à la chambre. Cette corporation a promis d'envoyer un délégué à la présente réunion. Ce délégué, qui vient d'entrer, fait connaître que la société des chapeliers, qui se trouve réunie à l'établissement du *Manneken-Pis*, rue de l'Etuve, a jugé nécessaire de s'occuper de la chambre dans une assemblée générale, qui doit avoir lieu dans 15 jours et qu'elle est décidée à y adhérer. Il ajoute qu'elle discute en ce moment la grève survenue dans un atelier de chapellerie.

A la demande de Bazain, Pira et Cooremans sont désignés comme délégués à cette réunion des chapeliers. Le délégué de cette corporation dit aussi qu'elle est déjà en fédération depuis de longues années, qu'elle a des relations dans toute l'Europe et au-delà des mers, qu'elle est assez solidement constituée pour soutenir les chapeliers en cas de grève, de chomage ou de maladie.

Cooremans cherche à prouver par la grève des cigariers qu'un corps de métier si puissant qu'il puisse être, ne peut en certains cas soutenir la lutte contre les exploiteurs, si d'autres corps de métiers ne lui viennent en aide. Pira, Borgé et Bazin tendent à démontrer la même chose par les grèves des corporations, dont ils font partie. Le délégué des chapeliers promet de faire son possible pour engager sa corporation à adhérer à la *Chambre du Travail*.

Bertrand demande le résultat des travaux du comité chargé d'élaborer un projet de statuts fédératifs des corporations. Paterson dit que c'est indépendant de sa volonté que ce travail n'est pas terminé.

Une discussion animée s'éleva ensuite entre Borgé, Paterson, Bazin et Bertrand au sujet des dépenses faites pour les journaux, circulaires, affiches, etc. Paterson demande la nomination d'un économe chargé de tenir les livres. Cette proposition est admise.

Le secrétaire donne lecture de l'ordre du jour de la prochaine séance, ainsi conçu : "Quel est le moyen le plus pratique d'émanciper les travailleurs ?".

La séance est ensuite levée à 9 heures du soir.

1139. Losse nota in inkt, 6 december 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion du 6 décembre 1875 tenue par les Solidaires au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 heures sous la présidence de Pira. Brasseur, Farin, Delporte et Melchior Ph. prennent place au bureau. On passe à l'admission de nouveaux membres, parmi lesquels se trouvent : Lallemand Antoine, demeurant rue des Moissons, 35; Cooremans, boulevard du Midi, n° 9a; Noyer Eugène, rue de la Poste, n° 13; Gietzen ou Gisquet Prosper, rue des 12 Apôtres, n° 6.

Brasseur demande qu'en l'absence de Brismée, retenu chez lui pour cause de maladie, on n'ouvre pas la discussion sur les questions à l'ordre du jour. Il demande ensuite à Paterson quel est le résultat des démarches faites auprès d'autres sociétés pour la manifestation projetée, à faire sur la tombe de Cammaert. Celui-ci répond que Brismée avait été chargé d'écrire aux différents groupes pour s'entendre avec eux sur les moyens à employer et que le comité serait convoqué aussitôt qu'on aurait reçu la réponse des sociétés.

A la demande de Brasseur, Paterson est désigné pour remplacer Brismée pendant sa maladie. Depaepe fait connaître que Brismée lui a remis une lettre, par laquelle les *Cosmopolitains* font connaître qu'ils ont décidé de ne pas prendre officiellement part à la démonstration, que Cammaert avait été enterré d'après les opinions qu'il avait professées pendant sa vie et qu'il n'y avait pas lieu de faire plus pour lui que pour les autres. La lettre ajoute que les *Cosmopolitains* laissaient aux membres la liberté d'assister à la manifestation. Depaepe exprime ses regrets de ce que cette société ne veut pas se rallier au mouvement et cela à cause d'une vieille rancune de l'Affranchissement, dont Cammaert était le secrétaire.

La séance est ensuite levée.

1140. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 6 december 1875.

ARAB., r AM., 306.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'une réduction des salaires, motivée par le peu d'activité de la vente, a eu lieu à partir du 1^{er} de ce mois dans les charbonnages du Centre. Cette réduction varie suivant les catégories d'ouvriers : elle est de 10 % environ pour les traîneurs et de 20 % pour les ouvriers à veine; la réduction moyenne est de 13 1/2 %.

Les ouvriers des deux puits les plus importants du charbonnage de La Louvière se sont mis immédiatement en grève. Cette grève est toute pacifique jusqu'à présent; les ouvriers refusent de travailler,

mais ils restent généralement chez eux.

Dans les charbonnages de Sars-Longchamps, de Houssu et de Bracquegnies le mécontentement des ouvriers ne s'est manifesté que par une diminution assez sensible dans l'extraction. Ainsi au puits n° 4 de Houssu, l'extraction du 2 décembre a été inférieure de près de 200 hectolitres au chiffre ordinaire, qui est environ de 800 hectolitres. On croyait vendredi que la grève commencerait dans ces charbonnages après la Ste Barbe.

Jusqu'à ce jour, aucune vélléité de grève ne s'est manifestée au charbonnage du Bois du Luc.

1141. Losse nota in inkt, 9 december 1875.

StB., Mt., 8.

Il résulte des renseignements recueillis qu'une réunion de tous les bouchers de Bruxelles aura lieu aujourd'hui à 3 heures chez Mr Hauwaert vis-à-vis de l'abattoire. Elle a pour objet de protester contre l'administration communale, qui se propose de laisser à Mr Dubois le monopole de la vente des gibiers, viande et primeurs. Les bouchers réunis signeront une requête adressée à Mr Anspach. A la tête de cette manifestation se trouve Mr Robyt, directeur de l'approvisionnement, rue de la Putterie. Celui-ci prendra la parole.

Une autre protestation, établie par Mr Champeaux, Français d'origine, demeurant rue Duquesnoy, se disant propriétaire d'un journal de Dunkerque, et Behan, marchand de fruits, demeurant Marchéaux-Porcs, refugié politique, ex-ministre de l'intérieure sous la Commune, homme très violent et orateur de cabaret. Celui-ci est le principal innovateur de cette pétition, qui est déjà recouverte de beaucoup de signatures.

1142. Uittrek et uit een particulier verslag, 11 december 1875. StB., Mt., 8.

Comme suite à mon rapport du 9 courant, les bouchers se sont réunis chez la veuve Vanhaelen A la Tête de Bœuf, boulevard de l'Abattoir et non chez Hauwaert, comme je l'ai dit précédemment. Dans cette réunion il a été décidé qu'une députation de quatre bouchers se rendraient chez M. le Bourgmestre et lui remettraient la protestation signée des membres de la corporation des bouchers et de la Société Sarlabot.

1143. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 11 december 1875.

ARAB., 1 AM., 306.

Comme suite à ma lettre du 6 de ce mois, j'ai l'honneur de vous informer qu'au charbonnage de La Hestre où une réduction moyenne de 17 1/2 % dans les salaires a été faite le 1^{er} de ce mois, la reprise des travaux a eu lieu le 9 après une grève de 2 ou 3 jours.

Aux charbonnages de Mariemont et de Bascoup, on a fait aussi une réduction de même importance, mais progressivement, en plusieurs fois, depuis le 7 octobre, de sorte que les ouvriers ne se sont pas beaucoup plaints. En outre, on a augmenté la production, ce qui fait que la journée de l'ouvrier est encore sensiblement la même qu'avant la réduction; celle des ouvriers à veine atteint une moyenne de 5,90 fr. à 6,06 fr.

Jusqu'aujourd'hui il n'y a pas eu de grève à ces charbonnages et

tous les puits marchent au complet.

Au Bois-du-Luc, où il n'y a pas eu de réduction, le travail n'a

pas été interrompu.

La grève s'est étendue après la Ste Barbe aux charbonnages de Sars-Longchamps et de Houssu; elle est restée pacifique et n'aura pas vraisemblablement de durée, car elle a déjà, paraît-il, cessé au charbonnage de La Louvière avec acceptation de la diminution de salaire par les ouvriers.

1144. Losse nota in inkt, 13 december 1875.

StB., Mt., 5.

Réunion des Solidaires tenue le 13 décembre 1875 Au Cygne, Grand'Place.

Une trentaine de membres se trouvaient réunis au susdit établissement vers 9 heures du soir. Parmi ceux-ci on remarquait Paterson, Landa, Demoulin, Pira, Standaert, Brasseur, Depaepe, Bazin, etc.

Il n'y a pas eu de séance.

Il se sont occupés de faire une liste de noms de socialistes et révolutionnaires à l'effet de créer dans la *Chambre du Travail* une section mixte, composée de membres de diverses sociétés corporatives, d'avocats, de médecins, d'hommes de lettres, etc., afin d'attirer des ouvriers des corporations qui n'ont pas encore adhéré à la susdite chambre. Cette section, qui fonctionnera bientôt, comprend déjà les noms suivants: Depaepe, Brismée, Voglet, Paterson, Brasseur, Pira, Demoulin, Bazin, Bertrand, Trappeniers, Debocq, Janson, Robert, Degreef, Haak, Hector Denis, etc.

Les cinq derniers ont promis de donner à la Chambre du Travail des conférences sur des questions sociales. Ces conférences auront probablement lieu les dimanches à partir du mois de janvier 1876.

Les membres se sont séparés vers 11 heures du soir.

1145. Losse nota in inkt, 17 december 1875.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 247.812.

Cavalier et Bordet ont comparu aujourd'hui.

Je leur ai fait des représentations au sujet de certaines scènes de la pièce L'Amigo, notamment de celle dans laquelle on fait jouer devant le public un rôle immoral à un membre du clergé, et de celle dans laquelle on représente un membre de la famille royale...(1).

1146. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 15 december 1875.

ARAB., 1 AM., 306.

Comme suite à mes lettres des 6 et 11 de ce mois, j'ai l'honneur de vous informer qu'il résulte des renseignements recueillis hier par M. l'ingénieur Gille que la grève n'est pas terminée aux charbonnages de Sars-Longchamps et de Houssu; les ouvriers n'ont pas repris lundi leur travail. Un certain nombre d'entr'eux s'étaient réunis le dimanche dans un meeting à La Louvière et avaient résolu de ne pas accepter la réduction des salaires.

⁽¹⁾ Zij beloofden deze passages te couperen.

Les ouvriers sont parfaitement tranquilles. Les brigades de gendarmerie de Rœulx, de Binche et de Morlanwelz sont sur les lieux.

1147. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 17 december 1875.

ARAB., 1 AM., 306.

Comme suite à mes lettres des 6, 11 et 15 de ce mois, j'ai l'honneur de vous informer qu'à la suite d'une visite de M. l'ingénieur Gille sur les lieux, j'ai été informé que le travail n'est pas repris à aucun puits de Sars-Longchamps et de Houssu et qu'en outre au charbonnage de La Louvière il n'y a plus qu'un puits en activité, les ouvriers des autres s'étant remis en grève depuis le commencement de cette semaine.

1148. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 18 december 1875.

ARAB., 1 AM., 306.

Comme suite à ma lettre d'hier, j'ai l'honneur de vous informer qu'il résulte des renseignements que je viens de recueillir sur les lieux et de lettres qui m'ont été écrites par divers directeurs du Centre que la grève a plutôt augmenté que diminué dans cette région.

Ainsi au charbonnage de La Louvière, on ne tire plus un hectolitre de charbon, seulement une quarantaine d'ouvriers entretiennent les travaux des puits Ste Marie et Léopold, soignent les chevaux, etc. Trente-sept autres sont occupés au puits St Hubert, qui va être supprimé.

A Houssu et à Sars-Longchamps la grève est complète depuis le 7 de ce mois; cependant on y occupe des ouvriers à la surface et quelques ouvriers à l'intérieur pour l'entretien et les travaux préparatoires.

A Bracquegnies depuis quelques jours, la grève a commencé tandis qu'à Bois du Luc les ouvriers ont résisté, jusqu'à présent, à toutes les excitations; il est vrai qu'à la fin de l'année ils doivent, paraît-il, recevoir, comme d'habitude, une gratification qu'ils craindraient de compromettre.

Bascoup, Mariemont et La Hestre sont tranquilles jusqu'à présent.

La réduction des salaires à La Louvière a été en moyenne de

15 %. Cette réduction était tout à fait nécessaire depuis la diminution considérable des prix de vente de 1872-73; peut-être eût-elle été acceptée plus facilement par les ouvriers, si elle avait été commencée plus tôt et qu'on l'eût faite progressivement.

1149. Losse nota in inkt, 19 december 1875.

StB., Mt., 5.

Assemblée générale tenue le 19 décembre 1875 par la section Internationale à l'établissement dit L'Escalier.

La séance s'ouvre vers 8 1/2 heures sous la présidence de Frix. 17 membres furent présents. Standaert et Paterson prirent place au hureau

Standaert demande la nomination d'un délégué, qui devra se rendre au congrès de Verviers les 25 et 26 décembre. Godfurneau seul s'y oppose. Pira est désigné comme délégué.

Paterson donne alors lecture des articles à l'ordre du jour du dit congrès : 1° rapport du conseil régional; 2° reddition des comptes; 3° proposition de tenir une conférence en remplacement du congrès universel de 1875; 4° attributions du conseil régional. Au sujet de cet article Pira fait remarquer que ce conseil n'a pas le droit de s'immiscer dans les affaires intérieures de n'importe quelle section ou fédération; il rappelle à ce sujet le conflit qui eut lieu dans la fédération liégeoise à propos du journal L'Ami du Peuple. Une discussion s'engage à ce sujet entre Standaert et Verryken.

L'article 6 propose l'acquisition de locaux appartenant aux sections mêmes de l'Internationale (proposition de la fédération gantoise). Standaert dit que cet article prête à la risée: avant de songer à l'achat de locaux, il prie le délégué de rappeler les dettes contractées par l'Internationale. Il demande que des mesures soient prises pour éteindre ces dettes, dont on est redevable envers l'imprimeur Brismée pour l'impression du journal L'Internationale. Il s'en suit une discussion à laquelle prennent part Schoy, Demoulin, Verryken et Pira. Ce dernier propose de mettre une contribution personnelle de 10 centimes sur chaque membre. Cette proposition est adoptée.

L'article 7 : "Des services publics" est écarté. L'article 8 : "Programme socialiste" subit le même sort.

A l'article 9 "Nomination d'un secrétaire correspondant" sont proposés : Coenen, Labarre, D'Hondt et Callewaert, membres de la fédération anversoise. Callewaert est désigné.

L'article 10 porte : "Protestation contre les actes arbitraires du gouvernement français à l'égard des déportés à la Nouvelle-Calédonie". Standaert dit à ce sujet que la section bruxelloise étant l'auteur

de cette question, le délégué peut répondre que plusieurs corporations, y compris la section, sont prêtes à signer la protestation, qui à son tour, doit être faite par le congrès même.

La séance est ensuite levée à 10 heures du soir.

1150. Losse nota in inkt, 20 december 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 20 décembre 1875 par la Chambre du Travail au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 6 1/2 heures sous la présidence de Cats. Après la lecture du procès-verbal, le secrétaire fait l'appel des corporations représentées. Toutes sont représentées à l'exception des cigariers, ce qui fournit une assemblée de 24 membres. Lorsque le trésorier les invite à passer à la caisse, ils répondent tous qu'ils ont oublié de se munir de fonds.

Pira, qui a été avec Cooremans à une réunion de la corporation des chapeliers, fait connaître que celle-ci a promis de s'affilier à la Chambre du Travail; il ajoute que la corporation des tailleurs est également désireuse d'en faire partie. Le secrétaire de la chambre écrira à cette fin à celui de cette corporation, un nommé Smet, demeurant rue du Miroir, n° 36.

Bazin fait connaître que les typographes ont accepté une délégation de la chambre à leur réunion du 3 janvier 1876.

Bertrand propose de donner un concert au profit des veuves et orphelins de la catastrophe de Frameries; il engage les corporations à faire des dons séparément. Les marbriers promettent une somme de 100 fr. La proposition du concert appuyée par Bazin, Pira, Paterson, Cats, etc., est adoptée à l'unanimité et cette fête aura lieu le plus tôt possible. Doyen, Poirier, Meunier et Paterson sont désignés pour organiser cette fête. On décide aussi d'acheter un cachet avec les mots: "Fraternité, Solidarité".

Godfurneau, Zuintgen et Frix, délégués des tailleurs, disent que leur corporation n'a pas encore été invitée à se faire représenter à la chambre et demandent qu'une délégation se présente à leur réunion, qui aura lieu le 27 décembre 1875 à 6 heures du soir A l'Eperonnier, rue des Eperonniers, afin d'y développer le but et les tendances de cette chambre. Bazin et Paterson sont désignés. Le premier refuse d'abord sous prétexte que Berden pourrait bien le tracasser s'il apprenait cette démarche. Il fut tranquillisé par Godfurneau, qui lui répondit qu'il n'y avait pas de Berden chez les tailleurs.

La séance est levée à 9 1/2 heures du soir.

1151. Verslag van Demoor, politieagent te Brussel, 21 december 1875.

StB., Mt., 14.

J'ai l'honneur de vous informer que le concert qui a été donné hier, le 20 courant, Au Cygne, Grand'Place, au bénéfice du sieur Lesueur, réfugié politique, a commencé à huit heures et fini vers minuit. La salle était occupée par environ une quarantaine de réfugiés politiques connus.

Aucune chanson n'a été chantée qui soit de nature à porter atteinte aux lois belges. Tout a été très calme et l'ordre y a régné toute la soirée. J'ai payé 0,50 fr. d'entrée et je n'ai pas été remarqué par aucun Français.

. . .

1152. Losse nota in inkt, 23 december 1875.

StB., Mt., 2.

Conférence donnée le 23 décembre 1875 par Depaepe sur l'économie sociale.

Cette conférence a commencé vers 9 h. du soir. Une cinquantaine de personnes, parmi lesquels plusieurs Français, étaient présents.

L'orateur tâche de faire comprendre au public ce que certains économistes entendent par richesses matérielles et immatérielles. En terminant il fait connaître qu'à l'avenir sa séance ne durera qu'une heure et qu'il prendra plusieurs séances pour développer son sujet.

Bazin et Bertrand s'occupent de la vente d'un nouveau journal ayant pour titre L'Economie sociale, rédigée par Cellier, pendant que d'autres membres de la chambre se chargent d'en faire la vente à l'extérieur.

1153. Losse nota in inkt, 24 december 1875.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 294.299.

D'après des lettres adressées à De Paepe par les principaux socialistes allemands, la propagande socialiste se fait activement en Allemagne par les émissaires payés par les associations ouvrières. L'un des plus fougueux est l'Allemand, qui était employé chez M. Wolff et qui avait reçu un ordre d'expulsion (r).

⁽¹⁾ Schlesinger.

1154. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen, aan Laguesse, directeur, 24 december 1875.

ARAB., 1 AM., 306.

Comme suite à ma lettre du 18 courant, j'ai l'honneur de vous faire parvenir les renseignements que j'ai recueillis hier sur la grève des charbonnages du Centre.

Les charbonnages de Maurage, Strépy-Thieu, Sars-Longchamps, La Louvière et Houssu sont toujours en grève. L'on présume qu'elle continuera encore la semaine prochaine et que les ouvriers ne se remettront au travail qu'après la nouvelle année.

Les ouvriers du charbonnage de La Hestre, qui avaient recommencé à travailler le 9 de ce mois, se sont remis en grève le 20 au puits St Adolphe et St Félix et le 22 au puits St Alix.

Mercredi 22, une bande composée d'environ quinze cents hommes se sont promenés à La Hestre et à Morlanwelz; ils ont entraîné un certain nombre d'ouvriers du puits St Arthur du charbonnage de Mariemont et l'on pensait que la grève se serait déclarée hier au puits La Réunion et St Arthur.

Cependant il n'en a rien été pour le premier de ces puits, mais à St Arthur 140 ouvriers seulement sont descendus ce matin sur 550 que ce puits occupe habituellement. L'après-midi, la bande n'ayant plus repassé, presque tous, au nombre de 150, sont descendus sans difficulté.

Dans ces deux dernières sociétés la grande majorité des ouvriers désireraient travailler; la crainte d'être maltraités ou battus, ce qui est déjà arrivé ces jours derniers, les empêche de se rendre à leur besogne. Les directeurs leur ont conseillé de se réunir par petits groupes que l'on attaquerait plus difficilement que des ouvriers isolés. Aux charbonnages de Mariemont et de Bascoup les ouvriers ne réclament pas d'augmentation de salaire, mais ceux à la veine se plaignent beaucoup de ce qu'on n'enlève pas assez rapidement le charbon, ce qui est cause qu'ils perdent environ 0,50 fr. par jour. Cette situation ne dépend pas du personnel; les ateliers de triage et les lieux de dépôts sont encombrés parce que, malgré toutes les réclamations, l'administration des chemins de fer n'envoie pas les wagons nécessaires pour enlever la production.

Au charbonnage du Bois du Luc, où cependant les salaires sont, paraît-il, moins élevés qu'ailleurs, la grève ne s'est pas encore déclarée.

En somme, les ouvriers se promènent par bandes, font tous les jours des meetings, mais ont une grande frayeur de la gendarmerie. Il ne faut pourtant pas se dissimuler qui si la grève se prolongeait encore quelque temps, les marchands refuseraient de continuer à vendre à crédit et que la faim pourrait rendre la situation inquiétante.

Les ouvriers sont malheureusement trop dépourvus d'instruction pour comprendre qu'avec les prix de revient actuels les sociétés ont dû faire de grands sacrifices pour conserver les anciens salaires jusqu'aujourd'hui, qu'elles ont enfin été forcées de les diminuer et qu'il ne sera possible de les augmenter que lorsqu'il y aura une reprise dans l'industrie.

1155. Losse nota in inkt, 26 december 1875.

StB., Mt., 5,

Réunion du 26 décembre 1875 de la section bruxelloise de l'Internationale.

Cette section n'a pas tenu de séance, cinq membres seulement s'étant présentés à la réunion, savoir : Standaert, Melchior, Paterson, Schoy et Godfurneau.

Dans leur découragement de ne pas voir plus d'assiduité de la part des membres, il fut question de dissoudre la société, la *Chambre de Travail* étant là pour remplacer la fédération bruxelloise. Paterson dit que certaines circonstances peuvent rendre la vie à la section.

Il résulte d'une conversation tenue entre Bazin, Godfurneau, Paterson, Frix, Huybrechts et Bouffé que la société coopérative des tailleurs est décidée à adhérer à la Chambre du Travail.

Le concert que les *Solidaires* organisent au bénéfice des victimes de la catastrophe de Frameries aura lieu le lundi 10 janvier au local du *Cygne*.

1156. Losse nota in inkt, 28 december 1875.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 28 décembre 1875 par les Cosmopolitains, A la Renommée, Grand'Place.

Une quarantaine de membres furent présents.

Le trésorier Leto procède à la perception des cotisations. L'assemblée désigne ensuite Verbruggen pour présider la société.

Vanpeteghem donne lecture du procès-verbal de la séance précédente. Parmi les candidats qui sont ensuite présentés, on remarque les suivants : Joris, rue des Chandeliers, n° 9; Louis Louse, droguiste, rue du Chemin de Fer, n° 146; Bouchard Pierre, rue de la Fourche, 30.

L'épouse Claeskens est nommée visiteur des malades en remplacement de la veuve Cheval, qui a quitté la ville.

Meert donne ensuite lecture d'une lettre par laquelle on lui avait annoncé la mort de Herrebrand, secrétaire du conseil fédéral des rationalistes à Lodelinsart. Il a répondu par un télégramme exprimant le regret des *Cosmopolitains*, etc.

Vanpeteghem prend la parole et fait connaître à l'assemblée qu'ils ont réussi à merveille dans leurs réclamations auprès de l'administration des hospices au sujet des libres penseurs, qui se trouvent en traitement dans les hôpitaux et que cette administration a fait son devoir en cette circonstance. Il dit qu'à l'université de Louvain les élèves médecins ont tant de cadavres qu'ils en désirent, pour faire la dissection, tandis qu'à Bruxelles les élèves de l'université libre n'ont pas le même avantage. Des sociétés se sont constituées ici pour réclamer les cadavres dans le seul but d'empêcher les étudiants de compléter leurs études. Parmi ces sociétés on cite notamment celle de l'abbé Renard, Caloen, Ste-Barbe, etc.

Le directeur de l'hôpital a demandé que les membres consentent à ce que, à leur mort à l'hôpital, leurs cadavres puissent servir à l'autopsie, afin de permettre à l'université libre de lutter par la science contre leurs adversaires communs.

Louis Paterson, qui a été en relation avec le directeur pendant sa maladie, appuie cette demande. Spehl, Leto, Rousseau, Rodde et Revers parlent en faveur de la proposition de Vanpeteghem. Tous les membres de la société admettent la proposition pour le cas où ils viendraient à mourir à l'hôpital.

Une discussion orageuse s'élève ensuite au sujet des frais d'enterrement d'un nommé Louis Fragin, qui n'appartenait pas à la société. Les uns veulent porter ces dépenses aux frais de la société, tandis que les autres veulent les mettre à charge des organisateurs des funérailles. A cette discussion prennent part : Poffé, Dufrasne, Spehl, Vanpeteghem, Dejumont, Paterson, Rodde, Royer, Debuyger, Leto, Rousseau, Revers, Vuilmet et Cats. Finalement Vanpeteghem et Spehl finirent par se lancer des mots injurieux. On prend enfin la décision de couvrir ces frais par une souscription.

On donne lecture d'un lettre de Stipulkovski, par laquelle il donne sa démission. Le trésorier fait remarquer que s'il ne payait pas son arriéré de six mois, il devrait être rayé de la société. Revers dit qu'il est convaincu que le démissionnaire ne quitte pas seulement la société, mais qu'il déserte complètement la cause du rationalisme.

Il est décidé qu'on lui enverra un dernier avertissement, malgré l'opposition de Dejumont, Vanpeteghem, Leto et Meert, qui paraissent être sans pitié lorsqu'il s'agit d'un citoyen français.

1157. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 29 december 1875.

ARAB., 1 AM., 306.

Comme suite à ma lettre du 24 courant, j'ai l'honneur de vous faire parvenir les renseignements que j'ai recueillis hier sur la grève des charbonnages du Centre.

Les bandes d'ouvriers, qui se promènent le matin et l'aprèsmidi, ont fini par entamer fortement tous les puits de Mariemont. Plus de la moitié des ouvriers de cette société n'osent se rendre à leur besogne le matin parce que plusieurs d'entr'eux ont déjà été fortement maltraités et qu'il est facile d'attendre dans les bois les ouvriers isolés, qui doivent le traverser entre 3 et 4 h. du matin, alors qu'il fait complètement obscur. La société cherche par tous les moyens possibles à ne pas arrêter l'extraction et pour obvier à l'inconviénient signalé plus haut, elle a décidé de ne plus commencer le poste de jour qu'entre 7 et 8 h. du matin; il serait ainsi plus difficile d'arrêter, quand le jour commence, les ouvriers désireux de travailler.

Les bandes de grévistes cherchent maintenant à entraîner les ouvriers de Bascoup et ceux-ci ne sont pas sans inquiétude, ils craignent aussi les mauvais traitements.

Les bandes d'ouvriers devaient aller aujourd'hui vers 2 heures du matin aux charbonnages de Péronnes, Ste Aldegonde et St Eloi pour empêcher le travail. Quant aux autres puits du Centre, ils sont toujours en chômage, à l'exception de ceux du Bois-du-Luc, et il serait peut-être intéressant de rechercher pour quelle cause les ouvriers de ce charbonnage n'ont pas suivi le mouvement.

1158. Losse nota in inkt, 30 december 1875.

StB., Mt., 2.

Conférence donnée le 30 décembre 1875 par le Dr Depaepe au local du Cygne.

Il continue son sujet de la précédente conférence en expliquant ce qu'on entend par richesses matérielles, immatérielles, naturelles, onéreuses, etc.

Il parle des mers, rivières, montagnes, bois, plaines, en un mot du globe terrestre qui pour lui constitue les richesses naturelles appartenant de droit à la collectivité et ne devraient pas être exploitées par la minorité comme cela se pratique aujourd'hui. C'est parce que ces richesses sont exploitées par quelques-uns qu'elles sont si mal entretenues et perdent chaque jour de leur valeur. Certaines richesses telles que les mines de charbons pourraient bien être épuisées un jour. Il entre à ce sujet dans quelques détails sur la formation des couches de charbons et tend à démontrer que pour le cas où cette prévision se réalisait, la science parviendrait par des découvertes à remplacer ces matières utiles et indispensables à l'homme. Le conférencier tend à prouver par tous les moyens qu'il est de toute nécessité que les intéressés qui sont principalement les travailleurs, étudient l'économie sociale. Cette science leur prouvera que la société actuelle a besoin d'être transformée et que les richesses naturelles doivent appartenir à la collectivité.

Il termine en annonçant qu'à la prochaine conférence, il commencera par la propriété du sol. Après la conférence Cellier remit à Bazin un paquet de journaux L'Economie sociale, que ce dernier distribua dans la salle. Pendant ce temps Paterson remet des cartes à ceux qui se chargent de la vente pour le concert qui aura lieu le 10 janvier au Cygne, au bénéfice des victimes de la catastrophe de Frameries.

HOOFDSTUK IV

DE ARBEIDERSBEWEGING KEERT DE EERSTE INTERNATIONALE DE RUG TOE

1159. Aanplakbrief te Cuesmes en Quaregnon tijdens de staking van januari 1876 (1).

ARAB., PG., 219.

MANIFESTE, ADRESSÉ PAR LA FÉDÉRATION DU BASSIN DE LA VESDRE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS A TOUS LES OUVRIERS BELGES:

FRÈRES ET COMPAGNONS!

La situation pénible des ouvriers mineurs en particulier et des travailleurs Belges en général, nous impose le devoir d'examiner sérieusement cette situation et d'inviter tous nos compagnons d'infortune à se joindre à nous pour y chercher le remède et l'appliquer sans hésitation.

Lorsque les exploiteurs diminuèrent les salaires de nos compagnons houilleurs de 20 %, nos cœurs se serrèrent et se soulevèrent de dégoût, non parce que nous ne sommes pas habitués à ces sortes d'expédients, il y a trop longtemps que nous en sommes victimes pour ne pas les connaître, mais parce que nous savions que nous n'étions pas en mesure de les soutenir comme naguère en la même occurence.

Cependant nous ne devons pas souffrir cet état de choses sans y prêter la main. Nous savons bien que si le moment est aujourd'hui fatal pour les uns, demain il le sera pour les autres; l'exemple est assez frappant dans les bassins houillers: MM. les exploiteurs, pour diminuer les salaires des ouvriers, ont commencé par une localité et après avoir vaincu les ouvriers d'un côté ils ont poursuivi leurs exploits de l'autre. Ils ont commencé par le Bassin de Liége pour finir par le Hainaut; le même système est employé dans toutes les industries.

^{(1) 1} p. fo. Gedrukt bij E. Piette et Cie, Verviers.

Ce n'est pas seulement pour l'intérêt des ouvriers qui aujourd'hui sont victimes que nous devons prendre les mesures nécessaires à l'amélioration de la situation, car quand notre tour viendra il sera trop tard, les premiers seront anéantis et ne pourront plus soutenir la lutte, et nous le savons, c'est ce que désirent nos exploiteurs.

Cette manière d'agir de nos tyrans est la même dans nos travaux. Dans nos ateliers on s'attaque toujours à une partie pour vaincre plus facilement; c'est encore le moyen qu'on a employé cette fois. Rappelez-vous compagnons mineurs qu'il n'y a pas plus de six mois vos frères du Hasard subirent la même réduction de salaire après qu'ils eurent été vaincus, toutefois en laissant comme toujours bon nombre de victimes.

On ne les eut pas si tôt forcés à reprendre le travail à coups de sabre qu'on s'attaqua aux ouvriers de Liége-Seraing. A leur tour ils essayèrent la lutte, mais ce fut en vain, un cri, un seul cri de solidarité aurait peut-être alors suffi de votre part pour les faire triompher. Eh bien, ce cri nous le jetons aujourd'hui et nous engageons nos frères des grandes villes à s'unir à nous pour l'appuyer, forts que nous sommes que c'est le seul moyen de faire trembler nos exploiteurs.

Ouvriers! qui jusqu'à présent êtes restés indifférents à nos appels, il est temps de vous réveiller et de prendre en mains la cause de vos frères! Trop longtemps nous avons été victimes! Pris isolément, on nous a trop souvent vaincus! Rallions-nous donc à nos compagnons mineurs et formons un pacte de solidarité! Jurons de les soutenir jusqu'au bout dans leur cause, qui est celle de l'Humanité! Souvenons-nous de cette devise de notre pays: L'Union fait la Force, il est temps, même plus que temps de former cette union.

Nous aussi, compagnons, nous souffrons de la misère, et de la faim. Nous aussi, nous avons besoin de lutter pour notre pain quotidien qu'on nous retire de plus en plus tous les jours.

Il y a trois mois environ qu'une crise se fit sentir dans notre industrie. Depuis, loin de diminuer elle n'a fait que de prendre plus d'extension.

Ne nous demandez pas si la misère est grande chez nous, quand sur trente mille ouvriers qui composent notre Bassin, il y en a au moins quatre mille qui ne travaillent pas et vingt mille autres qui ne gagnent que la moitié de leur journée habituelle, sans compter les diminutions de salaire qu'on nous fait subir continuellement.

Voilà, compagnons, pourquoi nous disions tantôt que nous n'étions pas en mesure de soutenir nos frères des Bassins houillers.

Hâtons-nous de déclarer que nous n'avons pas moins suivi avec intérêt leur mouvement et que si nous n'avons pas d'argent à leur donner, en revanche nous avons une organisation solide et compacte prête à porter le coup mortel à la vieille société lorsque le moment sera venu.

La misère nous pousse à bout. Une réunion des ouvriers sans travail a été tenue le 18 janvier à l'effet d'aviser au moyen d'améliorer la situation qui leur est faite.

Depuis longtemps déjà nous avons appelé l'attention de nos exploiteurs sur ces crises périodiques; rien n'a été mis en œuvre de leur part pour y parer.

Maintenant, compagnons, notre devoir est fait, nous n'avons rien à nous reprocher, nous leur laissons la responsabilité des conséquences qui résulteront de ce chômage forcé.

Compagnons des grandes villes, nous attirons votre attention sur la situation qui est faite à nos frères houilleurs et nous vous exposons la nôtre; à vous de faire votre devoir, car personne ne peut répondre des suites de cette crise.

Exploiteurs! craignez la colère du peuple, car elle peut vous être fatale; nous n'ignorons pas que cette tactique que vous employez à notre égard a son but tracé; vous avez juré la destruction du socialisme; mais prenez garde, car la révolution est une arme à deux tranchants dont le mieux aiguisé pourrait bien être de votre côté.

Quand la faim arrive, le loup sort du bois et sa férocité est d'autant plus grande qu'il a plus souffert.

Profitons de cette circonstance pour vous le dire :

Nous avons énormément de ces victimes du travail et de ces martyrs de la liberté à venger et nous les vengerons.

Vous forcez nos compagnons mineurs à se mettre en grève pour sauvegarder leur pain; vous nous retirez, à nous, le travail qui nous le procure.

N'était-ce pas encore assez de ne nous donner que la moitié du produit de notre travail ? Fallait-il encore augmenter nos souffrances par de nouveaux exploits ?

Le feu grisou, ne fait-il pas assez de victimes parmi nos frères? Faut-il encore que vous les fassiez mourir de faim? Non, nous ne pouvons plus tolérer cet état de choses, et si vous n'avez pas d'autres moyens que celui de répondre à nos réclamations pour avoir notre nécessaire ordinaire par une aggravation à notre misère ne vous étonnez pas trop, si un jour le peuple sort de son orbite pour vous écraser.

Nous avons toujours été pacifiques, nous vous avons toujours priés, sollicités, demandés d'être plus humains envers nous, vous avez toujours répondu par ce dédain qu'on vous connaît, et notre sort a toujours empiré.

Aujourd'hui nous faisons appel à nos frères des grandes villes qui

sont sous les armes en ce moment et qui demain seront des travailleurs comme nous, non plus pour vous demander, mais pour exiger de vous la quantité de substances nécessaires pour réparer les forces que nous avons dépensées pour un travail équivalent; ce que nous voulons exiger n'est que notre droit et si vous n'avez pas voulu descendre jusqu'à nous pour nous répondre, nous saurons monter jusqu'à vous pour nous faire rendre justice.

C'est pourquoi nous nous adressons à tous les travailleurs pour les inviter à s'unir à nous pour mettre le plus tôt possible cette maxime en vigueur: "Cessation de la misère! mort aux tyrans!" car pour autant que nous serons assez lâches de tolérer la tyrannie, la misère ne cessera de grandir et la paix restera impossible. Plus encore, si nous ne nous pressons pas d'arrêter cet état de choses, il y a danger de nous voir comme nos aïeuls réduits à l'esclavage.

Compagnons, quel est le seul bien que nous puissions faire si ce n'est de mettre un frein à cette inégalité humaine dont nous sommes victimes.

Quand la vie de tant des nôtres est menacée par l'égoïsme des exploiteurs, aurons-nous encore la douleur de devoir constater de l'indifférence, dans ce moment critique, dans la classe des travailleurs.

Nous ne le croyons pas. Ce serait de notre part un crime de ne pas nous unir pour la lutte.

Au nom de tous les membres de l'Association Internationale des travailleurs du Bassin de la Vesdre.

Salut et Révolution sociale!

T. DEJOZÉ.

1160. Gedrukt vlugschrift zonder drukkers- noch auteursnaam in de streek van Charleroi, januari 1876.

ARAB., PG., 219.

Braves ouvriers houilleurs!

Vous qui prodiguez si généreusement le plus précieux de votre sang par vos sueurs; vous qui, à chaque heure du jour, exposez votre vie et ainsi vouez vos femmes et vos enfants à la plus profonde misère, par la disparition des ressources que vos bras leur procurent; vous tous qui, en un mot, vous sacrifiez pour grossir les trésors de ces nombreux privilégiés à qui le pouvoir donne, par faveur, le droit d'exploiter, à leur profit exclusif, la terre, cette mère nourricière, qui appartient à tout le monde, apprenez comment ces conquérants sans entrailles, érigés illicitement en princes du sous-sol, reconnaissent les services, récompensent les survivants des victimes que leur cupidité

déguisée a allechées et fascinées, en promettant aux travailleurs des charbonnages : en cas d'accidents, des appuis, des compensations; en cas de mort, des dédommagements à ceux qui restent; autant de mensonges proférés par les statuts des fonds dits de prévoyance, tontines qui pressurent les salaires, et dont les bases et fins sont flagramment violées, comme vous allez le voir :

Une infortunée, gémissant depuis bientôt 4 lustres sous le poids des plus rudes besoins, Marie-Thérèse Drugman, de la commune de Morlanwelz, affaiblie par ses 70 ans, minée par les privations, se trouve dans le dénûment le plus âpre; elle est un exemple frappant de l'ingratitude, de la félonie, des iniquités des Sociétés exploitant les houillères.

Vous, compagnons; vous, membres des familles de charbonniers, qu'un pareil sort peut atteindre, jugez!

Le 6 février 1836, son premier mari, François PILETTE, participant à la Caisse, ayant eu, dans la fosse de Ste-Cécile (l'Olive), les 2 jambes broyées par écrasement, dut être amputé; il mourut pendant l'opération.

Le 26 août 1858, Charles-Louis NICAISE, son second mari, trouva également la mort dans le même puits de Ste-Cécile (l'Olive), ayant eu la poitrine défoncée par le choc du recul d'un charriot; lui aussi contribuait à la Caisse.

Ces deux navrantes catastrophes, bien connues de l'administration, qui a payé les funérailles, dûment attestées par les docteurs qui ont exploré les blessés, certifiées en outre par les affirmations de témoins présents à ces évènements, tous documents fournis aux administrateurs, mais méprisés, puis détruits, ont trouvé les patrons insensibles; les enquêtes provoquées ont été altérées; de sorte que la malheureuse veuve, bercée, éconduite, n'a pu jusqu'ici rien obtenir des maîtres du charbonnage.

Pour obtenir son dû, elle a employé tous les moyens légaux, mais en vain !

Ses appels au Gouverneur de la province, président de la Caisse de Prévoyance des Ouvriers mineurs, n'ont point été plus heureux.

Puissent ces faits révoltants devenir l'objet de vos protestations énergiques; être, par vos soins, braves compagnons, dénoncés à l'opinion publique, et justice sera rendue à celle que les nécessités les plus rigoureuses étreignent sur le bord de la tombe.

MARIE-THÉRÈSE DRUGMAN, VEUVE EN 1^{ren} NOCES DE FR. PILETTE, ET EN 2^{des} DE CHARLES-LOUIS NICAISE (1).

1161. Losse nota in inkt, 3 januari 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion de la Chambre du Travail tenue le 3 janvier 1876 Au Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 7 heures du soir sous la présidence de Poirier. A l'appel nominal des corporations on constate l'absence des délégués des teinturiers en peaux, des mécaniciens et des cigariers, de sorte qu'il n'y avait qu'une dizaine de délégués présents.

Paterson rend compte de sa mission avec Bazin dans la société coopérative. Ils n'ont pas eu grande peine à convaincre les membres de cette société de l'utilité de la chambre et du devoir auquel sont appelés tous les groupes ouvriers à en faire partie. Il termine en disant que cette société a voté séance tenante son affiliation à la chambre et nommant en même temps comme délégués Cats, Huybrechts et Godfurneau.

Pira fait connaître le résultat de ses démarches auprès de la corporation des chapeliers. Il y a été bien reçu et cette dernière, quoique n'ayant pas pris une résolution immédiate, ne tardera pas à s'affilier à la chambre.

Bazin annonce qu'il doit se rendre avec Bertrand le soir même dans le même but dans la corporation des typographes.

Bertrand donne lecture du rapport annuel qui sera publié par La Persévérance et imprimé en brochure pour être distribué gratuitement en province et dans les groupes non affiliés.

Il est décidé qu'une assemblée générale aura lieu le 24 courant au local du Cygne; un meeting sera organisé en même temps en mémoire de l'anniversaire de la fondation de la chambre.

La séance est levée à 9 heures du soir.

⁽¹⁾ Naar een verslag van de rijkswacht te Morlanwelz, 18 maart 1876, had wed. Drugman geen recht op pensioen volgens de statuten van de kas: van haar eerste echtgenoot omdat ze hertrouwde; van haar tweede omdat hij lang ziek was. Zij leefde niet in armoede en beweerde dat zij niets afwist van het vlugschrift. Zij had sinds lang geen pogingen meer aangewend om pensioen te genieten.

1162. Losse nota in inkt, 3 januari 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 3 janvier 1876 par les Solidaires au local du Cygne.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures sous la présidence de Pira. Brismée remplit les fonctions de secrétaire. Standaert, Mercier et Delporte se trouvaient au bureau. Une trentaine de membres furent présents.

Après la lecture du procès-verbal de la séance précédente, on procède à l'admission du nommé Bochard Louis-Auguste, artiste peintre, rue de la Petite-Ile, n° 13, présenté par Vaughan et Brismée. Lorsque Brismée disait qu'il avait fait partie de la Commune, Landa, Delarue et Royer répondirent qu'il était peu connu dans la société française et qu'ils ne pouvaient répondre de la moralité du candidat. Vaughan s'en rend responsable en qualité de parain. Il est admis.

Au sujet de la manifestation à faire sur la tombe de Cammaert, Brismée demande d'attendre jusqu'au jour où les affranchis placeront un insigne tumulaire. Il regrette que les Cosmopolitains, la société la plus sérieuse des rationalistes, refusent d'y prendre part.

Depaepe propose comme membres du comité de propagande les nommés Bazin et Vaughan, en remplacement de Berghmans et Debocq, qui ne remplissent plus leurs devoirs. Il sera procédé à ces nominations dans l'assemblée générale du 17 janvier. Brismée annonce qu'un concert sera donné le 10 courant au bénéfice des victimes de Frameries.

La séance est levée à 11 heures du soir.

1163. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 3 januari 1876.

ARAB., 1 AM., 306.

Comme suite à ma lettre du 29 décembre dernier, j'ai l'honneur de vous informer que le charbonnage de Mariemont n'a pu continuer à travailler avec le petit nombre d'ouvriers qui se sont présentés et que tous les puits sont actuellement en chômage.

Le 29 décembre les ouvriers du charbonnage de St Eloi se sont mis en grève sans aucun motif; la veille, le trait avait marché d'une manière tout a fait normale; ce sont les ouvriers grévistes du Centre qui ont entraîné ceux de la Société; puis à 5 heures du soir, ceux qui voulaient travailler en ont été empêchés par leurs camarades en grève.

On profite de ce chômage pour travailler à la réparation du guidonnage.

Le 31 décembre, les ouvriers du puits Ste Catherine de Bascoup

ont également cessé le travail.

Les ouvriers du Bois-du-Luc continuent à travailler; la cause de ce fait est, paraît-il, due à ce qu'ils doivent recevoir prochainement une gratification annuelle et que d'un autre côté la réduction sur les salaires a été moindre à Bois-du-Luc qu'ailleurs.

Comme vous le savez, Monsieur l'Ingénieur en chef, deux bataillons de notre garnison sont partis hier à 3 1/2 heures de Mons pour

Morlanwelz.

1164. De hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 4 januari 1876.

ARAB., r AM., 306.

J'ai l'honneur de vous informer que hier les ouvriers du puits n° 1 du charbonnage de la Grande Machine à feu de Dour ont refusé de descendre dans les travaux. Ils demandent que non seulement les salaires soient retablis tels qu'ils étaient avant la diminution qu'ils ont eue à subir en novembre, mais qu'on leur restitue une somme équivalente à cette réduction jusqu'à ce jour.

Ils demandent également qu'on continue à leur vendre comme par le passé les chauffours qui depuis quelque temps étaient réservés pour les consommations du jour.

La direction du charbonnage a accédé à la 2° partie de leur demande, mais s'est refusé à leur concéder la 1°.

La situation est restée la même aujourd'hui.

Au charbonnage des Produits tous les ouvriers sont hier descendus sans mot dire, sauf au puits n° 16, où un ouvrier de Frameries, dont le nom est connu, a prévenu que l'on ne travaillerait pas aujourd'hui, si l'on n'accordait une augmentation de salaire. Pas de nouvelles d'aujourd'hui.

1165. Verslag van Verschueren, verklikker, 5 januari 1876.

StB., Mt., 5.

Hier soir pendant que je me trouvais Au Cygne, Grand'Place, des membres de l'association de résistance des corporations ouvrières dite Chambre du Travail, parmi lesquels se trouvaient des internationalistes, vendaient des cartes pour un concert populaire organisé par

eux pour le 10 courant et qui sera donné en la salle du Cygne. Cijoint une des cartes.

D'après une conversation que j'ai entendue par eux, les associations des typographes et des imprimeurs se sont réunis depuis peu en une seule association et ont une encaisse de 24 mille francs pour secourir les ouvriers en grève. Ils travaillent en ce moment et sont même dans l'espoir de réussite pour unir à la *Chambre du Travail* toutes les associations de l'agglomération bruxelloise, qui ont trait à la résistance.

Un sieur Kats est leur président.

1166. De procureur des konings te Bergen aan de procureurgeneraal te Brussel, 5 januari 1876.

ARAB., PG., 219.

. .

La grève a commencé le 1^{er} décembre 1875: 700 ouvriers du charbonnage La Louvière-La Paix, ayant refusé le travail à cause d'une diminution de salaire de 12 à 13 pour cent. Le deux, cinq cents autres ouvriers de ce charbonnage se joignent à leurs camarades. Un meeting de septante personnes fut tenu le cinq décembre chez le sieur Rassart: tout y fut tranquille.

Le 7 décembre neuf cents ouvriers de Sars-Longchamps se mettent en grève également. Le 8 décembre, il v avait en tout 3200 grévistes. Il y eut du 8 au 10 quelque reprise de travail. Le 10 notamment le charbonnage de La Louvière-La Paix était presque complètement à la besogne. Le 15, la grève y reprit. Le 17, quatre cent cinquante ouvriers de Bracquegnies se mettent également en grève à cause d'une diminution de salaire de 20 %. Le 20, le nombre des grévistes est de 3750 et le 22 de 5400 parce que le charbonnage de Strépy-Bracquegnies voit aussi ses ouvriers refuser le travail. Les journées des 25 et 26 voient d'assez nombreux meetings se tenir et le 27 les grévistes sont au nombre de 6000. Le 29, la grève s'étend aux communes de Morlanwelz et de Carnières et les grévistes sont au nombre de 7970. Le 30, la grève s'étend du charbonnage de Mont-Ste-Aldegonde, et menace Péronne et Anderlues, se rapprochant ainsi des environs de Charleroi. Le 31, elle comprend les charbonnages de Chapelle-lez-Herlaimont, Bascoup et Trazegnies. Les grévistes sont alors au nombre de 10.370. Le 2 janvier les autorités locales songent à interdire les rassemblements de plus de 5 personnes (ce qui n'est pas fait jusqu'à ce jour). Des troupes étaient expédiées de Mons le 1er janvier, mais dans un but préventif, car aucun désordre n'avait encore eu lieu. Enfin, aujourd'hui la grève continue, mais aucun désordre ne m'est encore signalé. Les nouvelles paraissent même un peu plus rassurantes. J'ai reçu tous les jours un bulletin de la gendarmerie qui se trouve sur les lieux et je suis prêt à m'y rendre moi-même au premier désordre. Je dois ajouter que jusqu'ici deux ou trois affaires sont en instruction à charge d'ouvriers, qui auraient individuellement proféré des menaces ou plutôt des injures contre leurs camarades et je veille à ce que ces instructions soient vivement conduites afin d'avoir une répression immédiate. Un ouvrier plaignant qui vient d'être entendu dans le cabinet de monsieur De Roissart nous annonce que hier à La Louvière une assemblée de grévistes s'est tenue et qu'on y a juré de faire durer la grève encore un mois; il ajoutait que tout était parfaitement calme.

Si j'ai cru inutile, monsieur le procureur-général, de vous adresser jusqu'à ce jour un rapport, c'est qu'aucun fait important ne m'avait été signalé. J'aurai soin de vous tenir au courant de la suite des évènements qui me paraissent exagérés par les journaux de la capitale.

1167. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 6 januari 1876.

ARAB., 1 AM., 306.

Comme suite à ma lettre du 3 de ce mois, j'ai l'honneur de vous informer qu'au charbonnage de La Hestre le chômage est complet. Les ouvriers se réunissent tous les jours vers dix heures du matin dans un meeting à Jolimont, puis vers 11 heures ils sortent en bandes de 3 à cinq cents et s'en vont dans différentes directions. Les affiches interdisant les rassemblements de plus de cinq personnes n'ont pas été posées. Cette mesure, qui avait été décidée le 31 décembre dernier par plusieurs bourgmestres, n'a pas été mise en vigueur. D'après M. De Quanter il est regrettable que cette mesure n'ait pas été exécutée parce que sur le bruit que les attroupements seraient défendus, les chefs de l'Internationale avaient donné l'ordre aux ouvriers de ne plus s'assembler pendant cette semaine.

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez le nombre d'ouvriers descendus le 3 et le 4 courant aux puits de Mariemont et de Bascoup comparé au nombre d'ouvriers qui y descendent habituellement :

	3 janvier	4 janvier	Nombre habituel
St Arthur	150	200	600
La Réunion	50	90	320
Abel	50	100	500
L'Etoile	60	120	450
Ste Henriette	50	110	150
Ste Cathérine	185	387	560
Nº 3	192	309	415
Nº 4	188	235	369
Nº 5	complet		

Il n'y a qu'un poste de travail à Mariemont et à Bascoup, il commence entre 7 et 8 heures du matin pour finir entre 2 et 3 heures de l'après-midi.

Les charbonnages de Sars-Longchamps et de Houssu chôment toujours complètement. A La Louvière, il est descendu lundi 90 ouvriers au puits Léopold I et 47 à Ste Marie; avant-hier mardi, 60 ouvriers étaient descendus à la fosse Léopold I et 47 à Ste Marie.

Les grévistes de ces localités sont fort calmes et aucun fait grave ne peut leur être imputé.

Mr Nicaise, bourgmestre de La Louvière, avait convoqué les directeurs des charbonnages environnants pour les amener à diminuer la réduction des salaires et rétablir l'entente entre les directeurs et leurs ouvriers, mais les directeurs ne se sont pas présentés, jugeant que la réduction était suffisamment justifiée par l'état du commerce et ne voulant pas donner d'encouragement aux grèves à venir.

Bracquegnies et Maurage sont toujours en chômage; Bois-du-Luc continue à travailler régulièrement, Péronnes aussi; l'extraction a été reprise depuis avant-hier au charbonnage de St Eloi.

1168. De hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 6 januari 1876.

ARAB., 1 AM., 306.

J'ai l'honneur de vous informer que dès hier déjà une grande partie des ouvriers du puits n° 1 de la Grande Machine à feu de Dour ont repris les travaux.

On a également travaillé à tous les puits du Flénu. Les ouvriers se montrent bien un peu exigeants, leur effet utile a diminué dans certains charbonnages, mais on peut espérer qu'ils n'abandonneront pas les travaux.

1169. Een reeks telegerams van de hoofdingenieur der mijnen te Charleroi aan de directeur der mijnen te Bergen over een staking, 7 tot 20 januari 1876.

ARAB., 1 AM., 306.

7 janvier 1876. Grève aux Charbonnages réunis, Bois Delville, Amercœur. On attend grève générale pour lundi.

10 janvier. Sensiblement même situation que vendredi et samedi. Faubourg amélioration. Jumet et Roux aggravation.

11 janvier. Même situation. En grève: Rochelle, Amercœur, Bois Delville, Bayemont, Charbonnages réunis deux fosses.

12 janvier. Même situation que hier. Ajouter en plus Mont-sur-Marchienne en partie. Tout est tranquille.

- 13 janvier. Même situation probablement pour le restant de la semaine. La grève ici a pour but, je crois, d'empêcher la diminution de salaire.
- 17 janvier. Rochelle, Vallée, Piéton, Delville: pas ouvriers. Bayemont, Amercœur: manque trois quarts. Sacré Madame, Réunis, Pays Liége: un quart. Tout 3500 ouvriers chôment.

18 janvier. Légère amélioration aux charbonnages cités hier. Commencement de grève au Bordia.

19 janvier. Sensible amélioration dans la grève des houilleurs. Laminoirs Bonchill, Marchienne, grève partielle.

20 janvier. Amélioration continue dans la grève. N'enverrai plus dépêche sans évènement grave.

1170. De procureur des konings te Charleroi aan de procureurgeneraal te Brussel, 8 januari 1876.

ARAB., PG., 219.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que plusieurs directeurs des charbonnages du Centre ont reçu des lettres contenant des menaces de mort, si le salaire des ouvriers est maintenu au taux actuel et n'est pas relevé. J'ai prescrit la saisie de ces lettres et vais requérir instruction. Cependant, dans le bassin du Centre et pour la partie comprise dans mon ressort le travail reprend partout.

Au contraire dans le bassin de Charleroi, la grève se déclare un peu partout; elle sera générale lundi, dit-on. J'en doute encore; cependant, rien n'est certain. Dans tous les cas, il n'y a pas de désordres, et dans les meetings tenus, les orateurs Delwarte, Bronchain et autres ont recommandé aves les plus vives instances le calme le plus parfait. Quelques ivrognes ont chanté des chansons communards.

Mais il est impossible de savoir qui sont ces ivrognes, et qui est l'auteur des chansons.

1171. Uittreksel uit een particulair verslag, 10 januari 1876.

ARAB,. Vreemdelingenpolitie, 247.812.

Cavalier fait de fréquents voyages en provinces. Ces voyages ont pour objet des mesures à prendre au sujet de la représentation de la revue A l'Amigo et d'autres pièces du même genre, qu'il a faites pour le Théâtre Mertens à Anvers, Ruth à Liége et le Théâtre des Boulevards à Charleroi (1).

1172. Losse nota in inkt, 11 januari 1876.

ARAB., 1 AM., 306.

Section bruxelloise de l'Internationale.

La section n'a pas tenu de séance le 11 janvier 1876. Quelques membres, la plupart accompagnés de leurs femmes, se sont rendus vers 9 heures du soir à l'estaminet enseigné *A l'Escalier*. On remarquait notamment Pieterzen, Standaert, Godfurneau, Paterson, Fricx, Pira et Ph. Melchior. Vu le petit nombre de membres présents, ils ont décidé de ne pas monter au local.

Standaert et Godfurneau furent d'avis de se reposer pendant un ou deux mois et d'attendre une occasion favorable, qui leur permettrait de réunir tous les membres. Ils engagent les plus dévoués à se réunir de temps en temps afin de se tenir au courant des événements. Paterson, Pira et Pieterzen expriment le désir de se réunir au moins une ou deux fois par mois en séance. Ils conviennent de se réunir le plus souvent possible au siège de la société.

1173. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 11 januari 1876.

ARAB., 1 AM., 306.

J'ai l'honneur de vous informer qu'hier lundi 40 ouvriers du

⁽¹⁾ De vreemdelingenpolitie verbiedt hem de revue op te voeren in Charleroi wegens de stakingen. Cavalier kan de vertoning niet meer tegenhouden en wordt op 25 januari uit het land gewezen.

puits n° 19 du Levant du Flénu ont refusé de descendre dans les travaux. Aujourd'hui, il en manque 60 au même puits; ils n'ont allégué aucune raison de leur abstention. Depuis ce matin, tous les ouvriers du puits n° 14 du même charbonnage sont en grève; ils prétendent que l'huile est mauvaise.

1174. De provinciegouverneur van Henegouwen aan de minister van binnenlandse zaken, 12 januari 1876.

ARAB., PG., 219.

Plusieurs journaux ont signalé la distribution qui est faite aux ouvriers grévistes notamment, d'imprimés de nature à exciter parmi eux les plus mauvaises passions.

Mr le Bourgmestre de Chapelle-lez-Herlaimont, ému du colportage d'imprimés de l'espèce dans sa localité, s'exprime ainsi qu'il suit dans une lettre qu'il m'a adressée, sous la date d'hier:

"Je dois appeler votre attention sur le colportage d'imprimés révolutionnaires.

Un individu de Fayt arrivé hier à Chapelle pour en distribuer, avait sur lui 200 exemplaires du manifeste signé Burléon, lequel, par parenthèse, est un ouvrier houilleur qui ne sait ni lire, ni écrire, manifeste qui est un appel à l'émeute.

Cet individu n'étant pas muni d'une patente de marchandambulant, je n'ai pu que lui faire dresser procès-verbal pour vente d'imprimés sur la voie publique sans patente de marchand-ambulant.

Mais si les imprimés se distribuent gratuitement? Si l'individu

mendiait, on pourrait l'arrêter pour vagabondage.

Faut-il resté désarmé, les bras croisés devant cette propagande socialiste dont les foyers sont à Bruxelles, Liége et Verviers? Le gouvernement ne peut-il pas défendre le colportage des imprimés faisant appel à la guerre civile, à l'émeute, à la révolution?

J'ai l'honneur, monsieur le gouverneur, de soumettre cette grave question à vos réflexions et vous prie d'agréer l'hommage de mon profond respect et de mon entier dévouement.

Le bourgmestre, (signé) Hipp. Barella."

Je ne puis, monsieur le ministre, que signaler à votre attention la demande de ce fonctionnaire.

1175. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 12 januari 1876.

ARAB., 1 AM., 306.

Comme suite à ma lettre du 6 de ce mois, j'ai l'honneur de vous donner les renseignements suivants sur l'extension de la grève ouvrière aux charbonnages de la région orientale du 3^e arrondissement.

A Monceau-Fontaine les puits n° 3, 4, 8, 10 et 11 sont en grève depuis lundi, 10 janvier. Un cinquième du personnel de ces fosses était descendu lundi; mardi un sixième seulement s'est rendu au travail. Ainsi au puits n° 8, 47 ouvriers seulement sont descendus, 18 au n° 10. Le puits Bois-des-Vallées, à Piéton, continue à travailler; jusqu'à présent il n'y a pas encore eu apparence de grève.

Le charbonnage du Nord-de-Charleroy est complètement en grève à l'exception du puits n° 5. Aux n° 2, 3 et 6 pas un homme ne s'est présenté mardi pour descendre. Lundi, les ouvriers étaient tous venus aux fosses et ils se disposaient à descendre quand tout-à-coup et sans motif, ils reportèrent leurs lampes et refusèrent de descendre.

Au puits n° 4 le tiers du personnel est descendu.

Au charbonnage de Courcelles-Nord, la fosse n° 6 chôme; aux deux autres puits le travail continue.

A Falnué quelques ouvriers s'étaient d'abord refusés à descendre lundi, mais il paraît qu'ils ont cependant travaillé. J'ignore comment s'est passé la journée d'hier à ce charbonnage.

Dans toutes ces fosses en grève aucune réduction n'a été faite dans les salaires; les ouvriers ne demandent rien, ils sont parfaitement tranquilles. Quand on les consulte sur les motifs de leur abstention, ou bien ils ne veulent pas répondre, ou bien ils disent qu'ils craignent la violence de leurs compagnons des autres charbonnages.

A Souvret, on tient des meetings régulièrement, ainsi qu'à Forchies-la-Marche.

L'administration communale de Forchies a pris la décision d'interdire les attroupements de plus de 5 hommes et elle a requis la force armée pour faire respecter cette mesure.

Un fort détachement de gendarmes venant de Morlanwelz s'est rendu aujourd'hui sur les lieux.

Au Nord-de-Charleroy les salaires moyens suivants ont été payés pendant la 1^{re} quinzaine de décembre : ouvriers à veine : 5,55 fr.; bosseyeurs : 5,46 fr.

Pendant la 2° quinzaine de novembre les moyennes ont été: ouvriers à veine: 5,62 fr.; bosseyeurs: 5,57 fr.

Au mois d'août la réduction des salaires avait été de 5 à 10 % et les moyennes de juin ont été:

Juin : ouvriers à veine : 6,33 fr.; bosseyeurs, coupeurs de voies : 5,77 fr.

Mai : ouvriers à veine : 6,29 fr.; bosseyeurs, coupeurs de voies : 5,65 fr.

Aux nº 8 et 10 de Forchies-la-Marche les salaires moyens ont été pendant la 1^{re} quinzaine de décembre :

n° 8: abatteurs: 5,57 fr.; bosseyeurs: 5,74 fr. n° 10: abatteurs: 5,85 fr.; bosseyeurs: 5,62 fr.

2° quinzaine de novembre :

n° 8: abatteurs: 5,62 fr.; bosseyeurs: 5,85 fr. n° 10: abatteurs: 5,63 fr.; bosseyeurs: 5,70 fr.

1° quinzaine de novembre :

n° 8: bosseyeurs: 5,69 fr.; abatteurs: 5,91 fr.

n° 10: bosseyeurs: 5,80 fr.; abatteurs: 6,18 fr.

Au mois de juin les salaires étaient :

n° 8 : bosseyeurs : 6,27 fr.; abatteurs : 7,10 fr.

n° 10: bosseyeurs: 6,52 fr.; abatteurs: 7,28 fr. Au mois de janvier 1875, ils étaient:

n° 8: bosseyeurs: 6,91 fr.; abatteurs: 7,36 fr. n° 10: bosseyeurs: 6,90 fr.; abatteurs: 7,30 fr.

Au mois de février 1875, il y a eu une première réduction de 10 % et une nouvelle réduction au mois d'août de 5 à 10 %.

1176. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 12 januari 1876.

ARAB., r AM., 306.

J'ai l'honneur de vous informer que, sauf une vingtaine, les ouvriers des puits n° 14 et n° 19 du charbonnage du Levant-du-Flénu se sont remis au travail ce matin.

On travaille également au charbonnages voisins des Produits et de Belle et Bonne.

1177. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 13 januari 1876.

ARAB., 1 AM., 306.

Comme suite à ma lettre d'hier, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'au charbonnage de La Hestre la grève persiste, que les ouvriers ne se présentent même pas aux fosses; qu'au charbonnage de Mariemont, il manque encore 800 ouvriers, c'est-à-dire un peu plus du quart et à Bascoup 100 sur 17 à 1800. La direction de ces charbonnages dit que les ouvriers travaillent sans goût et qu'il faudrait

peu de chose pour qu'il cessent de travailler.

Les bourgmestres de Morlanwelz, Haine-St-Paul et La Hestre auraient, d'après un rapport que je reçois ce matin, fait afficher hier l'art. 415 du code pénal afin d'informer les ouvriers à quelles peines ils s'exposent; si dans un jour ou deux les promenades en masses continuent, ils se proposent de défendre les rassemblements de plus de 5 personnes, comme on l'a déjà fait à Forchies.

Au charbonnage de St Eloi tous les ouvriers reprennent successivement le travail; le 10 au soir, il en était descendu 132, le 11 au matin 170; il n'en manque donc plus guère qu'un dixième.

A Péronnes le travail continue.

Ste-Aldegonde est en grève.

Au charbonnage du Nord-de-Charleroy le puits n° 5 est aussi en grève, de sorte qu'il n'y a plus que le n° 4 qui produise encore et seulement le tiers de son extraction normale. La grève est calme comme ailleurs et les ouvriers ne savent l'expliquer, ce qui serait difficile, vu que les conditions du travail et les salaires n'ont pas subi de changement.

Un demi bataillon de carabiniers est installé à Roux.

Au charbonnage de Monceau-Fontaine et Martinet 1/5 du personnel s'est présenté le 10, 1/6 le 11 et 1/5 hier.

La direction de ce charbonnage croit que la grève a été fomentée par les ouvriers du Centre et quelques meneurs de l'*Internationale*. Elle n'a aucun désordre à signaler et les ouvriers ne formulent aucune plainte.

1178. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 14 januari 1876.

StB., Mt., 5.

Comme suite à mon rapport d'hier, j'ai l'honneur de vous informer que dans la nuit du 10 au 11 de ce mois, des grévistes ont cassé des carreaux chez les ouvriers qui travaillent comme raccommodeurs au charbonnage de Bracquegnies.

Au charbonnage de La Louvière les ouvriers de la fosse Léopold semblent vouloir se remettre au travail; le 11 109 ouvriers étaient descendus, le 12 il y en avait 120. Cette augmentation de 11 ouvriers a quelqu'importance, parce que ce sont des ouvriers à veine, de sorte qu'on a pu reprendre trois nouvelles tailles.

Au Bois-du-Luc le travail continue. Au Monceau-Fontaine, on a constaté hier la rentrée de 48 ouvriers aux divers puits de la section de Forchies.

Le plus grand calme règne partout, me dit la direction.

1179. Losse nota in inkt, 16 januari 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion de la section bruxelloise de l'Internationale, tenue le 16 janvier 1876 à l'établissement de L'Escalier.

Une dizaine de membres se trouvaient réunis au local vers 10 heures du soir. Melchior Ph. ouvre la séance. Paterson lit le procèsverbal de la séance précédente.

Pira demande la parole pour rendre compte de sa délégation au congrès de Verviers les 25 et 26 décembre 1875. Il commence par dire que cette mission avait été peu importante et qu'il a été désigné pour présider la réunion. Les recettes et les dépenses du conseil régional ont été de 636 fr.

Le congrès universel n'ayant pu se tenir en 1875, il a été décidé que le nouveau conseil, établi à Anvers, écrira à celui de Locle en Suisse, afin de l'engager à envoyer dans tous les pays des lettres d'invitation à une conférence secrète, qui aurait lieu dans cette ville si un assez grand nombre de fédérations répondent à l'appel.

La proposition, faite par Coenen d'Anvers, aux fins d'étendre

les pouvoirs du conseil, n'a pas eu de suite.

Vannès et Mathaive de Liége ont demandé à s'expliquer au sujet du différend survenu entre eux à propos du journal L'Ami du Peuple. Le premier tâche de se défendre contre les accusations qui ont été insérées dans ce journal et le second, de son côté, veut prouver que Vannès est un voleur.

A la demande du délégué gantois, la question ayant pour objet l'acquisition de locaux par l'*Internationale* a été remise à un prochain congrès. La question des services publics subit le même sort.

Le programme socialiste à élaborer serait fait d'après les questions discutées et votées dans les congrès universels et ce programme ne pourra être publié que lorsque toutes les sections l'auront adopté. Le délégué d'Anvers enverra aux sections une liste des personnes appelées à faire partie du conseil régional afin de permettre aux sections de choisir leur correspondant.

En ce qui concerne la protestation à faire contre les actes du gouvernement français à l'égard des déportés dans la Nouvelle-Calédonie, le congrès a chargé le nouveau conseil régional d'Anvers de rédiger une formule de protestation, qui sera envoyée aux sections endéans les trois semaines pour y être discutée. Après son adoption, elle sera envoyée au ministre de la République française et insérée dans les journaux Le Mirabeau et le Werker.

Pour terminer et sur l'interpellation de Standaert, il dit avoir protesté contre les agissements du conseil au sujet de la créance de Brismée, provenant du déficit du journal *L'Internationale*. Il aurait déjà dû être remboursé d'une somme de 200 fr., tandis qu'il n'a encore touché que 50 fr.

Maes, ébéniste, introduit un soi-disant mineur gréviste et demande à le laisser faire une collecte, mais Standaert l'invite à sortir avec son compagnon.

A la demande de Godfurneau, Standaert et Bonningue, il est décidé qu'on écrira au nouveau conseil d'Anvers pour demander un compte détaillé des recettes et dépenses faites par celui de Verviers l'année dernière.

On convient ensuite de suspendre les réunions jusqu'à nouvel ordre. La séance est levée à 11 1/4 heures.

1180. De procureur des konings te Charleroi aan de procureurgeneraal te Brussel, 16 januari 1876.

ARAB., PG., 219.

Il y a quelques jours une quarantaine d'individus armés de fusils et de bâtons, ont pillé un tas de charbon d'environ 4000 à 5000 kg. Ce crime a eu lieu la nuit et le garde veilleur, qui a été menacé et qui s'est retiré devant les pillards, n'en a reconnu aucun, dit-il. Demain, je vous enverrai un rapport sur la grève, en réponse à votre dernière lettre. En surplus, tout se résume en ceci : il se commet très peu de délits, et ceux qui se commettent ne peuvent être constaté, parce que ceux qui sont menacés, sont terrifiés et ne veulent rien dire. L'influence des communards Français est notoire et connue de tous. La grève s'étend; demain elle sera presque générale. Les autorités communales, sauf une ou deux exceptions, ne prennent aucune mesure préventive et, sous ce rapport, je ne peux intervenir.

1181. Losse nota in inkt, 17 januari 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 17 janvier 1876 par la Chambre du Travail au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 7 heures du soir sous la présidence de Mayeu. Toutes les corporations affiliées, à l'exception des teinturiers en peaux, étaient représentées. Bertrand donne lecture d'une lettre de l'association des typographes, par laquelle ils font connaître leur refus d'adhésion.

Bertrand et Bazin font remarquer à ce sujet que les ouvriers de cette corporation se considèrent comme de petits bourgeois sans cependant avoir un salaire plus élevé que ceux des autres corporations. Bertrand donne ensuite connaissance d'une lettre des chapeliers par laquelle ils annoncent que selon toute probabilité ils adhéreront à la chambre. Pira et Cooremans, qui ont eu une entrevue avec le comité de cette société, sont en quelque sorte assurés de son affiliation.

Bertand donne communication d'une lettre de Charleroy annonçant qu'un nommé Delwarte se rendra à Bruxelles le 24 pour assister à l'assemblée générale de la chambre et donner des explications sur la situation des mineurs.

Le secrétaire présente une dizaine d'exemplaires du journal La Médecine libre, adressés aux conférenciers Janson, Robert, Beauchery, etc. et contenant quelques critiques à l'adresse du Dr Depaepe. Il est donné lecture de ce journal.

Paterson engage les délégués à convoquer leurs corporations pour l'assemblée général du 24. Bazin engage les membres à prendre la parole à cette occasion. Pira est désigné pour présider cette assemblée et Mayeu comme assesseur.

Vanhaelst a essayé à plusieurs reprises de réunir quelques cordonniers pour reconstituer l'association, mais sans résultat. Paterson, Colliaut et Bazin disent qu'il devait faire de nouvelles tentatives en vue de cette reconstitution. Mayeu dit qu'il travaille depuis 3 ans pour former la société coopérative des peintres et qu'il est parvenu à avoir 7 adhérents, qui tiennent leurs réunions chez lui.

Cooremans remet une lettre adressée à Brismée de la part de la fédération des mineurs grévistes de Charleroy, par laquelle ils invitent ce dernier à se rendre le plus tôt possible à Roux pour y prêter son concours dans un meeting. Sur la proposition de Pira, Bazin, Mayeu, Bertrand, Poirier, etc., Paterson est désigné. Celui-ci écrira à Charleroy pour faire savoir à quels signes on pourra le reconnaître.

La séance est levée à 9 1/4 heures.

1182. Losse nota in inkt, 17 januari 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 17 janvier 1876 par les Solidaires, Au Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre vers 9 1/2 heures du soir. Brismée fait connaître à l'assemblée qu'un réfugié français du nom de Muré ou Muret, condamné à mort, se trouve actuellement à Malines sans ressources. Cet homme qui est âgé de 67 ans, est incapable de travailler pour subvenir à ses besoins. A la demande de Melchior et Paterson, il est décidé qu'un concert sera donné à son profit le 31 janvier. Delarue demande si Muré s'est adressé à la Société La Fraternelle française pour obtenir un secours. Brismée l'interrompt en lançant des injures et des insultes à l'adresse des membres de cette société et notamment contre Labarre, Castanié, Justin, etc., qu'il croit capables de vendre leurs confrères à l'occasion.

Brismée donne lecture d'un journal destiné aux conférenciers de la *Chambre du Travail*. Il traite ensuite le rédacteur en chef de ce journal de misérable, etc., et ajoute qu'il a subi plusieurs condamnations pour outrages à la pudeur, etc.

Avant de lever la séance, il fait connaître qu'une assemblée générale aura lieu le 7 février et que la *Chambre du Travail* tiendra la sienne le 23 janvier. La séance est levée à 10 heures du soir.

1183. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 17 januari 1876.

ARAB., 1 AM., 306.

Comme suite à ma lettre du 14 de ce mois, j'ai l'honneur de vous informer que les ouvriers de Ste-Aldegonde, qui s'étaient refusés à descendre lundi 12, parce qu'une réduction de salaire de 10 % leur avait été faite, ont repris leur travail mercredi et sont à très peu près au complet.

Au Nord-de-Charleroy, il y a depuis jeudi une tendance à la reprise des travaux; ainsi on a extrait le dit jour 46 chariots au puits n° 2, 72 au puits n° 3, 268 au puits n° 4, 97 au puits n° 5 et 130 au puits Joseph Périer, en tout 613 chariots, c'est-à-dire 2500 à 3000 hectolitres.

En me donnant ce renseignement, le directeur me mande que c'est la peur qui retient chez eux la moitié des ouvriers et se plaint que les autorités communales ne font pas tout ce qu'elles pourraient faire pour la sécurité des ouvriers qui voudraient travailler. Cependant l'autorité communale de Roux a interdit les rassemblements de plus de cinq personnes.

A Forchies, les tendances de reprises persistent; 22 nouveaux ouvriers ont repris vendredi et 11 samedi, ce qui porte à 146 ouvriers la population de ces deux puits, qui est ordinairement de 880 ouvriers.

A Courcelles-Nord le travail a repris complètement au puits n° 1 et partiellement au puits n° 4; le puits n° 3 était encore en grève jeudi.

Voici les salaires moyens payés aux ouvriers à veine et coupeurs de voies pendant les deux quinzaines de décembre :

1° quinzaine: n° 1: 5,70 fr., n° 3: 6,11 fr., n° 6: 5,63 fr. 2° quinzaine: n° 1: 5,79 fr., n° 3: 6,12 fr., n° 6: 5,77 fr.

P.S. Je reçois à l'instant du directeur-gérant du Nord-de-Charleroy le télégramme suivant : "Petite reprise à mes 5 puits; amélioration marquée et significative pour un lundi".

1184. Uittreksel uit een particulier verslag, 19 januari 1876.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 114.986.

Des agents de l'Internationale, des Français, des républicains et des gens connus pour professer des opinions contraires à l'ordre établi, vont souvent à la station du midi pour recevoir des lettres, des dépêches provenant des contrées infestées par la grève (Charleroi et le Centre).

On a vu entr'autres Depaepe et un autre médecin, nommé Frappaz. On est assuré que ce dernier est aussi en communication suivie avec les socialistes, les communards, les républicains, qui habitent le Centre, le Borinage et le bassin de Charleroi.

Les grèves c'est l'espoir de tous les révolutionnaires (1).

1185. De procureur des konings te Charleroi aan de procureurgeneraal te Brussel, 19 januari 1876.

ARAB., PG., 219.

Depuis mon dernier rapport, la grève n'a fait que s'accroître partiellement dans mon ressort. Je dis partiellement parce que cette fois la grève présente un caractère tout nouveau. Elle s'éparpille. Ainsi telle fosse est en grève aujourd'hui et a, demain, son personnel presque complet; dans une commune une exploitation chôme, les autres travaillent. Les évènements qui se passent, ont encore un cachet particulier, c'est que pour la première fois les ouvriers crient A bas le Roi!, parlent de république, de commune, d'échafaud, de revendications sociales. Les chansons chantées ont été publiées, mais

⁽¹⁾ De 24° januari op de vreemdelingenpolitie geroepen, loochent Frappaz dit bericht. De verklikker kreeg hierover een opmerking en meldt dat Frappaz tweemaal met een brief in het Zuidstation gezien werd.

je possède un placard trouvé dans la rue, tandis que d'autres ont été passés sous les portes, et qui porte textuellement :

Vive la république
!!! A bas le roi !!!
A bas le gouvernement
Vive l'ouvrier
et la guillotinne

Le tout est écrit à l'aide d'un pinceau et à l'encre de chine. A l'endroit marqué n° 1 est dessiné une guillotine; au n° 2 se trouvent groupés les outils des houilleurs. Ces dessins sont très bien exécutés et sont tracés par une main exercée et habile.

Tout cela porte évidemment le caractère français; nos ouvriers ne sont pas capables de pareilles choses et n'ont point pareilles aspirations.

La présence de meneurs français est, du reste, notoire. Monsieur l'administrateur de la sûreté publique a obtenu un arrêté royal d'expulsion contre un nommé Planson, et me l'a transmis. Planson avait épousé une femme belge; il a, de cette femme, un enfant né sur le sol belge pendant le séjour du père, et vivant. L'arrêté était donc illégal (art. 2, n° 2 de la loi du 7 juillet 1865, successivement promulguée à nouveau). Ce nonobstant, je l'ai fait signifier et en ai recommandé l'exécution, sauf à prendre un parti, si l'étranger refusait d'obéir. Celui-ci, ancien officier de la *Commune* et orateur dans nos meetings, a pris peur et s'est sauvé en Hollande.

La grève à Charleroi n'eut pas éclaté sans les menées et les excitations. Dans le Centre les ouvriers peuvent alléguer un motif à leur résistance : c'est une réduction de 20 % sur les salaires. Etaitil prudent d'en agir ainsi? Je n'ai pas à me prononcer sur ce point. Dans le bassin de Charleroi, il n'y a pas eu de réduction, et des ouvriers en grève, neuf sur dix ignorent pourquoi ils s'y mettent. Ils ont des chefs, affiliés à l'Internationale auxquels on a maladroitement donné de l'importance. Ces chefs donnent des ordres. On peut dire aujourd'hui que Delwarte, cordonnier à Jumet, a mille ou quinze cents hommes qui, à son ordre, travaillent ou ne travaillent plus, et nécessairement entraînent ou intimident les autres. Quand on demande aux houilleurs ce qu'ils veulent, les moins bruts parlent d'une commission du travail qui, composée mi-partie d'ouvriers, mi-partie de patrons aurait pour mission de décider tous différends entre maîtres ou ouvriers, de surveiller l'exploitation des mines, de régler le taux du salaire en rapport avec les bénéfices faits, etc. Les autres confondent cette commission avec les conseils de prud'hommes. Ni les uns, ni les autres ne comprennent la portée de leurs demandes; ils récitent une leçon mal apprise et voila tout.

Dans tous les meetings, les orateurs recommandent le plus grand calme, la soumission aux lois, le respect aux autorités et sauf de très rares exceptions, ils sont obéis.

Comme moyen d'intimidation, les menaces remplacent les anciens moyens; les menaces et les injures le long des chemins, derrière les haies, pendant la nuit ou dans l'obscurité. Mais, aujourd'hui, ils ont du nouveau. Ils s'organisent en cortège au nombre de cinq cents à mille, et parcourent les communes, sans s'arrêter nulle part, mais en chantant des chansons révolutionnaires ou simplement provocatrices. Je les ai fait suivre par un fort détachement de gendarmerie (une trentaine d'hommes). Ils se sont mis sur deux rangs, se sont tus, et l'ont salué la casquette à la main. Ces bandes sont conduites par des individus couverts de casquettes galonnées, et qui sont évidemment des chefs de section. Ils n'ont, du reste, ni armes, ni drapeaux. Presque toujours le noyau de ces bandes arrive du Centre, se rend à Jumet (Gohissart), point de ralliement dans mon ressort, et de là se met en marche grosissant à chaque pas. Dans quelques communes les rassemblements sont interdits, et on est à même de faire respecter les ordres de l'autorité; mais dans beaucoup d'autres les autorités communales, par besoin de faire de la popularité, refusent de prendre pareilles mesures. Sous ce rapport, il y a de quoi être affligé.

J'ai la semaine dernière parcouru personnellement et seul les communes de mon ressort les plus voisines du Centre et c'est partout comme à Charleroi : neuf ouvriers sur dix voudraient travailler, mais ils n'osent point.

On affirme qu'il se fait des distributions d'argent, j'en suis convaincu, mais je n'en ai pas la preuve. Hier un cortège a parcouru les rues de Charleroi; trois individus allaient de porte en porte collecter pour les ouvriers; ils ont été arrêtés, et malgré que je sache très bien que mandat d'arrêt ne peut plus être décerné pour fait de mendicité, en bande, en armes, et en s'introduisant dans les habitations (heureuse protection pour des gens aussi dignes d'intérêt!), je les ai fait écrouer provisoirement. Ce matin il a fallu leur permettre d'aller recommencer. Un autre a été arrêté à Gilly dans les mêmes circonstances; mais comme celui-là a outragé les gendarmes, j'ai requis mandat d'arrêt.

Aujourd'hui encore la grève s'étend, et nul ne peut dire comment, ni quand cela finira.

Comme il est aisé de le voir, peu de délits sont commis, ou tout au moins la preuve de peu de délits peut être requise. J'ai donc peu de rapports à rédiger concernant des faits rentrant dans nos attributions. Quant au surplus, ce sont des appréciations personnelles, et je les donne vaillent que vaillent. Je ne peux cependant dissimuler que la situation est peu rassurante et que grâce à son hospitalité tradition-

nelle, la Belgique et ses institutions sont tous les jours sapées par la base dans des esprits ignorants, qui ne sont ni l'intelligence, ni le cœur, mais qui sont la force et le bras.

PS. Au moment de signer mon rapport, tous les avis que je reçois me montrent la grève agonisante. Je crois que tout est terminé, sauf encore quelques petits mouvements individuels.

1186. Nota van het ministerie van buitenlandse zaken aan verschillende ambassadeurs, 19 januari 1876.

MBZ., KIB., 186.

GRÈVE D'OUVRIERS HOUILLEURS DU CENTRE ET DE CHARLEROI Une loi spéciale du 31 mai 1866, abrogeant les art. 412 à 420 du code pénal de 1810, a rendu licites les coalitions pacifiques des ouvriers et des patrons.

Les dispositions de cette loi ont passé dans le nouveau code pénal belge 1867, dont l'art. 310 porte : "Sera puni d'un emprisonnement de 8 jours à 3 mois et d'une amende de 26 francs à 1000 francs ou d'une de ces peines seulement, toute personne, qui dans le but de forcer la hausse ou la baisse des salaires, ou de porter atteinte au libre exercice de l'industrie ou du travail, aura commis des violences, proféré des injures ou des menaces, prononcé des amendes, des défenses, des interdictions ou toute proscription quelconque, soit contre ceux qui travaillent, soit contre ceux qui font travailler".

Ainsi le travail est libre; maîtres et ouvriers en débattent et en règlent librement les conditions; la grève n'est plus un délit par elle-même; le délit existe lorsqu'une atteinte est portée au droit d'autrui ou que des violences matérielles ou morales sont commises.

Sous ce régime l'autorité et la force publiques n'ont pas à intervenir dans les différends entre maîtres et ouvriers. Leur unique mission est de maintenir l'ordre et de faire respecter le droit de ceux qui veulent travailler.

Bien des fois avant 1866 des grèves, le plus souvent partielles et courtes, parfois générales et durables, ont éclaté soit dans un ou plusieurs de nos bassins houillers, soit dans des centres industriels. Plusieurs fois aussi il a fallu réprimer par la force des violences, des attentats contre les personnes ou contre les propriétés.

Le régime nouveau n'a pas eu pour conséquence de rendre les

grèves plus fréquentes ou plus dangereuses.

La zone houillère qui traverse la Belgique du Sud-Ouest au Nord-Est, se divise, d'après l'usage, en quatre bassins principaux qui ne correspondent ni aux circonscriptions administratives, ni même rigoureusement aux formations géologiques.

En remontant du Sud-Ouest, le premier est le bassin de Mons, dit le Couchant-de-Mons ou Borinage. C'est comme production le plus important; c'est aussi celui où les grèves sont les plus fréquentes, les plus endémiques pour ainsi dire; rarement il s'y passe trois mois sans qu'il y ait quelques grèves partielles; l'habitude de tenir bon contre le patron (suivant l'expression consacrée) est même telle qu'on ne s'en occupe plus, à moins qu'elles ne soient générales et durables, ce qui n'arrive qu'à de longs intervalles.

Au Borinage, à certaine saison, il y a la grève dite des pommes de terre. Tout récemment, lorsque le Centre et Charleroi chômaient en partie, on a vu au Couchant-de-Mons des ouvriers refuser de descendre sous prétexte que l'huile d'éclairage était de mauvaise qualité et se remettre au travail le lendemain.

Le bassin dit du Centre commence vers Manage et Streppy et finit vers Bascoup; c'est un groupe intermédiaire entre Mons et Charleroi. La population y est infiniment moins coutumière de grèves que celle du Borinage.

Cette fois la cessation du travail devenue bientôt à peu près générale a eu pour cause une réduction de salaires décrétée et publiée par les patrons et aussi la suppression de certains avantages accordés ou tolérés.

La grève dure depuis quarante jours à peu près; il y a des rassemblements, des meetings, de nombreux excès de boisson et des excès de paroles plus nombreux encore, par-ci par-là, des tentatives isolées d'empêcher par violences ou menaces la reprise du travail, mais aucune atteinte n'a été portée à la propriété, aucun attentat contre les personnes et les meneurs étrangers aux localités où à l'industrie houillère, dont plusieurs sont les affiliés ou des agents de l'Internationale, prêchent eux-mêmes le calme, tout en faisant d'héroïques efforts pour empêcher la reprise du travail.

On s'était beaucoup préoccupé de la vente en détail et à vil prix d'armes de guerre démodées en Allemagne, en France, en Autriche ou en Amérique. Ni au Centre, ni à Charleroi, on n'a vu un gréviste porteur d'un fusil.

Comme mesure de précaution et pour rendre la surveillance plus efficace, les postes locaux de gendarmerie ont été renforcés. Plus tard, quelques centaines d'hommes de troupes ont été cantonnés dans le voisinage et un seul escadron de cavalerie a été détaché de la garnison de Bruxelles.

Elles n'ont eu et n'auront probablement pas, d'après la situation actuelle, de motif d'agir ou d'intervenir.

Quelques bourgmestres ont interdit les rassemblements en plein air; d'autres se sont abstenus de le faire.

Tout paraissait, il y a une quinzaine de jours, sur le point de s'apaiser entièrement au Centre, lorsque certaines grèves partielles et pour ainsi dire intermittentes ont éclaté dans le bassin en amont et autour de Charleroi.

Il n'y avait là ni cause, ni même prétexte. Aucune réduction de salaire n'avait été faite ou ne paraissait exister en projet, et pourtant, sous l'influence d'excitations et de sourdes menaces, le chômage s'est étendu successivement autour de Charleroi; il n'a pas gagné tous les charbonnages, ni même, au moment de la plus grande intensité, le tiers ou le quart du bassin.

A Charleroi, des mesures de précaution identiques ont été prises. Envoi de quelques troupes, règlements relatifs aux rassemblements portés par certains bourgmestres. La grève a aussi présenté les mêmes caractères, meetings répétés, discours violents, fallacieuses promesses des meneurs, abus de boissons, promenades en masse, sans armes; ni violences collectives, ni désordres.

Depuis trois ou quatre jours la tendance à une reprise générale du travail s'accentue de plus en plus et il est permis de croire que avant la fin de la semaine, les choses à Charleroi seront rentrées tout à fait dans l'ordre normal.

Au Centre ce résultat se fera peut-être attendre plus longtemps, mais de ce côté non plus, il n'existe aucun sujet légitime d'inquiétude.

Dans le bassin de Liége, le quatrième, le calme est complet; il n'existe pas le moindre symptôme de grève ou de trouble.

Tel est dans son ensemble et à grands traits l'historique de ce qui s'est passé et telle est la physionomie de la situation présente.

Il importe à la réputation du pays, comme aux droits de la vérité, qu'à l'étranger on ne se méprenne pas à cet égard. Les difficultés qui ont surgi entre maîtres et ouvriers houilleurs dans un seul de nos bassins et qui, par une contagion presqu'inexplicable, se sont étendues à une partie du groupe voisin, sont purement d'intérêt matériel et n'ont absolument aucun caractère politique. Le bon sens et le patriotisme de nos populations ont résisté aux tentatives de l'Internationale lorsqu'elle était puissante et populaire; elle est discréditée aujourd'hui parmi eux, quelques débris s'agitent et font des efforts désespérés pour reconquérir une influence néfaste, mais qui semble à jamais perdue. Cette grève si prolongée et néanmoins si calme, se terminera probablement mieux que tant d'autres qui l'ont précédée.

Vue de loin, à travers le verre grossissant des journaux, avec cette tendance si naturelle à généraliser, comme étant l'opinion de tous, quelques intempérances de langage de trois ou quatre mauvais drôles, la grève du Centre, s'il faut en croire des exagérations accueil-

lies à l'étranger, offrirait des dangers pour la paix publique et pour nos institutions constitutionnelles. Il n'est en Belgique aucun homme au courant de l'état réel des choses, qui éprouve de telles inquiétudes. Il n'y a ni péril social, ni même le moindre péril politique.

1187. Losse nota in inkt, 20 januari 1876.

StB., Mt., 2.

Le Dr Depaepe devait donner une conférence le 20 janvier 1876 sur l'économie sociale au local du Cygne, Grand'Place.

Celui-ci étant empêché, a été remplacé par Beauchery, qui a entretenu le public pendant une demi heure sur la coopération. Dans sa causerie il était en contradiction complète avec l'avocat Degreef, qui a fait une conférence sur le même sujet, il y a environ un mois. Beauchery tend à démontrer que la solution du problème social doit se faire par la constitution de sociétés coopératives et que l'ouvrier doit employer tous les moyens possibles à cette fin; sinon il lui sera impossible de sortir triomphant de la lutte qui est engagée entre le travail et le capital.

Une trentaine de personnes furent présentes, parmi lesquelles on remarquait Bazin, Betrand, Vaughan, Mayeu et Paterson. A la fin de la conférence, ce dernier montre une dépêche qui l'informe qu'il doit se rendre dans le bassin de Charleroi le dimanche 23 au lieu du 21 ct.

1188. De procureur des konings te Charleroi aan de procureurgeneraal te Brussel, 20 januari 1876.

ARAB., PG., 219.

En réponse à votre lettre en date du 19 courant, j'ai l'honneur de vous transmettre l'énumération et l'analyse succinte des imprimés qui m'ont été signalés comme distribués dans mon ressort.

Il y a d'abord, et hors catégorie, un imprimé contenant les trois chansons reproduites par des journaux, et qui ne porte ni signature, ni nom d'auteur ou imprimeur. Une information est ouverte contre le distributeur qui a été pris en flagrant délit à Montigny-sur-Sambre. Ces chansons sont simplement provocatrices, à mon avis, d'une façon générale. Je ne crois qu'elles tombent sous l'application des décrets de 1831. Ci-joint un exemplaire n° 1.

Le 4 janvier, le commissaire de police de Jumet m'a transmis une convocation à des meetings, signée Delwarte, imprimée chez D. Brismée, rue de l'Epargne 5, à Bruxelles, avec des annexes, pièces n° 2. Le 6 janvier, j'ai reçu la pièce n° 3, signée Delwarte, imprimée chez Brismée. Cette pièce a aussi été distribuée dans le Centre.

Le 8 janvier, le commissaire de police de Morlanwelz m'a transmis la pièce n° 4, signée J.-B. Burléon, secrétaire des mineurs fédérés, imprimée chez V. Mathaiwe, éditeur, rue du Palais 54, à Liége. Je ne sache pas que cet imprimé a été distribué dans le bassin de Charleroi proprement dit. Sa gravité ne peut échapper à personne. Burléon doit habiter le Centre, ressort de Mons.

Le 14 janvier m'a été transmis l'écrit dont je vous ai envoyé le fac-similé dans mon rapport en date de hier. Il a été trouvé sur le trottoir en face du *Café Savoye*, établissement où se réunissent principalement les Français réfugiés ou autres de bonne compagnie, et quelques Belges qui avaient des allures françaises, sans être pour cela dangereux ou révolutionnaires. J'ai quelques soupçons sur l'auteur du placard, mais je n'ai que des soupçons, je cherche à les éclaircir.

J'ai aussi reçu une chanson manuscrite, n° 5. Comme vous le verrez dans le rapport y annexé, on ne signale aucun nom de distributeur ou d'auteur.

Tels sont les imprimés ou manuscrits qui m'ont été signalés. Je vous les soumets pour décision de votre part, et vous prie de me les renvoyer après en avoir pris connaissance pour que je puisse tenir mon dossier des grèves au complet, et le joindre à celui des autres années depuis 1867. Ces dossiers peuvent être, et ont déjà été, consultés avec fruits. Toutes les menées de l'Internationale dans mon ressort s'y trouvent reproduites. Ces pièces peuvent évidemment servir à apprécier certains hommes et certaines choses.

1189. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 20 januari 1876.

ARAB., 1 AM., 306.

Comme suite à ma lettre du 17 de ce mois, j'ai l'honneur de vous informer qu'à Strépy-Bracquegnies 350 ouvriers ont travaillé le 15, 250 le lundi 17 et 700 le 18.

A La Louvière 167 ouvriers le 15, 162 le 17, et 235 le 18. A Sars-Longchamps, on ne travaille pas; la direction a fait afficher un tableau donnant nominalement le salaire des ouvriers à veine, des ouvriers à terre et des ouvriers agrandisseurs de voies, pendant la 2° quinzaine de novembre dernier, qui a précédé la diminution moyenne de 15 %.

Il en résulte que le salaire moyen des ouvriers à veine a été de

6,01 fr.; pour les ouvriers à terre et les agrandisseurs, déduction faite des frais d'huile et de poudre que ces catégories ont à leur charge, et qui sont estimés au maximum, c'est-à-dire à 1 fr., les salaires moyens ont été de 6,90 fr. et de 7,15 fr.

Ce tableau a produit une grande sensation, surtout chez les femmes, parce qu'elles ont comparé les salaires de leurs maris avec ce

qu'ils rapportent dans le ménage à la fin de la quinzaine.

A Houssu et à Haine-St-Pierre, on ne travaille qu'à l'entretien des travaux; une centaine d'ouvriers sont occupés à cette fin dans chacun des deux charbonnages. Un bataillon de la garnison de Namur est arrivé sur les lieux et est partagé entre les deux établissements. A Mariemont, il manque 700 ouvriers; les traits de Bascoup sont au complet.

Les administrations communales de Morlanwelz, Haine-St-Paul, Carnières, La Hestre, Haine-St-Pierre, Chapelle-lez-Herlaimont ont fait afficher dimanche la défense des rassemblements de plus de 5 personnes.

Depuis, les promenades en bande ont cessé et quelques meneurs ayant été arrêtés ou expulsés, on espère que bientôt les ouvriers se remettront au travail.

Au Nord de Charleroy, les puits n° 4 et 5 marchent au complet; au puits Joseph Périer les 3/4 du personnel travaillent; aux n° 2 et 3, 1/3 des ouvriers seulement sont rentrés.

Au charbonnage de Monceau-Fontaine les ouvriers continuent à rentrer.

On est donc fondé à espérer que cette grève, qui pour les charbonnages de Sars-Longchamps et de Houssu dure depuis sept semaines, touche à son terme.

1190. Verslag van een officier van politie, 22 januari 1876.

StB., Mt., 2.

Hier le 21 courant dans la soirée, j'ai entendu dire par des ouvriers français que plusieurs de leurs compatriotes s'étaient rendus dans la province du Hainaut pour voir l'attitude des grévistes belges (1).

⁽¹⁾ Geen der verklikkers kon dit feit vaststellen. Er deden trouwens verschillende alarmerende geruchten de ronde te Brussel, zonder dat er iets van aan was.

1191. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur 22 januari 1876.

ARAB., 1 AM., 306.

Comme suite à ma lettre d'avant-hier, j'ai l'honneur de vous informer que l'amélioration signalée dans l'état de la grève au charbonnage du Nord-de-Charleroy fait de grands progrès; hier 21 janvier, on y a obtenu 70 % de l'extraction ordinaire.

A Falnuée et Courcelles-Nord, les traits sont au complet.

A Monceau-Fontaine la reprise est lente, mais continue; avanthier, le tiers du personnel était occupé.

1192. Losse nota in inkt, 24 januari 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 24 janvier 1876 par la Chambre du Travail au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 heures du soir sous la présidence de Pira; Bertrand remplit les fonctions de secrétaire et Peeterzen, ainsi que Delwarte, cordonnier à Jumet, et Doms, mineur à Happe-sous-Roux, prennent place au bureau. Il y avait environ 150 personnes présentes. L'ordre du jour comportait : 1° rapport annuel; 2° de la solidarité et 3° catastrophe de Frameries.

Bertrand donne lecture du rapport sur la situation de la chambre, qui fut bien accueilli.

Flahaut prend ensuite la parole sur le 2° article. Il reproche à la chambre de mettre de semblables questions à l'ordre du jour, alors que des milliers d'ouvriers mineurs sont en grève dans le pays. On devrait d'abord s'occuper de cette dernière question avant tout. Il prétend que la chambre emploie de mauvais moyens pour arriver au triomphe de la révolution, en se basant sur les conférences, qui se donnent par des avocats, comptables, etc. Il dit d'un ton véhément que les Janson, les Beauchery, etc. sont des hommes sur lesquels la classe ouvrière ne doit pas compter. Ces gens ne connaissent que leurs propres intérêts et, à l'occasion, se servent de l'ouvrier pour se faire une position. Ce ne sont pas eux qui se feront massacrer sur les barricades pour faire triompher la cause de l'ouvrier dans une révolution. Leur but est de se faire un nom et de profiter du massacre des peuples pour se faire ensuite les bourreaux de ceux qui ont échappé à la mort. Il faut balayer ces gens-là, dit-il, et ne compter que sur nous-mêmes. Ce n'est pas non plus par des balivernes et par l'étude d'un tas de questions qu'on arrivera à faire une révolution, comme celle qui se fait sentir. C'est des fusils et de la poudre, dit-il, qu'il nous faut, pour faire disparaître par la force tous nos rois, nos représentants, nos ministres, nos prêtres, en un mot, tous ceux qui nous exploitent et nous tiennent sous le joug de l'oppression. Il faut faire disparaître tout ce qui est contre nous et en premier lieu, ceux qui cherchent à instruire les travailleurs, par exemple, des avocats et des hommes de lettres, tel qu'il s'en trouve aujourd'hui au gouvernement de Versailles, qui non contents d'avoir fait massacrer des milliers de malheureux, se plaisent encore à torturer les prisonniers, dont ils étaient les soi-disant défenseurs. Ce discours, dit d'un ton véhément, fut accueilli par de longs applaudissements et notamment par les communards, qui assistaient à la séance.

Paterson, qui arrive d'une mission dans le bassin de Charleroi, monte à la tribune, combat Flahaut et veut lui prouver qu'il a mal interprêté le but et les tendances de la chambre. Elle s'est assurée par l'étude des questions sociales que la solidarité est le principe fondamental de cette science et elle a résolu d'entretenir des relations avec tous les ouvriers du pays. Elle a profité de la catastrophe de Frameries pour former des liens de solidarité avec les mineurs, en venant en aide aux victimes à un moment où la grève n'avait pas encore éclaté. La chambre n'a pas hésité un instant pour envoyer un délégué, lorsqu'elle en a appris la nécessité. Il ajoute que Flahaut qui s'est rendu la semaine dernière dans le bassin de Charleroy, doit y avoir constaté que les grévistes comprennent la solidarité et qu'ils se soutiennent mutuellement. Ils sont calmes et résignés, malgré les provocations des gendarmes, qui les entourent, et décidés à lutter jusqu'au bout pour obtenir gain de cause et ont pris la résolution de respecter l'ordre. Contrairement à Flahaut, il a engagé les grévistes à rester calmes, afin d'ôter le plaisir aux exploitants des mines de voir quelques-uns d'entre eux massacrés par les armes. Il ne comprend pas pourquoi il veut écarter ceux qui veulent instruire l'ouvrier, alors qu'il s'est rendu lui-même auprès des grévistes pour leur donner des conseils au lieu de les laisser faire leurs propres affaires. Il termine en disant que c'est l'ignorance des ouvriers, qui est cause des grèves.

Delwarte de Jumet prend ensuite la parole. Il expose la situation de la grève et énumère les dangers auxquels sont assujettis les ouvriers: les éboulements, les irruptions de l'eau, le feu grisou, etc. La plupart des accidents sont dus à la rapacité des directeurs et des chefs porions, qui trompent les ingénieurs en leur cachant les dangers existants et les grévistes ne peuvent obtenir une commission composée moitié d'ouvriers et de patrons à l'effet d'examiner tout ce qui se rattache au travail des mines et de mettre le taux des salaires en rapport avec les prix des charbons. Il prévoit que les ouvriers auront encore longtemps à lutter avant d'obtenir gain de cause.

Flahaut rétracte ses paroles prononcées précédemment et dit qu'il n'a pas engagé les mineurs à la révolte. Il ajoute toutefois que l'ouvrier n'obtiendra rien par une révolution pacifique; c'est du sang, qu'il faut, dit-il, et l'anéantissement complet des exploiteurs et des gouvernants.

Brismée réfute les paroles prononcées par Flahaut; tout en étant aussi partisan d'une révolution violente, il croit que le moment n'est pas venu et que l'ouvrier serait une fois de plus écrasé et ce qu'il prépare serait anéanti pour longtemps. Il fait l'éloge des avocats et des conférenciers, qui se dévouent non seulement pour instruire l'ouvrier, mais encore pour défendre devant les tribunaux les accusations portées contre les travailleurs.

Flahaut propose de donner plusieurs meetings jusqu'à ce que la grève des mineurs soit terminée. Trappeniers parle dans le même sens. Une discussion s'élève alors entre eux et Brismée, Standaert, Kats et Bertrand, qui sont d'un avis contraire.

Kats parle longuement en flamand. Il demande l'abolition de l'armée permanente, parce qu'elle est un obstacle à la réussite des grèves. Il fait un exposé général de la situation de la classe ouvrière et finit en disant que la solidarité est le point de départ de toute organisation; par ce moyen ceux qui sont appelés au service militaire sauront à un moment donné où ils doivent diriger leurs fusils et ne tueront plus leurs frères comme ils l'ont fait jusqu'à présent.

Flahaut et Dupaix insistent pour donner des meetings. Le premier puisera dans la caisse de l'association, dont il est trésorier, l'argent nécessaire pour les affiches. Il prétend que tout délégué a le droit de disposer des fonds de son association lorsqu'il y a urgence. C'est ainsi que sans consulter personne, il prendrait l'argent de la caisse pour acheter de la poudre si une révolution éclatait. Il est décidé de ne pas donner de meeting, mais de rédiger un manifeste par lequel les ouvriers de Bruxelles reconnaissent la grève actuelle légitime et qu'il feront tout ce qui est possible pour soutenir moralement les mineurs.

Ils se sont séparés à 12 1/2 heures.

1193. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 24 januari 1876.

ARAB., 1 AM., 306.

Comme suite à ma lettre du 22 de ce mois, j'ai l'honneur de vous informer que les ouvriers ont repris le travail plus ou moins complètement aux mines de Maurages, Bracquegnies, La Louvière; qu'au charbonnage de Houssu, 150 ouvriers travaillaient la semaine dernière, mais qu'à Sars-Longchamps la grève continuait sans changement.

D'un télégramme que j'ai reçu tout à l'heure, il résulte qu'au Nord-de-Charleroy, les cinq puits sont aujourd'hui en marche régulière et à peu près normale.

1194. Losse nota in inkt, 26 januari 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 26 janvier 1876 par les Cosmopolitains, A la Renommée, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 heures du soir sous la présidence de Verbruggen.

Le secrétaire Vanpeteghem donne lecture du procès-verbal de la séance précédente. On passe ensuite au renouvellement du comité.

Verbruggen prend la parole à cette occasion pour faire l'éloge de tous les membres sortants à l'exception de Dufrasne, qu'il accuse de négligeance en ce qui concerne la fréquentation des séances.

Vanpeteghem demande à l'assemblée sa démission de secrétaire, mais sur les instances de la plupart des membres, il accepte le renouvellement de son mandat. Meert est réélu secrétaire-correspondant, Poffé directeur des funérailles. Van Aleu fils est nommé directeur des funérailles adjoint. Cats est désigné comme délégué aux fêtes. La nomination de la commission d'enquête est faite de la manière suivante : Verbrugghen, Dujumont, Jean Claes, Claeskens et Louis Paterson

L'élection terminée, on décide que les membres se réuniront en banquet le 26 février à 2 heures de relevée, en mémoire de la fondation du groupe. Cats est chargé de l'organisation de cette fête.

L'assemblée composée d'une cinquantaine de membres se sépare à 10 1/2 heures.

1195. De procureur des konings te Charleroi aan de procureur generaal te Brussel, 26 januari 1876.

ARAB., PG., 219.

Comme suite à votre lettre du 20 courant, j'ai l'honneur de vous faire rapport qu'il n'a pas été possible de trouver un second placard

pareil à celui que vous trouverez ci-joint (1). Il ne vous échappera pas que la trouvaille de ce placard coïncide avec une visite de Cavalier, dit Pipe-en-Bois, à Charleroi, et a été faite précisément vis-à-vis d'un café où il s'est rendu dans la soirée. Dans le théâtre où se joue La Chaudière de Pipe-en-Bois, se trouva parmi le personnel un individu nommé Bœuf, qui est en même temps acteur et peintre de décors. J'ai demandé de faire des recherches pour découvrir si ce peintre de décors ne serait pas l'auteur du placard; j'attends le rapport sur ce point.

En attendant, comme vous avez témoigné le désir de voir le placard pour en faire rechercher l'auteur à Bruxelles, je vous le transmets avec prière de renvoi après qu'il ne vous sera plus utile.

La grève est tout à fait agonisante. Il y a encore quelques convulsions; mais, à moins de réveil imprévu, la chose est finie. Hier, étant à Jumet pour l'emprisonnement, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec beaucoup d'ouvriers. Je les ai trouvés revenus à la raison. Seulement, ils ont peur de quelques meneurs, et les hableurs français les séduisent facilement en faisant croire que la France va devenir démocratique et sociale, comme sans doute en France, Rochefort et autres essaient de peser sur les élections en faisant courir le bruit que la république démocratique et sociale va être proclamée en Belgique.

Le tribunal se montre sévère pour les grévistes poursuivis et n'hésite pas à confirmer les mandats d'arrêt.

1196. Losse nota in inkt, 27 januari 1876.

StB., Mt., 2.

Le docteur Depaepe a donné le 27 janvier 1876 une conférence sur l'économie sociale au local du *Cygne*, Grand'Place. Environ une centaine de personnes assistaient à cette séance qui s'est terminée vers 11 heures du soir.

Sept ou 8 membres de la Chambre du Travail se sont ensuite réunis pour entendre la lecture du manifeste à adresser aux grévistes.

Bertrand donne lecture de cette pièce, qui paraît avoir été rédigée par Voglet.

La rédaction en est approuvée et il est décidé d'en faire un tirage immédiat de deux milles exemplaires pour être envoyés dans tous les bassins houillers.

Le mineur Doms qui s'était rendu à Bruxelles chez Brismée pour

⁽¹⁾ Weergegeven in zijn brief van 19 januari.

faire imprimer un manifeste rédigé par ses collègues du bassin de Charleroi, était présent à cette réunion. Il fait connaître que beaucoup de grévistes ayant repris le travail, c'est pour empêcher les autres d'en faire autant que les signataires se sont empressés de rédiger ce manifeste pour en faire la distribution le plus tôt possible.

1197. Verslag van een officier van politie te Brussel, 28 januar 1876.

StB., Mt., 2.

Hier soir j'ai appris par une personne digne de foi que la Société des Ouvriers Tailleurs ayant leur local rue des Eperonniers, sont intentionnés de demander aux patrons une augmentation de salaire et si les patrons ne consentent pas à leur demande, ils se proposent d'abandonner leur travail.

Dans la séance de lundi dernier, il a été proposé d'ajouter un article dans les statuts ainsi conçu que tout sociétaire doit faire connaître à la société les noms des patrons pour qui ils travaillent et combien ils reçoivent par pièce et si ils travaillent au dessous d'un tarif donné par la société, ils en seront exclus. Il paraîtrait que tous sont unanimes à accepter cette proposition.

Les séances ont lieu tous les lundis à 8 heures du soir jusqu'à nouvel ordre.

1198. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 3 februari 1876.

ARAB., 1 AM., 306.

Comme suite à ma lettre du 24 janvier dernier et pour clôturer la série des rapports que j'ai eu l'honneur de vous adresser sur la grève du Centre, je viens vous informer que cette grève doit être considérée comme complètement terminée. Les ouvriers de Sars-Long-champs, qui ont montré le plus de persistance dans son maintien, ont commencé à reprendre le travail le 26 janvier; ce jour-là, 6 ouvriers à terre ont été occupés à l'abattage du charbon, en comptant les porions, les enfants et les ouvriers du jour, il y avait en tout une cinquantaine de travailleurs.

Le 27, on a pu former 3 tailles au puits n° 3, 2 tailles au puits n° 6 et une taille au puits n° 1, ces trois dernières tailles étant composées d'ouvriers à terre; il y avait en tout 80 personnes d'occupés.

Le 28 et le 29, le trait était complet au n° 3, au puits n° 1 on

a pu former 2 tailles et 4 tailles au n° 6. Le lundi 31, le travail était repris complètement aux 3 fosses.

Je ferai remarquer qu'à la suite d'un meeting tenu le dimanche 23 janvier A la Ville de Bouvy, près du puits n° 1 de Sars-Longchamps, par des ouvriers de Houssu, Sars-Longchamps et du puits Ste-Marie de La Louvière, il avait été décidé que l'on continuerait encore la grève pendant une semaine dans l'espoir que des propositions seraient faites par les directeurs.

Mais cette résolution n'a été que partiellement tenue, même à

Sars-Longchamps, ainsi que je viens de le dire.

Quant à Houssu, 500 ouvriers travaillaient le mercredi 26; le lendemain, il ne manquait que 16 ouvriers.

A Ste-Marie de La Louvière, le lundi 24, 7 ouvriers seulement sont descendus; le lendemain il y en a eu 50 et le mercredi 26, le trait était complet.

1199. Verslag van een politiecommissaris te Brussel, 4 februari 1876.

StB., Mt., 2.

Les nommés Delwarte, cordonnier à Jumet, et Doms, mineur à Happe-sur-Roux, ont assisté à la réunion de la *Chambre du Travail* le 24 janvier dernier. Doit-on demander des renseignements sur ces personnes à leur lieu de résidence ou établir des dossiers ? (1).

1200. Verslag van Verschueren, verklikker, 5 februari 1876.

StB., Mt., 8.

Un nombre de 35 à 40 personnes ont assisté à l'enterrement du communard Becheter, parmi lesquels ont été remarqués Paterson, Taillet, Montaigut, Tabaraud, Taillade père, Blanche, Viel, François dit Justin, Spehl, Guillet, Cord'homme et Taillade fils. Le cercueil était couvert d'un drap rouge. Au moment de le mettre dans le corbillard différents assistants demandaient à ce que le corps soit porté. Après une courte conversation entre François dit Justin, Taillade, Paterson et autres, il fut décidé ainsi. A 4 heures 10 minutes le cortège s'est mis en marche. L'ex-agent Treven en faisait également parti.

⁽¹⁾ In potlood het antwoord: "Non".

1201. Losse nota in inkt, 7 februari 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 7 février 1876 par la Chambre du Travail au local du Cygne, Grand'Place.

Cooremans est désigné pour présider l'assemblée. Toutes les

corporations adhérentes sont représentées.

Après la lecture du procès-verbal, Bertrand donne connaissance d'une lettre du nommé Delwarte, secrétaire de la fédération des mineurs du bassin de Charleroi. Celui-ci remercie la chambre de l'envoi du manifeste lors de la dernière grève, qui a dû se terminer faute de ressources; il demande aussi l'appui de la chambre pour secourir une cinquantaine de victimes de la grève, qui ne peuvent plus trouver du travail dans les fosses. Bertrand demande que les corporations versent quelqu'argent pour les soutenir. Bazin appuie cette proposition. Mayeu dit que la société des peintres, qui ne comprend que quelques membres, ne peut rien faire en cette circonstance.

Paterson en dit autant pour les menuisiers, qui sont obligés d'organiser des bals pour soutenir des membres et le remboursement des prêts s'effectue difficilement. Il reproche aux mécaniciens de ne pas acquitter la dette qu'ils ont contractée, tandis qu'ils se permettent de faire un don de 25 francs aux victimes de Frameries.

Poirier répond que les menuisiers ne comprennent pas la solidarité en voulant empêcher une association en dette de faire de nouveaux sacrifices et que c'est un acte louable de la part de celle-ci de consentir à payer une dette contractée par des individus, qui ne font plus partie de la société. Il propose d'organiser un concert au bénéfice de ces mineurs pour le cas où une assez forte somme ne pourrait être envoyée par les associations. Cette proposition est adoptée.

Bertrand donne lecture d'une lettre du nommé Dupaix, insérée dans L'Ami du Peuple, à l'adresse de la Chambre du Travail. Il lui reproche de ne pas avoir organisé un meeting le 30 janvier, ce qui avait été décidé en assemblée générale le 24 du même mois. Bertrand donne lecture d'une réponse qu'il a rédigée pour être adressée au susdit journal. La rédaction de cette réplique est approuvée. Paterson reconnaît le droit au secrétaire d'avoir fait cette réponse, qui ne peut être assez énergique et sévère contre les procédés d'un individu qui s'arroge le droit de dicter la loi à une fédération, dont il n'est pas partisan. Il ajoute que le public présent à l'assemblée du 24, composé de bourgeois, d'ouvriers et d'adversaires de la chambre n'avait pas le droit de décider de donner un meeting et que les délégués seuls pouvaient prendre une pareille décision. Il repousse cette réunion

qui aurait abouti à détruire ce que les corporations avaient constitué.

Pira et Frix se joignent à lui pour flétrir les paroles que Flahaut a prononcées à l'assemblée du 24. Bazin regrette qu'on ne l'ait pas rappelé à l'ordre. Paterson rappelle qu'il a protesté contre les paroles violentes de Flahaut. Bazin demande que le comité de propagande rédige une note afin de mettre fin à la polémique engagée entre le journal L'Ami du Peuple. Cette proposition est admise.

On décide ensuite de donner 5 francs d'étrennes aux domesti-

ques du Cygne.

Mercier fait connaître que les ouvriers modeleurs de l'établissement de Vangoethem se sont mis en grève. Il engage les menuisiers à s'en occuper. Pira répond que ces grévistes n'ont pas encore voulu reconnaître l'association des menuisiers, qui existe depuis 10 ans. Paterson répond à Mercier que les menuisiers tiendront une séance le dimanche suivant à laquelle les modeleurs pourront se présenter. Il fera en même temps connaître la situation de la caisse.

La séance est levée à 9 heures du soir.

Haeck, conférencier de la Chambre du Travail, demeure rue Royale, 72.

1202. Losse nota in inkt, 7 februari 1876.

StB., Mt., 5.

Assemblée générale des *Solidaires* tenue le 7 février 1876 au local du *Cygne*, Grand'Place.

Pira présida la réunion. Environ 70 membres furent présents. Ordre du jour : 1° rapport annuel; 2° reddition des comptes et 3° mesures à prendre au sujet des comités de prévoyance et de propagande. Le communard Paccard, demeurant rue aux Laines, n° 10, est admis comme membre. Brismée dépose une liste de souscription en faveur du nommé Bouchard, qui vient d'être expulsé, afin de lui permettre de se rendre en Angleterre. Cette liste a été présentée par le nommé Ceytaire, demeurant boulevard de la Senne, n° 53. Il donne ensuite lecture du rapport annuel. La situation de la caisse accuse un avoir de 84 fr. Standaert fait connaître que la caisse de propagande possède une somme de 121 fr. Il donne lecture des noms d'une centaine de membres, qui sont redevables d'une somme de 5 fr. Parmi ceux-ci figurent Verryken et Depaepe.

Ph. Melchior donne connaissance du produit des différents concerts. Il reste une encaisse de 31 fr. Il fait connaître que tous les membres, qui ont reçu de l'argent à titre de prêt n'ont rien remboursé et que la plupart d'entre eux n'assistent plus aux réunions. Parmi ces

derniers se trouvent: Martelet, Markel, Cadout, Humbert, Landa, Collignon, etc.

Beauchery fait rapport sur la situation de la bibliothèque. Il en résulte que par suite de la négligence de l'ancien bibliothécaire Berghmans, 187 volumes sont égarés.

Vu l'heure avancée Brismée propose de lever la séance. Paterson demande le renouvellement du comité de prévoyance, qui fonctionne depuis plus d'un an. Pour terminer, il propose de donner un concert au bénéfice d'un membre qui se trouve dans une position digne d'intérêt (le nommé Rothmayer, rue de l'Empereur, 24). Ce concert est fixé au 25 courant.

La séance est levée à 11 heures.

1203. Uittreksel uit een particulier verslag, 11 februari 1876.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 247.812.

Cavalier était allé à Luxembourg, mais après la réponse de M. De Landtsheere à l'avocat Robert, il est revenu à Bruxelles, et comme sa femme et ses enfants sont ici, il est hors de doute qu'il habite toujours rue de Flandres, chez un liquoriste.

L'action intentée au Courier de Bruxelles et qui est venue hier devant le tribunal, a été renvoyée à l'audience du 14. Ce même jour, il y aura aux Délassements une représentation au bénéfice de Cavalier.

Cavalier est en grand deuil. On suppose que sa mère est morte,

ce qui doit lui donner quelque aisance.

Il n'a en rien la pensée de prolonger son séjour en Belgique, il compte se rendre à Strasbourg (1).

1204. Losse nota in inkt, 14 februari 1876.

StB., Mt., 5.

Séance du 14 février 1876 tenue par les Solidaires, Au Cygne, Grand'Place.

Vers 9 1/2 heures du soir une quinzaine de membres se trouvaient au local. Melchior et Paterson s'occupent de la vente des billets pour le concert du 21 au bénéfice du père Rothmayer. Pendant ce temps Vaughan lit quelques passages du journal *La Cloche*.

Brismée prend ensuite la parole et exprime ses regrets pour

⁽¹⁾ Op 14 februari vertrok hij definitief.

l'indifférence des membres à assister aux réunions. Il propose de prendre des mesures à l'égard des comités de propagande et de prévoyance, dont les membres sont presque toujours absents. Standaert seul est assidu aux séances. Il parle ensuite de la création d'un journal. La caisse n'est pas assez garnie pour que la société puisse tenter cette entreprise, et il ne veut plus se ruiner, comme il l'a fait antérieurement, pour risquer d'en entreprendre l'impression. Il demande la radiation des membres, qui sont en retard de paiement et qui ne donnent plus signe de vie. Il propose de convoquer à cette fin les membres à une assemblée générale. Il veut aussi que la caisse de prévoyance serve uniquement au but dans laquelle elle a été instituée et qu'elle ne soit plus exploitée par quelques individus, qui ne paient pas de cotisation à la caisse d'assurance mutuelle. Il demande également qu'on ne donne plus d'argent à ceux qui ne sont pas en règle vis-à-vis du comité de propagande, ainsi qu'on l'a fait pour Leclercq, Humbert et Collignon, qui ne remboursent pas les prêts qu'ils ont faits et ne s'occupent plus de la société. Il fait ensuite l'éloge du comité de propagande, qui a soulagé bien des infortunes. Il propose d'adjoindre à ce comité les nommés Trappeniers et Cammaert.

Paterson demande qu'on remplace le comité, dont tous les membres veulent donner leur démission. Il propose de faire connaître à la prochaine assemblée générale les noms de tous ceux qui n'ont pas remboursé les prêts qu'ils ont faits. Brismée répond qu'il fera tous ses efforts pour empêcher le comité à se retirer et celui-ci sera appelé sous peu à organiser un concert au bénéfice de Heldt. Il lit ensuite une lettre de Beauchery, qui donne sa démission de bibliothécaire. Il fait observer que personne ne voulant s'occuper sérieusement de cette besogne, on devra en arriver à supprimer la bibliothèque.

Un membre de Fleurus, le nommé Fleurus, entre dans la salle et prend un abonnement à L'Economie sociale. Vaughan, Haack et Depaepe se préparent à donner des conférences. On quitte la salle à 10 1/2 heures du soir.

Les recherches faites pour découvrir les auteurs des affiches, qui ont été placardées à Charleroi pendant la grève des mineurs, sont restées infructueuses.

1205. Losse nota in inkt, 17 februari 1876.

StB., Mt., 5.

Le 17 février une quinzaine de personnes se sont rendus Au Cygne, Grand'Place, pour assister à la conférence que devait donner le Dr Depaepe sur l'économie sociale.

Celui-ci ayant dû se rendre à Louvain pour soigner son frère malade, cette conférence n'a pu avoir lieu.

A la demande de Bazin et Bertrand, le nommé Vaughan fait une

lecture d'un ouvrage intitulé Cambronne.

Un nommé Gerombon, délégué de Verviers, est passé par Bruxelles le dimanche 13 ct, après s'être rendu à Gand, Anvers, etc., à l'effet d'exposer la situation des ouvriers verviétois, qui sont pour la plupart sans travail; ceux-ci seraient résolus à se révolter contre l'autorité communale de cette ville, à laquelle ils se sont adressés sans obtenir une réponse.

Ce fait s'est confirmé par les informations reçues par Vaughan, Paterson, Frix et Bertrand. Celui-ci communique une lettre qu'il a reçue de Verviers, par laquelle on demande à la Section bruxelloise de l'Internationale, comme on l'a fait à toutes les sections de l'association, de prendre des mesures immédiates pour seconder la révolution, que voudraient entreprendre les ouvriers de Verviers.

Les personnes présentes ont décidé de convoquer les membres de Bruxelles en assemblée générale, le dimanche 28 courant à 8 heures du soir, à l'estaminet A l'Escalier, rue du même nom, à l'effet de prendre une résolution.

1206. Losse nota in inkt, 21 februari 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion du 21 janvier 1876 tenue par la Chambre du Travail au local du Cygne, Grand'Place.

Toutes les corporations adhérentes, à l'exception des tailleurs et des teinturiers en peau, étaient représentées. La séance s'ouvre à 7 heures du soir sous la présidence de Cammaert.

Paterson fait rapport sur la vérification des comptes. Il en résulte qu'il reste en caisse une somme de 40 francs. Le concert donné au bénéfice des victimes de la catastrophe de Frameries, a donné, après déduction des dépenses, une somme de 220 francs. Cammaert, Marchal et Lerneer sont désignés pour vérifier l'exactitude de ces comptes.

Bazin propose la nomination d'un deuxième secrétaire à la chambre. Marchal, Poirier, Lerneer, Bazin, Mayeu et Cammaert, proposés successivement, refusent ces fonctions. Cette nomination est remise à une séance ultérieure.

Poirier rappelle que Paterson avait fait une interpellation au sujet d'une somme de 25 francs, donnée par les mécaniciens pour les victimes de Frameries, tandis qu'ils ne paiaient pas les dettes contractées lors de la grève en 1871. Il ajoute que la chambre n'a

rien à voir dans cette question. A la demande de Bazin et Bertrand,

cette question est écartée.

Bazin rappelle que chaque délégué doit faire un rapport statistique sur la situation de sa corporation. Vanhaelst n'a pu reconstituer l'association des cordonniers, malgré toutes les démarches qu'il a faites dans ce but. Leerner dit que la corporation des ébénistes se compose de 250 membres assidus, qui paient régulièrement leur cotisation. Bazin ne peut encore donner aucun renseignement sur la situation des bijoutiers.

Cammaert fait connaître qu'un nommé Smet, bronzier, lui avait affirmé que sa corporation était décidée d'entrer à la chambre. Les délégués Bertrand, Verrycken, Bazin, Mayeu, Lerneer et Borgé promettent de faire des démarches dans leur association dans le but de réunir une somme d'argent pour venir en aide aux victimes de la grève des mineurs et qui sont environ au nombre de 200.

Bazin, Paterson et Bertrand se sont occupés de constituer des sections mixtes, composées de membres dont la corporation ne fait pas partie de la chambre. Ces groupes se réuniront en séance dans une quinzaine de jours.

La séance est levée à 8 3/4 heures.

1207. Losse nota in inkt, 23 februari 1876.

StB., Mt., 5.

Assemblée générale tenue le 23 février 1876 par la section bruxelloise de l'*Internationale* au local du *Cygne*, Grand'Place.

Onze membres avaient répondu à l'appel. La séance s'ouvre à 9 heures du soir sous la présidence de Standaert. Ordre du jour : 1° choix d'un représentant au conseil fédéral belge; 2° réponse à l'interpellation faite au dit conseil; 3° communication importante au sujet de la situation des ouvriers de Verviers.

Pira fait connaître que Callewaert a refusé de représenter les Bruxellois au conseil établi à Anvers. Il propose d'attendre pour procéder à cette nomination jusqu'au 27, jour où un congrès doit se réunir à Bruxelles pour rechercher les moyens de parer à la crise des ouvriers verviétois. Cette proposition est approuvée. Au sujet de la seconde question, Paterson propose d'envoyer un délégué à Verviers pour avoir des détails précis des dépenses faites par l'ancien conseil.

Pira, qui a été délégué au congrès, dit que ces dépenses se sont élevées à 600 fr. Verryken répond que cela ne doit pas satisfaire les fédérations, attendu que de cette somme 50 fr. seulement avaient été payés pour éteindre la dette au journal l'Internationale, alors que

le conseil aurait dû employer une somme de 300 fr. à cette fin. Il est décidé qu'on écrira au conseil actuel, siégeant à Anvers, pour l'engager

de ne pas approuver les détails du compte.

Paterson donne lecture d'une lettre de Coenen d'Anvers, par laquelle il fait connaître que le conseil a décidé de tenir à Bruxelles un congrès le 27 février aux fins d'examiner la situation actuelle du prolétariat et des moyens de parer à la crise dans laquelle il se trouve. Ce congrès est provoqué en suite de la détresse des ouvriers de Verviers. Verryken répond que ce congrès n'a pas de raison d'être, attendu qu'aucune mesure ne pourra être prise pour leur venir en aide. Sur la proposition de Standaert il est décidé qu'on écrira à Anvers pour informer le conseil que le congrès pourra se tenir à Bruxelles le dimanche, 27, à 11 heures du matin Au Cygne, Grand' Place. Verryken, Paterson et Standaert sont désignés comme délégués.

Afin de relever l'Internationale, Verryken propose de rentrer dans le mouvement politique et de profiter des élections du mois de juin pour envoyer des orateurs aux meetings qu'organiseront les libéraux et les catholiques, et ce afin de parler en faveur de la cause ouvrière. Il propose dans ce but de tenir une séance dans la huitaine ayant pour ordre du jour : "Des moyens de propagande". Cette proposition est admise; les circulaires ne porteront plus en tête : Association internationale des Travailleurs.

La séance est levée à 11 heures.

1208. Uittreksel uit een particulier verslag, 27 februari 1876.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 244.270.

Vaughan, qui trouve qu'on l'oublie trop, donnera jeudi prochain, 2 mars, une conférence à la *Chambre du Travail, Au Cygne*. Sujet : "Du rôle des gens d'esprit pendant la révolution".

Vaughan est actuellement employé chez M. Debaise, fabricant

de meubles. Montagne-aux-Herbes-potagères.

1209. Losse nota in inkt, 28 februari 1876.

StB., Mt., 5.

Congrès tenu les 27 et 28 février 1876 par la Société internationale au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures de relevée. Anvers a envoyé 4 délégués, dont les noms suivent : Coenen, Godschalck, Robert Jacobs et Solliak. Ceux de Gand sont Dewit en Vanbeever. Burléon

représentait le Centre (Hainaut) et Demoulin et Maigraye étaient envoyés de Verviers. Standaert, Paterson et Verryken furent les délégués de Bruxelles.

Demoulin est nommé président et Robert Jacobs secrétaire. Le congrès a eu lieu à huis clos. Le président fait connaître que le congrès avait été convoqué d'urgence à la suite de la crise industrielle, qui sévit en plusieurs endroits du pays et notamment à Verviers parmi les tisserands et les mécaniciens et même dans d'autres industries. A la suite de cette crise la misère s'aggrave de jour en jour dans les fovers des ouvriers de Verviers. Plusieurs milliers d'entre eux sont complètement sans travail, tandis que d'autres ne gagnent plus qu'une faible journée et s'attendent à se voir bientôt réduits au même point que les premiers. Pour terminer, il dit que cet état de choses ne peut se prolonger. Les ouvriers se sont adressés aux autorités communales pour les prier de prendre des mesures pour changer leur situation. Cette demande était restée sans réponse, les ouvriers verviétois ont vu qu'il n'y a plus qu'à déclarer la guerre aux exploiteurs et sont résolus de descendre d'un jour à l'autre dans la rue pour faire la révolution. C'est afin de connaître les intentions des groupes des autres localités que ce congrès a été convoqué d'urgence.

Robert Jacobs, prenant la parole, démontre l'impossibilité dans laquelle se trouvent les fédérations d'appuyer la résolution des Verviétois et de les seconder dans la lutte qu'ils veulent entreprendre. Il critique l'organisation de l'*Internationale*, qui est cause de ce que les fédérations ne sont pas préparées à la révolution. La centralisation peut seule fournir les moyens de révolte.

Verryken s'oppose énergiquement aux vœux de Jacobs, se basant sur l'autonomie des groupes, qui est la base des principes de l'Internationale. D'après lui, on ne doit attacher que très peu d'importance aux projets de la révolution, qu'ils comptent faire à Verviers, attendu qu'à plusieurs reprises les ouvriers de cette localité ont crié de la même façon et n'ont rien fait jusqu'ici.

Maigraye dit que la misère est à son comble et que les ouvriers ne demandent qu'à se révolter et c'est afin de ne pas compromettre l'Internationale dans tout le pays qu'ils se sont réunis afin de demander son avis. Mais il est certain que si la situation des tisserands n'est pas changée endéans les deux mois, le sang coulera dans les rues de Verviers et les ouvriers seront sans pitié pour les exploiteurs.

Coenen d'Anvers soutient son collègue au sujet de la centralisation, qui d'après lui, devrait être la base de l'organisation de l'*Inter*nationale. Il fait un long discours pour en démontrer la nécessité. Une longue discussion s'élève entre Verrycken, Standaert, Paterson, Coenen, Robert, Vanbeever et Demoulin au sujet du mot centralisation.

Vanbeever lit à l'assemblée les décisions prises par la fédération gantoise concernant les crises industrielles: elle est d'avis de faire en ce moment une propagande active en organisant des meetings partout, ensuite desquels on prendrait la résolution d'adresser une pétition aux autorités communales afin de les forcer à prendre des mesures pour parer à la crise qui sévit en ce moment. Les ouvriers gantois se proposent de trouver de l'ouvrage aux mécaniciens afin de prouver que l'*Internationale* fait tout ce qui est en son pouvoir pour aider les compagnons qui en font partie.

Standaert désapprouve l'idée d'adresser une pétition à ceux qui exploitent la misère du peuple. Ils ne demanderaient peut-être pas mieux que d'arrêter en ce moment le mouvement en procurant un peu de travail jusqu'à ce que l'esprit d'agitation soit étouffé. Il est plutôt d'avis de faire un manifeste, une protestation contre le gouvernement et de faire de l'agitation dans la classe ouvrière à l'occasion des élections qui approchent, ce qui fournira à l'Internationale l'occasion de se relever.

Maigraye, tout en appuyant l'idée de faire un manifeste, dit que l'agitation doit se faire immédiatement, attendu que les ouvriers verviétois, dont la misère s'accentue de jour en jour, seront forcés d'entreprendre la lutte et de se révolter. Il ne suffit pas de dire à des travailleurs sans pain: "Prenez patience et attendez l'issue des élections pour vous révolter". Il croit la lutte inévitable et demande si d'autres localités la seconderont.

Verryken demande que Burleon, délégué du Centre, se prononce à ce sujet. Ce dernier rappelle la grève des mineurs, dont l'union a été anéantie par les patrons. Les ouvriers, loin d'entreprendre quoi que ce soit, sont dans une panique et doivent être traités avec douceur. On doit leur parler le moins possible de violences.

Paterson croit qu'il est bon d'employer la ruse dans les circonstances actuelles.

La séance est ensuite levée. Une nouvelle réunion aura lieu à 7 heures du soir au local de *La Bourse*, Grand'Place.

2° séance du congrès tenu par l'Internationale, le 27 février 1876.

La séance s'ouvre à 7 heures du soir. Tous les délégués sont présents. La question à l'ordre du jour est une proposition de faire un manifeste ou une protestation à adresser au gouvernement.

Une longue discussion s'engage à ce sujet. Maigraye et Demoulin veulent que ce manifeste soit rédigé en termes violents et qu'il contienne des menaces à l'adresse du gouvernement, tandis que Verryken et Standart désirent qu'il soit une déclaration de principes de l'Internationale, contenant les causes de la crise industrielle et indique les moyens que le gouvernement pourrait employer pour y remédier.

Paterson est d'avis qu'un manifeste trop révolutionnaire produirait un mauvais effet. Il propose de le rédiger de manière à ne froisser personne et de le terminer de façon à faire comprendre au gouvernement que s'il n'intervient pas pour changer la situation des tisserands et des autres ouvriers, ceux-ci seront forcés d'avoir recours aux moyens extrêmes et que la responsabilité retomberait sur lui. Burléon, Robert et Maigraye parlent dans le même sens. La réunion décide qu'un manifeste sera rédigé. Le conseil voulant se charger de cette rédaction, Paterson s'y oppose, alléguant qu'il ne mettrait pas assez de diligence dans les affaires qui lui sont confiées. C'est ainsi qu'en décembre 1875 ce conseil a été chargé de rédiger une protestation à adresser au gouvernement français contre les mauvais traitements infligés aux déportés de la Nouvelle-Calédonie et jusqu'à maintenant elle n'a pas encore vu le jour. Paterson propose de nommer une commission, séance tenante, aux fins d'élaborer le manifeste et qui se rendrait le lendemain chez Depaepe. Cette proposition est admise. Sont désignés pour faire partie du comité : Coenen, Maigraye, Demoulin et Verryken.

Les délégués d'Anvers critiquent l'organisation de l'Internationale et veulent substituer la centralisation à la fédération. Ils proposent de fondre les caisses en une seule, ainsi que cela se fait pour les trade-unions en Angleterre. Cette organisation fournirait au comité central les moyens d'agir quand l'occasion se présenterait. Verryken s'oppose énergiquement aux vues du conseil, qui tend à devenir autoritaire.

La séance est levée à 10 heures du soir. Le lendemain, 28, séance au local, rue de l'Escalier, n° 39.

3° séance tenue par les délégués de l'Internationale, le 28 février 1876, rue de l'Escalier, n° 39.

La séance s'ouvre à 3 heures de relevée. Vanbeever et Robert sont absents. Paterson remplit les fonctions de secrétaire.

Demoulin prend la parole comme rapporteur du comité chargé de rédiger le manifeste. Il s'est rendu chez Depaepe. Celui-ci croit le manifeste inutile, attendu qu'étant inséré dans les journaux socialistes, il ne produirait aucun effet sur la masse des ouvriers, qui y sont intéressés.

Verryken est d'avis que ce document doit être publié par des circulaires et non par les journaux. Ce moyen est pratique pour faire de la propagande. Demoulin et Maigraye disent qu'il convient de faire une manifestation avec le concours d'ouvriers de différentes localités. Verryken répond qu'elle aurait pu produire son effet il y a deux mois, quand les mineurs du Centre et de Charleroi étaient en grève, mais qu'on se trouve dans l'impossibilité de la faire en ce moment. Il maintient le manifeste auquel on joindrait une protestation signée de toutes les associations ouvrières et qu'on adresserait au gouvernement. Il ajoute que les avocats Janson et Robert provoqueront bien une interpellation à la Chambre des représentants.

Burléon dit que le congrès ne pourra compter que sur un nombre très restreint d'ouvriers du Centre pour prendre part à la manifestation, ceux-ci étant très peureux en ce moment. La discussion sur les moyens de faire une manifestation à Bruxelles se prolonge assez

longtemps.

Les Gantois croient pouvoir réunir 300 ouvriers, les Anversois 200 et les Verviétois 100. Les Bruxellois ne comptent que sur quelques hommes et déclarent ne pas ajouter foi aux promesses des autres délégués et croient à l'impossibilité de pouvoir l'organiser.

Finalement, il est décidé que la fédération verviétoise rédigera un projet de manifeste ou plutôt une pétition assez énergique à laquelle sera jointe une autre feuille, adressée aux sociétés ouvrières qui y apposeront leur cachet et que les secrétaires revêtiront de leur signature. La fédération enverra un certain nombre d'exemplaires dans chaque localité à l'un des membres les plus influents, lequel se chargerait d'engager les diverses sociétés à y apposer leur cachet. Chaque délégué s'informera s'il y aura moyen de faire une manifestation lors de la présentation de la pétition au gouvernement, laquelle, dans le cas contraire, sera remise par un petit comité.

La fédération verviétoise rédigera un autre manifeste, qui sera soumis au congrès, qui se réunira à la Pentecôte, ainsi qu'à toutes les autres sections. Ce manifeste sera imprimé et distribué partout parmi

les ouvriers.

Il est convenu que le nom de l'Internationale restera caché jusqu'au jour où toutes les sociétés auront signé la pétition. Celle-là signera en dernier lieu.

La séance est levée à 4 heures.

1210. Losse nota in inkt, 28 februari 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 28 février 1876 par la Chambre du Travail, Au Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 8 heures au soir sous la présidence de

Trappeniers.

Bertrand prend la parole pour annoncer à l'assemblée que la chambre avait l'intention de constituer une section mixte en vue de permettre aux ouvriers appartenant à un corps de métier, dont il n'existe pas d'association, d'avoir accès à la chambre, et ce dans le but de travailler avec le concours de la chambre à la formation de nouvelles associations. Bazin approuve cette résolution; ce nouveau groupe, composé d'hommes intelligents, viendrait renforcer la chambre et y apporter des éléments nouveaux. Trappeniers demande quel serait le rôle de ce groupe et les avantages que ses membres en retireraient et de quelles personnes il se composerait.

Paterson répond que la chambre a pour but de propager l'instruction, ainsi que l'étude des questions sociales se rattachant au bient-être de la classe ouvrière, et pour obtenir des résultats il est nécessaire d'avoir à la chambre des délégués de toutes les professions. La chambre doit s'attacher à constituer des associations dans les professions où il n'en existe pas encore. La section mixte aura les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres corporations affiliées. Elle sera représentée par trois délégués, qui auront droit de vote et paiera suivant le nombre de ses membres.

Bazin, prenant la parole, dit que les ouvriers appartenant à une association non affiliée, pourraient cesser de faire partie de cette association, s'ils ne voyaient pas la possibilité de la faire affilier. Depaepe s'y oppose, car ce serait aller à l'encontre des principes sociaux que d'agir de cette façon. Ces membres doivent continuer à faire partie de leur ancienne association, jusqu'au jour où ils auront acquis une majorité, qui leur permettra de la faire adhérer à la chambre.

Bazin dit que les ouvriers ne faisant partie d'aucune association doivent pouvoir faire partie du groupe mixte, parce qu'il existe certaines sociétés tellement corrompues où des hommes intelligents et démocrates ne voudront entrer à aucun prix. Depaepe ne veut pas qu'on accepte dans le groupe autre chose que des ouvriers ne faisant pas encore partie d'une association non affiliée; d'après lui, un homme ne signifie rien, alors que l'association existe et qu'il ne doit y avoir aucun prétexte pour la quitter, elle qui est la base fondamentale de toute organisation. La discussion est remise à 15 jours.

Dupaix, membre du Cercle populaire, fait connaître qu'on organise tous les ans un meeting à l'occasion du 18 mars, anniversaire de la Commune de Paris, et demande le concours de la chambre pour son organisation. Cette demande sera reproduite le lundi suivant.

La séance est levée à 10 heures.

1211. Uittreksel uit een particulier verslag, 2 maart 1876.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 244.270.

A la conférence de Vaughan assistaient beaucoup de refugiés français; Brismée, Standaert, Pira, Vereycken y assistaient également.

Le conférencier a réclamé l'indulgence à l'auditoire et a dit qu'il avait cherché un autre titre pour sa conférence, mais qu'il n'en avait pas trouvé qui rendait mieux sa pensée. Il a parlé des littérateurs qui ont par leurs écrits contribué à provoquer la révolution et qui, aujourd'hui, propagent les idées sociales.

Il a critiqué Proudhon, qui s'était attaqué aux hommes de lettres et aux journalistes. Il y a, il est vrai, une presse vendue; mais tous les journaux ne doivent pas être qualifiés ainsi. Qu'étaient donc les rédacteurs de La Rive gauche, du Peuple, de La Liberté?

Vaughan dit qu'il aime la révolution et qu'il est prêt à combattre pour elle; il espère que le jour de la lutte arrivera; mais il ne suffit pas d'exciter une révolution, il faut songer au lendemain.

La conférence a été une suite de citations des ouvrages de Voltaire, que l'orateur a surtout loué, de Rousseau, et d'autres auteurs, qui ont contribué par leurs écrits aux différentes révolutions. Il a parlé de la France, mais n'a pas dit un mot de la Belgique. Il a reconnu que le sujet était trop vaste et qu'il ne lui appartenait pas de résoudre ce problème. Il laisse à des talents plus élevés que le sien le soin de traiter cette question à fond et s'engage à parler de nouveau de ce sujet le jour où De Paepe ne donnera pas son cours.

Le conférencier n'a produit qu'un effet très médiocre. Il a vanté la dernière conférence de Paul Janson, qui, dit-il, pour produire de l'effet, aurait dû être imprimée et distribuée.

On a remarqué que Vaughan a parlé avec beaucoup de réserve. La conférence, commencée à 9 1/4 heures, était terminée à 10 1/2 heures.

1212. Verslag van een officier van politie te Brussel, 3 maart 1876.

StB., Mt., 5.

Ayant appris par la voie du *Petit Journal belge* que le sieur Vaughan donnerait, le 2 courant à 9 heures du soir au *Cygne*, Grand' Place, une conférence sur le rôle des gens d'esprit dans la révolution, je me suis rendu dans le dit établissement pour assister à cette séance. Le sieur Vaughan a ouvert la séance à 9 heures sur quelques leçons de littérature et a terminé par dire qu'il n'était pas partisan du gou-

vernement de Mac-Mahon, mais qu'il vivait dans l'espoir de voir bientôt l'amnistie générale pour les compatriotes français. La séance a été terminée à 10 1/2 heures. Il y avait dans la salle environ une centaine de personnes, presque tous Français.

L'ordre le plus complet a régné pendant toute la durée de la séance; aucun propos n'a été dit contre le peuple, ni le gouvernement belge.

1213. Losse nota in inkt, 6 maart 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 6 mars 1876 par la Chambre du Travail, Au Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 7 1/2 heures du soir sous la présidence de Poffé. Les mécaniciens, les teinturiers en peaux et les tailleurs n'étaient pas représentés. Bertrand donne lecture de l'ordre du jour : 1° rapport des vérificateurs des comptes du trésorier, 2° statistique du travail, et 3° quel est le moyen le plus pratique pour hâter l'émancipation des travailleurs.

Il résulte de la vérification des comptes que le concert donné le 10 janvier a produit une somme de 220 francs et qu'il reste en caisse une somme de 40 francs. Le trésorier Paterson demande à être remplacé dans ses fonctions. Aucune des personnes présentes n'ayant voulu accepter sa succession, il est décidé de pourvoir à cette nomination dans la prochaine séance. Il fait connaître qu'il convoquera Cammaert, Leerner, Poirier et Meunier pour élaborer de nouveaux statuts.

Bazin propose de faire imprimer une centaine d'exemplaires d'un bulletin destiné à établir la statistique du travail dans l'agglomération bruxelloise. Paterson, Bertrand et Pira prennent tout à tour la parole. Il est décidé qu'un rapport statistique de chaque corporation sera présenté à la chambre le rer lundi du mois de juin.

Bertrand prend ensuite la parole sur la question de l'émancipation du travailleur. Il parle de la coopération, de la corporation, de la diminution des heures de travail, de l'augmentation des salaires, etc., etc. Il termine en disant que l'émancipation des travailleurs doit être leur propre œuvre et qu'ils auront toujours pour adversaires l'aristocratie et la bourgeoisie.

Paterson est d'avis qu'on doit commencer par grouper les ouvriers en associations de résistance. La 1^{re} chose à obtenir est une diminution des heures de travail, ce qui doit être une conséquence de l'invention et du perfectionnement des machines à vapeur qui rem-

placent beaucoup de bras. Si les heures de travail ne diminuent pas, le nombre d'ouvriers sans travail deviendra de jour en jour plus considérable. Il parle de la malheureuse situation des tisserands de Verviers et du Centre, des mécaniciens et armuriers de Liége; il évalue à 80.000 le nombre d'ouvriers sans travail. Ces malheurs auraient été conjurés si les ouvriers avaient été groupés en associations de résistance et s'ils avaient continué à suivre le véritable mouvement, ils travailleraient tous en ce moment. Il prétend que la crise industrielle est la faute des exploiteurs, qui ont voulu faire de trop grands bénéfices. Il en résultera que certaines industries seront déplacées dans d'autres pays et il en résultera que la misère deviendra intolérable, si le gouvernement ne s'avise à prendre des mesures pour procurer de l'ouvrage. Il espère que toutes les corporations adhérentes à la Chambre du Travail donneront leur adhésion à la pétition, qui va être adressée au gouvernement, et que les ouvriers pourront sortir de la crise sans avoir recours à des moyens extrêmes.

Pira conseille aux ouvriers tisserands de s'expatrier et de se rendre dans les pays où leur industrie se développe et fait des progrès. Il ne plaint pas les ouvriers armuriers, qui fabriquent les engins de guerre; ils n'ont qu'à choisir un autre état, car ils fabriquent des instruments qui serviront à les massacrer en cas de révolution.

Afin de permettre à tous les délégués de prendre la parole sur l'importante question de l'émancipation du travailleur, la discussion sera continée à la prochaine séance. Bazin demande à pouvoir répondre à l'Affranchissement, qui avait attaqué le comité de propagande dans le journal L'Ami du Peuple. Bertrand donne lecture de cette réponse, dont la rédaction est approuvée.

La séance est ensuite levée.

1214. Losse nota in inkt, 6 maart 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 6 mars 1876 par l'association des Solidaires, Au Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 10 heures du soir sous la présidence de Brasseur. Une trentaine de membres furent présents. Se trouvaient au bureau : Standaert, Paterson, Mercier, Farin, Delporte, Brismée et Melchior.

Brismée donne lecture d'une lettre, par laquelle les libres penseurs du Centre (Hainaut) font connaître aux *Solidaires* qu'ils ont choisi le nommé Cornet pour les représenter au conseil régional. Tout en reconnaissant que Cornet convient, Brismée n'approuve pas cette manière d'agir et n'entend pas qu'une section dise : "Vous serez représenté par un tel". Chaque section ou localité doit avoir le droit de choisir son représentant. Il s'étonne de ce que le nouveau conseil régional des rationalistes ne parle plus de la proposition faite par les Solidaires de prélever un impôt de 15 centimes par membre pour la fondation d'écoles rationalistes.

Standaert fait remarquer que la plupart des groupes ne connaissent pas les membres que la localité, où doit siéger le conseil, choisit pour constituer celui-ci. Brismée répond qu'il se trouve parmi ces hommes plus ou moins de personnes connues, dans lesquelles les autres groupes ont quelque confiance. D'après lui, le conseil doit dresser une liste des membres et la soumettre aux divers groupes rationalistes, afin de permettre à ceux-ci de choisir leur représentant. Comme il devra en être ainsi dans la société future, on doit commencer de cette facon dans les petites organisations. Brismée blâme ensuite les journaux Le Mirabeau et L'Ami du Peuple, qui se moquent de certaines sociétés, parce qu'elles organisent des bals et des concerts au profit de l'une ou l'autre infortune. Il dit que ces journaux ne comprennent pas le rationalisme et la solidarité. Il flétrit les membres de l'Affranchissement, qui emploient des moyens plus dégradants, tels que la mendicité lorsqu'un des membres est traduit devant les tribunaux. Alors ils font circuler des listes de souscription au bénéfice de ceux qui ont produit ce scandale. Il dit qu'on doit mépriser les républicains de cette catégorie et continuer à secourir ceux qui se trouvent dans la misère. Il recommande aux membres d'assister au concert qui sera donné le 18 mars par le Prêt mutuel français au bénéfice des veuves et orphelins des déportés à la Nouvelle-Calédonie. Il rappelle que c'est le jour mémorable où les citovens français tentèrent de sauver l'humanité en proclamant la Commune de Paris.

Paterson fait connaître qu'un concert sera organisé le 20 mars au profit de Chateau, qui est malade depuis quelque temps. Deux autres concerts seront encore donnés, le premier au bénéfice de la veuve et des enfants de Heldt et le second pour la caisse, qui est vide. Il constate qu'il y a du relâchement parmi les membres.

Rode, rue Camusel, 58, et Joseph Delhaye, gantier, rue Haute, 124, sont admis comme membres. La séance est levée à 10 1/2 heures.

1215. Losse nota in inkt, 9 maart 1876.

StB., Mt., 2.

Conférence donnée le 9 mars 1876 par le docteur Depaepe au local du Cygne, Grand'Place.

Cette conférence commence à 9 1/2 heures du soir. Une trentaine de personnes furent présentes.

Le conférencier commence par expliquer de quelle manière se forment les différentes parties du corps humain et quels sont les aliments propres à les développer et à les fortifier. Il démontre qu'il faut à l'homme une nourriture saine et abondante au moins dans la proportion de 900 grammes de viande et 300 gr. de pain pour une famille composée de 4 personnes. Il établit que la quantité ci-dessus des deux substances alimentaires revient à 3,24 fr. Il parle ensuite des autres nécessités de la vie telles que vêtements, habitation, etc. Il en conclut que la plupart des travailleurs gagnent un trop faible salaire pour subvenir à leurs besoins, qu'ils dépérissent insensiblement et ce à cause de la mauvaise constitution de la société actuelle. Il dit que les gouvernants ne se soucient guère de la situation de la classe ouvrière, parce qu'ils appartiennent à cette classe d'exploiteurs qui veulent vivre dans l'opulence et s'amonceler des fortunes de la sueur du travailleur. Pour terminer il dit que pour l'intelligence de son cours d'économie politique, il lui est nécessaire d'entrer dans ces développements de la physiologie et même de la chimie.

Il continuera sa conférence tous les 15 jours en attendant que

Vaughan, Haeck, Hector Denis, etc. le remplacent.

La séance est levée à 11 1/2 heures.

1216. Losse nota in inkt, 13 maart 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 13 mars 1876 par la Chambre du Travail au local du Cygne, Grand'Place.

Le but de cette séance qui s'est ouverte à 7 1/2 heures du soir, était de constituer définitivement une section mixte. Quelques typographes et deux cordonniers (Poffé et Verbruggen) avaient répondu à la convocation. Verbruggen est désigné pour présider la réunion.

Le secrétaire Bertrand, prenant la parole, rappelle que la Chambre du Travail avait fait de vains efforts pour attirer dans son sein de nouveaux groupes et pour en constituer d'autres dans les corps de métier, où il n'existe pas d'association; qu'elle avait résolu de constituer une section mixte réunissant les ouvriers les plus intelligents de divers corps de métiers. Il donne ensuite lecture des statuts de la chambre.

Bazin, après s'être plaint de ce que si peu de monde avait répondu à l'appel, explique le règlement qui laisse une libre entrée dans la chambre à toute association corporative de cinq membres. La chambre a jugé nécessaire de créer une section mixte parce qu'elle se trouve impuissante. Cette section ne comprendra que des ouvriers appartenant à un corps de métier, dont l'association n'adhère pas à la chambre et ceux dont l'association n'est pas constituée, et devront composer un comité entre eux. Ils seront représentés par trois délégués. Trappeniers fait observer aux typographes que la cotisation ne sera que d'un franc par mois jusqu'à 25 membres et ces derniers auront droit d'assister à toutes les séances où ils auront voix consultative. Un comité mixte se constitue et nomme pour secrétaire le nommé Eversteen. Ce dernier, Trappeniers, Possé, Bertrand et Bazin sont désignés pour élaborer un projet de règlement.

Verrycken n'est pas partisan d'admettre des sections mixtes, qui seront un obstacle et une entrave à l'organisation des corporations. D'après lui, ces groupes ont été cause de la dissolution de l'Internationale. Bazin, Cooremans et Trappeniers répondent que la chambre est basée sur d'autres principes que l'Internationale, qui doivent assu-

rer tôt ou tard le triomphe de la classe ouvrière.

Trois cordonniers, les nommés Vanhaelst, Verbruggen et Poffé, se font inscrire pour faire partie de la section mixte, ainsi que sept typographes, parmi lesquels on remarque Eversteen, Trappeniers et Debliert. Bazin, Bertrand et Cooremans de la chambre en font autant. Une première réunion de ce groupe se réunira le lundi suivant.

La séance est levée à 9 heures du soir.

1217. Losse nota in inkt, 13 maart 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 13 mars 1876 par les Solidaires, Au Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 10 heures du soir sous la présidence de Brismée. Il exprime ses regrets de ce que le placement de l'insigne sur la tombe de Cammaert ne puisse avoir lieu le 26 au lieu du 19. On aurait pu convoquer les membres en assemblée générale le 20 et les engager ainsi à assister à la manifestation. Il regrette que le groupe des *Cosmopolitains* n'a pas voulu s'associer à cette cérémonie. A la demande de Trappeniers, Bazin et Delporte, Brismée promet de prononcer un discours à cette occasion.

Brismée ayant traité les Libres Penseurs d'Ixelles de jongleurs, une discussion orageuse s'éleva entre lui, Trappeniers et Verryken. Trappeniers dit que les Libres Penseurs d'Ixelles observent les principes rationalistes comme il convient. Il n'admet pas que les libres penseurs se marient à l'église ou fassent baptiser leurs enfants ou

faire leur première communion, etc. Brismée et Verryken sont d'un avis contraire. Ils trouvent absurde que les Libres Penseurs d'Ixelles excluent du sein de leur société les membres qui se marient à l'église, ainsi qu'on l'a fait avec Verlaine. Il appartient à l'homme d'émanciper la femme après le mariage et de lui inculquer ses principes. Brismée prétend que c'est aux derniers moments de sa vie que l'homme doit prouver ses convictions et qu'il n'est pas responsable de ce qui se passe dans sa famille.

La séance est levée à 11 heures.

1218. Losse nota in inkt, 19 maart 1876.

StB., Mt., 5.

Manifestation faite le 19 mars 1876 sur la tombe de Cammaert, ex-secrétaire de l'Affranchissement.

Les différentes sociétés rationalistes avaient été convoquées pour assister à cette cérémonie. Environ une centaine de membres avaient répondu à l'appel.

Victor Delsante porta l'insigne tumulaire sur laquelle se trouvait l'inscription suivante : "L'Affranchissement. Cammaert", la date de sa naissance et de son décès.

L'escorte s'était réunie à l'estaminet enseigné A l'Eperonnier, pour de là se rendre au cimetière où plusieurs discours furent prononcés sur la tombe.

Delsante Hubert parla au nom de l'Affranchissement, Trappeniers au nom des Solidaires, Coulon au nom du Cercle populaire et Delesalle au nom de tous les groupes.

Les orateurs faisaient l'apologie du défunt, qui après eux, sacrifiait tous ses loisirs à l'étude des questions sociales et philosophiques et cherchait par tous les moyens pour hâter le jour de la révolution, qu'il considérait comme unique moyen de sauver la société.

Victor Delsante, qui avait porté l'insigne tumulaire, s'approche de la tombe, adresse un dernier adieu à Cammaert et promet de travailler à son tour avec la jeunesse révolutionnaire à hâter le jour qui doit transformer la société.

Les assistants se dispersent ensuite paisiblement.

1219. Losse nota in inkt, 20 maart 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 20 mars 1876 par la Chambre du Travail au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 7 heures du soir sous la présidence de Cooremans. Toutes les corporations adhérentes étaient représentées. Bazain distribue des questionnaires pour l'établissement d'une statistique des corporations ouvrières. On passe ensuite à l'ordre du jour, ainsi conçu : quels sont les moyens pratiques que doivent employer les travailleurs pour hâter le jour de leur émancipation ?

Bazin prenant la parole, prône énergiquement la constitution des associations de résistance et surtout la fédération pour arriver à l'affranchissement. Mais le comité de propagande a fait de vains efforts pour recruter de nouvelles corporations. La publication d'une statistique établissant la situation de chaque corporation adhérente à la chambre, serait un moyen d'attirer de nouvelles adhésions. Bertrand parle dans le même sens.

Kats a confiance dans les moyens préconisés, mais il ne comprend pas de quelle manière la chambre parviendra à rendre les travailleurs indépendants. Il dit que les teinturiers en peaux avaient essayé d'établir une société coopérative et qu'elle avait par là dépensé tout son encaisse et finalement avait dû se reconstituer en association de résistance en perdant plusieurs membres.

Pira ne voit dans la constitution de sociétés coopératives qu'un moyen de faire quelques nouveaux patrons : affranchir les plus malins d'un groupe. Il cite les tentatives faite infructueusement par les marbriers, les mécaniciens et autres corporations pour établir des sociétés coopératives. D'après lui, le seul moyen de combattre l'exploitation est de réunir en masse les ouvriers, d'en faire des socialistes révolutionnaires, qui à un moment donné trouveront moyen d'acquérir le bien-être auquel ils aspirent.

Cooremans parle en faveur de la coopération; si les corporations n'ont pas réussi dans cette voie, c'est qu'elles n'avaient pas les éléments nécessaires. Pour assurer l'existence de la coopération dans un corps de métier, il faut que les autres le soutiennent et les affiliés de la chambre devraient pousser et aider ceux qui font des tentatives pour établir des sociétés coopératives.

Paterson n'est pas de l'avis de Cooremans. Le but de la chambre est d'émanciper et de rendre indépendants tous les travailleurs, en général, et non de faire triompher les uns et délaisser les autres. Il ne comprend pas pourquoi toutes les sociétés devraient vider leurs caisses pour donner aux cigariers, par exemple, les moyens de se

constituer en coopération, car ce n'est pas avec des cigares qu'ils amélioreront le sort de leurs familles, ce n'est pas non plus par l'institution d'une section mixte qu'ils atteindront leur but. Cette section n'est pas établie sur des bases qui donneront à la chambre le moven d'agrandir son cercle : l'on a exclu du groupe mixte ceux qui sont les plus dévoués à notre cause, dit-il, et l'on a donné accès à d'autres. qui détruiront la corporation plutôt que de la faire prospérer. Paterson fait ensuite connaître qu'ayant été chargé de faire parvenir à Frameries le produit du concert donné au bénéfice des victimes de la catastrophe, il s'était adressé au compagnon Matton, cabaretier à Jemmappes. Celui-ci a répondu que tous les fonds avaient été remis au bourgmestre, qui s'était chargé d'en faire la distribution. Paterson dit que la chambre ne pouvait se contenter de cette réponse. Le concert a été donné au bénéfice de victimes partageant les idées démocratiques et sociales et non pour des cagots et des gens d'église et ceux qui figurent sur la liste des indigents. Il demande d'envoyer un délégué sur les lieux, afin de s'assurer que l'argent soit distribué à des ouvriers dignes de secours. Paterson est désigné pour se rendre à cette fin à Frameries.

Bazin demande qu'on s'occupe dans une prochaine séance de la société des peintres, à laquelle les patrons veulent imposer un règlement absurde, ce qui mérite l'intervention de la Chambre. Cette demande est admise.

La séance est levée à 9 heures du soir.

1220. Verslag van een officier van politie te Brussel, 22 maart 1876 (1).

StB., Mt., 2.

Hier à 9 1/2 heures du soir a eu lieu à la salle du Cygne, Grand' Place, une conférence donnée par M. A. Togno, sur l'immoralité du XIXe siècle.

Vingt-trois personnes, y compris trois de la sureté publique, y assistaient.

Le conférencier a lu pendant tout le temps un discours qu'il avait préparé à l'avance; il a cherché à démontrer que dans ce siècle l'immoralité au point de vue des mœurs était à déplorer. Il a cité à l'appui de cette démonstration ce qui se passe dans les grands centres

⁽¹⁾ Bij dit verslag is een ingangskaart gevoegd (prijs: 1 fr.) en een blad met de onkosten van de officier van politie: 0,36 fr., samen dus 1,36 fr.

industriels, tels que Roubaix et Lille, où des sociétés sont organisées pour recruter les jeunes filles et les livrer après à la débauche.

En parlant de l'instruction publique, il a fait ressortir que partout, dans les collèges, dans les athénées et même dans les écoles primaires, on enseigne très mal au point de vue moral de la société. C'est un grand tort, dit-il, pour elle, que ces maisons d'éducation sont confiées en grande partie à des hommes en habit noir, qu'eux cependant savent bien qu'il faut de l'instruction à la jeunesse, mais qu'ils n'ont garde de la pousser à bout, sauf en ce qui concerne la religion et les prières et qu'ainsi ils abrutissent les jeunes gens au lieu de développer leur esprit. (Applaudissements.)

Le sieur Tabarau, dit de Montaigu, était à la réunion.

A 10 h. 25 Togno a remercié les personnes qui avaient assisté à la réunion.

1221. Losse nota in inkt, 27 maart 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 27 mars 1876 par la section mixte de la Chambre du Travail, Au Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 7 1/2 heures du soir sous la présidence de Bertrand. Une douzaine de délégués étaient présents. On passe à la discussion du projet de règlement. Le secrétaire, G. Novelsteen, donne lecture de ce projet.

Paterson prend la parole sur l'article 1°, qui dit que la section mixte était appelée à soumettre les questions qui devront être mises en délibération au sein de la chambre. Il n'entend pas que cette section soit seule initiée dans les questions à soumettre à la chambre. Ce droit doit appartenir à tous les groupes affiliés, sinon la chambre aura bientôt cessé d'exister.

Bazin dit que cet article n'empêche pas les corporations de soumettre également des questions à la société. La section a été constituée en vue de faire beaucoup de propagande, d'étudier mûrement toutes les questions sociales et de soumettre leurs avis aux corporations, qui n'ont pas le temps de se livrer à ces études. L'article 1^{er} est adopté.

A l'article des cotisations, Trappeniers demande qu'il y soit fait mention qu'elles pourront être diminuées au fur et à mesure que la section fera des adhérents. Bazin et Verbruggen disent qu'on pourra toujours augmenter ou diminuer les cotisations suivant les nécessités.

Paterson, Pira, Bazin, Trappeniers et Nevelstin prennent tour à tour la parole sur les différents articles du règlement, qui finit par être adopté. Ce règlement sera tiré à 500 exemplaires.

Verbruggen met à la disposition de la section une somme de 10 fr., provenant d'un cercle d'études sociales. Il est nommé trésorier et Vanhalst, Nevelstin et Trappeniers sont désignés comme délégués à la chambre.

La séance est levée à 9 heures.

Nevelstin demeure rue de Flandre, 166. Vaubert Dandois, un des membres délégués des marbriers à la chambre, demeure rue Francart, n° 27, à Ixelles.

Les Français Delarue et Bouchard font partie de la section.

1222. Losse nota in inkt, 27 maart 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue par les *Solidaires* le 27 mars 1876 au local du *Cygne*, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 10 heures du soir. Une vingtaine de membres sont présents. Brismée fait connaître qu'un nommé Vandenstock, rue de Flandre, 167, est sur le point de mourir et qu'un prêtre a déjà fait plusieurs démarches pour l'administrer. Il engage les membres à visiter ce membre et promet de se rendre lui-même auprès du moribond pour l'enlever aux corbeaux, qui veulent en faire leur proie.

Il est décidé que deux concerts auront lieu respectivement les 10 et 24 avril au bénéfice de Chateau et de la veuve Heldt et de ses enfants.

La société sera convoquée en assemblée générale le 3 avril, où l'on s'occupera du prochain congrès, qui doit avoir lieu dans 5 mois. Il sera également question d'augmenter les cotisations pour les enterrements, qui sont devenues insuffisantes.

A la demande de Verryken, Brismée fait connaître qu'il espère que la société se trouvera bientôt en mesure de commencer la publication de l'organe des Solidaires. Il parle ensuite d'un article publié dans L'Echo de Bruxelles, où le chroniqueur semble critiquer le compte rendu d'une conférence donnée à Lauzanne (Suisse) par les communards. Il fait l'éloge de La Chronique pour la façon dont elle sait parfois arranger certains rédacteurs d'autres journaux.

La séance est levée à 11 1/2 heures.

1223. Losse nota in inkt, 28 maart 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 28 mars 1876 par les Cosmopolitains, A la Renommée, Grand'Place.

Une quarantaine de membres sont présents à cette réunion. Rodde est désigné pour la présider.

Vanpeteghem annonce qu'une souscription est ouverte pour tenir un banquet le 9 avril à 2 heures à l'établissement des *Trois Rois*, chaussée de Wavre, à Etterbeek, à raison de 2,50 fr. par personne. Les membres qui désirent en faire partie peuvent s'adresser jusqu'au 2 avril aux personnes ci-après désignées: Kars, rue des Epéronniers, 40, Paterson Louis, passage de la Monnaie, 5, et Claeskens, boulevard Central, 120.

Meert donne connaissance des correspondances qu'il a échangées avec d'autres groupes pendant les derniers mois.

Le nouveau conseil établi au Centre a accusé réception des archives de l'ancien conseil, mais qu'il n'y avait rien en caisse et prie les *Cosmopolitains* de verser leurs droits d'affiliation. Meert a envoyé cette cotisation, montant à 10 fr.

Il a également reçu une longue lettre de l'Affranchissement, dont il ne désire pas donner lecture. Revers, Liberton et Dupont en demandent la lecture. Cette lettre, signée par Delsante, avait déjà figuré dans le journal L'Ami du Peuple, et contenait des reproches à l'adresse des Cosmopolitains et d'autres groupes, qui organisent des bals et des concerts pour soutenir des infortunés, ces œuvres étant nuisibles à la démocratie, parce qu'ils font oublier au peuple sa véritable situation et l'empêche ainsi de poursuivre son véritable but, qui est de hâter la révolution, qui doit sauver l'humanité.

Vanpeteghem informe l'assemblée que Debueger a donné sa démission. Rodde, Paterson, Liberton, Dupont, Revers et Bouchart s'étaient plaints au comité administratif de la conduite que Debueger avait tenu devant le tribunal dans l'affaire Vaughan, Darnalle et Pottel, où après avoir prêté serment comme le font les catholiques les plus fanatiques, il avait dit : "Je suis belge et ces derniers sont français". La démission de Debueger est acceptée.

16 nouveaux membres sont admis dans cette séance. Parmi ceux-ci on remarque: Brochin P., doreur, rue d'Or, 41; Dereuter, employé, chaussée d'Etterbeek, 269; Stevens, etc. Liberton qui avait été rayé pour avoir négligé de payer ses cotisations, est réadmis à l'unanimité.

Il est ensuite décidé que tout nouveau membre devra au préalable signer une formule testamentaire, par laquelle il déclare vouloir être enterré par les *Cosmopolitains*. Sur la proposition de Debuyt, Beernaert et Revers, il est également décidé que les anciens membres devront remplir les mêmes formalités endéans les trois mois; ceux qui ne se seront pas soumis à cette décision, seront rayés sans distinction.

La séance est levée à 10 1/4 heures.

1224. Verslag van een officier van politie te Brussel, 29 maart 1876.

StB., Mt., 2.

J'ai appris par une personne à même d'être bien informée que les réfugiés politiques communards habitant l'agglomération bruxelloise se proposent d'envoyer à l'assemblée nationale de France une protestation au sujet de la non-acceptation de l'amnistie proposée par le député Raspail.

1225. Verslag van een officier van politie te Brussel, 29 maart 1876.

StB., Mt., 2.

Hier pendant ma tournée, je me suis rendu dans un établissement tenu par un communard et fréquenté par beaucoup de Français. Ils ont parlé de la politique et ont abordé en outre la question d'amnistie. D'après eux une remise de peines pourrait avoir lieu, mais pas autre chose. Quant à vouloir soulever ou faire des manifestations hostiles, ils n'y songent guère, vu que vivant très bien en Belgique et y étant libres, ils ne voyent aucun sujet à attaquer un pays qui leur offre l'hospitalité.

1226. Losse nota in inkt, 2 april 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 2 avril 1876 par la section Internationale, rue de l'Escalier, n° 39.

Une vingtaine de membres s'y trouvaient réunis à 7 heures du soir. Avant l'ouverture de la séance, Standaert fait connaître que l'enfant de Brasseur venait de faire sa 1^{re} communion. Il exprima son étonnement, attendu que Brasseur s'était toujours montré un

ardent rationaliste et propagandiste et que lui, ainsi que sa femme, avaient toujours déclaré que leurs enfants n'auraient jamais été élevés dans la religion catholique. La séance s'ouvre ensuite sous la présidence de Melchior Philippe.

Paterson prend la parole au sujet du choix d'un représentant au conseil fédéral belge. Callewaert n'a pas accepté ces fonctions parce que ce conseil est composé de membres autoritaires et il ne veut pas être compromis avec eux. Sur la proposition de Verrycken, Deprins (Anvers) est désigné pour remplacer Callewaert.

Paterson dit ensuite que le conseil de Verviers a mal géré ses affaires et que celui d'Anvers tend à entrer dans la même voie : en effet, il a été chargé en décembre dernier d'élaborer un programme socialiste et rien n'a encore paru. Il devait également rédiger une protestation contre les actes arbitraires du gouvernement français à l'égard des déportés à la Nouvelle-Calédonie, ce qui n'a pas été fait non plus. Il demande que les sections prennent des mesures énergiques envers ce conseil afin de l'amener à remplir ses devoirs. Pierron dit que cette protestation a figuré dans Le Mirabeau il y a huit jours. Pira répond que cette protestation ne pouvait être publiée. Standaert ajoute qu'elle aurait [dû] être discutée d'abord dans les sections et que le conseil n'avait pas suivi les instructions qu'il avait reçues.

Verrycken propose d'écrire au nouveau correspondant à Anvers pour lui faire connaître que la section bruxelloise, qui l'a choisi, lui défend strictement de voter quoi que ce soit qui n'ait pas obtenu l'adhésion de la section.

Cette demande est admise.

Standaert croit qu'il serait politique de profiter du mouvement électoral pour faire de l'agitation. Verrycken est aussi d'avis que l'Internationale, qui est en léthargie depuis la Commune, ferait bien de se réveiller et de se mêler au mouvement électoral pour y agiter les questions sociales. Les membres devraient aller personnellement dans les meetings pour y faire les déclarations des principes de l'association et y affirmer qu'ils sont partisans de l'instruction laïque et obligatoire, mais qu'il faut indemniser les parents pauvres, dont les enfants fréquentent l'école; qu'il n'est pas nécessaire pour cela d'augmenter les contributions, mais qu'il suffirait d'abolir l'armée permanente, institution inutile dans notre pays.

Pierron croit qu'il serait urgent de discuter le suffrage universel. Pira n'est pas de cet avis : avant 1848 le peuple français n'avait pas le suffrage universel, ce qui ne l'a pas empêché de faire une révolution sociale. Il s'étonne que des hommes qui comprenaient autrefois le mal que pourrait occasionner ce droit, en sont partisans aujourd'hui lorsque le peuple est encore plongé dans l'ignorance. Si l'on avait le

suffrage universel, on ne pourrait en profiter, vu que le fabricant qui a 2000 ouvriers, les obligera de voter dans ses vues ou les renverra de l'atelier, comme cela se pratique en France.

Standaert est d'avis que le droit de suffrage devrait être accordée aux capacités. Pira trouve ridicule que des anciens membres de l'Internationale prônent aujourd'hui le suffrage universel, alors qu'elle a exclu autrefois ceux qui en étaient partisans. Verrycken dit que le suffrage est un droit qui doit appartenir à tous indistinctement et quoiqu'elle ne promet aucun avantage dans les circonstances actuelles, il est d'avis que cette question soit discutée. Il est décidé de porter à l'ordre du jour de la prochaine séance : 1° l'instruction obligatoire et 2° le suffrage universel.

Verrycken propose de faire un nouveau règlement de la section et de faire un manifeste aux travailleurs pour leur expliquer cette transformation. Ce règlement sera utile pour la bonne marche de la société et pour faire de nouveaux adhérents. Brismée pense que la discussion de ce règlement prendra trop de temps et pourrait écarter les questions qui viennent d'être mises à l'ordre du jour. Il propose d'attendre un moment plus opportun. Il dit qu'autrefois la section était composée de corporations ouvrières et qu'il était en quelque sorte interdit de s'occuper de politique. Maintenant qu'elle est transformée en cercle d'études sociales et de propagande, elle doit examiner en quoi elle peut être utile à l'humanité. Maintenant la Chambre du Travail ayant entrepris de continuer l'œuvre commencée, c'est à elle de constituer l'armée d'ouvriers de toutes les corporations et de résoudre le problème économique, mais il craint qu'elle n'atteindra pas son but, parce qu'elle a le malheur de rencontrer des (Blanquistes), des révolutionnaires, qui ne parlent que de mettre tout à feu et à sang, et qui par ce fait détruisent l'organisation. Il engage tous les groupes à prêter leur concours à la Chambre et au denier de l'école, qui a été institué dans le but d'instruire l'humanité. Les fondateurs du denier montrent à l'état et à la commune comment les écoles doivent être organisées. Mais d'après lui on devrait d'abord fonder des écoles dans les campagnes où elles sont plus nécessaires.

Pierron dit que l'Internationale a périclité parce que son programme était trop sévère et parce qu'on a exclu des membres qui ne partageaient pas les opinions de la majorité.

Standaert conseille de s'introduire dans la Ligue des Gueux afin de faire de la propagande socialiste. Verryken répond que ces groupes sont les instruments du libéralisme, qui n'admettent pas les principes socialistes. Brismée est d'avis que les membres de l'Internationale ne peuvent pas s'associer au mouvement bourgeois, que les gueux, les gants rouges, etc., appartiennent à cette classe qui ne travaillent que

pour faire réussir les libéraux, dont ils sont les jouets. Ils doivent conserver à leur société le titre d'Internationale, qui est leur nom de baptême, car jamais association n'a été prise autant en haine par les gouvernements. Cela doit suffire pour démontrer que c'est elle qui est appelée à faire triompher la révolution; que la Chambre du Travail fasse ce qui concerne la question ouvrière et occupons-nous des questions politiques, qui agitent les masses en ce moment.

Il propose d'autoriser les membres d'introduire dans les séances hebdomadaires des collègues et réservant à l'assemblée d'exclure les traîtres. Cette proposition est admise. On décide de tenir une séance

toutes les semaines.

La séance est levée à 10 1/4 heures.

1227. Losse nota in inkt, 3 april 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 3 avril 1876 par la Chambre du Travail au local du Cygne, Grand'Place.

Les délégués de toutes les corporations adhérentes sont présents.

Ils désignent Paterson pour présider la séance.

Ce dernier fait connaître qu'il ne s'est pas encore rendu à Frameries pour remettre le produit du concert, mais il désire s'v rendre le 16 courant, jour de Pâques, accompagné de Verrycken. Caspart, Bazin et Bertrand appuient cette demande, qui est admise.

Mayeu fait connaître que les ouvriers peintres organisent un meeting qui se tient le 9 courant Au Cygne. Il y sera question de rejeter le règlement que les patrons veulent leur imposer. Ce règlement étant des plus arbitraires, un grand nombre d'ouvriers ont protesté et ont élaboré un contre-projet. Il espère qu'en suite de ce mouvement on réussira à fonder une association parmi les peintres. Bazin demande s'il ne conviendrait pas que les délégués de la chambre se rendent à ce meeting pour y prendre la parole. Mayeu répond que les peintres sont des drôles d'apôtres et généralement des brutes. Il n'ose affirmer si des ouvriers d'autres corporations seront admis au meeting. Il est décidé que tous les délégués de la chambre feront acte de présence et qu'ils y parleront, le cas échéant, au point de vue générale de la classe ouvrière.

Caspart annonce que l'association des ébénistes, qui s'était constituée, est sur le point d'être dissoute et que les ébénistes de Bruxelles se préparent pour se rendre à Gand et y organiser un meeting dans le but de relever cette association. A la demande de Paterson, Cooremans est désigné comme délégué de la chambre pour assister à ce meeting.

Pira fait connaître que la société des cordonniers est en voie de se reconstituer.

On passe ensuite à l'ordre du jour, qui porte : quels sont les moyens pratiques que doivent employer les travailleurs pour hâter le jour de leur émancipation ?

Bazin [!] parle en faveur de la coopération, les ateliers coopératifs doivent contribuer à affranchir le prolétariat. Bazin dit que cela n'est pas pratique et que la classe ouvrière est trop ignorante pour réussir dans des entreprises de l'espèce. Il faut d'abord éclairer et instruire les masses, sinon les plus malins exploiteront leur ignorance pour devenir patrons.

Colliot est d'avis qu'il faut encourager les ouvriers dans cette voie par tous les moyens possibles, ainsi que les ouvriers ont fait en France, où ils ont établi des magasins d'alimentation, etc.

Paterson croit qu'il est prudent d'écarter la question en ce moment, parce que l'ouvrier n'a pas assez d'instruction pour réussir. Il cite les ouvriers tailleurs et les teinturiers qui ont échoué dans leur entreprise. Il en est résulté que l'association et l'atelier ont été détruits.

Bazin propose de prendre la résolution suivante : que la chambre reconnaît comme utile et nécessaire la fondation d'ateliers coopératifs, mais qu'elle n'aidera les groupes, qui voudront se constituer, que lorsqu'ils présenteront toutes les chances de succès.

Trappeniers, délégué de la section mixte, dit que tous les ouvriers en général doivent faire leurs efforts pour s'affranchir du patronat et préconise l'atelier coopératif. Il parle de la société coopérative des typographes qu'il a aidé à fonder, des difficultés qu'ils ont rencontrées et de la persévérance qu'ils ont employée pour réussir. Ils ont commencé avec une faible somme et l'union du crédit leur a refusé un compte courant, ce qui ne les a pas empêché de poursuivre leur but et ils en sont arrivés au point qu'elle travaille aujourd'hui avec 7 ouvriers et qu'elle a un capital en matériel s'élevant à 21.000 fr.

Bazin n'entend pas que les sociétés s'assurent un succès en présentant un énorme capital, mais demande des capacités et de l'activité. La proposition de Bazin, mise aux voix, est adoptée.

Verbruggen fait connaître que les cordonniers ont tenu une réunion, dans laquelle il a été décidé qu'ils se constitueront en association.

La séance est levée à 9 1/4 heures.

Caspart, délégué des ébénistes, demeure rue Middeleer, n° 11.

1228. Losse nota in inkt, 3 april 1876.

StB., Mt., 5.

Assemblée administrative tenue le 3 avril 1876 par les Solidaires, Au Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 8 1/2 heures du soir sous la présidence de Delporte. Vankerkhoven, rue de l'Ermite, 19 à Schaerbeek, est admis comme membre.

La première question à l'ordre du jour était ainsi conçue : mesures administratives à prendre au sujet des associés, qui font partie d'autres groupes en cas de décès de l'un d'eux.

Brismée propose de s'entendre avec les différents groupes rationalistes, afin de les faire contribuer pour une part égale dans les frais d'enterrement, lorsque le membre qui fait partie de plusieurs sociétés, viendra à mourir. Bazin, Paterson et Trappeniers prennent tour à tour la parole sur cette proposition de Brismée, qui mise aux voix, est adoptée.

Brismée fait connaître que le comité de prévoyance avait prêté de l'argent à certains individus, qui ne remboursent pas, quoiqu'ils se trouvent en mesure de le faire. Il les menace de divulguer leur nom et de les expulser de la société comme de vils personnages.

Trappeniers est ensuite nommé bibliothécaire et Vaughan mem-

bre du comité de propagande.

Brismée parle d'un socialiste liégeois, De Lavallée, qui enseigne qu'il existe un être suprême, auquel il faut croire sous peine de détruire toute morale. Brismée dit qu'il semble avoir une araignée dans le plafond ou bien qu'il craint devoir abandonner l'exploitation de l'homme par l'homme, lorsque le peuple aura acquis la véritable instruction, et lorsqu'il sera convaincu que les préjugés de toutes les religions sont funestes à son émancipation. Il croit que De Lavallée est un de ceux qui ont peur de l'avenir. Il annonce ensuite qu'un concert a lieu le 10 avril au bénéfice de Chateau (le manchot) et engage tous les membres à favoriser cette fête. Paterson annonce un autre concert pour le 24 au profit de la veuve Heldt et de ses enfants.

La séance est levée à 11 1/2 heures. Une quarantaine de membres furent présents.

1229. Losse nota in inkt, 9 april 1876.

StB., Mt., 5.

La réunion de la section *Internationale*, qui devait se tenir le 9 avril 1876 pour y discuter l'instruction laïque et obligatoire n'a pas eu lieu.

Quelques membres, parmi lesquels on remarquait Brismée, Standaert, Paterson, Verrycken, Limbourg, Pira, Haack, Melchior Ph. et Frix, se sont rendus au local rue de l'Escalier vers 7 1/2 heures du soir.

Ces membres sont convenus de convoquer la section à une assemblée générale le dimanche 23 avril et se sont séparés vers 9 heures du soir.

1230. Verslag van twee officieren van politie te Brussel, 10 april 1876.

StB., Mt., 1.

Le meeting donné hier 9 ct en l'établissement du Cygne, Grand' Place, a duré de 2 1/2 à 4 1/2 heures de relevée. Les assistants au nombre de 400 environ, paraissaient être tous ouvriers-peintres, parmi lesquels nous n'avons constaté la présence d'aucun Français.

Le président, nommé Delsau, a pris la parole pour expliquer quel était le but de l'appel fait aux ouvriers-peintres. Il a engagé ceux-ci à s'associer pour arriver à supprimer le règlement des patrons et de faire admettre le leur, sans cependant ni résistance, ni grève.

Le secrétaire, nommé Bloque, a donné ensuite lecture de l'un et de l'autre de ces règlements; après quoi deux autres ouvriers peintres ont pris la parole, mais il nous a été impossible de comprendre ce qu'ils ont dit à cause du peu de silence qui régnait dans la salle. La parole a ensuite été donnée à l'internationaliste Flahaut, qui a chaudement engagé les peintres à s'unir pour combattre les patrons, de n'admettre ni l'un, ni l'autre des règlements, que règlement était loi, disait-il, et d'agir comme avaient fait certains corps de métier, de résister aux patrons par les principes internationalistes.

1231. Losse nota in inkt, 10 april 1876.

StB., Mt., 5.

La section mixte de la *Chambre du Travail* devait se réunir le 10 avril 1876 au local du *Cygne*, Grand'Place.

Les membres suivants avaient seuls répondu à la convocation, savoir : Nevelstin, Bazin, Bertrand, Paterson, Dandois et Kats. Un candidat du nom de Dumont était également présent. Kats prit place au bureau comme président. Nevelstin donne lecture du procès-verbal de la séance précédente.

Bazin prend la parole pour faire connaître qu'il n'y avait aucune question à l'ordre du jour et propose de discuter à la prochaine séance : "Des moyens à employer pour faire de la propagande dans la section mixte". Cet ordre du jour est approuvé.

A la demande de Bazin, Nevelstin promet de se rendre chez Brismée pour s'informer si les statuts qu'il possède depuis des jours

sont imprimés.

On se sépare à 8 heures du soir.

1232. Uittreksel uit een particulier verslag, 14 april 1876.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 121.392.

Le nommé Ranc, communeux réfugié à Bruxelles, est un des propriétaires du nouveau journal La petite République française, dont ci-joint les deux premiers numéros (1).

1233. Verslag van twee officieren van politie te Brussel, 15 april 1876.

StB., Mt., 1.

Il n'y a et aucune solution prise au meeting donné dimanche dernier au Cygne, Grand'Place, par les ouvriers peintres; le comité a simplement annoncé que le nouveau livret des ouvriers serait soumis à l'approbation du syndicat. Ce meeting n'a pas été bien sérieux, on ne parvenait pas à faire respecter le silence. Il y avait un va et vient continuel et à la fin de la séance, il ne restait presque plus personne dans la salle.

1234. Losse nota in inkt, 17 april 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 17 avril 1876 par la Chambre du Travail au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 8 heures du soir sous la présidence de Trappeniers. Les délégués présents étaient : Bertrand, Bazin, Paterson, Mayeu, Peeterzen, Poffé, Cooremans, Ryckzen et Pira. Le délégué des mécaniciens était absent, ainsi que ceux de plusieurs autres cor-

^{(1) 13} en 14 april 1876.

porations. Bazin propose de ne pas entamer l'ordre du jour, vu le petit nombre de délégués présents, et de se borner à s'occuper des communications qui étaient à faire. Cette proposition est admise.

Bertrand donne lecture d'un article du journal Le Franklin, qui dit que la Chambre du Travail représente l'Internationale sous une autre forme. Il ajoute que ce journal disait la vérité et faisait de la propagande en faveur de la chambre et qu'il n'y avait aucun intérêt à répondre et à engager une polémique avec un sale journal comme Le Franklin. Il dit que la dénomination de déclassés, que cette feuille donne aux ouvriers, est exacte en ce sens qu'ils ne jouissent pas des droits accordés à la bourgeoisie. Paterson propose de faire faire une réponse par le journal La Persévérance.

Possé demande que la chambre s'occupe de la grève des mouleurs de Liége au nombre de six cents, qui sont en grève parce qu'ils n'ont pas voulu accepter les conditions arbitraires proposées par les patrons. Bazin fait observer que cela concerne les mécaniciens, qui ne sont pas présents à la séance. Possé répond qu'il a reçu une lettre du secrétaire organisateur de la grève, qui lui demande l'adresse du secrétaire des mécaniciens de Bruxelles, et engage la chambre à soutenir les grévistes.

Pira croit que cette grève n'est pas sérieuse et que les corporations de Bruxelles ne devraient plus se laisser duper, ainsi qu'elles l'ont fait il y a quelques années lors de la grève des voiliers d'Anvers, qui ont reçu beaucoup d'argent pour se constituer en société coopérative et n'ont plus donné signe de vie depuis. Paterson dit qu'on doit s'assurer d'abord si une association de mécaniciens était constituée à Liége avant que la grève ne fut déclarée. D'ailleurs, la chambre aura peut-être sous peu à soutenir les corporations affiliées de Bruxelles, car il n'est pas certain que les ouvriers peintres triompheront contre leurs patrons sans se mettre en grève. Une grève des marbriers est également probable et ceux-ci devront être soutenus. On ne doit pas plus s'occuper des mécaniciens de Liége, qu'on ne le fait des charpentiers, des ferblantiers, des zingueurs et maçons de Paris, qui se trouvent aussi en grève.

Bazin dit qu'un corps de métier doit se constituer en association avant de se mettre en grève. Il propose de remettre la question à quinzaine et de convoquer spécialement les délégués mécaniciens à cette réunion. Cooremans fait remarquer que s'ils s'aperçoivent qu'ils se trouvent dans l'impossibilité de triompher avec leurs propres ressources, on doit les engager à reprendre le travail et à se constituer en association et n'entamer de grève que lorsqu'ils sont convaincus de triompher dans la lutte. La question est remise à quinzaine.

Paterson rend compte de sa délégation à Frameries, où il a fait

la distribution des fonds recueillis au bénéfice des victimes de la catastrophe de cette localité. Il s'y est rendu accompagné de Mayeu le 16 courant, et y a rencontré le nommé Philippe Maton, chef d'une association internationale d'ouvriers mineurs. Il dit qu'il n'a pas cru sortir sain et sauf du village de Frameries, parce qu'il ne possédait que la modique somme de 220 fr. Arrivés à la houillère l'Agrappe, ils ont été entourés d'une centaine de personnes, qui croyaient qu'ils allaient faire une grande distribution d'argent. Elles se plaignaient de n'avoir encore rien reçu des sommes recueillies dans tout le pays, quoique la commission instituée par l'administration communale avait reçu plus de 70.000 fr., produits des concerts, souscriptions, etc. Bazin demande que la chambre fasse une enquête à cet égard et, le cas échéant, qu'elle communique ces abus aux journaux et notamment à La Chronique.

Trappeniers rappelle que lors de la catastrophe de Dour, une somme de 600.000 fr. avait été recueillie au profit des familles des victimes, que celle-ci ont dû s'adresser aux tribunaux pour rentrer en possession de leur bien, ce qui jusqu'à ce jour n'a pas encore été obtenu. Il ajoute que l'avocat P. Janson a été forcé d'attaquer les administrateurs des charbonnages, qui s'étaient accaparés de l'argent en question et qu'après avoir gagné le procès, une somme de 200.000 fr. avaient déjà disparu. Il termine en disant que les familles des victimes ne reçoivent encore aujourd'hui que les intérêts du capital de 400.000, qui est exploité par les administrateurs des charbonnages. Il est décidé qu'une note sera envoyée à La Chronique, et pour le cas où ce journal ne l'accepterait pas, cette note sera publiée par L'Ami du Peuple.

Rykzen, délégué des ébénistes, fait connaître qu'il a écrit plusieurs fois à ceux de Gand, dont l'association est en pleine dissolution, afin de leur proposer d'aller organiser des meetings. Ces lettres sont restées sans réponse. Cooremans est d'avis qu'il faut employer tous les moyens pour faire revivre cette association. Il termine en disant que l'association des cigariers acquiert une grande force, notamment en Angleterre où elle possède un capital de 40.000.000 de francs et où elle prépare un grand mouvement. A chaque instant, dit-il, ils nous écrivent des lettres, par lesquelles elles s'informent si nous sommes sérieusement organisés en Belgique, afin d'entamer une lutte générale. Rykzen fait connaître que l'association libre des ébénistes compte se rendre incessamment à Gand pour y donner un meeting.

Mayeu, Flahaut et Cats, qui ont assisté au meeting des peintres, y ont recueilli 175 adhésions comme membres de l'association. Les peintres ont décidé d'adresser une lettre à monsieur le bourgmestre.

La séance est levée à 9 1/2 heures. Rykzen Albert demeure rue Van Aa, n° 92, à Ixelles.

1235. Losse nota in inkt, 23 april 1876.

StB., Mt., 5.

Les membres de l'Internationale avaient été convoqués à une séance pour le 23 avril 1876 au local de L'Escalier. Vers 7 1/2 heures trois membres se trouvaient présents à l'estaminet, savoir : Paterson, Pira et Vanhaelst. Ils ont résolu de ne pas se rendre au local parce que les principaux membres, notamment Brismée, Depaepe et Verrycken étaient absents.

Un nommé Peters Michel, Belge, expulsé de France après avoir subi 13 mois de prison à Lille pour avoir introduit des livres socialistes et républicains, se trouvait avec les internationalistes. Il racontait qu'il avait fait de la propagande pour l'*Internationale* à Paris, Lyon, etc., et qu'il se dévouerait à la société s'il trouvait quelques moyens d'existence. Il se plaignait d'avoir été dénoncé par un exmembre d'Anvers, un nommé Vandenabeele.

Les membres présents conviennent de ne plus faire de dépenses en convocations et de ne plus se déranger à l'avenir. Ils se séparent à 9 1/2 heures du soir.

1236. Losse nota in inkt, 24 april 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue par la section mixte de la *Chambre du Travail* le 24 avril 1876 *Au Cygne*, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 8 heures sous la présidence de Bertrand. 14 membres furent présents. Nevelstin donne lecture du procès-verbal de la séance précédente. L'ordre du jour portait : "Des moyens de faire de la propagande".

Bazin dit que les membres doivent parler à leurs amis les plus intelligents et reconnus comme socialistes pour les attirer dans la société. Verbruggen croit que le meilleur moyen d'amener des membres et des nouvelles associations dans la chambre, serait d'introduire des membres de la section dans les groupes non adhérents et de chercher à y développer le but de la chambre.

Pira répond que tous ces moyens ont été employés et n'ont produit aucun résultat. C'est ainsi que les sociétés des chapeliers et des typographes, qui avaient promis leur affiliation, n'ont rien fait jusqu'à ce jour. Il croit que la section mixte ne doit compter que sur des individualités. Il propose de faire imprimer des circulaires, qu'on distribuerait aux ouvriers dans les lieux où ils se réunissent avant ou après leurs séances. De cette manière on pourra en attirer un certain nombre et tenter ensuite de faire adhérer les sociétés entières.

Afin de donner de l'encouragement à ceux qui font de la propagande, Paterson demande qu'on rappelle aussi les résultats obtenus. On décide de faire imprimer des circulaires, qui seront distribuées dans la classe ouvrière

On nomme ensuite trois commissions chargées de faire de la propagande. Ces commissions sont composées comme suit : Haeck, Verbruggen, Bazin, Bertrand, Nevelstin, Pira, Cooremans et Kats. Les membres de ces commissions décident de se réunir le jeudi suivant Au Cygne, Grand'Place.

Après la séance Bazin fait connaître que Le Rappel et Le Journal de Mons avaient déjà rapporté que les familles des victimes de Frameries n'avaient encore rien reçu des milliers de francs versés en leur

faveur. La Chronique en parlera également.

Haeck, cordonnier, demeure rue de la Fontaine, 39.

1237. Losse nota in inkt, 26 april 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 26 avril 1876 par les Cosmopolitains, A la Renommée, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 heures du soir sous la présidence de Guillaume. 45 membres sont présents.

Vanpeteghem donne lecture du procès-verbal de la séance précédente.

On procède à l'admission de l'épouse Claes. Paterson Louis a présenté plusieurs candidats, sur l'admission desquels on ne prend pas de décision, parce qu'ils n'ont pas déposé leur testament (enterrement civil).

Revers et Rodde sont nommés membres de la commission d'enquête.

Il est décidé que Dufrasne, qui a présenté sa démission, sera rayé de la société, s'il ne paie pas l'arriéré des cotisations.

Vanpeteghem demande à être remplacé dans ses fonctions de secrétaire. Desteiger, Fontaine, Dumont et Pierson sont successivement proposés; ils refusent d'accepter ces fonctions. Poffé recommande à l'assemblée de ne pas choisir de Français, parce que Revers

avait déjà été persécuté par la police. Dumont finit par accepter. Celui-ci fait connaître que le concert, donné au bénéfice du journal L'Ami du Peuple, a produit une somme de 120 fr.

Vanpeteghem annonce qu'une sœur de charité de l'hôpital St-Jean a été renvoyée en suite des réclamations de malades qu'elle maltraitait. Cette nouvelle est accueillie par des applaudissements.

La séance est levée à 10 heures.

1238. Losse nota in inkt, 30 april 1876.

StB., Mt., 2.

Conférence donnée le 30 avril 1876 par l'avocat Hector Denis au Cygne, Grand'Place.

La séance commence vers 5 1/2 heures du soir. Une centaine de personnes furent présentes, parmi lesquelles on remarquait beaucoup de Français et des internationalistes.

Le sujet qu'il traita était la sociologie au XIXe siècle.

L'orateur lit des passages d'auteurs socialistes, entre autres de Burtin et St Simon, dont il fait l'éloge et qu'il cite comme ayant le plus clairement défini la question sociale.

Il termine en engageant les ouvriers à étudier sérieusement les questions sociales qui doivent sauver l'humanité. L'orateur est chaleureusement applaudi. Après la conférence un groupe se forma dans la salle. On y remarque Paterson, Libotte, Lehman et un nommé Georges Honoré, peintre, demeurant quai aux Briques. Ce dernier critiqua la manière dont le conférencier avait traité la question et dit qu'il avait pour but d'endormir le monde et qu'il fallait agir d'une manière plus radicale si l'on voulait transformer la société.

1239. Losse nota in inkt, 1 mei 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 1^{er} mai 1876 par la Chambre du Travail au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 7 heures du soir sous la présidence de Paterson. Bertrand donne lecture du procès-verbal. Vanhalst fait connaître qu'il sera impossible de reconstituer l'association des cordonniers.

Bertrand donne lecture d'un article du Petit Journal belge du 17 avril et d'un article de La Chronique du 25 même mois, qui rendent compte que les victimes de la catastrophe de Frameries n'ont

encore rien reçu de l'argent qui leur est destiné. Tous les délégués présents approuvent ces articles.

On passe à la discussion de l'ordre du jour : "De l'influence des machines sur la situation des travailleurs"

Pira dit que les machines ont fait un tort immense à beaucoup d'ouvriers et notamment dans l'industrie linière, où un grand nombre d'ouvriers ont été mis dans l'impuissance de gagner leur vie.

Paterson n'est pas de cet avis. D'après lui, les machines ont eu pour résultat de diminuer le travail pénible auquel les ouvriers étaient astreints autrefois et s'ils en ont pâti, c'est qu'ils n'ont pas voulu en profiter. Les ouvriers auraient dû imiter les Anglais, qui se sont constitués en vastes associations et ont eu le bon esprit de diminuer leurs heures de travail au fur et à mesure que les patrons introduisaient les machines dans les ateliers et cela en vue d'empêcher le chômage d'un certain nombre d'ouvriers. Ils profitaient même de ces occasions pour augmenter leur salaire, et par leur entente ils ont amélioré leur position au point qu'on doit les considérer comme des seigneurs en comparaison de ceux du continent. Il termine en disant qu'aussi longtemps qu'ils ne parviendront pas à diminuer leurs heures de travail, ils resteront esclaves parce qu'un grand nombre d'entre eux seront toujours sans ouvrage et prêts à remplacer ceux qui voudraient revendiquer leurs droits.

Poirier parle longuement sur la situation des mécaniciens. D'après lui, c'est leur mauvaise entente dans les ateliers qui est cause que beaucoup d'entre eux sont sans ouvrage. Il termine en disant qu'il cessera lui-même de faire de la propagande dans son atelier, afin de ne pas être tôt ou tard sur le pavé.

Trappeniers, parlant des typographes, dit que l'association est composée de 500 membres, qui se comprennent et empêchent que le cas, dont a parlé Poirier, puisse se produire dans leurs ateliers. Il ajoute qu'il existe encore certains ateliers, dont les ouvriers travaillent à bas prix et aucun d'eux ne fait partie de la société. Il termine en disant qu'ils doivent tendre au but de diminuer les heures de travail, afin de permettre aux ouvriers de s'instruire et de hâter ainsi la transformation sociale.

Cooremans dit qu'il faudrait faire de la propagande dans les campagnes, parce que ce sont ses ouvriers, qui viennent généralement remplacer ceux des villes, quand ils sont en lutte contre les patrons. Bertrand, Poirier, Paterson et Trappeniers disent qu'il y a trop à faire à Bruxelles et qu'il faut mûrir l'esprit des habitants des villes avant de s'aventurer à faire de la propagande au dehors.

La séance est ensuite levée.

1240. Losse nota in inkt, 1 mei 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 1^{er} mai 1876 par l'association des *Solidaires*, Au Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures du soir sous la présidence de Pira. Une cinquantaine de membres sont présents. On procède à l'admission des candidats suivants : J. Lemmens; Dufrasne, rue des Tanneurs, n° 74 et Ricaud, chaussée de Waterloo, 215. Brismée rappelle qu'un concert aura lieu le 15 mai au bénéfice de la veuve Heldt.

Vaughan prend la parole sur la première question à l'ordre du jour : de la nécessité de publier des brochures rationalistes à bon marché. Le comité de propagande croit que cette question est d'une grande importance pour les libres penseurs, qui ont à lutter en ce moment contre le parti ultramontain, qui ne néglige aucun moyen pour se fortifier. C'est ainsi que l'ouvrage intitulé Le bon Sens du Curé Merlier et d'autres brochures pourraient être réédités et vendus à bon marché, si tous les rationalistes du pays réunisssaient une certaine somme.

Pira préférerait la publication d'un journal, organe des Solidaires, et des brochures, dont il est question, pourraient être publiées en feuilleton. Brismée dit que cet organe, pas plus que les brochures, ne pourront être répandus dans les campagnes où la propagande serait le plus utile. Il est décidé que cette question sera soumise au congrès prochain.

Le second article à l'ordre du jour demande si les sociétés rationalistes doivent se montrer favorables à la crémation des morts. Depaepe fait un long discours sur cette question, dont il fait l'historique depuis la plus haute antiquité. Il espère que les peuples modernes imiteront leurs ancêtres, afin de contribuer à la salubrité des villes et des campagnes. Il tend à prouver que la putréfaction des cadavres empoisonne l'eau et démontre le bien-être que la société retirerait de l'application de l'incinération des corps.

Brismée, tout en reconnaissant ce bien-être que la société retirerait de cette inovation, croit qu'on trouvera de grands obstacles du côté des sentiments de l'homme. Il parle de la douleur qu'il a ressenti, lorsqu'il a perdu un petit-fils. Il ajoute que la profession de médecin qu'exerce Depaepe a émoussé tous les sentiments chez lui. Cette question de l'incinération sera également soumise au congrès.

Paterson engage les personnes présentes à rendre visite au nommé Gietzen, membre de la société, qui se trouve malade à l'hôpital St-Jean.

La séance est levée à 11 1/2 heures.

1241. Uittreksel uit een particulier verslag, 3 mei 1876.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 121.392.

Le nommé Ranc est le correspondant bruxellois du journal La République française.

1242. Losse nota in inkt, 8 mei 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 8 mai 1876 par la section mixte de la Chambre du Travail au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 7 1/2 heures sous la présidence de Vanhalst. Une dizaine de membres furent présents. Cinq nouveaux membres sont admis, parmi lesquels se trouvent un nommé Kivits, rue Ribeaucourt, Spitaels, rue Vésale 34, Dumont et Meert (ces deux derniers des Cosmopolitains).

Bertrand donne lecture d'un projet de circulaire à être distribuée parmi les ouvriers, qui ne font pas partie de la chambre. Cette circulaire sera imprimée à 1500 exemplaires.

Bazin, membre du comité de propagande, s'engage à se rendre aux différents locaux des associations de résistance et notamment A la Colline, rue de ce nom, siège des emballeurs, des cigariers et des tailleurs; Au Cornet, marché aux Fromages, local des bronziers; A la Carpe, rue des Poissonniers, où se réunissent les menuisiers en équipages; A la Patte de Dindon, rue au Beurre, local des serruriers, afin de les engager à faire partie de la chambre.

Cellier annonce qu'il donnera un cours de grammaire dans sa demeure, rue du Chemin de Fer n° 6, tous les vendredis de 6 à 8 heures du soir. Bertrand, Bazin, Trappeniers et Verbruggen se font inscrire.

A la demande de Bertrand, il est décidé qu'on discutera à la prochaine réunion la question suivante : "Quelle doit être la base de l'organisation ouvrière au XIX° siècle ?"

Trappeniers annonce qu'un concert, organisé par les Solidaires, aura lieu le 15 mai au bénéfice d'une veuve et de ses 4 enfants.

La séance est levée à 8 1/2 heures.

1243. Losse nota in inkt, 8 mei 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 8 mai 1876 par les Solidaires au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre vers 9 3/4 heures du soir. Un nommé Paul-Vincent Arenne prend un abonnement au journal *La Persévérance* et prend plusieurs numéros à l'effet de les distribuer dans son quartier.

Il demeure à St-Gilles, chaussée d'Uccle, n° 65 ou 85.

On passe à la question de la crémation des morts. Brismée est d'avis qu'il y a un grand danger de proposer ce système au moment où la lutte entre le parti ultramontain et la libre pensée est des plus acharnées. On ne parviendra pas à recruter des adhérents au rationalisme, si l'on veut forcer le peuple ignorant à admettre des innovations qu'il n'est pas en état de comprendre et on détruira le progrès qu'on a fait. Il dit à ce sujet que l'*Internationale*, qui avait fait un grand pas dans le bassin de Charleroi, a été détruite par Delesalle, parce qu'il a voulu forcer les membres à se déclarer athée.

Vaughan parle en faveur de la crémation, qui serait un bienfait pour l'humanité au point de vue de l'hygiène et que ce serait la ruine du catholicisme. Les médecins se sont déjà occupés de cette question dans les congrès. En France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie et même en Belgique des sociétés se sont constituées en vue de faire passer cette idée dans la pratique. D'après lui, si ce système était admis, il serait impossible d'enterrer encore des vivants, etc., etc. Il parle ensuite des soldats tués sur le champs de bataille et qui sont jetés pêle-mêle dans les fosses sans qu'on s'assure s'ils sont réellement morts. Brismée ajoute que le soldat ressemble à une bête féroce, surtout en guerre il ne possède plus aucun sentiment.

Vaughan et Paccard disent qu'ils ont assisté en Afrique à des spectacles atroces, que les soldats crevaient les yeux, coupaient les

oreilles, etc. aux Arabes et qu'ils les brûlaient vivants.

Il est décidé que la question de la crémation des cadavres sera mise à l'ordre du jour du congrès

La séance est levée à 11 heures du soir.

Cammaert est parti pour Philadelphie et Frix ira le rejoindre la semaine prochaine.

1244. Uittreksel uit een particulier verslag, 9 mei 1876.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 121.392.

Parmi les aristocrates du parti communeux, gens impénétrables et qui ne fraient pas avec leurs coreligionnaires politiques, Ranc est actuellement l'homme le plus en vue, à cause de ses relations avec Gambetta et Spuller.

1245. Losse nota in inkt, 12 juni 1876.

StB., Mt., 5.

La section bruxelloise de l'Internationale était convoquée le 12 juin 1876 Au Cygne, Grand'Place.

Les membres suivants se sont rendus au lieu de réunion vers 10 heures du soir, savoir : Standaert, Brismée, Paterson, Pira, Trappeniers, Brasseur, Lefevre, Demoulin, Mayeu et Melchior. Delarue et Sève des *Solidaires* y assistaient également. Il n'y a pas eu de séance.

Brismée rend compte de sa délégation au congrès de Gand. Une soixantaine d'internationalistes d'Anvers sont arrivés à Gand pour participer à la manifestation qui y était organisée. Un cortège d'environ 3000 personnes s'est formé, a traversé la ville avec drapeau rouge en tête, surmonté d'un bonnet phrygien, pour se rendre ensuite au local où le congrès devait se réunir. Les questions à l'ordre du jour y ont été brièvement discutées.

Les divers programmes socialistes ont été écartés et le conseil régional d'Anvers a été chargé d'en élaborer un nouveau, qui sera

soumis à la discussion dans toutes les sections du pays.

Brismée termine en disant que l'Internationale paraît faire beaucoup de progrès à Gand.

On se sépare à 11 heures du soir.

1246. Losse nota in inkt, 12 juni 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 12 juin 1876 par la section mixte de la Chambre du Travail au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 7 1/2 heures du soir sous la présidence de Dumont. 16 membres sont présents. Nevelstin donne lecture du pro-

cès-verbal de la séance précédente.

Pira rend compte de sa délégation à Gand en vue d'y former une chambre de travail. Il y a rencontré des tisserands, des mécaniciens, des cigariers, ainsi que des membres de l'Internationale, notamment un nommé Vanbever, qui a combattu l'établissement de la chambre, parce qu'elle détruit la fédération de l'Internationale, qui est constituée sur les mêmes bases et a les mêmes principes, avec cette différence que cette dernière se déclare plus ouvertement révolutionnaire sans cacher son drapeau. Pira a répondu que la chambre s'est constituée à la suite de la défaillance de l'Internationale et qu'il fallait encore agir avec des ménagements pour arriver à faire des révolutionnaires des ouvriers. La chambre a compris qu'elle devait

agir avec tactique et ruse pour atteindre le but auquel l'Internationale n'a pu parvenir. Pour terminer, les délégués des corporations de Gand ont promis d'user de tous les moyens pour arriver à constituer une chambre de travail.

On parle ensuite de l'organisation syndicale des patrons. Pira dit que les patrons-menuisiers se sont réunis en association. Lors de la grève des menuisiers ils se sont rendus chez tous les marchands de bois pour les engager à ne vendre du bois aux ouvriers qu'en leur faisant payer le double du prix ordinaire. Des circulaires ont été lancées et Demoulin est en possession d'un exemplaire.

Bazin fait connaître que les patrons-marbriers ont agi de la même façon lors de la grève des ouvriers de cette corporation; c'est ce qui a empêché la réussite de la société coopérative.

Pira dit que l'association des ouvriers peintres est en bonne voie de réussite par la coopération. Ils ont même versé un cautionnement de 2000 francs pour une adjudication à laquelle ils ont soumissionnés.

Dumont dit que l'union syndicale des patrons possède la gratuité de port. Il demande que la chambre demande les mêmes droits au gouvernement. Bazin répond que la Chambre de Travail, qui est une société libre qui ne peut s'écarter de ses principes en demandant un faveur au gouvernement, et que celui-ci n'accordera pas à l'ouvrier le privilège que possèdent les patrons. Verbruggen est d'avis que tous les moyens sont bons pour obtenir un avantage. Paterson ne comprend pas comment un groupe démocratique puisse avoir l'idée de s'adresser au gouvernement pour obtenir un privilège quelconque; d'abord il est convaincu que leur demande restera sans réponse, ensuite il ne reconnaît pas les lois arbitraires. La société des patrons est reconnue par le gouvernement; de là le privilège dont elle est investie. La chambre n'ayant pas l'intention de se faire reconnaître, ni de donner au gouvernement les procès-verbaux de ses séances, il y a lieu d'écarter cette question. Pira et Roggen sont du même avis.

Claes répond que si la société reste toujours dans le même cercle d'idées, toutes les discussions intérieures ne peuvent changer la situation de l'ouvrier. Dumont est d'avis qu'on n'accordera pas la demande qu'on ferait au gouvernement. Si on obtenait un refus, cela prouverait une fois de plus l'injustice des lois. Il est décidé que la question sera soumise à la Chambre du Travail.

Deux nouveaux membres, Roggen et Claes, sont admis à la société.

La séance est levée à 9 heures du soir.

1247. Losse nota in inkt, 16 juni 1876.

StB., Mt., 5.

Assemblée générale tenue le 19 juin 1876 par les Solidaires, Au Cygne, Grand'Place.

Delporte présida la séance, qui s'ouvre à 10 heures du soir. Bertrand, Trappeniers et Pira sont nommés délégués pour s'entendre avec les autres groupes rationalistes de la ville à payer les frais du procès Grégoire, Delfosse et Rousseau (affaire du cimetière de Laeken).

Brismée et Paterson reprochent à la Société l'Affranchissement d'avoir fait des frais inutiles dans ce procès et notamment d'avoir fait revenir de Paris le nommé Rousseau, voyage qui a coûté 60 fr. Il est décidé qu'une liste de souscription sera mise en circulation.

Brismée fait connaître que Depaepe donnera à la prochaine séance un rapport sur la crémation des cadavres et demande qu'on prenne des mesures en vue d'organiser un banquet à l'occasion de l'anniversaire de la société.

Sont admis comme membres de la société: Joseph Milder, monteur en bronze, rue Montagne-des Géants, 14; Ch. Dejardin, attaché à la fabrique de porcelaine à Hal; Gaspard Jean, ébéniste, rue du Marché-aux-Poulets, 24.

La séance est levée à 11 heures.

1248. Losse nota in inkt, 27 juni 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 27 juin 1876 par les Cosmopolitains au local de La Renommée, Grand'Place.

Une quarantaine de membres se trouvaient réunis vers 9 heures du soir. Verbruggen préside l'assemblée.

Lorsque le secrétaire commence la lecture des procès-verbaux, Desteiger l'interrompt et demande la parole. Celui-ci se met à lire une circulaire, signée Milot, secrétaire par intérim. A ce sujet il dit que le comité d'enquête demande que l'assemblée inflige un blâme au comité administratif, parce que celui-ci a toléré que Milot, qui ne fait partie d'aucun comité, exerce les fonctions de secrétaire.

Cette question donna lieu à une violente discussion entre Leto, Meert, Poffé, Vanhaelen et Rodde, qui défendent le comité administratif, et Vanpeteghem et Revers, qui veulent que le blâme soit infligé. Cette proposition est rejetée. Ensuite de ce rejet un tumulte se produit dans la salle. Différents groupes se disputent et sont sur le point d'en venir aux mains. Verbruggen parvient enfin à calmer les membres et déclare qu'une nouvelle séance aura lieu le 11 juillet.

On se sépare à 10 heures du soir.

1249. Losse nota in inkt, 10 juli 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 10 juillet 1876 par la section mixte de la Chambre du Travail, Au Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 8 heures du soir sous la présidence de Roggen. En l'absence de Nevelstin, Harck remplit les fonctions de secrétaire. Furent présents : Bertrand, Bazin, Rogge, Harck, Paterson, Verbruggen et Trappeniers.

Bertrand prend la parole et fait rapport sur la base de l'organisation sociale. Il donne lecture d'un long rapport qu'on peut résumer comme suit : Oue les ouvriers de tous les pays devraient imiter l'organisation ouvrière de l'Angleterre, laquelle écarte momentanément toute question politique et que les ouvriers avaient compris qu'il fallait avant tout discuter les questions économiques, s'organiser en corporations, à l'effet d'atteindre le but de l'économie sociale par la coopération, laquelle se pratique déjà sur une très grande échelle dans ce pays. Parlant de l'Allemagne, il dit que les ouvriers de ce pays s'occupent plus de politique que de la question économique; qu'ils ont tort de chercher à faire entrer des ouvriers dans le parlement. ce qui ne les avancera guère, parce qu'ils négligent la corporation et la coopération, qui doivent être bien organisées avant d'entrer dans l'arène politique. Il dit que les ouvriers de la France n'atteindront pas le but de l'économie sociale, attendu qu'ils ne discutent pas assez les questions qui s'y rattachent, et que ce serait peut-être un malheur pour eux s'ils possédaient leurs droits politiques, attendu qu'ils en abuseraient et oublieraient complètement de s'occuper du mouvement économique qui, à son point de vue, est la seule voie dans laquelle doivent se jeter momentanément les travailleurs.

Bazin proteste contre les dernières paroles. Il n'admet pas qu'on dise que les ouvriers français écartent les questions économiques. La preuve en est que les travailleurs français, qui se trouvent en Belgique et ailleurs, font tout ce qui est en leur pouvoir pour discuter et approfondir les questions se rattachant à la résolution du problème social. Trappeniers, qui a habité la France, dit qu'il y a là moins de désintéressement qu'en Belgique pour l'étude des questions économiques.

Bertrand répond qu'il s'est borné à faire une appréciation, mais qu'en maintes circonstances il a remarqué que le Français s'emporte facilement et suit souvent sans réflexion les mouvements spontanés.

Verbruggen est de l'avis de Bertrand sur certains points. Il ne voit pas le bien-être qu'a produit en France l'entrée de quelques ouvriers au parlement. Il cite le nom de Tollain, qui a bientôt renié la classe travailleuse pour laquelle il avait promis de combattre. A la demande du président, cette question est remise à la prochaine réunion.

La séance est levée à 9 heures.

1250. Losse nota in inkt, 11 juli 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 11 juillet 1876 par les Cosmopolitains, A la Renommée, Grand'Place, n° 13.

Paterson est désigné pour présider la réunion. Une quarantaine de membres sont présents.

Le secrétaire intérimaire J. Milot donne lecture du procès-verbal, qui est adopté.

Le président propose l'admission d'un membre. Revers s'oppose à cette admission, l'assemblée n'étant pas administrative. Meert, Leto, Verbruggen, Dejumont et Hubert prétendent que l'assemblée doit être considérée comme administrative. Le candidat présenté, qui assistait à la réunion, exprime le désir de remettre son admission à une prochaine séance.

Le président passe au second article de l'ordre du jour : nomination du comité d'enquête. Claes, qui fait partie de l'ancien comité, déclare n'avoir pas donné sa démission et n'a aucune connaissance du retrait des autres membres, et demande qu'un blâme leur soit infligé pour avoir agi de cette façon (hilarité). Revers dit qu'un ancien membre de ce comité démissionnaire, le nommé Desteiger, avait été insulté par Poffé, qui lui avait lancé les mots de "Panier percé", et que toute l'assemblée aurait dû protester. Claes répond que Desteiger avait traité toute l'assemblée de "voyoux". L. Paterson, Rode et Revers maintiennent leur démission. Claes, Dehaes, Bartholomé, Dejumont, Verbruggen, Vanderlinden, Hubert, Vuilmet et Deleeuw sont proposés pour remplacer l'ancien comité. Verbruggen, Hubert, Claes, Dehaes et Bartholomé sont nommés.

Meert donne lecture d'une lettre qu'il a reçue du nommé Cornet, secrétaire fédéral de la Fédération des Rationalistes, qui habite le Centre (Hainaut). Il demande qu'un meeting y soit organisé avant le congrès du mois d'août. Il lit également une lettre de l'Affranchissement, donnant le résultat du procès du cimetière de Laeken. Une liste de souscription est déposée pour couvrir les frais, qui se montent à 150 fr. Hubert appuie la demande d'organiser un meeting. Il dit également que l'Affranchissement a exprimé le désir de s'allier frater-

nellement à leur société et pour réussir, ils ont proposé de constituer une fédération locale à Bruxelles de tous les groupes rationalistes de la ville. Verbruggen appuie cette demande. Revers engage la société à s'occuper du prochain congrès.

Le président propose que ces questions seront étudiées. Cette proposition est admise. La séance est levée à 10 1/2 heures.

1251. Losse nota in inkt, 17 juli 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 17 juillet 1876 par la Chambre du Travail au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 7 1/2 heures du soir sous la présidence de Paterson. Les délégués présents étaient : Bazin pour les bijoutiers, Herwegh pour les ébénistes, Paterson et Pira pour les menuisiers, Bertrand pour les marbriers, Peeterzen et Mayeu pour les peintres. Les délégués des mécaniciens et des cigariers manquaient à cette réunion.

Il est décidé que le secrétaire écrira à la société des mécaniciens pour lui donner connaissance que le délégué a manqué à plusieurs réunions. Roggen fait connaître qu'ensuite d'une démarche qu'il a faite chez les chapeliers, ceux-ci ont déclaré qu'ils étaient disposés à se fédérer avec la chambre. Pira et Bertrand sont désignés comme délégués pour se rendre le 26 à une réunion de cette société.

Roggen, Mayeu et Bertrand demandent à mettre en discussion à la chambre la proposition faite antérieurement et ayant pour objet de demander au gouvernement les droits de port comme les patrons. Cette demande est admise.

Il est ensuite décidé que la statistique de la classe ouvrière dans l'agglomération bruxelloise devra être achevée endéans le mois.

Bertrand donne lecture d'une lettre qu'il avait rédigée au nom de la *Chambre du Travail* en vue de l'expédier au congrès du parti ouvrier, qui aurait dû se tenir en Allemagne au mois de juillet. Cette lettre sera examinée et envoyée ensuite au susdit congrès, qui se réunira au mois d'août.

Bazin donne lecture d'articles du *Petit Journal belge, Les Nouvelles* et *La Chronique*, qui constatent que le comité de Frameries a dû rendre compte des sommes recueillies au bénéfice des victimes de la catastrophe de cette localité. Il ajoute qu'il a reçu une lettre de Jemappes, par laquelle on l'informe que les familles des victimes n'ont encore rien reçu. Paterson est chargé de prendre de nouveaux renseignements à ce sujet.

La séance est levée à 9 heures.

1252. Losse nota in inkt, 17 juli 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 17 juillet 1876 par les Solidaires au local du Cygne, Grand'Place.

Brismée prend la parole et fait connaître que les délégués se sont rendus dans différents restaurants pour l'organisation d'un banquet. La société choisit celui de *L'Etoile*, chaussée de Gand, 188, à Molenbeek-St-Jean, à raison de 2,25 fr. par tête. On nomme un comité organisateur, qui est composé comme suit : Mitchell, Standaert et Melchior. Standaert inscrit les membres qui désirent assister au banquet.

On se sépare à 10 3/4 heures.

1253. Losse nota in inkt, 24 juli 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 24 juillet 1876 par la Chambre du Travail, Au Cygne, Grand'Place.

Meert est désigné pour présider la société. 14 membres sont présents. Nevelstin donne lecture du procès-verbal de la séance précédente. Mommens, carossier, rue Pottel 6, et Verheven, typographe, rue du Vautour 22, ont été admis à une séance précédente.

L'ordre du jour porte : "Sur quelles bases doit reposer l'organisation ouvrière ?". Bazin demande que Bertrand donne une nouvelle lecture de son rapport sur cette question. Paterson demande qu'on termine la question sur la gratuité du port. Nevelstin répond que la chambre a repoussé cette question. Bazin répond que cela n'est pas exact. Il est enfin nommé un comité composé de Bazin, Bertrand et Verbruggen pour étudier cette question.

Bertrand donne lecture de son rapport, dont il est parlé plus haut. Il y est question de l'organisation des sociétés de différents pays de l'Europe. Il considère la Suisse comme bien organisée. Il y existe une fédération de résistance. La France a laissé à désirer, en ce sens que les ouvriers y recherchent trop leurs droits politiques. L'organisation des travailleurs en Allemagne est également basée sur la politique et tellement puissante qu'elle fait trembler Mr De Bismarck. Il préconise de suivre l'exemple des Anglais.

Verbruggen prend ensuite la parole, rappelle la Commune de Paris, etc., et termine en disant qu'on devrait faire des efforts en Belgique pour faire nommer des ouvriers à la chambre des représentants.

A la demande de Arcq, Pira, Bazin et autres, il est décidé qu'une commission sera nommée pour étudier à nouveau cette question. Bazin, Bertrand et Verbruggen sont désignés à cette fin.

La séance est ensuite levée.

1254. Losse nota in inkt, 24 juli 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 24 juillet 1876 par l'association des Solidaires au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 3/4 heures sous la présidence de Brasseur. Brismée est nommé délégué au congrès, qui se tiendra le 15 août dans le Centre (Hainaut). Sont admis comme membres : l'épouse Cadout, rue de la Montagne, 55; Dalien, rue d'Angleterre, 17 à St-Gilles et Dewael Pierre, rue de la Vierge, 1.

Brismée donne lecture des articles arrêtés pour l'ordre du jour du congrès, savoir : 1° de l'institution d'un tronc, intitulé : denier du rationalisme; 2º des moyens à employer pour parvenir à établir des écoles rationalistes et démocratiques; 3° la femme a-t-elle en général une part assez large dans le mouvement philosophique, qui se déclare, et dans la négative, quels sont les moyens à employer pour y parvenir; 4° de l'instruction rationaliste, ce qu'elle est et ce qu'elle doit être; 5° vérification des statuts des sociétés fédérées et échange de ces statuts entre les sociétés; 6° mesures à prendre pour rendre plus active la propagande rationaliste; 7° de la nécessité de répandre des brochures rationalistes à bon marché. Brismée n'est pas de l'avis de publier des brochures, mais il croit que le meilleur moyen serait de répandre la lumière dans les masses en organisant des meetings et en donnant des conférences. Il veut que les femmes soient admises au même titre que les hommes dans les sociétés.

Il demande ce qu'on entend par écoles rationalistes, puisqu'il n'en existe nulle part. Brismée s'élève avec véhémence contre le 5° article, qui parle de la vérification des statuts. Les Solidaires n'entendent pas que d'autres sociétés viennent s'immiscer dans la leur; ils veulent conserver leur indépendance complète et continuer à marcher d'après les principes de l'Association internationale, qui a malheureusement succombé. Les principes décentralisateurs ont fait trem-

bler toutes les puissances.

Vaughan propose de charger le délégué de demander au congrès l'annulation du premier paragraphe, qui va à l'encontre des statuts. Cette proposition est admise.

La séance est ensuite levée.

1255. Losse nota in inkt, 25 juli 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 25 juillet 1876 par la société Les Cosmopolitains, au local de La Renommée, Grand'Place.

Vanzoen est désigné pour présider la réunion.

Dumont, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente. Une trentaine de membres sont présents.

Les nommés Stenier et Verheven sont admis comme membres. Leto fait connaître que l'encaisse de la société s'élève à 184 fr. L'ordre du jour appelle la nomination d'un délégué pour assister au congrès, qui se tiendra au Centre (Hainaut). Hubert est désigné.

Meert donne lecture des articles à l'ordre du jour de ce congrès, savoir : 1° De l'institution d'un tronc du denier du rationalisme; 2° Des moyens à employer pour parvenir à établir des écoles rationalistes et démocratiques; 3° La femme a-t-elle une part assez large dans le mouvement philosophique, qui se déclare, et dans la négative, quels sont les moyens à employer pour y parvenir; 4° Mesures à prendre pour rendre plus active la propagande rationaliste. Hubert demande qu'on laisse une certaine liberté au délégué dans les discussions qui y auront lieu. Parlant de l'article où il est question de la femme, il dit qu'avant d'accepter une femme dans le groupe, on devrait bien s'assurer de ses opinions, car, après tout, dit-il, la femme a toujours été une entrave au progrès de l'humanité, et il ajoute que c'est le poison et la peste. D. Paterson trouve qu'il est regrettable qu'un membre vienne en pleine assemblée faire une insulte aux dames et ce dans leur présence. Comme les femmes sont appelées à donner l'éducation aux enfants, il convient de leur ouvrir les portes au large.

Suit ensuite une longue discussion sur l'emploi éventuel du denier du rationalisme. Paterson est d'avis qu'il conviendrait d'en employer le produit à donner des conférences et des meetings, tandis que Hubert, Verbruggen et Dehaes voudraient qu'il fut destiné à l'impression de brochures et journaux rationalistes.

Meert donne lecture d'une lettre par laquelle le nommé Dupaix, secrétaire de l'Affranchissement, remercie la Société des Cosmopolitains de ce qu'elle a fait circuler une liste de souscription pour con-

tribuer à payer des frais de procès.

Il y eut environ une dizaine de membres rayés pour dettes et autant de démissions, parmi lesquels se trouvent celles de Vanpeteghem et Desteger. Ces derniers seront convoqués à la prochaine séance et s'ils ne comparaissent pas, ils seront exclus de la société.

Rode rappelle, qu'il y a quatre mois, il avait été décidé que chaque membre devait avoir déposé son testament pour le mois de juin et que cette décision n'avait pas eu son exécution. Vaugan demande un délai d'un mois, afin de permettre à tout le monde de se mettre en règle.

La séance est levée à 11 heures.

1256. Losse nota in inkt, 30 juli 1876.

StB., Mt., 5.

Banquet donné le 30 juillet 1876 par les Solidaires, chaussée de Gand, n° 188.

Il y eut environ une quarantaine de convives, parmi lesquels se trouvaient les suivants: Brismée et sa femme, Standaert, Melchior Pierre et Philippe avec leurs femmes, Linck, le fils Voglet, Delporte, Brasseur, De Borgie, Mitchell, Farin, Depaepe, Vankerkhoven, Mercier, Schoy, Delarue, Landa, Mettewie et sa femme, Pira, Lefevre, Vaughan, Pierron, Deneuvillers, Bertrand, Bazin, Vanhaelst, Saccasyn, Dubraye, Ceytaire, Frix, Cadout et sa femme et Zoude.

Brismée a pris la parole à ce banquet et a constaté que leur groupe ne prend pas une grande extension, que ce sont toujours les mêmes membres, qui sont présents et que les nouveaux venus semblent se soucier fort peu de leurs devoirs. Il termine en engageant les anciens à rester fidèle à la fédération et à assister à toutes ses manifestations.

Le banquet, qui a commencé à 5 1/2 heures, s'est terminé vers 10 heures du soir.

1257. Losse nota in inkt, 7 augustus 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 7 août 1876 par la Chambre du Travail, Au Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 7 1/2 heures du soir sous la présidence de Paterson. Douze membres étaient présents, représentant les menuisiers, les ébénistes, les bijoutiers, les marbriers et les passementiers.

Bertrand donne lecture d'une lettre rédigée par lui et Bazin, pour être adressée au congrès des ouvriers allemands, qui doit se réunir le 20 août à Gotha. Cette lettre est écrite en vue d'encourager les ouvriers socialistes allemands pour envoyer des leurs à la chambre des députés. La rédaction en est approuvée.

Il annonce ensuite qu'un congrès des ouvriers aura lieu le 2 sep-

tembre à Paris. Bazin propose d'écrire également une lettre à ce

congrès. Cette proposition est admise.

Bertrand fait connaître que les passementiers ont adhéré à la chambre et qu'ils sont représentés à la séance par Maumal. Pira dit que sa démarche auprès des chapeliers en vue d'obtenir leur adhésion, n'a pas encore abouti. Cooremans demande qu'on envoie un délégué à l'une de leurs séances, afin d'y prendre la parole. Bazin s'y oppose en disant que cette délégation pourrait nuire à la réussite et que les pourparlers continuent avec la commission de cette société.

Bertrand donne lecture d'un tableau qu'il avait copié d'un bulletin officiel sur la statistique des patrons et ouvriers des divers corps de métiers affiliés à la chambre. Il fait ensuite connaître qu'un congrès d'hygiène se réunira prochainement à Bruxelles et engage la chambre à envoyer un rapport à ce congrès, concernant l'état hygiénique de la plupart des ateliers. Bazin appuya cette proposition et invite chaque délégué à apporter une statistique avec des observations sur chaque atelier, des matières nuisibles que les ouvriers doivent manipuler, etc. Cette demande est admise.

La séance est levée à 8 3/4 heures.

1258. Losse nota in inkt, 7 augustus 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 7 août 1876 par les Solidaires au local du Cygne, Grand'Place.

Une trentaine de membres furent présents à cette séance, qui commença à 10 heures du soir. Brismée fait connaître qu'une société rationaliste venait de se constituer à Gand, composée de 17 membres. Un nommé Karl Deboest lui a demandé le drap mortuaire en cas de décès d'un membre de cette société, qui est gravement malade. Ce drap sera envoyé en cas de décès.

Il donne connaissance d'une lettre qu'il a reçue de Vogelaar, malade à Utrecht, et une de sa femme, qui se trouve dans la misère à Saint-Gilles. A la demande de Melchior, Paterson, Standaert, Pira, Bertrand et Briard, il est décidé qu'une somme de 20 fr. sera versée à cette femme à titre de prêt. Pira engage les membres à souscrire pour couvrir les frais du procès de l'Affranchissement. Personne ne répond à l'appel.

Trappeniers demande à infliger une amende de 10 centimes à ceux qui détiendraient des volumes de la bibliothèque pendant plus d'un mois. Frix et Trappeniers disent qu'il y a plus de 300 ouvrages

dépareillés.

La séance est levée à 11 heures.

Royer, membre des Solidaires et des Cosmopolitains, demeure rue de la Forge, 21 à Saint-Gilles.

1259. Losse nota in inkt, 8 augustus 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 8 août 1876 par les Cosmopolitains, A la Renommée. Grand'Place.

40 membres furent présents à cette réunion. Verbruggen est désigné pour présider la séance, qui s'ouvre à 9 heures du soir. Le président propose de mettre en discussion les questions, qui doivent être traitées au congrès.

La 1^{re} question à soumettre est l'institution d'un tronc du denier du rationalisme. Toute l'assemblée déclare en être partisan.

La seconde question comprend les moyens à employer pour parvenir à établir des écoles rationalistes et démocratiques. D. Paterson dit qu'il doit être entendu que ce sera, sans doute, au moyen du denier du rationalisme. Hubert répond qu'il s'agit de savoir comment ces écoles seront établies; il croit que le denier doit avoir une autre destination. Dumont dit qu'il n'est nullement question d'employer l'argent du denier à l'établissement d'écoles rationalistes, mais bien de répandre des brochures rationalistes. On ne peut pas penser à l'établissement d'écoles, car on n'y parviendrait pas dans cinquante ans. Meert et Leto sont du même avis. Hubert pense que l'argent pourrait servir à permettre à quelques enfants d'entrer dans des écoles laïques, établies par la Ligue de l'Enseignement, à désigner au moyen d'un tirage au sort. Verbruggen, Leto, Meert et Dumont sont du même avis. Paterson dit que cela ne peut se pratiquer ainsi, que l'institution d'écoles de l'espèce serait très utile et même indispensable, fut-ce même dans 50 ans, et qu'il s'agit de commercer par recueillir de l'argent. Dumont trouve ridicule de songer à établir de ces écoles dans un temps aussi éloigné. Ce n'est pas pour nos enfants que nous devons travailler, dit-il, mais c'est nous qui devons profiter de ce que nous faisons. Rode répond que c'est précisément le contraire, qui doit avoir lieu, afin que les enfants n'aient pas de reproches à faire à leurs parents. Si les révolutionnaires de 1793 et ceux de 1848 n'avaient pas songé à leurs enfants en faisant la révolution, dit-il, nous ne posséderions pas nos libertés actuelles. L'assemblée émet un vote favorable en principe à l'établissement d'écoles rationalistes. Elle est également d'avis qu'elle ne possède pas les moyens d'y parvenir.

Il est passé outre sur l'article suivant : La femme a-t-elle une part assez large dans le mouvement philosophique ? L'assemblée estime ne faire aucune distinction entre la femme et l'homme.

La réunion écarte également la question de l'instruction à donner

dans les écoles rationalistes, ces écoles n'existant pas.

On passe à la nomination d'un délégué pour assister au congrès. Dumont, Hubert et D. Paterson sont proposés. Le président Verbruggen engage l'assemblée à ne pas voter pour ce dernier, parce qu'il a été se promener l'année dernière à Lodelinsart et à Charleroi, étant délégué, au lieu d'assister aux réunions. Paterson proteste énergiquement contre cette accusation, qui d'après lui, est mensongère. Il ajoute qu'il est indifférent à sa nomination et qu'il ne pose pas sa candidature. Il s'étonne également de ce qu'on attache de l'importance à des membres exclus d'un groupe. Smets-Massart, exclu des Cosmopolitains, est sur le point d'être nommé délégué par les Libres Penseurs d'Ixelles, et la première société propose Hubert, membre exclu de cette dernière association. Hubert répond qu'il a été exclu des Libres Penseurs d'Ixelles, parce qu'il n'a pas fait beaucoup d'opposition et que cette société est mal organisée, qu'il n'y a jamais que quelques membres présents aux réunions, qui font tout à leur guise. Il a été exclu parce qu'il a été parain de l'enfant de son fils à Paris. Son fils, qui est déserteur de l'armée belge, s'est vu dans l'obligation de faire baptiser son enfant en France. Paterson est nommé délégué par 23 voix contre 16 données à Hubert.

Dumont fait observer qu'il s'est aperçu depuis quelques temps qu'un agent de la police judiciaire se trouvait présent à l'estaminet chaque fois qu'il y avait séance des *Cosmopolitains*, qu'il connaissait particulièrement cet agent, auquel il ira serrer la main pour le faire connaître. Il dit faire cette remarque pour engager les Français à se retirer immédiament après les séances.

La séance est levée à 11 heures du soir.

1260. Losse nota in inkt, 14 augustus 1876.

StB., Mt., 5.

COMPTE RENDU DU CONGRÈS RATIONALISTE, TENU LE 13 ET 14 AOUT 1876 A JOLIMONT (CENTRE-HAINAUT).

Séance publique du 13 août 1876

La séance s'ouvre à 9 heures.

L'ordre du jour porte : "La femme a-t-elle en général une part assez large dans le mouvement philosophique, qui se déclare et dans la négative, quels sont les moyens à employer pour y parvenir". Smeets-Massart prend le premier la parole. Il lit un long rapport. Il rappelle les temps anciens où la femme était considérée comme un être inférieur. Il parle des révolutions qui se sont succédées de 1793, 1848, 1852, et enfin de 1871. Il dit qu'un progrès immense en est sorti, mais que la femme ne possède pas encore les mêmes droits que l'homme, qu'à cause des religions elle est sans éducation et n'a reçu aucun aliment intellectuel. C'est elle cependant qui est appelée à donner la première éducation aux enfants, dont le cerveau devrait être développé par un enseignement sain et raisonnable. D'après lui, la femme doit pouvoir prendre part à tous les mouvements de la vie et il est prouvé qu'elle est parfois plus énergique en révolution que l'homme même. Il cite à cet effet Mme Tridon et Louise Michel sous la Commune de Paris. Il n'est pas d'avis d'appeler la femme à s'occuper de politique. Il conclut qu'on doit arriver à l'instruction laïque, obligatoire et gratuite.

Coulon démontre qu'il est du devoir du mari d'instruire sa femme en toutes circonstances dans les principes qu'il défend. Il faut en arriver au point qu'elle le pousse à la conquête de ses droits. Il termine en disant que des milliers de femmes ont prouvé sous la Commune de Paris qu'elles sont plus féroces que l'homme en révolution, ce qui prouve qu'elles sont dignes de jouir de tous les droits dans la société future.

Brismée prend la parole à son tour et fait de l'église catholique, protestante, etc., tout ce qui existe de plus vil au monde. Il parle des petits frères, des jésuites et des prêtres qui sont appelés à chaque instant devant les tribunaux pour attentat à la pudeur, pour captation de testaments, etc. Il dit que tous ces faits ont leur cause au manque d'instruction de la femme, parce que la plupart du temps elle a un mari qui se dit libre penseur, lequel n'a pas toujours le courage de ses convictions et ne se donne pas la peine d'instruire sa famille dans ses principes et laisse sa femme manger du bon Dieu à tous ses repas. Il veut en arriver à supprimer tout ce qui se rattache à l'église depuis le bedeau jusqu'au pape. Il parle ensuite de l'armée, du roi, des ministres, etc., et finit en disant qu'on doit en arriver à anéantir tout ce qui est inutile dans la société.

Paterson demande d'écarter cette question, les Cosmopolitains admettent les femmes au même titre que les hommes.

La séance est levée à 10 1/2 h. Environ 150 personnes y assistaient, parmi lesquels on remarquait beaucoup de femmes.

Le 13 vers 11 heures, les délégués se sont réunis à l'estaminet du sieur Burléon, portant pour enseigne *Union Socialiste*. Ils se sont rendus ensuite dans un autre estaminet où devait se tenir le congrès.

Le bureau est constitué de la manière suivante : Delwarte, président, Paterson, assesseur, Debatisse et Piqueray, secrétaires.

On procède ensuite à la vérification des mandats : Coulon est délégué de l'Affranchissement, Paterson délégué des Cosmopolitains, Brismée délégué des Solidaires et Smets-Massart délégué des Libres Penseurs d'Ixelles

Paterson proteste au nom des *Cosmopolitains* contre la présence de Smeets-Massart, parce qu'il a été exclu de cette dernière société pour cause d'infâmes calomnies envers un des membres de ce groupe.

Smeets, se basant sur l'article 4 des statuts fédératifs, répond que le congrès n'a pas le droit de lui interdire l'entrée, attendu que personne n'a le droit de s'immiscer dans les affaires particulières d'une société affiliée. Il représente un groupe et non sa personne. Paterson dit qu'il ignorait que Smeets fait partie du groupe des Libres Penseurs d'Ixelles. Il demande qu'à l'avenir on prenne des mesures afin d'empêcher qu'un membre exclu de l'un ou de l'autre groupe puisse se présenter ailleurs, à moins qu'il soit reconnu qu'il n'était pas coupable. Il ajoute que la présence de Smeets au congrès, c'est méconnaître le groupe des Cosmopolitains.

Brismée, Duchesne et Coulon font observer que d'après les statuts, on ne peut refuser le mandat du délégué. Le mandat de Smeets est validé.

On valide ensuite les mandats suivants: Delwarte, représentant Le Phare de Jumet, Duchesnes de Courcelles représente Lodelinsart, Thomas Lurant représente les Rationalistes de Dampremy, Warte Edmond et Fidèle Cornet représentent la Fédération du Centre (Hainaut), François Piqueraye représente les Affranchis de Cornesse, Florent Debatisse représente les Solidaires de Verviers.

Il est ensuite donné lecture d'une lettre des Libres Penseurs de Neuville, qui déclarent ne pouvoir envoyé un délégué.

Brismée s'oppose à la validation du mandat de Warnotte, délégué des Rationalistes de Montigny-sur-Sambre, celui-ci étant indigne de figurer au congrès, parce qu'il s'était rendu coupable d'escroqueries et de vol envers lui, Verrycken et d'autres. Il engage les délégués du bassin de Charleroy de rapporter ces faits, afin qu'il soit chassé par ceux qui ont à cœur de défendre les principes rationalistes. Ce mandat n'est pas validé.

Cornet, secrétaire fédéral, donne lecture d'un rapport sur la marche de la fédération pendant l'année écoulée. Il en résulte que les libres penseurs d'Ixelles, de Huy, d'Anvers et de Neuville ont complètement négligé d'entretenir la correspondance pendant l'année, que toutes les lettres qui leur ont été envoyées sont restées sans réponse. Il ajoute que les rationalistes du Centre ont été délaissés par

les groupes de Bruxelles dans deux entreprises, qu'ils ont tentées; c'est ainsi que le concours demandé aux Cosmopolitains et à l'Affranchissement pour organiser des meetings à Cornesse et ailleurs a fait défaut. Paterson et Coulon répondent qu'ils n'ont pas eu connaissance de ces demandes et promettent d'en rendre compte à la prochaine assemblée.

Le secrétaire rend compte de la situation financière de la fédération. Il en résulte qu'il reste en caisse une somme de 40,15 fr.

Brismée fait connaître qu'un nouveau groupe de rationalistes venait de se constituer à Gand, composé de 17 membres.

On passe ensuite à l'article 1 de l'ordre du jour : "De l'établis-

sement du denier du rationalisme".

Coulon prend la parole et dit que cette question émanait de l'Affranchissement et qu'elle avait été proposée en vue d'instituer une caisse qui servirait à défendre les principes du libre examen pour parer à certaines éventualités, telles que celles qui se sont produites à la suite de l'enterrement de la femme Grégoire, de celui de Cammaert, et celui de Ruysbroek, etc., etc. Il donne lecture d'un long rapport, fait par l'Affranchissement, qui propose d'établir une imposition à tous les rationalistes fédérés et que tout autre moyen serait employé pour alimenter la caisse. L'argent récolté servirait également à faire de la propagande par l'organisation de meetings, etc.

Debatisse répond que les Verviétois avaient déjà mis cette idée

en pratique et donnent des concerts dans ce but.

Brismée est du même avis. D'après lui, il faut créer un fonds de réserve exclusivement destiné à soutenir le parti rationaliste dans les luttes qu'il pourrait avoir à soutenir contre le parti ultramontain et notamment devant les tribunaux.

Il dit que *La Chronique*, qui est tirée à 20.000 exemplaires, fait plus de propagande que toutes les brochures qu'on pourrait répandre. Il conseille à tous les bassins d'organiser des fédérations locales.

Smeets propose de voter l'institution du denier.

Paterson répond que les délégués n'ont pas mandat pour voter

une nouvelle imposition.

Brismée est d'avis que cette question pourrait être discutée dans les groupes, qui répondront affirmativement dans un temps déterminé, soit dans les trois mois qui suivront le congrès.

L'imposition du denier est voté en principe et sera de 10 cen-

times par membre et par an et servira pour la défense générale.

La séance est levée à 6 1/2 heures.

La séance s'ouvre à 8 1/2 heures du matin sous la présidence de Delwarte.

Il donne lecture d'une lettre de Warnotte par laquelle il proteste contre l'annulation de son mandat. Il prétend que le congrès n'a pas le droit de refuser son mandat, attendu qu'il représente un groupe qui l'a choisi. Il déclare qu'il doit à Brismée une somme de 13 fr., produit de la vente de brochures, mais qu'il avait conservé cet argent parce qu'il se trouvait dans la misère, qu'enfin il avait sacrifié son existence pour la bonne cause, qu'il n'avait vécu jusqu'à présent que pour faire de la propagande, ce qui est cause qu'il a toujours été dans la misère, sans travail et sans asile. Il termine en disant qu'il se retirait complètement de la lutte et qu'il cessait de se dévouer à la classe ouvrière. Brismée répond que cette lettre est mensongère et que ce n'est pas lui seul qu'il a volé, mais Verrycken à qui il doit plus de 100 fr. et d'autres encore; il le dépeint comme un fainéant et un buyeur.

On passe à la discussion des articles 5, 6 et 7. On décide de propager des brochures à bon marché. Le congrès reconnaît qu'il est nécessaire de faire une propagande rationaliste plus active et de répandre des brochures, même dans les campagnes et d'établir des bibliothèques dans les groupes. Ceux-ci devront se charger de la vente d'un certain nombre de brochures et les sociétés les plus nombreuses viendront en aide aux petits groupes en leur procurant gratuitement des livres.

Reprenant la discussion de la veille, Brismée dit que si la femme veut avoir les mêmes droits, elle doit supporter les charges et payer le droit fédéral et les 10 centimes pour l'institution du fond de prévoyance.

Tous les délégués sont du même avis.

Une discussion s'élève au sujet des Libres Penseurs d'Ixelles, qui ont été taxés de négligence et notamment leur secrétaire Vuilmet.

Smeets-Massart fait l'éloge de ce dernier et dit qu'il est trop dévoué au groupe pour avoir négligé de répondre.

Warte fait observer qu'il ne doit pas en être ainsi, attendu qu'une réclamation contre ce groupe a paru plusieurs fois dans L'Ami du Peuple et que jamais une réponse n'est parvenue à l'adresse du correspondant du conseil.

Smeets finit par reconnaître qu'il doit y avoir eu négligence et promet de donner connaissance des faits à la prochaine réunion de la société.

On passe à l'article 2 : "Des moyens à employer pour parvenir à établir des écoles rationalistes et démocratiques".

Smeets démontre l'impossibilité d'y parvenir, attendu que le loyer avec le matériel d'une seule école s'élèverait à plus de 8000 francs par an.

Duchesne est du même avis. Il dit à ce sujet que les Libres Penseurs de Courcelles avaient tenté d'établir une école, qui n'a pu exister que pendant quelques mois; à cause des tracasseries du clergé ils ont dû enfin fermer l'école parce qu'il ne leur restait qu'un élève.

Brismée propose de prendre la détermination suivante : "Attendu qu'il n'y a aucun moyen d'établir des écoles momentanément, on réserve cette question pour des temps plus favorables". Cette proposition est adoptée. On passe ensuite à l'article 5, ainsi conçu : "Vérification des statuts fédérés et échange de ces statuts entre les sociétés".

Paterson dit que les Cosmopolitains ne voient aucun inconvénient à l'échange des statuts, mais s'oppose au premier paragraphe, où il est question de la vérification de ces statuts. Ceci serait en opposition avec l'article 4 des statuts fédératifs, qui est basé sur la décentralisation, c'est-à-dire sur l'autonomie des groupes. L'admission de ce paragraphe pourrait donner lieu que le règlement fut interprêté de deux manières. Cette observation est trouvée juste et est admise.

Massart et Coulon engagent les rationalistes à exprimer leurs volontés par une formule testamentaire pour leur enterrement. Brismée s'oppose à ce que l'on impose aux groupes cette obligation. Le congrès est de ce dernier avis.

Il est décidé ensuite que le conseil fédéral instituera un comité qui règlera l'administration du denier du rationalisme, et sera composé de trois membres. Il fera connaître le résultat des opérations tous les trois mois.

Coulon propose de terminer le congrès par une collecte, qui servira à constituer les premiers fonds de la caisse du denier. Massart s'oppose à cette collecte, qui pourrait faire mauvais effet dans les groupes qui n'ont pas encore décidé cette institution.

Brismée dit qu'il y aurait lieu de prendre la moitié de l'encaisse du conseil fédéral, qui est de 40 frs. Cette proposition est admise. Il est ensuite question du transfert du conseil. Brismée s'y oppose, alléguant qu'à Anvers c'est la bourgeoisie qui est à la tête du rationalisme, et qu'à Gand un groupe vient seulement de se constituer. Verviers néglige ses affaires et dans le Borinage il n'existe pas d'éléments; la gestion n'a pas été bonne l'année dernière dans le bassin de Charleroy; à Bruxelles la chose est inutile, vu que les groupes se préparent à constituer une fédération locale. Il dit également que le mois d'août est mal choisi pour le congrès à cause de la chaleur.

Le congrès fixe le jour de Pâques pour tenir ses réunions.

Brismée propose de mettre à l'ordre du jour du prochain congrès la question suivante : "De la nécessité de combattre le serment religieux devant les tribunaux". Personne ne fait objection à ces paroles.

Le président déclare le congrès terminé.

1261. Losse nota in inkt, 14 augustus 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 14 août 1876 par la section mixte de la Cham-

bre du Travail au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre vers 8 heures du soir. Une dizaine de membres sont présents. Pira est désigné pour présider la séance. Nevelstin, après lecture du procès-verbal, fait connaître qu'il y a un déficit de 9 fr. dans la caisse.

Bazin demande la radiation des membres en retard de paiement. La chambre approuve cette proposition. Il en résulte qu'une vingtaine

de membres seront rayés.

Bertrand fait connaître que le comité chargé de faire un rapport sur la marche des corporations en Angleterre, n'a pu terminer ses travaux qui sont longs et difficiles.

Bazin informe l'assemblée que les ouvriers gantois ont adressé une pétition au gouvernement en vue d'interdire l'entrée des fabriques aux enfants au dessous de dix ans et d'empêcher que ceux au dessous de 14 ans travaillent plus de six heures par jour. Il engage les membres à s'occuper de cette question dans les groupes.

1262. Losse nota in inkt, 21 augustus 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 21 août 1876 par la *Chambre du Travail* au local du *Cygne*, Grand'Place.

Toutes les corporations affiliées y étaient représentées. La séance

s'ouvre à 7 1/2 heures sous la présidence de Pierron.

Bertrand donne lecture du procès-verbal de la séance précédente. Il fait connaître qu'il avait fait imprimer sur les circulaires qu'une communication importante serait faite à la chambre. Il dit qu'il s'agit d'une pétition que les ouvriers de Gand vont adresser à la chambre des représentants lors de l'ouverture, et par laquelle ils demandent une loi qui interdise aux enfants en dessous de 12 ans d'entrer dans un atelier quelconque, et que de 12 à 14 ans ils ne puissent travailler

plus de 6 heures par jour. Le rapporteur dit que le travail prématuré porte entrave au développement physique et intellectuel des enfants, et qu'il a une influence funeste sur le salaire des ouvriers. Il serait à désirer que tous les ouvriers du pays s'occupent de cette question, et en arrivent à signer cette pétition, car les enfants sont privés d'instruction et s'abrutissent de bonne heure dans les ateliers et usines, tout en faisant concurrence aux parents. Il engage la *Chambre du Travail* à s'occuper sérieusement de cette question et de faire une propagande active, afin que les députés soient en quelque sorte forcés de faire droit à la demande des ouvriers gantois. Il croit avec Vanbever de Gand qu'il est urgent de donner des meetings et de prouver au public que la loi réclamée par les ouvriers est logique et qu'il y va de l'intérêt du peuple tout entier.

Un ouvrier passementier, prenant la parole, dit que cette loi ne peut être mise en vigueur, si elle n'a pour corrolaire celle de l'instruction obligatoire, car il est convaincu qu'il y aura beaucoup plus d'enfants vagabonds, si une mesure rigoureuse n'est prise par l'état ou la commune en vue de forcer les enfants au dessous de l'âge signalé par la pétition d'aller à l'école, parce que les parents étant obligés de travailler, ne pourront les surveiller. Les enfants auront le loisir de courir les rues et de se pervertir davantage.

Rycksen est du même avis. Il expose la réglementation du travail en Angleterre pour certains corps de métier. C'est ainsi que les patrons ébénistes et menuisiers ne peuvent prendre des apprentis à tout âge pour en faire des domestiques et des hommes de peine et non des ouvriers. L'ouvrier y est obligé de prendre des apprentis sous sa tutelle. Il est chargé par un engagement envers les parents de lui apprendre son état. Le patron n'a rien à y voir et l'ouvrier est payé pour l'apprentissage des enfants. Les heures de travail terminées, il doit les conduire à l'école et est tenu de présenter chaque matin au contre-maître de l'atelier un bulletin du directeur de l'école, constatant leur présence aux leçons. Plusieurs délégués approuvent ce mode admis en Angleterre.

Bertrand demande si la chambre se rallie au mouvement gantois et si elle signera la pétition des Gantois. Pierron et Rycksen répondent que l'instruction obligatoire se lie intimement au travail des enfants. Bazin est du même avis. Cooremans parle de la concurrence que font les enfants dans le métier de cigarier et serait heureux de voir adopter la loi.

Bazin dit que la caisse fédérale ne pourra supporter les frais des meetings, qui s'élèvent chaque fois à une cinquantaine de francs. Paterson répond que les délégués peuvent arrêter ces meetings sans consulter les corporations. A la demande de Rycksen, Poirier, Mau-

malle et Bertrand, on vote qu'il y a urgence de donner des meetings et que les délégués rendent compte endéans le mois de leurs démarches dans les groupes.

La pétition sera distribuée après avoir été revêtue du sceau de la chambre. Un comité composé d'un délégué de chaque corporation est nommé pour s'occuper activement de cette affaire. Ce sont Bertrand, Bazin, Pira, Cooremans, Arcq, Trappeniers, Maumal, Poirier et Rycksen.

Le délégué des passementiers fait connaître que les menuisiers en voitures sont disposés à faire entrer leur groupe dans la chambre.

La séance est levée à 9 heures.

1263. Losse nota in inkt, 22 augustus 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 22 août 1876 par les Cosmopolitains au local de La Renommée, Grand'Place.

Une quarantaine de membres furent présents à cette séance, qui s'est ouverte à 8 1/2 heures du soir sous la présidence de Rode.

Le secrétaire Dumont donne lecture des procès-verbaux des dernières séances. Paterson fait observer que, contrairement à ce qui est stipulé au procès-verbal, il n'est pas l'auteur de la proposition faite à l'assemblée antérieure, ayant pour but de protester contre la délégation de Smeets-Massart, délégué des *Libres Penseurs d'Ixelles* au congrès du Centre. Il rappelle les paroles du président de cette séance, le nommé Verbruggen, lequel trouvait étrange que les groupes attachent de l'importance à des membres exclus, tels que Hubert et Smeets-Massart. La modification du procès-verbal, demandée par Paterson, est admise.

Deux candidats sont admis comme membres, savoir : Godfroid Constantin, typographe, et Stenière. D'autres sont ajournés parce qu'ils n'ont pas produit leur testament pour l'enterrement civil.

Le trésorier donne lecture des noms des membres, qui doivent être rayés pour cause de retard des cotisations. Ce sont Desteiger, la dame Laurent, Vinck, Demaré, Revers, Liberton, Ferré, Baert et quelques autres. A la demande de Hubert et Desteiger, il est accordé un délai d'un mois aux membres en retard de paiement.

Milot demande qu'on fasse imprimer un certain nombre de circulaires. Dumont répond que la formule se trouve dans les statuts. Après plusieurs observations échangées à ce sujet entre Milot, Hubert et Verbruggen, le nommé Bartholomé se présente pour faire gratuitement l'autographie de 500 circulaires. Cette proposition est agréée par acclamations.

Paterson lit un long rapport sur sa délégation à Jolimont (Centre). Meert fait une observation sur le passage de ce rapport, qui relate que les *Cosmopolitains* n'ont pas répondu à l'appel du secrétaire fédéral, lequel avait demandé des orateurs pour un meeting. Meert dit n'avoir pas reçu la lettre, mais un télégramme lui est parvenu à l'heure même où le meeting devait avoir lieu. Le président dit que le secrétaire-correspondant doit écrire dans ce sens au secrétaire fédéral.

Possé rend compte de ce qui s'est passé à Ruysbroeck au sujet de l'enterrement de Falmagne. Il dit que la femme du défunt est venue lui annoncer la mort de son mari, qu'il avait pris les dispositions avec Vanhaelen pour l'enterrement civil, mais arrivés à la maison mortuaire, ils ont appris que le bourgmestre avait fait enlever le cadavre pour cause de salubrité publique. Le bourgmestre leur a dit qu'ils devaient s'adresser plus haut s'ils croyaient qu'il avait surpassé ses droits. Bartholomé dit que si Falmange avait été enterré par les Cosmopolitains, quelques curieux seulement aurait suivi le cercueil, tandis que par suite de l'enlèvement par le prêtre, 40.000 personnes ont pu prendre connaissance de ces saits dans La Chronique.

Hubert donne lecture de la lettre de démission du nommé Evrart, rue de la Roue, 24. Il a allégué pour motif que Mme Claeskens s'est vantée d'avoir sauvé la situation d'un membre, alors qu'elle est suspectée d'avoir soustrait de l'argent de listes de souscription, qu'elle a fait circuler. L'épouse Claeskens et son mari manifestent leur colère par des paroles et des menaces contre l'accusateur.

Un nommé Oome ou Dome donne sa démission, parce qu'on admet des déistes à la société (allusion à Hubert).

La séance est levée à 11 heures.

Après la séance, la femme Claeskens est allée souffleter le nommé Evrard dans l'estaminet. Cette affaire n'a pas eu d'autre suite.

1264. Uittreksel uit een particulier verslag, 24 augustus 1876.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 244.270.

Ernest Vaughan habite actuellement rue de Milan, 3, à Ixelles. Il est employé au *Moniteur industriel belge*, dirigé par un Belge du nom de Jules Meeus, qui a joué un certain rôle dans la *Commune* de Paris.

1265. Losse nota in inkt, 27 augustus 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 27 août 1876 au local du Cygne, Grand'Place, par la section mixte de la Chambre du Travail.

Vers 9 1/2 heures une vingtaine de membres se sont réunis et se mirent par groupes. Il n'y eut pas de séance. Brismée, Standaert, Delarue, Rodé, Paterson, Steens et Malcorps formaient un de ces groupes.

Brismée demande à pouvoir convoquer les membres à une assemblée générale pour rendre compte de la délégation au congrès de Jolimont. On décide de les convoquer pour le lundi suivant.

Standaert donne lecture d'une lettre de Beauchery, par laquelle celui-ci dit qu'il se trouve obligé de donner sa démission des Solidaires, parce qu'il a été exclu de la Société française du Prêt mutuel pour avoir été soupconné de bonapartisme. Paterson et Delarue racontèrent ce qui s'était passé à cette dernière société. Ils disaient que la brochure bonapartiste, qu'il a publiée en 1869, est très compromettante. Eugène Steens, après avoir pris connaissance de la lettre de démission, fait remarquer que ces choses sont très regrettables pour le parti democratique et que l'exclusion d'un membre fait parfois beaucoup de tort au parti, etc., etc. Il parle ensuite pendant plus d'une demi heure de l'Internationale, du parti libéral et du parti catholique en Belgique. Il fait remarquer que les luttes intestines, les personnalités avaient de tout temps amoindri la force des uns et des autres. C'est pour cela qu'il existe tant de méfiance et notamment dans le parti libéral. Il s'étend sur les luttes des libéraux contre le clergé et en conclut que MM. Orts et Anspach et autres ont anéanti le véritable libéralisme et s'en sont fait un piedestal, dont ils se servent pour assurer leur tranquillité, avenir et bien-être.

On se sépare ensuite vers 10 1/2 heures.

1266. Losse nota in inkt, 4 september 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue par les Solidaires le 4 septembre 1876 au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 3/4 heures sous la présidence de Delporte.

Une soixantaine de membres furent présents.

Brismée donne lecture d'une lettre de faire part de la mort de Besançon. Il donne connaissance d'une lettre de Beauchery, par laquelle celui-ci fait connaître qu'il a été exclu de la Société du Prêt

mutuel, et par suite il se voit obligé de donner sa démission des Solidaires, mais que cette société conservait ses sympathies. Brismée et Standaert s'opposent à l'acceptation de cette démission. Vaughan prend alors la parole et dit que Beauchery est un homme dangereux et que si les Solidaires n'acceptent pas sa démission, ils seront appelés à juger sa conduite. Cette question est remise à la prochaine séance.

Brismée lit ensuite son rapport sur le congrès rationaliste de Jolimont, qui y a siégé les 13 et 14 août dernier. Après cette lecture, il attire l'attention sur la nécessité d'organiser une fédération locale. Il dit au sujet de cette organisation qu'il faudra faire une distinction entre les groupes en ce qui concerne le nombre de délégués à admettre, car une corporation de 200 membres, par exemple, ne pourra être contrebalancée par celle qui n'en aura qu'un nombre restreint. Standaert est d'un avis contraire. Il ne voit pas pourquoi l'un groupe doit avoir plus de droit que l'autre. Vaughan et Duluc pensent que les droits des groupes doivent être proportionnés à leur nombre de membres.

Steens ne partage pas les idées émises, car si les délégués sont proportionnés au nombre de membres, les petits groupes sont certains d'avance d'être toujours battus. D'après lui, 10 membres devraient pouvoir envoyer un délégué, 30 en enverraient deux, 70 3 et ainsi de suite. Standaert prétend que le système préconisé par Steens n'est pas juste. Il veut que la fédération locale du rationalisme soit constituée dans les mêmes conditions que celle de l'Internationale. Brismée démontre que cela est impraticable, que les grands centres doivent avoir plus de représentants que les petits. Il propose de continuer la discussion dans une prochaine réunion.

La séance est levée à 11 heures.

1267. Losse nota in inkt, 5 september 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 5 septembre 1876 par la Chambre du Travail au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 8 heures du soir sous la présidence de Cooremans.

Après la lecture du procès-verbal, Bertrand donne communication d'une lettre qu'il avait reçue de Paris en réponse à celle qui avait été envoyée aux ouvriers de cette ville pour les encourager au congrès qu'ils se proposent de tenir à Paris. Il lit également une lettre venant d'Allemagne au sujet d'un congrès ouvrier de ce pays.

Paterson lit une lettre du nommé Agathon Depotter, qui offre

à chaque groupe un exemplaire de son ouvrage sur l'économie sociale. Il donne ensuite copie de sa réponse, par laquelle il accepte cette offre. Plusieurs membres blâment Paterson d'avoir écrit cette lettre sans avoir consulté la société. Bertrand et Bazin demandent que l'assemblée vote un blâme à Paterson. Cette proposition est rejetée.

Poirier, prenant la parole, fait connaître que la pétition à envoyer à la chambre des représentants concernant le travail des enfants a été corrigée par Cellier et qu'un certain nombre d'exemplaires serait envoyé aux journaux démocratiques, à toutes les associations en dehors de la *Chambre du Travail*, ainsi qu'aux groupes rationalistes et démocratiques, sans omettre la *Ligue des Gueux* et les loges maçonniques, etc., etc. Cette pétition corrigée est adoptée.

Paterson fait connaître que la société des menuisiers a décidé de signer la pétition et d'entrer dans les frais qu'occasionneront les meetings.

Bazin dit que les bijoutiers la signeront également. Il est décidé que des circulaires explicatives seront jointes à la pétition imprimée et des affiches annonceront les meetings.

La séance est levée à 9 1/4 heures.

1268. Uittreksel uit een particulier verslag, 5 september 1876.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 229.265.

Il fut question l'an dernier de Lissagaray à propos de sa publication Rouge et Noir; des renseignements recueillis à cette époque donnèrent la certitude qu'il était venu plusieurs fois à Bruxelles pour s'entendre avec l'imprimeur Vanderauwera au sujet de sa publication et qu'il s'était rendu aux bureaux de L'Indépendance, où il avait vu Camille Berru. Il s'était aussi entendu avec le dentiste Baruch pour recueillir des souscripteurs à Rouge et Noir. A cette époque Lissagaray cherchait à Bruxelles un éditeur pour l'Almanach de la Proscription, qu'il comptait faire paraître le rer janvier 1876. Il prétendait qu'il s'en vendait dans les centres ouvriers dix mille exemplaires, mais des renseignements pris à bonne source démontrèrent qu'il serait impossible d'en placer mille. L'éditeur ne se trouva point et l'affaire en resta là.

Au mois d'octobre 1875, Kistemaekers voulut éditer à son compte l'Almanach. Il écrivit à Lissagaray, qui se trouvait à Londres. Il était trop tard pour songer à publier l'Almanach le 1er janvier, mais Lissagaray profita des rapports qui s'étaient établis entre lui et Kistemaekers pour proposer à ce dernier de publier, de compte à demi, l'Histoire de la Commune, dont il rassemblait les matériaux.

L'ouvrage fut annoncé il y a deux mois. Kistemaekers dit que la première partie seule est prête, que l'auteur travaille activement à l'ouvrage, autant du moins que le lui permettent ses correspondances de journaux, qu'il n'a pas le loisir de quitter Londres en ce moment et que les souscripteurs à l'Histoire de la Commune sont peu nombreux, sans doute, à cause du prix élevé de l'ouvrage.

1269. Losse nota in inkt, 11 september 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 11 septembre 1876 par la Chambre du Travail au local du Cygne, Grand'Place.

Maumal est nommé président et Paterson secrétaire.

Bazin prend la parole et fait connaître que la commission avait jugé nécessaire de consulter des avocats et des députés à l'effet d'obtenir leur concours pour les meetings, qui auront lieu pour appuyer la pétition à adresser à la chambre des représentants concernant le travail des enfants. Il s'est rendu, accompagné de Bertrand et Mayeu. chez Mr Demeure, qui leur a dit qu'il était tout disposé à prêter son concours dans l'œuvre entreprise par la Chambre du Travail. Celui-ci les a engagé à faire des démarches auprès d'autres personnes, afin de donner plus de poids à la chose. Il dit que ces démarches seront très difficiles. Il dit qu'il est en possession de la loi suisse sur la matière. Il est décidé qu'un meeting aura lieu dans trois semaines, le dimanche dans l'après-dîner dans une salle à désigner ultérieurement. Trappeniers s'oppose à ce qu'il ait lieu dans la Salle des Brigittines, où il y a toujours de la police judiciaire. Bazin, Paterson et d'autres répondent que tous les meetings sont accessibles à la police comme aux autres personnes.

Bazin reprend la parole et dit que M. Demeure lui avait fait comprendre que c'était surtout la presse, qui devait s'occuper de cette question, afin d'éveiller le public. Trappeniers dit que MM. Defuisseaux et Anspach seraient partisans de la loi. A la demande de Bertrand et Bazin, il est décidé de ne plus continuer les démarches personnelles, mais d'envoyer des circulaires. Il est décidé également d'envoyer le texte du projet de loi aux journaux.

Rycksen regrette que la chambre ne se soit pas occupée de la réélection du conseil des prud'hommes. Il s'en suit que ce ne sont plus des ouvriers, mais des chefs d'ateliers, qui ont été nommés et ceux-ci sont parfois plus mauvais que les patrons. Trappeniers répond que la chambre s'est déjà occupé de cette question et du conseil, mais qu'elle l'avait rejetée à cause de l'art. 1781, qui dit que les patrons sont crus sur parole.

Bertrand donne lecture d'une lettre reçue d'un nommé Liebknecht de l'Allemagne. A cette lettre était joint le texte des lois allemandes. Il traduit quelques articles contenant à peu près ce qui suit : Les enfants en dessous de l'âge de 12 ans ne peuvent travailler dans aucune industrie; de 12 à 14 ans, ils peuvent travailler 6 heures par jour et doivent fréquenter l'école au moins 3 heures; de 14 à 16 ans, ils ne doivent plus aller à l'école, mais ne peuvent travailler plus de 10 heures par jour.

Bazin fait observer que la commission attend encore le texte

des lois hollandaises.

La séance est levée à 9 heures du soir.

1270. Losse nota in inkt, 11 september 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 11 septembre 1876 par les Solidaires, Au Cygne, Grand'Place.

Une trentaine de membres furent présents.

Brismée donne lecture d'une lettre qu'il a reçue d'Ensival, par laquelle on le prie de se rendre en cette localité à l'effet d'y donner une conférence le 17 septembre. Il déclare ne pouvoir satisfaire à cette demande. Il lit également une lettre de La Louvière, par laquelle on demande deux délégués pour y traiter des questions philosophiques le 24 septembre. Brismée, Pira, Standaert, Paterson et Steens Eugène sont successivement proposés, mais déclinent cette délégation, parce qu'ils ne se croient pas en état de traiter convenablement des questions philosophiques.

Brismée démontre à ce sujet l'inconvénient de ce que les groupes de Bruxelles ne soient pas fédérés, car la fédération existant, ils pourraient s'entendre lorsqu'il se présente des questions de ce genre.

Sur les instances des membres, Standaert et Eugène Steens finissent par accepter la mission. Brismée propose que les quatre délégués, qui se sont rendus à Jolimont au congrès, se réunissent pour s'entendre sur l'organisation de la fédération locale. Ayant assisté au congrès, ils sont pénétrés davantage de l'utilité de cette fédération et sont en état d'engager leurs groupes à y adhérer dans le plus bref délai.

La séance se termine à 11 heures du soir. A la fin de la séance Vaughan distribue des billets pour un concert, qui se donne le 1^{er} octobre à 8 heures, *Au Cygne*, Grand'Place. Ces cartes sont signées: Darnal, Bouit, Bazin, Vaughan, David et Paterson. Le produit de ce concert sera donné aux enfants d'un nommé Guillaume, à l'effet de leur permettre de rejoindre leur père à Chicago.

1271. Losse nota in inkt, 17 september 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 17 septembre 1876 par la section bruxelloise de l'Internationale, Au Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 heures du soir sous la présidence de Standaert. Une vingtaine de membres furent présents, notamment : Dereuter, Arcq, Mayeu, Paterson, Standaert, Depaepe, Steens, Pieterzen, Schoy, Libotte, Verrycken, Brasseur, Bonningue, Malcorps, Pira, Demoulin, Frix et quelques femmes.

Paterson, secrétaire, donne connaissance d'une lettre du conseil régional d'Anvers, signée Coenen. Elle fait connaître que le conseil régional s'était réuni le dimanche 17, à la suite d'une lettre reçue du nommé Guillaume, secrétaire correspondant du bureau fédéral de l'Internationale en Suisse; qu'il a cru urgent d'avancer le congrès belge ordinaire, qui devrait avoir lieu le jour le Noël et de le fixer au 1° octobre. Cette décision a été prise, dit cette lettre, parce que les Italiens, les Espagnols et les Hollandais manifestent le désir de tenir ce congrès universel, qui promet beaucoup de succès; que les dangers prévus par les internationaux belges au congrès de Gand n'ont plus leur raison d'être; que la fraternité et l'union ont remplacé les déchirements et le désarroi de l'Internationale; que plusieurs Allemands assisteront également au dit congrès. Mais comme le conseil régional n'est pas en mesure de payer le voyage du délégué, il est urgent de tenir un congrès entre les différentes fédérations belges à l'effet de s'entendre sur ce point. Les fédérations auront ainsi le temps de se préparer, le congrès suisse n'ayant lieu que le dernier dimanche d'octobre.

Verrycken propose de voter pour la date du 1° octobre. Brasseur s'oppose à cette proposition et est d'avis qu'il n'est pas nécessaire de tenir un congrès pour envoyer un délégué en Suisse. Verrycken, Paterson et Standaert maintiennent que le congrès doit avoir lieu le 1° octobre. Cette dernière proposition est admise. Pira fait encore quelques observations au sujet de cette décision.

Verrycken prend ensuite la parole et donne lecture du journal le Werker de Gand [!], qui a calomnié les filles qui ont figuré dans la cavalcade de Gand. Il propose que la section bruxelloise proteste contre l'acte posé par les administrateurs du Werker. Pieterzen dit que le journal avait blâmé certains points de la cavalcade et qu'il avait traité de prostituées les 17 filles qui avaient figuré sur les chars.

Steens prend la parole et flétrit la conduite des rédacteurs de ce journal. Il dit que c'est une infâmie d'écrire de pareilles choses. Il a été indigné lorsqu'il a lu que l'Internationale noire et l'Interna-

tionale rouge sont deux associations, qui travaillent au grand jour et marchent sérieusement. Il dit qu'il a eu une discussion avec Kistenmakers. qui trouvait cet article juste. Il est furieux d'entendre un internationaliste approuver de pareils actes. Tous les administrateurs du journal sont en défaut; ils ont prouvé qu'ils ne connaissent pas les lois. Ils auraient dû prouver par des arguments honnêtes que la société est vicieuse, que ceux qui sont à la tête sont des véritables coupables, mais on ne devrait pas attaquer de pauvres filles, qui sont parfois forcées soit pour soutenir une mère ou pour tenir en vie un enfant qu'un fils d'exploiteur ou industriel a fait mettre au monde. Il dit que c'est absurde d'écrire de choses pareilles, alors même que toutes celles qui ont figuré dans la cavalcade fussent des filles publiques. Les rédacteurs devraient savoir que la loi condamne les calomniateurs, mais ils se sont laissés prendre par un idiot, qui s'était peutêtre servi d'une de ces femmes pour assouvir ses passions, un habitant de Gand, sans doute, qui par jalousie de ne plus la posséder, a cru se venger et fait ainsi un tort immense à l'Internationale en Belgique. Les journaux bourgeois ne manqueront pas d'attaquer le Werker et tous les adversaires de l'Internationale battront des mains et c'est un malheur d'avoir commis une pareille bévue, dont toute l'association subit les conséquences.

La question du Werker sera continuée à l'ordre du jour de la

prochaine réunion. La séance est leveé à 10 1/2 heures.

1272. Losse nota in inkt, 18 september 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 18 septembre 1876 par la Chambre du Travail, Au Cygne, Grand'Place.

Toutes les associations affiliées sont représentées. Ryksen est

nommé président.

Bertrand donne lecture de lettres qu'il a reçues des avocats Degreef et Hector Denis, en réponse à la lettre qu'il leur avait écrite pour demander leur concours aux meetings, qu'organise la *Chambre du Travail* au sujet du travail des enfants. Ces avocats n'approuvent pas la manière d'agir de la chambre, qui ne compte, disent-ils, dans son sein aucune association sérieuse, car si les ouvriers étaient sérieusement constitués, ils n'auraient pas besoin d'avoir recours à un pétitionnement pour empêcher leurs enfants de travailler dès leur jeunesse et les enverraient à l'école; qu'ils feraient bien de ne pas avoir recours à des moyens, qui dégradent en quelque sorte la classe ouvrière. Ils ajoutent qu'ils n'ont pas l'habitude de prendre la parole dans des

meetings. Ils restent socialistes pour étudier des questions, qui se rattachent à cette science et continueront à se servir de la plume, s'ils peuvent par ce moyen être de quelque utilité pour les travailleurs.

Paterson donne lecture du procès-verbal de la commission concernant l'organisation des meetings. Zegers, Dewitte et Delporte, délégués de la société fraternelle des tailleurs, annoncent que cette société participera aux frais qu'occasionneront les meetings, qui auront lieu A la Cour de l'Univers, rue des Brigittines, et la plupart des membres sont décidés à signer la pétition. Bazin remercie les tailleurs et dit que les Belges seuls peuvent signer la pétition. Il dit aussi que la commission s'est rendue une seconde fois chez monsieur Demeure, qui l'a bien reçue et a déclaré qu'il s'occupera sérieusement de la question, qu'il fera tout ce qui est en son pouvoir pour décider ses collègues à y prendre part et à soutenir à la chambre des représentants la cause de la réglementation du travail des enfants. Toutefois, il tient à avoir de la part des diverses corporations une espèce de statistique dans laquelle il soit prouvé le tort qu'occasionne le travail des enfants aux pères de famille, notamment des enfants en dessous de 12, 14 ans, etc.

Bertrand donne lecture des questions auxquelles chaque corporation devra répondre, savoir : à quel âge les enfants commencent à travailler, le salaire qui leur est donné, le nombre d'heures qu'ils travaillent, l'effet que cela produit sur leur santé, le tort que cela

peut occasionner sur leur développement intellectuel, etc.

Demoulin, Bertrand et Paterson demandent de faire circuler des commissionnaires avec des pancartes pour annoncer le meeting. Leerner, Pierron, Poirier, Bazin, Trappeniers et Verhalebeek furent d'un avis contraire. Ils disent que cela occasionnerait de nouveaux frais et que ce système dégrade la cause ouvrière. La Chambre du Travail doit prouver, disent-ils, qu'elle peut réunir du monde sans imiter les catholiques et libéraux, qui font une boutique de leurs élections. Ils se borneront à faire placarder des affiches et à en placer dans quelques établissements fréquentés par la classe ouvrière.

Trappeniers est nommé président du meeting, Verhalebeek asses-

seur, Paterson et Ryksen secrétaires.

La séance est levée à 10 heures.

1273. Verslag van 2 politieofficieren, 22 september 1876.

StB., Mt., q.

Enterrement civil du nommé Bigot Raoul, ex-officier payeur sous la Commune de Paris, décédé à l'hôpital St-Pierre le 20 ct.

Le cortège s'est mis en marche à 4 3/4 heures de relevée et s'est rendu directement de l'hôpital St-Pierre au cimetière de St-Gilles, où il est arrivé à 5 1/4 heures. Il se composait de plus de 2000 personnes parmi lesquelles se trouvaient 400 femmes au moins. Les autres, à part quelques Belges, étaient tous Français, réfugiés et autres.

Le cercueil, recouvert d'un drap rouge, était porté alternativement par les assistants. Cette cérémonie a eu lieu dans l'ordre le plus parfait. Nous n'avons entendu prononcer aucun cri, ni aucune conver-

sation politique.

Quelques mots improvisés rappelant la fin tragique de Bigot, ont été prononcés sur la tombe par le communard Lesueur Henri-Hyppolite, qui a ensuite sollicité la bienveillance des citoyens français à l'égard de la fille adoptive du défunt, enfant en bas âge qui se trouvait, disait-il, aujourd'hui sans soutiens.

Après la cérémonie un Français et une Française se sont postés aux portes du cimetière et ont fait la quête au profit de la dite enfant et nous avons remarqué que tous les assistants ont contribué à cette œuvre charitable.

La foule s'est ensuite dispersée chaussée d'Uccle par groupes et dans toutes les directions.

1274. Losse nota in inkt, 24 september 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 24 septembre 1876 par l'Internationale au local du Cygne, Grand'Place.

La séance commence à 9 heures du soir sous la présidence de

Ph. Melchior.

Parlant du congrès suisse, Depaepe dit qu'il a lu dans un journal italien que le congrès universel est réunis à une époque non déterminée.

D'Hondt, membre du conseil régional et rédacteur au journal De Werker à Anvers, dit que le conseil a écrit à Berne (Suise) pour connaître la date fixe où s'ouvrira le congrès universel. Il ajoute que l'œuvre du congrès sera la fusion des diverses fractions de l'Internationale en Europe.

Brismée n'approuve pas l'ordre du jour du congrès où il est question d'unir les diverses branches de l'Internationale, qui se sont dispersées pour des causes qui avaient assez de gravité et est d'avis de ne pas donner de mandat impératif au délégué. Il dit que l'Internationale en Belgique ne sera pas en mesure de payer les frais de voyage, etc.

A la demande de Verrycken, D'Hondt donne lecture de l'ordre du jour du congrès régional. Il est conçu comme suit : "Compte rendu des travaux du conseil; compte rendu financier; questions administratives; congrès universel; choix d'un délégué; fusion des diverses fractions socialistes en Europe". Verrycken croit que ce congrès ne sera que le préliminaire d'un autre qui aura pour but de fusionner tous les éléments socialistes.

Brismée explique comment les congrès internationaux étaient organisés autrefois : que l'ordre du jour, qui devait y être discuté, était connu par les diverses sections trois mois d'avance. Il craint que des adversaires tâcheront de se faufiler dans le congrès.

Depaepe exprime le désir de voir les partis ouvriers des divers pays s'entendre et marcher d'un commun accord. La principale question est de laisser à chaque peuple la latitude de faire ses affaires comme il l'entend; que les relations soient suivies afin que les peuples soient préparés à tout événement. Il est d'avis que le délégué soit tenu d'approuver la fusion avec cette réserve que chaque pays possède la faculté de suivre la ligne de conduite politique, qui lui semblera la meilleure pour atteindre le but : l'émancipation des travailleurs. Cette proposition est admise.

Verrycken donne lecture de l'article du journal De Werker concernant les filles, qui ont figuré dans le cortège de la pacification de Gand. Il s'élève avec indignation contre cet article où l'on a voulu flétrir de malheureuses ouvrières pour critiquer des adversaires. D'Hondt répond que pour comprendre le sens de cet article, il faut le lire en entier, qui n'est nullement blâmable au point de vue de la vérité, car l'Internationale s'étant vue flétrie par les libéraux en maintes occasions et notamment aux manifestations de Gand et d'Anvers. où ils ont été traités de voyoux et de soulards et que la plupart de ceux qui fesaient partie du cortège auraient été conduite à l'amigo, ce qui n'étaient que d'infâmes calomnies, le Werker a cru nécessaire de prouver à l'occasion du cortège de Gand que les libéraux sont plus lâches que les catholiques, qu'ils n'osent payer de leur personne lorsqu'il s'agit de défendre leur parti, qu'ils sont forcés d'avoir recours à des moyens qui les dégradent et les déshonorent, ce qui prouve qu'ils sont plus jésuites que les catholiques eux-mêmes. Cet article a plu au premier coup d'œil à la rédaction, dit-il, parce qu'elle y a vu un moyen de se venger des calomnies infâmes du parti libéral envers les internationalistes et encore parce qu'il est reconnu par tous les penseurs que les libéraux ont prouvé en tout temps qu'ils étaient des hypocrites. Il cite à ce sujet qu'un libéral gantois s'est fait enterrer par l'église, tandis qu'un catholique d'Anvers s'est fait enterrer en libre penseur, qu'une église d'Anvers a été fermée lorsque les catholiques étaient au pouvoir et que les libéraux se sont empressés de la faire ouvrir aussitôt qu'ils ont remplacé les catholiques au pouvoir. Ils nous ont traîné dans la boue, dit-il, et il n'est que juste que nous les souffletions une fois à notre tour et il ne comprend pas comment la section bruxelloise ait fait tant de bruit de cette affaire.

Brismée répond que la section a usé de son droit et qu'au point de vue des principes l'association ne veut pas qu'elle soit compromise par un individu et il ajoute que c'est ignoble que d'insulter une femme du peuple. D'hondt répond que l'auteur n'a pas voulu flétrir les femmes. Depaepe dit qu'à part quelques mots au sujet des femmes, le Werker avait le droit de flétrir la conduite des libéraux. Il regrette cependant qu'on ait profité de la pacification de Gand pour se venger. D'après lui, le mal étant fait, le seul moyen d'y porter remède serait d'étouffer l'affaire. Schoy n'est pas de cet avis.

Brismée dit que la rédaction est coupable et qu'elle doit être blâmée parce qu'elle s'est prise à des femmes. Vous avez su porter votre jugement sur 8, dit-il, et vous ignoriez que celle qui précédait Guillaume le Taciturne est entretenue par celui qui représentait ce

personnage, ce qui est connu de toute la ville de Gand.

Verrycken demande qu'une protestation soit insérée dans le journal le Werker. Frix croit que ce journal ne doit pas être abandonné pour une simple bévue. D'Hondt présentera au congrès les regrets formulés par la section bruxelloise, mais demande qu'il n'en soit pas fait mention dans le journal. Depaepe pense qu'il conviendrait d'adresser la protestation à La Chronique, qui a fait le plus de mal à la chose et que c'est le journal le plus répandu parmi les adversaires du parti socialiste, ou ce qui est préférable, c'est de passer la chose sous silence. La proposition de Verrycken est adoptée.

Standaert est ensuite désigné comme délégué à Gand.

Plusieurs propositions sont ensuite faites pour le transfert du conseil régional soit à Gand, à Bruxelles, au Centre et à Verviers. Son maintien à Anvers est décidé.

Il est décidé qu'on enverra un délégué au congrès universel en Suisse et Depaepe prend l'engagement de faire circuler une liste de souscription pour couvrir les frais de ce voyage.

Brismée propose de nommer des délégués pour assister au meeting le 2 octobre *A la Cour de l'Univers*. Steens dit qu'il n'y prendra pas la parole. Depaepe y parlera en sa qualité de médecin au point de vue hygiénique des enfants.

La séance est levée à minuit 3/4.

1275. Losse nota in inkt, 25 september 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 25 septembre 1876 par la Chambre du Travail, Au Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 7 1/2 heures du soir sous la présidence de Verhalebeek. Bertrand donne lecture de l'ouverture du meeting.

La lecture terminée, Paterson fait observer qu'il est question dans les notes qu'on emploierait des enfants depuis cinq ans dans les mines et certaines fabriques; il croit que cela est exagéré. Bertrand répond qu'il a puisé ces renseignements dans une enquête officielle de 1869.

Bertrand, Paterson, Bazin, Ryksen et Peeterzen trouvent extraordinaire que des enfants de cet âge puissent être de quelque utilité dans une industrie quelconque. Verhalebeek et Maumal prétendent avoir vu cela dans des filatures. Paterson et Bazin proposent de rectifier cette note en ce sens, qu'en général on emploie les enfants dès l'âge de 7 ans et qu'ils sont parfois employés dès l'âge de cinq ans. Cette proposition est adoptée.

Bertrand donne lecture d'un article du journal intitulé Sans Titre au sujet du travail des enfants. Le secrétaire est autorisé à adresser une lettre de remerciements à ce journal.

Paterson remet au secrétaire 14 numéros de la revue d'Agathon Depotter intitulée La Philosophie de l'Avenir. Le secrétaire adressera des remerciements au donateur.

On engage Trappeniers, désigné pour présider le meeting, à engager les orateurs à ne pas s'écarter du sujet et à ne pas les laisser aller à l'intempérance de langage. Paterson, Pira, Pierron, Ryksen et Borgé promettent d'y prendre la parole.

La séance est levée à 9 1/2 heures du soir.

1276. Losse nota in inkt, 27 september 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 27 septembre 1876 par les Cosmopolitains, A la Renommée, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 heures du soir sous la présidence de Paterson. Dumont donne lecture du procès-verbal de la séance précédente.

Rode demande pourquoi la radiation des membres qui n'ont pas produit leur testament, ne se trouve pas à l'ordre du jour.

Dumont répond que la commission s'est occupée de cette question et des 104 membres de la société, 78 ont déposé leur testament. Après quelques observations échangées entre Verbruggen. Milot et Rode, il est accordé un dernier délai d'un mois aux membres pour remettre ce testament.

Sont présentés comme candidats : Marcadieu Nicolas, relieur, rue Steenpoort, 11, et Joseph Deboeck, relieur, rue des Minimes. 32.

Verbruggen prend la parole et engage la société à prendre une détermination au sujet du denier rationaliste. Il propose de prélever une somme de 5 centimes par mois sur la cotisation de chaque membre à l'effet de publier des brochures rationalistes et de placer un tronc dans le local.

Paterson dit qu'il est temps de prendre une décision à cet effet. Leto dit que la publication de brochures entraînerait à de trop grandes dépenses. Il demande qu'on achète plutôt un matériel pour les enterrements.

Meert donne lecture d'une lettre des Solidaires, par laquelle ils invitent les Cosmopolitains à se rendre, le 8 octobre, au Cygne à l'effet de préparer l'institution d'une fédération locale.

Verbruggen, Hubert et Dehaes sont désignés comme délégués. Meert communique un nouveau journal intitulé Sans Titre, qui défendra les principes de la démocratie et du rationalisme. Il remet au bureau 14 brochures d'une revue intitulée La Philosophie de l'Avenir, don de l'auteur, Agathon Depotter. Il donne connaissance de la démission d'un nommé Grémonpré, qui déclare ne pas vouloir rester plus longtemps avec des hommes, qui s'affichent comme déistes et cherchent même à faire de la propagande.

Dumont dit que cette lettre fait allusion à Hubert et demande

une déclaration catégorique de ce dernier.

Hubert répond qu'il ne croit pas au Dieu de l'église, mais à sa conscience. Après quelques observations de Claes, Dehaes, Meert, Rode, Dumont, Paterson et Milot, qui reprochent à Hubert d'avoir assisté au mariage de son fils et au baptême de l'enfant de celui-ci, Hubert quitte la salle en disant qu'on veut se débarasser de lui.

La séance est levée à 11 1/4 heures.

1277. Losse nota in inkt, 2 oktober 1876.

StB., Mt., 5.

Meeting tenu le 2 octobre 1876 par la Chambre du Travail, A la Cour de l'Univers, rue des Brigittines.

La séance s'ouvre à 8 1/2 heures du soir. Environ 300 à 400 personnes assistaient à ce meeting. Le bureau était composé comme suit : Trappeniers, président, Verhalebeek, assesseur, Bertrand, secrétaire de la *Chambre du Travail*, Paterson et Ryksen, secrétaires du meeting. Il y avait un délégué de Gand du nom de Ancenne.

Bertrand donne lecture d'un rapport sur le travail des enfants dans les fabriques et usines, etc.

Le délégué gantois prend la parole en langue flamande. Il fait ressortir que le travail des enfants corrompt les mœurs, enlève aux enfants les moyens de s'instruire, empêche le développement corporel et intellectuel et engendre la misère, qu'ils remplacent les grandes personnes dans certains travaux pour un salaire modique et empêchent ceux-ci d'être rémunérés d'une manière équitable. Il résulte de tout cela que les hôpitaux et les prisons regorgent de monde. Le travail des enfants est encore une cause des grèves et des révoltes, qui éclatent pour obtenir un salaire plus équitable. Les pays environnants ont tous réglementé le travail des enfants. La libre Belgique n'a pas encore daigné penser à eux, alors que des mesures ont été prises pour protéger et soulager les animaux. Il en conclut que l'enfant de l'ouvrier est considéré comme inférieur aux animaux. Il espère que ce sera Bruxelles, la capitale, qui fera en sorte que les représentants votent enfin cette loi d'équité et qu'il ne sera pas nécessaire de verser du sang pour l'obtenir. Il engage tous ceux qui prennent cette question à cœur, à faire couvrir la pétition du plus de signatures possible.

Steens remet au bureau une lettre du docteur Baëns de Charleroy, qui s'excuse de ne pouvoir assister au meeting.

Bertrand lit une statistique par laquelle il prouve que l'instruction est peu développée en Belgique et que c'est là un des grands maux de la société et que les enfants ne peuvent atteindre leur degré normal de développement par suite de l'insuffisance de nourriture. Il exprime l'espoir que la loi sera adoptée.

Un Gantois, du nom de Massin, dit que le mouvement n'est pas nouveau. Il y a des années qu'on s'est occupé de la chose. Mais au dessus de la loi, il y a une loi morale, une loi de la nature, qui doit guider tout homme sensé. C'est au père de famille à savoir s'il doit faire de son enfant un imbécile ou un homme instruit et il est criminel, s'il ne fait pas quelques sacrifices en sa faveur. C'est la faute du père si l'enfant le remplace dans les usines et fabriques et rend la famille incapable de subvenir à ses besoins. Il faut donc réclamer l'instruction obligatoire, afin d'obliger les parents, qui ne se soucient pas du sort de leurs enfants, soient obligés de leur assurer le bonheur de l'instruction. De la sorte nous serons tous appelés, dit-il, à faire des sacrifices et l'amélioration du sort de la classe laborieuse en sortira d'elle-même.

Depaepe, prenant la parole, dit que le docteur Baëns avant pris part au congrès d'hygiène, y a généreusement parlé en faveur de l'abolition du travail des enfants et même des femmes. Il dit ensuite que la question du travail des enfants doit être envisagée au triple point de vue : hygiénique, physique et moral. Il occasionne et développe le rachitisme, la taille diminue et la mort est souvent prématurée. Le recrutement de l'armée devient difficile, ce qui n'est pas un malheur, dit-il. Le manque d'instruction des enfants est nuisible à eux et à la société. Les législateurs doivent, par conséquent, intervenir pour veiller aux intérêts généraux et non pas seulement pour donner satisfaction au peuple. Les exploiteurs renvoient les parents et conservent l'enfant dans ses ateliers, ce qui fait baisser les salaires. Il termine en disant que si les ouvriers étaient bien organisés, ils n'auraient pas besoin d'une loi pour abolir le travail des enfants, mais il faut qu'ils cherchent à l'obtenir, quoique les représentants sont les mandataires de la bourgeoisie.

Le président fait connaître que L'Economie sociale, qui traite à fond cette question, se vend dans la salle au prix de 15 centimes.

Delsante Hubert prend alors la parole. Il n'est pas d'avis de pétitionner, car la situation faite aux travailleurs dépend d'eux et ce n'est pas en ployant les genoux qu'ils parviendront à améliorer leur sort, mais bien en protestant et la pétition ne produira aucun résultat.

Bertrand répond que la classe ouvrière n'étant pas organisée, elle doit se servir des armes qu'elle a à sa disposition. Cooremans est du même avis et si la chambre refuse de décréter une loi, on agira d'une autre façon.

Verrycken croit qu'il n'y a que l'organisation ouvrière, qui puisse porter remède aux maux qui existent dans la société. Il est certain que la loi ne passera pas ou si elle passe, elle aura des conséquences funestes, parce que les représentants sont intéressés dans la question. Ensuite, M. Frère-Orban a dit aux chambres que le peuple n'aurait le suffrage universel, ni en un acte, ni en deux actes. Il conseille au peuple de s'organiser.

Kats n'a jamais été partisan du pétitionnement parce que ce ne sont pas les représentants du peuple, qui siègent aux chambres, et étant à la tête des industries, ils se garderont d'admettre une loi qui lèse leurs intérêts.

Paterson dit qu'aucun orateur n'a indiqué les remèdes, qui pourraient être appliqués pour indemniser les parents, une fois la loi adoptée, de la perte du produit du travail de leurs enfants. Il pense que le gouvernement devra intervenir, à moins que les ouvriers ne s'organisent en force de manière à se faire rétribuer convenablement, ce qui épargnerait la besogne aux gouvernants.

Depaepe répond à Paterson que ceux qui désirent retirer du bien-être du travail de leurs enfants, devraient aimer ceux-ci et savoir faire quelques sacrifices. Il dit que le gouvernement prend les jeunes gens à l'âge de 20 ans pour leur apprendre à tuer leur père et celui-ci ne reçoit aucune indemnité. Il fait la proposition suivante, savoir que le meeting proteste contre le travail des enfants, etc. Cette proposition est adopée à l'unanimité.

Mayer Franck, qui ne veut pas donner son nom (1), prend la parole et propose que le meeting donnera le plus de publicité possible à ce qui a été dit dans la soirée et que la bourgeoisie, dont il fait partie, s'occupe aussi du sort des enfants. Il est persuadé que sans l'ouvrier la société ne peut exister, mais qu'il faut aussi compter avec les capitalistes, qui sont indispensables. Il engage les ouvriers à la prudence et tâcher de se montrer dignes de ce qu'ils font; que ce ne sont pas eux qui feront adopter la loi, mais que leur concours sera utile. La bourgeoisie a pris à cœur de faire quelque chose en faveur de l'ouvrier et c'est à celui-ci à applaudir de ce qu'elle veut faire en sa faveur. Il demande la plus grande publicité de ce qui a été fait ce jour pour la classe ouvrière.

Bertrand l'interrompt plusieurs fois pour lui demander son nom. Depaepe prend la parole et dit que le discours de Meyer ne contient que des hérésies et ne veut pas que le meeting se termine sous l'influence de ces paroles. Il dit que Meyer se moque du peuple, lorsqu'il prétend qu'il faut des capitalistes et il reconnaît bénévolement, dit-il, que le travailleur est utile. Depaepe proteste contre ces paroles et soutient qu'il ne faut pas des capitalistes, mais des capitaux pour permettre aux ouvriers d'acheter les instruments pour la collectivité. Il trouve naturel que des richards, tels que Waroquié et Dandrimont, aiment les ouvriers, puisque ce sont ceux-ci qui les enrichissent. Ils les aiment comme l'ouvrier adore les bifsteaks et déclare que les richards sont funestes à l'émancipation du travailleur.

La séance est ensuite levée.

1278. Uittreksel uit een particulier verslag, 2 oktober 1876.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 277.983.

Le nommé Charles Tabaraud, dit Montégut, communard, se trouvant dernièrement avec le nommé Deville, également communard, dit à ce dernier, en faisant allusion à sa détention à Mazas en 1875,

⁽¹⁾ Wisselagent. In 1875 sprak hij in verschillende meetings tegen de afbraak van de Onze-Lieve-Vrouw-ter-Sneeuwwijk.

que le jour où la Commune aurait une seconde édition, son ex-gardien serait l'un des premiers fusillés.

1279. Verslag van een officier van politie te Brussel, 3 oktober 1876.

StB., Mt., 1.

Le meeting traitant du travail des enfants d'ouvriers dans les usines et fabriques annoncé depuis quelques jours, comme devant avoir lieu rue des Brigittines, n° 11, à l'estaminet enseigné A la Cour de l'Univers, s'est tenu hier soir dans la salle affectée aux bals.

Il a commencé à 7 1/2 heures sous la présidence de M. De Paterson. Dès le début l'auditoire se composait d'une réunion de 200 personnes, mais ce nombre a sensiblement diminué, de manière à se restreindre vers 9 heures à 100 personnes. L'on y a traité la question du travail des enfants. Le président a démontré que pour se procurer une faible ressource, l'ouvrier, père de famille, en astreingnant son enfant au travail, lui préparait un avenir obscur et ôtait le développement de ses qualités physiques. Il a enfin fait comprendre que le progrès veut que l'enfant dépasse le père et assure ainsi à celui-ci une vieillesse heureuse et aisée.

Cette réunion n'a été l'objet d'aucun désordre. Les auditeurs ont été très attentifs et l'orateur n'a eu qu'à se louer de l'attention prêtée à ses paroles.

Un pareil meeting aura lieu dimanche prochain, 8 ct, rue de la

Colline, à l'estaminet enseigné A la Colline.

1280. Losse nota in inkt, 3 oktober 1876.

StB., Mt., 1.

Un meeting a été tenu hier soir A la Cour de l'Univers, rue des Brigittines, par les membres et délégués des différentes corporations ouvrières de l'association de résistance, dite Chambre du Travail.

L'assemblée se composait d'environ 250 à 300 personnes. Le bureau était tenu par 9 membres, dont 4 délégués d'autres villes, Gand, Anvers, Charleroy et Verviers.

Le secrétaire donne lecture d'un article inséré dans le dernier

n° du journal L'Economie sociale.

Le délégué gantois prend la parole et parle en flamand pendant une 1/2 heure. Il s'agit du travail des enfants dans les manufactures. Les délégués d'Anvers, Charleroy et Verviers prennent ensuite la parole et traitent du même sujet, c'est-à-dire l'abolition du travail des enfants dans les usines.

Depaepe donne lecture d'une lettre du docteur Bauwens de Charleroy, qui s'excuse de ne pas avoir pu assister au congrès d'hygiène et de sauvetage, comme il en avait reçu l'invitation de son collègue Depaepe. Réunion calme. Terminé à 10 hrs.

1281. Uittreksel uit een particulier verslag, 3 oktober 1876.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 246.598.

Le Français Aubry assistait hier soir au meeting tenu par la Chambre de Travail au sujet de la question du travail des enfants dans les manufactures.

1282. Uittreksel uit een particulier verslag, 3 oktober 1876.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 244.270.

Vaughan assistait hier au meeting tenu par la Chambre du Travail sur la question du travail des enfants dans les manufactures.

1283. Losse nota in inkt, 8 oktober 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 8 octobre 1876 par l'Internationale au local du

Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre sous la présidence de Bertrand. 17 membres sont présents. Standaert rend compte de sa délégation au congrès d'Anvers. Les localités suivantes y furent représentées, savoir : Anvers, Verviers, le Centre (Hainaut), Haine-St.-Paul, Jemmappes, Gand et Bruxelles. Il a été décidé d'envoyer un délégué au congrès universel et Depaepe a été choisi à cette fin. Des listes de souscription seront mis en circulation pour couvrir les frais du voyage. La question de dissolution du congrès régional, proposée par Verviers, figurera à l'ordre du jour, qui se tiendra à la Pentecôte. Il dit que l'Internationale à Verviers se trouve en pleine décadence. Les membres les plus actifs se sont retirés de l'association.

Il a été décidé que le conseil resterait à Anvers.

On passe ensuite à l'ordre du jour des questions qui figurent au congrès universel, dont la 1° est d'ajouter un article aux statuts généraux tendant à payer une contribution au bureau fédéral. Brismée démontre que cette contribution serait équitable. Il propose de la porter à 10 centimes par année. Cette proposition est admise.

On passe à la seconde question : de la solidarité dans l'action révolutionnaire. Cette question soulève une longue discussion. Brismée dit que cela entraîne dans une voie qui a toujours été rejetée par l'Internationale. D'après lui, il n'est pas possible que les ouvriers d'un pays suivent ceux d'un autre pays, qui seraient parvenus à culbuter leur gouvernement. Il faut qu'ils agissent selon les circonstances et qu'ils ne se jettent pas dans un mouvement, qui pourrait leur être fatal. Le délégué doit bien faire comprendre cela au congrès et demander le rejet de l'article.

Pira dit que cette question a été posée par les Espagnols en vue d'empêcher qu'à l'avenir les gouvernements voisins n'interviennent pour étouffer un mouvement révolutionnaire d'un peuple.

Brismée répond que lors de la guerre civile en Espagne, mouvement sorti de l'*Internationale*, il n'y a qu'une partie de la population qui y a pris part. Par conséquent, ce ne sont pas les pays voisins qui ont entravé le mouvement.

Steens demande que la section s'abstienne dans cette question. Hermann de Liége dit qu'un pays quelconque ne peut imposer la révolution à un autre. À la demande de Steens et Depaepe cette question est écartée.

Au sujet de la question du pacte de solidarité entre les diverses organisations socialistes, Hermann croit qu'il serait bon, vu la guerre qui est faite à l'*Internationale*, de tenter un moyen pour unir tous les socialistes.

Depaepe demande quelle attitude il devra prendre au congrès pour le cas où une proposition de l'espèce serait faite et dont les principes seraient plus larges que ceux de l'*Internationale* et il est d'avis de donner une nouvelle dénomination à la société, attendu qu'elle est persécutée dans certains pays.

Steens dit qu'en sacrifiant le nom d'Internationale les socialistes n'échapperont pas aux poursuites des gouvernements. Il combat cette idée.

Brismée propose de clôturer la séance et de continuer la discussion le dimanche suivant. La séance est levée à 11 1/2 heures.

Un nommé Vanhaelen Joseph, rue des Vierges, 46, a été réadmis à la section.

1284. Losse nota in inkt, 9 oktober 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 9 octobre 1876 par la Chambre du Travail au local du Cygne, Grand'Place.

La séance commence à 7 1/2 heures du soir sous la présidence de Trappeniers. La plupart des associations affiliées étaient représentées.

Bertrand, secrétaire, donne lecture d'une lettre du secrétaire des tailleurs, par laquelle il remercie la chambre du concours qu'elle a prêtée au meeting. Cette lettre ajoute que les tailleurs ne tarderont pas à s'affilier. Il lit ensuite un article du *Radical* de Verviers, où il est question de l'activité de la *Chambre du Travail* au sujet de la question du travail des enfants.

Paterson fait connaître qu'il reste encore à payer une somme de 51,50 fr. pour frais d'affiches, etc. Cette somme sera couverte au moyen de cotisations volontaires de chaque association affiliée.

Bertrand annonce que le journal La Persévérance va cesser de paraître pendant un certain temps. Il engage la Chambre du Travail à créer un organe, dont les frais seraient couverts par une cotisation mensuelle de 10 fr. de chaque corporation. Il engage les délégués à faire cette communication dans leurs groupes.

Bazin dit que le meeting de La Cour de l'Univers n'a pas réussi selon ses espérances. Il croit qu'il serait préférable de tenir les meetings dans une salle plus petite. Les bijoutiers ont également décidé de donner un meeting au sujet du travail des enfants. Bertrand et Trappeniers disent que le grand nombre d'affiches placardées n'ont pas produit l'effet désirable. D'après lui, il serait préférable de lancer des circulaires à profusion.

Bazin fait connaître que lorsque toutes les corporations auront tenu leur petit meeting, la *Chambre du Travail* pourra de nouveau en organiser un plus grand.

Bertrand demande la statistique pour le lundi suivant.

La séance est ensuite levée.

1285. Losse nota in inkt, 9 oktober 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 9 octobre 1876 par les *Solidaires* au local du *Cygne*, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 10 heures du soir sous la présidence de Mitchell. Les candidats suivants furent admis comme membres : Baudry,

tailleur, place du Marché du Parc, n° 15; Louis Vandersmissen, voyageur, rue de Liedekerke, 14; et deux femmes, dont l'une nommée Malwyn.

Brismée prend la parole sur la question de la contribution fédérale à faire supporter par les femmes. Il propose de les imposer au

même taux que les hommes. Cette proposition est adoptée.

La 3° question à l'ordre du jour était : De la nécessité pour les rationalistes de ne procéder ni civilement, ni religieusement aux pratiques d'aucun culte. Brismée prend de nouveau la parole et blâme ceux qui font baptiser leurs enfants, ainsi que ceux qui se marient à l'église et dit que cette question a été mise à l'ordre du jour, précisément parce qu'il y a certaines personnes, qui se disent rationalistes, qui ne vont pas à l'église, mais imitent les religions en pratiquant certains systèmes tels que le baptême civil, pour lequel ils prennent également des parains et ce devant un grand nombre de témoins. Il considère cette cérémonie comme utile parce qu'il croit que les parains sont là pour remplacer les parents en cas de décès. Mais comme il n'a jamais vu qu'un parrain élevait son filleul, il trouve ces cérémonies ridicules, et si elles se continuaient, on finirait par inventer une nouvelle religion.

Steens ne comprend pas comment il peut être question de mariages ou de baptêmes civils dans un groupe de rationalistes.

La question de la fédération locale sera discutée ultérieurement. La séance est levée à 11 1/2 heures.

1286. Losse nota in inkt, 15 oktober 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 15 octobre 1876 par la section internationale au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures du soir. On constatait la présence de Depaepe, Standaert, Paterson, Frix, Saccasyn, Limbourg, Malcorps, Steens, Schoy, Ph. Melchior et Bertrand.

Standaert préside la séance et Paterson remplit les fonctions de secrétaire. Après la lecture du procès-verbal, dont l'adoption est remise à une autre séance, on passe au vote des questions à l'ordre du jour du congrès universel.

Une discussion s'engage ensuite entre Steens et Depaepe au sujet de la solidarité dans l'action révolutionnaire. Il est décidé que le délégué doit se borner à donner son avis sur cette question au congrès universel.

Standaert fait connaître qu'il a déjà recueilli 20 francs pour payer les frais du délégué.

La séance est ensuite levée.

Un nommé Deltour, membre du groupe de L'Economie sociale, demeure chemin du Halage, 7, à Laeken.

1287. Losse nota in inkt, 16 oktober 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 16 octobre 1876 par la Chambre du Travail au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 7 1/2 heures du soir sous la présidence de Pira. Il est d'abord décidé que le compte rendu du meeting sera envoyé aux journaux socialistes.

Basin demande que quelques membres soient chargés de se rendre dans les faubourgs à l'effet de parcourir les établissements publics, afin de faire signer des pétitions au sujet du travail des enfants. Après quelques observations de Bertrand, Paterson et Trappeniers, cette proposition est rejetée et son exécution est trouvé impraticable.

Basin fait remarquer que des exemplaires ont été envoyés à toutes les associations, ainsi qu'aux journaux. Trappeniers regrette que la société typographique a été peu sympathique au mouvement entrepris par la *Chambre du Travail* au sujet du pétitionnement. Il dit avoir fait observer à cette association qu'elle aurait dû être la première à mettre des listes en circulation, vue que ses membres sont considérés comme étant les plus instruits. Ils ont tout rejeté, parce qu'ils craignent que la *Chambre du Travail* ne soit toujours l'internationale rouge. Néanmoins, il a fait circuler des listes dans cette association et aucun n'a jusqu'à ce jour refusé sa signature.

Bertrand invite de nouveau les délégués des corporations à présenter la statistique. Verhallebeek déclare avoir reçu de Mr Thys, greffier, des prud'hommes, un modèle de statistique, que l'internationale noire a fait circuler parmi les membres des sociétés catholiques. Il dit que ce document prête à rire.

Basin engage les délégués des diverses corporations à donner des meetings, comme l'a fait l'association des tailleurs, sinon le mouvement sera bientôt étouffé. Paterson, Pira et Bertrand engagent également la chambre à donner de nouveaux meetings.

La séance est levée à 9 heures.

1288. Losse nota in inkt, 16 oktober 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 16 octobre 1876 par les Solidaires au local du Cygne, Grand'Place.

Une vingtaine de membres furent présents. Brismée fait connaître qu'un ouvrier typographe russe, qui partage leurs principes, se trouve à Bruxelles sans ouvrage. Il fait circuler une liste de souscription en sa faveur, qui produit une somme de dix francs. Il engage les membres à chercher de l'ouvrage pour cet étranger. Bertrand et Basin, qui reviennent de la fédération locale, font connaître que la discussion du règlement fédéral n'est pas encore terminée.

La séance est levée à 12 1/4 heures.

Nicolas Merlot, qui avait promis son concours au meeting de La Cours de l'Univers, n'a pas tenu sa promesse. Il demeure rue de l'Orient, n° 9, à Etterbeek.

1289. De hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 17 oktober 1876.

ARAB., 1 AM., 306.

J'ai l'honneur de vous adresser quelques renseignements sur des cas de grève d'ouvriers qui se sont produits depuis peu de temps dans nos mines du Borinage.

Le 3 de ce mois, les ouvriers du puits n° 23 du charbonnage des Produits se sont mis en grève en réclamant une augmentation de salaire. Ceux du puits n° 20 ont suivi leur exemple le lendemain.

Le 5 octobre un tiers des ouvriers avait repris au n° 23, mais ceux du puits n° 18 se mettaient en grève. Le 6, les ouvriers des puits n° 18 et 23 ont repris les travaux, mais ceux du n° 20 n'ont repris que le lundi 9.

Le 11 courant la grève s'est déclarée simultanément aux 2 puits du charbonnage des 24 Actions ainsi qu'au puits St Félix des 16 Actions et au puits St Placide du Midi-du-Flénu. Samedi dernier une partie des ouvriers avaient repris à ces deux derniers puits. Un télégramme que je reçois, m'informe qu'aujourd'hui la grève continue aux puits des 24 Actions et qu'il y a reprise légère de travail à St Félix et à St Placide.

Presque partout et jusqu'à l'extrême Couchant-de-Mons les ouvriers se montrent difficiles et réclament une augmentation. On ne croit pas cependant que la grève doive s'étendre d'une manière générale.

1290. Uittreksel uit een particulier rapport, 21 oktober 1876.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 281.298.

Jourde n'a été voir aucun des chefs du Parti socialiste en Belgique, pas même De Paepe, et bien qu'il ait des rapports avec quelques-uns des communeux réfugiés, sa conduite est très réservée.

Il travaille beaucoup et a déjà fourni deux articles financiers au *Moniteur industriel belge*, dans la rédaction duquel il est entré grâce à Vaughan.

1291. Uittreksel uit een particulier verslag, 23 oktober 1876.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 281.298.

Lissagaray est venu à Bruxelles pour corriger les premières épreuves de son livre. Il loge ou bien chez Kistenmaeckers, boulevard du Nord, 60, ou bien chez le dentiste Baruch, rue Duquesnoy, 8. On est dans l'impossibilité de préciser davantage.

Lissagaray ne se cache pas, il se promène partout.

1292. Losse nota in inkt, 24 oktober 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 24 octobre 1876 par les Cosmopolitains, A la Renommée. Grand'Place.

La séance s'ouvre sous la présidence de Henri Heineman, dit Clou. Une vingtaine de membres furent présents.

Verbruggen fait connaître que la fédération locale des rationalistes n'est pas encore constituée.

Il a été décidé que chaque groupe fera de la propagande au sujet du denier rationaliste; on placera des troncs, on fera des concerts, soirées, etc. pour arriver à ramasser le plus d'argent possible.

Verbruggen et Heineman sont ensuite nommés membres de la commission d'enquête.

Dumont, secrétaire, donne lecture d'une lettre d'un nommé Benoit, qui se voit obligé de donner sa démission, si l'on continue à donner les séances le mardi, parce qu'il ne peut jamais y assister. Paterson, Rode, Milot et autres s'opposent à ce changement, en déclarant que chaque membre pourrait désigner un jour à sa convenance. Cette demande est rejetée.

A la demande de Rode, il est décidé qu'à la prochaine séance il sera donné connaissance des membres rayés parce qu'ils n'ont pas encore fait parvenir à la société leur testament.

La société prononce ensuite l'exclusion du nommé Hubert pour avoir agi contrairement aux statuts en contribuant à constituer un nouveau groupe et avoir travaillé à la destruction de celui des Cosmopolitains.

L'assemblée vote cette exclusion, excepté Milot, Verbruggen et

Roggen.

L'assemblée autorise le conseil régional à prélever la moitié de l'encaisse au profit du denier rationaliste.

La séance est levée à 10 3/4 h.

1293. Losse nota in inkt, 29 oktober 1876.

StB., Mt., 5.

Il est rendu compte que le 29 octobre 1876 une discussion a eu lieu Au Cygne, Grand'Place, entre Paterson, Carion et Kips.

Carion se plaint de ce que Depaepe n'ait pas encore donné des nouvelles depuis son départ pour le congrès de Berne. Il ajoute que ces négligences sont cause de la chute de l'*Internationale*. C'est pour ces motifs qu'il s'est retiré de tous les groupes à l'exception de celui des tailleurs. Kips fait les mêmes déclarations.

Le même soir une discussion a eu lieu chez le sieur Petsch, rue Steenport, entre les mêmes et le sieur Heldt et Fréderici, entrepreneur menuisier. Ce dernier, Paterson, Heldt et Carion disent que les deux partis en Belgique ne cherchent qu'à remplir leurs poches. Kips les combat. Il en résulte une dispute au point que Kips et Fréderici sont prêts à en venir aux mains. On parvint à les apaiser et ils quittent ensuite l'établissement.

1294. Losse nota in inkt, 30 oktober 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 30 octobre 1876 par les délégués pour la Fédération rationaliste, A l'Eperonnier, rue des Eperonniers.

La séance s'ouvre vers 8 1/2 heures sous la présidence de Coulon. Furent présents : les frères Delsante, Spileux, Dupaix et Coulon pour l'Affranchissement, Vuilmet et Duluc pour les Libres Penseurs d'Ixelles, Pira, Paterson, Bertrand et Malcorps pour les

Solidaires, Verbruggen et Dehaes pour les Cosmopolitains et quelques

autres membres, notamment Coremans et Arcq.

Dupaix donne lecture du projet des statuts. Les articles en sont discutés. L'article où il est question d'organiser des concerts au profit du denier du rationalisme est fortement combattu par Dupaix, les frères Delsante et Spileux. D'après eux, la philanthropie a été inventée par la bourgeoisie pour tenir le peuple dans la misère et l'ignorance, et il ne convient pas à des socialistes et des révolutionnaires de s'occuper de plaisirs, alors que la grande masse du peuple souffre. Dupaix ajoute que sur 100 membres, dont est composée l'Affranchissement, 90 désapprouvent les concerts et que la société se retirera de la fédération si on maintient les fêtes.

Duluc et Vuilmet répondent que dans la société future que rêvent les socialistes, il y aura aussi des divertissements et peut-être davantage que dans celle actuelle.

Après un échange d'observations, l'article est modifié en ce sens que la fédération n'emploiera que des moyens sérieux pour faire de

la propagande.

Un article qui dit que si les trois quarts des groupes adhéreront à une proposition, les autres seront obligés de se soumettre, est également voté.

La séance est ensuite levée à 12 1/4 heures.

1295. Losse nota in inkt, 6 november 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 6 novembre 1876 par la Chambre du Travail

au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures du soir sous la présidence de Mercier. Les corporations représentées étaient: les menuisiers par Paterson, les bijoutiers par Bazin, les marbriers par Bertrand, les cigariers par Cooremans, les passementiers par Gelkens, rue de l'Ecole 25, Chaprix et Debakker, les mécaniciens par Mercier et Pierron, et Trappeniers pour la section mixte.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre d'un étudiant de Gand du nom de Bauwens, qui demande deux exemplaires de pétitions et

promet de recueillir un nombre considérable de signatures.

Il donne également lecture d'une lettre de Agathon Depotter, qui envoie plusieurs numéros de la publication *La Philosophie de l'Avenir*. Celui-ci engage la lecture des ouvrages sociaux de Mr Colyns.

Le trésorier Paterson constate qu'il reste en caisse une somme de 17 fr. Bazin, Paterson et Pierron font connaître que leurs corporations ont voté chacune une somme de 10 fr. pour payer les frais des meetings. Les marbriers et les cigariers déclarent ne pas intervenir dans les frais. Paterson fait connaître que les mécaniciens sont redevables d'une trentaine de francs du chef de leur cotisation. Pierron dit que cette association est dissoute depuis le 1^{er} janvier dernier. La cause de cette dissolution est que cette société est en dette d'environ 4000 fr. envers les autres depuis sa dernière grève.

A la demande de Bazin, Paterson, il est convenu d'engager les associations créancières à faire don aux mécaniciens de ce que ceux-ci leur sont redevables et de prêter le concours moral de la chambre à l'effet de les aider à se reconstituer.

Un concert sera donné le 17 décembre et on invitera tous les comités à y prendre part. Une conférence sera donnée le 10 décembre.

La séance est levée à 9 heures.

1296. Losse nota in inkt, 6 november 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 6 novembre 1876 par les *Solidaires* au local du *Cygne*, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures du soir sous la présidence de Pira. Brismée, Farin, Delporte, Standaert et Ph. Melchior étaient au bureau. Le secrétaire annonce que le 20 novembre un concert sera organisé pour soulager les infortunes, qui pourraient se présenter. Il exprime le désir qu'à l'avenir les veuves, les orphelins et les expulsés soient seuls secourus.

Sont admis comme membres : Frédéric Daudeville, rue de Liverpool, 7; Vanderlinden, tailleur; et Lucas, communard, ce dernier membre de la *Société française*.

Le président donne lecture de l'ordre du jour, ainsi conçu : De la nécessité pour les rationalistes de ne procéder ni civilement, ni religieusement aux pratiques d'aucun culte.

Brismée prend la parole et parle du baptême, de la communion, du mariage religieux. Il dit à ce sujet qu'un membre, nommé Paccard, avait procédé récemment au baptême civil de son enfant. Il signale ce fait comme un mauvais précédent, car si on persévérait dans cette voie on arriverait à imiter la religion catholique sous toutes ses phases. Ils ne doivent connaître que l'inscription de l'enfant aux actes de l'état civil et l'enterrement civil, ainsi que le mariage légal. D'autre part, Brismée est d'avis qu'il est parfois nécessaire de laisser aux membres la latitude de se marier à l'église, etc. Une longue discussion s'élève à ce sujet entre Brismée, Bazin, Vaughan et Steens.

On passe ensuite à la discussion des statuts de la fédération locale. Plusieurs articles soulèvent une vive discussion. Finalement on décide de la continuer le lundi suivant à 9 heures du soir.

La séance est levée à 11 1/4 heures.

1297. Uittreksel uit een particulier verslag, 7 november 1876.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 282.298.

La conduite de Jourde ne laisse rien à désirer; il ne voit d'autre réfugié que Faillet. Il se plaint beaucoup de Rochefort, qu'il représente comme un homme sans énergie et sans courage. Rochefort a d'ailleurs beaucoup baissé dans l'estime des communards.

1298. Losse nota in inkt, 8 november 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 8 novembre 1876 par la section internationale au local du Cygne, Grand'Place.

Les membres suivants étaient présents : Brismée, Standaert, Paterson, Pira, Malcorps, Limbourg, Mayeu, Steens, C. Depaepe, L. Bertrand, Cadout, D. Voglet, Trappeniers, Cellier et Bazin.

Depaepe rend compte de sa mission au congrès international. Les pays représentés étaient : l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, la France, la Belgique et la Hollande. Ce dernier pays était représenté par Depaepe. Plusieurs lettres de félicitations ont été adressées au congrès, notamment de la Russie, de la Grèce, du Mexique et de l'Amérique. Il a été nommé président du congrès, mais a remis ces fonctions le second jour à un Alsacien.

D'après des communications faites, il existerait encore 112 sections en Espagne, qui se réunissent en secret. Les Italiens qui tiennent également leurs réunions en secret et paraissent être organisés d'une façon solide. Les délégués de ce pays ont déclaré que l'Internationale y fait tout ce qu'elle peut pour arriver à la révolution violente et veulent transformer la société à coups de fusils.

Les délégués de ces deux pays ont déclaré avec les autres qu'ils n'entendent pas que les différents pays doivent seconder celui où une révolution éclaterait, mais tâcher d'empêcher que les pays avoisinants ne cherchent à l'étouffer. Il a été décidé qu'un congrès socialiste aura lieu en Belgique en 1877, où il sera question d'établir la solidarité entre les diverses fractions socialistes. Les internationaux sont d'accord pour tendre une main fraternelle aux socialistes de toute

nuance, du moment où ils se déclarent révolutionnaires contre la

société actuelle, régie par le clergé et la bourgeoisie.

Il termine en disant qu'au banquet il a dû se fâcher parce que les Italiens considèrent les sociétés de résistance comme antirévolutionnaires. Ces paroles ayant été approuvées par Payndi et Bronne, représentant la fédération du Jura, il a protesté au nom des Belges et dans sa surexcitation il a brisé une bouteille de vin. La discussion a ensuite cessé.

La France était représentée indirectement par des délégués habitant la Suisse.

Brismée répond au sujet des Italiens, qui n'entendent que de donner des coups de fusil, il les ferait emprisonner tous, s'il faisait partie du gouvernement de ce pays.

On se sépare à 10 1/2 heures.

Albert Ryksen a été admis aux Solidaires à la dernière séance.

1299. Losse nota in inkt, 13 november 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 13 novembre 1876 par les *Solidaires* au local du *Cygne*, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 10 1/2 heures du soir sous la présidence de Brismée. Bertrand donne lecture du règlement fédéral local. L'article où il est dit de combattre toutes les croyances religieuses, tout dogme religieux etc. pour en arriver à donner au peuple l'égalité politique et la justice sociale, donne lieu à une longue discussion entre Vaughan, Standaert, Depaepe et Brismée. Un nommé Pirotte, ancien curé d'un village wallon, parle longuement sur cette question.

Il est décidé ensuite que la fédération n'admettra dans son sein que les groupes composés de vingt membres au moins et doivent être acceptés par la fédération locale avant de l'être par la fédération belge, dont ils sont autorisés à admettre les statuts, et qu'en outre la fédération locale ne comprendra que l'agglomération bruxelloise. En dehors des communes limitrophes les groupes de plus de cinq membres seront admis.

Sur la proposition de Bazin et Steens il est également décidé que chaque groupe pourra envoyer cinq membres comme délégués aux réunions de la fédération.

La séance est levée à 11 1/2 heures.

1300. De hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 14 november 1876.

ARAB., 1 AM., 306.

J'ai l'honneur de vous informer qu'hier matin les ouvriers du puits n° 4 du Levant-du-Flénu se sont mis en grève en réclamant une augmentation de salaire.

Or, de tous les ouvriers du Couchant-de-Mons, ce sont précisément ceux dont le salaire est actuellement le plus élevé.

Ainsi à cette fosse, les ouvriers à veine ne reculent pas, comme dans la plupart des autres puits, c'est-à-dire qu'ils travaillent pendant les six jours de la semaine et leur salaire moyen par jour est de 4,65 fr. dans la veine Bonnet et de 5,03 fr. dans la veine Fougnellerine.

L'annonce de la remise en activité du puits n° 14 du Levant-du-Flénu paraît être le motif de la grève. Les ouvriers y voyent un besoin urgent de charbon et se croyent dès lors fondés à réclamer une augmentation.

Ce matin la grève a pris de l'extension : 207 ouvriers du puits n° 17 du même charbonnage se sont mis en grève; 56 ouvriers seulement travaillent à ce puits dans la couche Grande-Veine à l'aune. Ces derniers, ainsi que tous ceux du puits n° 15, ont prévenu qu'ils ne descendraient plus demain.

De plus 153 ouvriers à veine du puits n° 28 de Belle-et-Bonne ont fait ce matin la même déclaration.

Voici, Monsieur l'Ingénieur en chef, les salaires moyens des ouvriers à veine des puits n° 15 et n° 17. Ils sont au-dessus de la moyenne de presque tous les autres charbonnages.

Puits n° 15 : Veine à l'aune : 4,42 fr. 5 jours par semaine Carlier : 4,93 fr. 5 jours par semaine Puits n° 17 : Petite veine à l'aune : 4,58 fr. 5 1/2 jours par semaine Grande Hauberde : 4,42 fr. 5 1/2 jours par semaine

Grande Hauberde : 4,42 fr. 5 1/2 jours par semaine Petite Bechée : 5,02 fr. 5 1/2 jours par semaine

1301. De hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 16 november 1876.

ARAB., 1 AM., 306.

Au Levant-du-Flénu la grève est totalement terminée.

Le puits n° 28 de Belle-et-Bonne chôme toujours. Les ouvriers à veine y sont descendus, mais ils ont été forcés de remonter, les scloneurs ayant refusé de descendre.

1302. Uittreksel uit een particulier verslag, 19 november 1876. ARAB., Vreemdelingenpolitie, 270.427.

Un nommé Bazin, Français d'origine, assiste depuis quelque temps aux séances de l'Internationale.

Cet étranger exerce la profession de bijoutier et gagne beaucoup d'argent.

1303. Verschueren, verklikker, aan de hoofdpolitiecommissaris te Brussel, 26 november 1876.

StB., Mt., 11.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que pendant la réunion des réfugiés, qui a eu lieu hier soir à l'estaminet de La Bourse, le communard Taillade père, trésorier de la société, a placardé sur les murs de l'estaminet du susdit établissement deux lettres de faire part, dont ci-jointe une (1).

1304. Losse nota in inkt, 27 november 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 27 novembre 1876 par la Chambre du Travail au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 7 1/2 heures du soir sous la présidence de Verhaelebeek. Furent présents: pour les marbriers: Bertrand et Dandois; menuisiers: Pira et Paterson; bijoutiers: Bazin et Verhalebeek; cigariers: Cooremans; ébénistes: Ryksen et Peeterzen; section mixte: Malcorps, Nevelstin, Trappeniers, Verbruggen, Roggen et Arcq.

Il est décidé que la pétition concernant le travail des enfants sera envoyée à la chambre des représentants après la conférence du 10 décembre.

Bertrand donne lecture d'un article du journal intitulé Le Bulletin jurassien, lequel dit que les Belges sont loin d'être d'accord sur la question du travail des enfants, que les Flamands et les Wallons ne se comprennent nullement. Bazin proteste contre cette appréciation du Bulletin jurassien. Il est décidé qu'un démenti sera inséré au journal Le Mirabeau.

⁽¹⁾ Een doodsbrief van mevrouw Henri Dupont.

On passe ensuite à l'ordre du jour ainsi conçu: "De la marche à suivre dans le mouvement de la question du travail pour arriver à une action d'ensemble; 2° Organisation d'une union ouvrière belge". Le président prend la parole et dit que la Générale ouvrière s'est également occupée de cette question et qu'elle a trouvé qu'elle n'était pas assez étendue; qu'il aurait fallu en outre pétitionner en vue de réglementer le travail dans les couvents, puisque c'est dans ce genre d'établissements que se fait la plus grande concurrence à l'ouvrier dans un grand nombre d'industries.

Bazin répond que la Chambre du Travail, d'accord avec les organisations ouvrières du pays, a compris que le mouvement doit se faire pacifiquement et que la question du travail des couvents sera vidée à son temps et à son heure. On doit profiter des bévues que l'Internationale a commises, elle qui a répandu la lumière dans le monde. Bertrand dit que mêler les couvents à la question du travail des enfants, ce serait procurer une arme aux représentants catholiques. Pira répond que le plus grand nombre des ouvriers s'occupent de socialisme et sont internationalistes.

Paterson et Pira disent que le seul reproche qu'on puise adresser à l'Internationale, c'est d'avoir voulu trop faire à la fois. Elle a voulu organiser le monde entier avant d'être arrivée à quelque chose de sérieux dans un seul endroit et la Chambre du Travail agit de la même façon. C'est ainsi qu'elle laisse des sociétés se dissoudre à Bruxelles, tandis qu'elle s'amuse à organiser une fédération dans tout le pays. Bazin n'en veut nullement à l'Internationale, qui n'a plus aucune force et qui a fait ouvrir les yeux au peuple.

Cooremans et Bertrand disent que le mouvement de Gand et de Verviers n'est pas internationaliste et que les quelques meneurs disparaissent successivement de la scène. Il est décidé qu'on fera le dénombrement des signatures recueillies sur les différentes pétitions.

Bertrand, Cooremans et Mayeu sont désignés pour assister à la réunion du 10 décembre.

Après quelques observations sur l'organisation d'une union ouvrière belge, on lève la séance à 10 1/4 heures.

1305. Losse nota in inkt, 27 november 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 27 novembre 1876 par l'Association des Solidaires au local du Cygne, Grand'Place.

A cette réunion il était question du projet de règlement fédéral. Vaughan, Bazin, Brismée, Pira et Depaepe ont parlé successivement sur cette question. Il est décidé que le règlement définitif sera adopté dans la réunion générale de toutes les sociétés réunies.

Depaepe fait connaître qu'il a reçu d'un nommé Tchernicheewsky, socialiste russe, une caisse contenant une cinquantaine de volumes, laquelle il a refusée, parce qu'il y avait 23 fr. de port à payer et que ces volumes auraient dû être vendus à 3,50 fr. Il a également reçu de la Suisse un certain nombre de brochures intitulés *La Commune*. Il recevra sous peu un certain nombre d'exemplaires du compte rendu du congrès internationaliste, tenu à Berne.

1306. Losse nota in inkt, 28 november 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 28 novembre 1876 par les Cosmopolitains au local de La Renommée, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 heures du soir sous la présidence de Spehl. Quatre candidats ont été admis à la société, parmi lesquels figurent les nommés Vanderlinden, rue aux Choux, 35, et Stenière, rue de la Prévoyance.

Le secrétaire Dumont donne lecture du projet des statuts pour la fédération locale à établir entre les sociétés rationalistes. Une longue discussion s'élève entre les nommés Poffé, Rode, Verbruggen et Rousseau, Dumont, Spehl à l'effet de savoir si ce projet serait imprimé et distribué au membres ou bien si l'on acheterait un certain nombre d'exemplaires du journal Le Mirabeau, qui a reproduit ces statuts.

La réunion décide que ces statuts seront imprimés et envoyés aux membres.

On passe à la discussion de l'article concernant la proposition du congrès fédéral de faire payer annuellement une somme de 10 centimes pour le denier du rationalisme, destiné aux luttes contre les attaques que pourrait faire le clergé aux membres de la fédération. La réunion émet un avis favorable sur cette question.

Une discussion s'engage au sujet de l'enterrement d'un nommé Isabelle, décédé à l'hôpital St-Jean. Rousseau dit que cet enterrement n'a pas été fait avec décence, en ce sens que le cercueil était composé de quelques planches grossières clouées ensemble.

Dumont fait remarquer que les statuts de la fédération locale contiennent un article, qui dit que lorsqu'il s'agira d'enterrer un libre penseur n'appartenant à aucun groupe, la fédération supportera les frais d'enterrement.

Meert donne lecture de la démission du nommé Dezumont. Plusieurs membres font observer que cette démission est offerte parce qu'il ne désire pas faire son testament. Meert et Milot font connaître que plusieurs groupes ont pris l'initiative de verser à la caisse du rationalisme le produit du jeu de cartes, etc.

Une discussion s'engage au sujet d'un nommé Wouters, rue des Denrées, 13, qui a été transporté à l'hôpital St-Pierre à la suite d'une chute d'un échafaudage et qui s'est fait inscrire comme appartenant à la religion catholique.

C'est à cette condition que le propriétaire de la maison où il travaillait, avait promis d'assister sa famille pendant sa maladie. Rousseau approuve sa conduite, tandis que Bartholomey est d'un avis contraire. Bartholomey dit qu'il a reçu une lettre du directeur de l'hôpital par laquelle il l'informe que Wouters a été confessé et qu'il a été administré.

Il est décidé qu'on statuera à une prochaine réunion sur la radiation des membres qui n'ont pas encore fourni leur testament.

La séance est levée à 11 1/4 heures.

1307. Nota van Verschueren, verklikker, 30 november 1876. StB., Mt., 5.

Hier vers 9 heures du soir, me trouvant à l'estaminet enseigné A la Renommée, Grand'Place, des Français réfugiés et des internationalistes sont entrés dans cet établissement et y sont montés à l'étage, où ils ont tenu une séance. Dans le nombre, j'ai remarqué ceux dont les noms suivent : Perret, Neveux, Leseure, Colliaux, Grenier, Rode, Bazin et Sassin (Français réfugiés), puis Dumont, Verrycken, Pira et Verbruggen (internationalistes).

1308. Uittreksel uit een particulier verslag, 2 december 1876. ARAB., Vreemdelingenpolitie, 229,265.

A son arrivée à Bruxelles Lissagaray se cachait, craignant d'être expulsé; mais voyant qu'on ne s'occupait pas de lui, il se montra en public. Au bout de quelques jours il se rendit à Anvers et y prit domicile, afin d'être plus à même de suivre l'impression de son Histoire de la Commune et d'en corriger les épreuves. Il est peu probable que Lissagaray ait donné son nom dans la maison où il loge, mais on peut le voir tous les jours Au Café français et Au Café suisse, place Verte à Anvers. Il se rend à Bruxelles tous les dimanches et il est facile de le rencontrer alors chez son éditeur.

1309. Losse nota in inkt, 4 december 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 4 décembre 1876 par la Chambre du Travail, Au Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures du soir sous la présidence de Peetersen.

Le secrétaire donne lecture de différentes lettres, qu'il a reçues de Gand, d'Anvers, du Centre (Hainaut), de Verviers, etc., annonçant que les délégués des diverses localités se rendront à Bruxelles le 10 décembre, afin d'y prendre part à la conférence.

Bazin dit qu'il s'est rendu avec Bertrand auprès de monsieur Demeure, représentant, afin de lui demander quel est le meilleur mode d'envoyer les pétitions à la chambre. Ils disent qu'ils ont été reçus très amicalement et qu'ils ont eu une longue conférence avec ce représentant. Celui-ci a répondu que les pétitions ne devraient pas être envoyés en bloc. Il a ajouté qu'il ne croyait pas que la pétition serait adoptée et qu'il n'y aura que quelques représentants qui appuieront. Il a causé du mouvement ouvrier en général et a affirmé que les représentants ne sont pas ceux du peuple et qu'ils ne s'occuperont de l'amélioration du sort de la classe ouvrière que lorsque celle-ci reconnaîtra ses gouvernants en s'adressant à eux, lorsqu'elle voudra obtenir quelque chose.

Nevelstin donne lecture du rapport sur le travail des enfants. Bertrand donne également lecture d'un rapport sur le même sujet. La réunion décide de faire un seul travail sur ces deux documents.

Bazin fait connaître que le vendredi, 8 décembre, il donnera lecture d'un rapport sur la question de l'organisation d'une union ouvrière belge. Il dit que ce projet est fait en vue d'arriver à une action d'ensemble entre la classe ouvrière, lorsqu'il s'agira de revendiquer dans le pays entier un des droits méconnus au peuple. Des membres sont désignés pour aller recevoir aux différentes stations les délégués, qui doivent arriver le 10 décembre, et pour rester en permanence au local du Cygne à l'effet de procéder à la vérification des mandats.

Paterson promet de se rendre aux réunions des ébénistes et des cigariers pour donner des renseignements exacts de la situation financière de la chambre.

La séance est levée à 9 heures.

1310. Losse nota in inkt, 4 december 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 4 décembre 1876 par l'association des Solidaires.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures du soir sous la présidence de Delporte. Brismée donne lecture du projet de règlement de la fédération rationaliste. Il dit également que la Chambre du Travail a demandé un délégué pour assister à la réunion générale du 10 décembre, relativement au travail des enfants. Depaepe, Bertrand, Bazin et Brismée sont d'avis d'envoyer une délégation. Depaepe émet le vœu que des ouvriers y représentent les sociétés et notamment des membres, dont les actes au passé ne puissent soulever quelque crainte à l'assemblée, tels que des internationalistes, qui faisaient autrefois une propagande active et dont les intentions sont mal interprétées. Steens, Standaert et Brismée protestent contre les paroles de Depaepe.

Standaert prétend qu'il n'y a pas lieu d'envoyer un délégué, la Société des Solidaires poursuivant uniquement un but philosophique. Paterson est d'avis qu'il est impossible de réunir l'élément des sociétés de résistance avec celui des sociétés de secours mutuels, parce que ces derniers ont dans leur sein des patrons comme président d'honneur, lesquels combattent le mouvement ouvrier et que dès lors les ouvriers marchant avec les patrons dans une association, il est im-

possible de les combattre dans une autre société.

Depaepe ne voit pas l'impossibilité de créer une union ouvrière. D'après lui, il est évident que comme fédération, toutes les diverses sociétés auxquelles il a été fait appel ne voudront pas adhérer, mais on peut être persuadé que, lorsqu'il s'agira d'un mouvement général d'une amélioration qui peut avantager le peuple entier, la plupart des ouvriers, n'importe à quel groupe ils puissent appartenir, s'y rallieront. Il cite, par exemple, le suffrage universel. Il en conclut que l'union de la classe ouvrière est possible dans certaines circonstances. Paterson, Steens et Bazin combattent cette union. Mercier, Tits, Frix et Brasseur sont désignés comme délégués.

Paterson tend à prouver que les sociétés de résistance sont les modèles d'associations, attendu qu'elles procurent, les cas échéant, à l'ouvrier le moyen de subvenir à l'existence de sa famille.

La séance est ensuite levée à 11 1/2 heures.

1311. Uittreksel uit een particulier verslag, 4 december 1876.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 229.265.

Lissagaray a quitté Anvers hier dimanche au matin et a passé

la journée à Bruxelles; ce matin il est parti pour Londres afin d'y aller régler ses affaires et de venir ensuite s'installer définitivement à Bruxelles. Il dit que n'ayant pas été inquiété pendant son séjour en Belgique, il peut sans crainte y élire domicile.

Les réfugiés se sont généralement étonnés que Lissagaray n'ait

pas été empêché de séjourner en Belgique.

Lissagaray n'a pas fait partie du personnel agissant de la Commune. Sa personne est peu sympathique à cause de son extrême outrecuidance et de ses manières qui n'ont rien de démocratiques.

1312. Losse nota in inkt, 8 december 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 8 décembre 1876 par la *Chambre du Travail* au local du *Cygne*, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 heures du soir sous la présidence de Mayeu. Bertrand donne lecture des différentes lettres émanant de groupes démocratiques du pays, qui annoncent qu'ils enverront des délégués à la conférence du 10 décembre.

Egide Spilleux, rédacteur de L'Indépendant, et un rédacteur du journal La Révolution de Paris ont manifesté le désir d'assister à cette réunion. L'assemblée décide que des cartes seront distribuées aux rédacteurs d'autres journaux démocratiques et que l'accès de la salle sera interdite aux autres.

Bertrand fait connaître que le journal L'Indépendant avait inséré un article au sujet de la Chambre du Travail et qu'il s'est vu forcé d'écrire une rectification pour bien caractériser les aspirations de la dite chambre. Sur l'observation de Paterson, Bertrand reconnaît qu'il n'aurait pas dû écrire au nom de la chambre sans l'assentiment de celle-ci, mais il fallait répondre immédiatement.

Bertrand donne lecture d'une lettre de M. Demeure, qui approuve la manière dont les pétitions ont été adressées à la chambre. Bazin ajoute que M. Demeure lui a dit qu'il fallait de la persévérance à l'envoi des listes de pétitions et que ce n'est qu'à force d'instances que le peuple obtiendra ce qu'il demande.

Bazin donne lecture de son rapport sur l'organisation d'une union ouvrière belge. Il conclut à ce que l'union réunisse l'élément ouvrier dans son ensemble en vue de traiter purement et simplement les questions économiques. Quant à la politique, ce seront des ouvriers appartenant à la même fédération, mais constituant un autre groupe, qui s'en occuperont spécialement et l'union générale des ouvriers prêtera son concours lorsqu'il s'agira d'une action d'ensemble pour

obtenir une revendication quelconque, soit le suffrage universel, soit l'abolition du travail des femmes, celui des couvents, etc.

Ce rapport donne lieu à de longues discussions. Bertrand, Pira et Paterson prétendent que les questions économiques ne peuvent être séparées des questions politiques, qu'elles doivent marcher ensemble et être discutées dans les groupes, qui sont constitués pour le progrès. Cooremans et Verbruggen appuient les idées émises par Bazin. Paterson, Pira et Bertrand prétendent que si la classe ouvrière ne s'occupe pas de politique en même temps que d'économie, elle ne sera pas préparée pour réclamer ses droits politiques. Bazin répond qu'en Angleterre et en Suisse on obtient de bons résultats en s'occupant d'économie sociale seulement. La chambre émet le vœu que l'union ouvrière prête son concours aux mouvements politiques, qui pourront se produire en faveur des travailleurs.

La séance est levée à 12 1/4 heures.

1313. Losse nota in inkt, 10 december 1876.

StB., Mt., 5.

Conférence tenue le 10 décembre 1876 par les Sociétés démocratiques de Gand, d'Anvers et de Bruxelles au local du Cygne, Grand' Place.

Les délégués se sont réunis à 1 1/2 heures de relevée sous la présidence de Vanbever de Gand.

Un nommé Anceel remplit les fonctions de traducteur, Bertrand celles de secrétaire; Verboven de Gand et Burléon de Jolimont se trouvaient au bureau.

Le président ouvre la séance en faisant connaître l'ordre du jour, savoir : "De la marche à suivre dans le mouvement, soulevé par la question du travail des enfants; 2° Organisation d'une union ouvrière belge."

Il dit que les motifs de cette réunion sont la question du travail des enfants, que la masse ouvrière, comprenant qu'il était plus que temps de sortir de l'apathie dans laquelle elle était plongée, avait médité un plan qui pourrait réunir les forces ouvrières pour arriver à une action d'ensemble pour la revendication de ses droits, méconnus jusqu'à présent.

Bertrand lit son rapport sur la question du travail des enfants. Vanbever et Anceel parlent longuement sur le mauvais effet que produit le travail prématuré, sur le salaire du père de famille et sur le développement physique et intellectuel de l'enfant. L'instruction est le seul moyen de faire un honnête ouvrier et un bon citoyen. Coenen et Prins d'Anvers parlent dans le même sens.

Parlant du pétitionnement à la chambre des représentants, Bertrand propose de faire une protestation générale dans le cas où il serait rejeté.

Coenen propose de s'adresser également aux conseils communaux, en vue de les engager à soutenir cette cause du peuple. Il dit que cela se pratique à Anvers avec espoir de succès.

Maingraie, délégué de la Chambre du Travail, lit également un rapport sur la question.

Plusieurs orateurs prirent la parole, notamment Vanbever, Anceel, Verboven de Gand, Prins et Coenen d'Anvers et Verbruggen et Dewit de Bruxelles. La plupart parlent de l'Internationale, qui a subi un échec après la Commune de Paris, et manifestent le désir de voir se reconstituer une union ouvrière belge, basée sur les principes de l'Internationale, à seule fin d'organiser une force ouvrière en état de lutter économiquement et politiquement. Ils donnent comme exemple le mouvement allemand, qu'ils considèrent comme le plus pratique pour le parti démocratique, afin d'arriver à son émancipation et à conquérir ses droits de citoyen. Le socialisme démocratique est prôné par tous comme étant la base de l'organisation future.

Un nommé David Zée, délégué de Liége, ayant fait autrefois de la propagande à Bruxelles, fit, comme Allemand, l'éloge des socialistes démocrates de l'Allemagne, qui actuellement sont arrivés à avoir déjà un certain nombre de députés au parlement et qui, dit-il, aboutiront aux prochaines élections à en avoir une quarantaine.

Pour terminer, les délégués sont d'accord que la politique doit être jointe à la question économique.

Les délégués sont d'accord de créer une union générale ouvrière en Belgique et qu'elle sera constituée sur les mêmes bases que l'union générale des socialistes démocratiques allemands. Les sociétés gantoises sont chargées d'élaborer un projet de programme à suivre par cette fédération.

On décide de tenir une réunion nouvelle au mois de mars à Gand en vue de constituer définitivement l'union ouvrière adoptée en principe dans la présente réunion.

Le secrétaire fait connaître qu'il y a 62 sociétés, représentées par cent quarante quatre délégués.

La séance est levée à 7 heures du soir.

N.B. 27 sociétés de Gand étaient représentées, dont un certain nombre font partie de l'Internationale.

Chaque fois qu'un orateur faisait l'éloge de l'Internationale, son discours était suivi de longs applaudissements.

1314. Uittreksel uit een particulier verslag, 10 december 1876.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 270.427.

D'après Verreycken, la Chambre de Travail veut étouffer l'Internationale et ce mouvement serait dirigé par deux Français, les nommés Bazin, ouvrier bijoutier, et Sellier, ancien gérant de L'Economie sociale. Ces deux individus pousseraient le secrétaire de la Chambre de Travail, nommé Bertrand, jeune homme peu instruit.

1315. Losse nota in inkt, 11 december 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 11 décembre 1876 par la section *Internationale* au local du *Cygne*, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 heures du soir sous la présidence de Brismée. Une vingtaine de membres furent présents. Daelemans, Tits, Milder, Vanderlinden et Duflou sont admis comme membres. Paterson rend compte de la séance précédente.

Depaepe y a été désigné comme délégué du congrès universel,

qui s'est tenu à Berne.

Brismée et Standaert accusent le nommé Verrycken de négligence dans la collecte qu'il a été chargé de faire pour les frais de voyage de ce délégué. Standaert invite les personnes présentes à payer leurs cotisations, plusieurs étant en retard depuis deux ans. Personne ne se présentant, il est décidé que ceux qui ne répondraient pas à l'invitation, qui leur sera envoyée par écrit, seront rayés de la société.

Brismée prend la parole et fait connaître qu'à cause de l'indifférence de la plupart des membres, la section ne s'était plus réunie depuis un certain temps. Il dit qu'à l'occasion de la pétition sur le travail des enfants, il est du devoir de tous de seconder ce mouvement, qu'il y a d'autres questions qui s'y rattachent, telles que l'instruction qui devra être donnée à ces enfants en remplacement de ce travail et qui donnera naturellement lieu à la création de nouvelles écoles; ensuite l'augmentation du salaire des pères de famille pour suppléer à la suppression du salaire des enfants, etc. Il n'a toutefois voulu qu'indiquer ces questions, qui devront être discutées ultérieurement. Il donne connaissance d'une lettre du nommé Gaudy de Fayt-lez-Seneffe, qui demande des orateurs pour un meeting, qui s'y tiendra le 24 décembre 1876.

L'admission de Cooremans, membre de la Chambre du Travail,

présenté par Paterson a eu lieu séance tenante.

L'assemblée décide de tenir une séance le 2° lundi de chaque mois.

A la demande de Standaert, Eugène Steens rend compte de ce qui s'est passé à la séance du 10 décembre. Il dit que plusieurs membres avaient exprimé la crainte que cette réunion aurait pour but la destruction de l'*Internationale*, mais que tout s'était passé à l'avantage de celle-ci et que ceux qui y ont pris la parole n'ont pas voulu jouer le rôle d'hypocrite. Ils ont suivi le chemin tracé par le journal L'Indépendant. Il dit qu'on s'est aperçu que le conseil régional à Anvers néglige complètement ses devoirs. D'après lui, il conviendrait de transférer ce conseil à Bruxelles.

Il est d'avis qu'on doit agir envers les membres de la chambre, qui ont proposé de former une fédération belge, alors qu'il en existe une, de la même manière qu'on l'a fait envers Kats, qui fut exclu de l'Internationale pour avoir voulu poser le même acte.

Pira dit que le cas n'est pas identique et qu'il n'existe actuellement qu'un groupe de propagande et que la chambre ne voulant pas rester inactive, ne peut avoir commis de faute en voulant constituer quelque chose de plus grand en vue de faire de la propagande.

Steens répond que la conférence avait été organisée par quelques jongleurs, qui veulent jeter l'ouvrier dans une fausse route, qui devrait les mener à la chambre des représentants ou au conseil communal ou rendre populaire des farceurs tels que Mr Demeure, qui est encore un de ces faux partisans de la classe ouvrière.

Brismée est de l'avis de Steens. Il explique comment l'Internationale a perdu les corporations à Bruxelles. C'est après avoir obtenu une augmentation de salaire qu'ils ont déserté le mouvement et qu'ils ont abandonné ceux qui avaient fait les plus grands sacrifices. Il a aussi aidé à constituer la Chambre du Travail, mais il a été entendu qu'elle se constituait en dehors de l'Internationale et qu'elle ne se servirait pas de ses sections et fédérations pour constituer une fédération nouvelle, que l'on veut intituler Union ouvrière belge.

Une longue discussion continue sur cette question entre Bertrand, Steens, Standaert et Depaepe.

La séance fut ensuite levée à 12 1/4 heures.

1316. Uittreksel uit een particulier verslag, 14 december 1876.

ARAB., Vreemdelingenpolitie. 253.625.

Le sieur Chassin s'est présenté comme correspondant du journal démocratique français *La Tribune*, à la réunion des associations ouvrières, qui a eu lieu dimanche dernier, 10 courant, *Au Cygne*, Grand'Place.

1317. Losse nota in inkt, 18 december 1876.

StB., Mt., 5.

Réunion tenue le 18 décembre 1876 par la Chambre du Travail au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 7 1/2 heures sous la présidence de Pira.

Bertrand donne lecture d'une lettre du nommé Vanbever de Gand, qui demande le compte rendu de la séance du 10 décembre. Sur la proposition de Bazin, il est décidé qu'un tirage séparé sera fait du journal *Le Mirabeau*, contenant ce compte rendu.

Bazin rappelle qu'un meeting sera donné par les bijoutiers et engage Bertrand et Paterson d'y assister. Ce dernier craint qu'il ne sera pas bien reçu, d'abord parce qu'il appartient à l'Internationale et ensuite parce qu'il a eu autrefois de graves discussions avec les bijoutiers et notamment avec Cammaert, Leroy, Narcisse, etc. Il finit enfin par accepter.

La séance est ensuite levée.

1318. Losse nota in inkt, 18 december 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 18 décembre 1876 par l'Internationale au local du Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 1/2 heures du soir sous la présidence de Depaepe. 25 membres étaient présents. Trois nouveaux membres sont admis, savoir : Goedschalck François, Vandenbranden Henri et J. Cools.

Une discussion s'élève entre Brismée, Standaert, Depaepe, Steens et Bertrand sur la rédaction du procès-verbal, qui est trop long et contient des allusions à des faits personnels. Paterson finit par déchirer ce procès-verbal et promet d'en faire un autre.

Brismée dit que le passage où il est question de mouchard est très dangereux. Il propose de nommer un comité de confiance, composé de trois membres de la section, chargé de la découverte du misérable, qui trahit ses frères en fournissant des rapports à Mr Berden.

Depaepe dit que des soupçons planent depuis longtemps sur une personne du groupe, lequel assistait régulièrement aux grandes réunions, mais il n'est pas le seul, car des rapports ont été fournis à Mr Berden concernant des réunions, auxquelles il n'assistait pas.

Paterson donne lecture d'une lettre en réponse à celle par laquelle il demandait des renseignements sur le groupe de mineurs de Fayt, qui se proposent de donner un meeting le 24 décembre. Steens et Standaert sont désignés pour prendre la parole à ce meeting. Il est décidé qu'une réunion aura lieu le 25 afin de nommer les membres du comité de confiance.

La séance est ensuite levée.

1319. Losse nota in inkt, 25 december 1876.

StB., Mt., 5.

Meeting tenu le 25 décembre 1876 par les ouvriers bijoutiers au local du Cygne, Grand'Place.

Ce meeting, qui avait pour but le travail des enfants commença vers 7 1/2 h. du soir et était présidé par Verhalebeek. Environ 150 personnes y assistaient. On y remarquait des membres des divers groupes affiliés à la *Chambre du Travail*. Le secrétaire donne lecture d'un long rapport sur la question.

Bertrand, Bellemans, Swales et Depaepe parlent dans ce meeting. Ce dernier traita la question au point de vue hygiénique et prouve la grande mortalité des jeunes enfants à cause du travail prématuré et l'obstacle qu'il met au développement physique et intellectuel. Il appuie fortement le petitionnement et dit qu'une loi sur cette matière doit forcément amener l'instruction obligatoire et d'autres réformes sociales.

Verhalebeek [dit] que la pétition aurait dû également indiquer l'urgence d'abolir le travail dans les couvents, qui font une concurrence redoutable à plusieurs industries, en ce sens que les produits peuvent être livrés à meilleur compte que par d'autres établissements, parce que le travail se fait par des enfants qui gagnent un salaire dérisoire.

Depaepe prend de nouveau la parole et parle des écoles dentellières, où sont employés des enfants dès l'âge de 6 ans. Il cite un de ces établissements à Molenbeek et donne lecture d'un article du journal De Zweep, dans lequel il est dit que ces enfants gagnent environ 16 centimes par jour et les plus avancés à peu près le double. Il conclut que ces établissements, qui sont cause de la disparition de certaines industries, doivent cesser d'exister, qu'ils maintiennent le peuple dans l'ignorance et tuent et empoisonnent la jeunesse. Il termine en disant que tous les corps de métier doivent persévérer dans le mouvement actuel de la Chambre du Travail.

Le président en remerciant l'assemblée de son concours, exprime son mécontentement au sujet du petit nombre de bijoutiers, qui assistent au meeting. Il invite les assistants à apposer leur signature sur les listes de pétitionnement, qui leur sont présentées à la porte.

La séance est levée à 9 heures.

1320. Losse nota in inkt, 26 december 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 26 décembre 1876 par les Cosmopolitains au local de La Renommée, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 9 heures sous la présidence de Vanderlinden. Une trentaine de membres furent présents. Quelques nouveaux membres furent admis. On passe à la discussion du projet des statuts de la Fédération bruxelloise des Sociétés rationalistes.

Prennent tout à tour la parole dans cette discussion : Dumont, Verbruggen, Poffé, Paterson, Claes, Meert, Spehl, Rousseau, Rodé et Melotte.

L'art. 2, où il est dit que la fédération a pour but de réunir en un faisceau ceux qui luttent contres les effets abrutissants des diverses religions et de la philosophie métaphysique, est annulé.

Celui où il est dit que le but essentiel de la fédération est de réaliser sur la terre l'égalité politique et la justice sociale, est également changé.

L'article 6 fut rédigé en ces termes, savoir : "Une société pour être admise dans la fédération, doit être composée d'au moins 25 membres."

L'article 16 dit que les assemblées générales extraordinaires pourront être convoquées à la demande d'une société.

L'article 17 est rédigé en ces termes : "Les citoyens venant à mourir, qui n'auraient pas plus de six mois de résidence à Bruxelles, pourront être enterrés avec le concours de la fédération."

La question du banquet à organiser à l'occasion de l'anniversaire de la fondation du groupe, est laissée à l'ordre du jour.

Meert donne lecture d'une lettre de Van Petegem, lequel transmet copie d'une lettre du directeur de l'hôpital St-Pierre au sujet du nommé Bartholomey (1), qui étant en traitement à cet établissement, avait déclaré au directeur qu'il voulait mourir en catholique.

Il lit ensuite une lettre de Vuilmet, secrétaire des Libres Penseurs d'Ixelles, qui proteste contre les agissements de Paterson au congrès rationaliste, où celui-ci avait demandé l'exclusion de Smets-Massart.

La séance est ensuite levée à minuit.

⁽¹⁾ Lees Wouters: Zie nr. 1306.

1321. Losse nota in inkt, 26 december 1876.

StB., Mt., 5.

Séance tenue le 26 décembre 1876 par la Section internationale, Au Cygne, Grand'Place.

La séance s'ouvre à 10 1/2 heures du soir sous la présidence de Brismée. Une quinzaine de membres furent présents. Brismée prend la parole et fait observer que dans la précédente réunion il avait été question de constituer un comité secret composé de trois membres, qui inspirent le plus de confiance, à l'effet de découvrir celui ou ceux qui vendent à la police ce qui se passe dans les réunions.

Depaepe répond qu'il est satisfait du résultat de la discussion soulevée à ce sujet en ce sens que ceux sur lesquels planent des soupçons particulièrement, semblent se retirer tranquillement de la société. Il propose de réserver la question.

Steens dit qu'il est difficile de découvrir les coupables et qu'il est impossible de l'affirmer et de les dénoncer, et si l'on découvre le scélérat on n'a pas le droit de le dire sans s'exposer à encourir une condamnation.

D'après Brismée les procès-verbaux de la *Chambre du Travail* seraient également fournis à la police, et il est urgent, dit-il, de faire en sorte que ces mouchards puissent fournir le moins de rapports possible. Steens dit que lorsqu'on est réuni à 4, il y a deux mouchards. Paterson demande à nommer le comité séance tenante.

Brismée dit qu'il y a des individus qui sous l'apparence de s'être affranchis, travaillent chez eux le jour, et écrivent le soir les rapports sur les réunions. Ils semblent ainsi gagner leurs moyens d'existence par le travail et ce sont les dénonciations qui les tiennent debout. Il dit qu'il y a un fonds secret de 80.000 fr. à la disposition de la police et il n'est pas étonnant qu'on entretienne les misérables avec cette somme. Il propose de tenir une séance extraordinaire le 8 janvier 1877, à laquelle tous les membres seront convoqués. Cette proposition est adoptée.

On passe ensuite à la discussion de la question pour l'organisation d'une union ouvrière belge. Depaepe dit que cette société peut être établie sans nuire aux groupes affiliés de l'Internationale. Ces paroles soulèvent une vive discussion entre Bertrand, Brismée et Steens.

Steens ne comprend pas le projet, alors qu'il existe déjà une fédération de l'*Internationale* et s'étonne de ce que la plupart des provocateurs de ce mouvement appartiennent déjà à l'*Internationale*. Il dit qu'ils ont agi comme des peureux et des niais. Il blâme leur conduite.

Depaepe proteste contre les paroles de Steens et ils auraient commis un acte blâmable, si l'on avait cherché à étouffer le mouvement de la classe ouvrière, qui veut enfin sortir de sa torpeur.

Steens ne comprend pas comment des internationalistes peuvent

cacher leur drapeau et organiser un groupe sous un autre titre.

Bertrand dit que la nécessité de continuer une union ouvrière s'est fait sentir en Belgique, aussi bien que la création d'une *Chambre de Travail* à Bruxelles. Les ouvriers voulant être unis, il n'appartient pas à l'*Internationale* de porter entrave à ce mouvement.

La réunion décide de continuer l'examen de cette question le

8 janvier. On se sépare à 12 1/2 heures.

1322. Uittreksel uit een particulier verslag, 5 januari 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 270.427.

Le Français Bazin, ouvrier bijoutier, recherché à cause de la trop grande part qu'il prend à l'organisation des associations ouvrières, demeure rue de Brabant. Son nom se trouve bien certainement sur les listes du recensement

Il ne croit pas qu'il puisse être inquiété.

1323. Een reeks stakingen van letterzetters te Brussel vanaf 5 januari 1877.

ARAB., CRB., 720.

I. STAKING IN DE DRUKKERIJ PARENT

A. BRIEF VAN PARENT AAN EEN POLITIECOMMISSARIS, 30 JANUARI 1877

Une bande de grévistes de la maison Vromant, dirigée par un membre de l'Association typographique de Bruxelles, le nommé Cavenel (1) de la maison Weissenbruck vient d'envahir le corridor de la maison en proférant des menaces contre mes ouvriers. Je tiens à déclarer que je ferai respecter mon domicile coûte que coûte. Je vous prie donc de prendre des mesures pour que le fait, dont je me plains, ne se renouvelle pas.

B. VERKLARING VAN PARENT, 30 JANUARI 1877

Le 5 janvier courant une trentaine de mes ouvriers faisant partie

⁽¹⁾ Lees: Cavenaille.

d'une société appelée l'Association typographe ont cessé leur travail sous prétexte qu'ils voulaient obtenir une augmentation de salaire. Comme j'avais été informé de la grève qu'ils méditaient, j'avais pris mes précautions et j'ai pu réunir le même jour un autre personnel, qui les remplaça tous. Depuis ce moment des membres de l'association cherchent presque journellement à empêcher du travail le restant de mes ouvriers. C'est ainsi que ce soir vers 5 1/2 heures, une douzaine de ces individus sont passés devant ma demeure en criant et en chantant. Deux d'entre eux (1) sont entrés dans mon corridor en menaçant le nommé Van Campenhout, ainsi que tous les ouvriers compositeurs. Je n'ai pas été témoin de ces faits, mais ils m'ont été rapportés par le sieur Saint, typographe à mon service.

II. STAKING IN DE DRUKKERIJ VROMANT

A. EEN POLITIECOMMISSARIS VAN BRUSSEL AAN DE POCUREUR DES KONINGS, 2 FEBRUARI 1877

J'ai l'honneur de vous informer que la plupart des ouvriers typographes ont cessé ou cesseront de travailler cette semaine.

Chez le sieur Mertens, rue de l'Escalier 22, soixante ouvriers ont cessé de travailler sur les quatre-vingt qu'il emploie.

Chez le sieur Vromant, rue de la Chapelle 3, 20 ouvriers sur trente ont quitté leur travail.

Chez les sieurs Bruylant et Cie, rue Blaes 33, tous les ouvriers au nombre de cinquante ont quitté la maison.

Les ouvriers employés dans les autres imprimeries quitteront très probablement leurs ateliers lundi prochain.

Les ouvriers sont paisibles et jusqu'ici aucun fait tombant sous l'application de l'article 310 du code pénal n'a été constaté.

B. VERKLARING VAN VROMANT, 5 FEBRUARI 1877

Depuis mardi dernier mes ouvriers se sont mis en grève. Ils me demandaient ou plutôt exigeaient une augmentation de salaire de 30 %. Comme je ne pouvais ni ne voulais leur accorder cela, ils n'ont plus voulu travailler et sont partis au nombre de vingt environ. C'est mardi dernier qu'ils ont quitté mes ateliers à la suite d'un meeting qui avait eu lieu la veille au local du Cygne Grand'Place. Le nommé Bolle, qui était typographe chez moi et dont j'ignore la demeure, a conseillé et a excité tous mes ouvriers à s'en aller. Il leur représentait que la société les paierait et qu'ils ne devaient plus travailler aux conditions existantes. Les nommés Henri (2) et Denys ont agi comme Bolle. Ces trois individus, ainsi que des ouvriers typo-

⁽¹⁾ Cavenaille en Zimmerman.

⁽²⁾ Lees: Henri Decuyper.

graphes d'autres ateliers et principalement ceux qui venaient de quitter mon imprimerie n'ont cessé de molester, à la sortie et à la rentrée de mes ateliers, les ouvriers qui étaient restés fidèles.

Les meneurs, entr'autres Bolle, Henri et Denys, sont allés chez mes ouvriers, à leur domicile et les ont engagés à quitter mes ateliers en leur promettant une certaine somme par jour, plus 400 francs que leur donnerait la société. Je dois ajouter que cette somme de 400 francs n'était promise qu'au nommé Vonck Philemon, le principal de mes ouvriers. Chaque fois ces meneurs étaient accompagnés de sociétaires du club du Cygne.

Mes ouvriers, qui ont abandonné leur travail, menaçaient mes bons ouvriers de les faire mettre à la porte de chez moi et qu'ils les y auraient remplacés, s'ils ne faisaient pas cause commune avec eux. Ceux du club du *Cygne* tenaient principalement ce langage. Ils paiaient à boire à mes ouvriers, les exhortaient à tenir avec eux et les poussaient même dans les estaminets. Là, ils les grisaient. Enfin, ils ont mis tout en œuvre pour dépeupler mes ateliers.

Ce midi, à la sortie du travail, plus de 50 hommes étaient postés rue des Brigittines et rues avoisinantes pour corrompre mes ouvriers. Un nommé Kats, qui se trouvait parmi ces grévistes, les a sermonés particulièrement, il les a menacés de les mettre sans pain et les a endoctrinés par de belles promesses.

A la suite des évènements de ce jour, 3 de mes ouvriers ont quitté leur travail.

C. VERKLARING VAN PLOEGBAAS POLLEUNIS, 5 FEBRUARI 1877

Lundi dernier 29 janvier des bruits circulaient dans l'atelier de Mr Vromant, où je suis chef d'atelier des typographes, qu'un meeting allait avoir lieu le soir. Le mardi, plusieurs ouvriers se vantèrent d'avoir adhéré au statuts de la société du Cygne, entr'autres se trouvaient Bolle, Henri Decuyper et Denys. Ceux-ci se vantèrent des bonnes conditions ou propositions qui leur étaient faites. Ainsi qu'il était de mon devoir, j'allais en avertir mon patron. Bolle, qui fut appelé, s'en alla après une explication. Il en fut de même de Denys. Quant à Decuyper, voyant que ses 2 accolytes étaient partis, il donna le signal et ceux qui avaient adhéré, ainsi que d'autres encore, qui n'avaient même pas été au meeting, mirent leur paletot et quittèrent l'atelier sur le champs (1).

Pendant les premiers jours, je n'ai pas été molesté; les autres ouvriers l'ont été. Dimanche 4 de ce mois, vers 3 heures de relevée, 2 délégués que je ne connaissais pas, sont venus chez moi en mon

⁽¹⁾ Er waren een 30-tal stakers.

domicile et m'ont demandé à abandonner l'atelier, disant que je m'en trouverais bien, et que si je ne voulais pas le faire, ils auraient balayé tout l'atelier, se seraient présentés eux-mêmes et nous auraient mis tous sans pain.

Le soir, les délégués de l'association, un des deux qui étaient venus à midi et un autre, sont venus me trouver dans un cabaret à côté de chez moi. Ils m'ont fait les mêmes propositions, m'ont invité à aller avec eux à l'association, et voyant que je ne voulais pas, ils m'ont menacé et m'ont dit de revenir me voir aujourd'hui à la sortie du travail. Leur menace est toujours la même : ils disent que le patron devra recourir à la société, que sa maison croulera et que je serai sans pain, parce qu'ils entreraient forcément dans l'atelier et qu'ils m'en chasseraient par la contrainte qu'ils imposeraient au patron.

Ce midi je suis sorti des ateliers et passant rue des Brigittines, j'ai été accosté par 3 délégués, qui m'ont toujours tenu le même langage, à quoi j'ai répondu: "Laissez-moi tranquille, mon patron a ma parole d'honneur; il y a 17 ans que je suis chez lui et je n'ai pas besoin de vous" (1).

D. VERKLARING VAN CEUTERICK, 6 FEBRUARI 1877

... J'ai fait partie des grévistes de 1868, mais sachant ce qu'il m'en a coûté, je n'ai pas voulu recommencer cette année, non que les offres m'ont manqué. Ainsi lundi dernier, 29 janvier, des circulaires ont été distribuées dans l'atelier, nous conviant à un meeting ...

E. VERKLARING VAN DENYS, 6 FEBRUARI 1877

Je fais partie de l'association des typographes depuis le lundi 30 janvier dernier. J'ai adhéré aux clauses des traités prace que je voyais clairement que Mr Vroman, mon patron, ne payait pas les prix voulus pour l'ouvrage, que je faisais. Je n'ai accosté personne et n'ai menacé aucun de mes anciens compagnons. J'ai laissé à tout le monde le choix de ses opinions. Il est inexact que j'ai proféré des menaces et je n'ai dit à personne que je mettrais sans pain quiconque ne voudrait m'écouter.

Ce midi, je suis rentré chez Vroman lui demander s'il voulait qu'un délégué de l'association vienne lui parler de la situation. Il n'a rien voulu entendre et m'a traité de meneur. Je ne crois cependant pas que je suis de cette catégorie de gens. Je ne travaille plus parce que les prix ne sont pas assez élevés, mais je ne porte aucune atteinte à l'action du travail.

⁽¹⁾ Alle werklieden verklaren dergelijke feiten.

F. EEN POLITIECOMMISSARIS AAN DE PROCUREUR DES KONINGS, 7 FEBRUARI 1877

En vous transmettant l'enquête faite au sujet des agissements des ouvriers typographes, qui travaillaient chez le sieur Vromant, imprimeur-éditeur, rue de la Chapelle 3, j'ai l'honneur de vous informer que le plaignant insiste fortement pour qu'aucune suite ne soit donnée à cette affaire.

Les motifs, qui lui tracent cette ligne de conduite, sont des plus sérieux : mis à l'index par l'Association des Ouvriers Typographes, il lui serait impossible de conserver ou de recruter des ouvriers et il se verrait obligé de fermer ses ateliers, ce qui lui enlèverait tout moyen d'existence.

L'effet moral qu'il était désirable d'atteindre a été obtenu; du moment que les ouvriers en grève ont appris, que plusieurs d'entr'eux avaient été appelés aux commissariats, ils n'ont plus reparu aux abords de leur ancien atelier et tout est rentré dans le calme (1).

III. STAKING IN DE DRUKKERIJ MERTENS

A. VERKLARING VAN A. MERTENS, 24 FEBRUARI 1877

Depuis le trente-et-un janvier dernier la plus part de mes ouvriers ont quitté mes ateliers, parce que je leur refusais une augmentation de 25 % sur le montant de leur salaire. Sur les cinquante à soixante ouvriers qui travaillaient dans mes ateliers, six seulement me sont restés fidèles.

Depuis cette époque je me suis rendu dans différentes villes pour y recruter des ouvriers, mais à peine les nouveaux ouvriers se trouvaient-ils à leur travail, qu'ils furent accostés par ceux en grève, qui, soit par promesse, soit par intimidation, parvinrent à leur faire quitter mon établissement.

J'ai engagé actuellement cinq ouvriers, qui habitent Malines. Ces ouvriers rentrent tous les soirs chez eux. Ils partent par le train de sept heures dix minutes du soir et reviennent par celui qui arrive à Bruxelles à six heures trente du matin. Les grévistes sachant que les abords de mon établissement sont surveillés par la police, n'accostent pas ces ouvriers dans ces parrages, mais les attendent à leur départ et à leur arrivée et leur tiennent les propos suivants : "Votre patron Mertens est un trompeur, il a toujours trompé ses ouvriers et ses confrères. Dans trois ou quatre jours nous entrerons dans ses ateliers, d'où vous serez expulsés et comme nous avons des ramifica-

⁽¹⁾ Anderzijds voegt hij bij zijn ondervragingen: Bolle et Decuyper n'ont pas été entendus par nous, afin de ne pas susciter des troubles, qui auraient probablement lieu, s'ils savaient que des poursuites étaient dirigées contr'eux.

tions dans toutes les localités, vous ne trouverez plus de travail nulle part. Venez à l'association, vous y recevrez deux cents francs pour cesser le travail" (1).

Indépendamment de ces propos, j'ai appris que les grévistes se proposaient de se rendre à Malines, non seulement pour y faire un meeting, mais à l'effet de se rendre chez les parents des ouvriers que j'emploie, pour les intimider où par d'autres moyens parvenir à leur faire cesser le travail (2).

Sans avoir de preuves certaines, je sais qu'un nommé Morel, d'origine française, instigue depuis plusieurs mois les ouvriers de mes ateliers et les pousse à la grève. Il est un de ceux qui ont quitté mon établissement le 31 janvier dernier.

. . .

B. VERKLARING VAN BESTUURDER LIVERANI, 26 FEBRUARI 1877

. . .

Au commencement de la grève je sortais habituellement seul de chez Mr Mertens, soit pour prendre mes repas, soit pour me rendre chez moi. J'ai remarqué qu'il se trouvait constamment des grévistes à proximité de l'établissement. Lorsque je passais près de ces individus, ceux-ci, sans se tourner directement vers moi, prononçaient le mot de lâche ou autres épithètes injurieuses. Ayant remarqué ce manège, les sieurs Clerbaut, Ledoux et moi avons pris la résolution de ne plus sortir qu'ensemble et depuis lors, les grévistes s'abstiennent de tout acte répréhensible . . .

C. BRIEF VAN A. MERTENS AAN EEN POLITIECOMMISSARIS, 13 MAART 1877

Je vous prie de bien vouloir de nouveau faire surveiller la maison à midi, heure de sortie de mes ouvriers. Les menaces et les tentatives d'embauchage recommencent de plus belle. Je compte donc sur votre obligeance pour protéger mes ouvriers.

Je suis averti qu'à midi on viendra au moins à 15 hommes pour tâcher de m'enlever mes hommes.

D. VERKLARING VAN BESTUURDER LIVERANI, 14 MAART 1877

Ayant appris que plusieurs ouvriers de la maison avaient été injuriés par des ouvriers en grève, à l'estaminet situé rue de l'Escalier,

⁽¹⁾ Zoals altijd tijdens deze staking, kwamen er geen gewelddaden bij te pas.

⁽²⁾ De meeting moest doorgaan op 25 februari in de Salle de Paris te Mechelen. Een der Mechelse werklieden kreeg op die dag tweemaal een deputatie thuis. De tweede gaf hem een klap om de oren.

29, pendant la soirée du 12 courant et vu que le sieur Mertens craignait que ses ouvriers fussent l'objet de nouvelles invectives de la part de leurs collègues dissidents, je me rendis hier, 13 courant, vers 1 1/2 heure de relevée, au dit cabaret où se trouvaient, outre plusieurs ouvriers de la maison, cinq à six ouvriers hostiles à l'établissement Mertens. Parmi ces derniers je n'en connaissais que deux, savoir les nommés Dubois et Herregodts, ouvriers typographes, dont j'ignore la demeure. Dubois, qui paraissait le plus exalté pérorait contre les ouvriers qui, ayant fait partie de l'association dissidente et en avait reçu de l'argent pendant six semaines, abandonnaient ensuite leurs compagnons pour reprendre du travail dans les établissements mis à l'index.

L'orateur s'était adressé à moi pour m'interpeller à ce sujet. Je lui défendis de m'adresser la parole et d'un mot étant venu à un autre, j'acceptai le rendez-vous qu'il me fixa pour le même jour à sept heures du soir.

Je me rendis à l'heure indiquée à l'établissement du sieur Malpas, rue des Bouchers, où je trouvais le dit Dubois, accompagné de quatre individus, dont fesaient partie Herregodts, deux autres ouvriers typographes et un marchand de légumes établi aux halles.

Dubois, auquel j'ai eu pour ainsi dire seul affaire, a fait tout son possible pour m'exciter et pour m'entraîner à Molenbeek-St-Jean pour m'y battre. Mais comme je tenais à éviter toute mauvaise affaire, j'ai conservé mon calme pendant tout le temps. Ces individus voyant qu'ils ne pouvaient m'arriver à leur fin, m'ont traité de lâche, fait dont j'ai porté plainte . . .

E. VERKLARING VAN RAEYMAKERS, 13 MAART 1877

J'ai quitté les ateliers du sieur Mertens le 30 janvier dernier avec tous mes compagnons de travail, qui ont refusé de continuer la besogne au prix stipulé. J'ai fait partie de l'association des ouvriers dissidents depuis cette époque jusqu'au 12 de ce mois, date à laquelle je suis rentré chez mon ancien patron.

Hier vers 8 1/2 heures du soir, m'étant rendu à l'estaminet dit A l'Ancien Escalier, rue de l'Escalier, accompagné de deux autres ouvriers de mon atelier j'y fis la rencontre de trois ouvriers en grève... Après quelques pourparlers le nommé Carlier me traita, ainsi que mes compagnons, de lâches et me prévint que la semaine ne se passerait pas sans que je ne reçoive une raclée. Cette menace a été faite parce que ayant d'abord adhéré à la grève, j'avais quitté celle-ci pour reprendre mon travail.

F. VERKLARING VAN A. MERTENS, 11 APRIL 1877

La grève touche à sa fin. Je désire en ce qui me concerne, qu'il ne soit donné aucune suite aux plaintes faites à charges de grévistes et je pense que c'est le désir ou l'intérêt de toute l'industrie typo-

graphique.

Si la grève des ouvriers typographes a duré pendant trois mois environ, il faut l'attribuer à la participation à cette grève de typographes français, qui ont fait partie de la Commune (1). Ma conviction est que sans eux. la grève, si tant est qu'elle se fut produite. aurait cessé au bout d'une quinzaine de jours.

IV DE HITSPRAAK

Op 19 april 1877 werd er van verdere vervolging afgezien.

1324. Uittreksel uit een particulier verslag, 7 januari 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 277.083.

D'après le nommé Maillard, demeurant place du Vieux-Marché. 8, les communards Tabaraud et Vaughan sont les auteurs de la pièce Vive la Calotte, jouée actuellement au Théâtre des Délassements. La nouvelle en aurait été donnée dans une séance de la société des communards, établie A la Bourse, Grand'Place.

1325. Losse nota in inkt, 23 januari 1877.

StB., Mt., 2.

Il résulte des renseignements recueillis chez madame Veuve Parent, rue Montagne-de-Sion, n° 17, qu'il y a une dizaine de jours, ses ouvriers se sont réunis et ont demandé une augmentation de salaire. Sachant qu'ils étaient mieux payés chez elle que dans toute autre imprimerie. Mme Veuve Parent a voulu couper le mal à sa racine et pour que cela serve de leçon aux autres, elle a renvoyé séance tenante tous les réclamants au nombre d'une trentaine. Une heure plus tard ceux-ci se sont représentés pour reprendre leur travail, mais la veuve Parent a maintenu sa décision, à son grand regret pour quelques-uns, dit-elle, car il y avait dans le nombre des ouvriers modèles, comptant 23, 25 et 30 ans de service chez elle.

⁽¹⁾ Dit is alleszins waar voor Julien Morel, kapitein tijdens de commune, en veroordeeld tot deportatie.

1326. Uittreksel uit een particulier verslag, 24 januari 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 277.983.

Tabaraud s'est rendu trois fois aux bureaux des Nouvelles du Jour pour souffleter un des rédacteurs, d'origine française, à cause des articles qu'il a écrits dans les numéros des 13 et 18 janvier (1). Il y a eu de plus une provocation en duel : les témoins de Tabaraud étaient Vaughan et Jourde.

Tout cela était fait dans un but de réclame : Vaughan et Tabaraud auraient voulu quitter la Belgique à la suite d'un esclandre (2).

Tabaraud, qui est l'amant de la fille Delarocca, a eu des discussions avec elle; il voudrait rompre et quitter la Belgique pour se rendre à Vevey auprès du communard Lachâtre, avec lequel il collaborait à une histoire de la *Commune*. C'est dans ce but qu'il a fait tout ce tapage.

1327. Berden, administrateur van de openbare veiligheid, aan de minister van justitie, 29 januari 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 277.775.

Le 18 janvier a eu lieu au cimetière de Laeken l'enterrement d'un nommé Thiollier, communard, réfugié à Bruxelles.

Le cercueil, recouvert d'un drap rouge, était suivi par un grand nombre de coreligionnaires politiques du défunt. Le nommé Brismée, président de la Société des Solidaires, prononça sur la tombe un discours qu'il termina par le cri "Vive la république!" Ces cris paraissent avoir été répétés par le plus grand nombre des assistants. Parmi ceux-ci on avait spécialement remarqué les nommés Peret Claude, Descamps Jean, François Justin et Barberousse Charles, sujets français, qui ont pris une part plus ou moins grande aux événements de la Commune.

J'ai considéré comme blâmable la seule présence de ces étrangers à une cérémonie qui avait tous les caractères d'une manifestation politique. Je les ai invité à comparaître dans les bureaux et ils ont été avertis que s'ils prendront encore part à une manifestation quelconque, le gouvernement prendrait des mesures à leur égard (3).

⁽¹⁾ Volgens een verslag van 21 maart 1878 zou Tabaraud zelf medewerker zijn van Les Nouvelles du Jour.

⁽²⁾ Dossier 281.298 geeft tot hier dezelfde tekst en voegt eraan toe: "afin de se faire valoir auprès des frères et amis; Jourde, qui ne connaissait pas le mobile de leur conduite, a été entraîné dans cette affaire".

⁽³⁾ De minister besloot echter ze onmiddellijk uit het land te bannen, wat op 15 februari 1877 gebeurde.

1328. Verslag van een officier van politie te Brussel, 29 januari 1877.

StB., Mt., 1.

Hier soir a eu lieu à l'estaminet enseigné A la Bourse, Grand' Place, un meeting réunion tenu par les blanchisseurs de linge et repasseurs de Bruxelles et les faubourgs (1).

La séance a commencé vers 8 heures sous la présidence du sieur Pappens Auguste, blanchisseur de toile, rue de l'Allée-verte, 72.

Les membres du bureau étaient les nommés : Vanderslegen, père, chaussée d'Etterbeek, 195; Dubrucq, fils, rue Van den Bogaerde;

Keppens, Impasse du Persil, 7, tous gens du métier.

Le président a pris la parole et a fait connaître le but de la réunion. Il disait que depuis quelques temps les couvents de Berchem et de Ruysbroeck se sont mis sur le même pied que des industriels, qu'ils avaient même tout genre de machines à vapeur, servant au lavage et blanchissage de linge et défiant toute concurrence, ils parviennent à prendre la bonne clientèle de nos blanchisseurs bruxellois. Presque tous les hôtels de la ville y font laver leur linge qu'on vient chercher à domicile. On ne donne à ces sœurs de charité industrielles que 4,50 fr. les cent serviettes, ce qu'aucun blanchisseur de la ville ne peut faire.

Ces institutions religieuses font double bénéfice : ne payant aucune patente, elles font travailler les enfants même en dessous

de 15 ans sans le moindre salaire.

Il s'agit donc de s'opposer et de faire défendre cet état de choses, de faire des démarches auprès du gouvernement pour empêcher de convertir les instituts et couvents en usines et fabriques, de prier les administrations communales de ne plus mettre les enfants des hospices dans ces couvents industriels, de demander le concours des journaux pour publier ces faits injustes et de faire connaître la chose aux chambres législatives.

Il demande ensuite à l'assemblée pour instituer la société des blanchisseurs de linge en payant quelque minime cotisation.

Mme Van Gemeren, repasseuse, dit qu'elle veut bien faire partie

de la société si on veut faire un tarif sur le prix du travail.

Un inconnu, blanchisseur ou repasseur, demeurant rue du Miroir, a pris la parole disant qu'on ne devait pas donner tant de publicité aux réclamations contre les couvents, mais qu'on devait travailler comme le font les catholiques lors des élections, c'est-à-dire le plus secrètement possible, mais tenir les séances privées où ne seraient admis que les gens du métier.

⁽¹⁾ Aan dit verslag is een vlaamstalige, gedrukte, uitnodiging gehecht.

Il ajoute qu'on devrait bien examiner tout ce qui se passe, attendre la force et le secours d'autres sociétés pour éclater en publicité dans un moment propice et faire alors, au moyen de pétition et réclamation ce qui est le plus humainement possible pour défendre l'intérêt des ouvriers blanchisseurs et faire chômer ces industries religieuses.

Vers 10 heures il ne restait plus que 15 à 16 personnes. Une société provisoire s'est formée sous le titre Société des Blanchisseurs de linge et Repasseurs. Une vingtaine de membres se sont faits inscrire. La commission est composée des personnes nommées plus haut.

La cotisation mensuelle est de 1 fr.

Pendant la séance le calme et l'ordre les plus complets n'ont cessé de règner. Le tout était fini à 10 1/2 heures.

1329. Verslag van een officier van politie te Brussel, 30 januari 1877.

StB., Mt., 2.

Aujourd'hui vers 6 heures du soir le sieur Parent, fils, éditeur, demeurant rue Montagne-de-Sion, n° 17, m'a informé qu'une douzaine d'individus, membres de l'Association typographique de Bruxelles, sont venus envahir le corridor de sa demeure en proférant des menaces contre ses ouvriers. M'étant rendu immédiatement sur les lieux, je n'y ai trouvé personne et pour empêcher le retour de semblable fait, j'ai fait surveiller la rue par deux agents de poste. Cette surveillance a continué jusqu'à minuit; toutefois aucun des meneurs ne s'est représenté.

Les nommés Cavenaille Constant, demeurant rue Melingue, 11, à Cureghem, et Zimmerman François, demeurant à Ixelles, paraissent avoir pris part à ces désordres. Une instruction est ouverte et procèsverbal sera dressé à charge des prévenus.

Il m'a également été rapporté que hier soir de 8 à 11 1/2 heures les membres de l'Association typographique de Bruxelles en grève ont tenu un meting au Café du Cygne, Grand'Place.

1330. Verslag van een officier van politie te Brussel, 31 januari 1877.

StB., Mt., 2.

L'Association des Ouvriers Typographes a provoqué d'urgence pour lundi soir, 29 du courant, un meeting. Des circulaires ont été envoyés aux hommes de métier. Comme on a annoncé à l'assemblée que, contrairement au statu, on accepterait dès ce jour tout ouvrier qui travaille à un prix moindre que le salaire adopté par eux, ainsi que les jeunes gens âgés de moins de 21 ans, à condition toutefois qu'ils consentent à faire comme eux, immédiatement cent et dans les vingt nouveaux membres ont adhéré.

Une séance de commission a encore eu lieu hier soir.

Des membres de la société sont envoyés à l'heure de la sortie des ouvriers des ateliers, pour engager ceux qui doivent travailler sous prix à quitter leur patron et entrer dans leur association, leur promettant de payer leur journée tant qu'ils sont placés. Ces membres se sont plaint en séance qu'ils ont été invités à circuler par des agents de police, envoyés disaient-ils, en nombre pour ce fait.

Les ouvriers qui ont quitté les ateliers de Parent, sont presque tous placés. 2 ou 3 du nombre sont entrés chez la veuve Vanderauwera, mais il paraît qu'en ce moment dans les ateliers de Mertens, rue de l'Escalier, et Vromant, rue de la Chapelle, des ouvriers ont

également refusé de continuer leur travail.

Dimanche prochain doit avoir lieu dans la salle de la Bourse, Grand'Place, une seconde réunion pour les blanchisseurs. Seulement, cette fois, ils commenceront à 6 heures du soir au lieu de 7 1/2 heures, comme cela s'est fait dimanche dernier.

1331. Dielman, politiecommissaris te Brussel aan de hoofdpolitiecommissaris, februari 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 285.788.

J'ai l'honneur de vous informer qu'il résulte de renseignements recueillis que le nommé Morel Julien, né à Paris en 1840, ouvrier typographe, demeurant rue de l'Astre, n° 17, prend une part très active aux réunions de l'Association des Ouvriers Typographes en grève, où il est un des principaux orateurs et où il emploie toute son influence pour étendre et propager la grève.

Réfugié politique, ayant participé activement à l'insurrection parisienne de 1871, Morel fait tout son possible pour enrôler parmi les grévistes les ouvriers typographes français qui travaillent dans les

diverses imprimeries de la capitale.

Ayant fait de vaines tentatives auprès d'un sieur Mahé Louis, d'origine française, demeurant rue d'Or, 28, conducteur à l'imprimerie Chiot et d'un ouvrier typographe lyonnais travaillant chez le sieur Mertens, il a proposé l'exclusion d'une société française, dont ces deux personnes fesaient partie, parce qu'elles refusaient de participer à la grève.

Morel m'est signalé comme étant doué d'un caractère très exalté.

1332. Twee verslagen van politieofficieren te Brussel, 1 februari 1877.

StB., Mt., 2.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le sieur Mertens, imprimeur, rue de l'Escalier, 28, vient de m'informer que soixante ouvriers environ ont quitté ses ateliers, refusant de continuer le travail sans une augmentation de 30 %, ce que le sieur Mertens refuse. Il consent à leur donner 13 %, ce qu'ils ne veulent accepter.

Ces ouvriers, réunis à ceux de Guiot et d'autres ateliers de la ville également en grève, rôdent aux abords de la demeure du sieur Mertens. Il craint quelque désordre et est venu me prier de faire surveiller son établissement aux heures d'entrée et de sortie (7 heures matin, midi, 1 1/2, 7 1/2 et 9 heures).

La rue de l'Escalier est surveillée en ce moment par les postes 4 et 16.

Il résulte de la déclaration du sieur Delantsheer Jean-Baptiste, chef comptable de la maison Guyot frères, imprimeurs, impasse du Plombier, n° 4, qu'une cinquantaine d'ouvriers se sont mis en grève ce matin. Ils ont cessé leur travail après s'être adressé à Mr le comte De Looz-Corswarem, gérant de l'imprimerie, dans le but d'obtenir une augmentation de salaire. Ce dernier ayant demandé à réfléchir jusqu'après-demain, ils se sont retirés et n'ont plus reparu.

Une instruction est ouverte et procès-verbal sera dressé.

1333. Drie verslagen van politieofficieren te Brussel, 2 februari 1877.

StB., Mt., 2.

Tout est tranquille dans et aux abords de l'imprimerie Mertens, rue de l'Escalier. Il reste en ce moment 10 ouvriers sur 70. Aucune menace, violence, ni injure n'a été faite. Les grévistes sont paisibles, seulement ils attendent les ouvriers fidèles à la sortie et tâchent de les embaucher. Plusieurs des grévistes de Mertens ne sont pas payés, la caisse est constamment ouverte. Ils viennent toucher tantôt un, tantôt 3 ou 4 à la fois. Cet établissement continue à être surveillé.

Il en est de même de l'imprimerie Le Journal de Bruxelles, impasse de la Violette.

En ce moment un grand nombre de typographes se trouve au local Au Cygne, Grand'Place.

Il résulte des renseignements obtenus 1° chez MM. Bruylant et compagnie, rue Blaes, 33, que tous les ouvriers de cette importante typographie se sont mis en grève. Ils sont au nombre de 50 environ; 2° chez M. Fromant, rue de la Chapelle, que 20 ouvriers en moyenne sur 30 environ se sont entendus pour ne plus travailler; 3° chez M. Mertens, rue du Poinçon, 18° et chez M¹¹¹ Weisenbruck, même rue, n° 45, les ouvriers sont encore tous à l'ouvrage, mais d'après des propos qu'ils ont tenus entr'eux, il résulte que la grève sera générale lundi prochain. Les ouvriers demandent en général une augmentation de 30 % et les patrons sont décidés à ne leur accorder aucune augmentation.

Il paraît aussi que la Société des Typographes est soutenue par d'autres corporations. Elle a son siège Grand'Place Au Cygne.

Il résulte des renseignements recueillis dans l'estaminet Au Cygne, Grand'Place, par un ouvrier typographe, que demain dans la soirée un meeting aura lieu, où il sera discuté pour avoir une augmentation du salaire de 5 %.

Un appel général a été fait aujourd'hui à midi aux ouvriers typographes pour discuter le règlement pour l'augmentation. Aujourd'hui même ils doivent venir répondre ce que leur patron aura répondu. Alors demain il sera décidé ou non s'ils se mettront en grève.

Ayant voulu m'introduire dans la salle ou l'appel avait lieu, je n'ai pu avoir accès dans cette salle, parce que je n'étais pas porteur d'une médaille de l'association.

1334. Verslag van een politieofficier te Brussel, 3 februari 1877. StB., Mt., 2.

Il résulte des renseignements recueillis au sujet de la grève des ouvriers typographes que la plupart de ceux qui avaient cessé leur travail, l'ont repris hier soir le 2 courant, malgré la défense formelle des membres de leur comité, aux conditions suivantes: que aujourd'hui 3 courant, lors du paiement qu'ils exigeront 5 % d'augmentation, c'est-à-dire 1,10 fr. en plus par jour ou qu'ils cesseront tous leur travail.

Tous les journaux de la capitale paraissent régulièrement. Je continue à m'occuper de ces ouvriers.

1335. Losse nota in inkt, 5 februari 1877.

StB., Mt., 2.

D'après renseignements obtenus, 36 patrons-imprimeurs sur 40 ont adhéré au tarif du salaire qu'exigeait l'Association des Typographes; 4 refusent, savoir :

Guyot, rue Pachéco,

Parent, Montagne-de-Sion,

Vromant, rue de la chapelle, et

Mertens, rue de l'Escalier. Chez ce dernier 39 ouvriers font grève et chez Guyot 40 sur 48.

L'association proteste contre les paroles de Mr Guyot, qui dit que ses ouvriers l'ont forcé à donner l'augmentation qu'ils exigeaient. La société présente qu'il y a 2 ans qu'on réclame le tarif imposé aujourd'hui.

1336. Losse nota in inkt, 7 februari 1877.

StB., Mt., 2.

La grève des ouvriers typographes de quatre ateliers que j'ai déjà signalés, continue. L'association a décidé d'envoyer une députation chez la veuve Baertsoen, ancienne maison Bols-Wittock, pour réclamer sur ce qu'un de leurs ouvriers qui travaille depuis grand nombre d'années dans leur atelier et qui par suite d'un accident pendant ses occupations y a perdu un œil. On lui fait travailler à pièce et par ce fait gagne beaucoup moins qu'autrefois.

1337. De administrateur van openbare veiligheid aan de koning, 12 februari 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 277.775.

Le 18 janvier dernier, il fut procédé au cimetière de Laeken à l'enterrement d'un Français par les soins de la Société des Solidaires. Le cercueil, recouvert d'un drap rouge, était suivi d'une grande foule dans laquelle on remarqua un nombre de réfugiés français. Au moment où le cercueil fut déposé dans la fosse, qu'on s'était hâté de

creuser, le sieur Brismée, l'un des coryphées de la Société internationale des Travailleurs et président de la Société des Solidaires, prononça un discours qu'il termina par les cris de : "Vive la république! Vive la Commune!" Ces cris furent répétés dans la foule. La police de Laeken, qui n'avait pas été prévenue de l'enterrement, sans doute pour éloigner son contrôle, après avoir procédé à une enquête au sujet de cette manifestation, constata que parmi les assistants se trouvaient notamment les sieurs Descamps Jean, François Lucien dit Justin et Barberousse Charles, tous trois Français et condamnés pour faits insurrectionnels de la Commune.

Bien que l'administration ne soit pas parvenu à établir que les trois étrangers ont proféré avec Mr Brismée les cris coupables, dont il est parlé plus haut, il ne reste pas moins établi que tous trois étaient présents à cette manifestation regrettable. Le séjour dans le royaume de ces étrangers dangereux n'a été toléré par le gouvernement que dans la conviction qu'ils s'abstiendraient de tout acte repréhensible et notamment de toute manifestation contraire à l'ordre. (1)

1338. Verslag van een officier van politie te Brussel, 12 februari 1877.

StB., Mt., 2.

J'ai l'honneur de vous informer que hier 11 courant vers 7 1/2 heures du soir, le sieur Goret Louis, ouvrier typographe chez le sieur Mertens, rue de l'Escalier, n° 28, est venu déclarer que rentrant chez lui, il y a quelques instants, des voisins l'ont informé qu'une bande composée d'individus masqués au nombre de 60 à 80 était passée rue des Capucins, criant devant sa demeure: "A bas Goret! hou! hou! il faut le pendre!" et dont quelques individus avaient frappé à la porte et aux volets, l'invitant à sortir. N'ayant reçu aucune réponse, Goret étant absent, la bande est partie criant de revenir plus tard.

Une surveillance a été faite devant la demeure de Goret, ainsi que devant celle de Mertens, depuis l'heure précitée jusque ce matin. Aucun fait ne s'est produit depuis. Goret suppose que ce sont des ouvriers typographes en grève (2).

(1) Op 15 februari werden ze uitgebannen.

⁽²⁾ Randnota van de hoofdpolitiecommissaris: "J'ai prescrit hier soir d'arrêter et d'écrouer pour une nuit les typographes masqués, arrêtés en flagrant délit de tapages et de désordres. Les faits signalés au rapport ci-contre ne se sont pas reproduits."

1339. Een politiecommissaris te Brussel aan de hoofdpolitiecommissaris, 14 februari 1877.

StB., Mt., 2.

Les ouvriers typographes en grève, masqués et montés sur deux charrettes, ont passé hier vers trois heures rue de l'Escalier et se sont arrêtés quelques instants devant la demeure du sieur Mertens. Les agents qui sont intervenus immédiatement les ont obligés à continuer leur chemin.

Ils se sont ensuite dirigés vers la rue Blaes avec l'intention de passer devant la demeure du sieur Gorez, contre-maître des ateliers de Mertens, mais se voyant escortés par plusieurs agents, ils ont renoncé à leur projet.

Les ouvriers n'avaient aucune intention hostile.

1340. Verslag van een officier van politie te Brussel, 21 februari 1877.

StB., Mr., 2.

Depuis quelques jours, en me rendant à l'estaminet du Cygne, Grand'Place, où se trouve le local des ouvriers typographes, j'ai remarqué à différentes reprises dans cet établissement deux individus, qui discutaient beaucoup avec des grévistes; ils tenaient une conversation très animée au sujet de la grève actuelle. Voyant qu'ils étaient étrangers, bien vêtus et ne travaillant pas, j'ai voulu m'assurer de leurs identités en les filant à leur sortie de cet établissement. J'ai appris qu'ils logeaient rue de l'Escalier, 4, depuis le 15 courant, venant de France.

J'ai immédiatement établi les bulletins d'usage pour ces deux étrangers, qui m'ont déclaré ce qui suit :

Depuis notre arrivée à Bruxelles nous avons travaillés un jour chez Mr Mertens, 22 rue de l'Escalier, et actuellement nous sommes en grève. L'Association des Ouvriers Typographes nous paie 4,50 fr. par jour.

Ce sont les nommés : 1° Tatxer Michel, né à Barcelone (Espagne) en 1854, ouvrier typographe; 2° Diet Jules, né à Mende (France) en 1853, même profession. Ce dernier est déserteur du 46° de Ligne français (1).

⁽¹⁾ Zij kregen geen toelating om langer in het land te blijven. Met een reisvordering vertrokken ze tot Aarlen om vandaar naar Duitsland af te reizen.

1341. Een politiecommissaris te Brussel aan de hoofdpolitiecommissaris, 24 februari 1877.

StB., Mt., 2.

Il résulte d'une enquête que je viens de faire que les ouvriers typographes en grève cherchent à détourner de leur travail les ouvriers que le sieur Mertens Adolphe, rue de l'Escalier, 22, a recrutés à grande peine en province.

Les grévistes côtoient avec soin la teneur de l'article 310 du code pénal, cherchant à détourner ceux qui sont restés fidèles, soit par la persuasion, soit en les conduisant au cabaret afin de les enivrer.

Ensuite de la plainte du prénommé, une instruction a été ouverte et sera transmise au parquet. La maison du sieur Mertens fait l'objet d'une surveillance active afin d'empêcher tout désordre.

1342. Een politiecommissaris te Brussel aan de hoofdpolitiecommissaris, 26 februari 1877.

StB., Mt., 16.

J'ai l'honneur de vous informer qu'il résulte de renseignements recueillis que le nommé Morel Julien, né à Paris en 1840, ouvrier typographe, demeurant rue de l'Astre, n° 17, prend une part très active aux réunions de l'association des ouvriers typographes en grève, où il est un des principaux orateurs et où il emploie toute son influence pour étendre et propager la grève.

Réfugié politique, ayant participé activement à l'insurrection parisienne de 1871, Morel fait tout son possible pour enrôler parmi les grévistes les ouvriers typographes français, qui travaillent dans les

diverses imprimeries de la capitale.

Ayant fait des vaines tentatives auprès d'un sieur Mahé Louis, d'origine française, demeurant rue d'Or, 28, conducteur à l'imprimerie Ghiot et d'un ouvrier typographe lyonnais travaillant chez le sieur Mertens, il a proposé l'exclusion d'une société française, dont ces deux personnes fesaient partie, parce qu'elles refusaient de participer à la grève.

Morel m'est signalé comme étant doué d'un caractère très exalté.

1343. Uittreksel uit een particulier verslag, 27 februari 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 277.775.

Les communards ont été mis dans le désarroi par l'arrêté d'expulsion, qui vient d'être signifié à trois d'entre eux, les nommés Descamps, Justin et Barberousse. Ils se proposent de faire des démarches auprès de S.M. le Roi pour obtenir le retrait de cette décision.

1344. Verslag van een officier van politie te Brussel, 3 maart 1877.

StB., Mt., 2.

Aujourd'hui 3 mars et vers midi, informé qu'une centaine d'ouvriers typographes en grève stationnaient aux abords des imprimeries Guiot et Parent, nous nous y sommes immédiatement transporté.

Il a suffi de notre présence, ainsi que de celle de quelques agents de postes, rassemblés à la hâte, pour décider les grévistes à s'en aller.

Ils ne se sont portés à aucun acte repréhensible.

1345. Uittreksel uit een particulier verslag, 5 maart 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 277.775.

La société du *Prêt mutuel et de Solidarité des Communards* a organisé une souscription au bénéfice de l'expulsé Descamps.

On lit dans un nouveau rapport particulier, en date du 8 mars 1877 : Descamps a reçu hier le montant de la souscription précitée.

1346. Verslag van een officier van politie te Brussel, 7 maart 1877.

StB., Mt., 2.

Il résulte d'une tournée faite hier soir dans différents établissements publics, que vers 10 heures, me trouvant à l'estaminet enseigné Au Cygne, Grand'Place, une quantité d'ouvriers typographes en grève et autres s'y trouvaient réunis. D'après la conversation que j'ai entendu, il paraît que l'encaisse servante à indemniser les ouvriers grévistes commence à démunir fortement. Aussi l'association organise-t-elle pour samedi, 10 courant, un concert suivi de bal au bénéfice des typographes en grève.

Cette fête aura lieu dans la salle de l'Univers, rue des Brigitines, n° 11. Des membres de l'association sont chargés de la vente de cartes, dont ci-jointe une (1).

1347. Verslag van een officier van politie te Brussel, 12 maart 1877.

StB., Mt., 2.

Les ouvriers typographes en grève ont donné samedi dernier à 8 heures du soir un concert vocal et instrumental au local de La Cour de l'Univers, rue des Brigittines, n° 11.

Le concert a duré jusqu'à 11 heures du soir et a été suivi d'un bal qui a été terminé à 2 h. 45.

Le nombre de personnes présentes a été de 200 environ et le tout s'est passé dans le plus grand ordre.

L'on voyait bien que les grévistes manquent du nécessaire, car la plupart d'entr'eux était médiocrement habillés et fort peu de consommations ont été prises.

1348. Uittreksel uit een particulier verslag, 15 maart 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 270.427.

Le nommé Bazin, communard, demeurant rue de Brabant, a assisté le 14 ct à la séance, tenue par les communards, dans laquelle a été fondée une section de prévoyance pour secourir les étrangers expulsés de Belgique.

(1) Rode ingangskaart:

Les généreux Amis.

Oeuvre de bienfaisance.

GRAND CONCERT

suivi de

BAL

qui aura lieu dans la Salle de l'Univers, rue des Brigittines, 11, le samedi 10 mars 1877 à 8 heures précises, avec le concours d'artistes distingués.

CARTE PERSONNELLE: 50 CENTIMES.

Le Secrétaire, Lerom. Le Directeur des Fêtes, Le Juste. Le Président, Le Lion.

Imprimerie coopérative. Montagne des Aveugles, 19.

1349. Uittreksel uit een particulier verslag, 15 maart 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 281.298.

Jourde a été nommé hier assesseur du président de la Section de Prévoyance de la Société de Résistance contre les Expulsions, établie à Bruxelles.

1350. Uittreksel uit een particulier verslag, 17 maart 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 244.270.

Vaughan a présidé la séance tenue le 14 courant par les communards, A l'ancienne Bourse, Grand'Place.

C'est lui, avec Jourde et Gouffet, qui a proposé et fait décider la formation d'une section de prévoyance, ayant pour but de procurer des secours aux expulsés de Belgique et de défendre leurs droits, le cas échéant.

1351. Uittreksel uit een particulier verslag, 18 maart 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie. 219.767.

C'est un communard nommé Derouilla ou Derouillart, qui est l'auteur de l'article qui a paru dans Le Mirabeau du 11 courant, sous le titre de A quoi les Rois sont bons (1).

1352. Uittreksel uit een particulier verslag, 21 maart 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 219.767.

Le communard Derouilla assistait le 14 courant à la réunion des communards convoquée pour discuter sur les mesures à prendre en présence des expulsions qui frappent les réfugiés. Il était de ceux qui ont quitté la salle à la suite du rejet d'une proposition de résister à main armée aux expulsions.

⁽¹⁾ Le Mirabeau, 11 maart 1877, jg. 10, nr. 399, blz. 2.

1353. Baldadigheden bij een staking in de mijn St.-Eloi te Carnières, 21 maart 1877.

ARAB., BHB., PD., 2633.

I. DE BESCHULDIGING

A. VERSLAG VAN DE RIJKSWACHT VAN MORLANWELZ, 21 MAART 1877

Informés qu'un commencement de grève venait d'éclater au charbonnage St-Eloi à Carnières, où 550 ouvriers sont occupés, nous nous sommes rendus en toute hâte sur les lieux où, étant accompagnés des autres membres de la brigade, nous nous trouvâmes en présence d'une cinquantaine d'ouvriers très calmes à proximité de l'établissement.

Monsieur le Bourgmestre de Carnières ayant été informé de ce mouvement, arriva aussitôt. Par la persuasion il fit retirer les dits ouvriers.

Parlant ensuite à Monsieur Richez, directeur des travaux du fond au dit charbonnage, il nous fit la déclaration suivante : "Hier soir les ouvriers de notre établissement, 370 environ composant le trait du matin, qui venaient un peu en retard depuis deux ou trois jours, ont été prévenus que s'ils n'arrivaient pas à l'heure habituelle, 5 heures du matin, on prendrait des mesures à leur égard. Un assez grand nombre à tenu compte de cet avertissement. Vers 6 heures, ceux qui manquaient, 170 environ, sont aussi arrivés. Ils auraient encore été acceptés pour aujourd'hui à la condition qu'ils devaient regagner au soir l'heure qu'ils venaient de perdre le matin. Ils ont refusé, puis ils se sont retirés paisiblement.

Au trait de 5 heures du soir une trentaine de ces individus sont arrivés et à notre grande surprise, ils ont empêché plusieurs de leurs camarades de prendre leur besogne en se plaçant jusqu'à la porte de l'établissement en les menaçant et en les repoussant. J'ai vu . . . (1), tous ouvriers chez nous, domiciliés à Morlanwelz, qui menaçaient leurs dits compagnons en leur disant que s'ils venaient travailler demain, ils leur casseraient la tête ou quelque chose de synonyme. Ces individus sont les principaux meneurs, ceux qui ont fait le plus de démonstrations.

Beaucoup de nos ouvriers manquent au trait du soir et je crains pour demain matin."

(1) Volgen 7 namen.

Le soir étant arrivé aussitôt, il nous a été impossible de retrouver les inculpés; toutes les mesures sont prises pour demain afin d'assurer la sécurité de l'ouvrier bien intentionné de travailler.

Les grévistes réclament une réduction d'une heure de travail et ils refusent d'accepter une diminution de salaire de 5 %, qui leur est annoncée pour le premier avril prochain.

La brigade est en force suffisante pour assurer le maintien de

l'ordre.

B. VERSLAG VAN DE RIJKSWACHT VAN MORLANWELZ, 22 MAART 1877, 6 h.

A l'heure susdite, 10 à 15 personnes s'assemblèrent et au fur et à mesure que les ouvriers se présentaient, ces grévistes leur criaient: "On ne donne plus de lampe! On ne donne plus de lampe!" Ces mensonges n'avaient d'autre but que de faire retourner les ouvriers.

Invités à ne plus induire leurs compagnons de travail en erreur, les dits grévistes répétèrent, en ayant l'air de nous ridiculiser:

"On ne donne plus de lampe! On ne donne plus de lampe!"

Un de ces mutins ayant été reconnu pour le nommé Poisseman (1) Léopold, un des principaux auteurs du mouvement d'hier, nous mîmes pied à terre et nous l'arrêtâmes au moment où il partait avec ses dits compagnons.

. . .

Sur 320 ouvriers composant le trait du matin, 160 manquent encore aujourd'hui.

Les grévistes voyant Poisseman arrêté, se sont dispersés et cachés de sorte que nous n'avons pu en arrêter qu'un.

. . .

C. VERSLAG VAN DE RIJKSWACHT VAN MORLANWELZ, 23 MAART 1877

Certifions qu'étant accompagnés des autres membres de notre brigade pour faire le service dans les communes de Morlanwelz et de Carnières, n'avons rencontré aucun individu paraissant vouloir s'opposer à la liberté de l'industrie. Tous les ouvriers en grève du charbonnage St-Eloi à Carnières se trouvaient à leur poste à l'heure réglementaire. Un seul manque au trait du matin, c'est Poisseman Léopold, que nous avons arrêté hier.

Nous croyons devoir informer monsieur le procureur du Roi que les neuf individus, que nous avons signalés dans nos procès-

⁽¹⁾ Lees: Passeman.

verbaux, sont les auteurs véritables de la grève. Tous, ou à peu près, viennent de la commune de Marcinelle.

Ces ouvriers n'avaient aucune raison de provoquer ce mouvement aussi inattendu que précipité. Les ouvriers du charbonnage St-Eloi sont de ceux qui gagnent les plus fortes journées de tous les charbonniers de notre ressort et depuis la crise qui sévit avec tant de rigueur depuis la grève du Centre de 1875-76, ils n'ont pas encore manqué une journée, tandis que presque dans tous les autres charbonnages on ne travaille que 4 jours par semaine. Nous avons examiné les registres contrôles et il y a encore des journées de 6 fr. et dès; la moyenne est d'environ 4 fr.

Les fauteurs de ce désordre étaient à leur poste ce matin, comme tous ceux qu'ils ont voulu entraîner dans la misère. On les a laissés descendre pour les faire remonter aussitôt avec leurs outils et leur remettre ensuite leur livret.

S'il n'arrive pas de commandes d'ici à peu de jours, on se propose de congédier 200 ouvriers au même établissement dans le courant du mois prochain !!!

Nous n'interrogeons pas les inculpés parce qu'ils ont pris la fuite quand nous avons arrêté le prénommé Poisseman. Ils croyent encore que nous les recherchons pour les arrêter et nous voulons les laisser dans leur croyance.

Une seule arrestation a donc suffit pour mettre un frein à cet évènement. Depuis qu'elle a été opérée, nous n'avons plus vu un seul des mutins, quoique les ayant recherchés hier.

D. HAUS, 26 MAART 1877

Le 21 ct vers 5 h du soir, au moment où je sortais de la fosse, j'ai été empoigné par Jules Pierson (1) et par Franquet Marcel. Franquet m'a, en outre, porté un coup de poing au ventre et a aussi empoigné mon camarade Pierre Henry (2).

Il y avait en ce moment près du charbonnage une 60° d'ouvriers environs qui nous traitaient de vauriens, etc. parce que nous avions continué à travailler.

Je n'ai reconnu personne.

E. PIRET, 26 MAART 1877

Le 21 mars et vers 5 h. du soir, j'ai vu Passeman Léopold, Pirson Jules, Franquet Marcel et Hayet Joseph, qui empoignaient et terrassaient des ouvriers qui sortaient de la fosse.

⁽¹⁾ Lees: Pirson.

⁽²⁾ Lees: Henri.

J'ai vu aussi Pierard Joseph, Pierard Léopold et Pierard François menacer les mêmes ouvriers en leur montrant le poing.

Il y avait en ce moment environ 200 personnes près du char-

bonnage.

J'étais trop éloigné pour entendre ce que disaient Franquet, Pierard et consorts.

II. VERKLARING VAN DE BESCHULDIGDEN

A. PASSEMAN, 23 MAART 1877

Le lundi 19 mars courant, le maître-porion du charbonnage de St-Eloi a dit aux ouvriers que ceux qui le lendemain n'auraient pas leur lampe à 5 h. du matin, quand la sonnette tinterait, seraient mis à l'amende de 3 fr. Une fois remontés au jour les ouvriers se sont dit qu'ils ne viendraient le lendemain que pour 6 heures.

Le mardi 20 courant je me suis présenté, moi et beaucoup de mes camarades pour commencer ma journée à 6 h. D'autres étaient arrivés à 5 h. et avaient reçu leurs lampes. Moi et tous ceux qui n'étaient arrivés qu'à 6 heures, n'avons pas de lampes (1). Nous nous sommes retirés et sommes retournés chez nous. Le même jour dans la soirée à l'heure où les ouvriers remontent de la fosse, nous nous sommes réunis à 50 ou 60 ouvriers près du charbonnage aux fins de dire à nos camarades, qui étaient descendus le matin à 5 h. de ne plus descendre le lendemain qu'à 6 heures.

Ayant aperçu dans la foule un nommé Benoit (2), qui venait de remonter, bien qu'il eut dit la veille qu'il ne fallait pas descendre avant 6 h., je lui ai mis légèrement la main sur la poitrine en lui demandant pourquoi il avait fait cela. Je ne l'ai ni injurié, ni menacé.

Un nommé Joseph Hayet l'a empoigné sans le faire tomber. Ce Joseph Hayet loge chez un nommé Jules Pierson à Morlanwelz.

B. PASSEMAN, 21 MAART 1877

Aujourd'hui, je me trouvais au nombre de ceux composant le nouveau rassemblement. J'étais parti dans l'intention de travailler, mais les dits Hayez et Marcelle (3) m'ont engagé à ne pas me rendre à la fosse.

Mes compagnons disaient qu'on ne donnait plus de lampe, mais je n'ai pas parlé de cette circonstance. Le nouveau bâton que j'avais

⁽¹⁾ Elders verklaart hij dat ze niet meer toegelaten werden in de mijn en dat men weigerde de werkmansboekjes terug te geven.

⁽²⁾ Benoit Maillard.

⁽³⁾ Marcel Franquet.

ce matin n'était pas destiné à frapper; j'avais ce bâton parce que c'est mon habitude d'en prendre un.

Nous nous sommes mis en grève parce que nous voulons la réduction d'une heure de travail. Au lieu de descendre à 5 heures du matin, nous voudrions descendre à 6. Nous ne sommes pas non plus contents de la diminution qui nous est annoncée pour le premier avril prochain.

C. FRANQUET, 26 MAART 1877

J'ai empoigné Haus par la poitrine et je lui ai demandé pourquoi il avait travaillé, alors qu'il avait dit qu'il ne le ferait pas, comme nous.

J'ai aussi empoigné Pierre Henry, mais je ne l'ai pas frappé. J'ai donné des coups à Maillard Benoit, parce qu'après avoir dit qu'on ne pouvait venir travailler avant 5 h., il y était venu.

Il y avait pour le moins 80 ouvriers rassemblés. On se bousculait (1).

III. DE UITSPRAAK

Op 22 september 1877 veroordeelde de boetstraffelijke rechtbank van Bergen Franquet, Hayet, Passeman en Pirson tot 3 maand gevangenisstraf, de eerste drie bij verstek; 5 anderen (drie Pierards) werden tot 8 dagen verwezen.

Hayet ging in beroep op 29 oktober 1877. De zaak werd op 18 januari 1878 uitgesproken.

1354. Uittreksel uit een particulier verslag, 22 maart 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 238.996.

Le nommé Donnel (2), communard, demeurant actuellement rue de la Bergère à Bruxelles, a assisté à la séance le 14 courant par les Communards, dans laquelle a été créée une section de prévoyance afin de procurer des secours aux étrangers expulsés du Royaume.

(2) Lees: Denelle.

⁽¹⁾ De anderen loochenen alle gewelddaden.

1355. Verslag van een officier van politie te Brussel, 24 maart 1877.

StB., Mt., 2.

Hier soir quatre membres de la Société des Réfugiés se sont réunis à l'estaminet de La Bourse, Grand'Place. Le but de leur réunion était pour fixer un jour pour convoquer la société à une séance extraordinaire. Après une longue discution entre eux, il a été décidé que cette séance aura lieu le dimanche 1° avril, jour de Pâques, à 10 heures du matin. Il se sont ensuite rendus auprès de la patronne de l'établissement et ont retenu la salle pour le jour et l'heure susmentionné.

Ces communards qui sont : 1° Gérard, de la rue de Spa, 2° Taillade père, trésorier de la société, 3° Gouffé, membre de la commission, et 4° un inconnu, ont ensuite réglé l'ordre du jour et se sont retirés vers 11 1/2 heures.

1356. Losse nota in inkt, 25 maart 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 114.986.

Il résulte d'un rapport du commissaire de police de Molenbeek-St-Jean, en date du 25 mars 1877, que le sieur Frappaz, médecin, demeurant à Bruxelles, boulevard de la Senne, 61, assistait le 18 mars à un banquet qui à été tenu chez son frère, restaurateur, rue Ransfort, 4, par les Cosmopolitains, en commémoration de la Commune de Paris. Tout porte à croire, dit M. le commissaire de police que c'est le docteur Frappaz qui, pour avantager son frère, a fait désigner son établissement pour cette réunion (1).

1357. Uittreksel uit een particulier verslag, 25 maart 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 244.270.

Vendredi 23 courant vers 9 1/2 h. du soir, les nommés Vaughan, Gérard, Terrier et Taillade se sont réunis A l'ancienne Bourse, Grand' Place, et ont décidé qu'une nouvelle réunion de communeux aurait lieu dimanche prochain à 10 heures du matin au local précité.

⁽¹⁾ Op de vreemdelingenpolitie geroepen verklaart Frappaz dat hij eerder toevallig bij zijn broer kwam. Van de genodigden kende hij slechts Brismée en Steens. Er was één Fransman: François dit Justin.

1358. Losse nota in inkt, 29 maart 1877.

StB., Mt., 2.

Il résulte des renseignements recueillis que les ouvriers typographes des ateliers de Mertens, rue de l'Escalier, Parent, rue Montagnede-Sion, et Fromant, rue de la Chapelle, sont toujours en grève. L'association a à payer une somme de 4500 fr. par quinzaine à titre d'indemnité aux ouvriers grévistes.

1359. Losse note in inkt in de papieren Frère-Orban over P. Janson (april 1877).

ARAB., Frère-Orban, 176.

L'Echo du Parlement (1) a reproduit très fidèlement tous les actes, discours et écrits de Paul Janson, qui le classent carrément parmi les internationalistes-socialistes, les républicains et les ennemis en général de la forme actuelle de la Société.

M. Janson n'a pas nié qu'il fut membre de l'Internationale; il avoue également être socialiste et ne méconnaît pas qu'il n'est pas

partisan de la monarchie.

Pour échapper aux conséquences de pareils aveux, il se retranche derrière cet argument qu'on peut fort bien professer des opinions théoriques sans devoir nécessairement recourir aux moyens violents pour les mettre en pratique.

Il soutient d'autre part qu'il n'est pas responsable de tout ce

que ses coreligionnaires politiques ont pu dire ou écrire.

Le fait est que Mr Janson a peu parlé dans les réunions de l'Internationale; il a aussi écrit peu, si ce n'est dans le journal La Liberté. Tout cela a été fort habile de sa part, et c'est là ce qui lui permet aujourd'hui d'essayer une reculade. Mais si Mr Janson a peu parlé et peu écrit, il est avéré qu'il a soutenu de son nom et de sa bourse le journal La Liberté et qu'il a encouragé l'Internationale dans les diverses grèves, qui ont désolé les divers bassins industriels depuis 1867 jusqu'à l'année dernière.

Mr Janson ne peut nier, du reste, qu'il fait encore partie aujour-

d'hui de l'Internationale.

Il faut donc supposer qu'il en approuve les principes et les actes.

Il faut supposer aussi qu'il approuve les organes de cette association, tels que le Werker d'Anvers, le Mirabeau de Verviers et l'Ami

⁽¹⁾ L'Echo du Parlement, 19 april 1877, jg. 20, nr. 109, blz. 1, kol. 3-5 en 20 april 1877, nr. 110, blz. 1, kol. 3-5.

du Peuple du Centre. Il est à remarquer que l'Association internationale constitue une affiliation; tous les membres qui la composent prennent l'engagement de défendre les opinions du Conseil général et les décisions des Congrès.

Il n'y a donc pas de milieu, ou de sortir de l'Internationale ou bien soutenir et propager ses doctrines.

Or ses doctrines sont aujourd'hui connues.

Ce ne sont pas des opinions spéculatives sur l'organisation du capital, du travail, etc., ce sont, surtout aujourd'hui, bel et bien les excitations les plus violentes à la destruction même de l'ordre social par la révolution sanglante. Les hommes de la spéculation, tels que Carl Marx, sont rentrés sous la tente et ont disparu de la scène de l'Internationale.

Ce sont aujourd'hui les Bakounine, les Bebel, les Liebknecht, les De Paepe, etc., qui ont pris la direction et qui prêchent ouvertement la destruction des monarchies et de l'ordre social tout entier.

Aussi, quand éclate la Commune de Paris, quel est le rôle de l'Internationale?

Elle lui prête son appui et quand la commune fut vaincue, elle en fait l'apothéose.

La Belgique, notamment tous les journaux de l'Internationale, tous les journaux socialistes célèbrent à l'envi les journées glorieuses du 18 mars.

Tous les ans aussi les sections dans leurs meetings et leurs banquets maudissent les vainqueurs et couronnent de fleurs les victimes.

Qu'on lise le compte-rendu officiel du VII° congrès général de l'Association Internationale, tenu à Bruxelles au mois de septembre 1874 et l'on pourra se faire une idée de la solidarité qui unit les membres de l'Internationale aux gens de la Commune.

Mais si M. Janson répudiait toutes ces horreurs, pourquoi n'a-t-il pas rompu avec l'Internationale. Non seulement, il ne s'en est pas retiré, mais toutes les fois que l'Internationale a commis des excès en Belgique, Mr Janson a prêté son appui aux coupables. Son appui direct lors de la grève sanglante de l'Epine (Charleroi) en 1867, son appui indirect dans les autres grèves violentes par sa coopération dans la rédaction d'articles hostiles à l'autorité et favorable à l'émeute.

Il eût été difficile, du reste, pour lui de faire autrement, puisque plusieurs de ses amis, après la grève du Borinage de 1869, étaient sous la main de la justice.

Ce n'est pas un secret pour personne que l'Internationale belge, dont M. Janson est membre, est en parfaite communauté de vues avec les sections étrangères, telles que les sections italiennes, allemandes et espagnoles. Or, nous savons aujourd'hui ce que voulaient ces sections italiennes, que le gouvernement vient de dissoudre.

En Italie, comme en Belgique, les sections conspiraient ouvertement contre la monarchie et les institutions.

N'avons-nous pas vu aussi tout récemment encore un journal socialiste, le *Vorwarts*, encourager les internationalistes gantois dans leur œuvre de destruction?

Qu'on ne l'oublie pas, l'Internationale n'a pas de nationalité. Leurs membres ressemblent aux ultramontains, qui ne reconnaissent que Rome. La patrie est là où l'on peut détruire et renverser.

Comment Paul Janson peut-il se dire républicain en théorie, lorsque les organes de son parti traînent journellement le Roi dans la boue?

Qu'on lise le Werker d'Anvers, organe des sections, qu'on lise Le Mirabeau, L'Ami du Peuple, etc., et l'on se fera une idée de ce qu'il peut y avoir de haine et de mépris dans le cœur des coreligionnaires de Janson pour la personne du Roi et nos institutions.

1360. Verslag van twee politieofficieren te Brussel, 3 april 1877.

StB., Mt., 2,

Comme il était à notre connaissance que la salle particulière de l'estaminet de La Bourse avait été retenue pour une assemblée générale, qui devait avoir lieu par la société de réfugiés, le dimanche premier avril à 10 heures du matin, nous nous sommes rendus sur les lieux et avons pu constater que 15 à 20 personnes seulement ont répondu à l'appel. Un mécontentement général régnait entre eux par suite de la négligence mise de la part des membres pour assister à cette assemblée. A partir de 10 1/2 heures ceux présents ont commencé à partir par groupe de 2 et 3 de sorte que vers 11 1/4 heures il ne reste plus que 4 membres de la commission, c'est-à-dire Gérard, Terrier, Gouffé et Taillade. Ces quatre réfugiés, après avoir décidé qu'il était impossible de tenir une séance, se sont occupés à rédiger soit un ordre du jour, ou autre lettre, qui doit avoir trait à une prochaine assemblée.

Outre les quatre membres déjà renseignés plus haut, sont encore venus à l'estaminet de *La Bourse* dans l'intention d'assister à la séance ceux dont les noms suivent : Martin Jean-Baptiste, Chaudy, Taillet, Gellynck, Lucas, Guillet, Sassin, Béon fils, Vaughan et Constant dit Martin.

1361. Verslag van twee politieofficieren te Brussel, 7 april 1877. StB., Mt., 2.

Il résulte des renseignements recueillis qu'une grande partie des ouvriers ébénistes des ateliers de monsieur Christaens, rue d'Anderlecht, n° 29, sont en grève depuis une couple de jours. Ils ont invité ceux de leurs confrères travaillant pour le même patron, et qui n'ont pas chômé jusqu'ici à assister avec eux à une réunion qui a eu lieu hier soir à l'estaminet enseigné Au grand Verre, Place Fontainas, 9. Très peu ont répondu à cet appel et par suite de l'insuccès aucune décision n'a été prise.

Ces ouvriers réclament une augmentation de salaire et il n'y aurait rien d'étonnant que ce soir après le payement d'autres se joindraient aux grévistes, s'ils n'obtiennent pas ce qu'ils demandent.

Il paraît qu'il y a plus de 100 ouvriers qui travaillent dans cette maison.

1362. Rood aanplakbiljet, 15 april 1877 (1).

StB., Mt., 2.

Chambre syndicale des Ouvriers Marbriers, Sculpteurs et Tailleurs de pierre de Bruxelles.

APPEL AUX OUVRIERS.

MARBRIERS SCULPTEURS ET TAILLEURS DE PIERRES.

Compagnons,

Vous êtes invités à assister à une assemblée extraordinaire qui aura lieu dimanche prochain.

15 AVRIL 1877,

à 9 heures du matin, en l'estaminet Le Cygne, Grand'Place.

ORDRE DU JOUR :

1. De la situation des travaux nationaux;

2. De l'attitude du gouvernement vis-à-vis de l'exécution des travaux du palais de justice en construction;

3. Rapport des délégués au Congrès ouvrier belge tenu à Gand

les 1° et 2° avril.

L'importance de ces questions nous fait espérer que tous les travailleurs y assisteront.

Depuis longtemps, depuis toujours, le gouvernement belge reste indifférent devant la crise commerciale qui sévit contre l'ouvrier, et

⁽¹⁾ Gedrukt bij Brismée.

il ne cherche nullement à en atténuer le malaise; c'est pourquoi nous ne pouvons rester indifférents devant cette manière de faire.

A cet effet, nous vous invitons de ne pas manquer à notre appel, afin de nous concerter sur ce sujet.

Si nous ne pouvons que protester, nous le ferons avec énergie.

Pour la chambre syndicale :

Le comité.

1363. Verslag van twee politieofficieren te Brussel, 16 april 1877. StB., Mt., 2.

Hier 15 courant vers 9 heures du matin, en exécution des ordres reçus, nous nous sommes rendus à l'estaminet enseigné Au Cygne, Grand'Place, à l'effet d'assister à un meeting organisé par la Chambre syndicale de la Corporation des Ouvriers Marbriers, Sculpteurs et Tailleurs de Pierres, lequel devait avoir lieu au premier étage de cette maison à l'heure susdite. Nous attendîmes longtemps dans l'estaminet et vers 10 heures 10 minutes un ouvrier en blouse vint y annoncer que les membres présents devaient monter au local de la réunion. Plusieurs ouvriers qui se trouvaient attablés dans l'estaminet montèrent au local et quelques instants après nous les suivîmes et nous arrivâmes dans la salle affectée au meeting. A peine étions-nous assis au fond de la salle qu'un monsieur, qui faisait partie du bureau et qui se trouvait à la gauche du nommé Flahaut, se leva et proposa à l'assemblée de donner la présidence du meeting à ce dernier, ajoutant que les personnes qui n'adhéraient pas à sa proposition devaient lever la main.

Quelques ouvriers seulement ayant levé la main, la présidence fut dévolue au dit Flahaut Emile, marbrier, né à Liége. Le même monsieur, qui paraissait nous connaître, dit avant de s'asseoir: "Compagnons, nous avons fait appel aux ouvriers marbriers, sculpteurs et tailleurs de pierres, cette réunion n'intéressant que les ouvriers de cette corporation, nous prions les personnes qui n'en font pas partie de se retirer. Le meeting n'est pas public et nous n'avons pas besoin de mouchards ici."

Après cette péroraison à laquelle nous ne fîmes pas attention, le nommé Flahaut se leva et prit la parole en ces termes, en nous fixant et ayant l'air de nous montrer à l'assemblée: "Compagnons, avant d'ouvrir la séance, je répète que notre appel s'adresse aux ouvriers marbriers, sculpteurs et tailleurs de pierres et non aux mouchards; le meeting n'étant pas public, si les personnes ne faisant pas partie de la corporation ne se retirent pas immédiatement, le bureau prendra

des mesures à leur égard. Sur ce des personnes qui se trouvaient près de nous et qui ne faisaient sans doute pas partie de la corporation se levèrent et sortirent. Nous voyant reconnus et pour éviter de l'esclandre, nous nous levâmes et nous sortîmes du local. L'assemblée se composait d'environ 100 ouvriers, tous en blouse et casquette.

1364. Uittreksel uit een particulier verslag, 19 april 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 219.767.

Le communard Derouilla assistait hier soir à la séance de la Société de Prévoyance contre les Expulsions. Il a appuyé la proposition de résistance faite par Constant dit Martin, et a quitté la salle avec ce dernier et le reste de ses adhérents, lorsque la motion eut été rejetée.

1365. De procureur des konings te Brussel aan de administrateur van de openbare veiligheid, 20 april 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 285.788.

Comme suite à votre dépêche du 10 avril, j'ai l'honneur de vous transmettre le dossier de la poursuite dirigée par mon office à charge de Morel et consorts, ouvriers typographes, prévenus d'avoir dans le but de se forcer la hausse ou la baisse des salaires ou de porter atteinte au libre exercice du travail, commis des violences, proféré des injures ou des menaces, en vous faisant connaître que l'instruction dirigée contre ces individus s'est terminée par une ordonnance de non-lieu, rendue le 19 avril 1877.

Je vous prie de vouloir bien me retourner le dossier, dont s'agit, dès qu'il ne vous sera plus nécessaire.

1366. Uittreksel uit een particulier verslag, 25 april 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 244.270.

Dans sa séance du 18 courant, la Société de Prévoyance contre les Expulsions avait nommé le communard Vaughan assesseur pour cette séance. A la suite du rejet d'une motion de résistance par les armes, faite par Constant dit Martin, celui-ci s'est retiré de la réunion avec ses adhérents, parmi lesquels se trouvaient les deux membres

de la commission, Breuillère et Tabaraud. Vaughan n'a pas quitté la salle.

1367. Uittreksel uit een particulier verslag, 26 april 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 316.434.

Le nommé Lamouche, signalé dernièrement, à été condamné à la déportation simple pour sa participation aux actes de la Commune de Paris. Grâce aux démarches de sa mère, sa peine a été commuée en celle de cinq ans d'emprisonnement, qu'il a subi à Belle-Isle.

Il vient à Bruxelles dans le but d'y former une société de garçons de café et de faire la concurrence aux bureaux de placement. Il a aussi le projet de créer un journal, qui traiterait de tout ce qui concerne la profession de maître d'hôtel et de garçon de café (1). Il demeure à l'estaminet Les Champs Elysées, place d'Anvers.

1368. Uittreksel uit een particulier verslag, 2 mei 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 270.427.

Bazin, communard, se trouvait bien à Bruxelles le 14 mars dernier. Il logeait chez un ami habitant St-Gilles.

Coulon a fait auprès de lui, au mois d'avril, des démarches pour qu'il rendît certains documents qu'il détenait en sa qualité de membre de l'Affranchissement. Bazin a répondu qu'il avait laissé ces documents à Londres et qu'il les enverrait, dès qu'il serait de retour dans cette ville.

1369. Verslag van een officier van politie te Brussel, 17 mei 1877.

StB., Mt., 2.

Le meeting des menuisiers et charpentiers annoncé au Cygne, Grand'Place, hier à 10 h., n'a commencé que vers 11 heures moins minutes. Une cinquantaine de personnes étaient dans la salle. Etant rentré le premier, je me suis mis en même de regarder les peintures et décors ornant la salle sans m'inquiéter du reste. Mon collègue, Mr Boffeliau, étant venu me rejoindre et assis non loin de moi, a été

⁽¹⁾ In 1886 wordt hij voor politieke agitatie uitgebannen.

accosté par un des membres de l'assemblée, resté inconnu et que je ne tarderai pas à reconnaître, en lui priant de quitter la salle comme il ne faisait pas partie de la Société des Menuisiers et Charpentiers et que c'était une réunion non publique. Après quoi le secrétaire a fait une tournée et tout assistant, sous peine d'être expulsé, à dû se faire inscrire à la dite société. De ma part j'ai pu faire exception en me faisant passer pour étranger venu en ville pour voir les monuments et autres objets de curiosité. Même plusieurs de ces messieurs se sont dérangés pour me procurer une bonne place, afin de prendre connaissance du but ou objet de leur réunion.

Le nommé Evrard, président, a donné lecture d'une lettre envoyée par les menuisiers et charpentiers de Genève, qui demandent une diminution de travail et augmentation de salaire et qui sont sur le point de se mettre en grève, tout en priant les compagnons de la

capitale de les aider dans les projets.

Les nommés Pierard et Brismée ont pris successivement la parole, tout en faisant comprendre combien il était nécessaire en vue de l'intérêt général de demander une augmentation de salaire et de venir en aide et d'assister dans leurs projets les compagnons de Genève. Le nommé Brismée fait sentir que c'était honteux pour Bruxelles, là où il y a tant d'artisans qu'un si petit nombre était présent et que si la société ne tenait pas tête aux patrons, ces derniers se permettraient de faire travailler les ouvriers d'avantage sans améliorer leur position.

Un ouvrier resté inconnu a déclaré avoir été renvoyé de son atelier, travaillant chez De Cuyper, impasse des Poissonniers, pour avoir distribué à ses compagnons de travail des affiches ou circulaires

annoncant le dit meeting.

Le président a remercié la réunion (12 1/2 h.) en faisant connaître qu'une réponse urgente serait envoyée à la lettre reçue de Genève. Encore pendant une demi heure plusieurs ouvriers ont parlé entre eux sans pouvoir comprendre mot.

1370. Losse nota in inkt, 27 mei 1877.

StB., Mt., 2.

Un appel aux ouvriers menuisiers, fait pour le 27 mai 1877, réunion au Cygne, a eu pour résultat la réunion de 300 individus environ. Quelques-uns appartenant à d'autres groupes s'y trouvaient également.

Pira présida l'assemblée et prit la parole.

Il rappela que c'est le 11^{me} anniversaire de la fondation de l'association. Il indiqua les avantages obtenus par les ouvriers pendant ce

laps de temps : suppression de l'heure supplémentaire, augmentation de sailaire, etc. Il invita ceux qui désiraient faire partie de l'association et informa que le congrès ouvrier aurait lieu dimanche prochain.

Paterson dit qu'il y a 5 ans les ouvriers menuisiers furent réunis et se mirent en grève par suite du renchérissement des denrées alimentaires, de l'augmentation du prix des loyers, etc. Le résultat fut une augmentation de salaire. Aujourd'hui par suite de la crise commerciale et industrielle, les ouvriers se trouvent de nouveau plongés dans le besoin et les patrons diminuent les salaires. On est réduit à l'impuissance et on ne peut que protester. Tous les corps de métiers souffrent de cet état de choses et c'est pour donner plus de poids à la protestation qu'on organise le congrès du 3 juin. Il espère que les membres présents à cette assemblée assisteront à la réception des délégués de la province. Tous répondirent : "Oui". L'orateur se déclare satisfait de cette adhésion.

Goedschalk, s'exprimant en flamand, parla du chômage actuel. On doit rechercher les moyens d'y porter remède; ce n'est que dans le socialisme qu'on les trouvera. Les gouvernants cherchent à étouffer les progrès du socialisme comme ils l'ont fait de l'Internationale, mais ils n'y réussiront plus. Les coups d'état de l'empire sont devenus impossibles, dit-il. Quelques massacres dans le genre de celui de Seraing se feront encore au dépens du peuple, mais celui-ci finira par recouvrir ses droits à l'aide du suffrage universel.

Staatje indique un danger dans l'attitude des ouvriers devenus patrons. Ces gens, après avoir fait partie de l'association, veulent entraver son but. Il les traite de voleurs, de buveurs de sang, etc. Il les a vus à l'œuvre en 1872, alors qu'il était président de la grève des menuisiers, et qu'on s'est abaissé au point de demander l'intervention de Mr Anspach, qui n'est qu'un despote, ajouta-t-il. Il ne peut plus être question de cela, s'écrie Staatje, c'est la guerre qu'il faut, c'est la révolution. Vive les Russes et vives les Turcs! Que les socialistes profitent des crises actuelles; que les ouvriers en général se déclarent révolutionnaires, c'est le moyen qui leur reste pour se sauver!

Seconde poursuit et adopte la même thèse. Il ne s'agit plus de se mettre en état de grève et de s'agenouiller aux pieds d'un bourgmestre, qui prend fait et cause pour les patrons en vue de réduire les ouvriers. Si on se soulève pour revendiquer ses droits, ceux que l'on a implorés se mettent à la tête de la police, de la force armée et font mitrailler le peuple. Exemple : la grève de Seraing. Il faut donc que les ouvriers s'organisent politiquement et se déclarent révolutionnaires; ils doivent demander le suffrage, afin que les ouvriers, le peuple, aient leurs représentants. Cela sauvera la situation.

Leonard chercha à combattre cette tendance à créer un parti politique et désirait que l'on s'occupât de la question des salaires.

Brismée ne fut pas de cet avis. Tout s'enchaîne à la politique, dit-il. Lorsque les ouvriers ne peuvent faire reconnaître leurs droits, ils doivent tâcher de se faire défendre à la chambre des représentants. D'après la loi de 1842, le patron en cas de dissentiment, est cru sur parole; l'ouvrier doit produire des témoins : il y a donc inégalité devant la loi. L'ouvrier doit avoir un représentant à la chambre, par conséquent la politique peut marcher de pair avec la question économique. Il est nécessaire de réunir les ouvriers en association de résistance; par là on oppose une barrière au capital oppresseur. Sans politique on ne peut marcher. Les lavandières mêmes ont dû se constituer en association pour parer aux inconvénients que leur cause la tolérance du gouvernement à l'égard des couvents qui sont causes de la disparition de certaines industries florissant naguère. Il parle aussi des moyens qu'emploie le clergé pour attirer à lui l'argent dont il se sert dans sa lutte contre le libéralisme. Les ouvriers, à titre de producteurs, ont même plus de droits que leurs maîtres en matières de politiques. Ils doivent donc s'organiser solidement et remporter leurs droits par la force, s'ils ne les obtiennent pacifiquement.

Trappeniers ayant la parole, se déclare d'abord ouvrier typographe. Il regrette que lorsqu'un appel est fait à un corps de métier, celui-ci ne réponde pas unanimement. Témoin la grève des typographes, dont le résultat a été nul. Désignant une affiche placardée au fond de la salle, il s'écrie que la cause de ce mauvais résultat est due à quatre traîtres qui sont là. Les menuisiers ne doivent pas s'y faire prendre; si sans grève ils peuvent obtenir gain de cause, qu'ils le fassent; mais qu'ils n'hésitent pas si elle devient urgente et surtout qu'ils n'aillent pas s'abaisser jusqu'à solliciter l'appui d'un bourgmestre, de l'autorité communale : avec eux il n'y a rien à faire. La démocratie ne peut plus recourir à de tels moyens : conseillers, bourgmestres, rois, sont d'accord pour écraser l'ouvrier. Quand le peuple, comme à Seraing, demande du pain, les autorités répondent par bayonnettes et coups de fusil. Cela doit finir et finira par l'union des corporations ouvrières.

Paterson, revenant à la grève des menuisiers en 1872, dit que si quelques-uns d'entre eux ont déserté la cause, ce n'est pas une raison de les appeler misérables, ainsi que l'a fait Staatje. Ils ont pêché par ignorance et la preuve en est qu'ils reviennent à de meilleurs sentiments. Il conclut en demandant que Staatje retire ces paroles.

Staatje convient d'avoir prononcé le mot "misérables", mais c'était dans un mouvement d'exaltation et retire la qualification. Il

exhorte les ouvriers à s'associer et se déclare prêts à prendre la direction d'une nouvelle grève, si on la croit nécessaire.

Goedschalk revient sur les discours précédents et démontre la nécessité qu'il y a pour les ouvriers à s'occuper de politique. Il indique le journal *De Werker*, lequel donne de bons renseignements.

Le président engage les ouvriers à s'y abonner et lève la séance. Il était 12 1/2 heures.

Une quarantaine de membres se sont fait inscrire à l'association et sur une proposition faite par Paterson, il a été décidé de provoquer un nouvel appel aux menuisiers prochainement.

Les tailleurs, réunis au Cygne, ont décidé d'arborer un drapeau rouge à la manifestation du 3 juin.

1371. Procesverbaal door de politiecommissaris te Seraing, 30 mei 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 255.618.

Remy Jean-Joseph, né à St-Georges, le 12 décembre 1837, houilleur, domicilié rue du Puits, n° 45.

Cet individu a été vu dans tous les meetings de l'Internationale, qui ont eu lieu à Seraing. Il instiguait constamment par ses discours les ouvriers à la grève et dans des meetings précédents même au désordre. (C'est ainsi que le 24 novembre 1870, dans un meeting tenu chez Goreux, où il y avait plus de 250 personnes, il calomniait et injuriait Mr le directeur Thiry de la houillère Henri-Guillaume, ce qui lui a valu le 23 mars 1871 une condamnation de 26 fr. d'amende du chef de calomnie). Cette fois-ci dans différents meetings, il a prêché le calme, mais il n'en est pas moins vrai que c'est lui le principal instigateur et que s'il n'a pas poussé au désordre, c'est par l'intimidation des mesures énergiques, qui avaient été prises par l'autorité. Dans tous les cas, on a parfaitement remarqué que les meneurs, qui se trouvaient à tous les charbonnages, obéissaient à un chef (qui n'est autre que Remy) et que ces individus employaient les menaces et mêmes des voies de fait pour empêcher les houilleurs de travailler, ainsi que plusieurs l'ont révélé dans les instructions, qui ont été faites.

De plus, à la suite du meeting du 22 mai, donné chez Meuwis Charles, rue Léopold, n° 225, le nommé Remy s'est mis à la tête de ses auditeurs, accompagné des nommés Meunier Louis et Bastin Pierre (meneurs venant de Verviers sur l'instigation de Remy) et s'est rendu chez Braun Michel, cabaretier, rue du Papillon, n° 26, où ils ont donné un second meeting.

Pour se rendre de chez Meuwis au local de chez Braun, ils ont passé par la rue Léopold sous les fenêtres du bureau de l'Espérance, par la rue de la Station et le Molinay, par conséquent à proximité de la houillère Henri-Guillaume et de l'établissement Cockerill et ce malgré l'arrêté pris par M. le bourgmestre, lequel était affiché dans les rues, de même que l'art. 310 du code pénal.

Ils se sont également portés en masse à Flémalle par la rue Cockerill, où de petits détachements venaient former une colonne de plusieurs centaines d'individus, qui ont passé le pont de Seraing en refusant de payer le droit de passage, soit 3 centimes par personne. Cette bande a été dispersée à Flémalle par un peloton de chasseurs à cheval, qui accompagnait à cet effet monsieur Jamme, commissaire d'arrondissement.

Ce Remy est l'instigateur et le promoteur de tous les meetings de l'*Internationale*. Nous devons à l'influence mauvaise qu'il exerce sur l'esprit des ouvriers, les scènes de désordre, que nous avons eu à regretter à Seraing depuis quelques années.

C'est lui qui est cause de la grève et pour y arriver il a employé les menaces et les voies de fait, pas par lui-même, il est vrai (car il ne se montre jamais au moment du danger), mais en la personne de ceux qui sont cités devant les tribunaux pour avoir contrevenu à l'article 310 du code pénal et qui n'agissaient que sous son influence.

1372. Uittreksel uit een particulier verslag, 3 juni 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 138.068.

Rue Ransfort, 2, à Molenbeek-St-Jean existe un grand restaurant économique pour la classe ouvrière. Cet établissement est tenu par un Français enthousiaste à la Commune de Paris, dont il pourrait bien avoir fait partie, aussi a-t-il cédé sa salle avec empressement pour un meeting socialiste qui y a eu lieu le 3 courant (1).

1373. Uittreksel uit een particulier verslag, 4 juni 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 244.270.

Vaughan assistait à la fête socialiste, qui a été donné hier à

⁽¹⁾ Frappat werd op de vreemdelingenpolitie geroepen en met uitbanning bedreigd indien hij zijn zaal nog aan politieke verenigingen verhuurde. Op 5 juli vroeg hij toelating de *Solidaires* te ontvangen, wat toegestaan werd, daar het geen politieke vereniging was.

8 1/2 h. du soir à la rue des Brigittines, n° 11, A la Cour de l'Univers (concert-conférence Depaepe, bal).

1374. Uittreksel uit een particulier verslag, 12 juni 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 281.298.

L'éditeur Kistemaeckers, demeurant boulevard du Nord, à Bruxelles, le même qui a expédié à diverses reprises en France des livres ayant rapport à la Commune, a fait circuler une liste de souscription à l'ouvrage Souvenirs d'un Membre de la Commune par F. Jourde.

Il s'est engagé à fournir à Paris deux cents exemplaires de cet ouvrage. Il les fera passer par l'intermédiaire des gardes-convoi français, qui font le service entre Paris et Bruxelles et auxquels il paiera cinq francs par kilogramme transporté.

1375. De hoofdpolitiecommissaris te Gent aan de administrateur van de openbare veiligheid, 23 juni 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 320.368.

Comme suite à votre dépêche du 20 de ce mois, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la tenue du congrès universel de l'association des socialistes-internationalistes, qui doit avoir lieu à Gand au mois de septembre prochain, a été décidée lors du congrès régional semestriel des sections belges, qui a eu lieu le 20 mai dernier à Jemappes. La section gantoise a envoyé à cette occasion une adresse avec invitation à assister à ce congrès général aux socialistes allemands réunis le 27 mai dernier à Gotha et il est à supposer que c'est en réponse à cette invitation qu'il a été décidé que les socialistes allemands enverraient une députation à Gand.

Jusqu'à ce moment il n'existe pas encore de rapport direct entre la section gantoise et les principaux socialistes d'Allemagne; un seul de ces derniers, Liebknecht, a envoyé son adhésion et a annoncé qu'il assistera au congrès, qui est fixé au second dimanche de septembre et doit durer huit jours.

A cette occasion une manifestation aura lieu et une grande fête ouvrière sera offerte aux délégués étrangers.

L'ordre du jour du congrès est fixé comme suit :

- 1° De la solidarité à conclure entre les diverses organisations ouvrières socialistes;
- 2° De l'organisation des corps de métiers;
- 3° Quelle doit être l'attitude du prolétariat à l'égard des divers événements politiques;

4° Des tendances de la production moderne au point de vue de la propriété;

5° Proposition des socialistes danois au dernier congrès de Berne : de la fondation dans une ville européenne d'un bureau central de statistique ouvrière, tels que le prix de la main d'œuvre, des denrées alimentaires, heures de travail par jour, règlements des fabriques, etc., etc.

Dans la dernière réunion de la section gantoise, le nommé Van Beveren, ouvrier peintre en bâtiments, secrétaire pour le *Parti socialiste ouvrier*, a dit qu'il conviendra que les membres soient prévenus de se conduire d'une manière convenable et de se vêtir avec décence, afin que les internationalistes allemands, qui comptent parmi eux des gens très comme il faut, n'aient pas une trop fâcheuse opinion des internationalistes belges.

Je continuerai, monsieur l'administrateur, à prendre toutes les mesures possibles à l'effet de vous tenir au courant de tous les renseignements utiles relativement aux agissements de la section gantoise de l'*Internationale* et je m'occuperai avec soin de vous renseigner sur tout ce qui est relatif au prochain congrès universel des socialistes-internationalistes.

1376. Uittreksel uit een particullier verslag, 24 juni 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 281.298.

A la séance de la Société du Prêt mutuel et de Solidarité, établie à L'ancienne Bourse, Grand'Place, on a longuement discuté les moyens à employer pour faire rapporter l'ordre d'expulsion du sieur Jourde. Rien n'a été résolu.

Jourde assistait à la réunion.

1377. De hoofdpolitiecommissaris te Gent aan de administrateur van openbare veiligheid, 26 juni 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 320.368.

Comme suite à ma lettre du 23 de ce mois j'ai l'honneur de vous faire connaître que dans une réunion de la section gantoise de l'Internationale, tenue hier soir, il a été décidé qu'un congrès régional aura lieu au mois de juillet prochain à Anvers, à l'effet de prendre les dispositions nécessaires en vue du congrès universel, qui se réunira à Gand au mois de septembre prochain. Le nommé Coenen d'Anvers, cordonnier et éditeur du journal De Werker, assistait à la séance.

Si monsieur l'administrateur le désire, je prendrai des mesures pour le tenir au courant de ce qui se passera à ce congrès régional.

Jusqu'à ce moment aucune section étrangère au pays n'a envoyé son adhésion au congrès universel, qui a été annoncé par lettres expédiées en Allemagne, en Suisse et en France. Dans la même réunion le bureau a donné connaissance aux assistants, qui étaient au nombre de 60, que la Société des Tisserands lui avait envoyé une demande de secours pour les ouvriers en grève à la fabrique Hooreman. Après une discussion assez longue, il a été décidé d'envoyer une somme de \$ 10, accompagnée d'une lettre dans laquelle la section déclarera qu'elle ne contribuera plus à l'avenir dans le soutien d'aucune grève, lorsque celle-ci n'aura pas été approuvée par elle.

1378. De politiecommissaris van Charleroi aan de administrateur van openbare veiligheid, 29 juni 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 320,368.

Répondant à votre dépêche en date du 22 juin ct, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il n'existe plus à Charleroi aucune association affiliée à l'Internationale. A Jumet il y a encore ce qu'on pourrait appeler un petit noyau. Une vingtaine d'individus se sont associés et ont organisé ce qu'ils appellent l'Union des Mineurs du Bassin de Charleroi. Ils se réunissent chez Florent Louvrier à Gohyssart et ils correspondent avec un nommé Bertrand, membre et secrétaire de la Chambre de Travail, de Bruxelles, et aussi avec la fédération gantoise et celle de Verviers. Les principaux membres à Jumet sont : Roucloux Alexandre, Blanches Eugène et Dhoms André, houilleurs.

A Gilly il se tient encore de temps en temps une conférence; c'est Jumet et Bruxelles qui en prend l'initiative.

Il n'en est pas de même dans le bassin du Centre, où il y a des sections à Fayt-les-Seneffe, Haine-St-Pierre (1), Haine-St-Paul et Jolimont. Là, c'est un nommé Burléon ou Burtéon Jean-Baptiste, qui est le principal instigateur. J'ignore si ces associations correspondent avec Hasselman, Most, Liebknecht et Bebel. Je ne le crois pas. Si correspondance il y a, c'est Bruxelles, Verviers et Gand, qui la fait.

Les charbonnages ici ont des stocks considérables; au Pays de Liége on ne va plus travailler que trois jours par semaine, aux Charbonnages réunis quatre; il en est de même des autres fosses.

⁽¹⁾ De politie van Haine-Saint-Pierre, Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gougnies en Morlanwelz schrijft aan de openbare veiligheid dat er in hun respectievelijke gemeenten geen afdeling van de Internationale meer bestaat.

La situation si corze, comme on dit, la misère et le souffle de l'Internationale, si faible qu'il soit ici, pourraient néanmoins ammener des grèves.

1379. De politiecommissaris van Verviers aan de administrateur van openbare veligheid, 30 juni 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 320.368.

Comme suite à votre dépêche en date du 22 juin courant concernant le congrès universel socialiste-internationaliste, qui doit avoir lieu à Gand au mois de septembre prochain, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-bas quelques renseignements qui me sont donnés relativement à ce congrès, et sur la véracité desquels je n'ai aucun doute. Il est décidé que le congrès s'ouvrira à Gand le dimanche 9 septembre prochain.

D'après les dernières nouvelles, qui datent du jeudi 28 ct, les socialistes allemands se disposent à venir en très grand nombre à ce congrès. Bebel, Liebknecht, Geib, Hasenlever, Most, Hartmann ont promis de venir.

Les sections suisses de Berne, St-Imier, Neufchâtel, Souviller, Moutier, Chaux-de-Fond, Fribourg, Lauzanne, Vevey, Zurich et Genève ont adhéré au congrès et enverront des délégués. Il y aura également des délégués italiens et espagnols.

Quant aux Français, ils seront représentés, mais non ostensiblement et probablement en petit nombre, d'abord parce que l'élément allemand dominera dans ce congrès et ensuite parce que le congrès aura lieu probablement à l'époque des élections générales en France. A cet égard nos meneurs de Verviers parlaient jeudi dernier au local de la Cour sauvage de lettres reçues récemment de Paris et de Lyon, dans lesquelles les comités socialistes de ces villes émettent le regret de voir le congrès universel socialiste fixé au mois de septembre, époque probable des élections générales, parce qu'il est à craindre que les ennemis de la république ne trouvent dans le congrès un sujet d'exploitation, dans les campagnes surtout, en faveur des candidats officiels ou de la réaction. Il a même été question chez nos meneurs wallons, qui tiennent beaucoup aux Français, de poser au conseil régional la question de savoir s'il n'y avait pas lieu de changer la date du congrès, mais la chose paraît abandonnée.

Tels sont, monsieur l'administrateur, les renseignements que je puis vous donner pour le moment.

J'ajouterai qu'il pourrait bien arriver à propos du congrès, dont il s'agit, qu'une scission éclate entre flamands et wallons en suite

de ce qui s'est passé au congrès de Malines à propos du parti démocratique flamand, question qui a été écartée, il est vrai, au congrès de Bruxelles du 3 juin ct, mais qui ne laisse pas que de causer une certaine irritation chez les Wallons.

Je vous tiendrai au courant.

1380. Uittreksel uit een particulier verslag, 1 juli 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 281.298.

Jourde assistait ce soir à la séance hebdomadaire de la Société de Prêt mutuel et de Solidarité.

On s'y est occupé de l'avis donné à Jourde de ne pas continuer son livre. Jourde ignore encore s'il doit partir ou s'il peut rester.

Son livre s'imprime chez Lefevre, rue des Pierres. Morel, communard, est chargé de la mise en page.

1381. Uittreksel uit een particulier verslag, 4 juli 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 281,298.

Jourde assistait hier soir à la conférence de Naquet, après laquelle il a pris longuement congé de ses amis, disant qu'il était expulsé et qu'il était menacé d'être livré à la France, s'il ne partait pas.

On parlait avant la séance de l'expulsion de Jourde et Kistemaeckers disait que demain il ferait placarder une affiche sur les murs de Bruxelles pour annoncer que le livre pour lequel Jourde a été expulsé paraîtra de suite.

Steens disant que le bourgmestre défendrait l'affichage, "Non, dit Kistemaeckers, le bourgmestre n'est pas bien avec M. Berden, et d'ailleurs, il me le permettra ou je lui ferai un procès."

Il paraît que Jourde va publier une lettre soi-disant écrite de Londres, mais que Kistemaeckers possède déjà (1), et dans laquelle il dira qu'à Bruxelles il n'a rencontré que des banqueroutiers et que ceux-là ne sont pas menacés d'expulsion.

Il publierait aussi dans La Chronique l'annonce d'une brochure intitulée Mémoires des Administrateurs de la Sûreté publique, par un expulsé.

⁽¹⁾ Het gerucht deed ook de ronde dat Jourde zich te Antwerpen zou schuil houden om de drukproeven te verbeteren. Hij ging echter te Rozendaal verblijven.

1382. Uittreksel uit een particulier verslag, 5 juli 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 281.298.

On voit sur les murs de Bruxelles une affiche blanche et rouge annonçant la vente de l'ouvrage de Jourde Souvenirs d'un Membre de la Commune de Paris. "Hospitalité cléricale. Liberté de la presse en Belgique. Le sieur Berden a fait expulser dans les 24 heures l'auteur de cet ouvrage, sur le refus de l'éditeur de suspendre cette publication. L'ouvrage paraîtra demain, 6 juillet."

1383. De hoofdpolitiecommissaris te Antwerpen aan de administrateur van openbare veiligheid, 5 juli 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 320.368.

Comme suite à votre lettre de cabinet du 20 juin dernier, j'ai l'honneur de vous informer que la section socialiste-internationaliste anversoise s'occupe activement du congrès universel, qui doit se tenir dans le courant du mois de septembre prochain à Gand.

On m'a assuré et j'ai tout lieu de croire ce renseignement exact, que les sections de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Suisse et de la France y assisteront, mais en petit nombre. On désigne le nommé Vermeersch, le rédacteur du journal Le Père Duchesne, qui a paru sous la Commune à Paris, comme devant arriver de l'Angleterre pour assister au congrès.

Je ne suis pas parvenu à savoir jusqu'à présent si les chefs de la section anversoise sont en rapports directs avec les socialistes d'Allemagne, Liebknecht, Bebel et Hasselmann, mais on m'assure que le sieur Coenen, président de la section anversoise, entretient depuis quelque temps une correspondance suivie avec les socialistes de la Suisse, j'ignore sous quel couvert.

1384. Uittreksel uit een particulier verslag, 6 juli 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 281.298.

Dans le prochain envoi de livres prohibés que Kistemaeckers fera en France seront compris un très grand nombre d'exemplaires de l'ouvrage de Jourde, ouvrage qui est actuellement à l'impression. 1385. Henri Kistemaeckers aan De Landsheere, minister van justitie; Brussel, 7 juli 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 281.298.

Je lis dans le compte rendu de la séance d'hier de la Chambre des Représentants que vous affirmez que j'ai acheté le manuscrit du volume de mon ami F. Jourde, Souvenirs d'un Membre de la Commune, postérieurement au manuscrit du citoyen Lissagaray, et que par conséquent, la déclaration de M. Jourde serait peu véridique.

J'ai l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous confirmer le dire de mon ami et de vous déclarer que je me suis rendu acquéreur et par conséquent propriétaire des Souvenirs d'un Membre de la Commune l'année dernière, lorsque le citoyen Jourde habitait encore Genève. Si je n'ai point fait imprimer ce volume plus tôt, c'est que jusqu'à ce jour, je n'avais pas jugé le moment opportun pour le faire. J'ai, du reste, en ma possession plusieurs autres manuscrits concernant la Commune et que je publierai successivement.

Agréez, Monsieur le Ministre, avec mes salutations socialistesrévolutionnaires, l'assurance de ma parfaite considération.

1386. Uittreksels uit particuliere verslagen, 8 juli 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 281.298.

Kistemaeckers prétend hier soir qu'il avait vendu 600 exemplaires de l'ouvrage de Jourde (1) et que les demandes affluaient. Mais Kistemaeckers est un hâbleur, dont les affirmations méritent très peu de créance.

Madame Jourde assistait hier soir, en compagnie de Madame Kistemaeckers, à la conférence donnée par M. Naquet.

Malgré toutes ses réclames, Kistemaeckers a perdu beaucoup d'argent en éditant les ouvrages de Lissagaray et autres (2).

1387. Uittreksel uit een particulier verslag, 8 juli 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 277.983.

Charles Tabaraud assistait à la conférence donnée hier soir par M. Alfred Naquet, député radical français.

(2) Vreemdelingenpolitie, 229.265.

⁽¹⁾ Souvenirs d'un Membre de la Commune. Jourde werd uitgebannen op 1 juli 1877 wegens het uitgeven van dit werk.

Il remplissait les fonctions de chef de claque et donnait le signal des applaudissements toutes les fois qu'il voyait M. Naquet éprouver le besoin de reprendre haleine.

1388. Uittreksel uit een particulier verslag, 9 juli 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 121.392.

On dit que Naquet s'est rendu chez Mr Ranc, mais qu'ils évitent de se trouver ensemble dans les lieux publics.

1389. Uittreksel uit een particulier verslag, 13 juli 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 281.298.

Jourde se trouve à Anvers caché chez un de ses amis. Il attend les fonds que la *Société de Prévoyance pour les Cas d'Expulsion* lui enverra dimanche ou lundi. C'est Gouffé qui les lui portera. Ce dernier a déjà été voir Jourde, qu'il dit être en Hollande dans un village frontière; mais Kistemaeckers affirme que Jourde est à Anvers.

1390. De burgemeester van Haine-Saint-Paul aan de administrateur van openbare veiligheid, 13 juli 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 320.368.

En réponse à votre lettre du 2 ct, j'ai l'honneur de vous informer que la section de l'*Internationale* établie ici, peut être considérée comme dissoute. Les membres qui la composaient ne se réunissent plus et ne se sont pas occupés du projet de réunion à Gand.

1391. Uittreksel uit een particulier verslag, 18 juli 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 281.298.

Jourde avait, dès le principe, l'intention de se rendre à Londres; s'il s'est arrêté à la frontière (x), c'est d'abord parce qu'il avait de nombreux comptes à règler, ensuite parce qu'il se trouvait sans argent. Une souscription faite à son profit, lui a permis de gagner l'Angleterre.

⁽¹⁾ Te Rozendaal.

1392. Uittreksel uit een particulier verslag, 18 juli 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 121.392.

Ranc assistait hier, paraît-il, à la dernière conférence de Naquet. On l'a aperçu à la sortie.

1393. Uittreksel uit een particulier verslag; Antwerpen, 19 juli 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 281.298.

A la vitrine d'un libraire marchand de journaux, n° 64, rue Rempart-Ste-Cathérine, à Anvers, est exposée une affiche d'environ un mètre carré, sur laquelle on lit: "Le sieur Berden, administrateur de la sûreté publique, a fait expulser l'auteur (Jourde), parce que l'imprimeur ne voulait pas suspendre le tirage, etc."

Ce placard était affiché il y a quelques jours sur les murs d'Anvers; aujourd'hui il en a disparu, et n'existe plus que dans la boutique indiquée ci-dessus. La phrase citée est imprimée en caractères très apparents.

1394. Losse nota in inkt, 22 juli 1877.

StB., Mt., 1.

L'Association des Ouvriers-Peintres a tenu un meeting au Cygne le 22 juillet 1877 vers 11 1/2 h. m. Les ouvriers avaient été convoqués par affiches dans le but d'organiser l'association en corporation. Une trentaine d'individus répondirent à l'appel. On y remarquait les membres les plus assidus des groupes rationalistes et socialistes, tels que Brismée, Paterson, Trappeniers, Milder, Cadout, Dewit, Schoy, Pira, etc. Il n'y avait qu'une quinzaine de peintres. Vu le peu de monde et l'heure avancée (la réunion aurait dû avoir lieu à 10 h. m.), il fut résolu que les discussions seraient évitées.

Dezau, président, proposa de remettre la séance à un autre jour. Brismée croit qu'il est néanmoins bon de discuter les intérêts des ouvriers. Il demande que l'un ou l'autre des peintres présents expose la situation de cette corporation; quant au meeting, on pourrait le remettre.

Le président se déclare du même avis et donne lecture de l'ordre du jour : "De la situation des ouvriers-peintres, de la diminution des salaires et des moyens d'améliorer cette situation". Pira ayant pris la parole, dit que la situation ouvrière est en général très critique par suite de la guerre d'Orient et de la mauvaise organisation de la France. Passant à l'organisation des forces ouvrières, il ajoute que comme ceux des autres corps de métier, les ouvriers-peintres éprouvent le besoin de se soulever, de verser une certaine cotisation mensuelle, afin d'avoir une certaine force pour pouvoir lutter en cas de besoin. Il cite l'exemple des menuisiers qui ont triomphé dans les deux grèves qu'ils ont entrepris.

Mayeu explique la situation des peintres. Les anciens veulent avoir une certaine prépondérance sur les jeunes; cette injustice ne peut être tolérée, vu que c'est la capacité qui doit être payée. Il signale les patrons qui ont réduit le salaire. L'orateur les croit bien organisés, tandis que les ouvriers ne le sont pas. Il engage les ouvriers qui ne font pas partie de l'association à se faire inscrire et démontre les avantages que l'on en retire au moyen d'une cotisation de 0,50 fr. par mois.

Trappeniers s'élève contre les ouvriers qui font partie de sociétés de plaisirs, de musique, etc. dans le genre de celles qui viennent de défiler sur la place au lieu de veiller aux intérêts de leurs familles en se faisant membre de sociétés qui leur fournissent le pain. Comme exemple de puissance, il montre la Corporation des Ouvriers-Typographes, dont la grève a coûté plus de 60.000 fr. (compris 30.000 empruntés aux typographes d'autres pays). Quoique les typographes ne jouissent pas tout à fait de leur triomphe, l'association est arrivée au nombre de 700 membres pourtant, payera ses dettes et puisera de nouvelles forces pour triompher des luttes de l'avenir. Il exhorte les peintres à imiter cet exemple.

Brismée passant en revue les discours des précédents orateurs, admet aussi que la capacité doit être payée, mais il est juste, quand l'ouvrage vient à manquer dans un atelier, que l'on renvoie les plus jeunes. L'avenir prouvera aussi aux ouvriers-peintres qu'il ne suffit pas de s'organiser en vue seulement du maintien du salaire, mais qu'ils doivent s'occuper de politique, de rationalisme, etc., afin qu'au moment opportun le peuple soit plus éclairé et ne soit plus aussi facilement vaincu, ainsi que l'a été la Commune de Paris. Les ouvriers, ajoute l'orateur, doivent s'organiser fortement afin de profiter de toute occasion de réformer le pays. Il conclut en proposant l'admission des nouveaux membres dans l'association après la séance du second meeting qui se tiendra prochainement.

Le président dit que c'est là le désir de la commission qui se réunira sous peu.

La séance est levée à 12 3/4 h. s.

1395. De hoofdpolitiecommissaris te Gent aan de administrateur van openbare veiligheid, 22 juli 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 320.368.

Comme suite à ma lettre du 26 juin dernier, j'ai l'honneur de vous faire connaître que dans deux réunions des délégués des sections belges de l'Internationale, tenues à Anvers le 8 de ce mois, il a été décidé de faire aux délégués étrangers qui viendront assister au congrès universel de Gand, fixé au mois de septembre prochain, une réception des plus brillantes, afin que, a-t-on déclaré, lorsqu'ils seront rentrés dans leur pays, ils puissent rendre compte à leurs frères et amis que dans notre pays de fanatisme et d'abrutissement clérical, il se trouve des hommes décidés à donner leur sang et leur bien pour le progrès de la cause universelle.

Il a été décidé que pendant le congrès le journal De Werker

paraîtra 3 fois par semaine.

On a remis en discussion l'ordre du jour des séances du prochain congrès; les assistants n'étaient pas d'un accord bien unanime, et après qu'on avait perdu beaucoup de temps à s'occuper de lieux communs et de l'éternelle rengaine de la fraternité et de l'union des classes travailleuses, on s'est arrêté au programme dont j'ai eu l'honneur de vous transmettre une copie dans ma lettre du 23 juin dernier.

1396. De burgemeester van Gouy-lez-Piéton aan de administrateur van de openbare veiligheid, 22 juli 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 320.368.

Toutes les informations que j'ai prises jusqu'à ce jour me donnent lieu de croire que les ouvriers de cette commune ne songent pas à assister à la réunion dont vous m'entretenez (1) dans votre dépêche du 2 de ce mois concernant le socialisme. Je n'ai pas ouï dire qu'aucun ouvrier se soit occupé de cette réunion. Je ne connais dans la commune qu'un nommé Jérome Decelles, journalier, qui pourrait, peut-être, se rendre à Gand, mais je doute qu'il entreprenne ce voyage à cause du peu de ressource qu'il possède. Je surveille d'ailleurs cet homme qui habite non loin de chez moi.

⁽¹⁾ Het Congres te Gent vanaf 9 september 1877.

1397. De burgemeester van La Hestre aan de administrateur van openbare veiligheid, 22 juli 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 320.368.

En réponse à votre lettre du 2 ct, j'ai l'honneur de vous informer que le dimanche 2 juillet une réunion a eu lieu à La Hestre chez Jules Gille, local de la Libre Pensée et de l'Internationale réunies. Deux orateurs se sont fait entendre. Ils ont parlé de la crise industrielle, du bénéfice, des salaires, etc. Pour le congrès de Gand 4 affiliés sont délégués pour y assister. Ils comptent s'y rencontrer à 35.000 personnes. Ce sont : Cornet Fidèle et Monart Abel de Fayt, Waterlot Désiré et Jules Gille de La Hestre. Ils reçoivent deux fois par semaine des journaux et quelquefois des lettres de Verviers. Ils ont un drapeau rouge pour l'Internationale, un autre pour la Libre Pensée et un drap mortuaire. Cette société n'a plus grande importance et on ne s'en occupe pas du tout dans la commune.

1398. De politiecommissaris van La Louvière aan de administrateur van openbare veiligheid, 23 juli 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 320.368.

En réponse à votre dépêche du deux juillet courant concernant un congrès de socialistes-internationalistes, qui doit se réunir à Gand le 9 septembre prochain, j'ai l'honneur de vous faire connaître que toutes les sections internationales qui existaient en notre commune en 1875, sont actuellement complètement détruite. Un comité doit encore exister à Haine-St-Paul, près de l'église de Jolimont.

Ce qui existe en ce moment en notre commune c'est une société intitulée *La Raison*, composée de quinze à vingt membres libres penseurs dont le but apparent est d'assister aux enterrements civils.

Si toutefois une réunion telle que aurait lieu, monsieur l'administrateur en serait immédiatement informé.

1399. De burgemeester van Fayt-lez-Manage aan de administrateur van de openbare veiligheid, 27 juli 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 320.368.

Pour satisfaire à votre lettre du 2 courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que d'après les renseignements que j'ai obtenus, la section de l'*Internationale*, établie dans le temps en notre commune,

n'existe plus que comme société d'alimentation économique et n'a plus aucun rapport avec les membres de l'Internationale. Je crois même que pas un membre de la section de Fayt n'assistera au congrès de Gand, dont vous parlez.

1400. Losse nota in inkt, 28 juli 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 294.299.

Il avait été question d'envoyer Alexandre Schlesinger, le même qui a été expulsé, comme délégué allemand au congrès universel des socialistes à Gand en septembre 1877. Mais cet individu vient d'être de nouveau emprisonné.

1401. De hoofdpolitiecommissaris te Gent aan de administrateur van openbare veiligheid, 29 juli 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 320.368.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que dans une réunion de la section gantoise de l'*Internationale*, qui a eu lieu dimanche soir et à laquelle assistaient 40 membres, les communications suivantes ont été faites:

Outre Liebknecht, le nommé Litelhauser, sujet allemand, assistera au congrès universel, qui durera huit jours. Il est possible que le nommé Bebel se rendra également à Gand. Le premier jour il sera formé un grand cortège qui parcourra les principales rues de la ville pour se rendre au local de la section, où la bienvenue sera souhaitée aux étrangers. Sur le parcours une allocution sera faite devant la statue d'Artevelde au marché du Vendredi. La section compte sur la présence dans le cortège de 30.000 personnes et on voudrait que ce chiffre pût s'élever jusqu'à 80.000 ?? A cet effet des circulaires seront remises dans la plupart des maisons de la ville et envoyées dans différentes villes et communes du Royaume pour inviter la population de prendre part au cortège.

L'après-midi se fera la vérification des mandats des délégués; le soir il y aura un concert suivi d'une conférence et d'un bal.

Le lendemain commenceront les travaux du congrès, qui continueront pendant toute la semaine. Plusieurs meetings auront lieu dans lesquels les Allemands prendront la parole.

Jusqu'à présent aucune autre section étrangère n'a envoyé son adhésion au congrès.

Lors des fêtes qui ont eu lieu le 15 de ce mois à Bruges en l'honneur des héros flamands Breydel et De Coninck, trois membres de la section gantoise s'étaient rendus en cette ville pour y vendre le journal De Werker. Ils s'étaient munis de 400 exemplaires, mais ils n'ont réussi qu'à en placer 75.

Les principaux membres du comité de la section de Gand se proposent de se rendre à Bruges le 15 août prochain pour y donner un meeting dans un estaminet où le *Werker* est envoyé. Je crois pouvoir leur prédire un échec des plus complets, s'ils croient parvenir à agiter la population ouvrière brugeoise.

1402. Verhoor van F. Frappat op de vreemdelingenpolitie, 3 augustus 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 138.068.

Le sieur Ferdinand Frappaz a comparu aujourd'hui sur l'avertissement qu'il en avait reçu.

Il reconnaît que le 18 mars dernier, jour anniversaire de la Commune de Paris, il y a eu chez lui un banquet souper de 110 couverts environ. D'après lui cette réunion de convives était composée de Belges pour la plus grande partie; il n'y avait que peu de Français.

Il déclare ne connaître aucune des personnes qui ont assisté au banquet. Le souper lui a été commandé par une dizaine de personnes, qui étaient venus prendre une collation chez lui. L'une d'elles, un petit qu'il ne connaît pas autrement, lui a remis une provision de cent francs. Il disait que le souper devait réunir une société de Cosmopolitains. La date avait été fixée d'abord à la Mi-Carême, mais elle fut changée depuis et le jour fut fixé au 18 mars. La dépense totale s'est élevée à 300 fr. environ.

Le jour de la réunion, mon frère, le médecin, se trouvait chez moi pour prendre un repas. Je lui ai dit que le soir j'avais un grand souper, et comme je suis seul à suffire à tout, j'ai prié mon frère d'assister au souper pour surveiller un peu ce qui se passait. Vers 7 heures les convives sont arrivés; parmi eux il y avait quelques femmes. On n'a pas chanté au début, mais vers la fin il y a eu quelques chants; je ne sais pas lesquels. Un des convives et une femme ont chanté, c'est tout ce que je sais. Comme j'étais aux fourneaux, j'ignore ce qu'on a chanté. Le service était fait par deux garçons. Le tout s'est passé fort tranquillement; je n'ai eu aucune casse, seulement le lendemain je me suis aperçu qu'une dizaine de petits verres avaient disparu.

Nous avons vainement tenté d'obtenir du comparant quelques indications sur les noms des Français ayant participé au banquet et sur la signification de celui-ci. Il prétend n'avoir pas su que ce banquet était organisé en vue de commémorer la date de la Commune.

Il avoue qu'il est question d'avoir un prochain banquet au mois

de juillet prochain.

J'ai averti le comparant que l'administration était décidée à ne pas tolérer ces réunions politiques et qu'il eût à prendre des mesures pour les éviter à l'avenir. Je lui ai fait comprendre que s'il transformait son restaurant en un lieu de rendez-vous des communards qui désirent manifester, l'administration prendrait des mesures à son égard.

1403. Uittreksel uit een particulier verslag, 5 augustus 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 281.298.

La souscription faite par les communards en faveur de Jourde a été close hier; elle a rapporté environ 135 francs, dont 75 lui ont été envoyés à Londres, où il se trouve sans emploi.

1404. Losse nota in inkt, 12 augustus 1877.

StB., Mt., 1.

Un meeting de l'Association des Ouvriers-Peintres a eu lieu le 12 août 1877 à 11 h., au Cygne. Il y avait une cinquantaine de personnes, dont une vingtaine de peintres, les autres appartenant à d'autres corporations ou à l'Internationale (Brismée, Standaert, Trappeniers, Bertrand, Pira, Cooremans, Paterson, Cammaert, Rycksen, Mayeu, Steens, etc.).

Desau présida et donna quelques explications sur l'insuccès du meeting précédent, qui est dû, dit-il, aux choix fait inopportunément de l'heure de la convocation pendant les fêtes de Bruxelles.

Ordre du jour : "La situation des ouvriers-peintres par suite de la baisse des salaires et des moyens d'y remédier".

Bertrand attribue la cause de la crise industrielle à la guerre d'Orient. Il engage les ouvriers-peintres à s'organiser, à verser une certaine cotisation afin de parer aux inconvénients d'un chômage forcé.

Trappeniers prononça un discours analogue, mais le termina en disant que les gouvernements monarchiques sont les causes principales de la misère actuelle. Les rois et les empereurs sont, ajoute-t-il, des coquins qui fomentent ces guerres et ces révolutions où périssent un grand nombre d'ouvriers.

Mayeu informe de la diminution de salaire faite par les patronspeintres et sur l'interruption d'un ouvrier de l'atelier Tasson, il cite

quelques preuves à l'appui.

Seconde, ouvrier-menuisier, donne quelques renseignements sur la manière dont sont organisés les ouvriers anglais, comment ils obtiennent une augmentation de salaire, ainsi qu'une diminution de temps sur le travail. Il cite une association de mineurs qui sont parvenus à exploiter une mine de charbon pour leur propre compte. Il exhorte les peintres à s'organiser de la même manière.

Trappeniers prononce quelques paroles relatives à l'armée belge et aux désastres que les armées laissent derrière elles en temps de guerre. Mais la parole lui est retirée, Trappeniers n'étant pas dans

l'ordre du jour.

Bertrand, Verrycken, Standaert engagent les peintres à s'unir.

Brismée dit que les ouvriers-peintres doivent s'occuper tant de la question politique que de la question économique. Ils doivent devenir de véritables citoyens. Pour y arriver les prêtres doivent disparaître; ce sont des ennemis qui attirent l'or dans le but de procurer un trône militant au pape. Il termine en invitant les peintres à résister aux exigences de leurs patrons.

Le trésorier se plaint du nombre restreint d'ouvriers qui assistent au meeting. Ils ne doivent pourtant pas craindre de faire partie de l'association; les comptes peuvent être vérifiés en tous temps. Au moyen de 0,50 fr. par mois, ils puiseront dans l'association une ressource suffisante en cas de chômage.

A 12 3/4 h. le meeting fut terminé. Sept nouveaux membres se sont fait inscrire.

1405. De hoofdpolitiecommissaris te Gent aan de administrateur van openbare veiligheid, 2 september 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 320.368.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un exemplaire du journal internationaliste *De Werker*, dans lequel se trouve indiqué après un appel adressé à la population de Gand, le programme du cortège et des festivités, qui doivent avoir lieu à l'occasion du congrès universel de l'*Internationale*, qui doit avoir lieu en cette ville le 9 septembre et jours suivants.

Les mesures de police nécessaires seront prises à l'occasion de ce congrès et je ferai tout mon possible, monsieur l'administrateur,

pour vous tenir au courant de la manière la plus exacte et la plus minutieuse de tous les détails ultérieurs, qui pourront vous intéresser relativement aux questions, qui seront soulevées dans les séances du congrès, lesquelles seront secrètes.

1406. Uittreksel uit een particulier verslag, 3 september 1877. ARAB., Vreemdelingenpolitie, 219,767.

Les communards Derouilla et Breuille ont avoué hier soir aux membres du *Parti socialiste brabançon* à l'estaminet *Le Cygne*, qu'ils étaient les auteurs de l'article publié dans *Le Mirabeau* au sujet de l'expulsion du communard Rysto. Cet article excite les expulsés à résister et à ne céder qu'à la force.

1407. Uittreksel uit een particulier verslag, 4 september 1877. ARAB., Vreemdelingenpolitie, 264.438.

Un Français, nommé Bertrand, peintre en bâtiments, demeurant galerie du Commerce, n° 48, fort bavard et fort vantard, tient au premier venu le langage suivant: "Je suis communard et je m'en vante. Je suis prêt à recommencer, quand on aura démoli cette crapule de Mac-Mahon."

Il se fait un point d'honneur de faire de la propagande politique, surtout parmi les ouvriers avec lesquels il se trouve. C'est, du reste, un très bon ouvrier et un bon père de famille.

1408. Verslag van de rijkswacht Oost-Vlaanderen, 9 september 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 320.368.

Congrès de l'Internationale.

Depuis quelques jours d'immenses affiches rouges en langue flamande, dont ci-joint la traduction, se trouvent placardées à divers endroits de la ville pour annoncer que le 9 septembre ct et jours suivants, un congrès de l'*Internationale* siègera à Gand et y tiendra plusieurs séances, concerts et bal.

En effet, comme l'indique le programme, aujourd'hui vers 9 heures du matin, la section gantoise, drapeau roupe et musique en tête, s'est réunie marché au Lin et s'est rendue de là à la station du

pays de Waes, où elle a reçu la section d'Anvers. Le cortège, formé d'environ 1000 personnes, s'est dirigé marché du Vendredi pour acclamer Jacques Van Artevelde, l'émancipateur de l'ouvrier, etc. Un nommé Verbauwen de la section gantoise fit un discours, résumant à peu près tout ce qui s'est dit jusqu'ici en pareille matière, tandis que quelques-uns des leurs escaladaient la grille qui entoure la statue pour lui offrir une couronne de lauriers. De là, on s'est rendu à la station de l'état pour recevoir la section bruxelloise, avec laquelle on s'est dirigé à la salle de danse du *Mont Parnasse*, quai au Bois, où les Gantois Vanbever, en flamand, et Anseele, en français, après les remerciements d'usage aux étrangers pour leur empressement, ont prononcé quelques paroles rappelant que Gand a toujours été de tout temps à vouloir l'émancipation de l'ouvrier et que, persistant dans son rôle, elle aura bientôt encore à lever l'étendard de la liberté, etc., etc.

C'est à peu près tout ce qui a été dit. Vers midi et quart les discours prirent fin et l'on se sépara sans trouble, ni désordre pour recommencer à 6 heures du soir. 2000 personnes environ assistaient à cette séance.

1409. De politiecommissaris te Gent aan de administrateur van de openbare veiligheid, 9 september 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 320.368.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai reçu hier MM. Krueger et Letheux, porteurs de votre recommandation, et que conformément à votre désir, je me suis mis complètement à leur disposition.

Les nommés Greulich Herman, demeurant à Zurich, Franckel Léo, demeurant à Buda-Pesth, et Maltman-Barry, demeurant à Londres, sont les seuls étrangers signalés ce matin. Franckel est attaché à l'Arbeiter Wochen Chronik, organe allemand, et Maltman est rédacteur du Standard, paraissant à Londres.

Franckel et Maltman figurent tous deux sur une liste que m'a communiquée Mr Krueger.

Un cortège formé par la section gantoise de l'Internationale et composé d'environ 900 ouvriers, dont la plus grande partie n'est pas affiliée à l'Internationale, s'est rendu ce matin à la station du pays de Waas, drapeau rouge en tête, pour y recevoir les internationalistes d'Anvers, qui sont arrivés au nombre de 83, ayant également leur drapeau rouge.

Après la réception, le cortège s'est reformé et s'est rendu à la station de l'état pour recevoir les internationalistes attendus de Bruxelles, des autres villes du pays et de l'étranger.

Au passage sur le marché du Vendredi, le nommé Verbauwen. cabaretier, ancien tisserand, s'est rendu devant la statue d'Artevelde et y a déposé une couronne d'immortelles en prononçant quelques paroles au nom de l'ouvrier reconnaissant pour la lutte que le ruwaerd a soutenue pour la défense de la liberté.

Des députations, parmi lesquels 60 Bruxellois, drapeau rouge en tête, outre 10 femmes et 1 jeune fille, 6 délégués de Verviers, 3 de Malines, 6 de Courtrai, 2 de France, 1 d'Autriche, ont été reçues à la station de l'état et ensuite le cortège s'est dirigé vers la salle du Mont Parnasse, local de la société.

Franckel, Greulich et Maltman faisaient partie du cortège.

A l'arrivée dans la salle, Van Beveren souhaite la bienvenue aux étrangers; il exprime sa satisfaction relativement à la marche du cortège et au grand nombre de personnes, qui en faisaient partie. Il engage les assistants à bien se conduire, à ne pas s'enivrer surtout et à ne plus porter le ruban rouge dans la rue, parce qu'au dernier congrès des individus n'appartenant pas à l'Internationale, mais qui en portaient l'insigne, ont commis des désordres.

Anseele dit en français quelques paroles de bienvenue aux étrangers. Il finit en ciant : "A bas la réaction! Vive le socialisme!"

Les autres délégués étrangers sont attendus pour aujourd'hui et il est probable que la première réunion du congrès n'aura lieu que demain.

Liebknecht n'est attendu que ce soir. Il paraît qu'il a assisté dans le courant de la semaine passée à une réunion de socialistes, qui a eu lieu sur la frontière de la Pologne.

1410. De hoofdpolitiecommissaris te Gent aan de administrateur van openbare veiligheid, 10 september 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 320.368.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la section gantoise de l'Internationale a donné à l'occasion du congrès universel un concert et une conférence au local du Mont Parnasse. Deux délégués étrangers y ont fait une très courte apparition.

Verbauwen, cabaretier, a prononcé quelques paroles dans le but de faire comprendre à ses auditeurs la nécessité de s'affilier à l'Internationale

Anseele a fait une conférence sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme. On peut la résumer en ces mots : "Le socialisme est la panacée universelle à tous les maux de l'ouvrier". Il a ouvertement nié l'existence de Dieu, qui, s'il existait, serait un misérable de laisser les uns dans la pauvreté et de jeter à la tête des autres tous les biens de la terre.

Je transmets ci-joint la liste des délégués étrangers arrivés jusqu'à ce moment. Liebknecht n'était pas arrivé au dernier train d'hier soir.

Le congrès s'est ouvert ce matin pour la vérification des pou-

voirs; il siégera deux fois par jour.

Hasselman, ancien membre du Reichstag allemand, a fait parvenir à la section gantoise, au nom de 2000 membres de l'Internationale, un télégramme daté de Barmen et transmettant leurs vœux pour la bonne réussite des travaux du congrès.

Les nommés James, Costa, Levachoff, Kaulichoff et Rincke ne sont porteurs d'aucun papier; ils ont en leur possession plusieurs

lettres qui portent leur adresse.

Les nommés Depaepe, médecin, Steens, commis voyageur, Bauwens, étudiant, tous Belges, demeurant à Bruxelles, sont arrivés hier soir.

Roger Walter, tailleur, né à Breslau, demeurant à Bruxelles, est arrivé avec eux.

Tous les délégués, sauf Maltman-Barry, qui loge à l'Hôtel royal, ont pris des logements de 3° ordre.

1411. Verslag van de rijkswacht Oost-Vlaanderen, 10 september 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 320.368.

Le 9 septembre 1877 vers 6 heures du soir, la réunion annoncée par le programme joint à mon bulletin d'hier, a eu lieu. 500 personnes environ se trouvaient dans la salle de danse du *Mont Parnasse*. Le nommé Verbauwen a ouvert la séance en remerciant les assistants pour le bon ordre tenu dans le cortège du matin et pour leur conduite en ville. Il a engagé les personnes composant l'auditoire à se lier entr'elles et à fuire les réunions autres que celles de l'*Internationale*. Il a exhorté les mères de famille sur la nécessité de ne plus envoyer leurs enfants ni dans les écoles catholiques, ni dans les écoles libérales, de les retenir de la confession et de la communion, qui ne servent qu'à les abrutir et à les fanatiser. Il a annoncé qu'une école serait tenue dans cette salle tous les soirs de 7 à 9 heures et que tous y seraient admis gratuitement.

Le concert a commencé immédiatement après; il a été suivi d'un bal et d'une tombola. Le tout s'est passé sans désordre.

1412. Verslag van de rijkswacht Oost-Vlaanderen, 11 september 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 320.368.

Congrès de l'Internationale.

Le 10 septembre 1877 vers 7 heures du soir a eu lieu à la salle du Mont Parnasse, la réunion annoncée des députés de l'Internationale, venus de l'étranger. Ceux-ci composaient le bureau avec les sieurs Anzeele en Van Bevere, sous la présidence du sieur Coen d'Anvers, rédacteur du Werker. On a commencé par renouveler les remercîments pour le bon accueil des Gantois envers les internationalistes d'autres villes. Après quoi le sieur Bertrand de Bruxelles a expliqué le but de l'association et ce qu'elle veut. Elle veut les droits complets de l'ouvrier; elle veut ses députés à la chambre et au sénat; elle veut que sa voix soit entendue, ses réclamations écoutées; elle veut enfin secouer le joug que l'opulence et la richesse font peser sur le travailleur. L'envoyé suisse a démontré en allemand la supériorité dont jouit l'ouvrier suisse sur l'ouvrier belge. Son discours a été traduit en flamand par Anzeele. Ensuite le nommé Van Bevere a persuadé les auditeurs qu'ils parviendraient à leur but s'ils voulaient apporter de la persévérence à l'œuvre; il y a deux ans, a-t-il dit, nous étions 50, aujourd'hui nous sommes 700. Dans un petit nombre d'années nous nous compterons par 100.000 hommes, avec lesquels nous irons à Bruxelles faire entendre notre voix qu'on étouffe aujourd'hui. Nous ne voulons pas verser le sang, nous regretterions de revenir au temps où l'on faisait tomber la tête de Louis XVI, parce qu'on lui avait laissé imposer la vraie situation du peuple, qu'on bernait de mensonges et d'hypocrisie, etc. Le public comptait 500 à 700 personnes.

1413. De hoofdpolitiecommissaris te Gent aan de administrateur van openbare veiligheid, 11 september 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 320.368.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le meeting annoncé par la section gantoise de l'*Internationale* pour hier soir, n'a pu, malgré toutes les réclames, réunir que 490 personnes. Il était présidé par Coenen, éditeur du Werker à Anvers, qui l'a ouvert à 8 heures du soir.

Coenen loue l'attitude résolue des ouvriers gantois et il s'estimerait heureux de voir le même esprit animer la classe ouvrière des autres villes; on ne doit cependant pas se faire illusion; il ne suffit point de suivre en masse un drapeau rouge, il faut que chacun fasse une propagande active.

Bertrand de Bruxelles prend la parole et explique que les socialistes sont des hommes qui travaillent à l'émancipation du genre humain; ils ont en vue de procurer un meilleur sort à l'ouvrier et ce par divers moyens, parmi lesquels il faut ranger en première ligne la diminution des heures de travail.

Il faut faire disparaître l'inégalité qui existe aujourd'hui entre les différentes classes de la société; on n'atteindra ce but que par le socialisme.

Un délégué pour la Suisse, nommé James Guillaume, prend ensuite la parole en allemand. Il rend hommage à la population gantoise qui a fait une si brillante réception aux délégués étrangers, à cette population qui se trouve à la tête du mouvement socialiste belge.

Il se demande pourquoi doit exister cette distinction de rangs et de biens, pourquoi les uns gémissent-ils dans la misère, tandis que d'autres nagent dans l'opulence? Il est prouvé que plus la richesse est grande chez les uns, plus la misère est grande chez les autres.

Londres si riche le démontre; le nombre des suicides y est plus considérable qu'ailleurs. L'ouvrier est privé en Belgique de ses droits politiques parce qu'il ne peut pas participer à l'élection de ceux qui sont chargés de faire les lois; le législateur devrait défendre le travail des enfants dans les fabriques.

Les journalistes mentent quand ils disent que nous voulons mettre la Belgique en feu; nous voulons faire une révolution, mais une révolution non pas sanglante, mais intellectuelle.

Vanbeveren traduit le discours de l'orateur allemand et ajoute que des pétitions doivent être colportées dans tout le pays pour réclamer le suffrage universel. Les journaux, tels que Le Bien public et De Stad Gent, feraient mieux de se rappeler la révolution de 1789 au lieu de se moquer de la question sociale.

Le journal flamand De Stad Gent avait traité le cortège de dimanche de Kindercortegie (cortège d'enfants).

Verbauwen clôture le meeting en annonçant l'arrivée de Liebknecht, le chef du mouvement socialiste allemand; hier, dit-il, nous saluions Van Artevelde, aujourd'hui chapeau bas devant le grand citoyen Liebknecht, qui, condamné plusieurs fois pour ses opinions socialistes, ne s'est jamais découragé et qui, à peine sorti de prison, remonte sur la brèche avec plus d'ardeur que jamais.

La réunion a été terminée vers 9 1/2 heures du soir.

J'apprend que Liebknecht, qui devait prendre la parole dans une réunion publique annoncée pour jeudi prochain, a déclaré qu'il devait se rendre à Leipzig, où il doit se trouver jeudi, et qu'il parlerait demain soir.

La deuxième séance du congrès n'a duré hier après-midi qu'une heure. Il a été donné lecture dans les différentes langues aux délégués, des articles portés à l'ordre du jour et dont la discussion ne commencera que ce matin.

1414. Verslag van de rijkswacht Oost-Vlaanderen, 13 september 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 320.368.

Congrès de l'Internationale.

Le 12 septembre ct vers 8 heures du soir dans la salle de Mont Parnasse ont eu lieu les discours socialistes, qui avaient été annoncées pour le 13. Le bureau était présidé par le sieur Coen, d'Anvers, rédacteur du Werker. Cinq orateurs y prirent la parole, en commencant par le sieur Brismé de Bruxelles, qui a expliqué comme quoi la plaie sociale réside dans l'inégalité qui existe entre le travail et le capital, la misère et l'abondance. Le 2^{me}, Willem Liebknecht, député Saxon, a fait voir le jour sous lequel il faut envisager son pays, où règne le despotisme et le mensonge. C'est le pays des Guillaume et des Bismarck, qui viendra s'écrouler sous les coups de l'Allemagne socialiste, qui représente la liberté, la vérité, etc. Il a démontré le progrès rapide de l'Internationale. En 6 années de temps, a-t-il dit, de 80.000 adhérents qu'elle comptait, le nombre s'en élève aujourd'hui à 600.000. Un 3^{mo} orateur, le sieur Reulig de Zurich s'est attaché à préconiser les avantages de la religion luthérienne sur la religion catholique. Est venu ensuite le tour d'un sieur Grembi, sujet anglais, qui a fait la critique des journaux autres que ceux de l'Internationale. Il a péroré surtout contre Le Bien public. Un sieur Franco de Hongrie a traité la question sociale dans le même sens que Brismé, le rer orateur entendu. La clôture des discours s'est faite pour cette séance par Liebknecht, déjà cité, qui a tenu à faire ses adieux, en exprimant l'espoir que les doctrines et les principes qu'il a développés, se propageront dans tous les pays du monde. L'ordre n'a pas été troublé. La salle était comble.

1415. De hoofdpolitiecommissaris te Gent aan de administrateur van openbare veiligheid, 13 september 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 320.368.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la grande réunion, convoquée à l'occasion du congrès universel et dans laquelle le grand agitateur allemand Liebknecht devait prendre la parole a eu lieu hier soir au local du *Mont Parnasse*.

Il n'y avait qu'environ 700 assistants, quoique l'on eût compté sur la présence de 2000.

Coenen d'Anvers présidait. Il a ouvert la séance à 8 1/2 heures. A l'entrée de Liebknecht des applaudissements se font entendre.

Brismée de Bruxelles prend le premier la parole. Il veut l'affranchissement économique et politique de l'ouvrier; il faut une solidarité qui n'existe pas encore; dans le bassin houiller où existe cette solidarité, on n'a pu défendre sous peine de renvoi aux ouvriers d'assister à la manifestation, qui a eu lieu dernièrement.

L'artisan avec sa blouse est dédaigné, tandis que des individus comme ceux qui portent une espèce de vis sur la tête, sont honorés; tout cela par la propre bêtise de ceux qui mènent leurs enfants aux baptêmes et à d'autres cérémonies. Faire disparaître ces charlatans à gros ventre et à nez culotté, ce serait, comme dit un journal bien pensant, un bon débarras.

Liebknecht prend ensuite la parole, il s'exprime en allemand. Il serait heureux, dit-il, de pouvoir s'exprimer dans une langue que tout le monde comprend; il devrait exister une seule langue universelle, comme il ne devrait exister qu'un seul peuple.

Lorsque lundi, dit l'orateur, j'ai paru ici pour la première fois, des applaudissements se sont fait entendre; ils étaient adressés non à moi, mais au grand parti socialiste d'Allemagne, que je représente; l'Allemagne vous remercie, non cette Allemagne représentée par des bayonnettes, non l'Allemagne de Bismarck, mais l'Allemagne socialiste.

Le temps n'est pas bien éloigné où la France voulait s'annexer la Belgique; l'Allemagne se trouve actuellement dans une situation pareille à celle de la France d'alors, mais les représentants du peuple allemand ne partagent pas ces idées de conquête; à la honte du genre humain, l'Allemagne célèbre l'anniversaire du 2 septembre, le peuple fête une autre date, celle du 18 mars.

A côté de la puissance militaire en Allemagne, il s'en est élevé une autre; c'est le socialisme et cette puissance a donné à ses représentants en 1871 140.000 voix, en 1873 379.000 et aux dernières élections 600.000.

Les discours prononcés au parlement n'apportent pas le pain dans le ménage du pauvre, mais ils exercent une grande impression sur l'esprit du peuple; celui-ci s'en occupe sérieusement et une agitation puissante et énergique en est le résultat.

Le droit est du côté du peuple; Bismarck s'appuie sur des bayonnettes et sur des canons, mais la plus grande force siège au parlement.

Une grande puissance que des hommes comme Bismarck doivent craindre, c'est l'instruction; des armes plus formidables que des bayonnettes, ce sont les lettres de l'alphabet.

Le moyen de propagande auquel on doit le succès du socialisme en Allemagne, ce sont les journaux et autres écrits répandus à profusion; en Allemagne, il est vrai, on ne craint ni les poursuites, ni les condamnations; d'innombrables procès à charge de socialistes y ont été intentés; des condamnations jusqu'à 3 ans de prison y ont été prononcées pour avoir dit une vérité; il est à espérer que l'on continuera à persécuter les socialistes, car plus on en mettra en prison, plus ils gagneront d'adhérents.

Lorsque l'association démocratique de l'Allemagne m'a désigné comme délégué au congrès de Gand, j'ai accepté parce que je sais que le peuple flamand veut reconquérir ses droits.

Il termine en engageant les Gantois à s'unir étroitement et à s'instruire.

Le délégué hongrois Franckel prend la parole. Il établit une comparaison entre l'esclavage d'autrefois et celui d'aujourd'hui, car l'esclavage n'est pas aboli de fait, l'ouvrier se vend encore car pour avoir de l'ouvrage, il doit aller en demander dans une fabrique, dans un atelier où les métiers sont la propriété du patron.

Le sort de l'ouvrier devient chaque jour plus mauvais; il reçoit un salaire dérisoire et on ose encore lui parler d'épargnes. Cette situation est intolérable.

Rousseau et Diderot ont préparé le peuple à la grande révolution de 1789; les socialistes doivent suivre ces exemples.

Greulich, délégué des socialistes allemands à Zurich, parle longuement des commandements de Dieu et de l'église et de ce qui est prescrit par l'Evangile; il parle aussi de l'enfer et du ciel.

Il critique le travail des enfants dans les fabriques et demande la diminution des heures de travail.

Malman-Barry, rédacteur du *Standard*, paraissant à Londres, blâme les critiques du journal *Le Bien public*, relativement au cortège de dimanche dernier qui, d'après ce journal, n'était composé que de 700 personnes; il demande si *Le Bien public* voudrait payer le salaire des autres qui en faisaient partie.

Cet orateur est parfaitement convaincu que les principes socia-

listes sont les seuls bons et il espère que Gand restera à la tête du mouvement en Belgique.

Liebknecht clôture la réunion en remerciant le peuple gantois, qui l'a si chaleureusement accueilli. Il désire encore dire un mot des socialistes que l'on aime à calomnier; ils ne veulent ni détruire la famille, ni mettre la patrie à feu et à sang; mais ils veulent l'émancipation de la classe ouvrière.

Il termine en disant que Gand est la plus forte citadelle du socialisme. (Applaudissements prolongés.)

La réunion a durée jusqu'à 11 heures du soir.

1416. De hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 13 september 1877.

ARAB., 1 AM., 306.

J'ai l'honneur de vous informer qu'une grève, qui a commencée lundi aux puits n° 20 des Produits et Ste-Hortense de Bonne-Veine, s'est étendue hier aux puits n° 12 et 18 des Produits et à ceux des charbonnages du Midi Flénu et des 24 Actions.

L'activité un peu plus grande dans les expéditions par bateaux et par wagons, qui se produit actuellement, sert de prétexte à l'ouvrier pour réclamer une augmentation de salaire.

1417. De hoofdpolitiecommissaris te Gent aan de administrateur van openbare veiligheid, 14 september 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 320.368.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'entente la plus parfaite ne règne pas parmi les membres du congrès universel.

Les travaux ne marchent pas au gré des nommés Montels, Costa, Artini et Gonzalès, qui prétendent que les moyens préconisés par certains membres pour arriver au triomphe du socialisme, sont empreints de trop peu d'énergie et de nature à retarder l'œuvre pour laquelle ils se sont réunis.

Le congrès a commencé ses travaux lundi dernier; il siège depuis lors de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir; mardi et hier il y a eu une séance supplémentaire le soir. Les séances sont parfois très orageuses. Tout le monde parle à la fois et le président a beaucoup de peine à maintenir l'ordre dans les discussions.

Il y assiste habituellement 30 à 35 membres; de nombreux lettres et plusieurs télégrammes arrivent presque journellement au *Mont* Parnasse, à l'adresse des membres du congrès. Van Beveren a reçu, il y a 3 jours, une lettre de Chicago.

Voici la résolution que le congrès a prise hier :

"Considérant que le prolétariat, organisé comme parti distinct et opposé à tous les partis formés par les classes possédantes, doit employer tous les moyens politiques tendant à l'émancipation de leurs membres,

Considérant que la lutte contre toute domination des classes n'est ni locale, ni nationale, mais universelle et que le succès dépend de l'entente et de la coopération des organisations des différents pays,

Les soussignés délégués au congrès socialiste universel de Gand ont résolu que les organisations représentées par eux, doivent s'entr'aider moralement et matériellement dans toutes leurs revendications économiques et politiques.

A cet effet ils ont établi un bureau fédéral, qui aura son siège à Gand jusqu'au prochain congrès; ce bureau aura pour mission de convoquer ce congrès et d'en exécuter les travaux préparatoires.

(Signé): Herman Greulich, John Hales, Coenen, Robin, Paul Dewitte, Bertrand, Brismée, Eugène Steens, Léo Frankel, Depaepe, Maltman-Barry, Zanardetti Tito, André Bert pour le groupe des teinturiers de Puteaux près de Paris, Liebknecht, délégué du parti socialiste allemand."

Le congrès a aussi engagé des membres à solidariser internationalement les corps de métiers, quelles que soient les nuances auxquelles ces groupes appartiennent.

Brismée veut une agitation continuelle sur le terrain politique au moyen de toutes les armes légales.

Voici comment est conçu le mandat de Liebknecht:

"Copenhague, le 11 septembre 1877, Der central Vorstand des socialistisches Arbeiter Partei Danemarks übertragen hierbei Herrn W. Liebknecht aus Leipzig auf den verstehenden socialistischen internationale Arbeiter Congres in Gent dem Mandat als bevolmachtig von des danisches Arbeiterpartei.

Mit soc. dem. Grusz, Für der central Vorstand (S.) Ch. Lamp. Geschifts Juhren (!)"

Le nommé Arcq Antoine de l'Association coopérative des Ouvriers Cordonniers de Bruxelles a envoyé au congrès une lettre par laquelle il fait connaître que leur association étant constituée depuis quelques jours seulement, ne peut envoyer un délégué au congrès.

Fluse Pierre de Verviers, qui avait été délégué, n'a pu se rendre à Gand, étant malade.

Voici la copie de la délégation de Paulin :

"Les groupes socialistes de Lyon et Vienne (Isère) délèguent pour les représenter au congrès socialiste universel de Gand (1877), le citoyen Paulin sous les expresses réserves, que comporte l'état actuel de la législation française. Pour les groupes socialistes révolutionnaires de Lyon et Vienne.

5 septembre 1877.

(S). Benoit, Croz, Cancscassi et deux autres signatures illisibles."
Un écrit du citoyen Auguste Spichiger, daté de La-Chaux-deFonds, 20 août 1877, qui a assisté au congrès tenu le 19 et le 20 août
dernier, constate qu'il y a en France douze sections de l'Internationale.

Liebknecht a quitté la ville hier soir par le dernier train, se

rendant à Bruxelles (1).

1418. Berden, administrateur van de openbare veiligheid, aan de minister van buitenlandse zaken, 15 september 1877.

MBZ., KlB., 186.

Le congrès socialiste universel qui est réuni encore en ce moment à Gand, fut décidé aux congrès de Neufchâtel et de Gotha. Il devait coïncider à peu près avec celui de l'Internationale, dont les séances se sont ouvertes à Verviers le 5 courant et qui s'est prolongé jusqu'à l'ouverture du congrès de Gand. Les sections de Gand, réunies à celles d'Anvers et de Bruxelles, furent chargées d'organiser les réunions et de préparer le programme des questions qui seraient agitées. Les comités se mirent en rapport avec les sections et associations étrangères et l'on ne tarda pas à être informé des noms de la plupart des délégués des nations étrangères. Pour l'Allemagne on avait mis en avant les noms de Liebknecht, de Bebel, de Rettinghausen et de Schlesinger. Le premier avait formellement promis de se rendre à l'appel qui lui avait été adressé par les sections. Dès les premiers temps l'administration de la sûreté publique avait jugé convenable de se mettre en rapport avec la présidence de police de Berlin. D'autre part, le chef de la légation allemande à Bruxelles était tenu au courant par elle de tout ce qui pouvait intéresser le gouvernement allemand. La veille de l'ouverture du congrès de Gand, Mr le ministre d'Allemagne accrédita auprès de l'administration de la sûreté publique un fonctionnaire chargé par le gouvernement de Berlin de suivre les séances du congrès ou tout au moins de recueillir à Gand les renseignements qui pouvaient lui être utiles.

⁽¹⁾ Dit is het laatste bericht over zijn aanwezigheid in België.

Le jour de l'ouverture du congrès, la plupart des délégués étrangers se trouvaient à leur poste. Liebknecht n'arriva que dans la journée de lundi et fut reçu à l'une des séances du congrès aux applaudissements du public. Il ne prit la parole que dans la journée de mercredi.

Les discussions s'étaient jusques là renfermé dans le cadre de la théorie. Elles ne faisaient que reprendre en sous-œuvre les divers systèmes préconisés dans des congrès antérieurs sur la solidarité des organisations ouvrières, l'organisation des corps de métiers, l'attitude du prolétariat à l'égard des partis politiques, le collectivisme aux mains de l'état, le collectivisme des associations ou la commune, etc.

Liebknecht dédaignant toutes les discussions théoriques, aborda carrément la politique socialiste en Allemagne, qu'il opposa à la politique du chancelier d'Allemagne, à laquelle il ne ménagea pas des critiques acerbes et peu mesurées. Son discours prononcé en langue allemande eut un immense succès, bien que plus des 9/12 du public fussent incapables de le comprendre. Le journal Le Bien public en a donné une analyse dans son n° du 13 courant. Pour mieux faire apprécier le degré d'exactitude de cette analyse, nous croyons ne pouvoir mieux faire que de transcrire ici le rapport officiel de la police de Gand et un rapport confidentiel et particulier également adressé à l'administration de la sûreté.

Rapport officiel.

Lorsque lundi, dit Liebknecht, j'ai paru ici pour la 1^{re} fois, des applaudissements se sont fait entendre; ils étaient adressés non à moi, mais au grand parti socialiste d'Allemagne que je représente. L'Allemagne vous remercie, non cette Allemagne représentée par des bayonnettes, non l'Allemagne de Bismarck, mais l'Allemagne socialiste.

Le temps n'est pas bien éloigné où la France voulait s'annexer la Belgique; l'Allemagne se trouve actuellement dans une situation pareille à celle de la France d'alors, mais les représentans du peuple allemand ne partagent pas ces idées de conquête. A la haute du genre humain, l'Allemagne célèbre l'anniversaire du 2 septembre; le peuple fête une autre date, celle du 18 mars.

A côté de la puissance militaire en Allemagne, il s'en est élevée une autre; c'est le socialisme et cette puissance a donné à ses représentants en 1871: 140.000 voix, en 1873: 379.000 et aux dernières élections: 600.000.

Les discours prononcés au parlement n'apportent pas le pain au ménage du pauvre, mais ils exercent une grande impression sur l'esprit du peuple. Celui-ci s'en occupe sérieusement et une agitation puissante et énergique en est le résultat.

Le droit est du côté du peuple; Bismarck s'appuie sur des bayonnettes et des canons, mais la plus grande force siège au parlement.

Rapport particulier.

Je vous transmets ci-joint le journal Le Bien public. Le compterendu que cet organe de publicité donne à la séance dans laquelle Liebknecht, est rigoureusement exact à part quelques interprétations.

Il ajoute dans un rapport suivant:

Je ne ferai pas comme Rinke (l'un des délégués) en changeant de nom à ma rentrée en Allemagne. Je ne crains pas la police; si je voulais passer de son côté, je serais riche. J'ai subi la prison et l'exil sans me laisser détourner du but. Pour combattre l'état armé, il faut une armée, celle-là je la formerai.

Dès que l'administration de la sûreté fut saisie des divers rapports concernant le discours du Sr Liebknecht, elle proposa immédiatement au gouvernement des mesures administratives tant contre celui-ci que contre Léo Fränkel de Pesth, qui lui aussi avait dépassé la mesure dans les discussions publiques auxquelles il s'était mêlé.

Ordre fut transmis par télégraphe dans la matinée du 14 courant à l'autorité de police de Gand de délivrer immédiatement à ces deux délégués des feuilles de route pour sortir du pays avant la fin du jour sous peine d'être arrêtés. Mais l'autorité de Gand informa l'administration de la sûreté que Liebknecht avait quitté Gand dans la soirée du 13 courant pour se rendre à Bruxelles.

Des ordres furent donnés sans retard à l'autorité de police de Bruxelles pour rechercher le Sr Liebknecht.

Jusqu'à ce moment les recherches n'ont pas abouti et il y a lieu de croire que Liebknecht sera reparti le lendemain pour l'Allemagne.

Le congrès de Gand a été accueilli avec froideur et indifférence par la généralité des ouvriers de Gand et du restant du pays. Il aura servi surtout à démontrer que des divisions profondes séparent les divers groupes socialistes. Les séances orageuses n'ont pas fait défaut et il est probable que plus d'un des meneurs remportera chez lui des ressentiments qui ne serviront pas la cause sociale. La presse s'est peu occupée du congrès; elle a trouvé, sans doute, qu'il était inutile de rééditer les vieux clichés.

Malgré les dissentiments dont j'ai parlé plus haut, on est parvenu à faire voter une résolution qui consacre l'obligation pour les organisations représentées de s'entr'aider moralement et matériellement dans toutes leurs revendications économiques et politiques. A cet effet un bureau fédéral qui aura son siège à Gand a été voté. Il est chargé de préparer les matériaux des congrès à venir.

Il est probable que les séances du congrès seront clôturées aujourd'hui ou demain.

LISTE DES DÉLÉGUÉS ÉTRANGERS, QUI ONT PRIS PART AU CONGRÈS UNIVERSEL DES SOCIALISTES, TENU A GAND LE 9 SEPTEMBRE 1877

NI			Lie	ı de	Pays ou associations	
Nom et prénoms	Age	Profession	naissance	domicile	dont ils sont les délégués. Observations	
ALLEMAGNE						
Liebknecht Guillaume	51 ans	membre du Reichstag allemand	Giesen	Leipzig	Fédération des socia- listes allemands	
Rinke Otto	22 ans	serrurier	Stabelwitz (Breslau)	Berne	Socialistes de Leipzig	
Werner Emile- Auguste		typographe	Francfort s/O	Berne	Socialistes de Leipzig	
ANGLETERRE						
Barry-Maltman	35 ans	journaliste	Glascow	Londres		
Hales John	38 ans	manufac- turier	Londres	Londres		
Bazin Gustave- Pierre	35 ans	joaillier (communard)	Passy-Paris	Londres	Deux associations de Londres	
Chalain Louis	32 ans	bronzier	Plenin d'Orin	Londres	Réfugiés français à Londres	
Zanardetti Tito	30 ans	publiciste	Venise	Lugano		
Guillaume James	33 ans	professeur d'histoire	Londres	Neufchâtel	Association anglaise à Neufchâtel	
AUTRICHE-HONGRIE						
Frankel Leo	33 ans	journaliste	Buda-Pesth	Buda-Pesth	Socialistes de Buda- Pesth	
ESPAGNE						
Alier Antonio		employé de commerce	Vilaredas	Barcelone	Socialistes de Barcelone	

NT			Lieu de		Pays ou associations	
Nom et prénoms	Age	Profession	naissance	domicile	dont ils sont les délégués. Observations	
Gonzales (Don Thomas)	37 ans	graveur	Madrid	Madrid	Socialistes de Madrid et de la Province	
Chalain Louis	32 ans	bronzier	Plenin d'Orin	Londres		
Rodriguez			İ			
ř			FRANCE			
Brousse Paul- Victor	33 ans	médecin et chimiste	Montpellier	Berne	Fédération française à Berne	
Becq Joseph	25 ans	chimiste	Astrakan	Genève		
Montels Jules- Marie	34 ans	peintre en bâtiments	Gignac (Hérault)	Genève	Fédération française à Genève	
Beert					Une société de Puteaux près Paris	
Paulin Auguste	23 ans	employé de commerce	Pioras (Ardèche)	Pioras	Ouvriers lyonnais (?)	
Puissant Georges	49 ans	journaliste rédacteur de La Lanterne	Paris	Paris		
Coneste André	25 ans	employé de commerce	Paris	Puteaux		
Chalain Louis	32 ans	bronzier	Plenin d'Orin	Londres	Réfugiés français à Londres	
			GRÈCE			
Costa Andréa	25 ans	professeur de langues	Imola près Bologna	Genève		
ITALIE						
Costa Andréa	25 ans	professeur de langues	Imola près Bologna	Genève	Pise	

	í		Lieu	de	Pays ou associations
Nom et prénoms	Age	Profession	naissance	domicile	dont ils sont les délégués. Observations
Artini Erneste	38 ans	comptable	Rovigo	Ferrare	Socialistes du district de Ferrare
Zanarella					Socialistes de Milan, Lodi, Palerme
Martini			 		
	l	i I	RUSSIE	ļ	I
Levachoff Alexis	34 ans	homme de lettres	Moscou	Chaux-de- Fonds	Fédération russe d'un canton suisse
Ivanoff Anne- Marie, épouse Koulichoff Pierre	21 ans	rentière	Moscou	Vevey	Elle accompagne Levachoff
Becq Joseph	25 ans	chimiste	Astrakan	Genève	
	•	'	SUISSE		1
Guillaume James	33 ans	professeur d'histoire	Londres	Neufchâtel	Deux sections suisses. Association anglaise à Neufchâtel
Greulich Herman	35 ans	rédacteur	Breslau	Zurich	Socialistes allemands de Zurich
Rinke Otto	22 ans	serrurier	Stabelwitz (Breslau)	Berne	Zurich, Jura, Socialistes allemands à Berne
Werner Emile- Auguste		typographe	Francfort s/O.	Berne	Jura et socialistes alle- mands à Berne
Montels Jules- Marie	34 ans	peintre en bâtiments	Gignac (Hérault)	Genève	Fédération française à Genève
Brousse Paul- Victor	33 ans	médecin et chimiste	Montpellier	Berne	Fédération française à Berne
	1	1	1	1	1

			Lieu de		Pays ou associations
Nom et prénom	Age	Profession	naissance	domicile	dont ils sont les délégués. Observations
Costa Andréa	25 ans	professeur de langues	Imola près Bologna	Genève	Fédération italienne à Genève
Levachoff Alexis	34 ans	homme de lettres	Moscou	Chaux-de- Fonds	Fédération russe d'un canton suisse

1419. De minister van financiën aan de minister van buitenlandse zaken, 15 september 1877.

MBZ., KlB., 186.

Vous aurez appris par le ministre de la justice que le gouvernement est sorti de sa quiétude officielle, en expulsant les citoyens Liebknecht, Fränkel et Reuling.

Si ces citoyens s'étaient contentés, comme tant de citoyens belges, de manger du curé et du moine, il aurait fallu les laisser satisfaire à leurs appétits dévorants et même féroces. Mais ils ont voulu manger en même temps du bourgeois; c'était même la pièce de résistance de leur menu. Cela est évidemment intolérable et constitue une licence par trop grande.

Je vous restitue les deux n° du *Bien public*, je les avais lus; ils peuvent être utilement conservés pour le jour où le citoyen Janson interpellera à ce sujet et blâmera le gouvernement. Il ne peut, me paraît-il, s'en dispenser.

1420. Uittreksel uit een particulier verslag, 16 september 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 270.427.

Bazin et Robin sont allés, ce matin, visiter Clostacker, en compagnie de Tetaert et de Verbauwen.

1421. Verslag van de rijkswacht Oost-Vlaanderen, 17 september 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 320.368.

Congrès de l'Internationale.

Le 16 septembre 1877 vers 6 3/4 heures du soir, les internatio-

nalistes se sont réunis dans la salle Mont Parnasse et y ont donné un concert suivi d'un meeting et d'un bal. Le meeting était présidé par le sieur Vanbevere. Le sieur Reulig, deputé suisse, prit le premier la parole; il s'étendit sur la misère qu'il a trouvé en visitant les cités ouvrières de Gand; il a encouragé les hommes à ne pas désespérer de cette situation et à se conduire honorablement. Il s'est adressé spécialement aux femmes qui formaient majorité dans l'assemblée, les engageant à continuer de faire ce qui est en leur pouvoir pour bien élever leurs enfants et rendre à leurs maris la vie aussi agréable que possible. Le sieur Robin de Paris a critiqué la république qui n'existe que de nom et où le petit, l'ouvrier, est toujours la dupe de la fourberie des grands. Un député italien a péroré sur la religion catholique qui nous domine depuis 19 siècles; parlant aux femmes, il leur conseilla de ne plus mettre les pieds à l'église et de ne pas y envoyer leurs enfants. Un membre de la Société des Ouvriers Fileurs gantois s'est alors levé et a convié tout le monde à rentrer chez soi après le bal qui allait suivre, à se trouver à temps à l'ouvrage le lendemain matin et à ne pas se laisser aller à des orgies comme le font les libéraux et les catholiques. Le président Vanbevere a alors fait connaître que l'orateur Frankel, qui était venu parler si modérément jeudi dernier, ayant été dénoncé par un mouchard à Mr l'administrateur de la sûreté publiqe reçut le lendemain ordre de quitter le pays, parce qu'il a fait partie de la Commune. Il s'est livré à cette occasion à une critique des libertés de notre pays. Le public comptait environ 500 personnes. L'ordre n'a pas été troublé.

1422. Uittreksel uit een particulier verslag, 17 september 1877. ARAB., Vreemdelingenpolitie, 246.598.

Le communard Aubry assistait ce soir à la réunion tenue par le Parti socialiste brabançon en l'honneur des délégués étrangers au congrès socialiste universel, qui a eu lieu à Gand du 9 au 16 courant.

1423. Uittreksel uit een particulier verslag, 17 september 1877. ARAB., Vreemdelingenpolitie, 244.270.

Le communard Vaughan assistait, ce soir, à la réunion tenue par le *Parti socialiste brabançon* en l'honneur des délégués étrangers au congrès socialiste universel, qui a eu lieu à Gand du 9 au 16 septembre courant.

1424. De hoofdpolitiecommissaris te Gent aan de administrateur van de openbare veiligheid, 18 september 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 320.368.

Comme suite à ma lettre du 14 courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le programme du congrès socialiste a rencontré une très vive opposition de la part du délégué de Verviers et des délégués de l'Espagne, de la Suisse, de l'Italie et du nommé Chalain, représentant des refugiés politiques français à Londres.

Comme vous le savez, tous ces étrangers, sauf Chalain, s'étaient d'abord réunis à Verviers et c'est dans cette ville qu'ils avaient décidé de ne pas adopter le programme et d'en proposer un autre tout à fait révolutionnaire, qui devait être mis à exécution dans un an.

Cette fraction des socialistes en veut tout particulièrement au clergé et aux capitalistes; aussi n'est-ce qu'au bout de quatre séances qu'on est parvenu, sur les instances des autres délégués et notamment de De Paepe et de Liebknecht, à les convaincre que l'époque fixée par eux était trop rapprochée.

Ils se sont décidés alors à maintenir l'ordre du jour, qui est l'œuvre de Liebknecht. Le lendemain la discussion des articles a

commencé et tous ont été adoptés.

Le programme sera soumis par les soins des délégués aux différentes sections et fédérations qui se sont fait représenter au congrès et les observations auxquelles il donnera lieu seront envoyées à Gand.

L'étranger Levachoff n'a pas osé assister aux séances; il a quitté la ville, abandonnant Anna Ivanoff (laquelle a suivi un autre socialiste), mardi matin, de crainte d'être arrêté et il avait une telle peur d'être appréhendé, qu'il a demandé lundi soir à un socialiste gantois de pouvoir passer la nuit dans sa maison. Levachoff paraît avoir beaucoup contribué à l'évasion de plusieurs condamnés politiques, qui devaient être envoyés en Sibérie; il était à cette époque employé dans une prison.

Tous les étrangers socialistes ont quitté la ville, sauf Buffenoir.

1425. Uittreksel uit een particulier verslag, 18 september 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 277.983.

Le nommé Tabaraud, communard, a assisté à toutes les conférences de Nacquet. Il assistait, hier soir, à une séance tenue par le Parti socialiste brabançon en l'honneur de quelques délégués au congrès socialiste universel de Gand. Après la séance, à minuit, il pérorait avec véhémence dans un groupe de socialistes. C'est un homme dangereux parce qu'il est flatteur et hypocrite.

1426. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 18 september 1877.

ARAB., 1 AM., 306.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la grève dont je vous ai donné information par ma lettre du 13 de ce mois, continue et paraît même prendre plus d'importance.

Aujourd'hui tous les charbonnages dépendant du Rieu du Cœur sont en grève, sauf celui du Couchant-du-Flénu. Les puits des Produits continuent à chômer; cependant une trentaine d'ouvriers travaillent avec les porions au puits n° 23. Bonne Veine (Ste-Hortense) et Belle-et-Bonne sont aussi en grève à l'exception du puits n° 28 de ce dernier charbonnage. Sur Cuesmes, les puits du Levant-du-Flénu chôment à cause de la kermesse (1); le puits n° 4 de ce charbonnage, sur Flénu, continue à travailler et il y est descendu hier des ouvriers de la commune de Cuesmes. Crachet-Picquery et des traits de l'Agrappe-Grisœil sont en grève. A Hornu et Wasmes une partie des ouvriers du puits n° 4 ont refusé de travailler aujourd'hui.

Il y a donc extention de la grève vers le Couchant, où il paraîtrait qu'elle s'est déclaré aussi au charbonnage du Grand-Buisson et même, me dit-on, à celui de l'Escouffiaux. Enfin, d'après des bruits qui me sont revenus, on commencerait à attendre les ouvriers sur les chemins pour les empêcher de travailler.

1427. Berden, administrateur van de openbare veiligheid, aan de minister van buitenlandse zaken, 19 september 1877.

MBZ., KIB., 186.

Liebknecht qu'on m'avait signalé à Bruxelles n'y a pas été découvert. L'ordre d'expulsion n'a donc pas pu lui être notifié. J'ai su depuis par le délégué de la présidence de police de Berlin qu'il était retourné directement en Allemagne.

Leo Fränkel a été notifié de l'ordre d'expulsion à Gand. La notification ayant été faite à une heure avancée de la soirée, il a reçu un répit jusqu'au matin. Il a quitté Gand pour se rendre, disait-on, à Bruxelles. Mais les recherches faites ici n'ont pas abouti. Il en a de même été à Anvers où je le croyais en compagnie du Sr Coenen,

^{(1) &#}x27;s Anderendaags wordt er het werk hervat.

rédacteur du Werker. J'avais transmis l'ordre d'arrêter, mais c'est Greulich qui se trouvait avec celui-ci. Il a été relâché. On m'assure

que Fränkel est parti et cherche à pénétrer en Russie.

Buffenoir, alias Robin, un des délégués français, a été immédiatement l'objet d'un ordre d'expulsion pour le langage tenu par lui à la dernière séance du congrès. L'ordre n'a pas pu être exécuté, il venait de partir. On m'assurait hier soir qu'il était revenu à Gand; j'ai transmis immédiatement par télégraphe l'ordre de le faire partir et suis encore sans nouvelles sur l'exécution.

Somme toute, ceux qui se sont livrés à des écarts de langage ont été immédiatement l'objet des mesures de l'administration.

1428. Berden, administrateur, van de openbare veiligheid, aan de minister van buitenlandse zaken, 20 september 1877.

MBZ., KIB., 186.

Buffenoir, dit Robin, dont il a été question dans ma lettre d'hier a reçu à Gand une feuille de route pour quitter le pays sur le champ. La police a surveillé son entrée en train partant pour Bruxelles vers 8 h. du matin. Je le signale à la police de Bruxelles pour le cas ou il se serait arrêté ici. En ce cas il sera mis aux mains de la gendarmerie pour être conduit à la frontière sous escorte.

1429. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 20 september 1877.

ARAB., 1 AM., 306.

J'ai l'honneur de vous donner avis de la continuation de la grève au Couchant-de-Mons.

La reprise que l'on espérait pour aujourd'hui au charbonnage des Produits ne s'est pas réalisée. Des ouvriers se sont bien présentés pour descendre aux puits n° 20, mais ils en ont été empêchés. Le travail continue au puits n° 2; cependant il y a diminution dans le nombre d'ouvriers descendus.

La situation reste la même dans les autres charbonnages. Les puits du Levant-du-Flénu sont toujours en activité. Le Rieu-du-Cœur à l'exception du Couchant-du-Flénu, Belle-et-Bonne sauf le puits n° 28, l'Agrappe, Grisœil, Crachet-Piquery et Bonne-Veine continuent à chômer. Il en est de même aux puits n° 1 et n° 3 du Grand-Buisson et n° 4 d'Hornu et Wasmes. Ciply est également en grève. Hier soir, les grévistes ont fait remonter le trait au puits St-Antoine de l'Es-

couffiaux et ont menacé, paraît-il, de faire de même cette nuit au puits n° 6 d'Hornu et Wasmes, où déjà des ouvriers manquaient ce matin.

Les ouvriers paraissent devenir plus menaçants.

1430. Baldadigheden bij een staking te Dour, 20 september 1877.

ARAB., BHB., PD., 2539.

I. DE BESCHULDIGING

A. BOUCHEZ, 29 SEPTEMBER 1877

J'ai été averti par Mr le Bourgmestre de Dour, vers 7 1/2 heures du matin que des charbonniers en grève faisaient remonter les ouvriers à l'Escouffiaux. Quand nous sommes arrivés à cette fosse, on nous a dit qu'ils étaient à Sauwartan, charbonnage du Grand-Bouillon. Là, nous les avons trouvés au nombre de cent à cent cinquante. Nous n'avons pu reconnaître que Jules Vilain. Celui-ci voulait que le trait remonte. Il avait une attitude menaçante et s'adressant aux gendarmes, il disait : "Il faut casser la gueule à ces trois lâches!" et que si le trait ne remontait pas, on allait tout jeter dedans. De Sauwartan, ils se sont dirigés vers Ste-Catherine, où ils ont exigé la même chose...

B. GUMEZ, 29 SEPTEMBER 1877

J'ai vu arriver le jeudi 20 vers les deux heures, une bande composée de cent cinquante ouvriers parmi lesquels j'ai reconnu Jules Vilain. Celui-ci m'a dit: "Tu n'as qu'une minute pour faire remonter le trait". Il voulait jeter des boutriaux dans le puits, mais je l'en ai empêché. Quand un ouvrier remontait, Vilain criait: "Aujourd'hui tu passeras ainsi, mais demain, si tu reviens encore à la fosse, je te coupe l'tiète!"

. . .

C. DEFRISE, 26 SEPTEMBER 1877

Le jeudi 20 septembre 1877 vers les 11 heures, j'appris que des grévistes se trouvaient à l'un des puits du Grand-Bouillon. Je me dirigeai immédiatement vers la fosse n° 1 de la Machine-à-feu de Dour, où tout était tranquille. J'avais eu soin, avant de partir de prendre mon écharpe. Vers les 1 heure et demie j'arrivai à la fosse Frédéric. Tout était tranquille et me trouvant à la baraque des porions deux ouvriers, tout en conservant une attitude convenable, m'ont demandé de faire cesser le travail, qu'ils venaient en parlementaires et qu'une bande les suivait. J'ai immédiatement fait prendre leurs

noms par Harmignie Auguste, agent de vente de ce charbonnage. Lorsque vers 2 heures, j'ai quitté le dommage de cette fosse, j'ai été accompagné pendant une centaine de pas par les 2 individus, dont il est ci-dessus parlé. De là, je me suis dirigé vers le puits de Ste-Catherine et en arrivant auprès de ce puits, j'ai trouvé un rassemblement près du chemin de fer de la fosse. Je suis entré dans un cabaret, qui se trouve auprès de ce chemin de fer. J'ai là trouvé des ouvriers qui se plaignaient amèrement de la modicité de leur salaire, mais qui ne m'ont montré aucune attitude hostile. Après avoir causé avec eux pendant quelques instants, j'ai traversé la foule qui stationnait vis-à-vis du chemin de fer. Je suis arrivé sur le dommage de la fosse. Là se trouvaient trois gendarmes, le commissaire de police et deux gardes champêtres. Des cris nombreux se sont fait entendre et les grévistes ont qualifié des noms de "fade" et de "fainéants" la police et les gendarmes. Etant arrivé d'un instant, j'ai donné des conseils tout spéciaux à Descamps à l'occasion des relations que j'avais eues avec son père. Je lui ai demandé de rentrer chez lui et il m'a promis de le faire. Pendant assez longtemps je ne l'ai plus vu dans la foule, qu'on était parvenue à contenir.

On a essayé de faire sortir de la cour de l'établissement quelques wagons de charbon. Deux ont pu être conduits malgré les clameurs de la foule, mais il a été impossible de faire sortir le 3^{mo}. Quelque temps après le comptable de l'établissement, Gustave Hourdaux, accourut me dire que le puits d'extraction était envahi. J'envoyai immédiatement les gendarmes de ce côté avec les gardes champêtres et à ce moment la foule qui stationnait auprès du chemin de fer voulut envahir le dommage. Je la sommai de se retirer et elle se retira, stationnant toujours à l'endroit où elle était primitivement. Je rejoignis alors les gendarmes et à ce moment les ouvriers à qui on avait donné l'ordre d'abandonner leur travail, sortaient du puits d'extraction. Je vis un enfant qui avait une blessure à la tête et j'appris par Gustave Hourdaux et un employé du nom de Bataille, que cette blessure était due à une pièce de bois, nommée boutriaux, qui avait été lancée dans le puits d'extraction par Descamps qui, malgré la promesse qu'il m'avait faite, était arrivé l'un des premiers à cet endroit en passant par le terril. Immédiatement je donnai l'ordre au brigadier des gendarmes de l'arrêter et on le dirigea vers la gendarmerie. Arrivés près de la maison de Louis Harvent, ceux qui le conduisaient furent assaillis par la foule, les cordes furent coupées et le prisonnier s'échappa. Un coup de feu fut tiré et immédiatement trois gendarmes, qui étaient restés sur le dommage de Ste-Catherine, se dirigèrent vers leurs camarades pour leur prêter main forte. Quelque temps après, ils revinrent tous et racontèrent qu'on leur avait jeté des pierres et des briques. Un gendarme nous montra son sabre brisé.

De là, la foule s'est dirigée vers la fosse Frédéric où le trait s'est également arrêté.

D. BERTIAUX, 26 SEPTEMBER 1877

Le 20 septembre j'avais été prévenu que les grévistes arrivaient à la fosse Ste-Cathérine pour faire remonter le trait (1). Mr. le Bourgmestre parlementa avec eux, leur dit que s'ils avaient à se plaindre du salaire qu'ils recevaient, ils devaient le faire aux fosses où ils travaillaient et qu'ils devaient laisser les autres ouvriers tranquilles. Comme on voulait les empêcher de pénétrer jusque la machine, ils ont fait le tour par le terril et sont arrivés par le ponton qui sert à décharger les wagons de terre. Ils ont exigé que le trait remonte. On avait donné l'ordre de le faire remonter. Lorsque je suis arrivé on m'a dit que l'on avait jeté des boutriaux dans le puits. Je reconnus à la tête de cette bande les nommés Descamps Emile, Dupont Louis-Joseph, Dubois François, Brassart Célestin... (2). Ces individus traitaient de fainéants les employés et les directeurs, qu'ils auraient leur affaire à la première occasion. J'étais là lorsque M. le Bourgmestre a donné l'ordre aux gendarmes d'arrêter Emile Descamps...

E. FRANÇOIS, 26 SEPTEMBER 1877

... Mr de Bourgmestre a voulu les empêcher d'aller à la machine, mais ils n'écoutaient rien. Quand un wagon sortait du dommage, ils se mettaient à crier à tel point que les chevaux qui traînaient le wagon, étaient effrayés et sortaient des rails. C'est à ce moment que Descamps Emile a contourné le dommage et s'est rendu à la machine. C'est lui qui, d'après ce qui m'a été rapporté, a jeté des boutriaux dans le puits d'extraction. Voyant cela, Mr le Bourgmestre a donné l'ordre d'arrêter Emile Descamps et il a été garrotté à l'aide de cordes. Dupont apprenant que Descamps était garrotté, a crié alors: "On ne peut pas le laisser arrêter, il faut lui couper les cordes", et la bande s'est précipitée dans la rue Morantfayt. Là, je ne sais pas ce qui s'est passé, parce que je suis resté sur le dommage, mais j'ai vu Dupont repasser quelques instants après ayant en main la moitié de la lame d'un sabre, et il disait à ses compagnons : "Je l'ai brisé avec les mains". J'ai vu partir tous les individus que j'ai cités tout-àl'heure pour aller secourir Emile Descampts.

(2) In totaal 9 namen.

⁽¹⁾ Een 40-tal vreemde en een 100-tal mijnwerkers van Dour.

F. VERSLAG VAN DE RIJKSWACHT DOUR, 20 SEPTEMBER 1877

Etant informés que les ouvriers charbonniers en grève parcouraient tous les charbonnages en activités, et faisaient cesser le travail partout en contraignant des ouvriers à remonter du fond de la fosse de cette commune du Bois-de-Boussu, territoire de cette dernière commune. Monsieur le Bourgmestre de Dour, qui nous accompagnait à la fosse Ste-Cathérine, nous avait donné l'ordre d'arrêter le nommé Emile Descamps de Dour. Nous avons arrêtés cet individu, mais aussitôt que les autres ouvriers nous eurent apercus, nous avons été assaillis par ces derniers, qui nous ont lancé des morceaux de briques et des pierres, dont nous fûmes tous atteints par ces projectiles. Nous avons riposté aux coups de pierres par des coups de sabre, nous avons dû charger pour dissiper cette foule menaçante.

Ont été reconnu par les gardes champêtres François et Bertiaux de Dour, comme étant les plus acharnés.

. . . (1).

Tous ces individus ont fait des menaces contre les employés des charbonnages et contre nous autres, les traitant de fainéants, qu'ils auraient leur compte bon à la première occasion, que Mr le Bourgmestre était trop fainéant, que sans cela il leur donnerait de l'ouvrage dans son jardin. Pendant cette bagarre le prisonnier s'est évadé de nos mains. Un individu a passé un couteau au dit prisonnier, qui a coupé les cordes et a pu prendre la fuite.

G. VERSLAG VAN DE RIJKSWACHT BOUSSU, 23 SEPTEMBER 1877

Le 20 ct vers quatre heures du soir, sommes rendus au charbonnage de Ste-Cathérine à Dour pour seconder les gendarmes de la brigade de Dour, qui étaient occupés à repousser les grévistes, qui cherchaient à détruire le dit charbonnage. En arrivant dans la cour de ce charbonnage, le brigadier Mahieu a reçu un coup de pierre sur le fourreau de son sabre près de l'anneau, qui l'a enfoncé. Etant avancé dans la cour près des gendarmes de Dour, on nous a lancé des coups de pierres et de briques de toutes parts. Nous avons chargé dans la foule avec nos chevaux, où nous avons donné bon nombre de coups de sabre et reçu une grêle de coups de pierres et briques, qui nous ont seulement contusionnés! Dans la mêlée le gendarme Goin a eu la pointe de la lame de son sabre cassée d'une longueur de 30 centimètres. Nous avons dispersé les grévistes qui se sont immédiatement rendus dans d'autres charbonnages de Dour et du Nord-du-Bois-de-Boussu, où ils ont fait arrêter et remonter les ouvriers.

⁽r) 9 namen.

. .

Le 20, les gens de Wasmes et de Pâturages étaient venus nous faire remonter à l'Avaleresse de Sauwartan et nous ont fait marcher avec eux. Ils nous ont fait prendre des gouttes dans des cabarets. J'étais saoûl comme une bête. Nous sommes arrivés à la fosse Ste-Cathérine et là on a demandé de faire remonter le trait. Quelques-uns ont pris par le terril pour aller à la machine. Descamps Emile y est allé. Dubois, Brassart et moi, nous sommes restés en dehors du dommage, nous ne sommes pas allés à la machine. Je n'étais pas là lorsqu'on a debarrassé Descamps, ou plutôt je me trouvais déjà dans le village et je suis arrivé au moment où on délivrait Descamps. Je crois bien que les gendarmes ont dû tirer leur sabre. Après la bagarre, on a retiré de mon dos un morceau du sabre. J'ai dû recevoir le coup sur ma calotte. Je crois bien que le coup y est marqué (1).

• •

III. DE UITSPRAAK

De 9 beschuldigden werden aangehouden op 26 september. De boetstraffelijke rechtbank te Bergen veroordeelde hen op 2 oktober 1877:

Descamps tot 3 maand (aanslag op de vrijheid van de arbeid), 4 maand (weerspannigheid), 15 dagen en 50 fr. boete (smaad aan de politiecommissaris van Dour) en 1 maand (slagen);

2 (Vilain) tot 3 maand (aanslag op de vrijheid van de arbeid)

en 4 maand (weerspannigheid);

Dupont en Brassart tot 3 maand (aanslag op de vrijheid van de arbeid) en 6 maand (weerspannigheid);

3 (Dubois) tot 15 dagen en 1 tot 8 dagen wegens aanslag op de vrijheid van de arbeid.

Op 3 oktober ging de procureur des konings in beroep. De zaak kwam weer voor op 26 oktober.

1431. De hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de minister van openbare werken, 21 september 1877.

ARAB., MW., 1018/2.

La grève a pris depuis hier matin une extension considérable dans les charbonnages des communes de Boussu, Dour et Elouges.

⁽¹⁾ Op één na, loochenen de beklaagden alle gewelddaden.

Hier matin (20 ct), vers 9 heures, une bande d'ouvriers au nombre de 60 environ, s'est présentée au puits n° 5 du Grand-Bouillon du Bois de St-Ghislain et a exigé que l'on fit remonter le trait immédiatement. Elle s'est portée ensuite au puits n° 3 du même charbonnage. Grossie par les ouvriers, qui venaient de remonter et par des habitants et des curieux des localités voisines, elle s'est dirigée vers le puits Ste-Cathérine du Midi-de-Dour, dont on avait barricadé la porte. Une partie de la bande a pu cependant arriver au puits par le terry. Un ouvrier qui remontait par la cage, a été blessé légèrement par des bois projetés dans le puits par les grévistes, qui se sont ensuite portés au puits St-Charles du même charbonnage.

De 11 heures à 2 heures, les bandes envahissaient les charbonnages de la Grande-Machine-à-feu de Dour et du Bois-de-Boussu. A 4, 5 et 6 heures du soir, elles faisaient remonter les traits des fosses de Belle-Vue, Grande-Veine d'Epinois et Longterne-Ferrand.

Pendant la nuit de nombreuses brigades de grévistes empêchaient

les ouvriers de bonne volonté de se rendre aux fosses.

Ce matin même, à 9 heures, 5 à 600 ouvriers faisaient remonter au puits n° 1 de la Grande-machine-à-Feu de Dour des ouvriers occupés aux travaux préparatoires. Vers 10 et 11 heures, ils étaient à la Vedette et à St-Antoine du Bois-de-Bousu pour forcer quelques ouvriers à remonter, et cela malgré une compagnie d'infanterie arrivée le matin.

La situation sur les autres points du bassin reste la même qu'à la date du 18 ct. On m'a dit que l'on doit se porter cette nuit au puits n° 6 d'Hornu et Wasmes, encore en activité, ainsi qu'à la fabrique de briquettes du Grand-Bouillon-du-Bois-de-St-Ghislain.

Cette grève prend un caractère de plus en plus grave et menaçant. On peut évaluer à 14.500 le nombre d'ouvriers, qui ne travaillent pas.

Un gendarme et quatre grévistes ont été tués aujourd'hui près

du puits nº 6 d'Hornu et Wasmes.

Outre la gendarmerie, deux bataillons d'infanterie de la garnison de Mons ont été envoyés dans le Borinage pour le maintien de l'ordre et la protection des propriétés que les grévistes menacent.

1432. De procureur des konings te Bergen aan de procureurgeneraal te Brussel, 23 september 1877.

ARAB., PG., 219.

C'est dans cette situation que le 21 à une heure du soir, je reçus coup sur coup des dépêches de Wasmes m'annonçant que le puits n° 6

du charbonnage d'Hornu-et-Wasmes était cerné par six cents grévistes armés de bâtons, que la gendarmerie avait dû faire feu, qu'un gendarme était grièvement blessé, que quatre émeutiers étaient tués et plusieurs autres blessés.

1433. De hoofdpolitiecommissaris te Gent aan de administrateur van openbare veiligheid, 23 september 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 320,368.

l'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un exemplaire du journal De Werker de ce jour, qui contient le discours fortement amplifié prononcé par Liebknecht à la réunion publique qui a eu lieu au Mont Parnasse, le 12 courant (1).

Le fond de ce discours est exactement résumé dans mon rapport du 13 courant.

Le Werker ose affirmer qu'à cette réunion assistaient 2.500 personnes, d'après le nombre de cartes émises et c'est précisément d'après le nombre de cartes reçues par le patron de la salle que nous avons pu constater que seulement 700 personnes y étaient présentes.

Dans la dite réunion Van Beveren avait déclaré qu'il aurait protesté énergiquement aujourd'hui par le Werker contre l'expulsion de Liebknecht et de Franckel (2); pour être fidèle à sa promesse, il proteste en effet contre l'expulsion seule de Franckel et l'arrestation à Anvers de Greulich, qui a assisté au congrès de Gand.

1434. De Belgische ambassadeur bij de H. Stoel aan de minister van buitenlandse zaken; Rome, 25 september 1877.

MBZ., Saint-Siège 15/105.

Le cardinal Siméoni m'a fait part de l'impression pénible produite sur le Souverain Pontife par les discours prononcés au congrès socialiste de Gand. Devant douze cardinaux et devant toute sa cour, Pie IX a exprimé l'indignation que lui ont fait éprouver les blasphèmes proférés par les orateurs de cette réunion démagogique.

⁽¹⁾ De Werker, 23 september 1877, jg. 9, nr. 50, blz. 1-2.
(2) Op 14 september om 11 1/2 uur zond administrateur Berden een telegram aan de burgemeester van Gent om beide socialisten onmiddellijk een reisbevel af te leveren. Zo ze 's avonds niet vertrokken waren, moesten ze aangehouden worden. Liebknecht was de 13°'s avonds reeds afgereisd.

Sa Sainteté interpellant le cardinal secrétaire d'état lui a recommandé de charger le nonce de faire à ce sujet des représentations au gouvernement belge. Sa Sainteté a ajouté que puisqu'il était interdit d'insulter les souverains, il ne devait pas être permis de lancer publiquement l'outrage à Dieu.

Le cardinal secrétaire d'état en me donnant connaissance de ce qui précède, m'a prié d'appeler sur ce point l'attention du gouvernement du Roi.

J'ai fait observer à Son Eminence que la constitution belge consacrant le droit de réunion et la liberté de manifester ses opinions philosophiques et religieuses, il était impossible d'empêcher ces écarts de langages, qui du reste, ont déjà trouvé dans le mépris publique un châtiment mérité.

Son Eminence m'a répliqué que si la liberté de conscience est accordée, il ne doit pas être permis de blesser publiquement la conscience de ses concitoyens.

1435. De hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de minister van openbare werken, 26 september 1877.

ARAB., MW., 1018/2.

Le travail est toujours complet au Levant-du-Flénu.

A Frameries la grève continue, mais quelques ouvriers en tra-

vaux préparatoires sont descendus.

Au charbonnage de l'Agrappe, on me signale cependant que cette nuit vers 4 heures du matin un groupe de 25 à 30 grévistes, que l'on croit de Frameries, s'est porté des Produits vers le Levant-du-Flénu le long de la piedsente de Wasmes. La présence des gendarmes en ce point les a dispersés immédiatement.

Frameries et Dour résistent encore et là surtout l'intimidation est beaucoup plus forte qu'ailleurs. On espère généralement que de-

main la reprise s'accentuera d'avantage encore.

D'après les renseignements que j'ai recueillis ce matin, la situation continue à s'améliorer.

1194

1436. De procureur des konings te Charleroi aan de procureurgeneraal te Brussel, 27 september 1877.

ARAB., PG., 219.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'une grève d'ouvriers s'est déclarée hier au Trieu-Kaisin, charbonnage situé au territoire de Montigny-sur-Sambre. 400 ouvriers ont refusé de travailler et quelques-uns d'entre-eux ont commis des actes de violence pour empêcher leurs camarades de travailler. Procès-verbal a été dressé et j'ai requis mandat d'amener contre trois d'entre les ouvriers qui avaient commis des atteintes à la liberté du travail.

Dans le restant du bassin houiller, aucun symptôme de désordre ne m'a été signalé. J'espère, en conséquence, que la grève s'arrêtera

et que la force publique ne devra point intervenir.

PS. Je viens d'avoir un entretien avec le commandant de la gendarmerie dans l'arrondissement, le lieutenant Delville. Il revient des charbonnages. La grève s'est étendue à la fosse Sébastopol, même charbonnage. Les ouvriers ont des allures tellement provoquantes, ils font des menaces si peu déguisées que, de commun accord avec le lieutenant, nous allons demander l'envoi de troupes. J'espère encore que l'effet qu'elles produiront, sera purement préventif. Seulement, personne ne peut pressentir ce qui arrivera.

Demain j'aurai l'honneur de vous transmettre un rapport.

1437. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 28 september 1877.

ARAB., 1 AM., 306.

PS. J'apprends à l'instant que des réunions d'ouvriers se sont tenues avant-hier et hier à Jemappes au Fort Mahan et que dans celle d'hier, il avait été décidé que le travail serait suspendu à Produits. Mr Deladrière me dit que ce fait était de notoriété publique hier soir à Jemappes. Je crois donc devoir insister pour que les troupes et la gendarmerie, qui se trouvent encore au Borinage, ne seraient pas rappelées avant quelques jours. Je crois devoir ajouter que c'est l'avis de plusieurs directeurs que je viens de voir.

On me signale des étrangers qui parcourent encore le pays. La présence de l'un d'eux était manifeste à Wasmes, hier.

1438. De hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de minister van openbare werken, 28 september 1877.

ARAB., MW., 1018/2.

La grève est terminée à Elouges, Dour et Boussu, où tous les traits sont complets.

...(r).

Par télégramme d'hier après-midi, Mr l'Ingénieur-principal du 2° arrondisement m'a informé qu'une grève s'est déclarée au charbonnage du Trieu-Kaisin, à Châtelineau, et que mille ouvriers des puits nº 4 et 8 ont refusé de descendre le matin. Ils réclament une augmentation de salaire (2).

P.S. Un second télégramme de M. Lambert, que je reçois à l'instant (11 heures), me fait savoir que ce matin les ouvriers des deux puits susmentionnés ont repris le travail et que les traits y sont presque complets.

1430. De procureur des konings te Bergen aan de procureurgeneraal te Brussel, 20 september 1877.

ARAB., PG., 219.

Comme suite à mes rapports des 23 et 25 courant, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la situation s'est améliorée considérablement dans le Couchant-de-Mons.

Les rapports qui me sont transmis régulièrement permettent d'espérer que, dans un délai rapproché, il ne restera plus de trace de la déplorable grève qui a sévi dans mon arrondissement depuis le 14 courant. Toutefois, et pour rester complètement exact il importe de signaler que l'esprit des ouvriers n'est guère modifié : la misère est très grande et l'ouvrier souffre réellement; de là une disposition naturelle à écouter les colporteurs de théories sociales.

C'est sur ce point que monsieur le juge d'instruction De Roissart

et moi portons en ce moment toute notre attention.

Plusieurs individus nous sont signalés comme étant arrivés dans le Borinage à la veille de la grève. Rien ne sera négligé pour les découvrir et constater leur identité.

(2) Žij vragen 5 fr. per dag (dit telegram, ARAB., 1 AM., 306).

⁽¹⁾ De staking vermindert in Wasmes en Quaregnon, maar duurt voort in Pâturages, La Bouverie en Frameries.

Hier le tribunal correctionnel a jugé cinq affaires dans lesquelles étaient incriminés treize grévistes; vous trouverez annexé à la présente le relevé des jugements (1).

J'estime que le tribunal a fait une application suffisamment énergique de l'article 310 du code pénal et qu'il a sagement fait la part de chacun dans la responsabilité pénale.

Indépendamment des treize inculpés jugés hier, il reste sous les liens du mandat d'arrêt vingt-six détenus.

1440. De hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de minister van openbare werken, 2 oktober 1877.

ARAB., MW., 1018/2.

J'ai la satisfaction de vous annoncer que la grève des ouvriers mineurs du Borinage est terminée, et que, depuis hier, le travail a repris complètement dans tous les charbonnages du Couchant-de-Mons.

1441. De procureur des konings te Charleroi aan de procureurgeneraal te Brussel, 3 oktober 1877.

ARAB., PG., 219.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la grève peut être considérée comme terminée dans le bassin houilleur de Charleroi. Les trois prévenus arrêtés seront jugés sous très peu de jours.

1442. Een hoofdingenieur der mijnen te Bergen aan de directeur, 5 oktober 1877.

ARAB., 1 AM., 306.

J'ai l'honneur de vous informer qu'un grand nombre d'ouvriers des charbonnages des Produits, du Bas-Flénu, d'Hornu et Wasmes et de Crachet-Picquery ont prévenu qu'ils cesseraient le travail à partir de mardi prochain et reprendraient leurs livrets. Dans tous ces

⁽¹⁾ In feite geeft hij 16 veroordelingen van verschillende personen aan: 1 tot 3 maand gevang, 1 tot 2 maand, 2 tot 1 maand, 5 tot 15 dagen, 3 tot 10 dagen en 4 tot 8 dagen.

charbonnages les ouvriers se montent excessivement difficiles et exigeants.

1443. Verslag van een officier van politie te Brussel, 16 oktober 1877.

StB., Mt., 2.

Hier soir entre 7 et 9 heures les réfugiés dont ci-après les noms, se sont promenés aux Galeries St-Hubert par groupe de 2, 3 et 4, savoir :

Bochard, Taillet, Charlemont, Frappartz, docteur, Martin Jean-Baptiste, Bert, Levand, Chruchon, Togno, Brives, Gérard, Pierron, Béon père, Drulhon, Séguin, Van Camp, Gouffé, Vaughan, Blanche, Vivier et Geofroy.

Il était à remarquer que ces étrangers étaient bien paisibles; leur présence était, selon moi, pour s'enquérir du résultat des élections.

Je me suis ensuite rendu à l'estaminet du Cygne, Grand'Place, où j'ai remarqué que l'Internationale avait une réunion. Tous les membres de cette association sont convoqués pour jeudi prochain à 8 heures du soir au Cygne à une séance extraordinaire pour prendre d'urgence de mesures efficaces au sujet de la grève qui a éclaté à Londres entre les ouvriers marbriers et tailleurs de pierres. Deux délégués de l'Internationale de Londres assisteront à cette séance; le comité fait en outre un appel à tous les ouvriers marbriers et tailleurs de pierres de l'agglomération bruxelloise pour qu'ils veulent bien assister à cette réunion.

Paterson, Brismée, Pira, Dupaix et Verrycken se sont longuement entretenus à ce sujet.

1444. Uittreksel uit een verslag van de Gentse politie, 23 oktober 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 320.368.

Comme conséquence de la résolution adoptée lors du congrès socialiste, la section gantoise de l'*Internationale* s'occupe avec activité en vue de fédérer les divers corps de métiers et de donner des conférences à la classe ouvrière.

Un meeting a eu lieu dans ce but avant-hier (21 octobre) dans la commune de Ledeberg. Environ 60 personnes, parmi lesquels la moitié internationalistes de Gand, y assistaient.

Les nommés De Wachter, Van Beveren, Anseele et Van Heuverzwyn ont pris la parole.

Une réunion a eu lieu vers 6 1/2 heures du soir au local de l'estaminet *De Groenen* le 22 ct. Verbauwen Paul et Polydore De Wachter ont pris la parole.

Une autre réunion a également eu lieu à 8 1/2 heures du soir dans un estaminet de la rue St-Liévin. Anseele et Dewitte y ont pris la parole. La 1^{re} réunion a eu lieu dans le but de fédérer les divers corps de métiers, la seconde pour engager les internationalistes à verser hebdomadairement 15 centimes dans la caisse pour secourir les grévistes sans travail, la troisième pour engager les ouvriers à ne pas répondre à l'appel, qui pourrait leur être fait par les ouvriers marbries de Londres dans la grève actuelle.

Dans une séance de la Société des Cordonniers, qui a eu lieu le 22 ct dans le Jardin de Flore, Declercq a proposé l'affiliation de la société à l'Internationale. Cette proposition a été rejetée par 122 sur 28 voix.

1445. Verslag van een officier van politie te Brussel, 23 november 1877.

StB., Mt., 2.

Nous nous sommes rendus hier à la conférence que Tabareau donnait à *La Bourse*, Grand'Place, dans une des salles au 1^{er} étage. La salle était loin d'être comble, il y avait tout au plus 70 personnes, dont quelques femmes, pas de communards.

Un nommé Delbarre faisait la recette. Quel était l'objet de cette conférence? Somme toute une critique sur L'Assommoir (description d'une famille ouvrière par Saumas). On nous dépeint l'ouvrage que nous résumerons en quelques mots.

Gervaise, jeune fille sage et honnête, s'éprend d'un nommé Lentier, gavroche fini, qui après lui avoir fait deux enfants, l'abandonne. Gervaise délaissée est ramassée par Coupeau, qui endosse la petite famille et l'augmente. On travaille pour les élever, le ménage est heureux. Survient une maladie qui abat notre Coupeau et finalement en fait un ivrogne, un paresseux. Il rencontre Lentier, l'introduit chez lui et les voilà vivant à trois.

De ce mauvais contact ne pouvait résulter qu'une chose pour Gervaise, c'était la prostitution; aussi s'y donne-t-elle corps et âme.

Cette manière de décrire le peuple, dit l'orateur, est très injuste; prenez le peuple dans son beau côté, là où l'homme travaille toujours, là où la femme honnête, infatigable a le courage d'envoyer son mari aux barricades et celui plus grand encore de l'y voir mourir. L'orateur excuse alors l'abus de l'alcool, prétendant que l'ouvrier chez nous en Belgique est plus mal nourri que le soldat, voire même le prisonnier. Il est donc obligé, dit-il, de se renforcer momentanément les nerfs par l'alcool.

Il combat le paupérisme, apellant à son secours et l'instruction et la suppression de la milice, qui enlève à la famille les bras qui deviennent ou sont devenus forts assez pour la soutenir.

Le succès de l'orateur n'a pas été très grand, à peine a-t-il recueilli quelques bravos.

1446. Losse nota in inkt, 24 november 1877.

StB., Mt., 8.

D'après les on-dit, Bandinelli est un homme des plus violents, des plus emportés.

Il fait partie de la société des Cosmopolites et reçoit force lettres et prospectus. Il se mêle aussi d'écrire des romances et circulaires pour cette même société, qui a son siège Grand'Place, n° 14 (1).

Communard endurci, il affiche ses idées et ne fait pas scrupule de débiter tout haut et à tous les vents la part qu'il a prise aux évènements de la Commune. Il recevait beaucoup de Français...

1447. Uittreksel uit een particulier verslag, 26 december 1877.

ARAB., Vreemdelingenpolitie, 277.983.

Tabaraud a été signalé par erreur comme rédacteur de L'Assommoir. Il n'a fait qu'aider à la correction des épreuves du 1^{er} n° à l'imprimerie, rue aux Choux. En outre, il a laissé croire qu'il collaborait à la rédaction et qu'il avait même choisi ce titre pour témoigner de son amitié envers E. Zola, auteur du livre L'Assommoir.

⁽¹⁾ In de bundel: La Fédération, couplets dédiés au groupe des Cosmopolitains de Bruxelles. Paroles d'Eug. Bandinelli, musique d'Alph. Sarly.

1448. Verslag van een officier van politie te Brussel, 31 december 1877.

StB., Mt., 2.

Compte rendu de la conférence d'Alfred Naquet sur le suffrage universel et les fraudes électorales en France (1).

L'orateur débute par dire au public, se composant d'environ 4 à 500 personnes et pairaissant appartenir à l'élite de la population bruxelloise qu'il y a deux formes de gouvernement, l'un le pouvoir absolu et l'autre celui découlant des élections. Le premier, dit-il, n'existe plus guère qu'en Russie, le second s'est implanté dans presque tous les pays d'Europe et d'Amérique.

Par pouvoir absolu, il comprend le souverain qui seul commande, seul agit et seul fait les lois sans s'inquiéter de la volonté, ni des désirs du peuple. Par le second il comprend le pouvoir d'une majorité faite par le peuple, majorité qui commande et agit en son nom, sans cependant pouvoir se départir d'une certaine ligne de conduite, qui ne lui permet pas de faire le bonheur de la génération présente au dépens de celle à venir.

La majorité doit professer un respect absolu pour certains principes établis, tels que la liberté de la presse, la liberté de conscience. Dans le cas contraire, ce ne serait qu'une majorité inique, qui loin de faire le bonheur de ceux qui l'ont choisie, serait au contraire cause de sa perte. Le meilleur moyen de former une bonne majorité, une majorité que tout le pays reconnaîtra, c'est le suffrage universel. (Applaudissements.)

Au suffrage universel on ne peut guère opposer que deux objections qui paraissent sérieuses, à ceux-là seuls qui n'ont pas approfondi la question: l'incapacité de l'électeur et le manque d'intérêt social.

On ne peut, dira-t-on, confier un bulletin de vote à un illettré. Mais croyez-vous qu'un homme riche soit plus capable qu'un autre qui ne jouirait pas du même degré de fortune? Croyez-vous qu'un paysan qui ne sait pas lire, soit plus capable qu'un individu qui ne lit jamais que le cathéchisme? (Applaudissements.)

En vous basant sur la capacité, vous devriez établir autant de classes qu'il y a d'hommes, car il n'y a pas deux hommes dont l'intelligence soit la même. Un Anglais a dit à ce propos qu'on devait donner à un homme autant de bulletins qu'il y a de degrés d'intelligence; ce à quoi je répondrai que cela se fait et je le prouve.

Louis Blanc, par exemple, cet homme illustre, cette forte tête, entre dans un meeting ou une assemblée, où se trouvent des illettrés,

⁽¹⁾ Op zondag 30 december, 2 1/2 uur in de Casino des Galeries St-Hubert.

des ignorants, comme on se plaît à les appeler. Il prend la parole, électrise son monde, propose tel ou tel candidat.

Combien, croyez-vous, que Louis Blanc aura remporté de bulletins? Autant que sa voix aura convaincu d'électeurs indécis. Vous voyez donc que le mérite est coté cher. (Applaudissements prolongés.)

En vous basant sur les impôts payés (41 frs, je crois), vous faites pis encore. Vous établissez des castes, vous établissez le mandarinat chinois et loin de pouvoir vous baser sur cette cause qui s'oppose au suffrage universel, vous l'élevez par cela même que l'impôt du sang est là, qui réclame son droit d'électeur. Que celui qui n'est pas électeur, ne soit pas soldat, cela je le comprendrais, mais tout le monde a le droit de pouvoir discuter soit la paix, soit la guerre. (Bravo! Bravo!)

En voulant vous opposer au suffrage universel, que faites-vous ? Vous établissez une classe, qui non consultée, se moquera de ses députés, vous en ferez des gens qui, le travail fini, iront se prélasser à la brasserie sans se soucier de ce qui adviendra. Vous ferez péricliter le pays, qui tournera toujours sur le même pivot, sans pouvoir jamais progresser d'aucune façon. (Applaudissements.)

Vous me direz aussi que le peuple ne s'occupe en aucune façon de ce qui se passe à la chambre. Erreur. Me croiriez-vous, si je vous disais que dans une de mes tournées électorales, non dans une grande ville, mais dans un pays où je devais gravir 3 lieues de montagne pour visiter un bourg de 40 électeurs, j'étais reçu par des citoyens me demandant le motif de tel ou tel vote émis par moi ou par un de mes collègues et raisonnant politique à fond? Qui a opéré ce grand mouvement? Ce fut le suffrage universel, qui en disant à chaque homme ce qu'il valait, lui disait aussi ce qu'il devait faire pour se montrer digne de la latitude qu'on lui faisait.

Le travail, l'ordre, la liberté et l'égalité sont les fruits du suffrage universel et, ne permettant pas aux ouvriers de voter, vous les traitez en parias, en déclassés. Vous leur dites que ne possédant rien, ils n'ont aucun intérêt de maintenir la société. Détrompez-vous, car l'ouvrier ou le déclassé pourrait bien un jour remplacer le bulletin que vous refusez par le fusil et les balles. (Tonnerre de bravos.)

L'Allemagne, l'Espagne, la France ont le suffrage universel. Croyez-vous que cela soit venu si brusquement. Non. Nous l'avons depuis 1848 et sous le rapport des actes et de l'instruction publiques, le pas a été immense.

Que diriez-vous d'une oligarchie bourgeoise assurée du pouvoir ? Vous croiriez-vous en de meilleures mains ? Oh non, vous devez en avoir jugé du reste. Les libéraux belges pourraient objecter que le suffrage universel donnerait le pouvoir aux cléricaux. Je comprendrais cela, si la réponse me venait de l'Italie où le gouvernement étant libéral, ce parti aurait tout à perdre d'un renversement du pouvoir; mais ici où le gouvernement est tout à fait clérical, que perdriez-vous? (C'est vai! Bravo.)

Du reste, le suffrage universel, loin de changer à tout moment l'état des choses, ne le conserve que trop.

En 1848 nous eûmes nos députés, que nous retrouvons et sous l'empire et sous la république, et à part quelques vides que la mort a fait dans les rangs, ce sont toujours les mêmes que nous voyons siéger à la chambre.

A la suite d'une proposition en faveur du suffrage universel, Malou a répondu : "Nous ne demandons pas mieux, notre succès en

sera plus grand".

N'en croyez rien; il parle de la sorte pour vous détourner de ce projet qui, s'il était favorable aux catholiques, aurait été adopté depuis longtemps. S'ils pouvaient de cette façon gagner les autres tiers des voix et faire une révision de la constitution, ils n'y manqueraient pas. Entreprenants et tenaces comme ils le sont, ils l'obtiendraient.

Vous m'opposerez les campagnes de 1848, 49, 71, et toute la période impériale où la majorité fut cléricale. Détrompez-vous encore.

Les spectres rouges et la fable du partage des biens furent la cause de la tournure que prirent les élections. Mais les cléricaux ne tinrent pas longtemps, on revint sur leur compte et on en vint à haïr tellement cette assemblée qu'on lui préféra le coup d'état de décembre. (Applaudissements.)

En 1871, quelle fut la cause?

Ce fut le désir de faire la paix et les républicains s'y refusant, le peuple se fit clérical, espérant ainsi s'affranchir de la guerre. Mais après les manifestations de Bordeaux, après le 30 avril 1871, la haine du syllabus et du cléricalisme éleva la république qui vainquit les quelques députés catholiques qui restaient encore.

Qui fit tout cela? Ce fut le suffrage universel, lequel s'il ne vous assure pas aujourd'hui, le triomphe des libéraux, vous le garan-

tit, soyez-en certain, dans 5, 10 ou 15 ans.

Pour ce qui concerne les élections de la période bonapartiste, où les cléricaux tinrent la bride, s'ils la tinrent ce fut parce que la Bretagne, la Vendée, la Charente votèrent pour l'empire, comptant sur le prestige de ce grand nom de Napoléon pour ramener les idées de 1789.

Que firent les bonapartistes (ce cloaque infect dont nous sommes heureux d'être débarrassés, et que cependant beaucoup voudraient voir renaître)? Ils se reposèrent sur les cléricaux pour soutenir leur trône chancelant et voilà ce qui fit leur force. (Bravos!)

Mais vous, Belges, qui n'avez pas à craindre le retour des bonapartistes, vous dont la population manufacturière est plus forte que la population des champs, vous dont les ouvriers sont républicains avancés, que craignez-vous? La difficulté? Mais elle sera moindre chez vous que chez nous! Mais je crois savoir ce que vous craignez, vous avez peur de devenir socialistes. (Oui! Oui! C'est la vérité! Bravos!)

Deux choses peuvent encore entraver le suffrage universel. Ce sont la pression et la fraude. La pression, écartons-la. C'est là, la moindre des choses. Il serait aisé de dominer le suffrage restreint qu'il serait difficile d'en faire autant du suffrage universel et du reste, la pression électorale électrise, tandis que la corruption démoralise. (Applaudissements.)

La fraude existe. J'en sais quelque chose, car j'en suis une victime. La fraude est possible.

Quand la force armée envahit une salle de vote, qu'elle en ferme les portes et qu'elle dépouille le scrutin, n'est-il pas aisé de nommer tel ou tel candidat?

Eh puis par cela même de l'établissement du suffrage universel, un des plus grands moyens serait abattu, car tout le monde votant les faux électeurs n'existeraient plus. (Applaudissements prolongés.)

Prenez garde, Belges, qui faites des lois contre les fraudes et qui reconnaissez qu'elles ne valent rien! Hâtez-vous d'établir des règlements punissant les fraudeurs et assurant le secret du vote, secret qui est trop souvent trahi.

Le suffrage universel est le plus grand élément de liberté et d'ordre public. Vous contestez ce droit aux ouvriers qui pourraient se dire, un jour ou l'autre, que ne pouvant faire prévaloir à la chambre leurs droits et leurs désirs, ils pourraient bien prendre les armes pour les appuyer. (Ici des bravos en masse, enfin un brouhaha général.)

Le sufffrage universel a aussi pour résultat d'anéantir et les

coups de fusil et les coups d'état.

Vous, Belgique, dont le gouvernement me fait envie, vous dont je voudrais voir les libertés en France, libertés dont vous ne profitez pas, parce qu'il vous en manque une grande, unissez-vous, fraternisez pour obtenir le suffrage universel, et de petite que vous êtes par le territoire, vous deviendrez grande, très grande par les fruits que vous en retirerez.

L'orateur qui a été très applaudi se retire et remercie le public de sa bienveillance à son égard.

D. 1970/0081/22

N.V. DRUKKERIJ ERASMUS LEDEBERG/GENT

- M. L. Warnotte, Etude sur la presse à Namur, 1794-1914. 1967. (Cahiers-Bijdragen 44.)
- Hugo Degraer, Willy Maervoet, Frida Martens. Frank Simon, Anne-Marie Simon-Van der Meersch, Repertorium van de Westvlaamse pers, 1807-1914. 1968. (Bijdragen-Cahiers 48.) fr. 670 (abonnement fr. 570)
- H. De Borger, Bijdrage tot de geschiedenis van de Antwerpse pers. Repertorium, 1794
 -1914. 1968. (Bijdragen-Cahiers 49.)
 fr. 1.150(abonnement fr. 980).
- M. Blanpain, Le "Journal de Bruxelles". Histoire interne de 1863 à 1871. 1965. (Cahiers-Bijdragen 39.) fr. 90 (abonnement fr. 80)
- J. Vander Vorst-Zeegers, Le "Journal de Bruxelles" de 1871 à 1884. 1965. (Cahiers-Bijdragen 36.) fr. 480 (abonnement fr. 410)
- M.L. Warnotte, "L'Ami de l'Ordre", Quotidien catholique namurois de 1839 à 1914. 1968. (Cahiers-Bijdragen 51.) fr. 210 (abonnement fr. 180)
- N. Piepers, "La Revue Générale" de 1865 à 1940. Essai d'analyse du contenu. 1968. (Cahiers-Bijdragen 52.) fr. 170 (abonnement fr. 145)
- Denise Lambrette, Le journal "La Meuse", 1855-1955. 1969. (Cahiers-Bijdragen 55.) fr. 220 (abonnement fr. 190)
- A. Thys, met medewerking van G. Bulthé en A.M. Simon-Van der Meersch, Repertorium van de pers in de provincie Antwerpen (behoudens de stad Antwerpen en de kantons Mechelen en Puurs). 1969. (Bijdragen-Cahiers 58.) fr. 600 (abonnement fr. 510)
- R. Messens, Repertorium van de Oostvlaamse pers (met uitzondering van Gent en het arrondissement Aalst) 1784-1914. 1969. (Bijdragen-Cahiers 59.) fr.780 (abon. fr. 665)
- M. Leroy, La presse belge en Belgique libre et à l'téranger, en 1918. (sous presse) (Cahiers-Bijdragen 63.)
- J.-L. De Paepe, La Réforme, organe de la démocratie libérale (1884-1907). (sous presse) (Cahiers-Bijdragen 64.)
- Paul Gérin & M. L. Warnotte, La presse liégeoise de 1850 à 1914. Répertoire général. (Cahiers Bijdragen 65.) (sous presse.)
- Martine Rycx d'Huisnacht, Répertoire de la presse de l'arrondissement de Nivelles au XIX^e Siècle. 1970 (Cahiers-Bijdragen 66.)

BIBLIOGRAPHIE - BIBLIOGRAFIE

- M. De Vroede, Bibliografische inleiding tot de studie van de Vlaamse Beweging, 1830-1860. 1959. (Bijdragen-Cahiers 8.)

 Uitverkocht
- J. Dhondt & S. Vervaeck, Instruments biographiques pour l'histoire contemporaine de la Belgique. 1960. 2e éd. (Cahiers-Bijdragen 13.) fr. 140 (abonnement fr. 120)
- D. De Weerdt, Publications officielles de la Belgique contemporaine. 1963. (Bijdragen-Cahiers 30.) fr. 650 (abonnement fr. 555)
- Paul Gérin, Bibliographie de l'Histoire de Belgique, 1789-1831. 1960. (Cahiers-Bijdragen 15.)
- S. Vervaeck, Bibliographie de l'Histoire de Belgique, 1831-1865. 1965. (Cahiers-Bijdragen 37.) fr. 460 (abonnement fr. 390)
- J. De Belder & J. Hannes, Bibliographie de l'histoire de Belgique, 1865-1914. 1965. (Cahiers-Bijdragen 38.) fr. 460 (abonnement fr. 390)

ARCHIVES ECONOMIQUES — EKONOMISCHE ARCHIEVEN

- M. Colle-Michel, Les archives de la S.A. Cockerill-Ougrée des origines à nos jours. 1959 (Cahiers-Bijdragen 9.) fr. 60 (abonnement fr. 50)
- M. Colle-Michel, Les Archives de la s.a. Métallurgique d'Espérance-Longdoz de origines à nos jours. 1962. (Cahiers-Bijdragen 24.) fr. 110 (abonnement fr. 95
- M. Colle-Michel, Les archives de la Société des Mines et Fonderies de zinc de la Vieille-Montagne. 1967. (Cahiers-Bijdragen 46.) fr. 150 (abonnement fr. 130)
- Bertrand Gille, Crise politique et crise financière en Belgique. Lettres adressées à la maison Rothschild à Paris par son représentant à Bruxelles (1838-1840). 1961. (Cahiers-Bijdragen 19.) fr. 670 (abonnement fr. 570)
- Bertrand Gille, Lettres adressées à la maison Rothschild de Paris par son représentant à Bruxelles (1843-1853). 1963. (Cahiers-Bijdragen 33.) fr. 630 (abonnement fr. 535)

SOURCES SUR LES CLASSES SOCIALES — BRONNEN BETREFFENDE DE SOCIALE GROEPEN

S. Vervaeck, De samenstelling van de gegoede stand te Mechelen op het einde van de XVIIIe eeuw en in het begin van de XIXe eeuw (1796-1813). Een methodologisch onderzoek. 1960. (Bijdragen-Cahiers 11.)

Uitverkocht

- Solange Vervaeck, Enkele bronnen uit de Franse tijd. Hun belang voor de sociale geschiedenis. 1962. (Bijdragen-Cahiers 22.) fr. 170 (abonnement fr. 145)
- K. Vanden Abeele, De gedwongen lening van het jaar IV te Leuven. Bronnenmateriaal voor sociale geschiedenis onder Frans Bewind. 1963. (Bijdragen-Cahiers 31.) fr. 140 (abonnement fr. 120)
- HI. Balthazar, J. De Belder, J. Hannes, J. Verhelst. Bronnen voor de sociale geschiedenio van de XIXe eeuw (1704-1914), 2e uitg. 1965. (Bijdragen-Cahiers 18.) fr. 265 (abonnement fr. 225)

HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER -GESCHIEDENIS DER ARBEIDERSBEWEGING

- H. Wouters, Dokumenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging: 1831-1853. 1964. (Bijdragen-Cahiers 27.) 3 delen. fr. 1970 (abonnement fr. 1675)
- HI. Wouters, Dokumenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging, 1853-1865. 1966. (Bijdragen-Cahiers 40.) fr. 540 (abonnement fr. 460)
- L. Linotte, Les manifestations et les grèves dans la province de Liège de 1831 à 1914. 1964. (Cahiero-Bijdragen 34.) fr. 280 (abonnement fr. 240)
- J. Bayer-Lothe, Documents relatifs au mouvement ouvrier dans la province de Namur au XIXe siècle. Ière partie, 1704-1848. 1067. (Cahiers-Bijdragen 45.) fr. 320 (abonnement fr. 270)
- C. Oukhow, Documents relatifs à la lère Internationale en Wallonie. 1967. (Cahiero-Bijdragen 47.) fr. 690 (abonnement fr. 590)
- L. Linotte, Les manifestations et les grèves à Liège de l'an IV à 1914. 1969. (Cahiers) Bijdragen 53.) fr. 260 (abonnement fr. 215-
- J. Bayer-Lothe, Documents relatifs au mouvement ouvrier dans la province de Namur au XIXe siècle. Deuxième partie. 1849-1886. 1969. (Cahiers-Bijdragen 57.) fr. 320 (abonnement fr. 270)
- HI. Wouters, Documenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging, 1866-1880. (Bijdragen-Cahiers 60.)

STATISTIQUES — STATISTIEKEN

Nicole Caulier-Mathy, Statistiques de la province de Liège sous le régime hollandais. 1952. (Cahiers-Bijdragen 25.) fr. 240 (abonnement fr. 205)

ARCHIVES POLITIQUES — POLITIEKE ARCHIEVEN

HI. Hlaag, Les archives personnelles des anciens ministres belges. 1963. (Cahiers-Bijdragen 29.) fr. 60 (abonnement fr. 50)

DIVERS - VARIA

- Neuf rapports sur les sources de l'histoire contemporaine de la Belgique. Negen verslagen betreffende de bronnen van de Belgische Hedendaagse geschiedenis. 1957. (Cahiersfr. 85 (abonnement fr. 75) Bijdragen 1.)
- W. Theuns, De organieke wet op het middelbaar onderwijs (x juni x850) en de conventie van Antwerpen. 1959. (Bijdragen-Cahiers 7.) fr. 80 (abonnement fr. 70)
- F. Balace, La guerre de sécession et la Belgique. Documents d'archives américaines 1861-1865. 1969. (Cahiers-Bijdragen 56.) fr. 560 (abonnement fr. 480

MÉMOIRES I. VERHANDELINGEN I.

R. Devleeshouwer, Les Belges et le danger de guerre (1910-1914). 1958.

fr. 370 (abonnement fr. 315)

VERHANDELINGEN II.

MÉMOIRES II. D. De Weerdt, De Gentse textielbewerkers en arbeidersbeweging tussen 1866 en 1881. Bijdrage tot de sociale geschiedenis van Gent. 1959. fr. 310 (abonnement fr. 265)

MÉMOIRES III. VERHANDELINGEN III.

Colette Lebas, L'union des catholiques et des libéraux de 1839 à 1847. Etude sur les pouvoirs exécutif et législatif. 1960. fr. 420 (abonnement fr. 360)

VERHANDELINGEN IV.

MÉMOIRES IV.

Romain Van Eenoo, Een bijdrage tot de geschiedenis der arbeidersbeweging te Brugge fr. 440 (abonnement fr. 375) (1864-1914). 1959.